UNIVERSITY OF TORO
3 1761 0
4

LA FLANDRE

RAOUL BLANCHARD
Ancien Élève de l'École Normale supérieure, Docteur ès lettres.

LA FLANDRE

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE
DE
LA PLAINE FLAMANDE
EN
FRANCE, BELGIQUE ET HOLLANDE

Cet ouvrage fait partie des publications de la Société Dunkerquoise pour l'Encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts
(Reconnue d'utilité publique)

83531
19/9/07

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, rue de Mézières, 5.

1906
Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

GB
226
B43

A Messieurs

Paul VIDAL DE LA BLACHE

ET

Lucien GALLOIS

MES MAITRES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Hommage respectueux.

AVANT-PROPOS

L'étude géographique de la plaine flamande n'avait jamais été tentée jusqu'ici ; on en restait aux descriptions de Guichardin (XVIe siècle) et de Sanderus (XVIIe siècle). Les travaux géographiques de détail étaient rares. L'entreprise était donc considérable. Résoudre toutes les questions de géographie physique et éclaircir tous les problèmes de géographie humaine eût exigé une application et des délais excessifs. On s'est donc borné, au cours de la description physique du pays, à indiquer les difficultés et à exposer les solutions provisoires, pour faire porter tout l'effort sur les rapports entre la terre et l'homme. Mais dans cette partie même du travail, il ne faut pas se dissimuler qu'il reste beaucoup à faire, et qu'en particulier l'étude détaillée des documents d'archives pourra modifier bien des solutions.

Si le travail est imparfait, ce n'est pas cependant que les appuis lui aient manqué. Exécuté à Lille, la bienveillance de M. le Recteur de l'Académie et de l'Université de Lille ne s'est pas démentie un instant à son égard. Le Conseil général du département, la Société de Géographie de Lille, la Société des Amis de l'Université, ont bien voulu l'aider de leurs subsides. La Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Lettres, des Sciences et des Arts, a assumé les frais de l'impression. Des particuliers ont tenu à contribuer à l'apparition d'un travail

qui intéresse leur pays : Mme Auguste Mahieu, d'Armentières, MM. Félix Coquelle, de Dunkerque, Léonard Danel, Agache-Kuhlmann. Ach. Ledieu-Dupaix, de Lille, Albert Deville, de Douai, ont généreusement souscrit en sa faveur.

En remerciant de nouveau ces donateurs, qui ont voulu, par leur bienveillante intervention, marquer plus nettement le caractère régional de l'étude, l'auteur ne saurait oublier les services que lui ont rendus M. Ch. Barrois, membre de l'Institut, et ses amis personnels, MM. Ardaillon, recteur de l'Académie de Besançon, le docteur G. Duriau, de Dunkerque, Paul Carpentier, avocat à Lille, et Ch. Petit-Dutaillis, professeur à l'Université, qui ont mis à sa disposition toute leur influence et leur activité. Il ne peut non plus négliger d'exprimer sa gratitude, pour la part qu'ils ont prise à l'illustration de son livre, à MM. Parenty, Directeur des Tabacs, à Lille, Cuvellier, à Dunkerque, R. Mancel, à Lille.

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Act. SS. Belg. — Ghesquière, Acta sanctorum Belgiae.
Act. SS. Boll. — Bollandistes.
Anc. Mém. Ac. Brux. — Anciens mémoires de l'Académie de Bruxelles.
Ann. Ac. Arch. Belg. — Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique, Anvers.
Ann. C. A. P. Waes. — Annales du Cercle archéologique du pays de Waes.
Ann. Com. fl. Fr. — Annales du Comité flamand de France.
Ann. E. N. — Annales de l'Est et du Nord.
Ann. Géog. — Annales de Géographie.
Ann. P.-C. — Annales des Ponts-et-Chaussées.
Ann. S. H. Ypres. — Annales de la Société historique d'Ypres.
Ann. Soc. Arch. Brux. — Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles.
Ann. Soc. Em. Br. — Annales de la Société d'Emulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre Occidentale, Bruges.
Ann. Soc. Géol. Belg. — Annales de la Société géologique de Belgique, Liège.
Ann. Soc. Géol. N. — Annales de la Société géologique du Nord.
Ann. Soc. mal. Belg. — Annales de la Société malacologique de Belgique.
Ann. Tr. p. Belg. — Annales des Travaux publics de Belgique.
Bull. Ac. R. Belg. — Bulletin de l'Académie royale de Belgique.
Bull. C.C. St. — Bulletin de la Commission centrale de Statistique de Belgique.
Bull. Com. fl. Fr. — Bulletin du Comité flamand de France.
Bull. Comm. H. N. — Bulletin de la Commission historique du Nord, Lille.
Bull. Sc. Hist. Litt. N. — Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord.
Bull. Soc. Anthr. Brux. — Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles.
Bull. Soc. belge Géog. — Bulletin de la Société belge de Géographie, Bruxelles.
Bull. Soc. belge Géol. — Bulletin de la Société belge de Géologie, Paléontologie et Hydrologie.
La Fl. — La Flandre, Revue des monuments, d'histoire et d'antiquité.
Mém. C. Ac. R. Belg. — Mémoires couronnés publiés par l'Académie royale de Belgique.
Mém. Soc. Ac. Boul. — Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-mer.
Mém. Soc. Ant. Mor. — Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.
Mém. Soc. Dunk. — Mémoires de la Société Dunkerquoise pour l'avancement des lettres, des sciences et des arts.
Mém. Soc. Sc. Lille. — Mémoires de la Société des sciences de Lille.
Mess. Sc. Hist. — Messager des sciences historiques, Gand.
M. G. SS. — Monumenta Germaniae, Scriptores.
Rev. gén. agr. L. — Revue générale agronomique, Louvain.

LA

PLAINE FLAMANDE

CHAPITRE I

LA FLANDRE, RÉGION NATURELLE

I. *La Flandre d'après l'histoire.* — II. *Définition géographique de la Plaine flamande.*

I.

LA FLANDRE D'APRÈS L'HISTOIRE.

Extension exagérée du nom de Flandre. — Le nom de Flandre, qui apparaît au VIIe siècle [1] pour désigner un étroit territoire entre Bruges et la mer, a eu une singulière fortune. D'abord restreint aux modestes limites des doyennés de Bruges, Oudenbourg et Aardenburg [2], et distinct du Mempiscus, qui désigne le reste de la Flandre actuelle, il s'étend au IXe siècle à tout le pays situé entre l'Escaut et la mer, franchit le fleuve au XIe en annexant la partie occidentale du Brabant, gagne vers le Sud et l'Ouest aux dépens des petits pagi d'entre

---

[1] Dans la vie de St Eloi, par St Ouen (Act. SS. Belg., III) : « Flandrenses atque Andoverpenses, Frisiones et Suevi, et barbari quique circa maris littora degentes » (p. 231) et : « multum praeterea in Flandris laboravit » (p. 238).

[2] Cf : Vanderkindere, Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen-âge, t. I : la Flandre (2e éd.), pp. 36-37 ; — Meyer, Commentarii sive Annales rerum Flandricarum (Antverpiae, Steelfius, 1561) : « Flandrensem metropolim ea tempestate (celui de St Eloi) Rodenburgum (Aardenburg) fuisse existimo. Maritimam oram eo tractu Flandras id seculum appellabat...» (p. 5) ; — « Pagus autem Flandrensis dictus est, quatenus aestus incurrebat marinus ; reliqua pagi erant Mempisci » (p. 6) ; —« Quisquis oculatius scrutatur vetustatem facile deprehendit Pagum olim Flandrensem

Lys et Scarpe, et sa fortune participe à la brillante destinée des comtes de la maison d'Alsace. L'admirable prospérité du comté au moyen-âge, la vitalité qu'il affirme dans la lutte contre les rois, consacrent définitivement la fortune du vocable, et le glorieux nom de Flandre désigne bientôt dans le royaume, aux dépens des termes plus modestes d'Artois et de Hainaut, toutes les riches contrées qui s'étendent au Nord de la Picardie. L'incertitude des limites naturelles, les innombrables remaniements de frontières qui se succèdent du XVIe au XVIIIe siècles augmentent la confusion, que complique encore, au XIXe siècle, la création de nouvelles unités administratives ; et de nos jours l'on continue à appeler volontiers les Flandres toute la région française du Nord, l'Artois compris. Cette incertitude et ces erreurs sur l'étendue véritable de la Flandre peuvent faire douter qu'il existe une région naturelle flamande, c'est-à-dire un pays assez distinct de tous ceux qui l'entourent pour former une unité physique et politique.

Une Flandre ou des Flandres ? — La confusion est augmentée encore par l'emploi fréquent du pluriel Flandres. On dit couramment les Flandres pour la Flandre, et dans le monde savant plus que dans le peuple. En usant de ce pluriel peut-être veut-on confusément exprimer que la Flandre n'est qu'une juxtaposition de petites régions sans unité, artificiellement rassemblées par un fragile lien politique [1]. Mais que l'on examine les origines de ce pluriel, et l'on verra que les nombreuses raisons qui ont fait distinguer de tout temps en Flandre plusieurs Flandres ne sont pas d'ordre géographique et n'empêchent pas de considérer le pays flamand comme une région naturelle. Sans doute le nom même de Flandre, « de Vlaanderen », est un pluriel [2].

---

nusquam ultra aestuaria se extendisse ; quaeque extra aestuaria sunt in Mempisco fuisse sita » (p. 114). — De même Boretius, Capitulaires (I, p. 301) : « In Flandris et in Mempisco » (821). — Le Capitulaire de Servais indique qu'à côté du premier comte Baudouin Bras-de-Fer, il y avait en 853 d'autres fonctionnaires royaux dans le Mempisc, les pays de Gand et de Courtrai (Vanderkindere, Le Capitulaire de Servais. Commission Royale d'Histoire de Belgique, 5e série, VII, 1897, pp. 91-138). — Au XIe siècle encore, il arrive qu'on distingue les « Flamands » des hommes du Mempisc, du Waes, et des autres habitants du comté de Flandre : « Maxime autem in Flandriis ubi cum Menapenses, Wasiacenses et ipsos Flandrenses sanctus Ursmarus convertisset » (Miracula S. Ursmari, M. G. SS. XV, p. 838).

[1] C'est ce que dit formellement Michelet : « Ce nom, les Flandres, n'exprime pas un peuple, mais une réunion de pays fort divers, une collection de tribus et de villes. Rien n'est moins homogène ». (Histoire de France, éd. de 1837, t. III, pp. 45-46).

[2] Sur les origines du nom de Flandre, voyez Kern, Revue Celtique, II, p. 174 ; — Kurth (G.), La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France, (I, pp. 522-523) ; — Jonckheere (D.), De l'origine du nom de Flandre (Revue Catholique, tome 53, 1882, pp. 535, 615, 700 ; tome 54, 1883, pp. 43, 139) ; — Vanderkindere, Formation territoriale, (2e éd., I, pp. 35-36 et p. 44) ;— Gilliodts van Severen (L.), Inventaire des

Pourtant il ne s'agissait guère, à l'origine du nom, de désigner plusieurs régions artificiellement réunies ; rien n'était plus simple que ce petit territoire situé au Nord et à l'Ouest de Bruges, cette étroite marche de défense contre les Normands ; mais le mot était employé au pluriel soit qu'il vînt du latin Planaria et indiquât les vastes terres plates de la région poldérienne, soit plutôt qu'il fût à la fois le nom du pays et celui des habitants et désignât la terre des fugitifs. C'est du flamand, et par habitude, que le pluriel passa à l'équivalent latin, s'étendit au comté tout entier, et fit employer jusqu'au XIIIe siècle les termes de « Flandriae » et de « Comes Flandriarum » [1]. Vinrent ensuite des motifs de distinguer plusieurs Flandres, lorsque les comtes agrandirent leurs domaines de terres qui appartenaient à l'Empire ; et l'on eut à côté du comté proprement dit, placé sous la suzeraineté française, une Flandre impériale, dépendant de l'Empereur, et comprenant les Quatre-Métiers [2], le pays de Waes, le comté d'Alost et la ville de Grammont. Dans la partie relevant de la France, on ne manquait jamais non plus de faire la différence entre pays de langue française et pays de dialecte germanique, Flandre wallonne et Flandre flamingante. Même la partie flamingante comportait encore deux divisions : d'un côté l'Ost-Flandre, le pays de Gand ; de l'autre le West-quartier [3] ; distinction qui correspondait à peu près aux deux grandes circonscriptions ecclésiastiques : à l'Ouest l'évêché de Térouanne s'étendant jusqu'à l'Yser, à l'Est l'évêché de Tournai. Toutes ces distinctions de suzeraineté, de langue, de pouvoirs temporels et spirituels, se compliquèrent encore à partir du XVIIe siècle, lorsque la Flandre fut partagée entre trois puissances. Les Hollandais annexèrent le Nord, qui fut dès lors connu sous les noms de Flandre des Etats, ou Flandre zélan-

---

archives de Bruges (Bruges, 1876, 6 vol.), volume d'Introduction, pp. 245-246 ; — Vercouillie (J.), L'Etymologie de Vlaming et de Vlaanderen (Bull. Ac. R. Belg., Classe Lettres, 1903, pp. 484-491). L'étymologie Planaria, proposée par M. Jonckheere et acceptée par M. Kurth, paraît douteuse ; la forme « Vollanden », terres de comblement, donnée par M. Gilliodts, semble devoir être écartée. La solution la plus séduisante est celle de Kern, complétée par M. Vercouillie : Vlaanderen vient de Vlame et du suffixe der, qui dans les langues germaniques donne des noms d'agent. Vlaander est donc synonyme de Vlaming, et il a la forme du pluriel comme l'ont des noms de pays qui sont en même temps noms de peuples, tels Polen, Beieren. Vlame est une forme frisonne de Vloome, dérivé du verbe vlieden, et signifie fugitif, exilé : épithète qui s'appliquait bien aux populations frisonnes établies dans la région de Bruges, puisque les pays frisons ne dépassent guère la Zélande au Sud.

[1] Cf. Pirenne (H.), Histoire de Belgique, I, p. 45, note 1.

[2] Hulst, Axel, Assenede, Bouchaute et leurs dépendances.

[3] Cf. Diegerick (I.), La West-Flandre (Ann. S. H. Ypres, t. I, 1863, pp. 13-32, carte).

daise ; la plus grande partie du comté, restée à l'Espagne, fut la Flandre espagnole, plus tard autrichienne ; le Sud devint français. Même dans ce territoire assez restreint de la Flandre française, le pluriel parvint à se glisser encore, car le gouvernement de Louis XIV fit de sa conquête deux petites provinces : la Flandre wallonne au Sud de la Lys, avec Lille, Douai et Orchies ; la Flandre maritime ou « du côté de la mer », entre la Lys et la côte. Cette distinction disparue avec la Révolution, une autre naquit dans la Flandre autrichienne, divisée par la République en départements de la Lys et de l'Escaut, dont le gouvernement hollandais fit en 1815 les deux provinces de Flandre Orientale et Occidentale. Ainsi de nos jours encore il existe quatre Flandres : Française, Hollandaise, Orientale et Occidentale ; et c'est de cette division arbitraire, due au hasard des conquêtes, que vient la survivance du pluriel ; sans compter la confusion fréquente entre Flandre et pays de langue flamande, qui fait parfois appeler Flandres, ou région flamande, toutes les provinces germaniques de la Belgique.

L'unité attestée par l'histoire. — Rien n'autorise donc à nier l'unité géographique de la Flandre dans ces distinctions de Flandres impériale, hollandaise, française, wallonne, flamingante, dues à la situation du pays dans une contrée ouverte et riche, facile à l'invasion, au contact de deux idiomes et de deux races refluant sans cesse l'une sur l'autre. L'histoire de Flandre, au contraire, à laquelle ces dénominations pourtant sont dues, semble prouver d'un bout à l'autre l'existence d'une Flandre homogène, durable et puissante. Ces luttes de ville à ville, Gand contre Bruges, Ypres contre Gand, qui ont frappé les historiens et leur ont inspiré des doutes sur l'unité du pays, étaient fatales au moyen-âge entre concurrentes ayant les mêmes besoins et les mêmes intérêts, dès lors jalouses et rivales ; les mêmes phénomènes se retrouvent à la même époque dans les puissantes cités italiennes, et pourtant personne ne nie l'originalité géographique de la Lombardie ou de la Toscane. Quant à la durée, rares sont les provinces françaises qui ont eu si longtemps une existence distincte ; pendant huit siècles, du milieu du IXe à la fin du XVIe, la Flandre est restée elle-même, et elle n'a commencé d'abdiquer sa personnalité que dans la gloire de donner, en la personne du Gantois Charles-Quint, un maître à l'Europe. Seule en France elle avait acquis dès le XIIe et retrouvé aux XIIIe et XVe siècles une puissance et une richesse incomparables. Elle est encore la seule province qui ne se soit jamais laissée enserrer dans les mailles du domaine royal, malgré les tentatives d'un Philippe-Auguste, d'un Philippe le Bel, d'un Louis XI, et qui ait affirmé de siècle en siècle, à Courtrai, Cassel, Roosebeke et Gavere, son autono-

mie à l'encontre des rois et des comtes de sang étranger. Sa personnalité s'est révélée à certaines époques jusque dans une littérature et un art originaux. Il y eut en Flandre au XVe siècle une floraison d'écrivains et d'érudits qui a peut-être contribué largement à la renaissance de l'humanisme en France, et surtout un art bien flamand, qui exprime la tranquille nature du pays, introduit le réalisme flamand dans la convention des sujets sacrés, élève des monuments adaptés aux goûts et aux besoins des bourgeois de Flandre. Cette originalité intellectuelle, cette indépendance si farouchement défendue et conservée, cette puissance et cette durée, ce sont là des traits qui semblent l'expression d'un pays homogène, conscient de son unité ; la présence d'une forte individualité historique est au moins une présomption que cet organisme politique s'est développé dans une région naturelle différenciée. S'il est vrai que les régions naturelles « sont celles qui conservent la plus longue durée dans l'histoire, celles qui sont aptes à atteindre le plus grand développement matériel et la plus grande force »[1], la Flandre est bien une de ces unités privilégiées.

Incertitude des limites historiques. — Il est vrai que si l'histoire atteste qu'il y eut une Flandre, elle ne nous en donne guère les limites. Rien de plus variable que ces frontières politiques du comté. Au Xe siècle, nous le trouvons étendu du Zwin à la Canche ; Arras en est la capitale, et les pays romans y tiennent presque autant de place que les contrées germaniques. Au XIe, le comte Baudouin de Lille annexe les Quatre-Métiers et le pays de Waes, franchit l'Escaut et étend ses domaines jusqu'au delà de la Dendre. La Zélande lui appartient, et le protectorat du Hainaut ; Cambrai tombe entre les mains des Flamands. Puis le reflux se dessine ; Philippe-Auguste met la main sur l'Artois et refoule la Flandre au delà de Tournai ; la Zélande échappe au protectorat, et la Flandre ne sauve sa liberté en 1302 qu'en abandonnant la partie wallonne à la France. Même l'extrémité occidentale du West-quartier, désagrégée en douaires et apanages, semble se détacher du comté. Cependant l'expansion recommence ; la politique des ducs de Bourgogne récupère la Flandre wallonne ; Philippe le Bon et Charles le Téméraire portent leur frontière bien au delà de la Canche, et l'on bataille deux siècles encore pour la possession de l'Artois. Si les frontières politiques de la Flandre ont été de bonne heure fixées au Nord et à l'Est, on peut dire que vers le Sud-Ouest le pays n'a jamais eu de limites historiques. L'histoire nous a bien révélé l'énergique vitalité de la petite patrie flamande, qui s'affirme encore aujourd'hui dans les mœurs, les sentiments

[1] Barrois (Ch.), Des divisions géographiques de la Bretagne (Ann. Géog., VI, 1897, pp. 23-24).

religieux et les idées politiques des Flamands de France, de Belgique et de Hollande ; mais elle n'a pu ni en définir les caractères géographiques, ni en fixer les limites.

II.

DÉFINITION GÉOGRAPHIQUE DE LA PLAINE FLAMANDE.

Quelle étendue comprend donc cette région flamande, où est née une puissance politique si vigoureuse qu'elle a souvent débordé hors des limites géographiques du pays ? Qu'est-ce que la Flandre, entendue non plus au sens historique de pays soumis à la domination des comtes, mais de Plaine flamande, région naturelle distincte ?

Caractères géographiques de la Plaine flamande. — La Flandre, par opposition avec les pays voisins, c'est le pays bas, c'est le pays plat, c'est le pays humide. Pays bas : tandis que le Brabant à l'Est, les plateaux picards et artésiens à l'Ouest se tiennent à des altitudes d'environ 100 mètres, la plaine flamande dans son ensemble reste à la hauteur médiocre de 20 mètres, et la région maritime, étendue tout au long des côtes, est à peine au niveau des hautes mers. Pays plat : la plaine maritime, sauf les dunes de la côte, n'a pas une éminence qui dépasse trois mètres ; et si l'intérieur de la Flandre est tout parsemé de monticules, de buttes de sable et d'argile, il n'y a là rien des vallées profondes creusées dans la craie de l'Artois ou dans les sables du Brabant. Pays humide : le sous-sol, et presque toujours le sol, sont imperméables ; l'eau qui tombe fréquemment des nuages reste à la surface, s'écoule lentement, ou reste à une faible profondeur.

Ces caractères fondamentaux donnent à la région flamande d'autres traits non moins originaux. L'absence de pente, l'imperméabilité du sol, donnent naissance à un réseau très chevelu de cours d'eau, rivières et ruisseaux coulant lentement, tantôt indigents, tantôt gonflés et débordant sur leur vallée plate ; la Flandre est le pays de l'eau stagnante, des mares, des marécages, des rivières incertaines de leur pente. L'humidité assure l'existence d'une végétation abondante, plantes arborescentes et herbacées; les prairies naturelles sont nombreuses, les arbres sont partout, alignés autour des champs et pressés derrière les fermes ; leurs rangées limitent l'horizon de ces terres plates, qu'on croirait immense. L'abondance de l'eau, amassée en nappes peu profondes, permet à la nombreuse

population de disséminer ses habitations à travers tout le territoire ; la maison isolée est la règle. Pays de plaines basses où les buttes ne font que rendre plus sensible l'horizontalité et la faible altitude du sol ; pays des eaux lentes salies par le sol glaiseux, ou par l'utilisation industrielle, pays des herbes et des arbres, des maisons innombrables dispersées sur tous les points, telle se présente la Flandre.

Limites vers l'Ouest. — La contrée dont ces traits caractéristiques font une région naturelle ne correspond pas exactement à celle qu'on est accoutumé de prendre pour la Flandre historique ; ses limites tantôt dépassent les frontières politiques de la Flandre, et tantôt restent en deçà. Si les données géographiques sont d'accord avec l'histoire pour considérer comme le cœur de la Flandre le pays qui s'étend entre la mer du Nord et la ligne fluviale de l'Aa (Gravelines à Arques), de la Lys (Aire à Menin), de l'Escaut (Audenarde à Anvers), la plaine flamande dépasse, du côté de l'Ouest, la frontière politique de la Flandre ; elle déborde au delà de l'Aa et de la Lys sur des territoires qui faisaient partie de l'Artois.

Les terres basses du Calaisis, triangle dont la côte, l'Aa inférieur et le haut pays du Boulonnais forment les trois côtés, ne sont que la continuation de la plaine maritime qui longe toute la côte de Flandre depuis l'Escaut jusqu'à Gravelines, et s'étend bien au delà, en Hollande, en Allemagne et en Danemark ; mêmes origines géologiques, même sol, mêmes productions ; c'est la continuité complète, car le lit changeant de l'Aa n'a jamais été une limite naturelle, pas même une frontière linguistique. Détachée de la région flamande et incorporée à l'Artois, cette petite contrée y conservait un caractère particulariste ; elle formait comme trois petites républiques, distinctes du reste de la province, et dont les coutumes dérivaient de celles du Franc de Bruges ; c'était une Flandre en Artois [1]. Au contraire, la limite géographique est particulièrement nette entre le Calaisis et le haut pays qui le domine au Sud : différences de sol, d'altitude, de productions, rien n'y manque. Les hautes croupes rondes de la craie, aux pentes nues parfois couronnées d'arbres, dominent de 100 à 150 mètres les terres à demi noyées du bas pays, et les tourbières viennent se terminer au pied des plateaux secs où se tint le camp du Drap d'Or [2]. En haut, l'agriculture est arriérée, le climat rude,

---

[1] Marck, en Calaisis, était chef-sens de Calais ; Bourbourg, chef-sens de Marck, et la coutume de Bourbourg dérivait de celle du Franc de Bruges. Cf : Courtois, Lettre sur le Hoop (Bull. Com. fl. Fr., II, pp. 325-330); — Chavanon (F.), Charte de coutume de Marck (Mém. Soc. Ac. Boul., XIX, 1903, pp. 429-452).

[2] Voir phot. 1.

la population clairsemée ; en bas, à la faveur d'une température que l'écran des hauteurs rend plus douce[1], et profitant d'une terre fertile à souhait, on voit régner les cultures savantes, assurant le bien-être à une population nombreuse et dispersée. Nulle part la plaine flamande ne possède des limites aussi précises qu'au long de ce territoire devenu une dépendance politique de l'Artois.

La distinction est encore facile à faire au delà du Calaisis. Du côté flamand, la colline boisée d'Eperlecques, les terres basses des marais de St-Omer, les vertes ondulations argileuses qui bordent la vallée de Neuffossé, s'opposent aux pentes de guérets nus et jaunâtres, aux croupes pelées des hauteurs crayeuses semées des taches blanches des marnières qui se succèdent du côté de l'Artois. La limite géographique du pays s'y confond avec la frontière historique. Mais celle-ci, lorsqu'elle pénètre dans la vaste dépression alluviale que la Lys et ses affluents ont creusée en débouchant de l'Artois, coupe en deux une région dont les caractères naturels font une partie intégrante de la plaine flamande. La Lys, qui fut souvent entre Aire et Armentières la limite politique de l'Artois et de la Flandre, et qui sépare de nos jours les départements du Nord et du Pas-de-Calais, pouvait à la rigueur former une frontière avec la large bande de prairies basses qui accompagnent son lit, et qu'elle recouvre chaque hiver ; mais la partie qu'isolait cette frontière au Sud de la rivière est bien flamande, avec ses fortes terres brunes, ses innombrables fossés pleins d'eau, ses haies d'ormeaux, et ses maisons éparpillées le long de rues interminables. Au contraire ce « bas-pays », comme on dit à Béthune, se distingue aisément des hautes terres qui le limitent au Sud. Arrivé à Aire, à Lillers, à Béthune, à La Bassée, le long de cette ligne de villes, dont la présence suffirait déjà à indiquer une frontière naturelle, on voit le sol se relever, d'abord en ondulations douces d'argile, bientôt en croupes, plus accusées, de craie, et s'élever en gradins jusqu'aux collines de l'Artois ; les pâtures, les arbres, diminuent, les maisons se groupent en villages. La présence, sur ces premières pentes, de la puissante industrie des houillères, a accentué le contraste avec la région flamande, restée dans cette plaine de la Lys presque exclusivement agricole. Ainsi toute la plaine est bien un coin de Flandre, en dépit de l'opinion exprimée par ses habitants que le pays flamand s'arrête aux coteaux d'Hazebrouck et de Bailleul, parce qu'ils prennent pour une frontière véritable la capricieuse limite des langues, errante de la Lys aux hauteurs, et confondent flamingant et flamand.

---

[1] Voir la carte de la moisson du blé en Flandre, fig. 3.

1. — L'Artois vu du bas pays (Landrethun-lès-Ardres).

2. — Le plateau crayeux du Mélantois, vu de Lille.

Limites vers l'Est. — La limite du pays flamand est déjà beaucoup plus difficile à fixer vers l'Est. Sans doute l'Escaut, de Termonde à Anvers, peut être considéré comme une frontière. Les régions qu'il sépare sont dissemblables ; à gauche le pays de Waes, avec son sol de limon sableux, est une terre d'agriculture riche, à population dense ; à droite les sables de la Campine Anversoise ne portent guère que des bruyères et des forêts auxquelles s'attaquent les défrichements modernes. Le vaste fleuve jaune, large de 500 mètres devant Anvers, était une limite historique en même temps qu'une frontière géographique ; l'envahissante domination des comtes ne put jamais le franchir, et même à partir du XVIe siècle, la juridiction du fleuve, jusque-là réservée à la Flandre, fut accaparée par ceux d'Anvers [1].

Flandre à gauche, Brabant à droite ; la petite région de Lebbeke et Buggenhout, dépendance de la Flandre Orientale sur la rive droite, est encore qualifiée de Brabant par les habitants de la rive gauche. Les difficultés commencent au delà de Termonde, où le pays flamand commence d'envahir la rive droite du fleuve. Ce n'est plus pourtant l'aspect de la vraie Flandre ; les accidents de terrain, qui étaient l'exception à l'Ouest de l'Escaut, se multiplient à l'Est ; il est facile d'y reconnaître les ruines d'un grand plateau dont l'altitude croît vers le Sud, et que d'innombrables vallons ont si bien entaillé, qu'il n'en reste plus guère qu'un squelette. Tandis que ces débris du plateau annoncent le Brabant avec leur sol de limon sablonneux et leurs vastes champs nus et monotones, sans arbres ni maisons, les vallées sont encore la Flandre ; l'argile que cachait la masse sableuse, mise à découvert par l'érosion, ramène l'humidité et la verdure ; on retrouve le long du ruisseau les prairies entourées de peupliers ; les villages et les fermes s'espacent le long des vallons, tandis que les bouquets de bois, établis sur les pentes trop glaiseuses, poussent leurs têtes jusqu'au rebord du plateau. A mesure qu'on approche de la Dendre, les vallées se font plus rares, le plateau s'étend, et l'on passe ainsi par une insensible transition au paysage brabançon. Où fixer une limite dans un pays aussi fuyant, et qu'on pourrait appeler aussi bien Flandre brabançonne que Brabant flamand ? Il faut se résoudre à le considérer comme une de ces régions mixtes qui remplacent les frontières dans ces contrées où les différences de climat, de sol et de relief, n'apparaissent qu'insensiblement, et l'étudier avec la Flandre, qui se l'est attribué depuis huit siècles.

---

[1] Duvivier (Ch.), L'Escaut est-il flamand ou brabançon ? (Bull. Ac. R. Belg., Classe des Lettres, 1899, pp. 721-768).

Limites vers le Sud. — Plus incertaine encore est peut-être la frontière du Sud, entre Grammont et La Bassée. A l'Ouest et à l'Est, ce sont surtout les différences de relief qui arrêtent la Flandre au pied des premières pentes crayeuses ou la poussent jusqu'à la vallée de la Dendre, à la rencontre des plateaux sablonneux du Brabant. Vers le Sud, tout relief disparaît ; la grande plaine du Nord de la France étend ses monotones ondulations jusqu'au delà de Valenciennes et de Cambrai. De la Lys aux marais de la Sensée, c'est de nouveau un pays mixte, où s'élabore lentement la transition de la plaine flamande aux hautes terres du Hainaut et du Cambrésis. Après la Lys, c'est jusqu'à la Deûle et la Marcq le territoire humide, au sol d'argile, qu'occupaient les petits pagi de Weppes et de Ferrain ; puis le bombement crayeux, rattaché par Carvin au plateau de la Gohelle, et étendu vers l'Est jusque près de Tournai, auquel s'attachent les noms purement historiques de Mélantois et de Carembaut. Derrière, c'est la Pévèle, où un petit massif d'argile tertiaire, entouré d'une auréole sableuse, occupe l'emplacement d'une dépression de la craie ; des bois assez compacts établis sur les sables ou les argiles en jalonnent la périphérie ; ils sont particulièrement épais dans le Sud, sur le territoire de l'ancien pagus d'Ostrevant, où la craie qui se rapproche de nouveau de la surface est encore protégée par une couche sableuse sur laquelle s'étendent des forêts. Où faut-il s'arrêter dans une région où les contrastes sont si lents à se produire, et où les caractères propres au pays flamand se fondent peu à peu avec ceux des contrées voisines ?

Déjà, de Grammont à Tournai, il faut faire appel à des souvenirs historiques, ressusciter des traits géographiques disparus, pour justifier la limite traditionnelle des plaines flamandes et des plateaux du Hainaut, qui, par le dédale des collines de Flobecq et de Renaix, atteint l'Escaut vers Avelghem, le suit jusqu'à son coude d'Espierres. C'est la frontière linguistique ; c'est aussi la limite administrative entre Hainaut et Flandre ; c'est un des rares points où la limite du comté n'ait presque jamais varié. Cependant les pays qu'elle sépare ne sont pas très différents ; l'aspect, les cultures sont identiques ; ce n'est que peu à peu que s'opère le passage aux paysages de plateau agricole qui caractérisent le Hainaut, et où le sol de limon repose sur le calcaire carbonifère qui apparaît dans les vallées, étroites et profondes. C'est que là s'étendait jadis un obstacle, de chaque côté duquel se terminaient les deux régions : c'était l'endroit où venait finir la partie occidentale de la grande forêt Charbonnière, considérée par la loi salique comme la frontière du peuple franc, et regardée encore au IXe siècle comme une limite naturelle. La

poussée germanique venue du Nord-Est n'a pas dépassé l'emplacement de cette vaste étendue boisée ; et c'est ainsi que cette partie des limites du pays flamand, qui peut paraître aujourd'hui la plus artificielle de toutes, a été jadis celle qui s'imposait le plus [1].

Plus loin à l'Ouest, de l'Escaut à La Bassée, il est plus facile de retrouver une frontière naturelle au delà de laquelle les traits propres au pays flamand s'atténuent, se raréfient, cèdent le pas à des caractères étrangers. Tandis que la bande de territoire qui s'étend de Lille à la Lys est encore toute flamande, avec ses hauteurs qui continuent au delà de la rivière la rangée des collines d'Ypres, avec son sol argileux et humide, ses pâtures, ses arbres et ses haies, ses fermes éparses, le paysage change d'aspect dès qu'on atteint le petit plateau crayeux qui s'étend au Sud jusque sous la ville de Lille. Tandis que des faubourgs Nord de la ville le pays apparaît verdoyant comme un bocage, des remparts du front Sud la vue porte sur des champs nus de terre brune, séparant des villages bien groupés, entourés d'arbres comme en Picardie ; paysage découvert dont la silhouette de nombreux moulins à vent accentue encore le vide [2]. Non seulement le sous-sol, mais le sol superficiel diffèrent ; au Nord c'est un limon d'altération argileux, gras et humide ; au Sud le sol ordinaire des grandes plaines de la craie, le limon quaternaire formé d'ergeron recouvert de terre à briques, qui ne paraît pas dépasser Lille [3]. De là des différences dans la culture ; la terre, plus fertile au Sud, était aussi moins soignée. L'intendant Dugué de Bagnols, à la fin du XVIIe siècle, distinguait nettement dans sa petite province « la partie qui regarde l'Artois, et qui comprend les quartiers de Carembaut, de Mélantois et de Pévèle, au sol sec et marneux », de « la partie qui regarde la Flandre, les quartiers de Ferrain et de Weppes, terrain si gras et si fertile [4]... ». Le conventionnel Camus, revenant de Flandre, « s'aperçoit en approchant de Douai que le pays change de mœurs et d'habitudes.... Ce n'est

---

[1] Duvivier (Ch.), La Forêt Charbonnière (Rev. d'Histoire et d'Archéologie, III, 1862, pp. 1-26) ; — Pirenne, Histoire de Belgique, I, p. 13. — Sur les limites historiques du Tournaisis et de la Flandre, voir d'Herbomez (A.), Géographie historique du Tournaisis (Bull. Soc. belge Géog. 16e année, 1892, pp. 27-56, 306-333, 386-423).

[2] Voir phot. 2.

[3] Gosselet (J.), Esquisse géologique du Nord de la France. Age quaternaire (Ann. Soc. géol. Nord, XXX, 1901, pp. 257-335), pp. 290-295.

[4] Mémoire de Dugué de Bagnols, intendant de la Flandre wallonne, 1698 (Bull. Comm. H. Nord, X, p. 159).

plus cette culture flamande qui transforme les champs en jardins [1] ». Aujourd'hui, les procédés sont devenus identiques, mais les cultures diffèrent encore. Au Nord, les pâtures favorisées par l'humidité du sol tiennent le premier rang pour l'importance des produits ; au Sud les céréales et les betteraves à sucre sont la grande affaire du paysan.

Cependant au Sud de cette bande crayeuse si différente du vrai pays flamand reparaît en Pévèle l'argile, la roche caractéristique de la Flandre. Au sortir du plateau sec, le paysage redevient verdoyant ; il rappelle les aspects du Nord. Faut-il donc, au delà de la petite zone qui annonce déjà les pays picards, considérer la Pévèle comme une dépendance de la région flamande ? Les nuances sont si délicates que l'hésitation est permise. Cependant c'est, plutôt qu'une terre flamande, une petite région à part, qui réunit à ses caractères propres des traits empruntés aux pays voisins. Elle se distingue par son relief, qui en fait un petit massif argileux, d'où descendent de tous côtés des ruisseaux ; par sa ceinture de bois, qui l'isolait du pays d'alentour ; par l'infertilité de son sol, où l'on ne peut guère labourer plus profond que vingt centimètres. Ce ne sont plus les étendues vides de la craie, mais on n'y retrouve pas les pâtures et les haies de la Flandre. Les agriculteurs ont plus de rapports avec leurs voisins du Sud qu'avec ceux du Nord ; leur principal produit, la graine de betteraves, s'adresse plus à la Picardie qu'à la Flandre, où la culture betteravière est moins développée. Les ouvriers d'industrie sont également sollicités vers Lille et Roubaix, pour lesquelles ils travaillent encore à domicile, et vers le bassin houiller où des trains les conduisent chaque jour. Evidemment ce n'est plus là le véritable pays flamand, mais une petite région mixte, isolée de la Flandre par la zone crayeuse et par sa bordure de bois, et où la fusion de caractères communs aux contrées voisines et de quelques traits originaux finit par former une petite individualité géographique.

Ainsi c'est vers Lille et Tournai, au long de la petite zone sèche, et — coïncidence curieuse — sur la ligne qui marque la limite vers le Sud de l'expansion germanique, que s'arrête la vraie région flamande ; les deux villes sont à la frontière de la Flandre. Le rôle d'intermédiaires entre les pays du Nord et ceux du Sud domine d'ailleurs toute leur histoire ; Lille continue à le tenir ; Tournai fut jusqu'au XVIe siècle l'avant-garde de la France, et le plus solide point d'appui de la politique française en Flandre ; c'est par ses écrivains et ses artistes que les

---

[1] Voyage dans les départements nouvellement réunis.... à la fin de l'an X (Paris, Beaudouin, an XI, 2 vol.), II, p. 168.

influences romanes pénétraient dans la région germanique. Fragile frontière que celle qu'elles jalonnent ; mais il ne faut pas être trop exigeant pour un pays si ouvert et si peu accidenté, où l'on entre si facilement qu'on en oublie qu'il y a une porte. Du moins, au delà des marches qui servent souvent de limites, les différences apparaissent avec netteté ; l'homme le moins averti, en passant de Boulogne à Calais, de Lens à Armentières, de Bruxelles à Gand, s'aperçoit qu'il a changé de pays. Il n'en faut pas plus pour reconnaître une région naturelle ; et l'étude des principaux caractères physiques de la Flandre ne fera que fortifier cette impression.

CHAPITRE II

LE CLIMAT [1]

I. *Les éléments du climat.* Température. Anomalie de la plaine maritime. Pluie. Vents. — II. *Caractères du climat.* Influences sur la nature et l'homme. Prétendus changements.

Le climat de la Flandre n'a pas bonne réputation. Les étrangers qui viennent habiter le pays ne tarissent pas sur les ennuis que leur cause l'atmosphère flamande ; les plus modérés estiment que le climat est au moins désagréable ; étouffant l'été, aigre l'hiver, changeant et surtout humide en tous temps ; il n'y a pas de printemps ; le soleil ne se montre qu'à regret, toujours obscurci, et la boue n'a pas eu le temps de sécher que la pluie recommence. Au contraire, l'examen des moyennes donne du climat flamand une idée satisfaisante ; la chaleur et le froid sont tempérés, la pluie ne paraît pas tomber en quantités considérables. Il y a là une anomalie à expliquer : on essaiera de le faire pour les deux éléments principaux, pluie et température.

I. LES ÉLÉMENTS DU CLIMAT

Température

L'étude détaillée de la température d'une région est assez difficile, faute de données suffisamment nombreuses. Les pouvoirs publics n'entretiennent qu'un petit nombre de stations, et rares sont les observateurs bénévoles assez zélés et consciencieux pour faire chaque jour des observations thermométriques. Dans la plaine flamande délimitée comme on l'a vu

[1] A consulter : Durieux (Ch.), Etude sur le climat du littoral belge (Ann. Observat. royal Belg., 1900, 25 p., 9 pl.) ; — Lancaster (A.), La pluie en Belgique, 1er fascicule (Bruxelles, Hayez, 1894, in-8°, 224 p., 1 pl., carte à 1.400.000) ; — Blanchard (R.), La pluviosité de la plaine du Nord de la France (Ann. Géog. XI, 1902, pp. 203-220, 10 fig., 16 cartes à 1 : 1.500.000, 1 carte à 1 : 750.000).

précédemment, on n'a pu trouver que 9 stations, parmi lesquelles trois donnaient des observations incomplètes. Il a donc fallu dépasser les frontières du pays, et s'adresser, pour pouvoir obtenir quelques termes de comparaison, aux régions voisines [1]. On a réuni ainsi les observations de 13 stations, assez heureusement placées, il est vrai, pour étudier le pays : quatre dans la plaine maritime ; trois dans la Flandre de l'intérieur, entre la mer et la Lys : deux dans la région de Lille, trois sur les frontières du pays picard, une en Brabant [2].

TABLEAU DES MOYENNES MENSUELLES ET ANNUELLES DE TEMPÉRATURE.

STATIONS	ALTITUDE	MOYENNES MENSUELLES												MOYENNE ANNUELLE
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	
Arras.....	66	1.3	3.1	5.5	9.4	12.4	16.1	17.4	17.3	14.5	9.6	5.9	2.9	9.6
Dunkerque....	7	3.4	4.3	6.0	8.7	11.4	14.8	17.1	17.4	15.4	11.2	7.7	4.9	10.2
Flessingue....	4	2.4	3.3	5.5	9.2	12.3	16.1	18.0	18.0	15.9	11.3	7.3	4.	10.3
Furnes.....	5	2.1	3.3	5.4	8.7	11.5	15.0	16.7	16.7	14.7	10.2	6.4	3.6	9.5
Iseghem.....	15	1.6	2.9	5.4	9.0	12.3	16.3	17.9	17.6	15.0	9.9	6.0	3.0	9.8
Laventie.....	20	1.9	3.4	5.7	9.4	12.3	16.0	17.6	17.4	15.0	10.1	6.2	3.2	9.8
Lille.....	25	2.0	3.0	5.3	9.3	12.3	16.2	18.1	17.5	14.8	9.6	5.6	3.0	9.7
Maldegem....	6	1.6	2.9	5.4	8.9	12.1	15.7	17.4	17.4	15.0	10.1	6.1	3.0	9.6
Ostende (ville).	5	2.4	3.3	5.3	8.5	11.5	15.1	17.0	17.1	15.3	10.7	6.7	3.9	9.7
Le Quesnoy...	131	1.1	2.9	5.4	9.5	12.4	16.5	18.1	17.9	15.2	10.0	6.0	2.6	9.8
Selzaete.....	6	1.8	3.1	5.7	9.4	12.7	16.4	17.7	17.7	15.3	10.4	6.3	3.2	10.0
Uccle.....	100	1.0	2.3	4.9	8.8	11.9	15.8	17.3	17.3	14.8	9.9	5.7	2.7	9.4
Valenciennes..	56	1.7	3.3	5.7	9.5	12.4	16.3	17.7	17.6	14.9	9.9	6.1	3.2	9.9

[1] Les documents utilisés pour l'établissement des moyennes sont de provenance diverse : la Commission météorologique du Nord a fourni les chiffres des stations de Lille, Valenciennes et Le Quesnoy ; le Bulletin météorologique de la Station Agronomique d'Arras, Laventie et Arras ; les Annales du Bureau Central météorologique, la station de Dunkerque (Service du Port) ; l'Observatoire royal de Belgique, à Uccle, les stations de Furnes, Iseghem, Maldegem, Ostende, Selzaete, Uccle ; l'Observatoire royal néerlandais, à de Bilt près Utrecht, la station de Flessingue.

[2] On n'a pas utilisé les stations de Douai et Gondecourt, relevant de la Commission météorologique du Nord, dont les chiffres étaient manifestement trop forts. La station de Somergem (Flandre Orientale), fonctionnant depuis trop peu de temps, a été également écartée.

La plupart des stations considérées fonctionnent depuis peu de temps : une vingtaine d'années à peine. Cependant on ne pouvait utiliser les résultats des dernières années, la période quinquennale 1901-1905 n'étant pas terminée ; on a donc dû se résigner à prendre, pour établir les moyennes, les chiffres de la seule période décennale 1891-1900. C'est peu de dix ans pour établir des chiffres moyens de température ; mais il était impossible de faire autrement, les stations de Valenciennes, du Quesnoy et de Selzaete n'ayant commencé à fonctionner qu'en 1890, celle d'Iseghem en 1889, Maldegem et Ostende en 1888, Furnes en 1887. Il a même fallu combler par des interpolations quelques vides dans les chiffres de Maldegem et Laventie. On est arrivé ainsi au tableau précédent, donnant les moyennes mensuelles et annuelles pour la période 1891-1900.

La comparaison de ces chiffres avec ceux que l'on aurait obtenus en utilisant un nombre d'années beaucoup plus grand, est rassurante. A Lille, la moyenne de température annuelle obtenue par les observations s'étendant de 1757 à 1888 est de 9°,9 ; pour la période 1891-1900, on trouve 9°,7. A Uccle, la moyenne des années 1833-1900 est de 9°,1, contre 9°,4. Les différences sont donc faibles, et l'on peut affirmer que les chiffres du tableau précédent donnent une idée à peu près exacte des températures moyennes de la Flandre.

Comme il fallait s'y attendre dans un pays largement ouvert, et parallèle à la mer, où les influences marines peuvent se faire sentir partout, les différences des températures annuelles sont faibles entre les différentes stations. Entre le minimum 9°,4, à Uccle, et le maximum 10°,3, à Flessingue, il n'y a même pas un degré. La différence diminue encore lorsqu'on applique à ces chiffres la correction de l'altitude ; en réduisant ces températures annuelles au niveau de la mer, on obtient en effet pour Uccle 9°,9, pour Arras 10°, pour Valenciennes 10°,2, pour Le Quesnoy 10°,5 ; l'on a, pour toute la Flandre à peu près, la température moyenne de 10°.

Cependant des différences apparaissent entre les moyennes des différents mois. En janvier, Dunkerque a 2°,4 de plus que Uccle ; en février, 2° encore ; en mars, 1°,1. — En juillet, Lille a 1°,4 de plus que Furnes, 1°,1 de plus qu'Ostende. En septembre, Flessingue dépasse Arras de 1°,5 ; en novembre, Lille est inférieur de 2°,1 à Dunkerque ; en décembre, Dunkerque a 2°,3 de plus que Le Quesnoy. Ainsi, d'octobre à mars, les stations de la plaine maritime présentent les températures les moins basses ; dans la saison chaude, elles sont plus fraîches que les stations de l'intérieur. La température de la plaine maritime paraît donc beaucoup plus égale que celle de l'intérieur ; l'amplitude entre les extrêmes des moyennes mensuelles est

de 14° à Dunkerque, de 14°,6 à Furnes ; elle est de 16°,3 à Uccle, de 17° au Quesnoy.

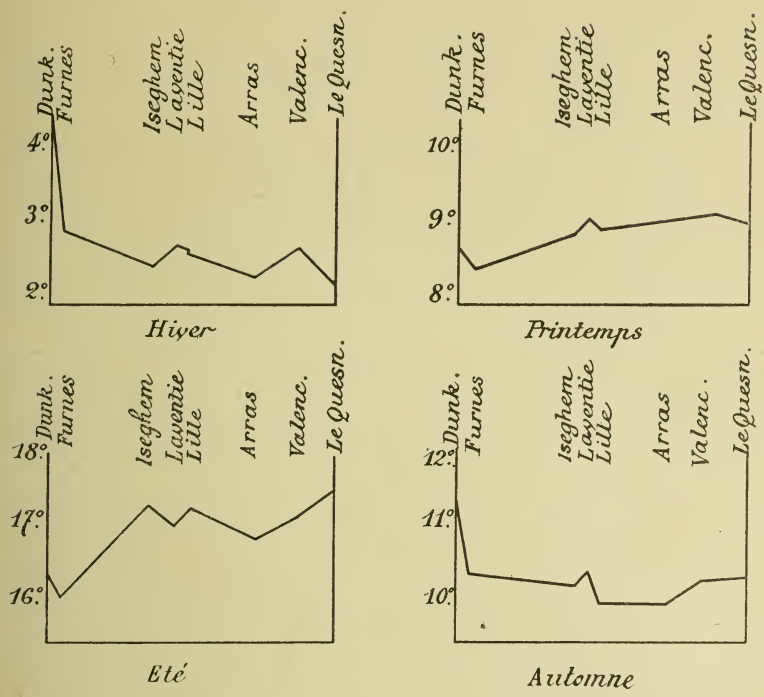

Fig. 1. — Influence de l'éloignement de la mer sur les moyennes saisonnières de température.

Tableau des moyennes saisonnières.

STATIONS	Hiver	Printemps	Été	Automne
Arras	2,4	9,1	16,9	10,0
Dunkerque	4,2	8,7	16,4	11,4
Flessingue	3,4	9,0	17,4	11,5
Furnes	3,0	8,5	16,1	10,4
Iseghem	2,5	8,9	17,3	10,3
Laventie	2,8	9,1	17,0	10,4
Lille	2,7	9,0	17,3	10,0
Maldegem	2,5	8,8	16,8	10,4
Ostende (ville)	3,2	8,4	16,4	10,9
Le Quesnoy	2,2	9,1	17,5	10,4
Selzaete	2,7	9,3	17,3	10,7
Uccle	2,0	8,5	16,8	10,1
Valenciennes	2,7	9,2	17,2	10,3

Les différences apparaissent plus nettement encore lorsqu'on établit les moyennes saisonnières : en hiver et en automne, la température de la plaine maritime est sensiblement plus élevée qu'à l'intérieur : au printemps et en été, le contraire se produit. L'amplitude entre les moyennes saisonnières n'est plus que 12°,2 à Dunkerque ; mais elle atteint encore 15°,3 au Quesnoy.

Les mêmes différences se retrouvent lorsqu'on examine d'autres éléments de température : le nombre des jours de gelée et de forte chaleur ; la variation diurne. Pour 50 jours de gelée à Ostende (moyenne des 10 années 1891-1900), on en a déjà 56 à Furnes, 58 à Iseghem ; le nombre s'accroît dans la région sablonneuse : 66 à Maldegem, 67 à Selzaete. Plus loin, en Campine, la station de Turnhout, dont la température moyenne est semblable à celle de la Flandre, donne 73 jours de gelée ; Uccle en a 70. Pour les fortes gelées, dépassant — 10°, on obtient les moyennes suivantes : 3,0 à Ostende, 3,6 à Furnes, 4,0 à Iseghem, 5,0 à Maldegem, 6,0 à Selzaete et à Uccle, 6,1 à Turnhout. Il y a donc, dans la plaine sablonneuse du Nord-Est, deux fois plus de fortes gelées qu'au bord de la mer. Les jours de forte chaleur (au-dessus de 25°) sont également beaucoup plus rares sur la côte, 8 (?) à Dunkerque, 12 à Ostende, 14 à Furnes ; le nombre augmente dès qu'on pénètre dans l'intérieur : 27 à Iseghem, 28 à Maldegem, 31 à Lille, 28 à Arras, 26 à Uccle, 34 à Laventie ; et il est particulièrement considérable dans la région sablonneuse : 38 à Selzaete et à Turnhout.

La variation thermique diurne est également moins forte sur la côte que dans l'intérieur. Pour 6°,4 d'amplitude diurne (moyenne annuelle) à Ostende, on a 8°,0 à Uccle, 9°,1 à Turnhout, 9°,5 à la station d'Hechtel (Campine), 10°,4 à Bastogne, dans l'Ardenne [1] ; en Flandre, Iseghem a déjà 8°, et Somergem, dans la région sablonneuse, 8°,9. Même dans la plaine maritime, il y a une différence entre la côte et la zone des polders. A Furnes, les nuits, en toute saison, sont plus fraîches qu'à Ostende : 8°,2 contre 9° au printemps et en été, 3° contre 3°,7 en automne et en hiver ; et les après-midi sont plus chaudes, surtout l'été, que sur le littoral : 16°,7 contre 16° à Ostende. Il en résulte une amplitude diurne plus considérable : 7°,5 à Furnes contre 6°,4 à Ostende [2].

Ainsi toutes les observations amènent à la même conclusion : si la température moyenne annuelle est à peu près la même pour toute la Flandre, du Nord au Sud, et pour les régions voisines, il y a dans les moyennes

---

[1] Cf. Monographie agricole de la région des Dunes, p. 3.

[2] Monographie agricole de la région des Polders, p. 2.

mensuelles et saisonnières des différences entre la plaine maritime et l'intérieur. Sur la côte particulièrement, l'influence modératrice de la mer adoucit la chaleur de l'été et le froid de l'hiver ; les températures très élevées et très basses sont rares. Les courbes thermométriques sont plus capricieuses à l'intérieur, surtout dans la région sablonneuse. Là se fait sentir l'influence du sol ; cette légère terre sableuse s'échauffe et se refroidit rapidement ; elle absorbe facilement la chaleur solaire et subit la nuit, par le rayonnement, des déperditions thermiques considérables. Cependant le caractère excessif de ce climat de la région sablonneuse est moins prononcé que dans la Campine, située pourtant sous la même latitude : c'est que la culture intensive de la Flandre a peu à peu amendé et alourdi en quelque sorte le sol du pays, devenu dès lors moins bon conducteur de la chaleur que celui de la Campine. Cependant les gelées blanches sont toujours à craindre dans la région sablonneuse, même au milieu de l'été. On en signale dans le mois de juin, en 1887, 1890, 1892, qui causent les plus grands dégâts, détruisant les pommes de terre, les haricots, le sarrasin. D'autres se produisent en septembre. Enfin en août 1887, on en constate à plusieurs reprises à Maldegem [1], (3, 4, 12 et 13 août).

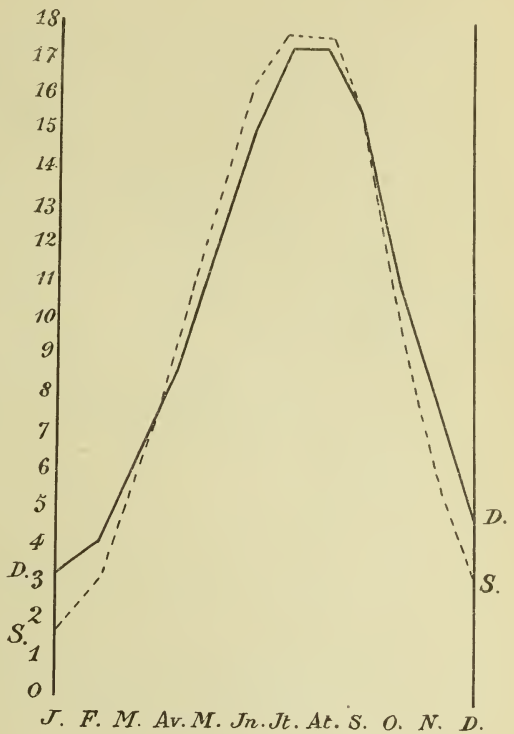

Fig. 2. — Températures moyennes à Dunkerque et à Selzaete.

Il peut paraître intéressant de comparer ces résultats avec ceux que procure l'étude de la végétation ; par exemple avec une carte, dressée d'après des renseignements recueillis sur place, et indiquant l'époque moyenne à laquelle on fait la moisson du froment dans les diverses parties

[1] Monographie agricole de la région sablonneuse des Flandres, p. 7.

de la Flandre [1]. Cette carte ne saurait prétendre à une précision absolue, et la direction des courbes tracées reste un peu indécise dans ses détails. Mais les traits généraux suffisent à la démonstration. Le plus saillant,

Echelle de 1 : 1.500.000

Fig. 3. — La moisson du froment en Flandre.

Localités où la moisson a lieu ordinairement :

Avant le 5 Août. | Du 5 au 15 Août.
Du 1er au 10 Août. | Du 10 au 20 Août.
Du 15 au 30 Août.

c'est l'inclinaison des courbes vers la mer ; la moisson dans la plaine maritime est plus tardive, à latitude égale, que dans l'intérieur ; et cette différence s'accuse surtout vers le Nord. Tandis que les communes sablonneuses de Somergem, Landegem, Nevele, Aeltre, moissonnent le blé du 5 au 15 août, les communes de l'embouchure de l'Yser, Slype, Westende, Coxyde, même Ghyvelde et la région de Dunkerque ne se mettent à l'œuvre qu'après le 15 ; la différence est d'au moins dix jours. Cela tient à

[1] Dans certaines communes de la Flandre Orientale, où le froment n'est presque plus cultivé, on a tourné la difficulté en majorant de 15 jours environ la date de la moisson du seigle ; c'est là à peu près l'intervalle qui sépare les deux récoltes dans les communes où l'on pratique à la fois la culture de ces deux céréales.

ce que le printemps et l'été sont moins chauds dans la plaine maritime qu'à l'intérieur, et particulièrement les mois de mai et juin, si décisifs pour la végétation en Flandre ; la différence entre les deux régions est d'environ un degré pour chacun de ces mois.

TEMPÉRATURE EN MAI ET JUIN

STATIONS		Mai	Juin
Plaine maritime...	Dunkerque	11,4	14,8
	Furnes	11,5	15,0
	Ostende.....	11,5	15,1
Intérieur.....	Iseghem	12,3	16,3
	Maldegem	12,1	15,7
	Selzaete	12,7	16,4
	Laventie.....	12,3	16,0
	Lille.....	12,3	16,2
Plaine maritime.....		11,5	15,0
Intérieur.....		12,4	16,1

Cependant la carte contient encore d'autres particularités, dues en général à l'influence du sol. La plaine de la Lys, Steenwerck, Vieux-Berquin, Merville, Estaires, est en avance sur le reste du pays, grâce à sa latitude et à sa fertile terre franche ; l'avance est d'une semaine sur Bailleul. Derrière l'écran de Cassel, qui les protège des vents frais de la mer, les communes d'Oxelaere et Ste-Marie Cappel rentrent leurs gerbes un peu plus tôt que leurs voisines ; au contraire Sercus, Staple, Wallon-Cappel, les terres froides à l'Ouest d'Hazebrouck, sont en retard de 10 jours sur Boeseghem, Steenbecque, Morbecque, qui les touchent au Sud et à l'Est. De Watten à Sangatte, la jolie région de Bredenarde, d'Ardres, Guînes, abritée derrière les hauteurs artésiennes et boulonnaises, jouit d'un climat plus doux, et sa moisson est en avance. Enfin le Sud du pays d'Alost, avec ses fortes terres argileuses et son altitude assez considérable, est en retard sur tout le reste de la Flandre, et on n'y moissonne guère le blé que dans la 2e quinzaine d'août. Mais le trait dominant reste la différence entre la plaine maritime et l'intérieur. Tout le long de la lisière, c'est un retard d'une dizaine de jours entre villages séparés par quelques kilo-

mètres : entre Oudenbourg et Zandvoorde, entre Moerkerke et Damme, Hondschoote et les Moëres.

Ainsi la Flandre doit à sa forme de grand parallélogramme allongé au bord de la mer du Nord une certaine variété climatique. La température d'ensemble est douce, égale, sans grands écarts [1] ; c'est un climat moyen, à peu près semblable à celui du bassin de Paris, malgré la latitude plus élevée. Cependant la plaine sableuse du Nord doit à son sol un climat qui se rapproche un peu du type *excessif* ; au contraire dans la plaine maritime et surtout sur la côte l'amplitude moyenne annuelle diminue, et leur climat n'est pas loin d'être *régulier*, ou maritime.

Anomalie de la plaine maritime

Ces conclusions, prouvées pourtant par les chiffres, ne laissent pas d'étonner ceux qui connaissent la plaine maritime. Parler de la douceur et de l'agrément de son climat leur semble une plaisanterie. La vérité, c'est que le temps y est, en toute saison, beaucoup plus frais et plus désagréable que dans l'intérieur. On pouvait s'y attendre pour l'été ; mais l'hiver ? Or là-dessus, les habitants sont unanimes, et il suffit de franchir la limite de la Plaine pour s'apercevoir qu'ils ont raison. Climat froid, changeant et humide, déclare-t-on d'un bout à l'autre. Climat froid : on va jusqu'à trouver que la différence avec l'intérieur est encore plus sensible l'hiver : et les habitants de la Plaine sont, sur ce sujet, du même avis que leurs voisins de l'intérieur. Même les silos de betteraves sont atteints par la gelée plus facilement que dans le Sud ; il faut les recouvrir d'une plus forte épaisseur de terre. La différence de température, d'après un paysan du Furnambacht, est bien de l'épaisseur d'un bon gilet de laine. Sitôt que, la limite franchie, on entre dans la Plaine, on s'aperçoit du changement : à 500 mètres près, les gens du pays savent où le froid se fait sentir. Entre Hondschoote et les Moëres, c'est au Ringslot ; d'Alveringhem à Lampernisse, c'est à Forthem ; entre Caprycke et Watervliet, à Bentille. Climat changeant : ce sont les quatre saisons dans la même journée ; la pluie succède brusquement au beau temps, le vent au calme. L'ouvrier agricole ne va pas aux champs sans emporter avec lui une grosse veste de drap, pour s'en couvrir si le temps

---

[1] Amplitude maxima à Arras (28 années d'observations) : 57°,4 ; maximum : 37°,4, le 15 juillet 1881 ; minimum : — 20°,0, le 7 février 1895. — A Lille (147 années d'observations) : 54° ; maximum : 35°, atteint 10 fois, dont le 19 juillet 1881 ; minimum : — 19°, le 3 décembre 1879.

change : précaution inutile dans l'intérieur. Le vent saute d'un point cardinal à l'autre ; le vent Nord peut souffler à Coxyde quand les girouettes de Furnes marquent le Sud, et parfois à 3 ou 4 kilomètres de distance deux moulins sont orientés dans des directions différentes. « En général, dit Tully, le temps est ici très inconstant et sujet à varier dans la même journée du chaud au froid, et du froid au chaud ; jusque là, que celui qui prend un habit d'été le matin, est souvent contraint d'en endosser un d'hiver avant la fin du jour »[1]. Ces brusques changements contribuent à entretenir les fièvres paludéennes. Enfin climat humide, père des rhumatismes qui affligent les habitants ; la rosée y est abondante ; matin et soir, le brouillard monte fréquemment du sol : c'est le moment de se couvrir, surtout quand on vient de l'intérieur. Aussi l'habitant des Polders est-il mieux vêtu, mieux chaussé que le paysan de l'intérieur ; cela prouve qu'il est plus aisé, mais aussi que ce confort lui est nécessaire.

Il y a donc contradiction entre les conclusions à tirer des chiffres et l'impression que ressentent de leur climat les habitants de la plaine maritime. Sans doute l'humidité est pour quelque chose dans cette sensation de froid qu'on y éprouve été comme hiver, et qui s'accorde peu avec les moyennes thermométriques ; et cette humidité est due au sol, découpé par mille canaux et où l'eau est si près de terre qu'on ne peut guère creuser un trou sans la rencontrer. Mais il y a aussi un autre élément : la fréquence et la violence du vent. Le vent est chez lui dans la plaine maritime : rien ne l'y arrête. Aussi y règne-t-il en maître ; les journées calmes y sont extrêmement rares. Il n'existe malheureusement pas dans les stations du littoral d'observations scientifiques sur la force, les sautes et la fréquence de cet élément ; mais il suffit de regarder l'état des arbres pour être éclairé au moins sur la puissance des vents d'Ouest [2], les plus fréquents et les plus violents de Flandre. En général, le tronc est à peu près vertical dans les deux ou trois premiers mètres, grâce au tuteur qui l'a soutenu ; mais ensuite il penche gauchement vers l'Est, avec une inclinaison qui peut atteindre 20 degrés, et les branches, déchiquetées et massacrées, se tendent désespérément dans la même direction, vers l'Orient, comme si elles fuyaient devant un ouragan perpétuel. Ce vent qui tord les arbres rafraîchit aussi l'atmosphère. Toutes les températures semblent plus froides lorsque le vent se fait sentir : or il ne chôme pas dans la plaine maritime, et il y rend le climat plus rude. Les habitants

---

[1] Tully, Essai sur les maladies de Dunkerque (Dunkerque, de Boubers, 1760, in-18°, 266 p.), p. 13.

[2] Nord-Ouest et Sud-Ouest.

de l'intérieur, du pays boisé, attribuent à la présence de leurs arbres la différence de température qui est si sensible entre les deux régions. Il est probable qu'en effet ces épaisses rangées d'arbres arrêtent les vents et protègent contre le froid ; c'est pourquoi beaucoup de fermes de la région côtière se couvrent du côté de l'Ouest d'un véritable rempart de grands arbres ; mais s'il y a dans l'intérieur tant de plantations pour protéger du vent, quand la plaine maritime en possède peu, c'est en grande partie parce que la violence des vents, qui empêche la végétation arborescente de se développer près des côtes, s'atténue dans l'intérieur du pays et laisse s'élever les ormes et les chênes [1]. En fin de compte c'est donc au régime de ses vents que la zone des polders doit son climat froid et changeant, quand les moyennes de température semblaient lui promettre toutes les douceurs du climat océanique [2].

La Pluie

C'est à une méprise analogue que mène l'examen des chiffres de pluie tombée en Flandre ; et la vue d'une carte des précipitations annuelles ferait croire que la région côtière est un pays où règne la sécheresse. Là encore, il faudra montrer que les chiffres ne représentent pas exactement la réalité [3].

---

[1] Depuis 50 ans les arbres sont abattus en grandes quantités dans la Flandre intérieure de l'Ouest, ce qui ne laisse pas d'exercer quelque influence sur le climat, au dire des vieux paysans.

[2] Aussi les conclusions de la petite étude de M. Durieux sur le climat du littoral belge sont elles sujettes à caution. Lorsqu'il dit qu'un des principaux caractères de ce climat est une grande modération de la température, que les hivers y sont particulièrement doux et que l'on peut préconiser la côte pour l'installation d'établissements curatifs (pp. 24-25), ce sont des appréciations faites plutôt d'après les statistiques, que d'après la réalité.

[3] Les chiffres des 76 stations utilisées représentent la moyenne des 20 années qui s'étendent de 1881 à 1900. 33 stations sont françaises, 38 sont belges, et 5 hollandaises. Les chiffres des stations françaises sont empruntés à Blanchard, Pluviosité, p. 205. Pour les stations belges, les chiffres de 1881 à 1892 sont tirés de Lancaster, La Pluie en Belgique ; M. D. Vanhove, répétiteur à l'Université de Gand, a bien voulu nous communiquer les chiffres des observations faites de 1892 à 1900, non encore publiées, et nous faire profiter des interpolations de détail, portant sur des mois isolés, qu'il avait déjà établies. Les chiffres des cinq stations zélandaises ont été fournis par l'Observatoire néerlandais de de Bilt. Pour suppléer à l'absence de certaines années dans l'établissement des moyennes mensuelles et annuelles, on a eu recours au système d'interpolations formulé par M. Angot dans son mémoire sur le régime des pluies de la péninsule ibérique. (Ann. Bur. central météor., 1893, I, Mém. pp. B. 161-163).

TABLEAU DES MOYENNES MENSUELLES ET ANNUELLES DE PLUIE [1]

STATIONS	ALTITUDE	MOYENNES MENSUELLES												MOYENNE ANNUELLE
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	
Allouagne	30	46	37	42	33	49	56	66	60	61	84	63	64	660
Alost	20	47	39	47	43	44	68	76	71	65	80	62	71	712
Anvers	7	43	37	38	36	43	63	68	62	64	67	53	61	644
Arras	66	47	38	47	38	49	63	67	59	60	69	61	68	664
Audenarde	11	39	38	45	37	48	60	71	52	57	77	61	62	657
Autryve	15	36	29	33	35	47	52	62	55	57	74	52	58	590
Berchem	12	42	35	42	35	48	60	66	63	58	77	62	63	652
Bergues	7	44	37	44	35	45	49	60	69	69	95	64	62	673
Boesinghe	10	40	33	44	35	48	53	65	72	62	84	56	63	654
Boulogne	8	56	50	46	41	44	43	52	59	78	116	77	82	745
Bouvignies	23	41	34	41	35	49	61	63	51	53	67	55	59	609
Breskens	1	34	35	34	30	42	47	65	64	60	80	49	47	590
Bruges P. C.	5	41	34	44	35	46	58	66	72	66	85	56	58	661
Calais	7	50	46	40	38	43	47	55	67	78	113	74	70	719
Cassel	106	53	47	53	45	51	59	70	80	76	105	75	77	792
Comines	15	37	34	37	28	42	50	51	54	53	73	52	53	563
Condé	25	38	33	40	34	48	59	74	56	56	70	54	57	621
Dacknam	2	36	31	31	31	44	58	69	61	61	74	46	53	597
Deynze	9	42	37	43	39	50	55	62	75	66	82	58	64	673
Dixmude	6	35	29	37	31	45	49	59	67	59	78	52	50	591
Douai	28	46	40	48	39	53	67	74	61	59	74	63	66	690
Dunkerque	7	30	29	30	29	37	41	47	59	57	79	52	51	541
Erquières	120	59	47	52	45	55	55	77	82	75	106	81	91	824
Espierres	13	37	30	32	31	43	52	57	53	56	70	49	55	565
Fauquembergues	90	71	57	60	46	52	56	72	81	91	126	94	102	909
Flessingue	4	30	29	32	30	41	44	55	62	59	72	42	41	545
Frévent	80	63	50	56	46	54	61	78	75	70	93	80	92	818
Fruges	122	67	53	53	43	45	51	79	91	99	128	90	100	900
Furnes P. C.	5	40	34	42	34	52	51	61	65	73	90	58	59	659
Gand P. C.	5	48	39	47	39	53	64	76	77	71	92	68	72	746
Gondecourt	30	43	40	48	41	53	62	71	63	63	78	63	64	690
Grammont	18	54	45	51	45	52	68	73	76	67	88	65	74	758
Gris-Nez (sémaphore)	44	58	53	46	43	47	49	54	64	80	126	89	86	796
Harlebeke	10	38	33	36	30	42	53	57	59	52	67	51	52	570
Heyst	7	31	29	34	29	41	43	52	63	65	70	49	46	552
Houthem	4	40	36	41	36	51	55	68	72	71	94	61	58	683
Hucqueliers	150	83	66	68	51	56	59	80	95	109	149	109	117	1041

[1] P. C. = Ponts-et-Chaussées.

STATIONS	ALTITUDE	MOYENNES MENSUELLES												MOYENNE ANNUELLE
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	
Ijzendijke	2	45	38	44	35	51	52	70	75	64	88	55	62	679
Iseghem	15	49	43	51	39	53	52	65	71	61	80	66	67	697
Knocke	5	35	29	34	27	41	46	57	68	59	81	53	52	582
Laventie	20	47	40	46	36	48	55	65	62	64	86	63	65	677
Le Coq	11	31	27	31	25	39	42	54	60	57	73	48	48	545
Lille	25	48	44	47	39	52	58	73	65	66	85	65	70	711
Magnicourt-s-Canche	132	59	49	56	46	55	63	75	68	66	86	72	83	776
Maldegem	6	49	40	49	39	50	61	69	81	70	89	62	67	727
Malines	11	49	40	46	43	50	64	76	67	69	70	54	62	690
Menin	17	37	35	39	29	47	52	60	61	59	76	53	56	605
Merville	17	40	35	41	33	44	51	60	57	59	80	58	57	614
Messines	60	51	47	53	38	52	54	68	59	68	79	67	71	707
Les Moëres	1	41	34	38	33	51	50	61	69	71	96	60	58	660
Mont des Cats	158	47	35	49	37	51	57	67	71	69	95	67	67	712
Mouscron	51	46	38	44	41	51	60	68	61	58	80	61	62	670
Nieuport	6	35	34	36	31	43	42	54	67	65	81	53	55	596
Nordpeene	20	47	40	49	43	55	57	66	73	73	104	70	66	743
Orchies	35	46	40	47	37	49	62	70	60	62	75	59	63	670
Ostende (nouv. phare)	13	33	29	36	29	38	43	55	57	59	73	51	49	552
Oye	5	49	40	41	39	42	50	57	68	71	106	73	68	705
Péronne	36	43	38	41	33	45	57	65	55	55	70	58	60	620
Pollinchove	6	33	31	37	31	41	46	56	64	64	83	51	54	591
Pont de Paille	5	42	31	36	33	50	57	65	77	66	78	55	58	644
Roodenhuyze	4	48	36	41	37	49	60	68	71	64	86	62	69	689
Roulers	18	42	35	42	36	49	53	67	71	63	82	56	58	655
Rousbrugge	6	37	35	39	33	45	53	59	65	68	86	57	57	634
Saint-Amand	25	47	42	50	40	54	62	75	55	54	72	62	67	678
Samer	67	65	56	52	48	50	50	67	83	97	135	94	98	894
Sint-Kruis	1	45	38	42	36	48	57	69	79	71	78	54	58	675
Schipdonck	10	42	36	39	33	48	57	65	71	62	80	54	63	649
Selzaete	6	46	35	40	35	46	60	74	75	63	81	60	64	679
Semmerzaeke	9	45	33	39	35	44	59	71	69	65	91	60	62	673
Sluis	2	41	41	41	35	48	53	68	80	67	85	59	60	677
Somergem	15	50	39	45	37	51	62	66	77	70	85	59	68	711
Steene (France)	8	46	40	42	32	40	47	54	63	62	89	64	64	644
Steene-Schuur	2	38	32	39	34	50	64	70	76	69	88	56	58	674
Le Touquet	8	52	53	44	43	56	46	50	65	81	125	87	84	787
Valhuon	150	68	56	60	50	56	62	76	75	78	104	86	95	864
Wormhoudt	17	45	39	44	38	46	53	63	76	77	104	68	66	720

Un rapide coup d'œil sur les moyennes annuelles montre d'abord que la quantité de pluie tombée est ordinairement comprise entre 600 et 700 millimètres. La différence est frappante entre Flandre et Artois. Celui-ci, dont l'altitude dépasse par endroits 200 mètres, et qui est directement exposé au souffle humide des vents d'Ouest, reçoit une quantité d'eau partout supérieure à 750 millimètres. La Flandre, abritée derrière l'Artois, est beaucoup moins arrosée, et ne reçoit qu'en un seul point, la colline de Cassel, une quantité supérieure à 750 millimètres de pluie.

Cependant de notables différences apparaissent également dans la plaine flamande. La ligne des collines, reliées par Watten et Eperlecques aux hauteurs de l'Artois, apparaît jusqu'à l'Est d'Ypres sur la carte pluviométrique avec une somme d'eau tombée supérieure à 700 millimètres. Le pays d'Alost, grâce à son altitude, en reçoit autant. Enfin trois curieux maxima secondaires réclament explication : Gand reçoit 746 millimètres de pluie, Lille 711, la région d'Eecloo 711 et 727. Pour les deux grandes villes, dont l'altitude est cependant assez basse, il semble qu'il faille attribuer cette forte pluviosité aux énormes quantités de poussières que lancent dans l'atmosphère les fumées de leur groupe industriel, poussières dont le rôle est si grand dans la formation de la pluie [1]. Pour le pays d'Eecloo, l'augmentation de la quantité de pluie doit être due à la présence de grands bois. De Somergem à Thourout, par Maldegem et Aeltre, c'est la partie la plus boisée de la Flandre ; or les forêts attirent la pluie [2]. Aussi ce maximum secondaire se prolonge-t-il vraisemblablement vers le Sud-Ouest, dans la direction de Thourout et Thielt.

Entre les maxima, des minima se creusent dans les vallées. Celle de l'Escaut, entre Condé et Berchem, ne reçoit même pas 650 millimètres ; et à l'abri des hauteurs de Mouscron et Sweveghem, le chiffre des précipitations n'est plus que de 590 millimètres à Autryve, 565 à Espierres. Mieux abritée, la vallée de la Lys est encore plus sèche. Déjà sur le bord de l'Artois, il ne tombe plus que 660 millimètres d'eau à Allouagne ; à Merville, au centre de la plaine, 614. Enfin entre Armentières et Courtrai, où la ligne des collines fait écran devant les vents d'Ouest et Nord-Ouest,

---

[1] Les pluies à Lille ont augmenté avec l'essor industriel de la région. Voici les moyennes annuelles :

De 1811 à 1840.....	651	millimètres
De 1841 à 1870.....	681	»
De 1870 à 1900.....	726	»

Donc, augmentation de 30 millimètres dans la première période, et de 45 dans la deuxième. — Voir : Schmeltz, Observations météorologiques faites à Lille de 1757 à 1888 (Lille, Danel, 1901, in-8°, 335 p.).

[2] Cf. Blanchard, Pluviosité, pp. 215-216.

la pluviosité s'abaisse à 565 (Comines) et 570 (Harlebeke). Au contraire à la hauteur de Deynze, où la vallée n'est plus abritée, la quantité se relève à 673 millimètres. La faible pluviosité des vallées n'est donc pas due uniquement à l'altitude, mais à leur orientation par rapport à des régions plus élevées, sur lesquelles les nuages pluvieux épuisent leurs réserves d'eau.

Mais le trait le plus caractéristique, c'est le minimum de la plaine maritime, que l'on suit sur la carte de Gravelines à l'Escaut. Même ce n'est pas à la Plaine tout entière que s'étend cette faible pluviosité, mais bien à la région côtière. Là sont les chiffres les plus bas de la région : 552 millimètres à Ostende et Heyst, 545 à Flessingue et Le Coq, 541 à Dunkerque. Au contraire la pluie augmente rapidement vers l'intérieur : 660 millimètres aux Moëres, 673 à Bergues, 683 à Houthem, 659 à Furnes, 661 à Bruges, 677 à Sluis, 679, 675, 674 à Ijzendijke, S. Kruis et Steene-Schuur. Ce sont là des chiffres considérables, étant donné la faible altitude des stations ; souvent plus considérables que ceux de l'intérieur. Entre Houthem, à l'altitude 4, et le Mont des Cats, à 158 mètres, la différence des chiffres de pluie n'est que de 29 millimètres. Donc, sur la côte même, la pluie tombée est très faible, tandis qu'à quelques kilomètres de la mer la quantité est plutôt forte. Ce n'est pas cependant que sur la côte la force du vent empêche les gouttes de pluie de tomber dans l'entonnoir des pluviomètres, car le vent est violent aussi dans l'intérieur de la plaine. Il faut s'en tenir à ce fait, qu'à égalité d'altitude, la côte est moins arrosée que l'intérieur : Gris-Nez et Boulogne moins que Samer, Dunkerque moins que Bergues (différence : 132 millimètres) ; Nieuport moins que Furnes (63 millimètres), Heyst que Bruges (109 millimètres), Knocke que Sluis (95 millimètres), Flessingue qu'Ijzendijke (134 millimètres).

Cependant, malgré ces différences formelles, les habitants ne paraissent guère s'apercevoir que la pluie tombée sur la côte est beaucoup moins considérable qu'à l'intérieur ; ils sont persuadés qu'à Dunkerque comme à Bergues il tombe beaucoup d'eau, et souvent ; que c'est le cas pour toute la Flandre. Cette impression s'explique par la façon dont ces pluies inégales se répartissent en des quantités à peu près égales de jours pluvieux. On trouve même à Dunkerque 157 jours pluvieux contre 134 à Bergues. La moyenne peut être évaluée à 150 jours pour la plupart des stations, encore que ce soit là un genre d'observations où l'appréciation personnelle des observateurs tienne trop de place. En tous cas, la pluie tombe aussi fréquemment sur la côte, où elle donne 541 millimètres, que dans l'intérieur, où elle en fournit 792 ; les averses sont aussi nombreuses, mais elles sont plus fines, moins abondantes.

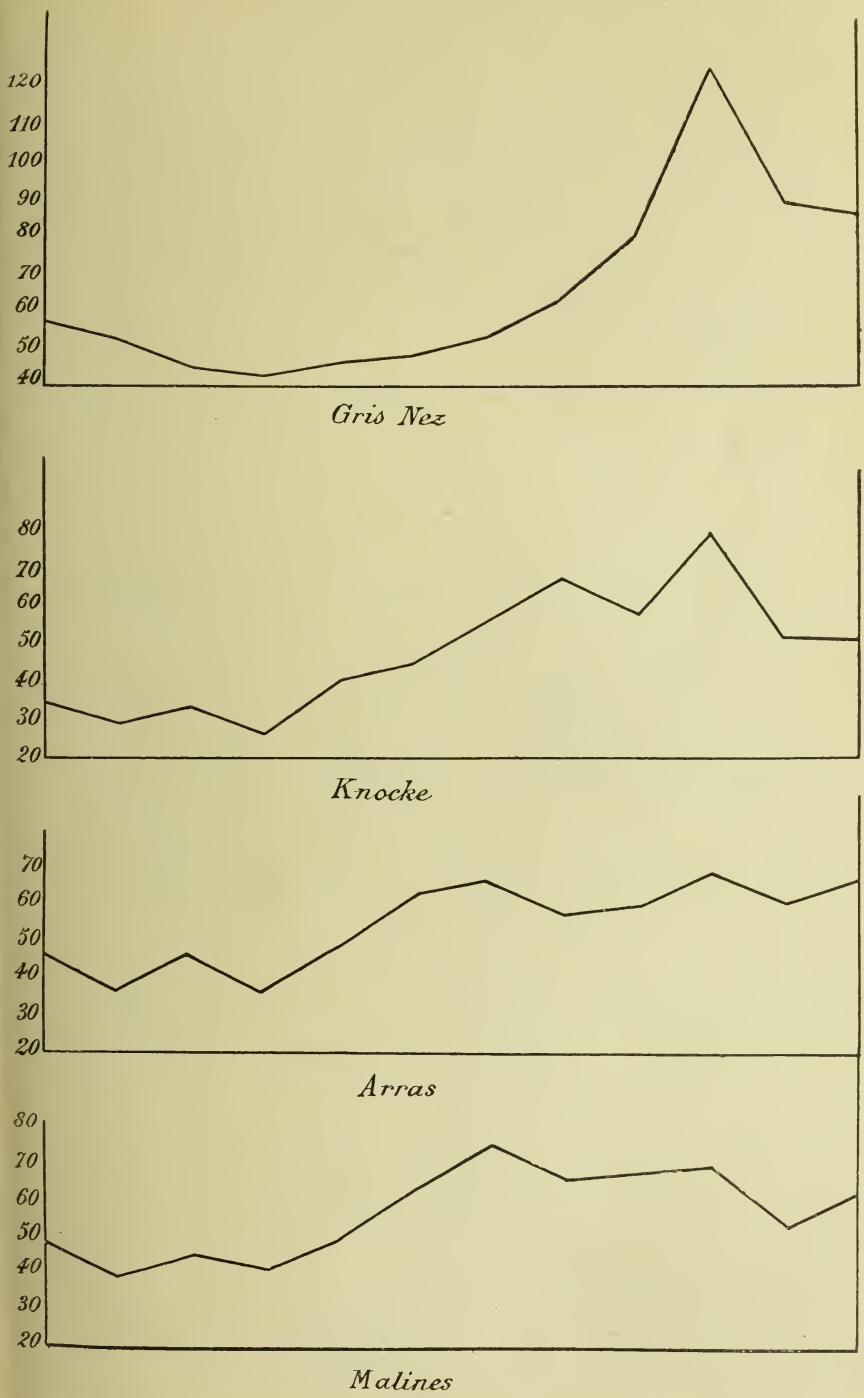

Fig. 4. — Courbes annuelles de quelques stations pluviométriques.

Ces pluies se répartissent assez inégalement dans les différents mois : il y a des mois qu'on peut qualifier de secs, d'autres qu'on peut appeler pluvieux : la moyenne de ceux-ci étant parfois trois fois plus considérable que celle de ceux-là. Cette constatation étonne encore les Flamands, auxquels il semble que la pluie est libéralement distribuée entre tous les mois. En effet pendant les mois secs (printemps), l'eau tombe en giboulées, en petites averses fréquentes ; pendant les mois pluvieux (été et automne), en grosses pluies d'orage. Aussi le nombre des journées mouillées est-il à peu près le même dans chaque mois, exception faite pour octobre, et c'est ce qui masque les fortes différences qu'on observe entre les quantités d'eau tombée.

C'est au Nord-Ouest que l'amplitude entre les moyennes mensuelles est la plus forte. A Gris-Nez, il n'y a qu'un minimum et un maximum : 43 millimètres en avril, 126 millimètres en octobre, soit 83 millimètres d'amplitude ; la courbe se développe régulièrement, sauf une chute brusque de décembre à janvier ; c'est un régime de pluies d'automne, assez semblable à celui de Brest (fig. 4). A l'autre bout de la côte flamande (Knocke), la courbe est déjà moins régulière, quoique l'allure générale soit la même ; avril et octobre sont toujours les mois extrêmes, avec une amplitude de 54 millimètres ; mais il existe un second minimum en février, un second maximum en août ; ce n'est plus, dans toute son ampleur, le climat maritime de l'Ouest de l'Europe. Dans le Sud, tout s'égalise. A Arras, il y a deux maxima à peu près égaux, 69 en octobre, 67 en juillet, et deux minima : 38 en avril et février ; l'amplitude est de 31 millimètres. Les pluies d'été sont déjà presque aussi abondantes que celles d'automne. Enfin à l'Est de la Flandre, les pluies d'été l'emportent ; le maximum est en juillet à Malines (76), contre 70 en octobre ; le minimum est en février (40); l'amplitude reste faible (36). C'est déjà ce qui se passe pour les pluies de l'Allemagne occidentale (région rhénane). Aussi la comparaison est-elle intéressante entre la carte des moyennes de juillet et celle des moyennes d'octobre. En juillet, la quantité de pluie augmente régulièrement de la côte vers l'intérieur, de Dunkerque, Boulogne, Heyst (47, 52, 52) vers Condé, Grammont, Alost (74, 73, 76). En octobre, la quantité va croissant de l'intérieur vers la côte occidentale, d'Anvers (67), Condé (70), Arras (69), vers Calais (113), Gris-Nez (126). Ainsi le régime des pluies, dans le Nord-Ouest de la Flandre, est déjà océanique ; dans l'Est, il tend à être continental [1].

---

[1] On n'a pas dressé de moyennes ni de cartes saisonnières : une saison pluviométrique, en Flandre, n'est qu'une entité : comment comparer, en hiver, décembre à

En résumé, les pluies dominantes en Flandre sont celles d'automne et d'été, les premières surtout dans l'Ouest; les minima se produisent en hiver et au printemps. De cette répartition résultent parfois des inconvénients pour la culture. Dans les cantons très argileux, les pluies d'automne empêchent parfois les labours et les semailles, les champs étant impraticables. Les pluies d'été nuisent peu ; en général elles sont brusques, rapides, et leur effet est faible ; elles imprègnent peu le sol. C'est encore aux fortes pluies d'automne que sont dues les crues annuelles des cours d'eau et les inondations. Dans un mois humide comme octobre, qu'une longue et forte pluie survienne lorsque ce sol imperméable est déjà saturé d'eau, tout glissera à la surface et ira grossir d'un flot de crue les rivières; de là des débordements soudains qui peuvent être dangereux.

Les vents.

Cette inégale répartition de la pluie dans les différents mois est due aux changements, d'ailleurs peu importants, qui se produisent dans la répartition des vents dominants [1]. Pour l'ensemble de l'année, les vents d'Ouest l'emportent de beaucoup sur les autres, comme il fallait s'y attendre : vents du S.-W. à Ostende, Furnes, Iseghem, Maldegem, Uccle, Turnhout, vents d'W. à Selzaete, vents du N.-W. à Arras [2]. En janvier, la répartition est à peu près identique à celle de l'année moyenne ; à peine le vent d'E. gagne-t-il quelques unités à Selzaete, le vent S.-E. à Arras. De même, la répartition des pluies en janvier est à peu près la même que celle de l'année. La sécheresse du printemps s'explique par la direction

---

février (différence à Lille, 36 millimètres) ; en automne, octobre et novembre (différence à Lille, 20 millimètres) ? On a donc établi seulement 4 cartes de moyennes mensuelles, celles de janvier, avril, juillet, octobre, qui représentent assez bien les faibles précipitations d'hiver et printemps, les fortes pluies d'automne et été (voir les cartes à la fin du volume).

[1] Les observations sur les vents ont été recueillies dans l'Annuaire météorologique de l'Observatoire royal de Belgique pour les sept stations belges ; pour Arras, dans le Bulletin de la Station agronomique du Pas-de-Calais. Les moyennes ont été établies d'après les chiffres des dix années 1891-1900.

[2] La prédominance du vent du N.-W. à Arras, presque en toute saison, semble s'expliquer par la situation topographique de la ville, établie dans un fond que protègent des vents d'W. les hauteurs de Warlus et de Tilloy, tandis que la vallée de la Scarpe ouvre une route aux vents du N.-W. De même les hauteurs de Souchez forment écran contre les vents du N., qui y sont plus rares que partout ailleurs.

des vents en avril ; les vents du N. et du N.-E. prennent l'avantage [1] ; ils deviennent les vents dominants. En juillet, les vents secs, N. et N.-E., figurent encore honorablement dans la région côtière et ses abords, à Ostende, Furnes, Maldegem ; mais ils n'ont plus aucune importance dans l'intérieur, et surtout à Arras et Uccle, où le N.-W. d'un côté, le S.-W. de l'autre, prennent toute la place ; ainsi s'explique qu'en juillet la quantité de pluie diminue de l'intérieur vers la côte. Au contraire en octobre les vents humides prennent partout une grande avance : S. et S.-W. à Ostende, Furnes, Iseghem, Turnhout, W. à Selzaete, S. à Maldegem : cependant à Arras et à Uccle, le vent sec du S.-E. garde une certaine importance, ce qui empêche les pluies de ces stations d'être aussi abondantes que celles de la région côtière. Ainsi les vents secs de la région E. peuvent par moments atténuer les effets des vents humides de l'W. ; mais ceux-ci restent largement prédominants, et peuvent souffler des mois entiers : à Arras, en juillet 1891, le vent du N.-W. resta le plus fort pendant 26 jours, amenant 8 orages, donnant 20 jours de pluie et 105 millimètres d'eau (moyenne 67), dont 45 $^{m}/_{m}$ 6 dans une seule journée. C'est d'ailleurs cette fréquence des vents d'W. qui amène dans l'intérieur de la Flandre les orages qui y éclatent si souvent, en plus grand nombre que dans le reste de la Belgique, et jusque dans l'arrière-saison (20 à 30 jours de tonnerre par an). Parfois l'orage s'y accompagne de tourbillons, véritables petites trombes, assez fortes pour renverser les meules de lin ou de paille et pour déraciner les arbres, dans l'étendue restreinte où elles se produisent. Une ferme fut ainsi renversée près de Maldegem le 13 juillet 1884, et un moulin à vent à Ronsele le 16 avril 1887. Ce sont là des sinistres exceptionnels ; en général les branches cassées, les gerbes dispersées, les tuiles enlevées, témoignent seules de la force de ces météores [2]. Ces orages sont beaucoup plus rares dans la plaine maritime ; en revanche les tempêtes y sont d'une rare violence, et toujours causées par les vents d'W., dans les derniers mois de l'année. En 1136, le vent jette à bas 60 pieds de rempart à St-Omer [3] ; en 1143 et 1149, la tempête enlève les arbres et les toits,

---

[1] « Les vents d'Est.... règnent ordinairement dans la Flandre pendant les premiers mois de l'année. Ils purifient l'air par leur sécheresse, lui remettent son élasticité, et causent de fortes gelées.... Ces gelées, quand elles arrivent dans la saison convenable, font un bien inexprimable aux habitants et à la terre ; les maladies ordinaires disparaissent, la vermine est détruite ». Abbé Mann, Mémoire contenant le précis de l'histoire naturelle des Pays-Bas maritimes. (Anc. Mém. Ac. Brux., t. IV, p. 137).

[2] Monographie agricole de la région sablonneuse des Flandres, p. 14.

[3] Meyer, Annales, ad annum.

foudroie hommes et bêtes [1]. En 1406, nouveau sinistre [2] ; en 1517 l'inondation suit l'ouragan [3] ; les deux catastrophes se produisent à la fin de décembre. On remarque que novembre est particulièrement dangereux : c'est le mois des grandes inondations marines, causées par le vent de N.-W., le plus violent et le plus redoutable de tous [4] ; c'est lui qui démolit les constructions, fauche les arbres, lance les flots à l'assaut des digues [5].

Mais qu'on n'oublie pas que le vent est essentiellement variable en Flandre. Dans la même journée, il n'est pas rare que la girouette regarde successivement de tous les côtés de l'horizon. C'est un caractère commun à toute l'Europe occidentale ; mais il est rarement aussi développé qu'en Flandre, particulièrement dans la plaine maritime. Et c'est cette variabilité qui ramène de l'uniformité dans le climat flamand. Pas d'extrêmes : ni extrêmes de température, grâce aux vents marins qui continuent de souffler en toute saison, presque en toute journée ; ni extrêmes de sécheresse puisque les souffles humides de l'W. contrarient l'action desséchante des vents d'E. Et c'est cette uniformité qui fait le désespoir des étrangers : les beaux jours sont rares, et l'on n'est jamais sûr du temps. On peut presque dire qu'en Flandre le temps est uniformément changeant.

II.

LES CARACTÈRES DU CLIMAT.

Chaque mois du climat flamand est ainsi enveloppé de cette grisaille, de cette uniformité de ton qui atténue ses caractères propres. Janvier, pour le vieux calendrier flamand [6], c'est le Sneeuw-maand, le mois de neige ; mais voilà neuf ans qu'il n'est guère tombé de neige ; en revanche il y

---

[1] Meyer, Annales, ad annum.

[2] Ibid.

[3] Chronicon monasterii Evershamensis, conscriptum per Gerardum de Meestere. (Bruges, Soc. d'Em., 1852, p. 28).

[4] Sur 40 observations de tempêtes faites à Calais, 13 étaient dues au vent du N.-W., 13 au vent d'W., 6 au N.-E., 4 au N., 2 à l'E., 1 au S.-W., 1 au S. ; le S.-E. n'en avait produit aucune. (Cf. Aron, le Port de Calais, dans : Ports maritimes de la France, publication du Ministère des Travaux publics, t. I, Paris, 1874, gr. in-8° ; pp. 197-198).

[5] Meyer, Annales, édition de 1561, pp. 163 et 270.

[6] Cf. Werner de Haerne, Quelques notes sur l'ancien calendrier flamand. (Mess. Sc. Hist., tome 58, 1890, pp. 186-192).

pleut, et beaucoup : 53 millimètres à Cassel, 50 à Calais et Somergem, 51 à Messines, 54 à Grammont : parfois plus de 100 millimètres ; et la température aussi varie, mais descend rarement au-dessous de zéro : — 1° à Lille en 1893, + 5°2 en 1900. Février, mars, avril, sont les mois secs ; avril reçoit les quantités d'eau les plus faibles de toute l'année ; mars est le mois des vents qui sèchent la terre, Doore-maand, Wind-maand ; c'est le moment de semer dans la région sablonneuse, où les plantes mûrissent vite, sauf quand la pluie est trop abondante, comme en 1901. Mai et juin sont déconcertants : la température peut y descendre à 0°, et monter jusqu'à 30° ; la pluie varier de 7 $^{m}/_{m}$ 7 (mai 1896) à 127 $^{m}/_{m}$ 5 (mai 1898) [1]. Juillet, mois chaud, est rarement sec ; il y tombe des quantités d'eau considérables, et la chaleur reste lourde, humide ; quoiqu'elle dépasse rarement 30°, elle est peut-être plus difficile à supporter que celle du midi. Au mois où l'on fait les foins (Hooij-maand) succède celui où l'on moissonne le blé (Oogst-maand) ; mais moisson en Flandre ne signifie pas sécheresse, et août, aussi chaud que juillet, est à peu près aussi humide. Les quinze premiers jours de septembre sont peut-être les plus agréables du climat flamand ; mais bientôt les grandes pluies d'automne se produisent, et octobre est uniformément tiède et humide. Aussi novembre est-il bien le mois de boue (Hore-maand) ; mais il est aussi le Nevel-maand, le mois du brouillard, ce brouillard qui couvre la Flandre des journées entières ; de même en décembre qui est assez doux, rarement froid, puisque la température peut encore atteindre une moyenne de 7°, 7 (Dunkerque, 1898), avec des journées de 13°,0 (18 décembre 1898), et reçoit des quantités de pluie élevées, 70 millimètres à Lille, 72 à Gand, 77 à Cassel.

Influence sur la nature et l'homme.

Dans l'ensemble un pareil climat est favorable à la culture. Tempéré, un peu uniforme, il favorise l'éclosion et la croissance des végétaux ; la pluie, suffisamment abondante et répartie sur un grand nombre de jours, est précieuse pour les sols sablonneux du Nord, particulièrement avides d'eau, et pour les terres argileuses, qui se fendent à la sécheresse. Le climat corrige donc un peu les gros défauts du sol flamand ; il a contribué à faire de ces terres souvent ingrates de riches terroirs agricoles. Mais il n'est pas séduisant. La pluie bénie par le paysan est désagréable au

---

[1] Station des Moëres.

citadin qui patauge dans une boue continuelle, due autant à l'humidité de l'atmosphère qu'à la nature gluante du sol. La nébulosité est forte : 6,0 à Furnes, 6,2 à Ostende (ville), 6,5 à Maldegem, 6,8 à Iseghem et Selzaete ; certains mois sont presque complètement privés de soleil, surtout ceux d'hiver ; Janvier 1896 à Arras a 26 jours complètements couverts, et le soleil n'éclaire en tout que pendant 16 heures ; Novembre 1892 a 22 jours entièrement gris, Décembre 1889 et 1895, 19 jours [1]. « Un pâle soleil amical sourit doucement, se cache, et tout caché qu'il est, attiédit l'air », note Taine en parcourant la Flandre [2]. Souvent le brouillard se met de la partie ; matin et soir il se lève des terres basses ; dans les mois d'automne et d'hiver il couvre tout le pays. Ostende en a, en moyenne, 78 jours par an ; Iseghem 70, Maldegem 67. Même par les temps clairs, il est rare qu'on voie quelque chose au loin, en Flandre. Les objets s'estompent d'une brume bleue, qui n'est pas sans charme. L'horizon est vaste, mais presque toujours indistinct. Enfin l'humidité règne d'un bout à l'autre de l'année : c'est la note dominante du climat flamand. Elle se révèle par la vigueur de la végétation, les prairies à l'herbe drue, les moissons fortes en paille, les arbres florissants. Ouvriers infatigables, tous ces végétaux travaillent à assainir l'air et la terre, à absorber l'humidité [3] ; et pourtant ils n'y suffisent pas ; elle reste assez abondante pour être désagréable ; une humidité tiède, mère des moisissures et des végétations cryptogamiques. Elle poursuit l'homme jusque chez lui, s'attaque à ses vêtements, à ses meubles. L'homme se défend, frotte, nettoie, arrose. L'humidité a fait la propreté flamande, célèbre dans la France entière. On lave à grande eau, on inonde la maison chaque semaine. C'est pour le dimanche que la maison doit être propre ; on y travaille donc le samedi, et on finit par s'y mettre le

---

[1] Il est rare que la nébulosité mensuelle descende au-dessous de 4. A Arras, les minima furent atteints (pour la période 1884-1902) en avril 1893, où la nébulosité fut de 1,57 seulement, 20 jours ayant été complètement découverts ; le vent resta 19 jours au S.-E. ; le nombre d'heures de soleil s'éleva à 275, au lieu de 155 (chiffre moyen). Juillet 1900 compte 308 heures de soleil ; la nébulosité était de 3,16 ; le vent variable (13 jours au N.-W.).

[2] Taine, Notes de voyage en Belgique et en Hollande. (Revue de Paris, 1895, t. III, p. 687).

[3] « Ce qu'on doit compter pour beaucoup dans ce pays ce sont les vapeurs humides ou brouillards qui se répandent presque continuellement des marais ou bas-fonds. Cette humidité serait peut-être très pernicieuse aux habitants, si elle n'était absorbée continuellement par les plantes et les bleds qui y croissent abondamment. C'est peut-être cette humidité qui fait que ces pays paraissent plus tempérés qu'ils ne devraient être, selon leur position ». Guettard et Monnet, Atlas et description minéralogique de la France. 1re partie (Paris, Didot, 1780), p. 48.

jour précédent ; dès le vendredi, la ménagère flamande commence son grand nettoyage. Boucher de Perthes, visitant Lille en 1856, trouvait que la ville sentait le savon noir. Le résultat paraît mince dans les grandes villes industrielles, emplies de fumée, de poussière et de boue ; mais les villes un peu assoupies, Ypres, St-Omer, Furnes, Bailleul et même Courtrai, Bruges, une partie de Gand sont réellement propres, nettes ; elles ont même l'air un peu froid, trop bien tenu. De même les campagnes flamandes sont généralement irréprochables ; meubles frottés, dallage brillant, tout bien en ordre. Souvent la maison ne paye pas de mine, c'est une vieille ferme en torchis, murs déjetés, toit de chaume, et l'intérieur est attrayant, avec ses ustensiles reluisants, son grand poële astiqué, ses meubles cirés, et la petite collection d'objets de piété aux couleurs claires. C'est que le climat désagréable force le Flamand à vivre beaucoup chez lui. Aussi cherche-t-il à se créer un intérieur qui soit gai, clair, et lui tienne lieu du monde extérieur que la pluie, le brouillard et la boue, rendent déplaisant. De là les nombreuses et hautes fenêtres dont s'ornent les vieux manoirs ruraux, et toutes les maisons des villes ; elles tiennent toute la rangée de la façade, et n'ont pas de contrevents, comme si on craignait d'empêcher un peu de jour d'entrer ; de là aussi les larges baies qui remplacent les fenêtres dans les demeures modernes, et laissent pénétrer à flots une douce lumière tamisée dans la dentelle des rideaux. Mais si l'on désire que la lumière pénètre le plus largement possible, l'entrée de l'air brumeux, humide, souvent agité par les vents d'Ouest, est chichement mesurée ; toutes ces fenêtres sont divisées en deux parties, dont la seconde seulement peut s'ouvrir : et c'est souvent la plus petite. C'est encore à la lutte contre un climat brumeux qu'est due la véranda, cette pièce vitrée si caractéristique de la maison lilloise, où l'on a résolu le problème de voir clair, de vivre hors de la maison un peu sombre, d'être à l'extérieur tout en restant confortablement enfermé. Pour assurer à la pluie fréquente un écoulement rapide les grands toits s'allongent, interminables, faits de petites tuiles rouges, qui donnent un aspect de gaieté si inattendu aux vieilles villes flamandes vues de leur beffroi, comme Bruges ou Bergues.

Ce climat déplaisant est-il malsain ? Les étrangers l'affirment, et déclarent qu'ils en ont fait l'épreuve. Cependant la population ne paraît guère s'en apercevoir. Cette humidité si redoutée donne peut-être une proportion de rhumatismes plus considérable qu'ailleurs ; c'est là son principal méfait. Si la mortalité est très considérable en Flandre, cela ne tient guère au climat : c'est que la Flandre est un pays pauvre à natalité trop forte ; c'est que sa population, qui a des habitudes invétérées de propreté, se croit par là dispensée de pratiquer l'hygiène : enfin que les

grandes villes industrielles sont encore mal assainies, malgré de très grands efforts, et assez insalubres. Mais le climat n'y est pour rien ; et c'est dans la plaine maritime, la région la plus humide, et où le climat est le plus désagréable, que l'on se porte peut-être le mieux. C'est qu'elle est plus aisée que le reste de la Flandre, et son exemple montre que le fléau du pays n'est pas son brouillard ou sa pluie, mais la pauvreté et l'ignorance.

D'ailleurs le climat flamand est-il bien différent des climats voisins, hollandais, picard ? La température est à peu près la même, la quantité de pluie sensiblement égale ; les jours pluvieux aussi nombreux [1]. Si la Picardie est moins humide, à cause de son sol perméable, la Hollande l'est encore plus, en raison de sa faible altitude et de l'imperméabilité de ses polders. Cependant le climat hollandais n'éveille que des idées agréables et des souvenirs d'art, évoque l'image des tableaux de Ruysdael et de Potter. Il a manqué au climat flamand d'être réhabilité par un grand peintre ; il reste gris et triste, et n'est agréable que lorsque cela ne l'empêche pas d'être utile.

Prétendus changements du climat.

On prétend qu'il n'en a pas toujours été ainsi. La Flandre aurait connu les ardeurs du soleil, et les sécheresses qui font mûrir la vigne délicate. Il aurait fait jadis plus chaud en Flandre qu'aujourd'hui, puisqu'on a vendangé sur les bords de la Lys et de la Deûle. Il est vrai qu'il y eut jadis dans le pays des vignobles en exploitation, et qu'on buvait du vin de Flandre. Même la vigne ne fut pas introduite artificiellement dans le pays au XIe siècle par le comte Baudouin V, comme le disent les chroniqueurs [2] ; son existence y est signalée bien avant, et au IXe siècle Eginhard parle longuement du vignoble planté sous l'abbaye de St-Pierre [3], à Gand. Près de Lille en 812, les missi de Charlemagne déclarent avoir trouvé dans le fisc d'Annapes et de Gruson une vigne d'un arpent ; en 1235, il est question de la reconstitution d'une vigne à Moncheaux en Pévèle ; en 1265 et 1296, les chartes parlent de vignobles situés à Lille même, derrière

---

[1] Sur le climat de la plaine picarde, voir : Demangeon (A.), La Picardie et les régions voisines (Paris, Colin, 1905, in-8°, 496 p.), pp. 85-110.

[2] M. G. SS. XV, p. 854.

[3] Van Lokeren, Chartes et documents de l'abbaye de St-Pierre au mont Blandin à Gand (Gand, 1871, 2 vol. in-4°), I. p. 17.

l'église St-Maurice ; en 1536, on constate l'existence des plantations de Wattrelos près Roubaix [1] ; des noms de fiefs rappellent le souvenir de vignes à Roubaix, Bondues, Erquinghem, Linselles, Prémesques, Wattrelos, Hem, Tourcoing. En Artois, les vignes du Mont-St-Eloi fournissaient en 1208 assez de vin pour suffire aux deux repas des moines [2]. D'autres clos sont signalés au XIIIe siècle dans la plaine maritime, à Bulscamp et Wulpen [3] ; dans les biens de l'abbaye d'Eename [4] (Fl.-Orientale) ; au XIVe siècle à Bousbecque, sur la pente Sud de la colline du Colbras [5] ; au XVe siècle à Gand, où les plantations d'Eginhard s'étaient développées, et sont indiquées en 1406, 1414, 1452, etc. [6]. Enfin des noms de lieux-dits rappellent la présence de la vigne un peu par toute la Flandre, d'Anvers à la frontière française [7]. Or les vignobles sont disparus aujourd'hui. Déjà au XVIIIe siècle, on n'en trouve guère en Picardie au delà de Montdidier [8] ; au milieu du XIXe siècle, on n'en rencontre plus autour de Laon. On a conclu de cette disparition progressive que le climat avait changé, devenant plus froid ou plus humide, faisant reculer doucement la vigne vers le Sud, vers la Champagne ou les coteaux parisiens.

Cependant les vignobles de Flandre ont pu mourir sous d'autres coups. Ils portaient en eux-mêmes les causes de leur décadence ; l'âpreté de leurs produits suscitait la concurrence étrangère. De bonne heure les vins du Poitou et du Bordelais les chassèrent de la table des honnêtes gens ; les

---

[1] Cf. Leuridan (Th.), Statistique féodale du département du Nord ; la châtellenie de Lille (Bull. Comm. H. N., XXI, pp. 177-178) ; — Hautcœur (E.), Cartulaire de St-Pierre de Lille, I, pp. 227-228 ; Histoire de l'église collégiale et du chapitre de St-Pierre de Lille, I, p. 242 ; — Roisin (Jean), Franchises, lois et coutumes de la ville de Lille (édition Brun-Lavainne, Lille, 1842, in-4°), p. 339.

[2] Recherches sur l'abbaye de Mont-St-Eloi. (Mém. Soc. Ant. Mor., V, p. 216).

[3] Van de Putte et Carton, Chronicon et cartularium abbatiae S. Nicolai Furnensis, 1120-1354 (Bruges, Soc. Em., 1849, in-4°), p. 75.

[4] Piot (Ch.), Cartulaire de l'abbaye d'Eename : 1069-1525. (Bruges, 1881, in-4°), p. 232.

[5] Dalle (J.), Histoire de Bousbecque (Wervicq, 1880), p. 114.

[6] Van der Haeghen (F.), La culture de la vigne à Gand. (Mess. Sc. Hist., t. 54, 1886, pp. 133-137).

[7] A Alost, Basel, Beveren-lès-Roulers, Bruges, Calloo, Cruybeke, Dickelvenne, Haringhe, Hooglede, Langemarck, Lebbeke, Rupelmonde, St-Paul, Sinai, Steenhuyzen, Wachtebeke, Wetteren, Wevelghem, Wondelgem. — Cf. Halkin (J.), Etude historique sur la culture de la vigne en Belgique (Soc. d'art et d'hist. du diocèse de Liège, t. IX, 1895, pp. 1-146), pp. 66-69.

[8] Calonne (A. de), La vie agricole sous l'ancien régime dans le Nord de la France, p. 100.

comptes d'archives sont pleins de cette invasion ; et l'importation des vins fut un des articles les plus considérables du trafic des ports. Plus tard les ducs de Bourgogne favorisèrent les crus de leur pays. La résistance était difficile : en 1590, on remarque que les vignobles rapportaient moitié moins que les terres à blé [1]. Aussi dès cette époque l'issue de la lutte n'était plus douteuse. On a fait l'ingénieuse remarque qu'au moyen-âge les vins, mêlés de miel, de cannelle et de coriandre, pouvaient impunément être rudes, tandis qu'on exigea des vins de bonne qualité lorsque la mode eut délaissé l'hypocras pour le vin pur [2] : dès ce jour, les vins de Flandre étaient condamnés. On peut ajouter que la disparition des vignobles n'a pas été aussi complète qu'on le pense, puisqu'au début du XIXe siècle la côte du Muziekberg, dans les collines de Renaix, fournissait encore, année moyenne, 29 tonneaux de vin [3], et qu'on trouve aujourd'hui, jusque dans la Flandre zélandaise, des treilles sur lesquelles on peut manger du raisin à la fin de septembre.

Ainsi la disparition des clos de la Lys ou de l'Escaut ne prouve pas que le climat flamand soit devenu plus frais depuis dix siècles. Et ce serait d'autant plus surprenant que d'autres auteurs prétendent qu'il est plus chaud ; d'après Schayes, la différence serait de 5 à 6°, et la Flandre de César aurait joui d'une température semblable à celle de la Norvège [4]. La présence d'une immense étendue boisée qui aurait recouvert tout le pays serait la cause de ce climat anormal. Cependant les végétaux trouvés dans la tourbe de la plaine maritime, c'est-à-dire sur le sol que foulèrent les Romains, sont exactement les mêmes que les essences qui croissent aujourd'hui dans la Flandre ; et c'est là une preuve sérieuse que le climat n'a pas changé. On verra d'ailleurs que les forêts n'ont jamais été aussi denses que le prétendent les anciens auteurs ; quant à s'appuyer, pour caractériser le climat flamand, sur les descriptions laissées par les écrivains grecs et romains, Méridionaux habitués au soleil et à la sécheresse, autant vaudrait prendre sur la question l'avis d'un Arabe de Biskra [5]. Mais au

---

[1] Laveleye (de), Essai sur l'Economie rurale de la Belgique (Bruxelles, Lacroix, 1863), p. 276.

[2] Dalle (J.), Hist. de Bousbecque, p. 114.

[3] Delvaux (E.), Notice explicative de la feuille de Flobecq. (Bull. Soc. Anthr. Brux., VIII, 1888-89, p. 34).

[4] Schayes, La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine (t. II, pp. 230-231).

[5] « Chez eux, dit Strabon des Ménapiens et Morins, le ciel est plutôt pluvieux que neigeux ; dans les beaux jours le brouillard tient assez longtemps pour ne laisser voir le soleil que 3 ou 4 heures par jour, aux alentours de midi ». (Strabon, IV, 5, 3).

milieu de ces contradictions, d'autres témoins, des chroniqueurs, nous ont laissé non pas leur impression générale : — hommes du pays, ils ne songeaient pas à en apprécier le climat — ; mais une sorte de bulletin des phénomènes météorologiques qui les ont frappés. Et comme ces exceptions sont à peu près celles que nos savants enregistrent aujourd'hui, on peut en conclure que le climat ordinaire était le même que le nôtre. Il y eut des hivers longs et rigoureux, celui de 1110 où la neige resta interminablement sur le sol [1] ; celui de 1125, qui gela les récoltes [2] ; ceux de 1150 et 1205, où la gelée dura sans interruption de décembre à mars, et de février à avril [3], et qui ressemblent singulièrement à ceux de 1894-95 (où la gelée fut à peu près continuelle du 1er janvier au 15 mars), et de 1890-91 (gelée du 25 novembre au 1er mars). De même en 1464, où la température reste au-dessous de zéro entre le 10 décembre et le 15 février [4]. La liste des dates où l'Escaut est pris devant Anvers, nous montre que le nombre des hivers rigoureux, du XVe siècle à nos jours, est à peu près le même par siècle [5]. En revanche on nous signale des années chaudes et sèches, favorables à la vigne : 1351, qui brûle les moissons [6] ; 1452, où il n'y a que quelques jours de pluie pendant les 3 mois d'été : on y voit la main de Dieu s'appesantissant sur les Gantois [7] ; 1458, où la sécheresse dure d'avril au milieu d'octobre, temps précieux pour la vigne, remarque le chroniqueur [8]. Si l'on s'étonnait de cette chaleur sèche, c'est qu'elle n'était pas plus habituelle qu'aujourd'hui. En revanche, on se plaint sans cesse de la pluie. En 820, les moissons pourrissent sur pied, en 1093, la Flandre est noyée d'octobre à avril [9] ; en 1174, de juillet à décembre [10]. Mêmes calamités en 1275, 1315 ; en 1407 Bruges est inondée par des pluies formidables de décembre [11] ; l'hiver de 1467, l'eau tombe 7 semaines de suite [12].

---

1 Annales Formoselenses, (M. G. SS. V, p. 36).

2 Meyer, Annales, ad annum.

3 Annales S. Petri Blandinienses (éd. Van de Putte), pp. 15 et 17.

4 Meyer, Annales, ad annum.

5 On trouvera cette liste dans Van den Bogaerde (A.), Het distrikt van Sint-Nikolaas, voorheen land van Waes (S. Nik., Dorey, 1825, 3 d. in-8°), I, pp. 58-60 ; et dans Torfs (L.), Fastes des calamités publiques (Tournai, Casterman, 1859-1862), II, pp. 3-111.

6 Meyer, ad ann.

7 Ibid.

8 Ibid.

9 Ibid.

10 Annales S. Petri Blandinienses (éd. Van de Putte), p. 16.

11 Meyer, ibid.

12 Chronicon monasterii Evershamensis, p. 25.

Plus près de nous, dans la 2e moitié du XVIIIe siècle, il ne se passe guère 3 ans de suite sans que le clergé de Bergues n'adresse des prières pour la cessation de la pluie ; en 1767, pendant tout l'été il n'y eut pas plus de 3 jours d'accalmie de suite ; en 1768 la pluie est continuelle du milieu d'août à la fin de décembre ; en 1770 le temps a été si affreux qu'on n'a pas pu cultiver les champs au printemps [1].

De cette liste monotone d'intempéries qui ont gelé, desséché, noyé le sol de la Flandre, se dégage l'impression que rien n'a changé sous le pâle soleil de ce pays. Les mêmes vapeurs humides et puantes que décrit tristement le confident de Philippe-Auguste s'élèvent encore des marais de la Deûle [2]. Les petites pluies, « incessantes en ce Nord, où sans trêve les nuages s'effilochent en bruines », sont tombées sur la vigne d'Eginhard à Gand comme elles tombent aujourd'hui sur les seigles de la Flandre orientale. Philippe-Auguste enlisé avec son armée dans la boue argileuse de Steenvoorde, Harold, futur roi saxon, chassant les oiseaux de marais dans les moeres de la plaine maritime, ont connu le même ciel gris, les mêmes pluies longues et lentes qui étonnaient les anciens, et rendent encore le climat flamand si mélancolique pour l'étranger. Il n'a pas changé depuis le début de la période historique ; c'est toujours le même climat moyen, où se neutralisent les influences maritimes et continentales. Largement ouverte aux souffles de la mer, bordée d'une longue étendue de côtes, la Flandre n'en tient pas moins fortement au continent ; en elle se fondent les caractères climatiques de la France du Nord, de l'Angleterre, et de l'Allemagne rhénane ; pour le climat comme pour la civilisation, elle est un carrefour de l'Europe occidentale.

---

[1] Pruvost (A.), Chronique et Cartulaire de l'abbaye de Bergues St-Winoc (Bruges, Soc. d'Em., 1875-78, 2 vol. in-8°), II, pp. 766-771. — Il ne semble pas que depuis une cinquantaine d'années la pluie ait diminué en Flandre, car on ne s'y plaint pas de diminutions sensibles dans le débit des nappes aquifères, comme dans certaines régions crayeuses, et on ne signale nulle part que des sources aient disparu.

[2] Philippide de Guillaume le Breton, M. G. SS. XXVI, p. 352, v. 672-679.

CHAPITRE III

LE SOL[1]

I. *Histoire géologique.* La dépression flamande. Primaire et Crétacé. Landénien. Yprésien-Paniselien et Parisien. Oligocène, Miocène, Pliocène. Erosion quaternaire. — II. *Le sol actuel.* Imperméabilité : les nappes aquifères. Le sol quaternaire.

Le climat de la Flandre, par son uniformité, sa ressemblance avec celui des régions voisines, n'est pas un de ces traits essentiels qui permettent de caractériser une région. Même certains de ses détails les plus particuliers sont dus à des différences dans la nature du sol. C'est donc à celui-ci qu'il faut en venir pour bien comprendre la Flandre et y distinguer une certaine variété de caractères.

I.

HISTOIRE GÉOLOGIQUE

La Dépression flamande

La Flandre fait partie d'un bassin, symétrique de la région parisienne, et qui s'étend de l'Ardenne au Sud-Ouest de l'Angleterre, d'où les noms de bassin de Bruxelles ou bassin anglo-flamand. Entre les deux dépressions s'allonge un bombement crayeux, profondément entamé par l'érosion dans le Weald et le Boulonnais, moins endommagé à mesure qu'on descend vers le Sud ; c'est l'axe de l'Artois. Il ne s'agit pas là d'un grand anticlinal très simple reliant le Boulonnais à l'Ardenne, car on a pu y observer plusieurs plis, en particulier un synclinal Est-Ouest qui sépare le Boulonnais du

[1] Consulter : Gosselet (J.), Esquisse géologique du Nord de la France et des Contrées voisines. Lille, aux archives de la Soc. Géol. du Nord. Terrains primaires, secondaires et tertiaires (1880-83), 3 fasc. in-8° texte, 342 p. ; 3 fasc. in-8° planches ; Terrain quaternaire : Ann. Soc. géol. N. XXX, (1901), pp. 257-335, 4 pl. ; — De Lapparent (A.), Traité de Géologie, 4e édition (1900, fascicule III), pp. 1405-1642 ; — Mourlon (M.), Géologie de la Belgique. Paris, Savy (1880-81), 2 vol. in-8°, 317 + 392 pp. ; — Légende de la Carte géologique de Belgique au 1 : 40.000, dressée par ordre du Gouvernement ; édition de 1900. Bull. Soc. belge Géol., XIV, (1900), Traductions et reproductions, pp. 21-42.

véritable anticlinal de l'Artois [1] ; mais peu importe puisque l'ensemble forme une ligne de faîte très appréciable entre les dépressions flamande et parisienne. Les différences sont notables entre les deux bassins. Tandis qu'au Sud la pente des couches est douce, et que la craie affleure presque jusqu'au centre du bassin de Paris, la plongée est brusque vers le Nord, accentuée par une faille, et la craie disparaît aussitôt sous une formidable épaisseur de terrains tertiaires [2]. Grâce à cette circonstance, le bassin anglo-flamand possède, bien plus que le bassin parisien, le caractère d'une profonde dépression.

Cette dépression s'est produite à une date relativement récente. Pendant toute la période jurassique, les rôles étaient intervertis, la Flandre émergée, l'Artois affaissé sous la mer ; la limite du continent ardennais-flamand passe à l'Ouest de Calais et de St-Omer. Pas d'affaissement non plus à l'époque crétacée, où Flandre et Artois sont également recouverts ; de même pendant le landénien-thanétien, où la mer du bassin de Paris rejoint celle du bassin de Bruxelles. Cependant le plissement artésien se formait lentement. Divers mouvements datent de l'époque crétacée, et se sont continués insensiblement pendant l'éocène inférieur, jusqu'au laekénien (division du Lutétien). C'est alors que se produit la phase principale du relèvement, dont l'amplitude a été de 100 mètres au moins par rapport à Bruxelles ; relèvement qui atteint son maximum à la fin de l'époque éocène [3].

Primaire et Crétacé

Depuis lors, la Flandre constitue donc un vaste creux, enfoncé entre les bombements de l'Artois et du Brabant, un trou profond comblé par les couches crétacées et tertiaires. Au fond du trou, les terrains primaires,

---

[1] Cf : Parent (H.), Etude sur la craie à Micraster du Boulonnais et sur les plissements de la craie dans cette région. (Ann. Soc. géol. N., XX, 1892, pp. 304-332, carte, pl. V) ; — Gosselet (J.), Les collines de l'Artois. (XIIIe Congrès national de Géographie, Lille, 1892, 7 p.).

[2] Sur cette allure du crétacé et du primaire, voir Parent (Op. cit.).

[3] Cf : Ch. Barrois, Recherches sur le terrain crétacé supérieur de l'Angleterre et de l'Irlande (Mémoires Soc. géol. N., t. I), p. 179 ; — Ch. Barrois, L'Eocène supérieur des Flandres. (Ann. Soc. géol. N., III, 1875-76, pp. 84-87) ; — Parent (H.), Notes supplémentaires sur les plis du Nord de l'Artois. (Ann. Soc. géol. N., XXI, 1893, pp. 93-106).

atteints par d'assez nombreux sondages jusqu'au Nord de la Flandre [1]. Leur allure en profondeur est à peu près régulière ; les courbes d'altitude se succèdent, dans l'ensemble, à des distances à peu près équivalentes,

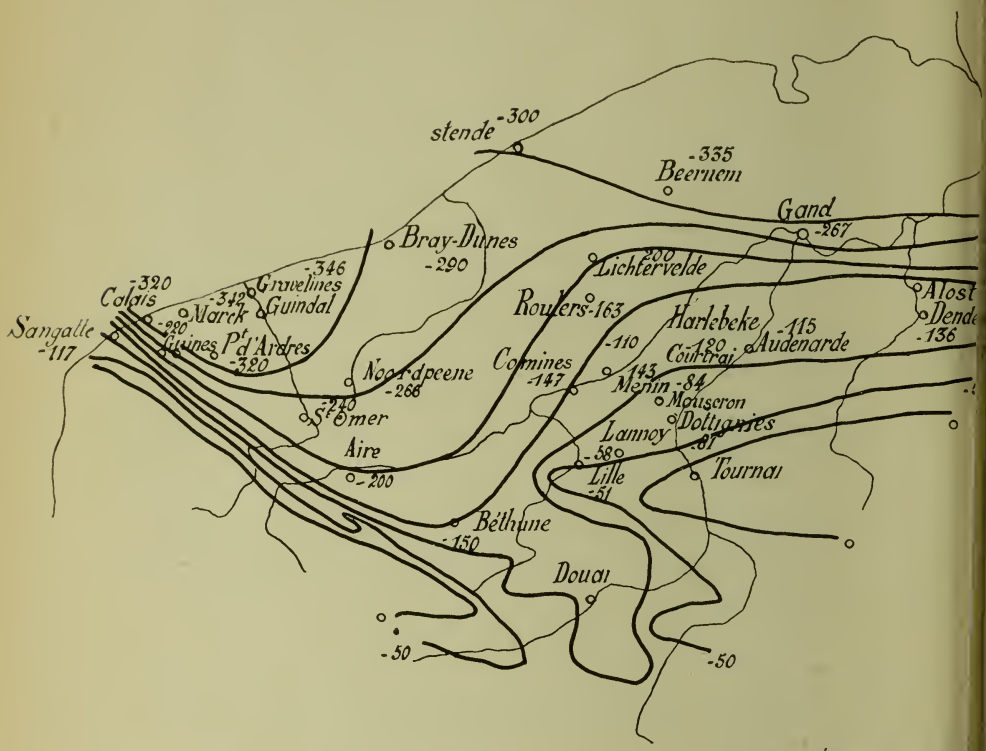

Échelle de 1 : 1.500

Fig. 5. — Altitude de la surface du Primaire sous la Flandre, d'après M. Gosselet, (Terrains Secondaires, pl. XII B.), et quelques sondages récents.

plongeant dans la direction du Nord en s'éloignant des bombements de l'Artois et de Tournai. La seule particularité, avec la dépression de Douai qui n'intéresse qu'à demi la Flandre, c'est la brusque déclivité qui se produit du Boulonnais au Calaisis, faisant tomber l'altitude du primaire de + 80 mètres vers Marquise à — 320 mètres à Calais, et — 346 mètres

[1] Sur l'allure des terrains primaires en Flandre, cf. Forir (H.), Le relief des formations primaires dans la basse et la moyenne Belgique et dans le Nord de la France, et les conséquences que l'on peut en déduire. (Ann. Soc. géol. Belg., XXVI 1898-99, Mém., pp. 130-155 ; 1 carte à 1 : 500.000).

à Gravelines. C'est sur ce flanc Nord du pli primaire du Boulonnais que l'affaissement a été le plus considérable de toute la Flandre [1].

Au-dessus du primaire, le crétacé, sauf dans le Sud du pays d'Alost, où les couches tertiaires reposent immédiatement sur le Silurien [2]. Partout

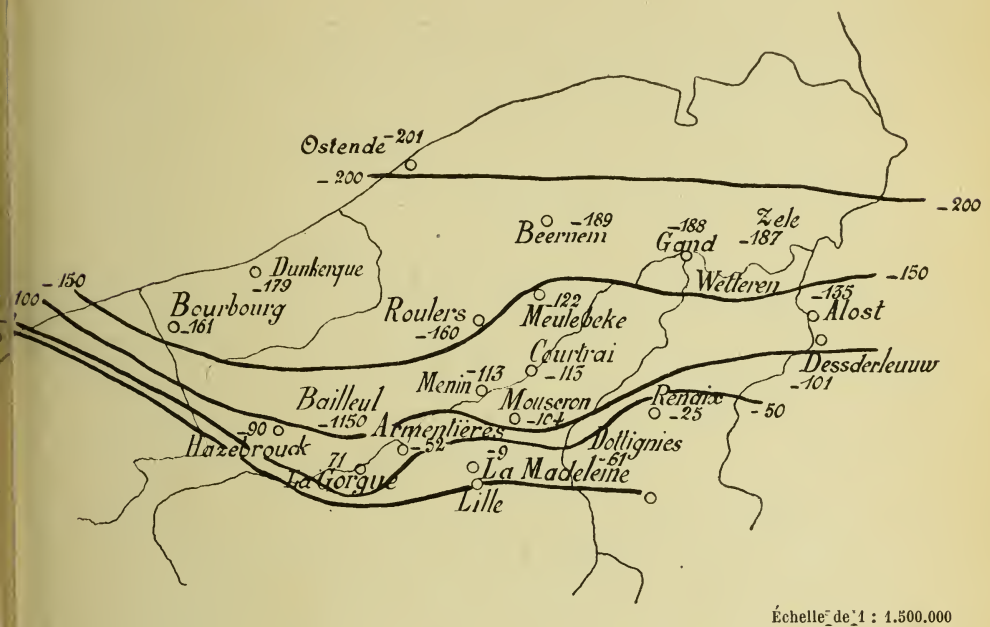

Fig. 6. — Altitude de la surface du Crétacé sous la Flandre, d'après quelques sondages.

ailleurs, le crétacé, sous forme de craie blanche sénonienne et de marnes grises turoniennes, se présente sous des épaisseurs variables : 80 mètres à

---

[1] On a pu espérer un moment, lors des premiers sondages heureux en Campine pour la recherche de la houille, que les couches houillères se prolongeaient sous la ville d'Anvers et dans la Flandre orientale. Cette attente semble déçue depuis que les sondages opérés à Kessel et à Santhoven, jusqu'à 12 kilomètres à l'Est d'Anvers, ont montré que l'épaisseur des morts terrains augmentait de ce côté, et que le houiller se dirigerait plutôt vers le Nord-Ouest. Quant à l'altitude du primaire, on peut croire qu'elle continue à s'abaisser régulièrement vers le Nord de la Flandre, si l'on s'en rapporte à l'allure qu'il affecte dans la province d'Anvers. — Cf : Kersten (J.), Le Bassin houiller de la Campine [Bull. Soc. belge Géol., XVII (1903), Mémoires, pp. 35-45, 2 cartes (pl. I et II) à 1 : 320.000] ; — Harzé (E.), Considérations géométriques sur le Houiller du Nord de la Belgique (Bull. Soc. belge Géol., XVII, 1903, Pr.-Verbaux, pp. 568-576).

[2] Cf. Rutot (A.), Note sur le sous-sol des villes de Grammont et de Ninove. (Ann. Soc. géol. Belg., XIII, 1886, Bull., pp. CII-CIII).

Ostende, 13^{m},70 à Roulers, 22^{m},50 à Menin, 10 mètres à Courtrai, 15 mètres à Gand, 6 mètres à Alost, 7 mètres à Renaix [1], 19 mètres à Mouscron [2], avec forte augmentation vers l'Ouest : plus de 120 mètres à Hazebrouck [3]. Quant à l'allure de la surface des couches crétacées, elle est plus régulière encore que celle du primaire : la descente s'opère posément vers le Nord, de Lille vers Ostende, et l'on peut remarquer que le bassin crétacé correspond exactement à la région flamande délimitée précédemment.

C'est dans ce bassin que sont venus s'accumuler les dépôts tertiaires, qui forment le vrai sol de la Flandre et lui donnent son originalité. Craie et Flandre sont deux termes contradictoires : où paraît la craie, la Flandre s'arrête. Elle ignore les lointaines couches enterrées sous 100 ou 200 mètres de sables et d'argiles, et qui ne peuvent même pas lui fournir les eaux pures qu'elle est allée parfois y chercher. Au contraire les sédiments tertiaires de tout âge, du paléocène au pliocène, réussissent à apparaître à la surface du sol, avant de plonger à leur tour dans les grandes profondeurs du Nord, où disparaît leur trace.

Le Landénien

Cependant le bassin n'était pas encore formé au moment où les premières mers tertiaires apparurent sur le continent crétacé, et les limites de leur extension dépassèrent largement celles de la région anglo-flamande. La mer landénienne étale jusqu'en Normandie ses sables argileux, qui passent parfois au tuffeau ou au grès ; en Flandre et aux alentours la formation recouvre encore 15 à 20 mètres d'argile plastique (argile de Louvil), déposée dans les bas-fonds de la craie. Au-dessus des sables à tuffeau, et s'en distinguant si peu qu'il est difficile de trouver la limite, se sont déposés les sables verts dits d'Ostricourt, épais de 10 à 25 mètres, qu'on retrouve sous forme de sables et de grès jusqu'au Sud de la Picardie. Toutes ces couches à leur tour sont à peu près disparues de la surface.

A mesure que le bassin anglo-flamand s'enfonçait, de nouvelles formations venaient recouvrir d'un épais manteau les dépôts landéniens, de sorte que ceux-ci n'apparaissent plus qu'en débris sur les pentes de l'Artois,

---

[1] Pour ces épaisseurs, cf : Van Ertborn (O.), Le projet Lambert pour l'alimentation en eau de la ville d'Anvers. (Ann. Soc. géol. Belg., XXVI, 1899, Mém., pp. 47-58).

[2] Rutot (A.), Le puits artésien de la gare de Mouscron. (Bull. Soc. belge Géol. XVIII, 1904, Pr.-Verb., pp. 10-12).

Cayeux (A.), Le forage de la ville d'Hazebrouck. (Ann. Soc. géol. N., XVII, 1890, pp. 272-283).

et le long de la lisière méridionale de la dépression, où l'érosion les a débarrassés de leur revêtement d'argile yprésienne. Mais on les retrouve partout sous la Flandre, plongeant vers le Nord avec la même allure que les courbes de la surface crétacée. L'épaisseur de ces couches souterraines est remarquablement égale : un peu plus forte vers le S. et l'W. (42 mètres à La Gorgue et Armentières, 44 mètres à Hazebrouck, 55 mètres à Bourbourg et Dunkerque, 57 mètres à Bailleul), elle atteint encore 30 mètres à Alost, 33 mètres à Gand, 37 mètres à Wetteren et Zele,

Échelle de 1 : 1.500.000

Fig. 7. — Altitude de la surface du Landénien sous la Flandre, d'après M. Gosselet (Esquisse, Terrains Tertiaires, pl. XI A.) et quelques sondages récents.

38 mètres à Lichtervelde et à Ostende [1]. Jusque dans ces forages du Nord, le landénien supérieur est représenté par ces fins sables verts d'Ostricourt, dont l'argile de Louvil sous-jacente fait un des niveaux aquifères les plus

[1] Voir pour les forages de : La Gorgue : Ann. Soc. géol. N., I (1870-74), p. 33 ; — Armentières : Ibid. XIV, (1887), p. 181 ;— Hazebrouck: Ibid. XVII, (1890), pp. 272-283 ;— Bourbourg, Dunkerque, Bailleul : Ibid. IX, (1882), pp. 71-76 ; — Alost : Ibid. X, (1883), p. 188 ; — Gand, Wetteren, Zele : feuilles Gand-Melle et Wetteren-Zele de la Carte géologique de Belgique à 1 : 40.000 ; — Lichtervelde et Ostende : Rutot (A.), Note sur quelques points nouveaux de la géologie des Flandres (Bull. Soc. belge Géol., IX, 1895, Mém., pp. 289-319) ; — Dottignies : Rutot (A.), Le puits artésien de Dottignies (Bull. Soc. belge Géol., III, 1889, Pr.-V., pp. 18-19).

abondants de la Flandre. Même au delà d'Ostende l'eau landénienne, infiltrée aux lointains affleurements de Tournai ou de St-Omer, jaillit encore au-dessus du sol de la plaine maritime, lorsqu'on perce la tenace argile bleuâtre qui emprisonne sous son énorme masse la nappe des sables verts.

Yprésien-Paniselien et Parisien.

A la mer landénienne succède dans le bassin de Paris un régime de lagunes (Sparnacien), dont la présence est douteuse en Flandre [1]. En tous cas, à l'époque yprésienne, la mer s'établit pour longtemps dans le bassin anglo-flamand et y dépose lentement d'épaisses couches de sables et d'argiles. Rien de plus uniforme, au centre de la Flandre, que cette centaine de mètres d'argile plastique bleuâtre, à peu près dépourvue de fossiles, et à peine entrecoupée de petites lentilles sableuses. C'est un bloc indivisible où le géologue peine à distinguer plusieurs niveaux. Les différences n'apparaissent guère qu'aux bords du bassin. L'Yprésien devient plus sableux au Sud-Est ; la zone moyenne y est formée des sables verdâtres de Mons-en-Pévèle, que l'on retrouve, déjà plus argileux, au mont de la Trinité ; l'assise supérieure présente même, dans les monts de Renaix, des psammites grisâtres et jusqu'à un véritable calcaire nummulitique [2]. Mais sitôt que des collines on se dirige vers le Nord-Ouest, on voit le facies sableux disparaître, et toute la masse redevenir argileuse.

Dans la partie orientale, au-dessus de l'Yprésien typique s'étendent des couches un peu différentes, argiles sableuses et sables, dont on a fait en Belgique un étage distinct, le Paniselien. Peu importe d'ailleurs, car l'Yprésien passe au Paniselien par des transitions assez insensibles pour qu'on puisse considérer en bloc les deux étages. En effet les sables fins, assez argileux, qui forment dans l'Est de la Flandre le terme supérieur de l'Yprésien, n'offrent guère de différence avec les alternances de sable et d'argile paniseliens qui les surmontent. Le passage se fait ainsi peu à peu des profondeurs de l'argile plastique à la couche arénacée, parfois agglo-

---

[1] Cf : Van Ertborn (O.), Rectifications stratigraphiques dans l'Eocène belge. (Bull. Soc. belge Géol., XVII, 1903, Mém., pp. 103-118) ; — Rutot (A.), Compte rendu des excursions de la session extraordinaire de la Soc. belge de Géologie dans le Hainaut et aux environs de Bruxelles (Bull. Soc. belge Géol., XVII, 1903, Mém., pp. 383-499).

[2] Cf. Delvaux (E.), Notice explicative du levé géologique de la planchette de Renaix, pp. 4-9.

mérée en grès (sables d'Aeltre), que des fossiles caractéristiques indiquent clairement comme la partie supérieure de la série tout entière [1].

L'épaisseur de l'Yprésien-Paniselien est considérable. Ce sont ces sédiments et surtout l'argile plastique, qui remplissent jusqu'aux bords la profonde cavité dont les couches crétacées et landéniennes garnissent seulement le fond. D'abord mince sur la tranche Ouest, où le dépôt a été moins abondant et où l'érosion en a fortement réduit l'épaisseur, la couche d'argile augmente rapidement vers le Nord-Est. De quelques mètres à Arques, où on l'aperçoit surmontant les sables d'Ostricourt, de 5 mètres à La Madeleine-lès-Lille et de 9 mètres à Marquette, elle atteint déjà 39 mètres à La Gorgue, 55 mètres à Hazebrouck, 98 mètres à Bailleul, une centaine de mètres sous Bourbourg et Dunkerque. Du Sud au Nord, l'épaisseur augmente régulièrement; le profond bassin en est presque comblé : 50 mètres à Mouscron, 80 mètres à Zulte, 109 mètres à Roulers, 131 à Lichtervelde, 136 à Ostende, 177 à Blankenberghe [2]. Et il ne s'agit là que de l'argile plastique, proprement yprésienne [3]. L'épaisseur est telle que malgré la pente régulière du bassin vers le Nord, la puissante assise se maintient à la surface du sol jusqu'à la hauteur de Dixmude, Roulers, Audenarde, où elle commence seulement à disparaître sous les sables. Mais toute cachée qu'elle est, elle ne cesse pas de faire sentir son influence ; elle arrête de sa masse bleuâtre la descente des eaux dans le sol, maintient l'humidité à la surface, en même temps qu'elle comprime les eaux landéniennes dans leur élan pour remonter au jour. Enorme et compacte, elle est le trait caractéristique du sol flamand.

---

[1] Dans la partie belge, le Paniselien comprend en général un lit d'argile grise schistoïde, et des sables glauconifères plus ou moins argileux, avec ou sans grès. A Cassel, il forme une couche de sables gris glauconifères, surmontée d'une marne sableuse à Turritelles qui correspond aux sables d'Aeltre.

[2] Pour ces chiffres, voir les références indiquées page 47, note 1, et en plus : pour Arques : Ann. Soc. géol. N., XX (1892), p. 335 ; — La Madeleine : ibid., III, (1875-76), p. 152 ; — Marquette : ibid., XVII, (1890) p. 150 ; — Mouscron : Bull. Soc. belge Géol., XVIII (1904), Pr.-V., p. 12 ; —Zulte : ibid., V, (1891), Pr.-V., p. 12 ; —Roulers : ibid., IX (1895), Mém., pp. 289-319 ; — Blankenberghe : ibid., II (1888), Mém., pp. 260-270, et IX, (1895), Mém., pp. 296-297.

[3] L'épaisseur du Paniselien proprement dit varie en général de 20 à 30 mètres : 18 mètres à Bruges, 20^{m},9 et 23^{m},5 à Mariakerke-lès-Gand, 21^{m},5 et 24 mètres à Gand, 27^{m},8 à Zele, 33 mètres au Bisschopveld, près Beernem. (Carte géologique au 1 : 40.000, feuilles Bruges-Moerkerke, Gand-Melle, Wetteren-Zele, Lophem-Oedelem). — M. Rutot lui attribue seulement 13 mètres au Mont de l'Hotond (Sur un sondage effectué par M. Moulan au Mont de l'Hotond: Bull. Soc. belge Géol., III, 1889, Pr.-V., pp. 16-18).

La mer recommence après le Paniselien son mouvement de va et vient sur ce sol qu'elle ne peut se décider à abandonner ou à garder pour elle. Cependant il y a quelque chose de changé. La mer yprésienne communiquait encore avec le bassin de Paris [1] ; cette issue vers le Sud va se fermer pendant l'époque parisienne (lutétienne). La mer bruxellienne parvient encore à pousser ses sables jusqu'au delà de St-Quentin, et à travers toute la Belgique. Après elle, le soulèvement de l'axe de l'Artois barre définitivement le passage vers le Sud, et la mer se trouve enfermée dans le bassin de Flandre. Elle y dépose la mince couche des sables laekeniens (1 mètre à Cassel, 5 mètres à Bruxelles), puis les sables et grès de Lede et de Wemmel, à peine plus épais (4 mètres à Gand), enfin l'argile glauconifère asschienne, parfois assez sableuse (quelques mètres à Gand). C'est par ces faibles dépôts plus sableux qu'argileux que se termine l'Eocène flamand ; sur les puissantes assises yprésiennes à peine immergées erre une mer sans profondeur, prête à abandonner le territoire, et qui disparaît peut-être en effet pendant la fin de l'époque éocène [2].

Oligocène, Miocène, Pliocène.

A l'époque oligocène, les invasions marines se font dans une direction nouvelle. La mer, qui venait auparavant du Nord, envahit la Belgique par le Nord-Est, parallèlement à l'axe de l'Artois. Il en résulte que la pente des couches oligocènes, miocènes et pliocènes est dirigée désormais dans ce sens, tandis que les sédiments éocènes plongeaient vers le Nord. C'est comme un bassin secondaire qui se creuse dans la grande dépression anglo-flamande, avec son centre vers Anvers et la Hollande. Ainsi

---

[1] Cf. Leriche (M.), Sur les relations des mers des bassins parisien et belge à l'époque yprésienne (Ann. Soc. géol. N., XXXII, 1903, pp. 120-124).

Les sédiments éocènes du Nord de la Flandre, disparus sous les accumulations de dépôts pliocènes et quaternaires, se retrouvent à des profondeurs qui augmentent rapidement vers le Nord. A Eecloo, l'Asschien, épais de $7^{m},45$ est à la cote — 14, le Wemmelien, à la cote — 21, le Ledien à la cote — 25 (Rutot, Note sur quelques points nouveaux, p. 319). A Watervliet, l'Asschien se trouve à la cote — 26 ; au Hoogkasteel, près Watervliet, environ à la cote — 36 ; l'épaisseur en est déjà de 32 mètres (Feuille Watervliet de la carte géologique). A Terneuzen on trouve l'Asschien à la cote — 86 environ, avec la forte épaisseur de $42^{m},30$; le Laekenien à la cote — 128 (De Brouwer, Le puits artésien des aciéries de Terneuzen. Bull. Soc. belge Géol., XVII, 1903, C.-Rendus, pp. 37-44). Au delà vers le Nord, on n'a plus rencontré, jusqu'à plus de 200 mètres, que les dépôts oligocènes (Lorié, Sondages en Zélande et en Brabant. Bull. Soc. belge Géol., XVII, 1903, Mém., pp. 203-259).

s'orientent les sables et argile sableuse du Tongrien inférieur, apportés par une mer qui s'avançait vers Bruges, Gand et Alost. Une nouvelle transgression marine, celle du Rupélien, ne dépasse pas Termonde ; mais cette fois elle dépose une épaisseur de sédiments qui rappelle celle des couches yprésiennes : c'est une argile plastique qui porte le nom d'argile de Boom, et repose sur quelques mètres de sable gris ; l'ensemble atteint 60 mètres sur les bords du Rupel [1].

De nouveau la région flamande est asséchée. La mer semble renoncer à l'occuper ; ses transgressions se font de plus en plus restreintes. A la fin du Miocène, la mer boldérienne tente un retour offensif qui ne dépasse pas le pays de Waes, et y dépose une faible couche de sables glauconifères verdâtres, dont l'épaisseur atteint rarement un mètre. Et c'est juste à ce moment, où la Flandre peut paraître définitivement émergée, que se produit la grande invasion pliocène. La mer diestienne (Plaisancien) s'avance vers le Sud-Ouest, ravinant profondément les dépôts miocènes, oligocènes et éocènes, comblant les vallées creusées pendant les émersions, et accumulant sur toute la surface recouverte son conglomérat de cailloux de silex, ses sables vert noirâtre, glauconifères, devenus rougeâtres par la transformation de la glauconie en limonite, et qui ont formé çà et là des bancs irréguliers de grès ferrugineux.

Ces sédiments caractéristiques ne se rencontrent plus aujourd'hui dans le Sud de la Flandre qu'à l'état de témoins très endommagés, aux Noires Mottes près de Calais, au mont de Watten, sur les collines des environs de Cassel, dans les monts de Renaix ; on en signale des restes à Hem, au mont d'Halluin, au mont de la Trinité, et jusqu'à Mons-en-Pévèle [2]. Il semble permis de prolonger encore les limites de leur extension. Comme on l'a fait remarquer récemment [3], c'est seulement sur la craie et l'argile à silex, c'est-à-dire sur l'axe de l'Artois, que la mer diestienne a pu aller chercher les galets de son conglomérat de base. Puis le relèvement considérable présenté dans l'Ouest de la Flandre par le Diestien, qui

---

[1] A Goes, le Rupelien s'étendrait de la cote — 93 mètres à la cote — 220 mètres (sous l'Amsterdamsch-Peil, niveau moyen de la mer à Amsterdam), d'après J. Lorié (Sondages en Zélande et en Brabant, pp. 206-210), soit une épaisseur de 127 mètres.

[2] Gosselet (J.), Esquisse, p. 340. — Cf. sur la limite de la mer diestienne : Van den Broeck (E.), Note sur un nouveau gisement de la *Terebratula grandis* avec une carte de l'extension primitive des dépôts pliocènes marins en Belgique (Bull. Soc. belge Géol., I, 1887, Mém., pp. 49-59).

[3] Cornet (J.), Etudes sur l'évolution des rivières belges (Ann. Soc. géol. Belg., t. XXXI, 1904, Mém. ; — Cf. pp. 403-410).

passe de la cote 0 à Anvers à l'altitude de 160 mètres à Cassel, a dû se continuer au delà des collines actuelles, et l'ancien rivage se trouve ainsi amené jusqu'à la crête de l'Artois, d'ailleurs beaucoup moins abaissée à cette époque qu'aujourd'hui. Il est donc infiniment vraisemblable que la mer du pliocène diestien s'est étendue vers l'Ouest jusqu'à l'Artois, qui la séparait du bassin parisien, et que la Flandre entière a été recouverte de ses sédiments.

Tandis que les sables diestiens se trouvent à Cassel à partir de la cote 143 mètres, au mont de la Trinité à 145 mètres, la base de l'étage, à Gand, n'est déjà plus qu'à 30 mètres ; à Anvers, les sables se trouvent à peu près au niveau de la mer ; à Goes (Zuid-Beveland), la base est déjà à — 93 mètres ; à Gorkum, un sondage de 178 mètres sous le niveau de la mer n'a même pas atteint le sommet de l'étage, pourtant épais de 40 mètres environ à Goes ; à Utrecht, la sonde n'a pénétré qu'à — 268 mètres dans les sables de Diest, et n'en était pas encore sortie à 365 mètres, profondeur à laquelle on a arrêté le forage ; aussi à Amsterdam, par 335 mètres au-dessous du niveau de la mer, n'avait-on même pas atteint les couches supérieures au Diestien [1]. Un formidable mouvement de bascule s'est donc produit depuis l'époque pliocène, qui a élevé la Flandre et abaissé la Hollande, la région d'Anvers formant l'axe. Ce mouvement ne s'est pas produit tout d'une pièce, mais par oscillations nombreuses. Après la régression marine qui suit le dépôt des sables de Diest, la mer reparaît timidement dans la Campine et sur le sol de la Flandre, pour déposer une couche de sables jaunâtres dont la situation a fait donner à l'étage le nom de Scaldisien ; et l'on a encore distingué à la partie supérieure du Scaldisien un étage Poederlien, caractérisé par la présence d'un fossile spécial (*Corbula striata*). Tous deux d'ailleurs beaucoup moins intéressants par les minces sédiments qui les représentent (sable sur sable, dans un coin où toutes les couches antérieures étaient déjà sableuses), que parce qu'ils sont les témoins de la dernière invasion marine en Flandre pendant l'ère tertiaire.

Cependant l'époque pliocène n'était pas terminée. La mer, qui avait quitté le sol belge, se retirait lentement, et séjournait longtemps en Zélande, à proximité. C'est l'époque de l'Amstelien, qu'on trouve à Goes à — 29 mètres, surmontant le Poederlien-Scaldisien, et dont l'épaisseur (et

---

[1] Cf. Lorié (J.), Contributions à la Géologie des Pays-Bas, fasc. I : Résultats géologiques et paléontologiques des forages de puits à Utrecht, Goes et Gorkum (Archives du musée Teyler, série II, vol. II, 1885, 3e partie, pp. 239-240) ; — Idem, Contributions, fasc. X : Sondages en Zélande et en Brabant, p. 243 ; — Harmer, Le tertiaire supérieur du bassin anglo-belge (Ann. Soc. belge Géol., X, 1896, Mém., p. 323).

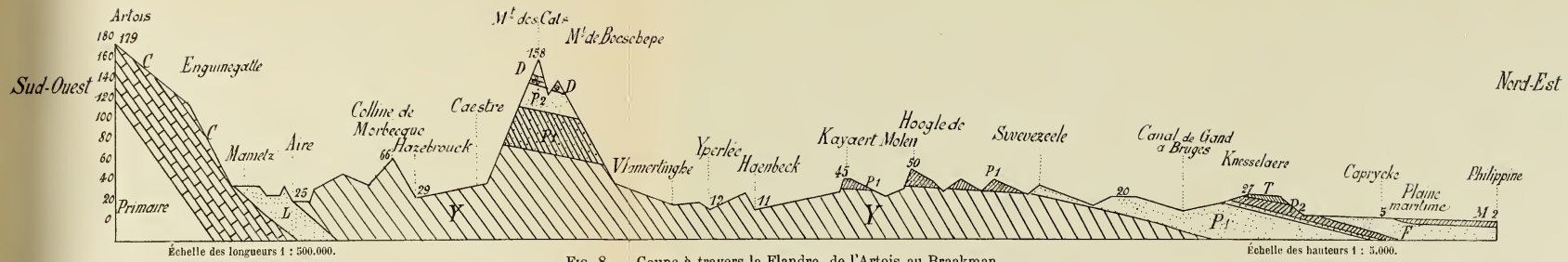

FIG. 8. — Coupe à travers la Flandre, de l'Artois au Braakman.

C Crétacé.
L Landénien : sables et argiles.
Y Yprésien : argiles et sables.

P1 Paniselien : argiles et sables.
P2 Parisien : sables et argiles.
T Tongrien : argile et sable.

D Diestien : sable et grès.
F Flandrien : sable.
M Terrain moderne : argile et sable.

FIG. 9. — Carte géologique de la Flandre d'après la carte géologique de la Belgique à 1 : 500,000 de G. Dewalque (2e éd., 1903).

A Asschien.
B Boldérien.
C Crétacé.
D Diestien.

L Landénien.
P Paniselien.
R1 Rupelien inférieur.
R2 Rupelien supérieur.

S Scaldisien.
T Tongrien.
W Wemmelien.
Y Yprésien.

la profondeur) vont sans cesse croissant vers le Nord [1]. Puis la mer quitte la Hollande elle-même, recule sans cesse vers le Nord, et dépose sur la côte anglaise les dépôts pliocènes supérieurs du Norfolk ; il y a donc lacune, en Flandre comme en Hollande, entre le sommet du pliocène et la base des couches quaternaires.

Erosion quaternaire.

Que deviennent, pendant cette longue période d'émersion, qui se continue fort avant dans l'ère quaternaire et peut-être jusqu'à nos jours, les sédiments assez peu cohérents déposés sur le sol flamand par les dernières mers tertiaires ? Sur la pente rapide que formait, entre l'Artois et le rivage amstélien, le fonds émergé de la mer diestienne, l'érosion se mettait aussitôt au travail, faisant ruisseler vers le Nord-Est les eaux chargées de débris qui allaient combler les dernières mers pliocènes. A mesure que le rivage reculait, l'érosion devenait plus active, puisque le niveau de base des cours d'eau se déplaçait vers l'aval et que la hauteur du pays émergé s'accroissait. Cette activité atteignit donc son paroxysme à la fin du pliocène, lorsque la mer était reléguée au delà du Norfolk, et dut se continuer pendant les premières périodes du quaternaire. Peut-être un régime de fortes pluies, contemporaines de la première extension glaciaire, vint-il ajouter ses effets à ceux du recul de la mer.

Sur les sables poederliens, scaldisiens et diestiens, cette puissante érosion dut faire de rapides et profonds ravages. Dans le Nord-Est elle ne tarda pas à atteindre, sous les sables pliocènes, les couches boldériennes, à les dénuder à leur tour, et à percer jusqu'à l'argile rupélienne, qui résista mieux. Vers le Nord, le Tongrien, que le Rupelien ne protégeait pas [2], fut bientôt attaqué et mis en lambeaux, découvrant les séries éocènes, qui furent largement entamées. Mais c'est surtout à l'Ouest que les ravages étaient considérables et que les sables et argiles semblaient fondre dans les eaux. De ce côté, la pente plus forte rendait plus efficace l'action mécanique des eaux courantes ; l'émersion était plus ancienne, datant du premier recul de la mer diestienne ; commencée plus tôt, l'érosion était en même temps plus active. Déjà pendant les longues années du Miocène et de l'Oligocène, les couches de l'Eocène avaient dû être fortement endommagées ; mais les sédiments diestiens s'étaient

---

[1] Mêmes références qu'à la page précédente.

[2] La transgression marine du Rupelien s'étendit moins loin vers l'W. que la mer Tongrienne.

déposés dans tous les creux, avaient comblé toutes les dépressions, et offert à l'érosion un nouveau champ d'activité. Peu cohérents, les sables diestiens ne durent opposer qu'une assez faible résistance, et il en fut de même, dans tout l'Ouest, pour l'argile d'Assche et les fragiles épaisseurs des sables parisiens. L'érosion en arriva bientôt à ronger les puissantes formations yprésiennes ; et malgré la résistance plus sérieuse qui lui fut opposée, elle parvint à en enlever une épaisseur d'au moins 50 mètres [1]. Sur le bord de l'axe de l'Artois apparut même une frange de sables et d'argiles landéniens, perçant sous l'argile d'Ypres amincie.

II.

LE SOL ACTUEL.

Des couches variées furent ainsi ramenées au jour et formèrent le nouveau sol de la Flandre, affleurant par leur tranche occidentale que l'érosion avait découverte, et disparaissant au Nord-Est sous l'épaisseur des sédiments plus récents. Après la petite zone landénienne, c'est l'argile yprésienne, occupant un vaste territoire qui s'étend à l'Est jusque vers une ligne joignant Dixmude à Roulers et Audenarde. Au delà, l'érosion n'a pu réussir à éliminer le Paniselien, plus épais et protégé lui-même plus efficacement; aussi les sables, argiles et argilites paniseliens forment-ils le sol de la Flandre jusqu'au delà de Bruges et de Gand. Enfin apparaît ce qui reste de l'ancien revêtement parisien, une petite bande où le sol est formé de sables laekeniens, de sables et grès lediens et wemmeliens, d'argile asschienne. Puis c'est l'apparition de l'argile rupelienne, et des lambeaux d'argiles et sables tongriens, de débris boldériens et diestiens. L'érosion a ainsi mis au jour, comme dans le bassin de Paris, une série de bandes concentriques orientées vers la dépression hollandaise ; et sur chaque bande on retrouve des témoins des couches enlevées, qui par leur hauteur et leur isolement témoignent de l'effort accompli par les eaux.

Mais là s'arrête la ressemblance avec la région parisienne. Autant le bassin de Paris présente de la variété, autant la dépression flamande offre des terrains uniformes. Du pied de l'Artois à Anvers, ce ne sont que sables et argiles, argiles et sables, souvent mêlés dans la même couche géolo-

---

[1] L'argile yprésienne, qui atteint au Mont-des-Cats une altitude de 110 mètres, se tient dans la plaine avoisinante vers 30 mètres : soit 80 mètres enlevés par l'érosion à la fin du pliocène et pendant l'époque quaternaire.

gique. La formation la plus cohérente du système, l'argile yprésienne, est elle-même entrecoupée de lits sableux ; et les sables parisiens sont souvent argileux. A peine quelques roches dures : psammites grossiers du Paniselien, grès et conglomérat de base du Diestien.

Imperméabilité : les nappes aquifères.

Ces couches uniformes sont également imperméables. La présence des sédiments argileux arrête l'eau ; au-dessus de chaque formation s'étale une nappe aquifère. A la partie supérieure du calcaire carbonifère paraît s'étendre une nappe continue ; on a encore trouvé de l'eau dans les schistes siluriens sous Ostende, dans les fissures du Devillien à Alost, dans le Cambrien à Audenarde. La craie contient plusieurs niveaux aquifères ; à Sangatte les sondages ont rencontré trois nappes, dans la craie à *Belemnites plenus*, dans les couches à *Ammonites varians*, et dans les sables du Gault. Dans les terrains tertiaires se trouvent des réserves d'eau abondantes : la première nappe est celle des sables verts landéniens, arrêtée par l'argile de Louvil et comprimée par la masse yprésienne ; l'eau infiltrée tout autour de la dépression flamande, le long des affleurements landéniens, jaillit au-dessus du sol lorsqu'on perce les couches sus-jacentes. Au-dessus de l'argile yprésienne s'étend dans tout le Nord-Est de la Flandre, où cette formation est recouverte par des sédiments épais, une nouvelle nappe qui imbibe complètement les sables paniseliens. Le Paniselien lui-même, avec ses lits argileux; les sédiments parisiens (Ledien, Asschien), recèlent des nappes qui peuvent donner, aux abords du pays de Waes, des eaux jaillissantes. De nombreux forages ont été établis pour aller capter ces eaux souterraines. On pourrait s'étonner de la présence de tant de puits artésiens coûteux, dans un pays humide où le sol est partout imperméable, si l'on ne songeait que les eaux superficielles sont à peu près toutes contaminées, que l'énorme population qui vit sur le sol flamand a des besoins considérables, et qu'enfin l'industrie réclame des quantités d'eau que les nappes phréatiques sont impuissantes à fournir. Malheureusement, le succès ne répond pas toujours aux efforts. La disposition des strates primaires, inclinées ou redressées jusqu'à la verticale, réserve des mécomptes : le puits de 276 mètres qui atteint sous la ville de Gand les schistes et quartzites devilliens n'a pour ainsi dire rien donné. L'irrégularité des couches crétacées fait disparaître ou reparaître les nappes ; la craie, traversée à Ostende sur 90 mètres d'épaisseur, n'a révélé la présence d'aucun niveau aquifère. L'abondante nappe des sables verts

donne une eau trouble, impropre à la consommation. Les eaux renfermées dans les sables paniseliens, au-dessus de l'argile yprésienne, recevant l'appoint des eaux superficielles que n'arrête pas une couche argileuse continue, se trouvent contaminées ; à Bruges, des puits de 40 mètres sont aussi dangereux que ceux qui trouent à peine la surface. D'autre part l'épaisseur de l'argile yprésienne est un obstacle qui ne peut être traversé qu'à grands frais. La répartition des puits artésiens en Flandre atteste cette difficulté : on les voit établis surtout sur les bords, autour de la grande cuvette yprésienne, nombreux aux endroits où l'argile n'est pas épaisse, c'est-à-dire au Sud-Est, ou bien à ceux où elle est recouverte de sédiments plus récents contenant des nappes à leur tour (au Nord-Est) ; au contraire ils se font rares au centre et vers le Nord, où la masse imperméable augmente d'épaisseur et de volume [1].

Le sol quaternaire.

Cependant les couches tertiaires ne forment pas le véritable sol de la Flandre. Elles sont surmontées presque partout de sédiments quaternaires d'épaisseur variable. Vingt-trois mètres de sables meubles recouvrent, à Eecloo, l'argile asschienne ; au contraire le Paniselien sableux affleure en beaucoup de points de la région boisée qui s'étend de Thourout vers Gand. Les couches tertiaires exercent une influence ; elles donnent le relief, elles déterminent souvent le degré d'humidité de la surface ; elles assurent la formation des réserves aquifères. Mais ce sont les dépôts

---

[1] Sur les nappes aquifères de la Flandre, voir : Gosselet (J.), Sur le forage de puits artésiens en Flandre (Ann. Soc. géol. N., IX, pp. 71-76) ; — Leçons sur les nappes aquifères du Nord de la France (Ibid. XIV, pp. 249-306) ; — Barrois (Ch.), Note sur les nappes aquifères de Lille (Ibid. XVIII, p. 180) ; — Van Mierlo (C.-J.), Distribution d'eau potable à Ostende (Bull. Soc. belge Géol., II, 1888, Mém., pp. 249-259) ; — Rutot (A.), Le puits artésien de Blankenberghe (Ibid. II, 1888, Mém., pp. 260-270) ; — Rutot (A.) et Van den Broeck (E.), Composition chimique des eaux artésiennes du sous-sol de la Belgique (Ibid. IV, 1890, Mém., pp. 170-220) ; — Rutot (A.), Note sur quelques points nouveaux de la géologie des Flandres (Ibid. IX, 1895, Mém., pp. 289-319) ; — Delvaux (E.), Des puits artésiens de Flandre (Ann. Soc. géol. Belg., XI, 1883-84, Mém., pp. 3-47) ; — Van Ertborn (O.), Les niveaux aquifères du sous-sol de la ville d'Alost (Bull. Soc. belge Géol. XVII, 1903, Mém., pp. 145-155) ; — La question des eaux alimentaires dans les régions dunale et poldérienne du littoral belge (Ibid. XVII, 1903, Mém., pp. 297-315) ; — Le puits artésien du Royal-Palace à Ostende (Ibid. XV, 1901, Pr.-V., pp. 178-187).

quaternaires qui forment le vrai sol, celui avec lequel est aux prises l'agriculture flamande [1].

L'Ouest de la Flandre est limoneux. Au-dessus de l'argile yprésienne qui se maintient près de la surface sous les sédiments quaternaires jusqu'à la ligne Dixmude-Roulers-Audenarde, et n'affleure qu'en quelques rares points élevés où elle forme des glaises tenaces, appelées *clyttes* ou *pacauts*, s'étend un limon argileux, bariolé, d'une épaisseur moyenne de 3 à 4 mètres, et séparé parfois de l'argile yprésienne par une couche de sable aquifère, où s'alimentent les puits. Ce n'est pas là l'ergeron, ce limon sableux, jaune clair, si fréquent sur les plateaux de craie au Sud de Lille; ce n'est pas non plus la « terre à briques », qui surmonte si souvent l'ergeron dans le Cambrésis et la Picardie. C'est entre Lille et Lannoy, au contact des sables landéniens, que l'ergeron typique disparaît et passe au limon argileux de Flandre [2]. Seules les collines, qui dominent la plaine de leurs flancs de sable, présentent çà et là des plaques de limon qu'on a pu comparer aux types classiques de la Picardie et de la Hesbaye : au-dessus de 110 mètres au Mont-Noir, de 130 mètres à Cassel et au Mont-des-Cats réapparaissent les limons de l'assise moyenne du quaternaire picard, et quelques fragments de limon supérieur [3]. Enfin le sol de

---

[1] Sur le Quaternaire flamand et ses origines, consulter : Meugy, Essai de géologie pratique sur la Flandre française (Mém. Soc. Sc. Lille, 1850, p. 82; 1851, p. 114; 1852, p. 1) ; — Gosselet, Esquisse, Quaternaire ; — Ladrière (J.), Sur le quaternaire du Mont-des-Cats et du Mont-Noir (Ann. Soc. géol. N., XIX, 1891, p. 260) ; — Note pour l'étude du terrain quaternaire en Hesbaye, au mont de la Trinité et dans les collines de Flandre (Ibid. p. 339) ; — Excursions dans le quaternaire du Nord de la France et de la Belgique (Ibid. XX, 1892, p. 290) ; — Rutot (A.), Les Origines du Quaternaire de la Belgique (Bull. Soc. belge Géol., XI, 1897, Mém. pp. 1-140, carte à 1 : 400.000) ; — Comparaison du Quaternaire de Belgique au glaciaire de l'Europe centrale (Ibid. XIII, 1899, Mém., pp. 307-320) ; — Nouvelles observations sur le Quaternaire de la Belgique. Echelle stratigraphique et projet de légende du quaternaire (Ibid. XV, 1901, Pr.-V., pp. 554-557) ; — Esquisse d'une comparaison des couches pliocènes et quaternaires de la Belgique avec celles du Sud-Est de l'Angleterre (Ibid. XVII, 1903, Mém., pp. 57-101) ; — Velge (G.), Nouvelles observations sur le terrain quaternaire et notamment sur les relations chronologiques du sable de Flandre et du limon de la Hesbaye (Ann. Soc. géol. Belg., XXV, 1897-98, Mém., pp. 3-7) ; — Mourlon (M.), Les mers quaternaires en Belgique, d'après l'étude stratigraphique des dépôts flandriens et campiniens, et de leurs relations avec les couches tertiaires pliocènes (Bull. Ac. R. Belg., XXXII, 1896, 3e série, pp. 671-711) ; — Lorié (J.), Mes observations sur le système moséen de M. Mourlon (Bull. Soc. belge Géol., XIV, 1900, Mém., pp. 207-216) ; — Van Ertborn (O.), Quelques mots au sujet des terrains quaternaires (Ibid. XVII, 1903, Pr.-V., pp. 99-112).

[2] Gosselet, Esquisse, Quaternaire, pp. 294-295.

[3] Ladrière (J.), Note pour l'étude du terrain quaternaire en Hesbaye.... etc. (Ann. Soc. géol. N., XIX, 1891, pp. 339-344).

l'énorme vallée alluviale que l'on appelle plaine de la Lys est formé d'un limon jaune argileux, peu perméable, surmontant 3 à 4 mètres de sables argileux verdâtres extrêmement imbibés d'eau, parce qu'ils reposent sur l'argile yprésienne et reçoivent les eaux d'infiltration de la Lys, de la Lawe, et de tous les ruisseaux (becques) et fossés qui sillonnent le sol horizontal [1].

L'ensemble constitue pour toute la Flandre occidentale, (la Plaine maritime mise à part), un sol gras, assez argileux, peu perméable. L'eau n'est pas loin : l'argile yprésienne, à quelques mètres de profondeur, la retient en une nappe à peu près continue. Etant donné le régime des pluies, qui entretient sur le sol une humidité à peu près continue, la Flandre devait être naturellement un pays de forte végétation, une terre propre à l'herbe et aux arbres. Dans les champs fraîchement labourés les grosses mottes de terre brune, luisant au soleil, et semblables à des écailles de tortue, donnent une impression de fertilité puissante, plus apparente d'ailleurs que réelle.

La terre devient moins forte vers l'Est. Vers Staden, Hooglede, Roulers, Lendelede, Waereghem, précisément aux points où l'argile yprésienne, plongeant lentement vers le Nord, disparaît sous les sédiments paniseliens, le limon devient plus sableux. Dans les champs, les sillons sont plus mous, plus effacés ; les chemins ont moins d'ornières rugueuses. Par des transitions insensibles, le limon argileux de l'Ouest devient un limon sableux, puis un sable limoneux, un sable avec zones limoneuses, bientôt un sable jaune meuble, un sable quartzeux parfois très grossier [2] ; c'est le Flandrien des géologues belges. De brun qu'il était autour de Cassel et d'Ypres, le sol est devenu grisâtre ; de compact, meuble. Dans le Nord-Est, autour d'Eecloo, de Maldegem, de Stekene, le vent l'a amoncelé parfois en petites dunes, reconnaissables encore sous les cultures ou les petites pineraies qui les escaladent.

Ce changement complet, ce passage du limon argileux au sable, ne se traduisent pas dans la végétation par une transformation radicale. Les prairies sont moins nombreuses, mais les arbres augmentent ; la Flandre sablonneuse a l'air d'une vaste forêt. Seulement les grands ormes, les chênes qui garnissent le pays du limon sont remplacés par des végétaux moins puissants, moins exigeants, peupliers du Canada, conifères. Mais rien n'évoque l'aridité à laquelle semble condamné un pays de sable. C'est

---

[1] Gosselet (J.), Géographie physique, p. 59.

[2] Ces termes sont empruntés à la légende des feuilles flamandes de la carte géologique belge à 1 : 40.000.

que ce sol léger et meuble reste en réalité aussi peu perméable que les terres fortes de l'Ouest. A une profondeur de quelques mètres se rencontre toujours quelque lentille argileuse qui arrête l'eau : couches irrégulières, discontinues, qui n'empêchent pas les communications de s'établir entre les nappes superficielles et les nappes profondes, mais qui retiennent près de la surface assez d'eau pour alimenter une végétation drue, et même pour former quelques marécages, quelques étangs analogues à ceux de la Campine.

Flandre argileuse à l'Ouest, Flandre du sable à l'Est ; c'est la vieille distinction politique de l'Ost- et de la West-Flandre. Pourtant le sol de l'Ost-Flandre présente çà et là des particularités : tout n'y est pas sable. Il est rare que dans chaque commune il n'y ait pas des terres fortes et des terres légères. Le sable est plus ou moins argileux, plus ou moins agglomméré. Au delà de la Durme, la région du pays de Waes tout entière, sauf une frange de sables blancs qui la limitent au Nord, se distingue de l'Ost-Flandre par son sol limoneux. Ce n'est pas la terre grasse de West-Flandre, mais un limon sableux, cohérent, qui ferait songer à l'ergeron, et que les paysans appellent le leem ; il coïncide à peu près exactement avec l'extension en Flandre de l'argile rupélienne. A la présence d'un sol plus fertile tient en partie la différence entre l'agriculture du pays de Waes et celle de la Campine voisine, que l'on oppose souvent l'une à l'autre pour montrer la grandeur de l'effort accompli par les paysans Wasiens ; la nature a sa part dans le résultat obtenu.

Sables, argiles, dans des proportions diverses, forment donc le sol de la Flandre comme ils en constituent le sous-sol ; et là où le sous-sol est d'argile, le terrain superficiel est une terre forte, tenace, tandis qu'aux sables du sous-sol correspond un sol sableux et meuble. Il y a là peut-être plus qu'une coïncidence. En tous cas, ce ne sont pas là, d'un bout à l'autre de la Flandre, de ces riches terroirs qui attirent l'homme et lui promettent des moissons abondantes. Sauf dans la plaine maritime, où une invasion récente de la mer est venue déposer de fertiles alluvions, il n'y a rien en Flandre qui soit comparable aux belles terres limoneuses des pays à craie, Hesbaye, Cambrésis, Santerre [1]. Il se trouva que cette infériorité devint un avantage. Pour vivre, le paysan flamand dut engager avec son sol une lutte d'où sortit cette agriculture savante dont s'est inspirée depuis toute l'Europe occidentale.

---

[1] Sur les dernières invasions marines en Flandre, voir le chapitre VIII, Formation de la Plaine maritime.

CHAPITRE IV

RELIEF. — FORMES DU TERRAIN

I. *Aspect et origines du relief.* L'ancien plan incliné. Les collines. Hypothèse des Cuestas. Rôle des collines. — II. *Les formes du terrain.* Les sables. Les argiles.

I.

ASPECT ET ORIGINES DU RELIEF.

Le sol formé de ces luttes entre terre et mer qui se poursuivent dans le bassin anglo-flamand pendant toute l'époque tertiaire et jusqu'à la période historique, n'est guère composé que de sédiments tendres et mous, argiles plastiques ou sableuses, sables fins ou grossiers, dépôts de mers peu profondes. Les roches dures, qui donnent les beaux reliefs, sont inconnues en Flandre ; à peine trouve-t-on dans les sables quelques bancs de grès, peu épais et discontinus ; et c'est encore l'argile, avec ses fortes couches compactes, qui résiste le mieux à l'effort des eaux. A s'attaquer à de pareils matériaux, l'érosion avait beau jeu ; peu s'en fallut qu'elle ne fit place nette. En tous cas elle a si bien travaillé qu'elle a fait de la Flandre un des pays les plus plats de l'Europe, et qu'elle n'y a laissé que des débris de hauteurs, témoins de l'effort accompli. Aucun point qui atteigne une altitude de 200 mètres ; à peine quelques sommets de collines s'élèvent-ils péniblement à 150 mètres ; pas plus de cinq ou six [1]. La surface occupée par des altitudes égales ou supérieures à 100 mètres se réduit à une quarantaine de kilomètres carrés sur une superficie totale d'environ 10.000. On peut dire que toute la Flandre est inférieure à l'altitude 100 mètres ; même à l'altitude 80 mètres, presque aussi rarement atteinte. La courbe de niveau de 40 mètres n'entoure encore que 1040 kilomètres carrés,

[1] Mont Cassel : 173 mètres ; Mont des Cats, 168 mètres : Mont Noir, 152 ; Mont Kemmel, 156 ; Pottelberg, 157 ; Mont de l'Hotond et Muziek-berg, 150; ces trois derniers dans les collines de Renaix. Les altitudes des collines belges sont prises d'après la carte topographique à 1 : 40.000 ; rapportées au zéro d'Ostende, elles sont inférieures de $1^{m},4055$ à celles de la carte française à 1 : 80.000. Les chiffres donnés par cette dernière carte sont inexacts, en particulier pour Cassel, dont l'altitude véritable est $173^{m},50$; c'est le point le plus élevé du territoire flamand. — Cf. Cantineau (E.), Cassel, Notes archéologiques et Déductions historiques. (Bull. Comm. H. N., XXVI, 1904).

c'est-à-dire le dixième seulement de la Flandre. Il faut aller jusqu'à la cote 20 pour trouver un territoire étendu ; et pourtant beaucoup de parties descendent plus bas encore ; toute la plaine maritime, un territoire de 2.500 kmq., se trouve environ de 1 à 4 mètres, c'est-à-dire au-dessous du niveau des hautes mers.

Cependant cette Flandre d'une altitude moyenne si peu considérable est beaucoup plus pittoresque et accidentée qu'on ne pense. Hors de la plaine maritime, l'aspect est souvent moins uniforme que celui des plateaux brabançons malgré leur altitude, ou que celui du Cambrésis, avec ses longues croupes nues, entaillées de vallées invisibles. Dans l'Ouest surtout, ce ne sont que collines, ravins, vallons. Si les cotes d'altitude restent peu élevées, elles diffèrent sans cesse. C'est un relief en miettes, mais dont les miettes sont semées partout. A première vue, rien de plus confus que l'orographie flamande. Les plus hautes altitudes voisinent avec les plus basses. Vers l'Ouest, presqu'au pied des collines de Cassel s'étend la large plaine de la Lys, dont l'altitude moyenne n'est guère que de 20 mètres ; la rivière et ses affluents, Lawe, Nave, Clarence, en débouchant de l'Artois, ont creusé dans la glaise yprésienne cette vaste dépression limitée par un rebord argileux de 10 à 15 mètres, qui se suit d'Aire à Hazebrouck, Bailleul et Ploegsteert, de La Bassée à Fromelles et Pérenchies [1]. De leurs 150 mètres, les collines de Renaix dominent la vallée de l'Escaut, qui n'en a guère que 13. Jusqu'à l'autre bout de la Flandre se succèdent dépressions et hauteurs, et le pays de Waes s'élève encore jusqu'à la cote 33 mètres au-dessus des plaines basses du Nord. Même variété, au premier coup d'œil, dans la direction, l'orientation de ces traits du relief : collines E.-W., N.-S., N.E.-S.W., les unes isolées, les autres en chaînons, d'autres alignées. Relief confus, dont la faible altitude augmente le caractère incertain.

L'ancien plan incliné.

Le premier trait qui se dégage de cette complexité, c'est l'existence d'un plateau en ruines dans la partie orientale. Tandis qu'à l'Ouest l'Artois est séparé des hauteurs flamandes par un large fossé à peine interrompu, le plateau brabançon se continue au delà de la vallée de la Dendre. Il est vrai qu'on l'y retrouve fortement endommagé. Entre la Dyle et la Senne, ce plateau est à peu près intact, malgré les vallées qui l'entaillent. De la Senne

---

[1] Voir phot. 3.

à la Dendre, les vallées élargies dans l'argile yprésienne occupent déjà au moins autant de place que le plateau ; au delà de la Dendre, il ne reste du plateau que des lambeaux, des îlots élevés autour desquels les vallées se rejoignent. Mais l'allure générale reste la même. L'altitude décroît rapidement de Renaix vers Wetteren, suivant l'inclinaison des couches tertiaires vers le Nord, qui fait descendre l'argile asschienne, par exemple, de 120 mètres dans les hauteurs de Renaix à 25 mètres vers Alost.

Cette inclinaison générale vers le Nord et le Nord-Est donne aux vallées du pays d'Alost une forme caractéristique. Leurs bords sont nettement dissymétriques : le flanc Est ou Nord est raide, la pente y est brusque, quelle que soit la nature des sédiments qui la constituent ; les flancs Sud et Ouest sont aplatis, et descendent doucement vers le thalweg. On peut reconnaître dans cette disposition le phénomène qui se produit régulièrement dans les vallées parallèles à la direction des strates inclinées [1] ; mais il est probable que l'exposition des versants par rapport aux vents dominants en est la cause principale. Abrité des vents pluvieux, le versant Ouest a peu à peu adouci et régularisé son profil, tandis que le versant oriental était rajeuni par l'érosion subaérienne. La vallée du Molenbeek à Moortzeele, et particulièrement celle de l'Escaut à Gavere, offrent de cette disposition des exemples caractéristiques. (phot. 7.)

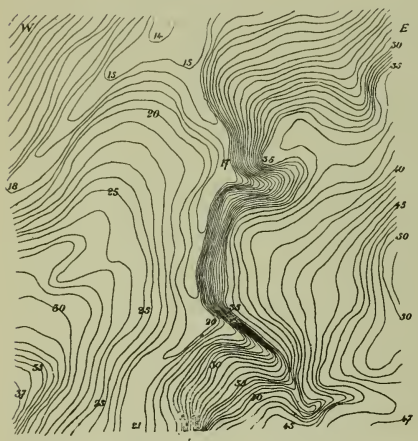

Echelle de 1 : 40.000. Équidistance des courbes : 1m.

Fig. 10. — Type de vallée du pays d'Alost aux flancs dissymétriques : vallée du Molenbeek à Moortzeele (feuille Gand de la carte belge à 1 : 40.000). Cf. phot. 7.

A l'Ouest de l'Escaut, la proximité de deux grandes rivières a rendu l'érosion plus active ; on ne retrouve plus les assises supérieures de l'ancien plateau. Déjà le manteau de sables diestiens était à peu près disparu entre Escaut et Dendre : ici les couches parisiennes ont eu le même sort, et leurs débris ne couronnent plus les sommets ; à peine croit-on apercevoir dans les graviers de faîte d'une colline quelques traces de sables laekeniens. Ce n'est guère que l'ossature du plateau qu'on retrouve dans la ligne de

[1] La Noé et Margerie, Les formes du terrain (Paris, Imp. nat., 1888), pp. 28-29 ; — de Lapparent, Leçons de Géographie physique (Paris, Masson, 1896), p. 116.

hauteurs paniseliennes dont le faîte atteint 83 mètres près d'Anseghem. Cependant on y découvre encore les traits caractéristiques de l'orographie brabançonne, la descente rapide vers le Nord : de 83 mètres à Anseghem, on descend à 60 mètres vers Cruyshautem, et à 11 mètres à Nazareth : 72 mètres de pente pour 15 kilomètres.

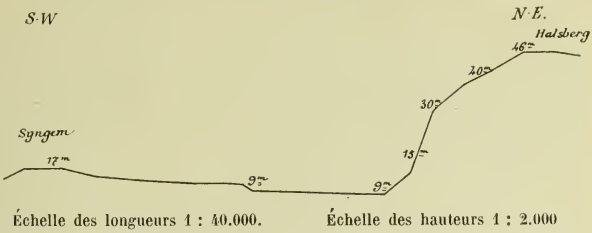

Fig. 11. — Profil de la vallée de l'Escaut : flancs dissymétriques (feuille Gand de la carte belge à 1 : 40.000).

Au delà, il ne reste du plateau qu'un témoin très isolé, la colline St-Pierre à Gand, dont l'altitude maxima n'atteint pas 25 mètres, mais qui a gardé, à cause de sa latitude plus septentrionale, le revêtement de couches parisiennes disparu au Sud.

Le plateau se continuait-il à l'Ouest de la Lys ? Le relief actuel n'en ferait pas soupçonner l'existence. Les collines capricieusement disséminées à la surface du pays, les dépressions jetées au travers des rangées, ne font guère songer à l'ancien plan incliné qui descendait de l'Artois vers la dépression hollandaise. Cependant on peut observer la décroissance des hauteurs vers le Nord ; les collines de Cassel atteignent et dépassent 150 mètres ; celles de Thielt arrivent péniblement à 50, celles de Somergem et Ursel se tiennent au-dessous de 30. Ce premier indice de l'existence de l'ancien plateau est confirmé par la structure géologique des collines. Les mêmes couches qui ne montent guère qu'à 20 mètres à Ursel (Asschien) sont à 140 mètres à Cassel ; celles qui forment le sommet des hauteurs de Thielt se trouvent au-dessus de 100 mètres dans les collines du Sud (Paniselien). L'identité (stratigraphique et paléontologique) des couches retrouvées à Somergem comme à Cassel atteste l'ancienne continuité, par dessus les plaines d'aujourd'hui.

Les collines.

Cinq alignements principaux peuvent s'observer parmi cet éparpillement de collines, et groupent les éléments échappés à l'érosion. Le premier est constitué par les hauteurs du Sud, de Watten à Renaix ; le second par celles qui vont de Dixmude à Thielt ; le troisième forme le flanc Sud du plateau de Wynendaele, le quatrième s'étend entre Bruges et Somergem ; le cinquième borde au Sud le pays de Waes. Tous sont remarquablement parallèles entre eux, et orientés presque exactement Est-Ouest.

La première ligne de collines s'accroche à l'Artois à l'endroit où la petite rivière de la Hem entre dans la plaine maritime. Elle débute par la hauteur argileuse qui porte la forêt d'Eperlecques, et dont le point culminant s'élève à 95 mètres. Coupée à Watten par la vallée de l'Aa, dépression d'un kilomètre de large, la colline retrouve aussitôt après, au mont de Watten, l'altitude de 72 mètres qu'atteint également la hauteur du Balemberg, au delà de la dépression où naît l'Yser (environ 30 mètres). Après la petite vallée de la Peene, on remonte au delà de 170 mètres à Cassel, à 141 mètres

Fig. 12. — Ligne des collines de Cassel à Kemmel.

au mont des Récollets ; puis par les collines de St-Sylvestre et d'Eecke, on atteint le mont des Cats, qui s'élève à 168 mètres. Là commence une véritable petite chaîne (collines de Bailleul), qui se poursuit par les monts de Boeschepe (137 mètres), Kokereel (116 mètres), Noir (152 mètres), Vidaigne (135 mètres), Rouge (140 mètres), Kemmel (156 mètres), collines pittoresques séparées par de petites dépressions dont l'altitude ne descend pas au-dessous de 70 mètres. D'autres petites hauteurs, Mont-Aigu (125 mètres), Ravetsberg (77 mètres), etc., flanquent au Nord et au Sud la chaîne principale, et donnent à ce coin de Flandre, avec ses bois de conifères, l'aspect d'un petit massif montagneux. A l'Est de Kemmel, l'altitude moyenne décroît : 84 mètres à Wytschaete, 65 mètres à Messines ; puis la descente se précipite avec la vallée de la Lys jusqu'à la cote 13 à Comines. On pourrait croire que la ligne de collines, à la hauteur d'Ypres, change de direction, et se continue par les plateaux de 50 à 60 mètres qui s'étendent vers le Nord-Est, dans la direction de West-Roosebeke et Staden. Mais on ne tarde pas à retrouver l'ancien alignement au delà de la vallée creusée par la Lys. Juste à l'Est de Kemmel et Messines, derrière Comines, l'altitude remonte à 64 mètres au mont de Wervicq, à 69 mètres au mont d'Halluin (hauteurs du Ferrain). Ce n'est plus la chaîne régulière de Bailleul, et les collines sont fortement oblitérées ; mais la direction

3. — Rebord de la Plaine de la Lys, derrière Ploegsteert.

4. — Vue dans la région des collines : Flanc sud du Mont Vidaigne.

persiste, et se continue en Belgique par les collines de Mouscron (71 mètres), de Belleghem (65 mètres) et les croupes de 70 à 75 mètres qui s'allongent au Nord de St-Genois. Si la vallée de l'Escaut creuse au delà une nouvelle dépression qui descend jusqu'à la cote 11, la chaîne se relève aussitôt à droite du fleuve pour former la belle arête des collines de Renaix, où l'altitude, sur une longueur de 18 kilomètres, ne descend qu'une fois au-dessous de 100 mètres. Au delà, l'alignement se confond désormais avec ce qui reste du plateau brabançon. Par sa longueur, de Watten à Ellezelles, par la hauteur de ses sommets, c'est la plus caractéristique des lignes de collines flamandes. C'est sur ses parties élevées, à Watten, à Cassel, dans le groupe de Bailleul, au mont d'Halluin et vers Renaix, que l'on a retrouvé les rares sédiments pliocènes qui aient survécu à la grande érosion [1]. Au-dessous s'étagent les sédiments Parisiens, de l'Asschien au Laekenien, (argiles et sables), puis les sables glauconifères, marnes, argilites et argiles du Paniselien, enfin l'Ypresien, avec son argile compacte, véritable base de toutes ces hauteurs.

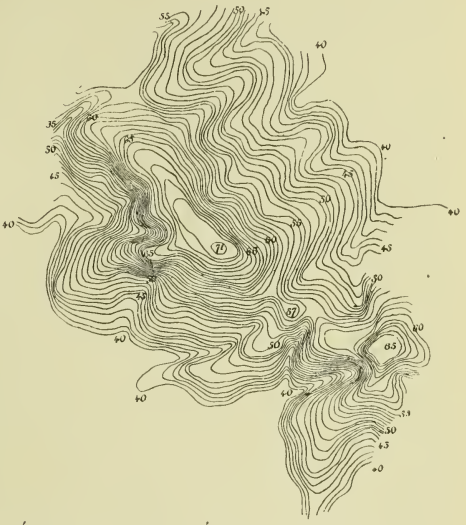

Échelle de 1 : 40.000. Équidistance des courbes : 1 m.

Fig. 13. — Hauteurs du Ferrain (Mouscron). Pente douce vers le N.-E., raide vers le S.-W.

Une seconde rangée de collines, d'une altitude assez égale, mais bien inférieure à la première en longueur et en hauteur, commence au bord de la plaine maritime à Dixmude ; de 41 mètres à Clercken, 44 mètres à l'Ouest de Staden, elle atteint au delà de la dépression de Staden 50 mètres à Hooglede, 46 mètres au Gitsberg, 49 mètres vers Coolscamp, 50 mètres à Eeghem, 51 mètres à Thielt, enfin 38 mètres à Aerseele, au delà duquel

[1] L'abondance d'éléments ferrugineux dans ces sables diestiens semble indiquer que les sommets actuels des collines diestiennes étaient, à la surface du continent post-diestien, des parties basses, des synclinaux, le fer ne pouvant venir que du haut. Si l'on trouve dans les sables sous-jacents des failles qui donnent à la colline actuelle une apparence anticlinale, ces failles résultent seulement du tassement opéré par les infiltrations. Les collines seraient donc d'anciens synclinaux du plateau pliocène.

tout relief disparaît. D'Arseele à Dixmude, la rangée n'a guère qu'une quarantaine de kilomètres : peu de chose à côté des collines du Sud, dont l'alignement s'étend à travers toute la Flandre. Mais les formes aussi sont différentes ; les pentes sont douces ; tandis que le socle est presque aussi large que celui des collines du Sud, l'altitude des sommets est trois fois moindre. La déclivité est un peu plus prononcée vers le Sud, c'est-à-dire vers la vallée de la Mandel, que vers le Nord. De même pour le petit massif de collines de Wynendaele, séparé de celui d'Hooglede par la dépression de l'Handzaeme ; la longueur n'en est guère que de 13 kilomètres, l'altitude maxima de 51 mètres ; lui aussi descend vers le Nord-Est en pente douce, tandis qu'il se termine vers le Sud par un petit abrupt.

Le relief de la quatrième rangée de hauteurs est encore plus insignifiant. Ce ne sont plus des collines, mais une ondulation douce, en grande partie boisée. De 7-8 mètres dans les champs du Beverhoutsveld, à l'Est de Bruges, le sol s'élève à 25 mètres près d'Oedelem, et reste à une hauteur moyenne de 20 mètres jusqu'à Somergem ; quelques buttes atteignent 29 mètres. Partout ailleurs, il serait ridicule de s'occuper de pareilles montagnes ; mais au milieu de cette région dont l'altitude moyenne est de 10 mètres, une élévation de 19 mètres paraît notable, surtout lorsque le sol y diffère de celui de la plaine ; au milieu de l'étendue sableuse, ces hauteurs portent des plaques d'argile asschienne et tongrienne, sur lesquelles il ne pousse guère que des bois. Avec d'aussi faibles altitudes, il ne peut guère être question de pente plus prononcée au Sud qu'au Nord ; pourtant l'on peut remarquer que la limite des collines, à peu près rectiligne vers le Sud, s'allonge du côté Nord dans la direction d'Adegem ; la forme générale est donc la même que dans les groupes précédents.

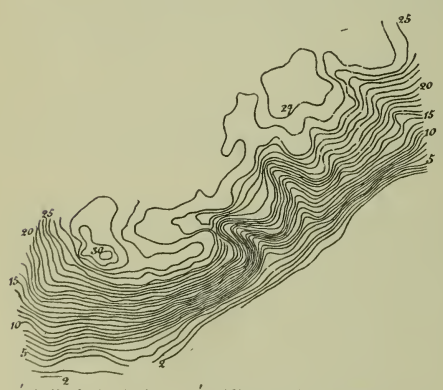

Échelle de 1 : 40.000. Équidistance des courbes : 1 m.

Fig. 14. — Rebord du pays de Waes à Thielrode (falaise rupelienne).

Cette forme, on la retrouve, particulièrement nette, dans la dernière rangée de hauteurs. La Durme, dans son cours inférieur, et à sa suite l'Escaut, de Thielrode à Rupelmonde, sont bordés à gauche par un coteau au relief accusé, d'une altitude très égale : 30 à 35 mètres à l'Ouest, (vers Waesmunster), 25 à 30 mètres à l'Est. Le point culminant atteint 35 mètres. Au-dessus de la basse vallée dont les prairies sont à la cote 2 mètres,

le coteau, rapidement dressé, a quelque allure ; il ferait penser parfois à certains rebords de la vallée de la Loire, vers Blois. Ce qui augmente la ressemblance, c'est que la falaise est bien un rebord, et que derrière on trouve une plaine descendant vers le Nord d'une pente insensible : 18 mètres à St-Nicolas, 5 mètres à St-Gilles ; 25 mètres de pente pour 12 kilomètres. Le pays de Waes forme donc bien un plateau qui s'abaisse dans le sens de l'inclinaison des couches, et dont le bord Sud se relève en forme d'abrupt au-dessus de la dépression de l'Escaut-Durme.

En dehors de ces alignements de collines, il reste peu de chose. Dans la Flandre française s'étendent, au Nord de Watten, du Balemberg et de Cassel, quelques ondulations pittoresques, dont la hauteur varie de 40 à 60 mètres ; orientées vers le N.-E., par Bollezeele, Zeggers-Cappel, d'une part, par Winnezeele et Poperinghe de l'autre (62 mètres près de l'Abeele), elles représentent bien, par leur allure, et leur direction, des débris très endommagés de l'ancien plateau, abrités derrière les collines. Il semble qu'il en soit de même pour la ligne de hauteurs qui joint, à l'Est d'Ypres, les collines du Sud à l'alignement Dixmude-Hooglede. Elles se relient vers Wytschaete, par des altitudes d'environ 55 mètres, aux massifs interrompus par la vallée de la Lys, et se dirigent vers le Nord-Est ; la hauteur passe de 64 mètres vers Gheluwelt à 50 mètres (Becelaere), 56 mètres (Zonnebeke), 55 mètres (Passchendaele), 49 mètres (West-Roosebeke), et rejoint par 40 mètres environ, à Staden, les collines venues de Dixmude. Donc encore une légère pente vers le Nord. On a presque toujours été tenté de considérer ces collines comme le prolongement du massif de Kemmel, et de faire de l'ensemble un vaste demi-cercle de hauteurs, entourant de Steenvoorde à Dixmude un large amphithéâtre au fond duquel est assise la ville d'Ypres. On a vu qu'il y a bien plutôt là au Nord et au Sud deux alignements parallèles ; quant à la chaîne de jonction, sa pente vers le Nord, son orientation, la font ressembler aux collines d'Anseghem ; comme elles, elle doit représenter un fragment du plateau, plus endommagé que le fragment d'entre Escaut et Lys, mais mieux conservé que les collines de Poperinghe et de Bollezeele. Ces hauteurs d'Anseghem, d'Ypres, de Poperinghe et de Bollezeele représentent donc, en dépit des dénudations qui les ont mutilées et séparées parfois des massifs voisins, la pente douce vers le Nord des grandes collines Watten-Renaix. Elles sont au mont Cassel, au massif de Bailleul, aux collines de Mouscron, ce que le plateau d'entre Escaut et Dendre est aux monts de Renaix. Par là cet alignement méridional, malgré ses dimensions plus considérables, ressemble aux autres rangées de collines, qui ont toutes leur plus faible pente dirigée vers le Nord. Il est facile d'en conclure que toutes les collines

flamandes ne sont que les rebords méridionaux de fragments plus ou moins intacts, et généralement très endommagés, du grand plan incliné d'autrefois.

Hypothèse des Cuestas.

Cette constatation est très importante pour l'explication du relief de la Flandre. Elle permet d'éliminer les vieilles hypothèses qui attribuaient à des phénomènes éruptifs ou à d'autres causes profondes la formation des collines [1]. Le parallélisme des lignes de faîte, la présence uniforme de pentes douces vers le Nord, raides vers le Sud, et surtout la comparaison des superpositions stratigraphiques montrent clairement : d'abord qu'il n'y a là que des témoins dus à l'érosion ; ensuite que les collines flamandes sont l'équivalent imparfait des crêtes concentriques du bassin de Paris. Ce dernier point a été démontré récemment à propos de la rangée des collines méridionales [2] ; cette ligne de faîte, toute tronçonnée et irrégulière qu'elle est, paraît bien une de ces *cuestas* dont la formule a été donnée par M. Morris Davis. L'origine d'une cuesta est due à la présence, dans une plaine peu inclinée, d'affleurements successifs de couches cohérentes plongeant dans la même direction ; la tranche de ces couches mises à nu par l'érosion forme autant de crêtes, tandis que sur le plat s'établissent des dépressions qui s'étendent jusqu'au pied de la tranche suivante. Chaque cuesta doit donc être précédée d'une dépression. Ces caractères, si nets dans le bassin de Paris, sont réalisés dans chacune des lignes de faîte flamandes, mais d'une façon très imparfaite à cause du peu de cohérence des couches et de leur caractère uniforme ; on a vu que les roches les plus dures de la Flandre sont des argiles.

La première rangée (collines du Sud), c'est celle de l'argile yprésienne, suffisamment compacte pour rester en saillie au-dessus de la plaine, formant un socle puissant élevé jusque vers 100 mètres à l'Ouest et sur lequel sont restées perchées les formations plus récentes enlevées ailleurs. Devant ce socle s'étend une série de dépressions : marais de St-Omer, vallée de Neuffossé, plaine de la Lys, vallées de la Marque et de

---

[1] Exposé de ces anciennes théories dans le livre de M. Cornet, Etudes sur l'évolution des rivières belges, pp. 463-467.

[2] Cornet (J.), Etudes sur l'évolution, et particulièrement les pages 454 à 467, reprises dans un article intitulé : « Sur la signification morphologique des collines de Flandre » (Bull. Soc. belge Géol., XVIII, 1904, Mém., pp. 115-124).

la Rhosnes, tandis que les petits vallons de la Peene, de la Douve, de l'Espierres, serrent de près le pied des hauteurs. Au Nord des collines, c'est bien le plat de l'Yprésien qui affleure jusqu'à la deuxième ligne de coteaux, sauf aux endroits où les témoins paniseliens des hauteurs de Poperinghe et de West-Roosebeke masquent de leurs collines sableuses le sol d'argile.

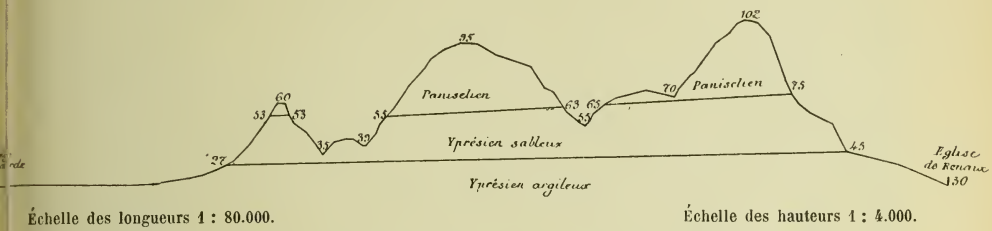

Fig. 15. — Profil des collines de Renaix entre Renaix et Audenarde.
Plongement des couches vers le Nord ; pente douce vers le Nord, raide vers le Sud.

La seconde rangée est surtout paniselienne. A Staden, Hooglede, Eeghem, Coolscamp, Thielt, Aerseele, c'est l'argilite sableuse avec grès argileux (*Plc* de la carte géologique belge) qui est restée en saillie au-dessus de l'Yprésien supérieur, et domine la dépression de la Mandel. Les mêmes argiles sableuses et gréseuses ont donné le relief de la colline de Wynendaele, précédée de la basse vallée de l'Handzaeme. Au delà, le Paniselien s'abaisse lentement jusqu'à la dépression où coule le canal de Bruges à Gand : dépression d'une altitude si égale (environ 10 mètres) que la voie d'eau, entre les deux villes, n'a pas une écluse. Les hauteurs qui suivent sont formées cette fois de sédiments parisiens (Lutétiens) ; c'est l'argile d'Assche, surmontant les sables de Wemmel, qui est en saillie, recouverte çà et là d'argile tongrienne. Enfin le rebord du pays de Waes est constitué par la masse de l'argile rupelienne, beaucoup plus résistante que les sables qu'elle surmonte (sables rupeliens) ou qui la recouvrent (boldériens et pliocènes) ; de là la falaise qu'elle constitue, avec la vallée de l'Escaut en bas.

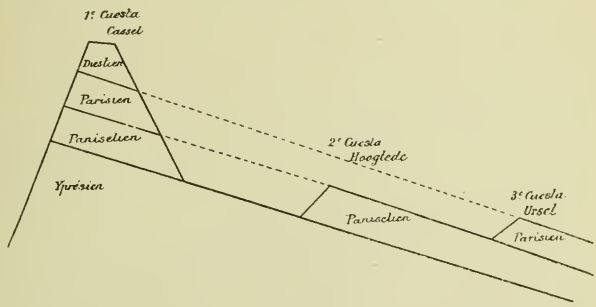

Fig. 16. — Allure théorique des collines de Flandre.

Quant aux agents d'érosion qui ont débarrassé le pays de son manteau pliocène, mis à nu les tranches des couches cohérentes qui devaient former les crêtes, et permis ainsi aux cuestas de s'élever modestement au-dessus de la plaine flamande, on les retrouve dans les dépressions au pied des collines. Ce sont les cours d'eau subséquents, affluents des grands troncs conséquents qui coulent dans le sens général de l'inclinaison des couches, c'est-à-dire perpendiculairement aux zones d'affleurement. Ce sont, pour la première ligne des collines, les ruisseaux qui coulent à leur pied, Peene, Douve, Espierres, Rhosnes, affluents subséquents des fleuves conséquents, Yser, Lys, Escaut [1] ; la Mandel et l'Handzaeme, affluents subséquents de l'Yser et de la Lys, ont eu le même rôle dans la formation des hauteurs de seconde et troisième ligne ; les ruisseaux que remplace le canal de Bruges à Gand, pour la quatrième ; la Durme-Escaut, pour la dernière. Quant aux troncs conséquents, au lieu de traverser les crêtes par un défilé comme le font les rivières du bassin de Paris, ils ont si largement entaillé la faible ligne des collines, qu'ils en ont fait disparaître une bonne partie : il y a loin de la vallée de la Lys vers Comines au défilé de la Marne à Epernay : pourtant le phénomène est bien le même.

Ainsi s'expliquent la formation des collines, et leur alignement, leur parallélisme. Il peut sembler étrange cependant que certaines de ces hauteurs, ces cuestas des restes du plateau flamand, ne soient pas orientées perpendiculairement aux cours d'eau conséquents, c'est-à-dire N.W.—S.E., mais obliquement, E.-W. L'observation est vraie surtout pour les deux premières lignes. C'est que les hauteurs qui les composent, formées de sédiments éocènes, représentent la tranche des couches éocènes, tranche de l'Yprésien, tranche du Paniselien ; ces assises plongeant vers le N., et non vers le N.-E., leur tranche ne peut être orientée que W.-E. ; et c'est ce qui fait dire à l'auteur de la théorie sur la signification morphologique des collines que l'orientation de la cuesta du Sud, régie par le sens de l'inclinaison de l'Eocène, *doit être* Est-Ouest [2].

Le relief confus et médiocre de la Flandre s'explique ainsi. Les assises du plateau pliocène ont opposé une résistance inégale à l'érosion ; les tranches des couches argileuses se sont mieux tenues, et sont restées en saillie ; il en est résulté une série de crêtes concentriques : faibles murailles d'ailleurs, éventrées, arasées, tronçonnées, reconnaissables pourtant ; derrière elles, des débris de plateau ont conservé leur allure primitive,

---

[1] Cornet, Etudes Evolution, pp. 460-461.

[2] Ibid., p. 463.

5. — Une colline flamande : le Mont-Aigu, près Locre.

6. — Une colline flamande : le Muziek-Berg, près Renaix.

tandis que l'érosion a largement déblayé devant elles. On a vu que plus on avance vers l'Ouest, moins le relief a résisté ; le plateau est encore reconnaissable à droite de l'Escaut ; il est à l'état de collines à gauche du fleuve ; il se réduit au delà de la Lys à quelques lignes de hauteurs, et à des ondulations après l'Yser. L'érosion a donc été plus active à l'Ouest, malgré le peu d'importance des cours d'eau qui y coulent aujourd'hui, Yser, Waerdamme ; on en a conclu qu'il aurait existé de ce côté à la fin du pliocène un grand cours d'eau sur l'emplacement actuel de la côte, dont le rôle dans la dénudation du pays aurait été plus important encore que celui de l'Escaut et de la Lys [1].

Rôle des Collines

La ressemblance théorique constatée entre les hauteurs flamandes et les crêtes du bassin de Paris ne doit pas abuser. Quelle qu'ait été l'origine du relief de la Flandre, il reste très médiocre, et à peu près sans influence sur les phénomènes géographiques. Quelques centimètres de pluie et quelques orages de plus sur les collines, c'est là toute la perturbation qu'il produit dans le climat. Les fleuves étendent leur vallée au travers des chaînes sans daigner la rétrécir. Les routes ne se détournent pas à l'approche des monts et n'essaient pas de les éviter : voies romaines, routes des intendants, et chemins du XIXe siècle montent de tous côtés à Cassel ; on y a fait passer la grande chaussée de Dunkerque à Lille. Les chemins de fer les traversent comme sans y prendre garde ; quelques tranchées suffisent, et les seuls monts de Renaix ont eu les honneurs d'un tunnel. Les canaux eux-mêmes enjambent les chaînes : celui de Bossuyt à Courtrai traverse les collines du Sud à Sweveghem ; celui d'Ypres à la Lys est en construction à travers les hauteurs d'Hollebeke ; on projette depuis longtemps d'en faire passer un à travers les coteaux de Staden, de la Mandel à l'Handzaeme. Jamais les hauteurs n'ont rien séparé en Flandre : sol, productions, langue, mœurs, sont identiques de chaque côté de Cassel ou de Kemmel, et si le flamand s'arrête aux collines de Renaix, c'est que la Forêt Charbonnière lui fixa jadis cette limite.

Seul le petit massif de Bailleul, de Kemmel au Mont des Cats, était assez large et continu pour former une petite région à part : les habitants disent

---

[1] Cette hypothèse de M. Cornet (Etudes Evolution, pp. 429-431) est corroborée par une hypothèse semblable à laquelle M. Rutot est arrivé par d'autres moyens (Origines du Quaternaire, pp. 54-56).

« de Bergkant ». La raideur des flancs sableux, la présence de bois épais, disparus en grande partie depuis une soixantaine d'années, en faisaient un coin d'accès plus difficile, où se réfugiaient les mécontents et les vaincus. Ce sont peut-être là les « forêts épaisses des hauteurs » où les Ménapiens, d'après Dion Cassius, avaient caché leurs biens les plus précieux [1] ; ce fut en tous cas au pied des monts que se produisirent les premières manifestations protestantes, et le premier prêche se fit le 12 juin 1562 dans le cimetière de Boeschêpe ; c'est sur le mont Kemmel que se réunissent le 1er août 1566 les « gueux des bois » avant de marcher sur Nieuport [2]. De nos jours, ce sont les indigents des communes voisines qui sont fixés sur les monts, où le sol est pauvre et se loue bon marché ; et ces habitants des hauteurs ont chez ceux de la plaine la réputation d'individus douteux, pillards, venant voler la nuit dans les fermes d'en bas.

Malgré leur médiocrité, ces minuscules montagnes sont populaires en Flandre. Des auteurs graves les comparent sans sourire aux Alpes. Le pittoresque de leurs pentes boisées, d'où coulent des ruisseaux, l'étendue du panorama visible du sommet, attirent les foules. L'homme s'y est fixé de tout temps, lorsqu'il y trouvait, à peu de profondeur, une nappe aquifère retenue par une couche d'argile : commode refuge pour le préhistorique, oppidum naturel pour le Belge et le Romain, bourgade commerçante et marché agricole d'aujourd'hui, c'est le cas de Cassel, d'Hooglede, de Thielt et de bien d'autres. Le grand fabricant d'Armentières, de Roubaix ou de Lille est aussi fier de sa villa de l'Enclus ou de Kemmel que le Genevois de sa maison du Salève. L'habitant des plaines basses de Bergues et de Bourbourg regarde avec intérêt le profil grêle de la montagne, et écoute volontiers les légendes qui courent sur son origine. Dans cette terre prosaïque, la colline représente modestement l'élément pittoresque, romantique.

II.

LES FORMES DU TERRAIN.

L'étude détaillée des formes du terrain ne présente guère, de son côté, qu'un intérêt théorique. Il y a en Flandre trop peu de variétés de roches, et ces roches elles-mêmes ne sont pas assez cohérentes, pour pouvoir

---

[1] Dion Cassius, I, 39, 44.

[2] Wynckius, Gueusianismus Flandriae Occidentalis, édition Van de Putte (Bruges, Soc. d'Em., 1841, in-4°, 107 p.), pp. 2-20.

donner autre chose que des formes assez simples. Il est bien rare que ces formes aient quelque importance pour l'agriculture : tout au plus peut-on remarquer que sur les flancs raides les pâtures dominent. Mais la culture s'y établit aussi en s'aidant de rideaux [1], comme en Picardie, si bien qu'elle ne connaît guère de régions qui lui soient interdites. D'ailleurs les fortes pentes sont rares. Le versant Sud du mont Noir atteint par endroits une déclivité de 45 degrés ; certaines pentes du flanc Nord de Cassel, à peu près autant ; ce sont là des cas exceptionnels, même dans les monts. Sur le versant Sud de Cassel, les plus grandes pentes ne dépassent pas 15 degrés [2]. Hors des monts, les pentes sont bien plus insignifiantes encore, et l'on peut dire sans exagération que les déclivités les plus fortes en Flandre sont celles des digues qui défendent le pays contre la mer.

Cette rareté des pentes raides s'explique par la nature des sédiments flamands. Les sables et argiles, qui constituent le sol du pays tout entier, sont généralement peu susceptibles de donner des reliefs aux pentes raides. Il y a cependant d'intéressantes différences à noter entre les formes des sables et les formes des argiles ; mais il faut toujours se garder de donner aux termes un sens absolu ; les pentes des argiles, en Flandre, ne sont raides que par rapport à celles des sables.

Les Sables.

Les sables présentent les formes les plus plates, les contours les plus effacés. Ce sont eux qui donnent aux sommets des collines d'altitude moyenne, situées au centre de la Flandre, cet aspect caractéristique de plateaux à peine ondulés qu'on retrouve partout. Les flancs argileux des collines peuvent être plus ou moins escarpés : si la partie supérieure est sableuse, le sommet est plat. C'est le cas des hauteurs qui s'étendent de Gheluvelt à Staden, où les sables paniseliens (*Pld.* de la carte belge) forment le sommet ; de la colline de Wynendaele, vrai plateau de sable avec un rebord argileux ; des hauteurs d'Anseghem, où la pente diminue notablement dans les sables glauconifères du sommet, dès qu'on s'est élevé au-dessus de l'argilite paniselienne. De même pour la colline d'Edelaere, et pour beaucoup de hauteurs du pays d'Alost. Il n'y a guère d'exception

---

[1] Le pays d'Alost, partie la plus accidentée de la Flandre, en offre d'assez nombreux exemples. Voir en particulier le Sud de la feuille Sottegem à 1 : 20.000 ; la région des hauteurs dans la feuille Renaix à 1 : 20.000.

[2] Chiffres pris dans Meugy, Essai de géologie pratique de la Flandre française (Mém. Soc. Sc. Lille, 1852, pp. 43 et 59).

que lorsque le sable est aggloméré en couches de grès assez puissantes : c'est le cas du Diestien des hautes collines, dont les formes restent raides jusqu'au plateau qui les surmonte. Enfin le sable meuble peut former des

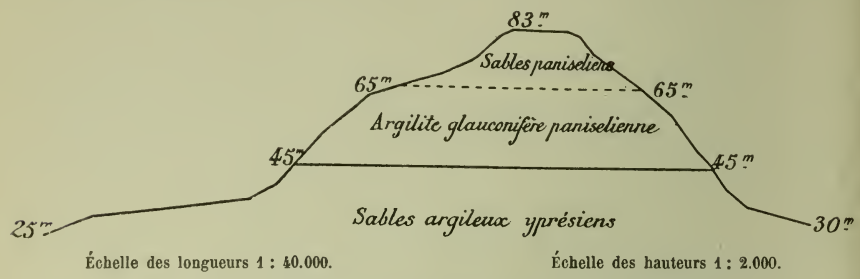

Fig. 17. — Profil et coupe des hauteurs d'Anseghem. Différences de pente dans les sables et les argiles.

éminences à flancs raides lorsque le vent l'accumule en petites dunes ; c'est de dunes intérieures qu'il s'agit ici, et non pas de celles qui bordent une partie de la côte ; on en trouve d'intéressants exemples soit au Sud-Ouest de Maldegem, soit entre Lokeren et Waesmunster, soit à Deurle, sur les bords de la Lys, où ces monticules forment comme de grosses fourmilières, hautes d'environ 10 mètres, toutes plantées de sapins.

Le cas est déjà différent lorsque les sables sont surmontés d'une couche d'argile. Sans doute, si les couches sableuses sont peu épaisses et si une autre couche argileuse leur sert de support, il peut leur arriver ce qui s'est produit dans les collines d'Ursel : là le sable base du Tongrien et le sable d'émersion asschien, faibles lits enserrés entre l'argile d'Assche et l'argile tongrienne, se sont écoulés latéralement, entraînés par l'eau de la nappe aquifère retenue entre les deux couches imperméables ; ce foirement du sable intermédiaire a fait glisser l'argile tongrienne jusque sur l'argile asschienne [1], supprimant complètement tout relief qui serait dû au sable. Au contraire, quand les couches sableuses sont épaisses, l'argile qui les recouvre joue le rôle de manteau protecteur, de parapluie [2], à l'abri duquel les sables peuvent conserver des pentes raides, prolongement des pentes argileuses qui les surmontent. C'est ce qui se produit généralement dans les collines du Sud, où d'assez fortes épaisseurs de sables parisiens sont comprises entre l'argile d'Assche au-dessus et l'argilite paniselienne au-dessous ; où l'yprésien sableux est protégé par les argiles du Paniselien. Un « mont

[1] Cf. Rutot, Note sur quelques points nouveaux de la géologie des Flandres.

[2] Gosselet, Géog. physique, p. 42.

de Flandre » comprend d'abord un vaste socle d'argile plastique, d'une faible inclinaison générale, mais entaillé de petits ravins assez profonds. Au-dessus s'étendent, en pentes douces, les sables fins du sommet de

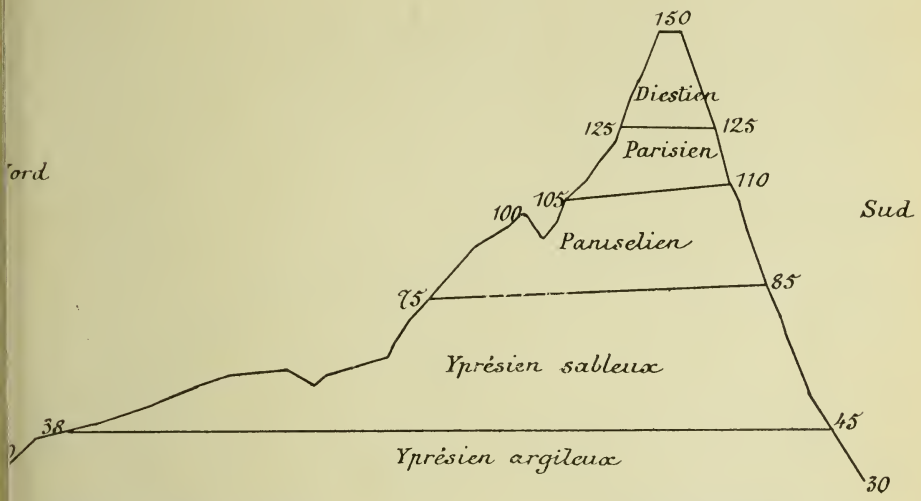

Fig. 18. — Profil Nord-Sud et coupe du mont de l'Hotond. Différences de pente dans les sables et les argiles. Pente générale plus douce au Nord, plus raide au Sud.

l'Yprésien, dont l'allure devient plus raide à la partie supérieure, que protège l'argile paniselienne. Au-dessus de la pente prononcée due à cette dernière couche, le profil s'adoucit de nouveau légèrement dans les sables parisiens, pour redevenir raide avec l'argile asschienne et le Diestien. Le flanc Nord du mont de l'Hotond offre un bon exemple de cette superposition de pentes ; on en retrouve d'autres au mont Vidaigne, au mont Rouge, au mont Aigu. Cette succession de pentes tour à tour plus raides et plus douces contribue à rendre facile la montée ; elle a aidé l'établissement de l'homme sur les collines.

Les Argiles.

En résumé, les couches sableuses ne donnent un profil accentué que par la présence d'un revêtement d'argile, qui les empêche de se fondre sous l'effort de l'érosion. Les argiles sont les seules roches flamandes capables de donner par elles-mêmes des formes de relief appréciables. Grâce à leur imperméabilité et à leur ténacité, elles résistent bien à l'érosion et sont capables de former parfois de petits abrupts, qui contrastent avec les

ondulations molles des sables. Ce phénomène s'observe fréquemment dans les collines paniseliennes. Au-dessus du socle en pente douce des hauteurs d'Anseghem, formé des sables yprésiens argileux, on voit s'élever la pente plus raide de l'argilite glauconifère paniselienne, qui s'adoucit en arrivant aux sables de la partie supérieure (fig. 17). Même phénomène à Hooglede, où le relief est aussi donné par l'argilite paniselienne s'élevant au-dessus du sable yprésien ; au Poelberg, où l'argilite se dresse en un petit massif raide au-dessus des sables glauconifères. Dans le pays d'Alost, les argiles asschienne et tongrienne peuvent former, au-dessus des sables lediens, laekeniens et paniseliens, de petits massifs dont les flancs sont assez raides pour que la pente soit sensible même du côté du Nord, contrairement à ce qui se passe dans cette région, où tous les abrupts font face au Sud ou à l'Ouest. Un autre exemple est fourni par la falaise de l'argile rupelienne, s'élevant au-dessus des sables rupeliens, et dont les flancs sont avivés encore par les carrières que les briqueteries y ont pratiquées [1]. Bien entendu, tous ces abrupts, falaises, pentes raides, paraîtraient presque horizontaux à côté d'un rebord de massif calcaire ; mais en Flandre, ce sont de vrais reliefs, des reliefs sérieux, qui s'imposent à l'attention.

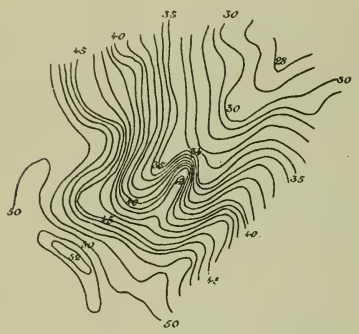

Echelle de 1 : 40.000.

Fig. 19. — Glissement d'argile paniselienne, au Sud de West-Roosebeke (feuille Roulers à 1 : 40.000).

Les versants argileux présentent encore quelques autres phénomènes intéressants. Sous l'influence de la dessiccation, des fentes, des crevasses profondes se forment dans la masse ; les eaux pluviales s'y introduisent, délayent l'argile, et finissent par provoquer le glissement de la partie supérieure, parfois des éboulements considérables de matériaux qui vont recouvrir au loin les formations sous-jacentes [2]. De là l'aspect irrégulier des versants argileux, semés de protubérances et de creux, indices de glissement. On en trouve en Flandre d'assez nombreux exemples, qui contribuent à rendre plus incertain l'aspect du relief. Dans l'Ouest, ils se trouvent sur les pentes d'argile yprésienne ; brusquement on voit une protubérance s'avancer jusque dans le thalweg, rompant l'alignement des courbes de niveau ; ailleurs c'est une apophyse qui descend juste au milieu

[1] Voir fig. 13, p. 66.

[2] Cf. La Noé et Margerie, Les Formes du terrain, p. 27.

d'une vallée, à l'endroit où la profondeur devrait être la plus considérable. On a vu que l'argile tongrienne des collines d'Ursel peut glisser sur l'argile asschienne, et descendre ainsi de quelques mètres. Mais c'est encore l'argile paniselienne qui se déplace le plus facilement, à cause de sa situation sur les collines, où les pentes sont plus fortes. L'argilite sableuse glauconifère est, de toutes les roches flamandes, celle qui s'éboule le plus

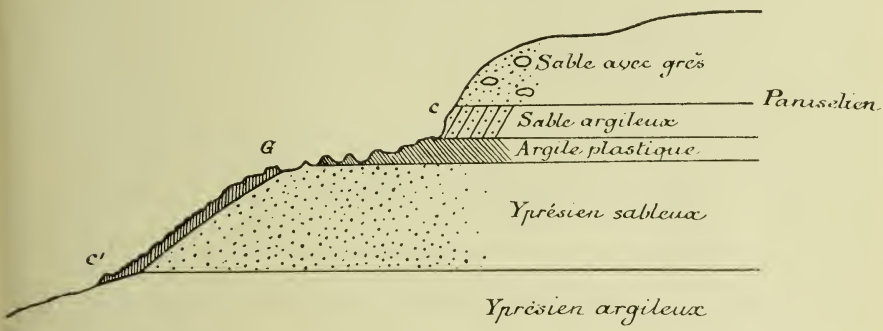

Fig. 20. — Glissement de février 1904 au Waienberg, d'après M. F. Halet.
C G Partie éboulée.
G C′ Nouvel emplacement de la partie éboulée.

souvent : les collines de Renaix en présentent de nombreux exemples. En 1843, après un hiver très pluvieux, une maison sur le versant Ouest du mont de l'Enclus serait descendue avec son jardin et ses arbres en fleurs ; elle aurait ainsi parcouru 600 mètres, en traçant un profond sillon dans l'argilite[1]. Les faits ont peut-être été grossis ; mais M. Delvaux déclare *avoir vu* le versant Nord de la colline de Wayenberghe, à l'Est de Renaix, descendre avec tous ses arbres, ensevelissant les champs et le bois qui se trouvaient en contre-bas, et retardant de 6 mois l'inauguration de la voie ferrée de Renaix à Ellezelles[2]. La colline d'Edelaere, qui domine Audenarde,

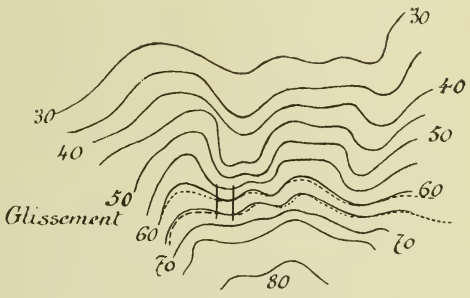

Échelle de 1 : 20.000.

Fig. 20. — Emplacement du glissement.

[1] Delvaux, Texte explicatif de la planchette d'Avelghem.

[2] Delvaux, Notice explicative de la feuille de Flobecq (Bull. Soc. Anthr. Brux., VII, 1888-89, p. 41, note).

est constamment menacée de glissements qui vont couper la route de Grammont et descendent jusqu'à l'Escaut : en bas, ce sont de vastes coulées d'argile yprésienne ; au-dessus, des paquets d'argilite paniselienne; aussi cette montagne a-t-elle une réputation historique de mobilité. Très récemment, à la fin de février 1904, une prairie est descendue sur le flanc Nord de la colline de Waienberg, près de Sulsique ; cette fois c'est le sable argileux paniselien qui a glissé sur l'argile plastique base du système, et est allé recouvrir, plus bas, le sable yprésien [1]. Aussi se met-on à planter d'essences à racines pivotantes les pentes raides susceptibles de glisser en contre-bas. Dans toute cette région des collines de Renaix, les glissements ont été si fréquents qu'il n'est pas rare de voir des sables wemmeliens et diestiens reposer directement sur l'Yprésien [2].

L'argile produit encore une autre forme curieuse ; c'est la tête de vallon à flancs raides, ou plutôt le petit cirque par lequel se termine une vallée. Ces cirques ne se trouvent guère que dans les régions à la fois assez élevées et assez proches de dépressions, pour que les ruisseaux soient obligés d'approfondir considérablement leur lit, étant donné la proximité d'un niveau de base d'une très faible altitude. Or, lorsqu'après avoir entaillé la couche argileuse, l'érosion atteint un sol plus meuble ; lorsque par exemple, sous l'argilite paniselienne elle arrive au sable yprésien, le creusement devient beaucoup plus facile ; le vallon s'élargit par la base, dans la couche tendre, faisant ébouler et reculer les flancs plus raides de l'argile. On obtient ainsi une tête de vallon au fond large et plat, aux pentes raides. C'est ainsi que se sont formés un certain nombre de petits cirques dans les hauteurs d'Ypres, à proximité des vallées de la Lys et de l'Yperlée (11 mètres d'altitude à Menin, 18 mètres à Ypres) ; d'autres sur les flancs des collines de Renaix, au bas desquelles la vallée de l'Escaut descend à 11 mètres, et dans l'Ouest du pays d'Alost, à la faveur du niveau de base de la vallée de la Dendre (14 mètres à Ninove).

Échelle de 1 : 40.000.

Fig. 21. — Tête de vallon à flancs raides et fond plat (Source du Krommebeek, feuille Ypres à 1 : 40.000).

..... Limite de l'Yprésien sableux et du Paniselien argileux.

Ailleurs, le contraire se produit, lorsque la couche tendre est superposée

---

[1] Cf. Halet (F.), Un glissement de terrain aux environs de Renaix (Bull. Soc. belge Géol., XVIII, 1904, Pr.-V., pp. 161-163).

[2] Delvaux, Planchette d'Avelghem.

7. — Rebord Est de la Vallée du Molenbeck, à Moortzeele.

8. — Tête de ravin en entonnoir, boisé (Collines de Renaix).

à la couche dure. Les eaux, creusant leur lit dans la partie meuble, la ravinent largement et établissent un profil de pentes adoucies et régulières. Mais lorsque vers l'aval le ruisseau, s'enfonçant à l'approche du niveau de base pour atteindre son profil d'équilibre, pénètre dans la couche dure, le ravin se rétrécit, s'approfondit, et l'ensemble prend la forme d'un entonnoir dont la pente deviendrait plus raide vers le fond. Les exemples en sont nombreux sur le flanc Nord des collines de Renaix, où l'argile base et l'argilite glauconifère du Paniselien peuvent atteindre une épaisseur de 30-40 mètres, surmontée de 10 à 15 mètres de sables glauconifères. Les entonnoirs ouverts dans les sables se rétrécissent rapidement à l'entrée dans l'argilite, et deviennent un ravin étroit et profond qui ne s'élargit qu'au contact des sables yprésiens. Presque tous les vallons de ce flanc Nord présentent cette forme, typique dans la vallée de l'Ingelbeek.

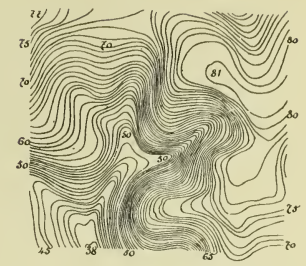

Fig. 22. — Tête de vallon à flancs raides et fond plat, dans l'argilite paniselienne (St-Antelinkx, feuille Grammont à 1 : 40.000).

Mais si l'on quitte la région des collines, la Flandre du Sud-Ouest, où les brusques changements d'altitude et les différences de roches produisent ces formes pittoresques, les sols argileux ne sont guère plus accidentés que ceux des cantons sablonneux. C'est une suite d'ondulations douces, un paysage calme, aux contours lents et arrondis ; une plaine qui est loin d'être parfaitement horizontale, mais où les déclivités sont rarement brusques. D'ailleurs à l'Est d'Ypres, le limon sableux et le sable occupent presque toute la surface, remplissent tous les creux, noient toutes les éminences. De là jusqu'à Anvers, c'est la Flandre plate, avec ses horizons qui seraient immenses, si les rangées d'arbres ne masquaient de leurs lignes monotones la monotonie plus grande encore de la vaste plaine.

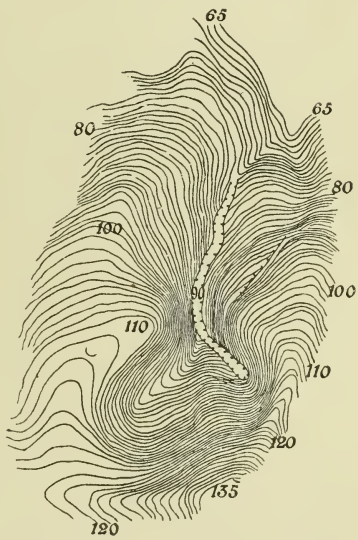

Fig. 23. — Tête de vallon en entonnoir dans les sables glauconifères et l'argilite paniseliens (Source de l Ingelbeek, feuille Renaix de la carte topographique belge à 1 : 20.000).

Tel est ce relief flamand, très modeste assurément, et qui ne mérite ni l'enthousiasme de quelques patriotes locaux, ni les railleries de ceux qui n'ont pas vu les pentes boisées du mont Noir ou les ravins verdoyants du pays d'Alost. Modeste, il devait l'être, dans un pays naturellement bas, affaissé, longtemps disputé entre la terre et la mer ; où le sol n'est composé que de matériaux grossiers ou peu cohérents ; où les influences tectoniques n'ont produit ni rajeuni les formes, si bien que toutes les protubérances ne sont que les débris échappés à l'érosion.

CHAPITRE V

LES COURS D'EAU [1]

I. *Hydrographie*. Hypothèses sur l'origine des cours d'eau. Cours d'eau conséquents et subséquents. Les rivières au Nord de Gand. — II. *Hydrologie*. Éléments du régime. Crues régulières et inondations. Travaux de régularisation. Rivières à marée.

I.

HYDROGRAPHIE.

Les agents de ce vaste travail d'érosion, capable de faire disparaître dans l'Ouest de la Flandre une épaisseur de presque 200 mètres d'assises tertiaires [2], sont les modestes cours d'eau qui parcourent lentement la plaine flamande. La plupart arrivent en Flandre tout formés. L'Aa et la Lys débouchent à Arques et Aire de pittoresques vallées parallèles, enfoncées dans l'Artois. L'Escaut, descendu sans hâte des croupes

---

[1] Consulter : Van Overloop (E.), Les origines du bassin supérieur de l'Escaut (Bruxelles, Hayez, 1889, in-8°, 48 p., 1 pl., 2 cartes) ; — Les origines du bassin de l'Escaut (Annexe du Bull. Soc. belge Géol., III, 1889, 92 p., 1 pl., 2 cartes) ; — Lorié (J.), Contributions à la Géologie des Pays-Bas, fasc. VII : Les métamorphoses de l'Escaut et de la Meuse (Bull. Soc. belge Géol., IX, 1895, pp. 50-77, 2 cartes) ; — Gosselet (J.), Géographie physique du Nord de la France et de la Belgique : Brabant et Pays de Waes (pp. 103-108) ; — Rutot (A.), Le régime fluvial de la Belgique aux temps quaternaires (Mouvement géographique, 1897, n° 4) ; — Le cours de l'Escaut à travers les âges géologiques (Ibid., n°s 15, 17, 18) ; — Les origines du Quaternaire de la Belgique (Bull. Soc. belge Géol., XI, 1897, Mém., pp. 1-140, carte à 1 : 400.000) ; — Cornet (J.), Etudes sur l'évolution des Rivières belges (Ann. Soc. géol. Belg., XXXI, 1904, Mém., pp. 261-500) ; — Bertin, Navigation intérieure de la France, Notice sur les voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais (Lille, Danel, 1879 ; in-4°, 132 p., 1 carte) ; — La Rivière, Navigation intérieure de la France, Notice sur les voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais (Arras, Repessé-Crespel, 1900 ; in-4°, XVI + 160 p., 2 cartes, 5 graphiques) ; — Ministère des Travaux publics. Direction des travaux hydrauliques. Voies navigables de la Belgique. Recueil de renseignements (Bruxelles, Weissenbruch, 1880, in-8°, 2 vol., 348 et 392 p.).

[2] Altitude de l'Yprésien sous Dunkerque : — 29 mètres ; sommet du Diestien à Cassel, au moins 170 mètres.

crayeuses du Cambrésis, s'attarde en détours; dirigé vers le N.-E. jusqu'à Condé, il rebrousse au N.-W., vers la Flandre, qu'il atteint après Tournai. Mais aussitôt arrivé dans ce pays le fleuve reprend vers le N.-E. un cours parallèle à celui de la Lys : et les deux rivières se rapprochent insensiblement jusqu'à se confondre à Gand. Là, nouveau changement ; la direction générale, en dépit d'immenses méandres, reste W.-E. jusqu'à Termonde. C'est le confluent de la Dendre, et le fleuve y adopte encore une fois la direction N.-E., que cet affluent a fidèlement suivie depuis son origine. Aussi l'Escaut, de Termonde à Anvers, semble-t-il la continuation de la Dendre. Dernier épisode : le coude de Condé se reproduit à Anvers, et le fleuve gagne la mer vers le N.-W.

De son côté l'Aa adopte, après Arques, la même direction N.-W. ; le petit fleuve de l'Yser quitte à Dixmude une direction N.-E. pour tourner du même côté. Même observation pour la Deûle à Lille. Le phénomène est donc général. Les principales rivières flamandes ont un cours parallèle, dirigé soit vers le N.-E., soit vers le N.-W. ; et cette dernière direction s'impose principalement dans la partie basse de leur cours. Ainsi, au lieu de descendre directement vers la mer flamande, tous ces cours d'eau commencent par s'en écarter ; par endroits, ils lui tournent le dos. C'est vers le N.-E., c'est presque vers le continent, que leurs eaux semblent sollicitées de descendre. Singulière anomalie pour un pays où le sol présente si peu d'obstacles.

Quant aux affluents de ces rivières, ils sont, soit perpendiculaires, soit légèrement obliques aux troncs principaux. C'est le cas de la becque de Steenwerck, de la Douve, de la Mandel, du Poucquesbeek pour la Lys ; de l'Espierres, de la Rhosnes, du Marckebeek, de la Zwalm pour l'Escaut ; de la Dendre de Leuze, de la Marcq, de la Sille, pour la Dendre. Donc nouveau parallélisme, aussi constant que celui des troncs principaux. Ce sont là des faits d'autant plus remarquables qu'ils se reproduisent à propos de toutes les rivières belges au Nord de la Sambre-Meuse. La Senne, la Dyle, la Gette se dirigent également vers le N.-E., jusqu'au point où elles se détournent vers le N.-W. pour former le Rupel qui vient rejoindre l'Escaut entre Termonde et Anvers.

L'origine de ces directions des rivières flamandes est une question délicate. Si « les considérations morphologiques, dans les problèmes d'histoire des vallées, ne peuvent rien prouver » [1], même dans les pays de montagnes, que sera-ce pour la Flandre, avec son misérable relief ? Il

---

[1] De Martonne (E.), Problèmes de l'histoire des vallées (Ann. Géog., VII, 1898, p. 389).

ne faudra demander à la morphologie que des indications générales. Même l'étude géologique des dépôts fluviatiles est singulièrement difficile. Les vallées sont si larges et leurs flancs si aplatis que les terrasses se distinguent malaisément ; les matériaux se ressemblent tant qu'on peut bien prendre des alluvions de fleuves pour des roches en place. Aussi la question est-elle encore à l'étude ; et bien qu'un grand pas ait été fait récemment, la plupart des détails restent obscurs.

Hypothèses sur l'origine des Cours d'eau.

La première hypothèse qui venait à l'esprit était celle d'une origine tectonique. Elle pouvait être permise tant qu'on n'avait sur le sous-sol que des données incomplètes. Le parallélisme remarquable de toutes les rivières du bassin de l'Escaut était dû à une série de failles, alignées S.-W. N.-E., et parallèles elles-mêmes à la direction de la côte. Guidés par ces dénivellations, les cours d'eau, évitant la côte, descendaient forcément vers Anvers. Formulée par Dumont à propos des vallées de la Hesbaye, qui laissent affleurer sur leur bord occidental le limon disparu de leur flanc oriental [1], la théorie fut nettement énoncée par d'Omalius d'Halloy et Houzeau [2]. Restait à démontrer l'existence des failles autrement que par le parallélisme des rivières. Pour cela, des constatations géologiques nombreuses étaient nécessaires. Commencées depuis 1870, elles semblèrent d'abord prouver la réalité du phénomène. L'absence des sédiments paniseliens à l'Est de la vallée de la Senne, des sédiments bruxelliens à l'Ouest, paraissait de nature à faire admettre la présence d'une faille qui suivait cette vallée de la Senne, et se serait produite à la fin de l'époque paniselienne. Les résultats des forages de Gand et de Mariakerke-les-Gand firent conclure de même en 1887 à l'existence d'une faille au droit du cours de l'Escaut, faille qui aurait probablement suivi la direction générale de la vallée de l'Escaut au Sud de Gand [3]. Mais l'hypothèse de la faille de la Senne est combattue par ceux-là même qui l'avaient formulée avant 1880, car il a été reconnu que le Bruxellien n'est pas complètement absent

---

[1] Le limon a été entraîné, sur le bord oriental des vallées, par les pluies dues aux vents d'Ouest.

[2] D'Omalius d'Halloy, Coup d'œil sur la géologie de la Belgique (1842), pp. 114-115. Houzeau (J.-C.), Essai d'une géographie physique de la Belgique (1854), pp. 127-128.

[3] Cf. Rutot (A.), Détermination de l'allure souterraine des couches formant le sous-sol des Flandres entre Bruxelles et Ostende (Bull. Soc. belge Géol., I, 1887, Mém., pp. 3-19).

de la rive occidentale de la Senne [1] ; enfin de nouveaux sondages à Gand ont montré sans contestation possible qu'il n'existait pas de faille à cet endroit [2]. Rien ne permet donc de croire que la direction des rivières de la Basse-Belgique soit due à des accidents tectoniques.

A cette conception un peu métaphysique de failles dont on ne pouvait vérifier l'existence succédèrent d'autres tentatives d'explication, appuyées sur des considérations morphologiques. De l'étude du relief actuel, M. Van Overloop déduisit les transformations de l'Escaut. L'allure des courbes de niveau, suivies sur la carte belge à 1 : 20.000, lui permit d'établir la présence d'une série de dépressions par où il supposait que l'Escaut était successivement passé. Représenté par une énorme nappe d'eaux sauvages, large de quelques dizaines de kilomètres, le fleuve se serait dirigé d'abord du Vermandois vers Namur, en occupant à peu près le cours actuel de la Sambre [3]. Mais un soulèvement du sol intervient au S.-E., qui affecte l'Ardenne, et refoule l'immense courant vers l'Ouest : « l'évolution des eaux figure un véritable mouvement d'éventail, ayant pour centre fixe le massif d'origine de l'Escaut » [4] ; et dans la dépression que les eaux viennent de quitter s'établit un cours d'eau indépendant, la Sambre. Cependant le déplacement vers l'Ouest continue, le soulèvement gagne de ce côté, refoulant les eaux ; de la vaste nappe émergent des îlots, qui s'élèvent peu à peu au-dessus des flots, s'agrandissent, se rejoignent, et finissent par constituer une nouvelle rive ; c'est alors qu'apparaît le Mont Panisel, « qui débute à cette époque comme modeste îlot et dont le plateau supérieur porte la cote 107 comme une date de naissance » [5]. Les eaux se sont concentrées à l'Ouest du nouveau rivage ; dans la vallée abandonnée coule la Senne ; le stade Senne du grand courant fluvial est terminé. C'est le tour du stade Dendre ; le fleuve se dirige de Quiévrain vers Baudour, puis de Condé vers Belœil, le cours actuel de la Dendre formant l'axe de la vallée. Mais le stade Dendre a le sort du stade Senne, les passes de Baudour et de Belœil se bouchent, et

---

[1] Cf. Rutot (A.), Sur l'absence de faille dans la vallée de la Senne (Bull. Soc. belge Géol., XVIII, 1904, Pr.-V., pp. 178-179).

[2] Coune (C.), Note sur le forage d'un puits artésien pour la distribution d'eau de Gand (Ann. Assoc. Ingén. Gand, XX, 1896-97, p. 70) ; — Vanhove (D.), Note sur le nouveau puits artésien de l'usine Lousbergs, à Gand (Bull. Soc. belge Géol., XV, 1901, Pr.-V., p. 63).

[3] Van Overloop, Origines du bassin de l'Escaut, p. 30.

[4] Ibid., p. 30.

[5] Ibid., p. 24.

l'Escaut, qui s'est rejeté d'abord sur la vallée de la Rhosnes, finit par se cantonner dans sa vallée actuelle, et n'en bouge plus. La rive gauche peut naître. Jusque là, on n'avait suivi les déplacements du fleuve qu'à la marche ininterrompue de sa rive droite vers l'Ouest ; de la rive gauche il n'était pas question, arasée qu'elle était par les eaux dans leur mouvement latéral. Désormais, le fleuve étant fixé, la rive gauche s'établit définitivement, s'allonge d'îlots,se rapproche de la rive droite, et l'Escaut prend peu à peu son aspect actuel.

Il y aurait bien des chicanes de détail à faire à la théorie de M. Van Overloop. Pourquoi la Meuse, bien plus puissante que l'Escaut, n'a-t-elle pas été refoulée comme lui vers l'Ouest, et ne l'a-t-elle pas poursuivi dans les dépressions de la Sambre, de la Senne et de la Dendre ? Pourquoi la Lys n'a-t-elle pas eu une histoire analogue à celle du fleuve ? Au lieu de se déplacer vers l'Ouest, elle a ramené vers l'Est ses eaux qui d'abord gagnaient la mer du Nord par les passes de Staden, puis de Wynghene [1]. Comment expliquer l'inopportune présence des collines de Renaix, qui ont si victorieusement résisté à l'arasement des rives gauches ? Mais les objections d'ensemble suffisent. Jamais l'Escaut pliocène ou quaternaire n'a pu avoir la largeur que lui prodiguent les tracés de M. Van Overloop ; où aurait-il pris les quantités d'eau que suppose un lit pareil ? Est-ce sur ce « massif central » [2] d'où descend le fleuve d'aujourd'hui, avec son altitude moyenne de 120 mètres ? Comment croire qu'un fleuve dont le débit aurait été supérieur à celui des plus puissants cours d'eau du globe [3], eût pu recevoir tant d'eau d'une région aussi restreinte que le bassin supérieur de l'Escaut ? Mais surtout ce déplacement latéral d'un fleuve à travers tout le territoire belge est singulier. Sans parler de ces soulèvements de toute une région qui ne sont démontrés que parce qu'on a besoin d'eux, le mouvement de ce fleuve, roulant ses eaux vers le Nord et poussé en même temps vers l'Ouest, paraît un phénomène invraisemblable. Nul autre exemple dans le monde. Le Hoang-Ho déplaçant son cours inférieur est un cas bien différent, celui d'un fleuve en crue qui reprend, dans une plaine alluviale, un ancien cours abandonné. En France la Garonne, qu'on dit poussée contre sa rive droite, est loin de la faire disparaître ; au contraire elle en avive la pente, qui se dresse en escarpements au-dessus

---

[1] Origines Escaut, pp. 76-78.

[2] Ibid., p. 32.

[3] M. Cornet calcule qu'un fleuve semblable aurait eu un débit de 125.000 mètres cubes par seconde, soit la somme des débits du Congo et du Mississipi (Etudes évolution, p. 275, note 2).

du fleuve. Rien de commun avec cette rive gauche fantôme de l'Escaut, qu'on ne voit jamais, et qui devait exister pourtant ; que le fleuve dévore mystérieusement dans sa retraite vers l'Ouest, sans qu'elle puisse l'arrêter. Et ce bizarre déplacement, qui n'affecte que l'Escaut, et ne fait émigrer ni la Lys ni la Meuse, se produit toujours vers l'Ouest, quoique la pente des couches fût dirigée vers le Nord. L'Artois ne se serait donc pas soulevé, en dépit de la présence des sédiments diestiens à 170 mètres à Cassel ?

Cours d'eau conséquents et subséquents.

C'est en s'inspirant, comme M. Van Overloop, de la morphologie du territoire flamand, mais en complétant cette étude par des considérations géologiques, que l'on est arrivé récemment à émettre sur la question une hypothèse très plausible [1]. M. Cornet rappelle d'abord que c'est du retrait de la mer diestienne que date la formation du réseau hydrographique actuel. Or il est difficile de nier que la mer diestienne ne se soit étendue sur tout le bassin des rivières flamandes. C'est donc bien sur la surface toute neuve, peut-on dire, abandonnée par la mer diestienne en retraite, que s'est installé le drainage de la Flandre.

La plaine côtière diestienne ne tarda pas à s'incliner fortement. Un mouvement de bascule, réel celui-là, et attesté par des données géologiques et paléontologiques incontestables, se produisit autour d'un axe situé à la hauteur d'Anvers : l'Artois s'éleva, la Hollande s'affaissa. Sur le plan incliné ainsi formé ruisselèrent les eaux pluviales, coulant de la partie haute vers la dépression, du S.-W. vers le N.-E. ; c'est le drainage conséquent qui s'établit. Cette direction, on l'a vu, est encore celle de nombreuses rivières [2] ; les cours d'eau orientés ainsi sont donc les artères conséquentes du réseau.

Cependant les eaux se réunirent pour s'écouler, en quelques branches maîtresses : Lys, Escaut d'Audenarde, Dendre, Senne, etc. ; branches situées à des distances à peu près équivalentes. D'où vient cette particularité ? Faut-il croire que les rivières se sont dès l'abord établies dans des dépressions tertiaires faiblement accusées ? M. Gosselet « admet que c'est

---

[1] Cornet (J.), Etudes sur l'Evolution des Rivières belges. — Une partie du travail a été reproduite à part sous le titre : « L'orientation des vallées dans le bassin de l'Escaut ». Bruxelles, Vanderauwera, 1904, in-8°, 13 p.

[2] Cette disposition a été parfaitement indiquée par M. Gosselet (Esquisse, Quaternaire, p. 259).

la courbure des couches tertiaires qui a déterminé l'emplacement des vallées actuelles de la Scarpe et de la Deûle aux environs de Douai » ; et d'autre part ces synclinaux tertiaires remplissent un léger vallon de la surface de la craie [1]. Peut-être en est-il de même en Flandre ; mais ce détail ne pourra être éclairci que par la construction de coupes géologiques perpendiculaires aux troncs conséquents [2].

Une fois que les cours d'eau conséquents sont formés, des affluents leur arrivent : ce sont les rivières subséquentes, à peu près perpendiculaires aux troncs principaux. Le bassin de ces affluents subséquents est asymétrique, étendu au Sud, restreint au Nord. C'est que la partie Sud correspond à peu près au plat des couches tertiaires, lentement inclinées vers le Nord, et la partie Nord à la tranche ; celle-ci est donc moins large et plus inclinée [3]. Parfois des affluents de rivières subséquentes sont en prolongement les uns des autres, et l'on peut alors supposer que ce sont des restes d'anciens cours d'eau conséquents, capturés par les affluents subséquents. Tel serait le cas de certains ruisseaux du bassin de la Dendre ; tel celui du Gaverbeek, affluent de droite de la Lys. Enfin l'on remarque que beaucoup d'affluents subséquents ne sont pas rigoureusement perpendiculaires aux rivières conséquentes ; ils forment, à leur rencontre avec elles, des angles plus ou moins aigus. M. Cornet en donne une très ingénieuse explication. Ces affluents sont nés lorsque le pliocène était déjà enlevé, et que les couches éocènes avaient été ramenées au jour ; coulant sur l'éocène, ces cours d'eau se sont conformés à la pente de ses assises, qui est dirigée vers le Nord, tandis que la pente du pliocène est à peu près N.-E. Aussi ces affluents plus récents sont-ils E.-W. ; de là l'angle aigu qu'ils font avec les rivières conséquentes, qui continuent à couler suivant l'ancienne pente du pliocène disparu, et sont en quelque sorte « surimposées » aux couches éocènes, dans lesquelles leur lit est aujourd'hui frayé [4]. Cependant une réserve s'impose. Ces rivières subséquentes obliques se trouvent être en effet les affluents les plus importants des troncs conséquents : Douve, Mandel pour la Lys, Rhosnes, Marckebeek, Zwalm pour l'Escaut, Ancre, Marcq, Bellebeek pour la Dendre. Faut-il admettre que les plus importants des cours d'eau subséquents soient ainsi les plus récents ?

---

[1] Gosselet (J.), Coupe du Canal de Dérivation autour de Douai (Ann. Soc. géol. N., XXXII, 1904, pp. 88-89).

[2] Etudes évolution, p. 454.

[3] Ibid., p. 457.

[4] Ibid., pp. 458-459.

Cette explication de la direction des rivières flamandes a le mérite d'être simple, claire, et de s'accorder avec ce qu'on sait de la géologie du pays. M. Rutot, dans son travail sur le creusement de la vallée de la Lys, apporte une preuve nouvelle : la Lys est bien un cours d'eau conséquent, qui est *descendu sur place* en laissant des terrasses qui marquent les étapes du creusement [1]. En France, il est facile de trouver d'autres faits qui viennent appuyer la théorie de M. Cornet : l'ancienne rivière Scarpe d'Arras-Sensée, séparée aujourd'hui en 2 tronçons, était un affluent subséquent oblique de l'Escaut ; de même pour la Scarpe de Douai-St-Amand, qui rejoignait jadis le fleuve vers Condé par une dépression

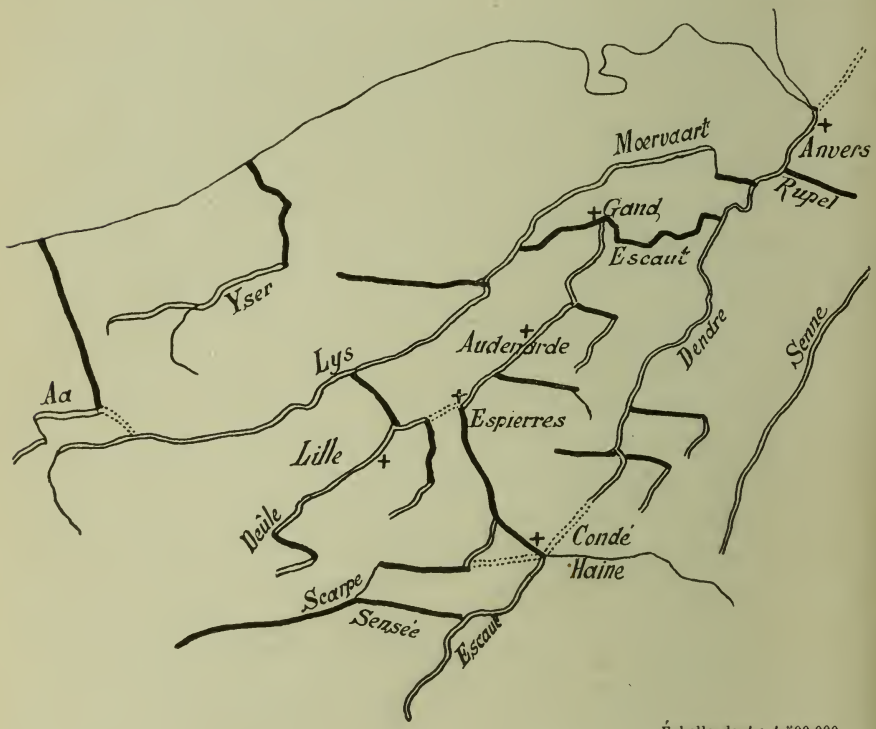

Échelle de 1 : 1.500.000

Fig. 24. — Direction des cours d'eau flamands.

Direction conséquente.
Direction subséquente.
Anciens cours possibles ou probables.

[1] Rutot (A.), Note sur la découverte d'importants gisements de silex taillés dans les collines de la Flandre Occidentale. (Coupe de la vallée de la Lys, page 9) ; — Idem, Creusement de la vallée de la Lys (Bull. Soc. belge Géol., XIII, 1899, Pr.-V., pp. 94-101).

très nettement indiquée encore à travers la forêt de Raismes [1]. Nul doute que d'autres observations ne viennent encore prouver l'exactitude de la théorie.

Cependant la théorie générale une fois admise il reste bien des détails à expliquer. Les cours d'eau de la région côtière, Hem, Aa, Yser, Waerdamme, ont un cours supérieur conséquent à l'ancien rivage diestien. Brusquement, arrivés au bord de la plaine maritime, ils tournent au Nord, même au N.-N.-W., vers la mer. D'où vient ce changement soudain ? C'est ici le lieu de rappeler qu'un grand cours d'eau a dû exister jadis sur l'emplacement actuel de la côte. M. Rutot en a le premier soupçonné l'existence [2] : découvrant sur la plage, après des tempêtes, des fragments de grès paniseliens avec fossiles, il en conclut qu'un peu au large de la côte les sédiments quaternaires (sables flandriens) ne surmontaient plus le Paniselien. Ainsi les sables flandriens seraient amoncelés dans une dépression qui comprend la plaine maritime et une petite frange seulement de la mer du Nord ; cette dépression serait une ancienne vallée fluviale (conséquente à la mer pliocène), dans laquelle la mer flandrienne aurait pénétré. M. Cornet voit dans ce fleuve disparu l'agent de l'énorme dénudation qu'ont subie les couches tertiaires de la Flandre occidentale [3]. L'existence de ce fleuve admise, plusieurs hypothèses s'offrent pour expliquer la direction actuelle des rivières de la plaine maritime. On peut se demander si elles n'ont pas été (comme l'Escaut inférieur) capturées par l'invasion marine du Ve siècle ; ou plutôt si leur cours inférieur ne date pas du recul de la mer quaternaire, abandonnant la plaine maritime au début de l'époque historique. Une hypothèse plus complète encore se présente. Les cours supérieurs de ces rivières seraient des fragments de cours d'eau conséquents, capturés par des affluents subséquents du grand fleuve de la côte. D'où la direction Sud-Nord de leur cours inférieur. La mer flandrienne pénétrant dans la vallée du fleuve, serait remontée dans celle de ses affluents, et y aurait déposé ses sédiments ; d'où la forme de golfes que présente aujourd'hui la plaine maritime au débouché de la Hem, de l'Aa et de l'Yser : ces golfes étant d'anciennes vallées submergées, puis à demi comblées de sables flandriens. Après le départ de la mer, les rivières auraient établi sur la plaine exondée un cours conséquent

---

[1] Indication due à M. Maurice Leriche.

[2] Rutot, Origines, pp. 53-56.

[3] Etudes évolution, pp. 430-431.

au nouveau rivage ; et les mêmes phénomènes se seraient reproduits avec l'invasion marine du IVe siècle [1].

D'autre part, des phénomènes de capture sont probablement intervenus à l'intérieur de la Flandre pour modifier le réseau primitif ; les changements de niveau de base qui se sont produits depuis le départ de la mer diestienne ayant donné aux lentes rivières d'aujourd'hui une activité de fleuves travailleurs. Rien qu'à l'époque moderne on a pu constater des phases torrentielles dans le régime de rivières qui sont des modèles de calme. Vers le IIIe-IVe siècle de notre ère, la Deûle a roulé des galets de craie assez volumineux, déposés dans un banc de sable verdâtre avec des fragments de meules et de tuiles romaines ; et elle a eu une autre forte crue au XIIIe siècle [2]. Ainsi des rivières aussi lentes et faibles que la Deûle ont pu, à diverses reprises, avoir assez de force pour creuser leur lit, reculer leur tête et capturer des systèmes hydrographiques voisins. En tenant compte de la prudence avec laquelle il faut étudier des phénomènes qui ont laissé si peu de traces, on pourrait peut-être supposer que la Deûle actuelle, jusqu'à Lille, se continuait jadis vers Espierres, où l'Escaut d'Audenarde semble être son prolongement. De même il est permis de voir, dans le tronçon de l'Escaut qui va de Condé à Espierres, un ancien affluent subséquent de la rivière d'Audenarde, qui a capturé l'Escaut supérieur. Jusqu'alors, celui-ci s'écoulait probablement droit au Nord, par la dépression de Blaton où passe maintenant le canal d'Ath ; et la Dendre était le prolongement direct du fleuve de Cambrai et de Valenciennes. C'est un peu le « stade Dendre » de M. Van Overloop, mais le fleuve reconstitué n'a rien de l'immense nappe que l'on présentait naguère, et ses transformations s'expliquent par des phénomènes vraisemblables ; l'hypothèse est au moins possible.

Les rivières au Nord de Gand.

Où les difficultés deviennent particulièrement nombreuses, c'est lorsqu'il s'agit d'expliquer le cours de l'Escaut et de ses affluents conséquents au-delà du parallèle de Gand. A première vue, le phénomène paraît assez

---

[1] Sur le cas de l'Aa, jadis affluent de la Lys à Aire, et capturé par une rivière venant de la Plaine maritime, voir Briquet (A.), Quelques phénomènes de capture dans le bassin de l'Aa (Ann. Soc. géol. N., XXXIV, 1905, pp. 111-120, pl. V).

[2] Cf. Ladrière (J.), Les anciennes rivières (Ann. Soc. géol. N., VIII, 1880-81, pp. 11-17) ; — Gosselet, Esquisse, Quaternaire, pp. 324-326.

simple. Un cours d'eau central, dans l'espèce la Dendre, a capturé par l'intermédiaire d'affluents subséquents, les troncs conséquents voisins : l'Escaut de Wetteren lui a amené les eaux de l'Escaut d'Audenarde et de la Lys; le Rupel, celles de la Senne, de la Dyle, de la Gette. Rien de moins compliqué ; et la réunion des eaux du bassin vers Anvers s'expliquerait ainsi facilement. Mais à Anvers il n'existe pour ainsi dire pas de sédiments quaternaires dans la vallée du fleuve ; les alluvions modernes reposent sur des couches tertiaires [1]. D'autre part l'allure rectiligne de la limite Sud du Scaldisien dans la région d'Anvers montre que le fleuve n'existait pas pendant la période correspondant au dépôt de cette couche [2]. Le cours par Anvers daterait donc seulement de l'époque moderne. Pourtant des recherches faites sur le terrain semblent indiquer qu'à la fin de la période quaternaire le fleuve gagnait la Meuse par Bréda, la trace de son passage existant encore dans les tourbières au Sud de cette ville [3] ; et cette interprétation a l'avantage d'être en harmonie avec la direction générale des cours d'eau flamands.

A l'époque moderne au moins, il est à peu près certain que le fleuve écoulait ses eaux par Anvers. Au delà, il serpentait sur la plaine de sables flandriens, déposés par la mer quaternaire en retraite ; et par l'Eendracht, qui sépare aujourd'hui Tholen du continent, il allait rejoindre la Meuse [4]. N'étant pas gonflé par la marée, c'était un fleuve modeste, coulant au milieu des marécages tourbeux où un nouveau sol s'élaborait au-dessus des sables flandriens. C'est alors que le vit César, qui indique qu'il se jette dans la Meuse [5]. Quatre siècles plus tard, la mer reparaissait sur la plaine déjà toute couverte de tourbe ; elle arrivait jusqu'à l'Escaut et pénétrait dans sa vallée jusqu'au delà d'Anvers. Quand elle perdit du terrain, et qu'une partie de la plaine émergea de nouveau, des criques profondes s'étaient formées, et c'est par ces bras de mer que s'écoula désormais le modeste apport de l'Escaut. Rien de commun entre ces deux larges golfes marins et le fleuve qui vient leur apporter ses eaux ; cependant on s'habitua à considérer les deux bras comme les branches

---

[1] Van den Broeck (E.), Présentation du travail de M. Van Overloop (Bull. Soc. belge Géol., III, 1889, Pr.-V., pp. 193-194).

[2] Van Ertborn (O.), Texte explicatif du levé géologique de la planchette d'Anvers, p. 3.

[3] Lorié (J.), Les métamorphoses de l'Escaut et de la Meuse (Bull. Soc. belge Géol., IX, 1895, Mém., pp. 75-77).

[4] Ibid., p. 58.

[5] César, de Bello Gallico, VI, 33, 3.

d'un delta, et à les appeler Escaut oriental et occidental. En réalité c'est au Doel, en aval d'Anvers, que se termine le véritable cours du fleuve; c'est là qu'il rejoint le bras de mer de l'Escaut occidental.

Cependant le détour qu'accomplit l'Escaut, après Gand, pour aller rejoindre la mer, reste un objet d'étonnement pour tous ceux qui consultent une carte de Flandre. De Gand à l'ancienne extrémité de la crique du Braakman, étendue il n'y a que 120 ans jusqu'au Sud de Sas-de-Gand, il n'y a guère que 18 kilomètres, et le canal de Terneuzen entre Gand et le Sas n'a pas besoin d'une seule écluse; sur ce parcours, l'altitude moyenne ne dépasse pas 8 mètres. D'autre part les profondes criques qui traversaient la plaine maritime, le Zwin disparu au XIXe siècle, le Braakman qui existe encore, ressemblaient trop à d'anciens estuaires pour qu'on ne fut pas tenté d'en faire des embouchures oblitérées de la Lys et de l'Escaut. La présence, au Nord de Gand, de la bizarre vallée de la Caele, semblait une autre preuve de l'ancienne direction des cours d'eau: se détachant vers Deynze de la Lys, la Caele s'oriente vers le N.-E.; la dépression marécageuse où elle coule, bien lentement, est empruntée successivement par les canaux de Schipdonck et de Bruges. Passant au Nord de Gand, la Caele vient se confondre avec le canal de Terneuzen; mais un peu plus loin, à Roodenhuyze, sa vallée s'écarte du canal et s'incline peu à peu vers l'Est. La rivière a changé de nom: c'est le Moervaart; la vallée s'est élargie jusqu'à dépasser 2 kilomètres; elle est digne d'un fleuve. Le Moervaart longe la rive Nord; un autre bras, la Zuidleede, recueille les eaux du Sud; entre les deux courants s'étendent des prairies marécageuses, coupées de nombreux fossés. La plaine du Moervaart se termine à l'Est en cul-de-sac vers Stekene; Moervaart et Zuidleede se réunissent, tournent au Sud, prennent le nom de Durme, et la nouvelle rivière gagne l'Escaut en contournant le rebord du pays de Waes.

La présence de cette rivière Caele-Moervaart-Durme, le peu de distance qui sépare Gand du Sas, l'altitude si faible de la région intermédiaire, devaient donc faire naître l'hypothèse que la Lys et l'Escaut avaient jadis gagné la mer droit au Nord. La direction de la vallée Caele-Moervaart, sa largeur, les alluvions qui en forment le sol, rendent en effet plausible l'hypothèse qu'une partie des eaux de la Lys aient emprunté jadis ce chemin, prolongement de la vallée supérieure[1]. Mais on a fait

[1] Cf. sur la vallée du Moervaart, la description donnée par M. Van Overloop dans: Les silex de la station préhistorique de Mendonck (Bull. Soc. Anthr. Brux., III, 1884-1885, p. 334).

bien d'autres suppositions. On a affirmé que la Lys débouchait dans le Zwin, en passant sur les emplacements actuels des canaux de Bruges ou de Schipdonck. Or, rien dans le sol ni dans le relief entre Deynze et Bruges ne rappelle des alluvions récentes ou une vallée. D'autre part trois consciencieuses études ont été écrites pour prouver que l'Escaut et la Lys, à l'époque historique, se jetaient encore dans le Braakman et les criques voisines [1]. Pour les uns, l'Escaut empruntait la vallée du Moervaart, et se partageait en deux bras, dont l'un, par Stekene, gagnait Hulst, Axel et le Braakman, et dont l'autre continuait par la Durme ; c'est assez longtemps après Charlemagne que la première passe aurait disparu, comblée par le sable campinien que le vent y aurait amené [2]. Cette date si récente, *après Charlemagne*, peut surprendre : mais c'est justement là qu'est le secret de cette théorie ; beaucoup d'historiens, étonnés que le pays de Waes et les Quatre-Métiers fissent partie de l'Empire, ont pensé que l'Escaut, limite de la Flandre et de l'Empire de Tournai à Gand, avait dû continuer à former la frontière au delà de Gand, jusqu'à la mer ; le fleuve plus tard s'était détourné, mais la limite restait, témoin de son ancien cours. La raison n'était pas suffisante ; une limite n'est pas nécessairement rivée à un fleuve, surtout lorsque ce fleuve est un très modeste cours d'eau. Aussi l'auteur de la troisième étude ne s'y est-il pas arrêté. Pour lui le Moervaart-Durme est le prolongement de la Lys [3], qui jusqu'au XIIIe siècle se jetait dans le Hont (Escaut Occidental) par un véritable delta, tandis que l'Escaut, relié à la Lys dans la ville de Gand par des bras d'une importance secondaire, continuait sa route par Wetteren, Termonde et Anvers. Le delta de cette Durme-Lys comprenait 7 ou 8 bras. Le premier quittait la vallée principale à Langerbrugge, se subdivisait après Cluysen en deux ramifications, l'une allant au Hont par Bouchaute, l'autre par Ertvelde et Assenede [4]. Une autre branche suivait, depuis Roodenhuyze, l'em-

---

[1] David, Recherches sur le cours primitif de l'Escaut (Bull. Ac. R. Belg., 1re série, t. XVI, 1849, 1re partie, pp. 257-282, et 1re série, t. XIX, 1852, 1re partie, pp. 649-679) ; — Verstraete (E.-J.), Nouvelles études sur le cours primitif de l'Escaut en aval de Gand (Bull. Soc. belge Géog., II, 1878, pp. 313-333) ; — Van Werveke (A.-K.), Etude sur le cours de l'Escaut et de la Lys-Durme au moyen-âge (Bull. Soc. belge Géog., XVI, 1892, pp. 453-485, 588-611, 2 cartes à 1 : 240.000 et 1 : 30.000).

[2] Verstraete, p. 328.

[3] Nombreux textes pour prouver que, depuis Gand jusqu'au Moervaart, le cours d'eau prolongement de la Lys est désigné plusieurs fois sous le nom de Durme (Van Werveke, pp. 463-466).

[4] Van Werveke, pp. 467-470.

placement actuel du canal de Terneuzen jusqu'au delà de Selzaete; la Langeleede, de Wachtebeke au Canisvliet, était une autre issue. Le bras le plus important du delta quittait le Moervaart à Calve, passait par Overslag et suivait les criques des Polders par Axel jusqu'à Othene, hameau à l'Est de Terneuzen ; il était encore important en 1547 [1]. Le bras Haringsleede suivait à l'Est, et le dernier était le canal de Stekene, qui rejoignait Hulst et le Hellegat. Le travail est appuyé sur de nombreux textes, qu'il faudrait discuter pied à pied, sans arriver d'ailleurs à un résultat très net, car on pourrait toujours équivoquer sur le sens des termes désignant les « cours d'eau » ; signifient-ils rivière naturelle ou canal ? En tous cas on peut fort bien penser, à voir ces bras du prétendu delta, que c'étaient de très anciens fossés assurant l'écoulement des eaux pluviales vers les Polders ou le Moervaart. C'est dans ce but, par exemple, qu'on établit en 1315 le canal de Stekene à Hulst [2] ; ce creusement de canaux d'assèchement était nécessaire sur ce sol plat, à peu près imperméable. D'autre part rien n'indique que le pays qui sépare Gand des Polders fut un delta, c'est-à-dire une plaine à pente insensible, lentement formée des apports de la rivière, et sur laquelle celle-ci se divisait capricieusement en plusieurs bras. Le sol est uniquement formé de sable, parfois assez grossier et meuble, bien différent des alluvions argileuses de la vallée de la Lys ; de même qu'aucune trace d'alluvions marines récentes ne s'observe le long des fossés qui seraient les anciennes branches du delta. Ainsi pas de traces de l'action marine : et cependant la marée aurait dû remonter dans ces bras au moins jusqu'au Moervaart ; pas de traces d'alluvions fluviatiles, sauf dans la vallée, parallèle à la côte, de la Caele et du Moervaart. Cette ingénieuse hypothèse, due à une étude soignée des cartes et des textes, ne se vérifie donc pas sur le terrain. En conclusion, si la Lys et l'Escaut ont pu couler au Nord de Gand à l'époque quaternaire, ils n'ont pas laissé trace d'une pareille direction à l'époque moderne. Les contemporains de Charlemagne n'ont pas vu les eaux « blondes » de l'Escaut et de la Lys se ramifier dans la plaine sableuse de Selzaete ; l'étroite branche de Wetteren suffisait déjà à mener à la mer le débit des deux rivières. La vue de l'Escaut et de la Lys d'aujourd'hui, dont l'homme pourtant soutient le niveau par des barrages, approfondit le lit et concentre les eaux dans un seul bras, doit faire réfléchir ceux qui rêvent pour ces gros canaux une histoire glorieuse et compliquée.

---

[1] Van Werveke, pp. 475-480.

[2] Van de Putte, Cronica et Cartularium monasterii de Dunis, Charte de Robert de Béthune, n° 1544, p. 695.

II.

HYDROLOGIE.

Rien n'est moins imposant que ces rivières flamandes. De loin, quand on découvre d'une hauteur la large vallée, toute verte avec des lignes de peupliers inclinés, et des files de toits rouges le long des versants, on s'attend à une manière de fleuve. Un étonnement vient déjà de ne pas apercevoir la rivière, enfouie souvent derrière une petite digue. Mais la désillusion est complète quand, à travers les prairies, on atteint enfin le cours d'eau. Même pour ceux qui les connaissent, il y a toujours un peu de surprise à les voir si minces. L'ampleur de la vallée promettait un fleuve : on trouve un canal. Aux temps lointains de leur indépendance, lorsque l'habitant de la Flandre avait autre chose à faire qu'à essayer de régulariser leur lit, les cours d'eau avaient peut-être plus d'allure ; ils s'attardaient dans la vallée plate, se compliquaient de bras morts et de marécages tourbeux ; leurs eaux largement étalées pouvaient faire illusion sur leur faible volume. Depuis l'homme s'en est emparé ; il les a enfermés derrière des diguettes, séparés de leur vallée par des vannes cadenassées ; des barrages les découpent en sections égales, et ils ne peuvent passer que lorsqu'on leur ouvre les portes. Ils ont l'air de bons esclaves créés pour se rendre utiles, pour transporter docilement les fardeaux d'un pays riche. Ouvriers salis par le travail, peu soucieux d'être agréables à la vue, ils ne sont pas là pour embellir le paysage, mais pour servir à quelque chose. Ils ont tous au même degré l'air soumis et pacifique ; l'affluent, soutenu par ses écluses, est juste aussi imposant que le fleuve. La Deûle à St-André fait autant d'effet que la Lys à Deynze ou que l'Escaut à Gavere ; elle est seulement plus noire.

Cependant ces rivières bonasses ont leurs caprices. Ces travailleurs soumis ont leurs défauts ; leur histoire contient beaucoup de mauvaises pages. Les chroniqueurs ne laissent guère passer d'années sans la mention monotone d'inondations : tantôt la mer, et tantôt les fleuves. La dernière en date est de 1894 ; c'est la grande crue de la Lys. Il faut donc que les éléments du régime soient défectueux. En effet, si les pluies se répartissent sur un grand nombre de jours chaque année, et sont assez régulières, en revanche l'imperméabilité générale du sol et le défaut de pente condamnent la Flandre à être perpétuellement menacée d'inondations : fleuves, rivières, ruisseaux, il n'en est guère qui ne débordent chaque année.

Éléments du régime.

D'un bout à l'autre du pays, le sol de la Flandre peut être considéré comme imperméable. La plaine maritime, avec son tapis d'argile grise qui la recouvre presque tout entière, ne laisse guère filtrer en profondeur ce qui tombe à la surface. Dans l'intérieur, la présence de l'argile yprésienne, à l'Ouest, suffit à arrêter la descente des eaux. Pourtant l'argile affleure rarement à la surface. Mais le limon argileux qui couvre le sol est assez difficilement perméable, et il n'est pas rare, l'hiver, de voir de larges flaques d'eau dans les champs. Cette couche limoneuse est d'ailleurs vite saturée, car il existe, au contact du limon et de l'argile, une nappe permanente à laquelle s'alimentent les puits ; on la trouve parfois à 1 mètre de profondeur, et elle s'enfonce rarement au-dessous de 5 mètres. De même dans la plaine de la Lys, où le limon argileux, jaune, peu perméable, qui retient une bonne partie des eaux superficielles, est superposé à l'abondante nappe qui règne dans les sables verdâtres au-dessus de l'argile yprésienne. Enfin quand l'argile affleure dans les Pacauts et les Clyttes, l'imperméabilité est complète.

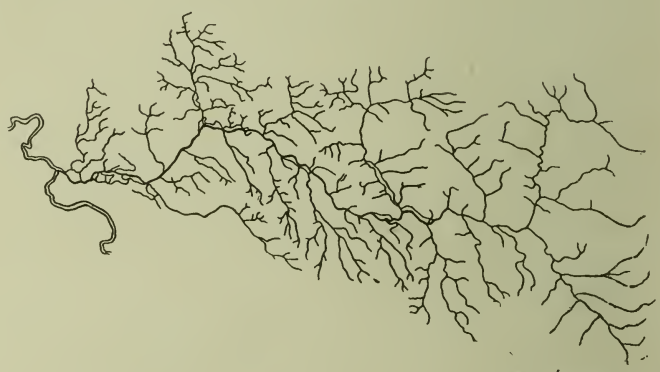

Échelle de 1 : 800.000.

Fig. 25. — Exemple de chevelu. Le bassin de la Dendre.

On pourrait croire qu'à mesure qu'on s'avance vers l'Est, on trouve une terre plus sèche ; que le sable qui forme la surface est plus perméable. Or la différence est assez faible. Il n'y a qu'à voir combien le nom de « pays sec » est rare en Flandre ; à peine deux ou trois hameaux « Droogelandt », et encore l'un d'eux est situé dans l'Ouest, sur territoire français. En effet le sable yprésien, sillonné de linéoles argileuses, n'est presque pas perméable ; le sable quaternaire (flandrien) est assez souvent limoneux, ou

9. — L'Escaut à Audenarde.

10. — La Lys à Deynze (Moulins de Petegem).

argileux, à une faible profondeur. Même dans l'extrême Nord, où le sable atteint une épaisseur considérable (22 mètres à Eecloo), l'eau se trouve toujours à une faible profondeur, retenue par des linéoles imperméables. Nulle part le sable n'est assez pur ni assez meuble pour se laisser pénétrer; partout à une faible profondeur s'étend la mince couche imperméable qui empêche l'eau de descendre. Quand ce n'est pas l'argile, c'est la roche, « *Rots* », tuf brunâtre, où le sable est aggloméré par un ciment siliceux. Enfin dans le pays de Waes c'est l'argile rupelienne qui, enfouie d'un ou 2 mètres sous le limon sableux, force les eaux à s'écouler presque immédiatement sur le sol.

Cette imperméabilité de toute la Flandre, et les faibles différences d'altitude, empêchent qu'on y trouve beaucoup de sources. Seule, la région des collines et le pays d'Alost en possèdent, minces filets d'eau, parfois taris dans les étés secs, et qui ne jouent qu'un faible rôle dans l'économie rurale du pays, ou dans le régime des cours d'eau. Dans les collines de Thielt, on ne trouve sur les flancs que de faibles suintements ; cependant chaque hauteur paniselienne contient plusieurs nappes, une dans le sable argileux supérieur, une autre au-dessus de l'argile schistoïde ; celle-ci est la plus considérable, et sa présence explique que les lieux habités des collines paniseliennes ne sont pas établis tout au sommet, mais déjà sur un flanc (le flanc Sud en général) pour être à portée de cette deuxième nappe. Dans la colline de Wynendaele, la principale nappe est aussi celle de l'argile base du Paniselien, dont les suintements forment des ruisseaux clairs qui coulent rapidement vers le Nord ; c'est là qu'on projette parfois de venir chercher de l'eau potable pour Ostende. Dans les collines du Sud, les nappes sont parfois nombreuses ; la plus importante, celle qui fournit le plus de sources, c'est celle qui est retenue par l'argilite paniselienne. Là s'alimentent la plupart des ruisseaux des collines de Renaix, des hauteurs d'Anseghem, des collines de Bailleul et de Cassel. A Cassel même, l'argile asschienne retient, dans la partie inférieure des sables diestiens, une nappe aquifère qui a permis à l'homme de vivre sur la colline ; et c'est pour se rapprocher de cette nappe et de ses fontaines que la ville de Cassel s'est bâtie, comme Hooglede, sur la pente Sud de la butte. Mais c'est surtout dans le pays d'Alost que les eaux sourdent aux flancs des vallées ; l'érosion y a entaillé dans le plateau des rainures nombreuses, qui coupent les couches et les nappes aquifères ; de là

---

[1] Van Mierlo (C. J.), Distribution d'eau potable à Ostende. (Bull. Soc. belge Géol., II, 1888, Mém., pp. 249-259, pl. VI).

plusieurs lignes de sources, aux points d'affleurement de l'argile asschienne, de l'argilite paniselienne, du sable argileux yprésien. Souvent en descendant dans un ravin, on entend le bruissement de l'eau courante ; sensation rare en Flandre. Grâce à la constance de la plupart de ces sources, bien des vallées possèdent un moulin à eau: et c'est encore là un spectacle qu'on n'a guère en Flandre, sauf le long de quelques grands cours d'eau [1].

Mais toutes ces sources sont peu de chose. La plupart sont trop faibles pour être utiles ; aussi ne trouve-t-on pas en Flandre la vénération qui s'attache aux fontaines en d'autres contrées. Les pèlerinages à une source y sont rares. Il y a trop d'eau dans le sol, la terre en est trop imprégnée pour qu'on s'occupe beaucoup du mince filet qui sort sans bruit de la colline. Leur influence sur le régime des cours d'eau est nulle ; si les ruisseaux de la région des collines y gagnent d'avoir de l'eau tout l'été, ils n'en sont pas moins sujets aux crues. Le moindre orage les fait déborder, sitôt la pluie tombée, car la pente concentre rapidement dans leur lit les eaux des versants.

La pente des rivières flamandes est paradoxale : toujours trop forte ou trop faible. Surtout, pour la plupart d'entre elles, il se produit un changement trop brusque entre la forte déclivité du cours supérieur et la pente presque nulle des cours moyen et inférieur, où la rivière, vieillie et fatiguée, se traîne à travers la plaine, s'allonge en méandres compliqués, en boucles presque fermées. Tel est le cas de la Lys et de l'Aa qui, nées toutes deux vers 120 mètres d'altitude, présentent dans leur cours supérieur une pente moyenne de 2 mètres par kilomètre ; brusquement celle de la Lys à l'arrivée en plaine passe à $0^m,28$, puis bientôt à $0^m,07$ par kilomètre ; celle de l'Aa est moins forte encore, à peine $0^m,06$ par kilomètre entre St-Omer et Gravelines. Il en est de même pour les ruisseaux qui descendent des collines ; nés vers 100 mètres d'altitude, il ne leur faut pas 10 kilomètres pour avoir atteint la cote 30. De là une descente brusque des eaux, qui ne peuvent s'écouler rapidement en aval, faute de pente. L'inondation est fatale. Mais le même danger existe pour les cours d'eau qui ont tout leur cours en plaine. En cas de forte pluie, les eaux que ne peut absorber le sol imperméable encombrent les dépressions ; tous les ravins s'emplissent, sans que l'eau puisse s'écouler assez vite. Le moindre ruisseau de Flandre a ses inondations annuelles, comme la Lys.

---

[1] Il existe encore en Flandre une ligne de sources : celle que l'on trouve le long de la ligne des dunes. Il en sera question dans l'étude de la région côtière.

Ainsi, il suffit que la régularité des pluies soit un instant interrompue, et qu'il tombe pendant 2 ou 3 jours de l'eau en quantités un peu fortes, pour que tous les cours d'eau flamands entrent en crue. Or il y a une époque de l'année où les pluies sont abondantes en Flandre : c'est la période de fin-septembre à fin-décembre. C'est le moment où chaque année les rivières déborderont.

Crues régulières et inondations.

Les moindres fossés sont capables de déborder l'hiver. La plupart des ruisseaux qui n'ont pas d'eau les 3/4 de l'année, ne laissent pas de faire des dégâts aux pluies. Ce qui est plus grave, c'est qu'ils peuvent devenir dangereux même l'été, à la suite de violentes averses. Tel le Krombeek de Beveren-lès-Roulers, auquel un jour de pluie suffit pour inonder les parties basses du village. De même l'Handzaeme de Cortemarck, débordée deux fois au printemps de 1904 dans les prairies ; de même le Heulebeek de Gulleghem, et les ruisseaux de Nazareth, et la Waerdamme, et bien d'autres. Le Pouquesbeek, ce ruisseau de 25 kilomètres environ, qui déborde encore chaque année, et monte jusqu'à la chaussée du bourg de Nevele, causait naguère tant de dégâts que de 1872 à 1877 les conseils communaux de sa vallée ne cessèrent d'assiéger les autorités provinciales de réclamations pour qu'on prît des mesures contre les débordements [1]. Ce sont là les méfaits des ruisseaux de plaine ; les « becques » des collines sont plus irrégulières encore. L'insignifiant Roozebeek de Hollebeke déborde 5 ou 6 fois en 1903, couvrant d'un mètre d'eau la route de Wytschaete ; la Douve à Messines s'élargit à 30 mètres dans la crue de 1894 ; le Warandebeek de Watou en 2 heures monte jusqu'à la place ; à Steenvoorde le bourg est inondé par l'Eybecque en octobre 1894 ; à Poperinghe, le Canal envahit parfois la partie basse de la ville. L'Yser est le type de ces petites rivières flamandes, qui recueillent les eaux des collines. Dans la partie supérieure, la pente est assez rapide, surtout sur son affluent la Peene qui, née de sources situées à 100 mètres environ, sur le flanc Sud de Cassel, est déjà descendue à 20 mètres au pont d'Arneke, après 14 kilomètres de cours ($5^m,70$ par kilomètre) ; au contraire le cours inférieur, de la frontière à Nieuport, est à peu près sans pente, et les écluses ne laissent couler l'eau dans la mer qu'à marée basse. De là des

---

[1] Moniteur belge, 1877. — Séance du Conseil Provincial de la Flandre Orientale, 3 juillet 1877 ; pp. 2007-2010.

crues, d'autant plus fortes que la région des collines reçoit plus d'eau que le reste de la plaine. Le 30 décembre 1880, la rivière endommage le pont d'Esquelbecq, inonde les terres de Bollezeele, Zeggers-Cappel [1]. En 1882, l'Yser déborde 14 fois. La cote moyenne des eaux à Bambecque est de $1^m,43$: or la rivière est descendue jusqu'à $0^m,84$ (juin 1884), et est montée à $4^m,41$ (31 octobre 1894) [2]. On a dû, à certains endroits, endiguer l'Yser, reconstruire et rehausser les ponts dont les dimensions surprennent, lorsqu'on voit couler la mince rivière, jaunie par l'argile qu'elle arrache à ses rives dans les parties concaves des innombrables boucles qu'elle décrit au milieu des prairies et des saules. Il n'y a qu'un moyen d'éviter ces inondations, qui peuvent causer beaucoup de dommages lorsqu'elles se produisent l'été : c'est de curer les ruisseaux. Innombrables sont les arrêtés des autorités communales à ce sujet ; et la coutume du pays d'Alost, où la pente rend les inondations particulièrement fréquentes, est pleine de prescriptions à ce sujet ; des inspections sont ordonnées pour s'assurer de l'état des cours d'eau, et des amendes infligées aux propriétaires négligents [3].

Les grandes rivières ne sont pas en reste avec les petites ; il n'y a pas d'hiver où elles ne dépassent leurs rives basses pour se répandre dans la vallée, qui est ainsi leur véritable lit majeur. La persistance de ces crues hivernales a fini par devenir un bienfait. Les riverains voient monter sans déplaisir les eaux jaunes, gonflées par les pluies de l'automne, chargées d'alluvions (blond water) [4], qui viennent déposer leur limon dans les prairies. Ce limon, légèrement sableux dans la zone qui borde le fleuve jusqu'à 50 mètres environ, est constitué dans le reste de la vallée par une couche très fine, gris-jaunâtre, qui est une terre à briques très estimée. Aussi les vallées de l'Escaut et de la Lys, en amont de Gand, sont-elles activement exploitées pour des briqueteries. Le colmatage est si intense qu'entre Gand et Syngem, sur l'Escaut, la couche limoneuse utilisée pour la fabrication des briques peut être remise en exploitation de 30 en 30 ans :

---

[1] Mémorial de Lille, 30 décembre 1880.

[2] Service hydrométrique et d'annonce des crues (département du Nord). Bassin de l'Yser. Compte-rendu annuel, année 1902. (Manuscrit).

[3] De Limburg-Stirum.— Coutumes des Pays et Comté de Flandre. Quartier de Gand, t. III : Coutumes des deux villes et pays d'Alost. (Bruxelles, 1 vol. in-4°, 1890). Voir en particulier le chapitre « Van uutloken ende waterleeden », pp. 389-391.

[4] Cf : Comte de Kerckhove d'Exaerde, Quelques mots sur les inondations des Flandres, leurs causes et les moyens de les faire cesser. (Gand, Van Ryckegem, 1842, in-8°, 50 p.).

or cette couche a $0^m,60$ environ d'épaisseur [1]. En amont, vers Audenarde, M. Delvaux estimait l'épaisseur moyenne du dépôt annuel à huit dixièmes de millimètre [2]. Cet alluvionnement intense est même devenu inquiétant ; le lit du fleuve s'exhausse, et ses rives sont plus élevées que les prairies de la vallée ; la zone voisine des bords participe à l'exhaussement, jusqu'à être de 1 mètre à $1^m,60$ en contre-haut du reste de la surface alluviale [3]. Il devenait ainsi très difficile d'évacuer les eaux d'inondation concentrées dans les parties basses, ou Cuves. Or, si l'inondation hivernale est un bienfait pour les prairies qu'elle fertilise et pour les briqueteries dont elle augmente la couche exploitable, c'est à condition que les eaux auront disparu avant le 1er mai pour permettre la croissance de l'herbe. Il a fallu pour opérer à temps le dessèchement créer tout un système de rigoles circulant à travers les prairies. Chaque rigole s'embranche sur la rivière dans le bief supérieur à celui de la section à drainer, et aboutit en aval à un bief assez bas pour assurer l'assèchement ; selon que la vallée est plus large à droite où à gauche, on les voit traverser par un siphon le fleuve ou les autres rigoles. Ainsi les utiles crues d'hiver sont régularisées ; par les rigoles on inonde ou on assèche les prairies à volonté ; on peut assurer l'inondation de la vallée même lorsque la crue est trop faible.

Si les crues d'hiver sont bien accueillies, il n'en est pas de même des crues d'été, qui font aux prairies et aux cultures le plus grand tort ; or il s'en produit quelquefois à cette saison : telles la crue de juillet 1879 sur l'Escaut, celle de septembre 1860 qui causa une perte de 550.000 francs aux propriétaires du lin qu'on était occupé à rouir dans la Lys [4]. Il se produit enfin en toute saison, mais surtout l'hiver, de véritables inondations qui dépassent les limites de la vallée et atteignent les habitations. Leur gravité varie d'ailleurs avec les rivières ; celles de la Dendre et de l'Escaut sont les moins dangereuses ; l'Aa, et surtout la Lys, en produisent de plus redoutables.

La Dendre est peut-être la moins capricieuse des rivières flamandes. La pente en est assez régulière, ni trop forte d'abord, ni trop faible ensuite : les deux branches qui la forment naissent à des altitudes d'environ 65 et

---

[1] Grenier (L.), Influence des travaux de régularisation effectués à l'Escaut sur le régime de ce fleuve. (Extrait des Travaux du VIIIe Congrès International de Navigation, Paris, 1900). Paris, Lahure, 1900, br. 21 p., 3 pl. — Voir p. 2.

[2] Delvaux (E.), Les alluvions de l'Escaut et les tourbières aux environs d'Audenarde. (Ann. Soc. géol. Belg., XII, 1885, Mém., pp. 140-170). — Cf. p. 144.

[3] Ibid., p. 143.

[4] Dalle (J.), Archives de l'agriculture du Nord de la France, 2e série, t. IV, (1860), pp. 543-549.

70 mètres ; à Ath, où la rivière se constitue, elle est encore à 30 mètres. D'Ath à Grammont, la pente est de $0^m,56$ par kilomètre ; de Grammont à Alost, elle est, de bief en bief, de $0^m,28$, $0^m,23$, $0^m,25$ et $0^m,24$ par kilomètre ; d'Alost à Termonde, les redressements opérés au XIXe siècle l'ont fait remonter à $0^m,31$. Ainsi la pente est partout convenable, et presque constante. L'écoulement se fait donc avec une certaine facilité, d'autant que le lit majeur est assez vaste pour emmagasiner le volume des crues. Les plus grands dangers étaient pour la ville et la région de Termonde ; lorsqu'une crue coïncidait avec une grande marée de l'Escaut, il devenait impossible d'évacuer les eaux surabondantes de la rivière, et une bonne partie de la ville, les quais de la Dendre, la grand'place, la rue de l'Escaut étaient inondés. L'événement se produisait au moins une fois par an, et on y était si bien habitué que chaque habitant des rues menacées possédait chez lui tout un attirail de défense : des planches qui s'adaptaient à la porte, et de la terre glaise pour rendre les joints étanches ; aussitôt que d'Ostende le service du port avait télégraphié l'approche d'une grande marée, la ville se préparait à la résistance. Le danger a disparu depuis qu'en 1896 on a relevé les quais de la Dendre, et depuis il ne s'est produit qu'une inondation, causée en 1902 par une marée extraordinaire.

L'Escaut est déjà moins régulier que la Dendre, au moins dans la partie belge, où son défaut de pente lui a valu de nombreuses inondations. En France, la pente des 50 derniers kilomètres, de Bouchain à la frontière, est encore de $0^m,36$ environ par kilomètre ; en Belgique, la pente d'ensemble, de la frontière à Gand, n'est que de $0^m,11$, malgré les travaux de redressement qui ont réduit la longueur du fleuve de 114 à 87 kilomètres. Jusqu'en 1872, la pente totale était de $0,^m09$ par kilomètre, et de $0,^m08$ seulement entre Audenarde et Gand. Le fleuve décrivait dans sa vallée de longues boucles, qu'il avait tendance à allonger encore : ainsi à Escanaffles, à la limite des provinces de Flandre Orientale et de Hainaut, une boucle était en formation, qui avait entamé la rive droite de $4^m,50$ en 1881 ; en 20 ans on avait dû reculer 3 fois le chemin de terre qui longeait le fleuve, et le déplacement du lit peut être évalué pour cette période à 62 mètres[1]. C'est à ces sinuosités où s'attardaient les eaux qu'étaient dues les inondations du fleuve, comme celle de 1808-1809 qui persista 13 semaines[2]. Ce fut pire

---

[1] Delvaux (E.), Texte explicatif du levé géologique de la planchette d'Avelghem, p. 39.

[2] Coppens, Mémoire pour prévenir les inondations. (Gand, Fernand, 1810, 24 p.) — Cf. p. 2.

encore après 1840 ; les travaux exécutés en France, de 1835 à 1839, sur la Scarpe et l'Escaut, redressements du lit, approfondissement, amenèrent beaucoup plus rapidement les eaux de crues dans la partie belge. Les inondations se suivirent crue de 1841, crue de 1845, où 78 rues de Gand sont envahies par les eaux, et les communications dans plusieurs quartiers de la ville complètement interrompues [1]. Quelques travaux furent entrepris ; mais ils étaient insuffisants, comme le montra la crue de décembre 1872, qui mit sous l'eau tous les quartiers ouvriers de Gand, noya et arrêta la plupart des usines, et ne cessa complètement qu'à la mi-janvier [2] ; les cuves de la vallée faisaient office de réservoirs, et rendaient très lent l'abaissement du plan d'eau. Le débit fut considérable : au lieu des $96^{m3},58$ par seconde atteints par la crue de 1841, celle de 1872 alla jusqu'à fournir 172^{m3} à Gand [3], dix fois plus que le débit moyen du fleuve. D'autres crues survinrent, juillet 1879, décembre 1880, mai 1881, qui démontrèrent l'urgence absolue des travaux à effectuer ; travaux dont les résultats ont été excellents, puisque les crues du 8 décembre 1885, du 22 février 1897 et du 26 février 1900 n'ont eu à aucun degré le caractère désastreux des précédentes, et qu'on peut considérer aujourd'hui la ville de Gand comme à l'abri d'inondations aussi fortes que celle de 1872 [4]. Ainsi l'Escaut, ce paisible Escaut dont on parle toujours comme d'un grand fossé, a eu ses inondations ; il est vrai qu'elles sont dues non à son impétuosité, mais à sa lenteur. Il a fallu néanmoins exécuter à trois reprises d'importants travaux pour qu'il devînt une rivière vraiment navigable et ne causât plus de dégâts à ses riverains.

L'Aa [5] et la Lys sont cependant moins pacifiques encore que l'Escaut, la Lys surtout, qui est la vraie rivière flamande, et par sa direction, et par son régime. Ses crues sont les plus dangereuses de toutes. Cela tient à la déclivité de son cours supérieur (2 mètres par kilom. jusqu'à Aire), et aussi à l'imperméabilité des terrains qu'elle traverse. La rivière naît dans les marnes à *Inoceramus labiatus*, et coule jusqu'à Aire entre deux collines de marnes imperméables (Cénomanien et Turonien inférieur) ; de là un

---

[1] De Denterghem (Prosper), Lettre adressée à MM. les Membres de la Chambre des Représentants et du Sénat à propos des inondations de l'Escaut et de la Lys. (Bruxelles, Devroye, 1846, in-8°, 24 p.).

[2] Mess. Sc. hist., année 1873, pp. 119-120.

[3] Grenier, Influence des travaux, p. 8.

[4] Ibid., pp. 20-21.

[5] L'Aa flamand, d'Arques à Gravelines, coule tout entier dans la plaine maritime ou ses dépendances, les marais de St-Omer ; son régime est donc étudié au chapitre XI, L'Eau dans la Plaine maritime.

ruissellement intense, plus considérable que celui de la vallée de l'Aa, taillée presque tout au long dans la craie sénonienne [1]. Les masses d'eau tombées sur le bassin supérieur arrivent donc rapidement à Aire ; or les pluies sont fortes dans la région (900 millimètres, moyenne annuelle, à Fruges) ; et surtout les précipitations de l'automne sont particulièrement abondantes : 99 millimètres en septembre, 128 en octobre, 90 en novembre, 100 en décembre : 417 millimètres pour ces 4 mois. C'est donc un flot considérable qui descend l'hiver sur Aire, et qui s'épanche dans la plaine, faute de pente. Ces crues hivernales deviennent vite des inondations. L'histoire en est longue. C'est la plaine de la Lys, de Merville à Armentières, qui souffre le plus. Les affluents de droite de la rivière, Clarence et Lawe, augmentent encore l'afflux d'eau ; descendant rapidement des hauteurs de l'Artois, nourries des mêmes pluies que la Lys, elles ont leurs inondations, qui se joignent à celle de la rivière. Armentières est particulièrement frappée. Les archives communales de la ville attestent, de 1339 au XVIIIe siècle, la continuité et l'importance de ces désastres [2]. Une enquête du XVIIIe siècle signale les dégâts causés par ces inondations fréquentes, qui couvrent et submergent deux lieues et demie de distance des deux côtés de la rivière, empêchent la culture des terres, et obligent les habitants d'abandonner leurs domiciles [3]. On indique des sinistres presque chaque année : 1761, 1762 ; en mars 1769, on constate que depuis août 1768, la Lys a débordé cinq fois, et qu'à cette date les chemins sont recouverts de 3 pieds d'eau ; on ne peut faire les mars, et les semailles d'automne sont perdues [4]. En 1784, l'inondation est si forte à St-Venant, Merville, La Gorgue, que le roi accorde 3 millions pour procurer les denrées de première nécessité, remplacer les bestiaux et outils, et rétablir les habitations détruites [5]. Les travaux de redressement et d'approfondissement accomplis de 1775 à 1782 font diminuer le nombre des crues, mais non leur intensité. Ils eurent même un effet fâcheux pour la Lys belge, où l'eau arriva dès lors avec plus de rapidité. Là, la pente est remarquablement faible : $0^m,07$ par kilomètre de Merville à Gand ; des courbes à vaste rayon se succèdent, allongeant le lit. Aussi les crues de l'Escaut semblent peu

---

[1] Cf. Parent, Notes supplémentaires sur les plis du Nord de l'Artois (Ann. Soc. géol. N., XXI, 1893, pp. 93-106).

[2] Département du Nord. Ville d'Armentières. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1877, in-4°. — Voir série DD.

[3] Archives Pas-de-Calais, C. 583, pièce 162.

[4] Ibid., C. 584, pièce 1. Rapport du Subdélégué d'Aire-sur-Lys.

[5] Arch. Nord, Flandre wallonne, C. 1. Lettre du baron de Breteuil.

de chose à côté de celles de la Lys ; et déjà Meyer remarque qu'en octobre 1423, lors de la terrible crue qui ravage la vallée, la Lys refoule l'Escaut au confluent, et le fait refluer vers l'amont [1]. La situation se fit plus grave encore après les nouveaux travaux exécutés en France de 1825 à 1826. La Lys devenait pour toute la Flandre un véritable fléau. Lorsqu'elle débordait, non seulement elle ravageait sa vallée, et la ville de Gand, mais elle causait l'inondation de la vallée de l'Escaut, dont elle faisait refluer les eaux vers l'amont ; elle faisait monter, et parfois déborder, le canal de Gand à Bruges, qu'elle alimente ; elle inondait la vallée de la Caele, son ancien lit vers le Nord-Est. Enfin elle empêchait d'évacuer vers Gand le trop-plein de la Lieve, canal creusé entre Damme et Gand ; et dès lors les eaux de la haute Lieve, dont l'écoulement était arrêté vers le Sud, sortaient de leur lit étroit, gagnaient à travers les terres la basse Lieve qu'on essayait de leur interdire par le barrage de Balgerhoecke, noyant les communes d'Adegem, Oostwinkel, Eecloo, Waerschoot, Middelburg, Lapscheure, Moerkerke ; le dommage s'étendait jusqu'à la plaine maritime, dans des communes que 30 kilomètres séparaient de la Lys [2]. L'inondation de 1845 fut si violente que les travaux d'amélioration furent décrétés en 1846. Cependant l'œuvre accomplie, qui consistait à dériver vers le Nord, par un canal spécial, une partie des eaux de la Lys, ne suffisait pas encore à faire disparaître les grandes crues : témoin l'inondation de 1894, particulièrement typique. Octobre 1894 avait été très humide, et lorsque le sol était déjà saturé d'eau et complètement imperméable, des pluies torrentielles survinrent : les 29 et 30 octobre, il tomba à Fruges 94 millimètres d'eau, à Merville 101 millimètres, à Laventie 105 millimètres, à Lille 94, à Comines et Menin 76, à Harlebeke 53. Une énorme masse d'eau descendit dans le lit de la rivière, dont la section

---

[1] Meyer, Annales, ad annum.

[2] Cf. Kerckhove d'Exaerde, Quelques mots, etc ; — Rapport sur le cours de l'Escaut et de ses affluents, ainsi que sur les inondations extraordinaires causées par cette rivière (Bruxelles, Dubois, 1843, in-4°, 140 p.). Ces curieuses inondations d'un pays où ne passe aucune rivière étaient désastreuses par leur fréquence ; certaines terres en étaient irrémédiablement gâtées. En 1841, les habitants de Middelburg, Lapscheure, Moerkerke, se trouvent deux mois (octobre-novembre) dans un vaste lac. Des contestations se produisent : en 1829, le bourgmestre d'Eecloo, voyant la haute Lieve déborder, court au barrage de Balgerhoecke, fait ouvrir de force les poutrelles qui empêchent l'eau de descendre dans la basse Lieve, et place un garde-champêtre qui veille deux jours et deux nuits pour empêcher la fermeture du barrage. Tous les bords de la basse Lieve furent inondés à leur tour. L'anecdote montre l'importance d'une dénivellation de quelques mètres dans un pays si plat. On en trouvera d'autres exemples dans la plaine maritime.

n'est que de 27 mètres carrés jusqu'à Estaires ; en deux jours la surélévation fut de $2^m,22$ à St-Venant, de $3^m,49$ à Merville, de $3^m,78$ à Comines, où la rivière, du 30 au 31, monta de $1^m,30$ [1]. Les crues de 1872 et de 1880 étaient largement dépassées ; à Merville il y avait $1^m,40$ d'eau dans les rues ; à Courtrai les quartiers bas furent inondés, le chômage s'étendit à plusieurs usines. Des fermes furent envahies, les récoltes avariées ou détruites, les lins qui séchaient sur les prairies furent endommagés, les ballons de rouissage emportés par le courant [2]. Dans le Bas-Escaut même, l'amplitude de la marée fut annulée complètement à Gentbrugge ; elle fut réduite à $0^m,70$ à Wetteren.

Après ce récit de leurs méfaits, les rivières flamandes ne paraissent déjà plus des serviteurs irréprochables, dociles à tous les désirs de l'homme. Il faut avouer qu'elles ont encore d'autres défauts. La lenteur du courant, due à l'absence de pente, provoque la formation d'atterrissements, de hauts-fonds. La Lys, aux eaux chargées d'alluvions arrachées à son cours supérieur, en était particulièrement encombrée, surtout dans la partie belge, où les vases se déposaient dans les remous qu'occasionnaient les sinuosités : on citait jadis le « plat » d'Oyghem, où la profondeur était réduite à $0^m,80$ en basses eaux ; le plat de Wacken, long de 260 mètres, où les bateliers étaient obligés pour passer de prendre des allèges, à moins de forte crue ; le plat de Vive-St-Eloi, de 400 mètres de long [3]. Les péniches ne pouvaient guère circuler sans risquer des avaries ; aussi évitaient-elles autant que possible la Lys. Enfin la pénurie d'eau se faisait souvent sentir pendant l'été. Dans cette région imperméable, où les cours d'eau ne sont pas soutenus par des sources, le débit de la rivière devient dérisoire en saison sèche : c'est la contrepartie des crues d'hiver. L'Escaut descend à 5^{m3} à Gand ; la Lys en étiage roule 900 litres par seconde à Aire, 2^{m3} après La Gorgue, 5^{m3} après le confluent de la Deûle. Son affluent la Lawe s'abaisse à 200 litres à Béthune. L'Aa, qui a dû atteindre 100^{m3} à Gravelines dans la crue de 1894, tombe à 1.800 litres aux plus bas étiages ; la proportion est de 1 à 56. Enfin la Deûle, si heureusement dirigée pour faire communiquer la Lys avec la Scarpe, la Flandre avec l'Artois et la

---

[1] Navigation intérieure (1900), p. 105.

[2] Rapport de la Commission instituée à la suite des inondations survenues dans la vallée de la haute Lys aux mois d'octobre et de novembre 1894 (Bruxelles, Goemaere, 1898, in-8°, 28 p. ; 1 diagr., 1 carte à 1 : 40.000).

[3] De Rive (B.-L.), Précis historique et statistique des canaux et rivières navigables de la Belgique et d'une partie de la France. (Bruxelles, 1835, in-8°). — Cf. pp. 116-117.

France, n'avait guère en été, avant l'adduction des eaux de la Scarpe, plus de 1.000 litres par seconde. Des travaux considérables et multiples étaient donc nécessaires.

Travaux de régularisation.

On se préoccupa d'abord d'assurer aux rivières la quantité d'eau nécessaire à la navigation. Pour cela, il n'y avait qu'un moyen : retenir l'eau derrière des barrages. Dès les XIIe et XIIIe siècles, il est question des « portes d'eau » de Deûlémont [1] ; la Deûle n'avait-elle pas particulièrement besoin de ce secours ? D'autres écluses sont établies en 1242 à Marquette, Wambrechies et Quesnoy-sur-Deûle ; en 1236 à Menin et Harlebeke [2]. En 1285, on en construit sur la Dendre [3] ; et bientôt après sur l'Escaut. On continue d'en élever aux XVIIe et XVIIIe siècles. Cependant le nombre en était encore insuffisant. Pour suppléer à la pénurie du débit, la navigation se faisait par bonds d'eau ; deux fois par semaine seulement on livrait passage à la masse liquide amoncelée derrière les barrages, et le flot emportait la rame de bateaux de bief en bief. Les quantités retenues en amont des barrages étaient si considérables qu'elles noyaient les prairies, et empêchaient leur dessèchement. On augmenta donc au XIXe siècle le nombre des barrages sur la Lys, l'Escaut et la Dendre, pour pouvoir supprimer le système des bonds d'eau et assurer la navigation d'une manière permanente, à la remonte comme à la descente. C'est ainsi que la Lys, d'Aire à Gand, voit sa chute de 16 mètres répartie entre 12 biefs ; que les 12 mètres de chute du Haut-Escaut belge sont rachetés par 8 barrages et écluses, et les 25 mètres de la Dendre par 14 biefs. Pour la Deûle, il ne suffisait pas d'établir, pour compenser les $10^{m},50$ de pente, 8 écluses entre Fort-de-Scarpe et Deûlémont ; il fallait surtout amener de l'eau. Vauban, désireux d'augmenter le débit pour pouvoir tendre l'inondation autour de Lille, fit joindre à la Scarpe, par un canal entre Douai et Courrières, la haute Deûle ou Souchez ; le volume de la Deûle s'accrut ainsi des eaux de l'Escrébieux et de la saignée faite à la

---

[1] Diegerick (J.-L.-A.), Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'abbaye de Messines. (Bruges, Soc. d'Em., 1876, in-4°).

[2] Flammermont (J.), Lille et le Nord au moyen-âge (Lille, 1888, in-8°), p. 285.

[3] Wolters (G.), Recueil des lois, arrêtés, règlements, etc., concernant l'administration des eaux et polders de la Flandre orientale (Gand, Hoste, 2 vol. in-8°), tome I (3e éd., 1874), p. 1294.

Scarpe par la rigole des Pestiférés ; les eaux moyennes s'élevèrent à 2.600 litres à Lille. En 1825, on abaissa le plan d'eau du canal, et l'eau de la Scarpe put descendre librement sur Lille ; le débit se trouva porté à 3.900 litres, et après le relèvement du niveau de la Scarpe opéré en 1849, il put arriver en moyenne 5 mètres cubes par seconde. Suffisant pour assurer la navigation, ce débit ne l'était pas pour assainir la ville de Lille. On chercha plus loin. Les travaux de suppression du faîte de partage, exécutés depuis 1901 sur le canal de la Sensée pour rendre la navigation plus rapide, donnèrent l'augmentation souhaitée ; l'eau de l'Escaut, par la Sensée, la Scarpe et la haute Deûle, peut maintenant descendre vers Lille. Mais le Haut-Escaut lui-même est alimenté indirectement par l'Oise, car c'est la rigole souterraine de l'Oise qui amène de l'eau à l'Escaut supérieur par le canal de St-Quentin. Ainsi l'eau de l'Oise elle-même vient contribuer à l'augmentation du débit de la Deûle, et on peut prévoir le moment où le futur canal du Nord-Est amènera à son tour le tribut de la Sambre, toutes les eaux du département contribuant ainsi à assainir les canaux boueux de son chef-lieu [1].

En même temps qu'on régularisait le débit par la construction de barrages et d'écluses, on se préoccupait d'organiser au mieux possible la distribution des crues d'hiver. Le point capital était d'assurer l'évacuation des eaux avant la fin du printemps ; pour cela on creuse des rigoles, et on veille à leur entretien ; une ordonnance de l'empereur Charles VI (1740) prescrit le nettoyage des canaux d'irrigation, le faucardement des herbes trois fois par an, pour éviter les dommages causés aux prairies de l'Escaut [2] ; et le préfet de l'Escaut, d'Houdetot, reprend cet arrêté en août 1812 [3]. Sur la

---

[1] Cf. Bertin, Navigation intérieure, pp. 57-58.

Il est intéressant de voir le chemin que parcourt ensuite cette eau amenée de si loin dans la Deûle. Une partie s'écoule dans le canal d'Aire à La Bassée, dont le bief supérieur communique librement avec la Deûle : elle arrive ainsi à la Lys, et au canal de Neuffossé. Celui-ci supplée, en été, à la pénurie de l'Aâ, et l'eau de la Deûle peut ainsi descendre dans l'Aa, le canal de Bourbourg, et arriver jusqu'à Dunkerque. L'autre partie tombe dans la Lys moyenne à Deûlémont et descend vers Gand. Là, elle contribue à l'alimentation du canal de Gand à Bruges. Celui-ci à son tour déverse ses eaux dans le canal d'Ostende. Le canal d'Ostende, plus élevé que celui de Plasschendaele, lui fournit son trop plein, et l'on arrive ainsi à Nieuport. Là il se trouve que le canal de Plasschendaele est la plus élevée des artères qui aboutissent à cette ville ; par suite il est appelé parfois à donner un peu d'eau au canal de Furnes. Et l'on revient ainsi à Dunkerque. Par deux chemins éloignés, l'eau de l'Oise finit donc par arriver à Dunkerque, après un voyage bizarre. C'est là un curieux exemple de la circulation de l'eau en Flandre.

[2] Wolters, Recueil de lois, I, pp. 236-244.

[3] Ibid. I, p. 594.

Lys française, deux rigoles continues sont organisées en se servant des anciens bras, de 1850 à 1861. Le même travail est fait sur l'Escaut après l'inondation de 1872. Désormais, l'évacuation des eaux des prairies se fait à volonté.

Enfin on songea à empêcher les inondations. Jusqu'au XIXe siècle, on ne s'était guère préoccupé que de protéger, par des digues, ou en détournant le cours de la rivière, telle ou telle localité [1]. Maintenant on essaie de s'en prendre à la cause même du mal Les riverains se groupent en associations de défense, et forment des Wateringues auxquelles est confié l'entretien des digues ; il s'en constitue tout le long de la Dendre, de l'Escaut et de la Lys (1838-1847) [2]. Les ingénieurs, s'apercevant que le défaut de pente est la cause principale des inondations, cherchent des moyens de faire écouler l'eau plus vite. L'ingénieur Wolters propose en 1843 d'établir sur le Bas-Escaut à Termonde un barrage contre les marées ; le remplissage du réservoir ainsi formé en amont du barrage aurait augmenté de moitié, suivant ses calculs, la décharge des eaux en aval de Gand [3]. Mais il était dangereux de toucher au régime d'un fleuve à marée ; et l'on s'aperçut bientôt que le mieux était de suivre l'exemple des ingénieurs français, qui avaient amélioré le régime de la Scarpe et de la haute Lys en redressant le cours et en supprimant les courbes. Le procédé présentait le double avantage de raccourcir la distance que les eaux devaient parcourir et d'augmenter la pente. On avait déjà essayé au XVIIIe siècle : en 1752, on proposait, comme remède aux inondations de l'Escaut, plusieurs coupures, à Gand, à Melle ; en 1754 et 1756, à Seevergem, à Heurne [4]. A partir de 1847, on en proposa et en exécuta de nombreuses sur l'Escaut et la Dendre ; on pratiqua de nouveaux redressements après la grande crue de 1872, si bien que le Haut-Escaut belge fut réduit de 111 à 87 kilomètres, soit 24 kilomètres en moins. Depuis 1880, les inondations ne se sont plus reproduites sur l'Escaut ; et la partie la plus

---

[1] En 1276, la comtesse Marguerite redresse à Meirelbeke le cours de l'Escaut pour mettre à l'abri des inondations son manoir d'Ottersam. Cf. Van Lokeren, Chartes et documents de l'abbaye de St-Pierre au mont Blandin, à Gand (Gand, 1871, 2 vol. in-4°), I, p. 383, n° 871.

[2] Cf. Schramme (J.), Des Wateringues (Bruges, Maertens, 1899, in-8°, 200 p.). Détails de l'organisation des wateringues fluviales, pp. 47-50. Liste des wateringues de l'Escaut, de la Dendre et de la Lys, pp. 148-166.

[3] Wolters, Mémoire sur les marées, et sur le moyen de diminuer les inondations de l'Escaut, de la Lys et de la Durme (Bruxelles, Devroye, 1844, in-4°, 110 p., 3 pl.), pp. 23-28.

[4] Wolters, Recueil de lois, I, pp. 264, 282, 286.

menacée de la vallée, entre Audenarde et Gand, est restée indemne. A chaque crue nouvelle, on constate que l'amplitude tend à diminuer vers l'aval. Les crues de 1897 et de 1900, égales ou supérieures à la crue de

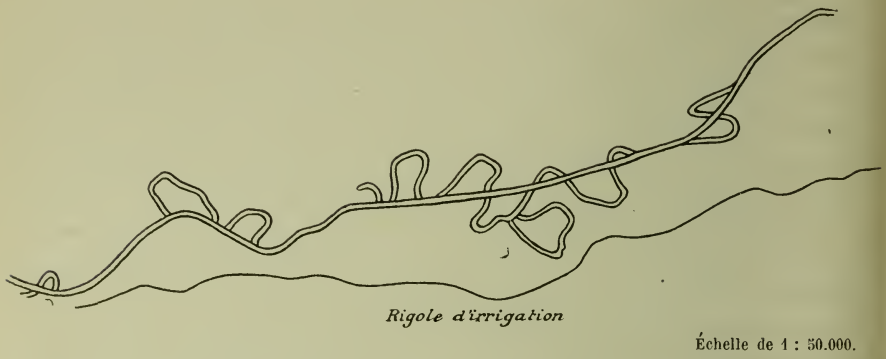

Fig. 26. — L'Escaut de Melsen à Zwynaerde. Anciennes boucles et rectifications.

1885 aux écluses de Berchem et d'Audenarde, lui furent notablement inférieures, (surtout celle de 1900), à Syngem et à Semmerzaeke. Gand peut se considérer aujourd'hui comme à l'abri des inondations de l'Escaut [1].

Sur la Lys belge, le mal était si grand qu'on avait cru devoir recourir à des moyens plus puissants. Les ingénieurs français avaient, de 1775 à 1782, redressé la rivière ; en 1825 et 1826, on avait curé le lit, fait disparaître les plats. Le résultat avait été désastreux pour la partie belge, où les eaux arrivaient plus rapidement. Désespérant de jamais pouvoir écouler par le Bas-Escaut les masses liquides qui descendaient de la France, on songea à leur créer une voie spéciale à travers la Flandre. Cette voie avait existé jadis ; avant la reconstruction du canal de Terneuzen, la Lys avait un débouché d'inondation par la Vieille-Caele, le Moervaart et la Durme. Comme le flot de marée dans la Durme empêchait l'écoulement régulier des crues, le gouvernement de Marie-Thérèse fit même approfondir en 1775 le passage de la Langeleede, qui, par l'écluse de Wachtebeke, donnait aux eaux de la Lys une issue directe dans le bras de mer, aujourd'hui disparu, du Canisvliet [2]. Lorsque le canal de Terneuzen eut été achevé (1828), barrant l'ancienne vallée de la Caele et empêchant l'écoulement vers le Moervaart du trop plein de la Lys, il fallut aviser. On en revint à l'idée d'un canal de dérivation qui traverserait toute la

---

[1] Grenier, Influence des travaux, pp. 20-21.

[2] Vifquain (J.B.), Des voies navigables en Belgique (Bruxelles, Devroye, 1842, in-4°, 494 p.) p. 82.

Flandre, de la Lys à la mer du Nord, vers Heyst. Déjà en 1788 l'ingénieur Mathieu proposait de doubler le canal de Gand à Bruges et Ostende par un canal parallèle qui servirait uniquement à la décharge [1]. On préféra établir le tracé par Somergem, Eecloo, Maldegem, une région où l'ancien canal de la Lieve était devenu plus nuisible qu'utile. Comme il fallait avant tout préserver Gand, on plaça le point de départ assez loin en amont, à Deynze. Le 18 juillet 1846, une loi autorisait l'ouverture du canal entre Deynze et Schipdonck, point de rencontre du canal de Gand à Bruges; le 20 décembre 1851, on décrétait la continuation entre Schipdonck et la mer du Nord. Cette nouvelle voie d'eau devait offrir des avantages multiples: empêcher les inondations de la Lys en assurant l'écoulement rapide de ses eaux; assurer la navigation jusqu'en aval d'Eecloo, au barrage de Balgerhoecke; soulager le pays d'Eecloo des débordements de la Lys; débarrasser la rivière des eaux infectées par le rouissage du lin [2]. C'est un spectacle curieux, dans son bief inférieur, que celui de ce fleuve solitaire, enfermé entre de hautes berges couronnées de quatre rangées d'arbres magnifiques, et roulant avec rapidité des eaux noires, moirées de taches luisantes. Une odeur abominable s'en dégage. « Cela vient de la France », disent les habitants [3].

Cependant le canal de Schipdonck ne fut pas la panacée qui devait guérir tous les maux de la vallée. Les inondations continuèrent en amont de Deynze ; il fallut donc poursuivre les améliorations. En France, on continua à redresser le lit (dérivation d'Armentières), à l'élargir et à l'approfondir [4] (1873, 1883-87). En Belgique, il fallut bien se décider à en faire autant. L'inondation de 1894 démontra l'urgence des travaux. La Commission réunie pour aviser aux mesures à prendre écarta le projet d'une nouvelle dérivation de Menin à la mer, et celui d'un bras d'évacuation parallèle à la rivière, qui aurait fait à l'industrie du rouissage un tort considérable ; elle décida qu'il fallait avant tout opérer des rectifications

---

[1] Rapport sur le cours de l'Escaut et de ses affluents (1843), p. 111.

[2] Le canal de la Dérivation, appelé aussi canal de Schipdonck, a deux biefs, celui de Deynze à Balgerhoecke, celui de Balgerhoecke à la mer ; le 1er seul communique avec le reste du réseau navigable. Le canal peut être mis en communication avec le canal de Bruges à Gand ; mais lorsqu'on veut éviter d'introduire dans celui-ci les eaux de rouissage ou le trop plein des crues, on fait passer le canal de Schipdonck sous l'autre par un siphon. Un autre siphon assure le passage sous le canal de Damme.

[3] En réalité, l'infection de ces eaux est due surtout au rouissage du lin, industrie extrêmement active tout le long de la Lys, de Menin à Deynze. La part de la France est représentée par l'apport de la Deûle, chargée des résidus de Lille.

[4] La Rivière, Navigation intérieure, p. 97.

de courbes [1]. Le travail est en cours d'exécution : ainsi disparaîtront, entre Vive-St-Eloi et Grammene, les fameux Krommewaters, avec leurs hauts-fonds et tourbillons ; la rivière en sera raccourcie de 7.400 mètres. On doit se mettre ensuite à la Lys moyenne, de Houplines à Menin, où cinq rectifications sont prévues.

Ainsi s'étend à la Lys le système qui a si bien réussi à l'Escaut. Peu à peu disparaît l'aspect des anciens cours d'eau flamands, traçant leurs longues courbes à travers les prairies. La rivière qu'on voit aujourd'hui rectiligne, d'une largeur partout égale entre les deux berges réglementairement inclinées, c'est le plus souvent un bras artificiel, qui relie par le plus court chemin les racines des grandes courbes. La véritable, l'ancienne rivière, dort au loin dans les prairies, désormais fermée au courant, encombrée de roseaux : le colmatage est rapide, le vieux bras se comble et disparaît. S'il survit, c'est pour devenir un vivier. Le nouveau cours est banal ; l'ancienne rivière était plus pittoresque, avec ses replis imprévus. Et surtout, ce qui fait tort aux rivières actuelles, c'est l'aspect repoussant de leurs eaux. La Lys n'est déjà pas séduisante après la traversée du groupe industriel Armentières-Houplines ; plus loin elle reçoit la Deûle, que son passage dans Lille transforme en véritable égout. Puis de Menin à Deynze, le rouissage du lin achève de salir et d'empoisonner la rivière. L'Escaut, déjà trouble à Tournai, est abominablement souillé par l'Espierres, ruisseau qui lui apporte les eaux industrielles de Roubaix, Tourcoing, Mouscron et Wattrelos ; plus loin la Rhosnes lui amène les déchets de Renaix ; la rivière, vers Avelghem, est lamentable : liquide épais, noir et puant, avec des bulles qui viennent crever à la surface. Ce sont des égouts à ciel ouvert qui traversent ainsi la Flandre : et dans ce pays où l'absence de relief a permis l'extension du réseau navigable, les répercussions sont lointaines. Bruges même est incommodée par les eaux de la Lys, qui alimentent le canal de Gand à Ostende [2].

Rivières à marée.

Il faut faire une place à part aux rivières à marée, le Bas-Escaut, de Gand à Anvers, et la Durme. La marée s'étend, lorsque les eaux supé-

---

[1] Rapport de la Commission de 1895, pp. 15-28.

[2] La solution semble devoir se trouver dans des procédés économiques d'épuration des eaux industrielles. Cf. les expériences du docteur Calmette, de Lille, relatées dans Gosselet (J.), L'alimentation en eau de la ville de Lille (Lille, Danel, 1904 br., 19 p.), p. 11.

rieures sont basses, jusqu'à l'écluse de la Pêcherie, à Gand, à 92 kilomètres d'Anvers, à 184 de Flessingue [1]; dans les hautes eaux, elle ne dépasse guère Wetteren. Dans la Durme, elle remonte aux basses eaux jusqu'à Moerbeke, à 59 kilomètres d'Anvers, et aux hautes eaux vers le confluent du Moervaart et de la Zuidleede. La vitesse de translation est plus forte dans l'Escaut que dans la Durme, dont les innombrables sinuosités arrêtent le courant. Quant à l'amplitude moyenne de la marée, M. Wolters l'évaluait à $4^m,06$ à Anvers, $2^m,63$ à Termonde, $1^m,38$ à Wetteren, $3^m,58$ à Hamme, $1^m,63$ à Lokeren; elle devient très faible en amont de Termonde à cause du rétrécissement du lit, où les eaux supérieures remplissent immédiatement une partie de la capacité abandonnée par la marée descendante [2].

Etant donné le faible volume d'eau qu'apportent à Gand le Haut-Escaut et la Lys saignée par les canaux de Bruges, de Terneuzen et de Schipdonck, c'est la marée qui fait le Bas-Escaut. La disproportion est énorme entre son apport et celui des eaux supérieures. Alphonse Belpaire évaluait la part de la marée à 533 millions de mètres cubes en 6 heures, celle de la rivière à 4,5 millions; le rapport est de 118 à 1 [3]. M. Petit a calculé les volumes d'eau passant par le fleuve en des points précis. A Termonde, il a trouvé qu'il était passé à un flot moyen, 3.529.521 mètres cubes, et au jusant 3.863.065: la différence, qui donne le débit du fleuve pendant le jusant (7 h. 30), est de 333.542 mètres cubes. Tel serait, à Termonde, l'apport des eaux supérieures; ce n'est pas la 10e partie de celui de la marée [4]. A Lillo, un peu en aval d'Anvers, ses calculs lui donnaient 92.115.005 mètres cubes pénétrant dans le fleuve avec le flot, contre 12.842.129 mètres cubes de débit de l'Escaut: la marée était presque 8 fois plus considérable que l'apport du fleuve [5]. D'ailleurs, ce n'est pas l'eau de mer qui pénètre ainsi dans le fleuve à chaque marée; ce sont les

---

[1] Cf. Wolters, Mémoire sur les marées, p. 11. Ces chiffres, donnés en 1844, sont devenus trop forts, à cause des redressements qu'on a opérés et qu'on opère encore en 1904-1905 sur le Bas-Escaut, de Gand à Termonde.

[2] Mémoire sur les marées, pp. 11-22.

[3] Belpaire (Alph.), Etude sur la plaine maritime depuis Boulogne jusqu'au Danemark (Anvers, Schotmans, 1855, in-8°, 242 + 26 p., carte), p. 173.

[4] Petit, Etude sur les courants de l'Escaut et de la Durme (Ann. Tr. p. Belg., tome 40, 1883, pp. 259-390, 1 pl.) — Cf. pp. 271-278.

[5] Etude sur les courants, p. 354. — Ces chiffres semblent sujets à caution. Le débit du fleuve serait à Lillo de 559 mètres cubes environ par seconde, ce qui semble énorme, malgré l'apport du Rupel. Etant donné ce que fournit l'Escaut à Gand, le chiffre devrait être 4 ou 5 fois moins considérable.

eaux douces déjà rejetées par l'Escaut, et qui ne s'écoulent que très lentement à la mer, sans cesse repoussées par le flux. Un flotteur lancé à Termonde mit 7 jours, 10 heures, 10 minutes à atteindre Lillo, soit une distance de 60.234 mètres [1]. L'eau de mer ne dépasse guère Anvers, et le fleuve n'y contient de l'eau saumâtre qu'à marée haute ; la densité y est alors de 1002. A l'embouchure du Rupel l'eau reste douce même à marée haute. Même à Bath, sur l'Escaut maritime, la densité n'est encore que de 1007 à marée basse, contre 1020 devant Flessingue [2].

Malgré l'apport de la marée, le Bas-Escaut est encore un fleuve médiocre entre Gand et Termonde, même entre Termonde et Rupelmonde. La profondeur est insuffisante ; elle atteint en certains endroits $5^{m},20$, mais ailleurs le tirant d'eau n'est que de $1^{m},90$ [3]. Les courbes étaient immenses sur cette partie du fleuve. La section n'étant pas assez large, et la pente trop faible, les inondations se produisaient comme sur le Haut-Escaut. M. Petit pense qu'on a trop pris aux eaux supérieures, à l'Escaut pour alimenter les canaux de l'Espierres et de Bossuyt, à la Lys pour la Dérivation, le canal de Bruges, le canal de Terneuzen. Aussi le débit est insuffisant ; il s'ensuit que le jusant ne dure pas assez longtemps, et n'a pas assez de force pour nettoyer le fleuve. De là les bancs qui l'obstruent de Termonde à Tamise. Il a donc fallu exécuter les mêmes travaux qu'en amont : dragages, et surtout redressements du cours. Ainsi sont disparues les gigantesques courbes de Destelbergen, de Calcken, d'Overmeire, dont les restes se devinent au milieu des prairies ; on en a transformé les tronçons en routoirs. On continue à supprimer les petites courbes, à Melle, à Wetteren. On a exhaussé les digues, pour régulariser l'emploi des crues d'hiver ; de décembre à février, les associations de wateringues laissent pénétrer et séjourner l'eau dans les prairies ; et souvent, après la fenaison, on ramène l'eau dans les bras morts pour y faire le rouissage du lin.

Après Rupelmonde, les dangers d'inondations persistent. Aux fortes marées coïncidant avec des crues du fleuve, les terres basses, malgré les digues, risquent d'être englouties. De 1800 à 1840, une dizaine de marées se sont élevées à $6^{m},10$ à Anvers [4] ; dans ce cas les digues peuvent céder. En 1880, le polder de Cruybeke fut inondé pendant 5 jours ; en avril 1903

---

[1] De Mey (P.), Etude sur l'amélioration et l'entretien des ports en plage de sable et sur le régime de la côte de Belgique (Paris, Baudry, 1894, 1 vol. in-4°, 538 p.), p. 53.

[2] Ibid., p. 53.

[3] Dehem (A.), Etude sur le matériel de la navigation intérieure circulant en Belgique (Ann. Tr. p. Belg., 1901, 4e fascicule ; 158 p., 5 pl.), p. 145.

[4] Wolters, Mémoire sur les marées, p. 15.

et en mai 1904, l'eau monta jusqu'au sommet de la digue. Sur la Durme, le danger est dû à des endiguements mal conçus, qui restreignent trop le lit de la rivière ; il arrive par suite qu'aux époques de grande pluie la Durme trop resserrée ne peut pas évacuer en un jusant tout l'apport des eaux supérieures ; d'où une accumulation dangereuse au moment de la haute marée suivante [1]. Aussi les riverains sont-ils constitués depuis longtemps en associations de Wateringues, pour défendre leurs prairies. Ces Wateringues veillent à l'entretien des digues, répartissent les eaux de crues dans les prés. Le règlement d'organisation de la wateringue Thielrodebroeck date du 7 mai 1555 ; celui du Baselbroeck, du 26 mars 1587 [2].

Dangereux aux polders du voisinage, en revanche le fleuve est bon pour la navigation. De Rupelmonde à Anvers, le tirant d'eau atteint de $4^m,20$ à $8^m,40$; d'Anvers à Lillo, de $5^m,40$ à $9^m,50$ [3]. L'afflux de la Durme et surtout du Rupel lui ont donné la force érosive que ne peut lui fournir l'Escaut appauvri de Gand. Il est vrai que depuis Termonde, le fleuve n'est plus qu'à moitié flamand. Transformé par l'appoint du Rupel, ce n'est plus le véritable Escaut. Les ports sont sur la rive droite, du côté brabançon. Enfin, après le Doel, le vaste courant, large de 1.200 mètres, n'a plus aucun rapport avec le modeste fleuve de Gand ; ce n'est plus l'Escaut, c'est le bras de mer du Hont.

Ainsi les fleuves flamands portent tout au long de leur cours les traces de l'influence de l'homme. Depuis le premier barrage, qui retient leurs eaux naissantes, jusqu'aux hautes digues entre lesquelles ils débouchent dans l'estuaire, ils sont dirigés, réglés, asservis. Leur état actuel est le résultat d'une longue suite d'efforts qui a corrigé leurs défauts primitifs. Depuis dix siècles on les améliore. On a cherché d'abord à rendre la navigation aisée, et l'on a patiemment construit écluses et barrages. Puis on s'est occupé de régulariser les effets des crues hivernales. Enfin c'est au XIXe siècle seulement qu'on a essayé sérieusement de prévenir les inondations. L'homme est allé d'abord à son profit : il a songé ensuite à sa sécurité. Le résultat semble satisfaisant. Les grandes crues sont de plus en plus rares ; l'Escaut n'en a pas eu depuis 1872, la Lys depuis 1894. La navigation est assurée ; et grâce aux dépressions qui séparent les lignes de collines, on a pu établir entre les rivières des canaux qui complètent le

---

[1] Petit, Etude sur les courants, pp. 366-367.

[2] Moniteur Belge, 1877 (Séance du Conseil provincial de la Flandre orientale, 3 juillet 1877), p. 2007.

[3] Dehem, Etude matériel, p. 145.

système des voies d'eau. L'œuvre a été considérable, mais le résultat en valait la peine ; ce sont les cours d'eau qui ont fait la Flandre. C'est le long des vallées qu'a marché la civilisation, et que s'est fait le peuplement du pays. Les rivières lui ont assuré de bonne heure cette activité commerciale qui a fait de ce pays au sol pauvre une des régions les plus peuplées de l'Europe. Rien ne semblait spécialement y attirer l'homme ; le climat était humide, le sol souvent ingrat, trop sableux ou trop compact. Mais on y passait facilement ; pas de montagnes, juste des buttes pour se défendre ; et surtout des rivières partout, lentes, faites pour le trafic ; la Flandre en devint un des pays les plus fréquentés de l'Europe. Il y a peu de contrées où le réseau navigable, rivières et canaux, pénètre si avant dans les terres, et soit si intimement lié au sol ; c'est un véritable système circulatoire, qui assure les relations entre les parties de l'organisme flamand.

CHAPITRE VI

DIVISIONS DE LA FLANDRE : LES VARIÉTÉS RÉGIONALES [1]

Les noms de pays. Distinction essentielle : Plaine maritime et Intérieur.

L'étude des phénomènes actuels a montré que dans la plaine flamande, une par sa situation, son histoire, sa vie physique et économique, il existait des variétés régionales. La température, la pluie tombée, l'humidité, changent de la plaine maritime à l'intérieur. Ces différences sont dues à la situation par rapport à la mer ; elles dépendent aussi du sol et du relief : ici une plaine basse et presque horizontale, forcément humide puisque son niveau est inférieur à celui des hautes mers ; là un sol sablonneux et léger, avec de légères éminences argileuses, prompt à absorber la chaleur et à la perdre par rayonnement ; plus loin des terres recouvertes d'un limon peu perméable, plus élevées et plus ravinées, barrées d'une ligne de collines de sable ; ailleurs un plateau entaillé de vallées profondes, et qui doit à son altitude de recevoir un peu plus d'eau que le reste de la plaine flamande. Ces variétés de sol et de relief appellent des différences hydrographiques ; le réseau des ruisseaux qui descendent rapidement du plateau alostois, ne ressemble pas au lacis de canaux immobiles qui s'étend sur la plaine maritime, ni aux calmes rivières et aux fossés indigents de la région intermédiaire. Il se découvre ainsi dans cette plaine flamande, en apparence uniforme et platement semblable à elle-même dans tous ses aspects, une variété de caractères inattendue ; des régions dont les cultures, l'industrie, les mœurs, les intérêts diffèrent aussi bien que leur température, leur sol ou leurs cours d'eau. Ce sont là plus que des nuances ; il s'agit de pays distincts, connus du peuple, auxquels il a donné des noms, et dont il s'explique les différences.

---

[1] A consulter : Piot (C.). Les pagi de la Belgique et leurs subdivisions pendant le moyen-âge (Mém. C. A. R. Belg., in-4°, t. XXXIX, 1874) ; — Leuridan (Th.), Statistique féodale du département du Nord. Première partie : La Châtellenie de Lille (Bull. Comm. H. N., XI, p. 45, XII p. 169, XIII p. 73).

Les Noms de Pays.

Cependant ces régions qui portent un nom, possèdent un état-civil, ne sont pas aussi nombreuses qu'on se l'imaginerait d'après la carte de France à l'échelle de 1 : 500.000 [1]. Cette carte indique en effet un *Pays de Bredenarde* étendu entre les hauteurs de Licques et Audruick, sur le flanc Sud du Calaisis ; une grande région du *Franconat*, d'Ostende à Eecloo par Bruges ; un *Pays de Kadzand* et un *Pays d'Axel*, qui occupent toute la Flandre zélandaise, avec le Braakman entre eux ; un *Bulscampvelt* couvrant les bois de Thourout et Wynghene, auquel un *Altervelt* fait suite dans la direction de Gand ; un *Pays de Waes* qui se déroule de Maldegem à Anvers, sur tout le pays sableux du Nord. Autour de Lille, le *Ferrain* va de la Deûle à la frontière, avec Roubaix et Tourcoing ; le *Weppes* sépare Lille de la plaine de la Lys, tandis que sur les plateaux crayeux qui recèlent l'avant-garde des couches houillères s'étendent le *Mélantois* et le *Carembault*. Pour être complet, il faut ajouter à ces noms celui de l'*Alleu*, qui désigne un petit canton de la plaine de la Lys, vers Laventie, et celui du *Meetjesland*, enserré entre Franconat et pays de Waes, dans le triangle Eecloo, Somergem, Waerschoot.

C'est là beaucoup de noms et beaucoup de pays. La plupart sont de vieux termes historiques, d'origine féodale ou ecclésiastique, qui ne correspondaient pas pour la plupart à une unité géographique, et qu'on a repris au XIXe siècle pour les plaquer sur des divisions d'ordre géologique [2]. C'est là un emploi un peu artificiel, car le peuple ne connaît pas ces noms, et les circonscriptions auxquelles on les applique ne correspondent plus exactement aux vieux Pagi pour lesquels ils étaient créés. Déjà l'on peut trouver abusif le nouvel emploi des termes Ferrain et Weppes, pour distinguer deux cantons dont les différences sont assez faibles, le premier plus ondulé, le second très plat. Le pays de l'Alleu n'est qu'un coin de la plaine de la Lys ; et le souvenir de la domination qu'y exerçait l'abbaye de St-Waast ne suffit pas à sauver de l'oubli le nom géographique de cet ancien alleu. Le Franconat, ou plutôt Franc de Bruges (het Vrije) était une ancienne circonscription politique de la Flandre, à cheval sur

---

[1] Voir la carte à la fin du volume.

[2] C'est ainsi que M. Gosselet a ressuscité les termes de Ferrain, Weppes, Mélantois, Carembault, et leur a donné une signification géologique ; les habitants ignorent ces noms, qu'on retrouve seulement accolés à ceux des communes qui avaient besoin d'une dénomination pour empêcher des confusions : Neuville-en-Ferrain s'oppose à Neuville-sur-Escaut ; Sainghin-en-Weppes, à Sainghin-en-Mélantois.

la plaine maritime et l'intérieur ; ce terme n'a jamais eu une valeur géographique, et a le tort d'être complètement tombé dans l'oubli. Les pays de Kadzand et d'Axel désignent les deux arrondissements de la Flandre zélandaise, sans plus. Bulscampvelt et Altervelt existent, mais on a fait de ces termes un emploi singulièrement étendu : car l'un désigne réellement une ancienne bruyère, aujourd'hui boisée, dans la commune d'Oostcamp, et l'autre n'est qu'un lieu-dit de la commune d'Aeltre.

Les autres noms expriment peut-être plus de réalité, quoiqu'on ait beaucoup trop agrandi la petite région dont ils indiquent l'existence et l'originalité. On a toujours appelé Bredenarde le plateau argileux, plus élevé que la plaine maritime qui l'enserre presque partout, et qui comprend les quatre communes de Zutkerque, Nortkerque, Audruick et Polincove : un coin de Flandre intérieure égaré entre les pentes de l'Artois et la Plaine; ce terme historique s'appliquait donc à un petit territoire différent de ceux qui l'entourent. Mais il faut bien se garder de pousser la Bredenarde au Sud d'Ardres jusque sur les pentes de la forêt de Licques. Le Meetjesland est plus incertain, un peu en l'air. A Eecloo, Waerschoot, Somergem, tout le monde en parle, les habitants s'intitulent Meetjeslanders, les journaux en entretiennent leurs lecteurs. Mais hors de ce petit cercle, on entre dans le vague ; à Bellem, les Meetjeslanders sont ceux qui habitent au Nord du canal de Gand ; à Evergem on en parle sans trop savoir ce que c'est ; à Knesselaere, Nevele, Lootenhulle, Landegem, Caprycke, on convient que ce nom n'est guère connu que des gens cultivés. Si le Meetjesland a une signification géographique, il désignerait donc la partie de la plaine sableuse qui se trouve à l'Est des collines d'Ursel; mais rien ne distingue ce pays des cantons voisins ; aussi est-il à craindre que le Meetjesland ne soit un vieux nom ou sobriquet historique égaré dans la géographie [1].

Le pays de Waes a beaucoup plus d'originalité. Non pas qu'il faille l'étendre aussi loin vers l'W. que le fait la carte à 1 : 500.000 ; jamais Caprycke, Ertvelde, Selzaete n'en ont fait partie. La circonscription historique qui portait ce nom s'arrêtait à l'Escaut, à la Durme, et à la frontière hollandaise actuelle [2]. Géographiquement, le Waes est plus restreint encore : c'est le pays du limon sableux qui surmonte l'argile rupelienne. Au milieu d'un pays de sable, ce limon forme une terre plus fertile, qui fait

---

[1] M. Gosselet fait du Meetjesland la continuation du pays de Waes, celui-ci s'étendant de Gand à Anvers, celui-là de Gand à Bruges. (Géographie physique, pp. 109-110).

[2] Cf. Van den Bogaerde, Het distrikt van St-Nikolaas, vorheen land van Waes. (S. Nikolaas, Dorey, 1825, 3 d., in-8°).

du pays de Waes la région la mieux cultivée qui soit ; c'est le jardin de la Flandre. Ce limon s'étend jusqu'à Waesmunster, Belcele, Stekene ; comme ce n'était pas là une frontière, on a reculé les limites jusqu'à la Durme, grossie par le flot de marée. Mais les communes situées au delà n'en ont jamais fait partie : Zele, Loochristy, n'ignorent pas qu'ils sont en dehors, que le pays de Waes s'arrête à Lokeren ; les habitants conviennent que leur région, entre la Durme et Gand, n'a pas de nom ; et ils paraissent en prendre aisément leur parti.

Plaine Maritime et Intérieur.

Mais il y a d'autres noms que ceux dont parlent les cartes. Le peuple qui ignore le Franconat et le Bulscampvelt, qui se soucie peu du Meetjesland ou de la Bredenarde, a toujours fait la distinction, en Flandre, entre deux grandes variétés régionales, la plaine maritime et l'intérieur. C'est là que s'accumulent vraiment les différences physiques, économiques, ethnographiques même. Aussi pour exprimer ce qu'il y a de tranché entre les deux régions existe-t-il des formes nombreuses, populaires, qui sont de vrais noms de pays, car ils n'ont pas d'ancêtres historiques et désignent des phénomènes naturels. A l'Ouest, ce qui frappe, c'est la différence entre les croupes élevées de la craie et les étendues plates du Calaisis : d'un côté c'est donc le *Haut-Pays*, appelé parfois les Côtes ; de l'autre le *Pays-Bas*, la Bassure. Plus loin, après l'Aa, les hauteurs s'éloignent de la lisière des deux régions ; le relief de l'intérieur n'est guère plus puissant que celui de la plaine ; mais ce qui saute aux yeux c'est que la plaine n'a pas d'arbres, et que l'intérieur en foisonne ; l'une est donc le pays découvert (*Bloote*, *Blooteland*), l'autre la région boisée (*Houtland*). Après Ghistelles, et jusqu'au delà de Bruges, la distinction se fait plus simplement encore entre le *Noorden* et le *Zuyden*, habités par les Noordenaars et les Zuyderlingen ; la différence est si nette entre les deux régions qu'on n'a pas besoin d'une désignation plus précise. Au delà le terme Houtland reparaît et se maintient jusqu'à la hauteur du pays de Waes, tandis que la plaine prend le nom de *Polders*, ou Polderland ; c'est la terre des Polders, terme qui a une signification précise puisque toute la Flandre zélandaise est en effet composée de polders arrachés depuis quelques siècles seulement à la mer. Enfin dans le pays de Waes on appelle terres hautes (*Hoogland*, ou *ten hoogen*) l'intérieur, qui monte en pente douce jusqu'à l'altitude de 30 mètres, tandis qu'on continue à qualifier de polders les terres basses qui s'étendent jusqu'à Anvers.

Ce sont là de vrais noms géographiques. Les habitants rendent la distinction plus nette encore par les épithètes, les sobriquets qu'ils se renvoient d'une région à l'autre. L'homme de la Plaine, enrichi par la fertilité du sol, aisé et cossu, se moque du paysan de l'intérieur que le travail courbe sur un sol ingrat : Houtlander est un terme méprisant ; ces gens de l'intérieur ne sont-ils pas d'un siècle en arrière ? Ce sont de pauvres sires; on les bafoue du nom bizarre d'Houtlandsche prüm (prune du Houtland). Le Houtlander riposte en se moquant des gros défauts du Blootenaar, son amour d'une bonne table, du confortable, sa morgue, son peu de sociabilité ; dans l'Ouest les gens du pays haut traitent de *gris dos* ceux de la Bassure ; par là ils entendent des orgueilleux, des parvenus. A l'Est on considère comme pointilleux, rigides et désagréables les *Hollandais* des Polders, qui traitent les *Flamands* de l'intérieur de fanatiques arriérés, et d'ignorants. Il n'est pas un fonctionnaire, instituteur, prêtre, passant d'une région à l'autre, qui ne s'aperçoive rapidement qu'il est dans un autre pays, et que le climat est aussi différent que les gens : ceux de la plaine froids comme le vent qui souffle sans cesse sur leur pays, ceux de l'intérieur plus démonstratifs, de tempérament plus vif, comme réchauffés par la tiédeur de leur atmosphère [1].

C'est là la distinction profonde en Flandre, le pays bas au long de la côte, et le pays boisé derrière ; pays de Waes, Bredenarde, ne sont que des détails dans cet ensemble. Plaine maritime, Flandre intérieure, sont les deux grandes divisions du pays. Cependant, vers le Sud, des nuances nouvelles s'observent ; on sent la transition avec les pays voisins. La plaine de la Lys tourne le dos à la Flandre, elle regarde déjà un peu vers le Sud, vers le bassin houiller et la région lilloise. Le puissant foyer industriel de Lille-Roubaix est également un peu à part ; la frontière l'isole du Nord et le rapproche du Sud, en dépit des affinités physiques. Le pays d'Alost sert de transition entre les plateaux brabançons et les plaines de Flandre. Ainsi la Flandre est bordée au Sud de régions mixtes, où se ménage le passage de la nature flamande à la Picardie, au Hainaut, au Brabant. Ce sont là des distinctions dont il faudra tenir compte dans l'étude de la Flandre intérieure.

---

[1] « Sans transition, écrit un médecin de Dixmude qui connaît bien le pays, de la plaine à l'intérieur tout change inopinément d'aspect : terrain, coutumes, mœurs, température, climat, tout varie. On dirait un autre peuple, un autre pays ». (Woets, Topographie médicale de l'arrondissement administratif de Dixmude. — Ann. de la Soc. médico-chirurgicale de Bruges, 1847, p. 43).

CHAPITRE VII

RÉGIME DE LA MER FLAMANDE[1]

La mer flamande. Régime des marées : le gain de flot. Formation des bancs.

De Sangatte à Anvers, sur une largeur d'une douzaine de kilomètres le long de la côte, la Flandre présente l'aspect d'une plaine basse, au sol gris ou noirâtre, coupée d'innombrables fossés ou canaux, plantée de rares arbres tordus ; du côté de la terre, l'horizon semble infini, jusqu'aux arbres du Houtland aperçus dans les brumes bleuâtres ; vers la mer, l'œil s'arrête sur une rangée de dunes blanches irrégulières, ou sur le profil vert d'une digue. C'est la plaine maritime.

Cet aspect n'est pas particulier à la Flandre. Il y a plusieurs petits pays-bas semblables sur les côtes de France : marais poitevin, marais breton, marais de Dol, bas-champs de Picardie. Mais ce type de région paraît surtout développé le long de la mer du Nord ; la Zélande continue la plaine maritime flamande, et sans interruption se succèdent les polders hollandais, la Frise, occidentale et orientale, les Marschen de l'Elbe, les Dittmarschen du Holstein, et ainsi de suite jusqu'en Danemark, au cap Blaavands Huk. En face, sur la côte anglaise, la plaine basse des Fen, autour du golfe de Wash, fait pendant aux polders germaniques. Tous ces

---

[1] Principaux travaux à consulter : Keller (F.A.E.), Exposé du régime des courants observés depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours dans la Manche et la mer d'Allemagne (Paris, Didot, 1855, in-8°, 175 p.) : — Stessels (A.), Des courants de marée sur le littoral de la Belgique (Ann. Tr. P. Belg., XXV, 1867, pp. 27-44) ; — Plocq (A.), Étude des courants et de la marche des alluvions aux abords du détroit de Douvres et du Pas-de-Calais, sur les côtes de France et d'Angleterre (Ann. P.-C., 4e série, 3e année, 1863, pp. 103-177, 7 pl.) ; — De Mey (P.), Étude sur l'amélioration et l'entretien des ports en plage de sable et sur le régime de la côte de Belgique (Paris, Baudry, 1894, 1 vol. texte in-4°, 538 p., 1 vol. atlas gr. in-4°, 42 pl.) ; — Van Mierlo (C.-J.), La carte lithologique de la partie méridionale de la mer du Nord (Bull. Soc. belge Géol., XIII, 1899, [janvier 1901], Mém. pp. 219-265, carte) ; — Van Mierlo et Spysschaert, Carte générale de la partie méridionale de la mer du Nord, dressée d'après les sondages les plus récents ; publiée par la Soc. belge de Géologie (Bruxelles, Lamertin, 1897) ; — Gilson (G.), Exploration de la mer sur les côtes de la Belgique en 1899 (Mém. Musée Hist. Nat. Belgique, I, 1900).

pays bas ont le même aspect général, la même horizontalité parfaite du sol ; les arbres peuvent y être plus ou moins nombreux, suivant la distance à la mer : mais l'humidité est partout forte, les canaux nombreux ; c'est toujours un pays à demi aquatique. La couleur du sol gris, semblable à celle des vases marines, la présence de coquillages identiques à ceux que contient encore la mer voisine, l'altitude surtout, avertissent que ces plaines sont un fond de mer exondé. Même la mer semble prête à réoccuper un territoire qu'elle paraît n'avoir abandonné que provisoirement ; le pays bas est presque partout inférieur au niveau des hautes mers. Dans des marées extraordinaires comme celle du 31 janvier 1877, il resterait dans la plaine maritime de Flandre une bien faible étendue émergée, sans la protection des digues et des dunes. Il s'agit donc bien d'une plateforme marine à peine hors des eaux, due à la mer, et qu'il faut à grand' peine protéger contre elle. Aussi peut-il paraître utile, avant d'en commencer l'étude, d'examiner le régime de cette mer qui l'a formée.

La mer flamande.

Ce n'est pas d'une étude de la mer du Nord qu'il s'agit. Celle-ci est vaste, et la Flandre n'en borde qu'une bien petite étendue. Comparée à la véritable mer du Nord, celle qui s'étend du Jutland à l'embouchure de la Tyne, la partie qui intéresse la Flandre est singulièrement restreinte : c'est un « canal » au même titre que la Manche, à peine plus large qu'elle ; presque un cul-de-sac assez étroit, s'entr'ouvrant de biais par la fissure du Pas-de-Calais. C'est là une partie très distincte de la mer du Nord, une *mer flamande*, comme il y a une mer allemande entre la Frise et le Schleswig. Les pêcheurs du littoral n'appellent Nordzee que la grande mer, au delà de la Hollande, celle du Dogger-Bank ; au Sud du 53e et surtout du 52e degré de latitude Nord, c'est la région des bancs de Flandre (Flemish Banks, Vlaemsche banken) [1]. C'est cette partie seule qui intéresse la côte et la plaine flamandes, car ses conditions physiques sont différentes de celles qu'on trouve dans la Nordzee proprement dite : là à cause de l'influence de la Manche toute proche, ici parce que les flots de l'Atlantique pénètrent librement par la large ouverture du Nord.

Or, comme la Manche, et plus encore que la Manche, la mer flamande est sans profondeur. En dehors des fonds de plus de 50 mètres qui s'éche-

---

[1] Gilson, p. 61.

lonnent dans le détroit (61 mètres entre Wissant et Douvres), il faut aller loin de la côte de Flandre, jusqu'au delà de la rangée des grands bancs, pour que la sonde accuse plus de 40 mètres, et l'on n'atteint de nouveau 50 mètres qu'auprès des bancs anglais du Galloper. A côté de ces maxima on trouve des profondeurs extrêmement faibles : 7^m, 20 sur le banc du Noord-Hinder, 5^m, 20 sur le Sandettie, situés au beau milieu du canal : plus près des côtes, on arrive à 1^m,50, 1^m,10, 0^m,50 (Goodwin Sands), et même à des plateaux découverts à marée basse, le Braeck de Dunkerque, le North-Goodwin. Ainsi cette mer étroite est à peine recouverte d'eau. Si la plaine maritime n'est qu'une plate-forme marine à peine exondée, la mer flamande est un socle continental faiblement inondé. Terre et mer s'emmêlent, se pénètrent réciproquement. On a vu, dans l'histoire du sol flamand, qu'il en avait toujours été ainsi. Dans cette lutte entre les deux éléments qui se le disputaient, aucun n'a été assez fort pour vaincre définitivement.

C'est de l'époque quaternaire que datent les dernières batailles rangées. Après des fortunes diverses, la terre l'avait emporté pendant le quaternaire moyen, et la Flandre se joignait à l'Angleterre. Mais à l'époque flandrienne (quaternaire supérieur), la mer traverse de nouveau le Pas-de-Calais, et s'y est maintenue depuis. C'est d'alors que date la mer flamande. L'évènement n'alla pas sans quelque violence. En effet, la marée, beaucoup plus forte dans la Manche que dans la mer du Nord à l'époque actuelle (8^m,55 à Dieppe, 7^m,86 à Boulogne, contre 5^m,45 à Dunkerque, 4^m,60 à Ostende, 4^m,20 à Flessingue) [1] devait être bien plus considérable encore lorsque la Manche n'était qu'un cul-de-sac, où le flot venait s'accumuler comme il le fait aujourd'hui dans le golfe de Saint-Malo ou la baie de Fundy [2]. Tandis que ce formidable bélier battait l'isthme, la mer qui avait peu à peu envahi la plaine du quaternaire moyen en Flandre devait avoir des flux et reflux insignifiants ; de nos jours on voit la marée propre à la mer du Nord diminuer de l'Ecosse jusqu'à la ligne joignant Yarmouth au Texel, où vient la renforcer l'onde de la Manche ; on peut donc supposer qu'à l'époque où le détroit n'était pas encore ouvert, l'amplitude de la marée restait faible au fond du golfe : peut-être 2 mètres, peut-être moins. Mais lorsque l'isthme céda sous les coups du flot de la Manche, une véritable catastrophe dut se produire ; la marée venue de l'Ouest dut préci-

---

[1] De Mey, Ports en plage, p. 27.

[2] M. Van Mierlo l'estime à environ 20 mètres. — Cf : Van Mierlo (C.-J.), Les marées à la fin de l'époque quaternaire sur les côtes de Belgique. (Bull. Soc. belge Géol., XI, 1897, Mém., pp. 273-283).

piter par l'ouverture des torrents d'eau, qui noyèrent le pays, élevèrent le niveau de la mer du Nord et finirent par donner les marées actuelles.

Régime des marées : le gain de flot.

Or, c'est encore du système de marées de la Manche que dépend celui de la mer de Flandre; c'est l'onde marée venant de la Manche qui pénètre dans la mer flamande en suivant les côtes de Belgique et de Hollande jusque vers le Texel, tandis que sur les côtes anglaises c'est l'onde de la mer du Nord qui produit le flux et le reflux, jusque vers l'embouchure de la Tamise. Il en résulte que les mouvements du flux et du reflux sont différents sur la côte flamande et sur la côte anglaise. Le long de la côte belge, le courant au début du flot porte au Sud-Est, vers la côte, et incline peu à peu vers l'Est ; à l'heure de la haute mer, lorsque le flot atteint sa plus grande vitesse, il est presque parallèle à la côte. Le renversement commence au jusant, le reflux portant d'abord vers le Nord, et s'inclinant lentement vers l'Ouest ; lors de sa plus grande vitesse, le jusant court à l'W.-S.-W., jusqu'au moment où, au retour du flot, il va tourner au Sud, vers la côte. C'est un mouvement giratoire inverse, c'est-à-dire contraire à la marche des aiguilles d'une montre, tandis que sur la côte anglaise la marée décrit un mouvement giratoire direct.

Ainsi les flots de la mer flamande subissent deux fois chaque jour un mouvement de va-et-vient, qui, au moment des plus grandes vitesses, les porte vers l'Est, puis vers l'Ouest. Le déplacement vers l'Ouest dure plus longtemps, car lorsque le vent n'intervient pas, le courant de jusant persiste en moyenne 1 heure, même 1 heure et demie de plus que le courant de flot. En revanche la force du flot est plus considérable, parce que sa vitesse est plus grande ; sur le littoral français, elle est de $2^m,15$ par seconde devant Calais, de $1^m,80$ dans la rade de Dunkerque (marées moyennes de vive eau) ; plus loin elle est de $1^m,30$ dans la rade de Nieuport, de $1^m,20$ dans la grande rade d'Ostende, de $1^m,50$ au large de Knocke ; celle du jusant dans les mêmes conditions est de $2^m,05$ devant Calais, de $1^m,50$ vers Dunkerque, de $1^m,10$ à Nieuport, $0^m,95$ à Ostende, $1^m,45$ vers Knocke [1]. Ainsi le flot est plus fort, mais le jusant dure plus longtemps, et il serait difficile à priori de dire lequel des deux courants l'emporte, de quel côté se trouvent transportées les alluvions que charrie la mer.

---

[1] De Mey, Ports en plage, pp. 29 et 33.

Cependant il existe des preuves nombreuses qu'il y a gain de flot, c'est-à-dire que les objets abandonnés à la mer sont transportés vers l'Est. Les bouées de Dunkerque dont les chaînes se sont rompues sont toujours retrouvées sur la côte belge. Les fucus trouvés entre les bancs de Flandre, et qui viennent des côtes bretonnes, fournissent la même indication [1]. Enfin une expérience scientifique a prouvé cette prédominance du flot : sur 100 flotteurs immergés le 2 mai 1899 au bateau-feu du West-Hinder, 5 seulement ont été retrouvés, du 6 au 15, à l'W. du point de départ, tandis que 49 autres ont été recueillis à partir de juin sur les côtes de Hollande, dont 33 à la fois, entre Ymuiden et Schiermonnikoog, du 1er au 15 septembre [2]. Or les vents avaient été plutôt défavorables, puisque du 2 mai au 1er septembre 1899, ils avaient fourni 108 unités favorables au courant de flot contre 251 contraires. Ils ont sans doute leur influence, puisque ce sont des souffles du N.-E. qui dans les premiers jours de mai portèrent 5 flotteurs à l'W. du bateau-feu, et que ce sont les bourrasques d'équinoxe W.-S.-W. qui ont jeté à la côte 33 flotteurs du 1er au 15 septembre ; cependant le courant de flot est puissant par lui-même, puisqu'il a conduit vers le N.-E. la grande majorité des flotteurs malgré des vents contraires : 76 unités de vents N.-E. du 20 mai au 19 juillet, 52 unités de vents N.-N.-W. du 3 au 27 juillet, enfin pour l'ensemble 143 unités de plus au N.-E. qu'au S.-W.. M. Gilson conclut que la force qui a fait cheminer les flotteurs lui paraît être la résultante d'une influence éolienne et d'une influence neptunienne, la dernière étant la plus efficace.

Cette constatation déroute un peu, car on s'était habitué à prendre pour cause du gain de flot la prédominance bien constatée des vents d'Ouest. Il est certain que ceux-ci ont sur la marée une influence considérable ; dans certaines marées, fussent-elles de morte eau, accompagnées de violents vents d'Ouest, le flot dure presque constamment dans les ports flamands, mollit à peine à l'heure du jusant, et reprend ensuite avec plus de force [3]. Cependant il est probable que la force du courant de flot n'a pas été justement appréciée jusqu'ici, et que c'est à elle qu'est due une bonne partie du gain constaté par l'expérience, et par les remarques des marins.

Ce gain de flot doit naturellement transporter vers l'Est les matériaux tenus en suspension par les eaux de la mer flamande. Celle-ci est fortement chargée d'alluvions ; sa couleur jaune en prévient : on a pu recueillir

---

[1] Plocq, Étude courants, pp. 138-140.

[2] Cf. Gilson, pp. 67-80. — Deux flotteurs parvinrent aussi sur la côte du Schleswig.

[3] De Mey, Ports en plage, p. 88.

3 centimètres cubes de sable dans 6 litres de ces eaux troubles [1]. La présence de ces grandes quantités de matériaux provient sans doute du peu de profondeur de la mer, où les vagues de fond agitent les sables des bancs ; elle est due aussi à l'apport de la Manche. Ce sont les falaises du pays de Caux, du Boulonnais, du Gris-Nez et du Blanc-Nez, qui fournissent les matériaux entassés dans la mer du Nord. Les alluvions transportées par les fleuves sont en faible quantité, car les fleuves flamands, dont la pente est presque nulle dans la dernière partie de leur cours, amènent à la mer des eaux à peu près décantées, et où ne se trouvent guère que les matières ténues. L'Escaut, par exemple, si trouble à Wetteren, à Termonde et à Anvers, se clarifie vers l'aval ; ses eaux sont déjà moins sales à Bath, et presque limpides à Terneuzen ; si elles redeviennent troubles à Flessingue, ce n'est pas, en tout cas, par l'apport de vases fluviatiles [2]. Donc, étant donné la présence du gain de flot, et l'apport des fleuves étant insignifiant, c'est bien de la Manche que viennent les alluvions de la mer flamande. D'ailleurs, la nature de ces éléments varie à mesure qu'on va du Pas-de-Calais vers le Nord-Est. Ce sont d'abord des galets, semblables à ceux qui encombrent les ports français de Normandie. A la hauteur de Dunkerque, les galets se font tout petits : c'est plutôt du gravier ; et ce gravier n'est plus que du gros sable au large de Nieuport ; c'est du sable fin qu'on trouve à Ostende, et vers Wenduyne déjà du sable vasard [3]. En dépit de la violence des courants, il se forme même des vases, qui se déposent dans les criques sous-marines fermées, comme le fond de la petite rade d'Ostende, ou l'ancienne anse du Zwin ; elles s'accroissent avec une grande rapidité ; ce qui restait du Zwin après l'endiguement de 1872 était comblé 20 ans plus tard, et on pouvait le franchir à marée basse [4]. Ces vases, produit de la désagrégation des côtes calcaires, de la dissolution des coquilles, de l'attaque par les courants de couches argileuses affleurant sous les eaux, contiennent parfois jusqu'à 28 % de carbonate de chaux, d'où leur fertilité quand elles sont émergées ; leur couleur est grise au-dessus, noirâtre au-dessous, par l'oxydation que produit l'oxygène de l'eau de mer [5]. C'est cette vase qui devient l'argile des polders, celle qui forme la plus grande partie du sol de la plaine maritime.

---

[1] Jonglez de Ligne, La Rade de Dunkerque. (Extrait de la Revue maritime et coloniale, 1864 ; Paris, Challamel, 1864, br. in-8°, 20 p., 1 carte), p. 12.

[2] Van Mierlo, Carte lithologique, p. 225.

[3] Ibid., pp. 227-228.

[4] Ibid., pp. 223-224.

[5] Gilson, pp. 36-59.

Formation des bancs.

C'est avec ces matériaux amenés de l'Ouest que les marées ont édifié les bancs de Flandre. Resserré dans le couloir du Pas-de-Calais, le courant y balaie avec force les matériaux ; mais lorsque la passe s'élargit, et que l'onde marée de la mer du Nord vient contrarier la marche du flot sorti de la Manche, le courant diverge, sa violence diminue, et il dépose les matériaux qu'il tenait en suspension. Ce dépôt est particulièrement abondant à la hauteur de Dunkerque, où les courants pourtant conservent assez de force pour labourer les alluvions qu'ils apportent et y tracer de profonds sillons. A mesure qu'on s'avance vers l'Est, ce système de bancs est moins serré, moins varié ; ils deviennent plus larges, et moins nombreux, les dépôts sont plus fins, plus également répartis. Il en est de même sur la côte anglaise où les bancs présentent presque tous des formes aplaties, dues probablement à la rencontre des deux marées du Nord et du Sud [1].

Les bancs de la mer flamande ne commencent donc qu'à l'endroit où la force du courant, qui atteint $2^m,15$ par seconde dans les marées moyennes de vive eau, commence à s'apaiser. Du Gris-Nez à Calais, le banc à la Ligne et les Ridens, abrités derrière le promontoire crayeux, n'ont pas grande importance. Au contraire, à la hauteur de Gravelines, les longues arêtes de sable apparaissent simultanément dans toute l'étendue de la mer ; c'est un véritable éventail, qui diverge dans tous les sens. Ce sont d'abord les Goodwin-Sands anglais, à forme aplatie, dont le sommet apparaît à marée basse ; puis le South Falls, très long et étroit, à talus raides, où on ne sonde guère moins de 7 à 8 mètres d'eau [2]. L'on tombe ensuite à 40 mètres, entre le Falls et le Sandettie, orienté vers le N.-E., et où l'on touche le fond sur un petit plateau à $5^m,20$ et $5^m,40$. Troisième fosse de 27 à 36 mètres et banc du Ruytingen, avec 5 à 8 mètres d'eau en moyenne, sauf quelques parties élevées où l'on ne sonde plus guère que 3 mètres ; heureusement ce banc est traversé par plusieurs dépressions de 15 à 30 mètres, précieuses aux navires du Nord qui gagnent la côte de Gravelines. Nouvelle fosse, et série des bancs du Dyck (occidental, oriental), et Cliff d'Islande, hauts-fonds dangereux à cause de leur peu de profondeur (8 à 1 mètres) et de la raideur des talus, sur lesquels se brisent

---

[1] Plocq, Courants, p. 133.

[2] Tous ces chiffres de profondeur sont donnés pour marée basse.

FIG. 27. — LA MER FLAMANDE

violemment les flots poussés par les vents du N.-W.. Le Binnen et le Buiten-Ratel succèdent aux Dyck ; puis vient le Breedt, très large devant Dunkerque, avec des fonds de 1 mètre. Le Smal-Bank, situé derrière, n'est guère plus profond : à marée basse il n'a que de 1 à 7 mètres d'eau. Enfin vient la longue ligne des bancs qui bordent la côte, Snouw, Braeck, Hills, Traepegeer, dont certaines parties affleurent à marée basse, particulièrement le Braeck devant Dunkerque ; ils se relient par des fonds insignifiants de 6 à 7 mètres, dont l'un constitue la passe de

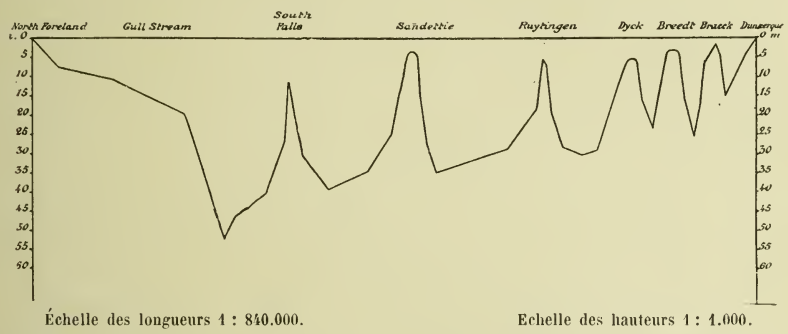

Fig. 28. — Profil du fond de la mer flamande entre North-Foreland et Dunkerque.

Zuydcoote, une des issues de la rade de Dunkerque. Du Dyck à la dernière ligne, les bancs continuent à être séparés par des fosses profondes, interrompues çà et là par des apophyses projetées d'un banc à l'autre : entre le Dyck occidental et le Binnen-Ratel, un plateau de 6 à 9 mètres ; du Ratel au Breedt, un haut-fond de 6 à 7 mètres ; du Breedt au Smalbank, du Smalbank au Hills, d'autres plateaux de 4 à 5 mètres. Enfin le Traepegeer va se relier à la côte à l'Ouest de Nieuport, par 5 mètres de fond environ.

C'est donc une série de 9 rangées de bancs et de fosses qui se développe en éventail de Dunkerque à la côte anglaise ; la mer flamande à cet endroit ressemble à un champ labouré, aux gigantesques sillons. C'est surtout le long de la côte française, où l'action de la marée venant de la Manche est seule à se faire sentir, que le spectacle est curieux : 6 lignes de bancs y sont pressées les unes contre les autres, comme des murs séparés par des ruelles, le tout sur une largeur d'environ 20 kilomètres. Car ces bancs sont généralement très accores, surtout du côté de la côte. Cette particularité s'explique : à la fin du jusant et au début du flot, le courant porte au S.-E., vers la côte, et tend à transporter les particules sableuses dans cette direction, par dessus les bancs ; aussi ceux-ci

prennent-ils une pente douce du côté du Nord, d'où leur viennent des dépôts, et restent accores vers le Sud [1]. Le Sandettie, le Ruytingen, le Dyck, le Braeck, présentent cet aspect. Puis le flot tourne vers l'Est, creusant les fosses entre les bancs, sans déranger l'équilibre établi entre les deux flancs de chaque crête.

Les bancs allongés devant Dunkerque sont proprement les bancs de Flandre ; et les plateaux que l'on trouve encore au large de la côte belge ont déjà un autre aspect. Le courant est moins fort : ils sont plus larges, moins élevés, moins réguliers. Le Fairy Bank, avec $7^m,30$ d'eau sur sa partie la plus haute, prolonge le Sandettie ; le West-Hinder, l'Oost-Hinder et le Noord-Hinder ont des fonds de 7 à 5 mètres, mais des passes de 20 à 35 mètres les séparent, et rendent possible la navigation. La plus faible profondeur sur le Bligh est de 9 mètres ; sur le Thornton, 10 mètres, sauf un petit plateau avec 4 mètres. Enfin le Kwintebank, avec 5 à 7 mètres de fond, prolonge le Smal-Bank ; les bancs de Nieuport, de Middelkerke, d'Ostende et de Wenduyne, avec des profondeurs variant de 4 à 8 mètres, s'alignent parallèlement à la côte d'Ostende ; plus près encore, le Stroombank vient se souder à la plage à l'Ouest de Wenduyne. Entre ces derniers bancs les passes sont moins profondes, et ne dépassent guère 15 mètres ; parfois elles se réduisent à 9. A l'Est de Wenduyne, les bancs disparaissent, remplacés par un grand plateau sableux, het Zand, qui descend lentement vers les fonds du large, et n'a guère que 6 mètres de profondeur devant Blankenberghe. Mais lorsqu'on arrive à la hauteur de Heyst, de nouveaux bancs et de nouvelles fosses apparaissent. Cette fois l'orientation n'est plus la même : le manche de l'éventail est engagé dans l'Escaut occidental. C'est au jeu des courants entrant dans l'estuaire et en sortant qu'est dû ce nouveau groupe : le Paardemarkt, qui n'a guère plus de 2 mètres d'eau à marée basse, et que la fosse de l'Appelzak, profonde de 7 à 9 mètres, sépare de la côte ; les bancs de Heyst, Knocke, et du Hompel, dont le point le plus élevé est à 3 mètres sous marée basse, et que longe au Sud la belle passe de Wielingen, dont les profondeurs varient de 9 à 23 mètres : c'est la véritable entrée du fleuve. Puis se succèdent vers le Nord la passe du Spleet, qui n'atteint parfois que $5^m,50$, le grand plateau du Raan, la mauvaise passe du Deurloo, les bancs du Rassen et de Caloo, la rainure de l'Oostgat. Enfin au large quelques

---

[1] Cf. Van Mierlo, Carte lithologique, p. 228. — Cet effet n'est pas modifié par le courant de jusant, qui à son début porte pourtant vers le large ; car le jusant à son début n'a pas autant de force que le flot, la masse d'eau qui porte de la côte vers les bancs étant beaucoup moins considérable que celle qui porte du large vers les bancs et la côte.

médiocres plateaux continuent en face des côtes de Zélande l'alignement des bancs de Flandre.

L'édification d'une pareille rangée d'arêtes et de plateaux sableux au milieu de la mer flamande est une œuvre considérable, dont l'ampleur s'accorde mal avec ce que nous savons de la puissance actuelle du gain de flot, qui paraît être assez peu importante. D'ailleurs, les bancs ont peu changé depuis qu'on a pu en relever exactement l'emplacement et la hauteur. En 1776, l'abbé Mann rapporte qu'au dire de tous les marins, et contrairement à ce qu'il pensait lui-même, les orages et tempêtes, si violents qu'ils soient, ne font aucun effet sensible sur les bancs, et qu'on ne remarque aucun changement sensible ni dans leur forme, ni dans la profondeur d'eau qui les couvre [1]. On comprend l'étonnement de l'abbé Mann, car l'aspect jaunâtre de la mer, toujours chargée de particules sableuses, la présence de ces rangées de bancs, d'origine évidemment alluvionnaire, l'envasement des ports dans les parties non soumises aux chasses, font croire volontiers à des transports considérables de matériaux. Le transport existe, mais les transformations sont rares et lentes. Les cartes dressées en 1801 par Beautemps-Beaupré, celles que construisit en 1866 le lieutenant de vaisseau Stessels, celles de M. Petit en 1882, pas plus que les cartes néerlandaises établies tous les dix ans depuis 1825, ou celle de M. Van Mierlo (1897), n'accusent de changements importants [2]. L'étude détaillée des côtes montrera que les transformations sont insignifiantes, sauf sur 3 ou 4 points déterminés ; si les grands fonds s'exhaussent, très lentement d'ailleurs, les fosses de moyenne importance paraissent garder leurs profondeurs [3].

Il faudrait donc en conclure que l'apport des alluvions de la Manche est relativement peu considérable, et que les sables et vases dont les eaux de la mer du Nord sont si souvent chargées ne proviennent que d'échanges faits entre les bancs et les plages, échanges opérés si équitablement que chacun

---

[1] Excepté pour les bancs du Traepegeer et du Stroombank, qui se rapprochent de la côte. — Abbé Mann, Mémoire sur l'histoire naturelle de la mer du Nord et sur la pêche qui s'y fait. [Anc. Mém. Ac. Brux., t. II, (1780), pp. 159-221 (lu en 1776, publié en 1780). Cf. pp. 191-192].

[2] Des échantillons de la plupart de ces cartes se trouvent dans l'Atlas annexé au livre de M. de Mey, Ports en plage de sable.

[3] Ce phénomène n'est pas particulier à la mer du Nord. « Il résulte de la comparaison des cartes marines levées à différentes époques depuis 1689 que la masse des alluvions de la baie de la Mersey n'a pas sensiblement augmenté ; on y constate certaines fluctuations dans la configuration des bancs et dans la direction des chenaux, mais la baie, considérée dans son ensemble, n'a pas subi de grandes modifications ». (D Mey, Ports en plage, p. 155).

finit par retrouver son capital à peu près intact. Cela n'a rien de surprenant d'ailleurs, puisque ce qu'apporte le flot, le jusant le remporte. Il faut bien croire pourtant, d'après la forme allongée des bancs, d'après leur orientation par rapport aux courants, qu'ils sont dus aux transports de matériaux amenés de la Manche par le gain de flot ; mais il faut ajouter, ou que « ces dépôts ne peuvent être que le résultat d'efforts millénaires » [1], ou que les conditions actuelles n'ont pas toujours existé. Les deux hypothèses sont probablement exactes. La première ébauche des bancs date de l'ère quaternaire (époque flandrienne) ; cela donne plusieurs milliers d'années avant notre ère. Mais les courants avaient à coup sûr plus de violence qu'aujourd'hui. Lorsque la mer y pénétra, le Pas-de-Calais était plus resserré qu'à l'heure actuelle ; l'histoire en a constaté l'élargissement, dû au recul des falaises du Gris-Nez, du Blanc-Nez et de Douvres : il continue à s'élargir. Dans ce bras plus étroit, les courants étaient plus rapides, le gain de flot devait donner des résultats plus appréciables. Les vagues qui amenaient de la Manche des quantités plus considérables d'alluvions, érodaient aussi avec plus de vigueur le fond de la mer du Nord, accumulant en longues files les galets et leurs débris, graviers et sables, les dépôts quaternaires recouverts par l'invasion flandrienne, et jusqu'au soubassement tertiaire ; les blocs de grès paniseliens y ont été trouvés en grand nombre [2]. Et l'on se rapproche ainsi de la théorie de M. Van Mierlo, qui veut que les bancs de Flandre soient dus à la violence du flot de marée de la Manche, franchissant brutalement le détroit et ravinant sur son passage le fond de la mer du Nord.

En revanche, si les dépôts alluviaux sont faibles dans les parties de la mer flamande exposées aux courants, ils sont considérables dans les anses, les bassins, les parties abritées. On a cité l'exemple du Zwin, qui s'est comblé si rapidement dès qu'il eut été fermé en arrière. Dans l'estuaire de l'Escaut, le Braakman semble destiné à disparaître d'ici un siècle ; le lit de l'Escaut oriental, coupé par un barrage en 1867, est en grande partie endigué aujourd'hui, et cultivé. Dans les ports, les anciens bassins de chasse étaient vite envasés, et à Dunkerque le bassin Becquet, creusé en 1827 et supprimé en 1882, s'était rempli dans ces 55 années d'une épaisseur de 1 à 2 mètres d'argile et de sable [3]. Aussi les anfractuosités ne peuvent-elles subsister sur une côte semblable, et la crique

---

[1] De Mey, Ports en plage, p. 90.

[2] Gilson, pp. 36-59.

[3] Gosselet (J.), Géographie physique, p. 23.

ouverte aux XVIIe et XVIIIe siècles à l'Est d'Ostende ne tarda pas à être comblée.

Tel est, dans ses grands traits, le régime de la mer flamande. De puissants courants de marée, issus de l'onde de la Manche, la parcourent chaque jour de l'Ouest à l'Est et de l'Est à l'Ouest ; cependant le premier est le plus fort, et amène peu à peu vers l'Est les matériaux arrachés aux côtes normandes et picardes. Ainsi se sont déposées dans la mer flamande, en grandes masses autrefois, en petites quantités aujourd'hui, les alluvions que labourent chaque jour le flot et le jusant, et qu'ils ont alignées en bancs longs et étroits, séparés par des fosses profondes. Malgré la violence des courants, et en dépit de son aspect souillé, la mer modifie à peine ces bancs et ces passes ; le rythme est si bien établi que ces énormes mouvements d'alluvions, qui jaunissent les eaux, se bornent à des échanges et à des restitutions. Les courants de marée qui comblent les anses et font disparaître les golfes nettoient les chenaux et entretiennent les passes, et cette mer qui paraît si peu hospitalière a au moins le mérite de rester semblable à elle-même ; elle ratisse les dépressions par lesquelles se glissent les bateaux, et va porter ce qu'elle a enlevé au fond des golfes où elle prépare de nouveaux polders.

C'est dans ces conditions que s'est formée la plaine maritime.

CHAPITRE VIII

FORMATION DE LA PLAINE MARITIME[1]

I. *La Plaine avant l'inondation du Ve siècle.* Hypothèses sur l'origine de la Plaine. Structure du sol. Date de l'inondation. Nature de l'invasion marine. — II. *Assèchement de la Plaine : Ve-XIIe siècles.* Les premières localités : VIIe-Xe siècles. Estuaires, digues et dunes. Disparition des estuaires. — III. *Vicissitudes de la Flandre zélandaise.* Prospérité des endiguements aux XIIIe et XIVe siècles. Inondations et réendiguements : XIVe-XIXe siècles ; rôle des évènements historiques. — IV. *Le Zwin.*

I.

LA PLAINE AVANT L'INONDATION DU Ve SIÈCLE.

Hypothèses sur l'origine de la Plaine.

On ne s'est jamais trompé sur l'origine marine du sol de la plaine maritime. La proximité de la mer, l'horizontalité de la plaine, la faible altitude du sol, et surtout la présence des coquilles marines, semblables à celles que rejette la mer du Nord sur ses plages, avaient éclairé les

---

[1] Principaux travaux : Gosselet (J.), La plaine maritime du Nord de la France et de la Belgique. (Ann. Géog., 1892-93, pp. 306-314, 1 carte à 1.550.000) ; — Géographie physique du Nord de la France et de la Belgique, (La plaine maritime), pp. 13-32 ; — Belpaire : De la plaine maritime depuis Boulogne jusqu'au Danemark : 1e partie, Mémoire sur la plaine maritime depuis Anvers jusqu'à Boulogne, par Antoine Belpaire, 143 p. ; 2e partie, Étude sur la plaine maritime depuis Boulogne jusqu'au Danemark, parAlphonse Belpaire, 242 + 26 p. (Anvers, Kornicker, 1855, in-8°);— Debray (A.), Etude géologique et archéologique de quelques tourbières du littoral flamand et du département de la Somme (Mém. Soc. Sc. Lille, année 1873) : Paris, Dumoulin, 1873 ; — Rigaux (H.), Etude sur la topographie de l'arrondissement de Dunkerque antérieurement au XIIe siècle : golfes de Sangatte et de l'Yser (Bull. Com. fl. Fr., VI, 1873, nos 5 et 6) ; — Rutot (A.) : les opinions définitives de M. Rutot sont exprimées dans : Esquisse d'une comparaison des couches pliocènes et quaternaires de la Belgique avec celles du Sud-Est de l'Angleterre (Bull. Soc. belge Géol., XVII, 1903, Mém. pp. 57-101) ; — Sur les antiquités découvertes dans la partie belge de la plaine maritime, et notamment sur celles recueillies à l'occasion du creusement du nouveau canal de Bruges à la mer (Mém. Soc. Anthr. Brux., XXI, 1903) ; — Jonckheere (Ed.), L'origine de la côte de Flandre et le Bateau de Bruges (Bruges, de Haene-Bodart, 1903, 1 vol. in-8° texte, 120 p., 1 vol. pl., 4 cartes).

habitants. Les inondations marines, l'infiltration des eaux saumâtres dans le sous-sol, la ressemblance de la terre poldérienne avec le sol des schorres abandonnés récemment par les marées, étaient d'autres signes infaillibles. Les quelques mètres d'alluvions qui surmontent la tourbe du sous-sol étaient bien un dépôt marin. « Les gens du pays, écrit l'intendant Des Madrys, croient que la tourbe a été submergée lors du déluge, et que la mer a couvert, encore longtemps depuis, la surface de tous ces terrains bas : ce qui se vérifie par 3 ou 4 pieds de sable de mer mêlés de coquillages que l'on trouve au-dessus de cette tourbe.... » [1]. C'est encore aujourd'hui l'avis des paysans du Furnambacht que leur pays est le résultat du déluge.

Du déluge biblique, l'érudition passa, sur la foi d'un texte bien vague, au déluge cimbrique [2], et s'en tint là. « Il faut, dit Buffon, que dans les siècles reculés, lorsque la Flandre n'était qu'une vaste forêt, une inondation subite de la mer ait submergé tout le pays..... Cette inondation doit avoir été bien longtemps avant la conquête que fit Jules César, puisque les écrits des Romains, depuis cette époque, n'en ont pas fait mention » [3]. L'argument paraissait sans réplique : puisqu'aucun historien n'avait parlé d'une inondation aussi considérable, l'événement devait se perdre dans la nuit des temps. D'ailleurs on n'avait jamais vu se produire de catastrophe géologique un peu importante ; tous les accidents de ce genre devaient donc avoir une formidable antiquité.

C'est l'archéologie qui permit de reconnaître ces erreurs et de préciser la date à laquelle s'était produite la dernière invasion marine. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, on commençait à collectionner les découvertes faites dans les Pays-Bas [4] ; au commencement du XIXe siècle, le chanoine de Bast rassemblait en un très beau travail ces notions éparses [5]. Les recherches ont continué au XIXe siècle, et l'on peut aujourd'hui dresser de la plaine maritime une carte archéologique où les points d'observations sont assez nombreux pour permettre d'en tirer des conclusions valables. Ceux des objets trouvés qui se rapportent à l'époque romaine ou aux âges anté-

---

[1] Mémoire de Des Madrys, intendant de la Flandre maritime, (1698), dans Bull. Comm. H. N., XI, pp. 259-260.

[2] Florus, Rer. Rom. Epit., lib. III., cap. III.

[3] Buffon, Œuvres complètes, éd. Delangle, II. p. 398.

[4] Cf : Aegidii Bucherii Belgium Romanum (Leodii, 1655, gr. in-4°), lib. VI, cap. IX. — Heylen, De antiquis Romanorum monumentis in Austriaco Belgio superstitibus (Anc. Mém. Ac. Brux., VI, 1783), pp. 405-490.

[5] de Bast (J. M.), Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre proprement dite. (Gand, 1808-1813, 2 vol. in-4°).

rieurs sont de diverses sortes : silex polis de provenance néolithique, vases grossiers attribués aux Gaulois (Morins et Ménapiens) ; surtout des poteries samiennes de l'époque romaine, pots, plats de terre, urnes, vases

Fig. 29. — Découvertes d'objets romains et pré-romains dans la plaine.

chargés ou non de bas-reliefs, briques ; des objets de métal, fibules, fers de lance. Enfin on a trouvé des monnaies, qui authentiquent et datent le reste : une monnaie gauloise à la Panne, attribuée aux Ambiani ; des médailles et monnaies romaines à Calais, Sangatte, Marck, Hames-Boucres, Bois-en-Ardres, Ardres, Salperwick, Drincham, Killem, la Panne, St-Georges-lez-Nieuport, Damme, enfin Domburg, dans l'île de Walcheren [1].

---

[1] Ces découvertes archéologiques sont indiquées dans les travaux suivants : de Bast, Recueil, I, pp. 293-311 ; — Belpaire (Alph.), Étude, p. 30 ; — Fouilles de Beaumarais et de Marck dans le canton de Calais (Mém. Soc. Ant. Mor., IX, 2e partie, pp. 341-353) ; — de Coussemaker, in Bull. Comm. H. N., IX, pp. 25-26 ; — Rigaux, Topographie, pp. 213-215 ; — Debray, Tourbières, passim ; — Bull. Sc. Hist. Litt. Nord, V, (1873), p. 183 ; — Cousin, Un itinéraire au Xe siècle. Mém. Soc. Dunk., XVI ; appendice C ; — Macquet (L.), Histoire de la ville de Damme (Bruges, 1856), p. 19, note 1 ; — Smallegange, Nieuwe Cronyk van Zeeland (Middelburg, Meertens, 1696), p. 85 ; — de Loë (Baron A.), La station préhistorique, belgo-romaine et franque de la Panne (Mém. Soc. Anthr. Brux., XX, 1902) ; — Rutot (A.), Sur les antiquités découvertes dans la partie belge de la plaine maritime (Mém. Soc. Anthr. Brux., XXI, 1903) ; — enfin dans les papiers inédits de M. Debray, à la Bibliothèque communale de Lille.

Or, tous ces objets ont été trouvés, non pas sur le sol ou dans les couches supérieures, d'origine marine, mais dans la tourbe qu'elles surmontent de quelques mètres. C'est en creusant le sol, et en extrayant la tourbe pour le chauffage de leurs maisons, que les paysans de la Plaine ont découvert ces antiquités ; c'est ce qui explique que depuis 50 ans on n'en trouve plus guère, sauf dans les terrassements exécutés pour de grands travaux, l'exploitation de la tourbe ayant cessé. Les objets, dont certains sont lourds et les autres légers, ne sont pourtant pas enfoncés dans la tourbe, on ne les trouve que dans les $0^m,50$ de la partie supérieure. Ils ont donc été jetés à la surface de l'ancien sol tourbeux, ou enfouis à une faible profondeur.

La conclusion à tirer de leur présence en cet endroit c'est que la surface de la tourbe représente le sol que foulaient les hommes à l'époque romaine et aux époques précédentes, et que les 2 ou 3 mètres de sables et d'argiles qui surmontent la tourbe ont été apportés par une inondation marine postérieure à la présence de la civilisation romaine. Le sol de la plaine maritime, ce dépôt dont l'origine marine n'a jamais été discutée, serait le produit d'une invasion de la mer sur le sol flamand, survenant non dans les lointaines époques géologiques, mais tout près de nous, dans les premiers siècles de notre ère.

Cette théorie semblait si extraordinaire que l'intelligent érudit Vredius, au XVIIe siècle, n'osait pas l'admettre tout entière, et convenait seulement que les Morins et les Ménapiens avaient vécu sur le sol tourbeux [1]. De Bast, dont les travaux ont fait faire un si grand pas à la question, n'ose pas encore être trop affirmatif. C'est à Antoine Belpaire, dans son mémoire de 1825, que revient l'honneur d'avoir très fermement déclaré que la date de l'invasion marine devait être fixée au plus tôt au IIIe siècle [2]. Depuis, l'on a apporté à cette thèse des vérifications de toute sorte. On a précisé les limites de la région inondée, les caractères marins du sol et de la faune ; on a ajouté aux arguments géologiques de nouvelles preuves archéologiques et historiques. Aujourd'hui la structure de la plaine est connue, et il est possible d'en esquisser l'histoire.

---

[1] « Ubi nunc aptam illam alendo igni materiam, alta humo additam, rusticana scrutatur industria, fuisse tum temporis Morinorum et Menapiorum solum » (Vredius, Flandria Ethnica, p. 32).

[2] « Nous pensons donc que c'est pendant la domination romaine que la mer est venue pour la première fois, depuis sa retraite, se jeter sur ces terres.... Ce n'est que pendant la dernière moitié du IIIe siècle qu'elle semble avoir atteint cette partie du continent qui forme maintenant l'île de Walcheren » (p. 64).

Structure du sol.

Les dépôts quaternaires et modernes, propres à la plaine maritime, atteignent une épaisseur de 20 à 40 mètres. Ils surmontent les couches tertiaires, que les sondages ont rencontrées dans le même ordre, et occupant respectivement les mêmes territoires que dans l'intérieur de la Flandre. Vers l'Ouest, c'est l'argile yprésienne, que la sonde atteint à la profondeur de 23 mètres sous Bourbourg, de 27^{m},50 sous Furnes, de 21^{m},50 au Petit Crocodile (Middelkerke), de 24^{m},90 à Leffinghe, de 33^{m},50 à Ostende. Puis vient le Paniselien, que M. Rutot reconnaît à Blankenberghe sur une épaisseur de 24 mètres, surmonté de 36 mètres de dépôts quaternaires et modernes. Sous la Flandre zélandaise apparaissent les derniers étages tertiaires; le Rupelien serait atteint à 19^{m},50 sous Schoondijke, à 22 mètres sous Watervliet, à 18 mètres sous Terneuzen. A Walsoorden, il faut descendre jusqu'à 29^{m},50 pour trouver le Diestien. Enfin à Flessingue, le tertiaire est apparu à 22 mètres ; à Goes, à 30 mètres [1]. Les résultats de ces sondages prouvent que l'épaisseur des terrains de la plaine maritime est variable, mais qu'en moyenne elle atteint à peu près 25 mètres ; ils montrent aussi que la région n'est une plaine côtière, au sens précis du mot, que par rapport aux couches quaternaires et modernes, puisque les terrains tertiaires, sous la plaine comme dans l'intérieur, plongent vers le Nord, dans une direction presque perpendiculaire à celle de la côte actuelle [2].

Au-dessus de ces couches tertiaires s'élève l'épais dépôt marin des sables pissarts, que l'on s'accorde à considérer comme flandriens (quaternaire supérieur). A Calais, ils ont 20 mètres, à Gravelines 28, à Bourbourg 23, à Dunkerque une trentaine de mètres [3]. A Furnes, ils se réduisent à 18^{m}20 ; à Ostende, le dépôt retrouve 27 mètres d'épaisseur, à Blankenberghe 30 mètres ; à Coolkerke près Bruges, le sondage s'est arrêté après en avoir traversé 17^{m},50. A Watervliet , les sables flandriens atteindraient 18 mètres ; à Schoondijke, une dizaine de mètres ; à Sluiskil, plus de 20

---

[1] Pour les chiffres de ces sondages, voir : Vercoustre, Sondage à Bourbourg, (Ann Soc. géol. N., VI, pp. 34-35) ; — Rutot, Note sur quelques points nouveaux de la géologie des Flandres, pp. 296-313 ; — Les Origines du Quaternaire de la Belgique, p. 12 ; — De Brouwer, Le puits artésien des Aciéries de Terneuzen ; — Lorié (J.), Sondages en Zélande.

[2] Cornet, Etudes évolution, p. 430.

[3] Gosselet, Esquisse, Quaternaire, p. 300.

mètres ; à Terneuzen (Aciéries) 13^{m},50 ; à Walsoorden, 15 mètres ; à Flessingue (puits artésien) 14 mètres ; à Goes une trentaine de mètres [1]. En dépit de quelques irrégularités, ces chiffres prouvent l'épaisseur considérable, 20 à 30 mètres, de ces sables, épaisseur d'autant plus remarquable que sauf aux environs d'Eecloo le quaternaire supérieur, dans le reste de la Flandre, ne dépasse guère quelques mètres.

Ces sables sont généralement gris, très fins, et complètement imbibés d'une eau qui s'écoule dès qu'on les extrait de terre ; de là le nom de sables pissarts, que leur donnent les paysans du Calaisis. Cependant ils ne sont pas, sur toute leur épaisseur, complètement homogènes. A Coolkerke, on signale en profondeur des éléments très grossiers, fragments de grès paniseliens, éclats anguleux de silex ; en haut, des couches plus argileuses, et un sable très coquillier. A Bourbourg, le sable de base est plus gros, avec coquilles, sur 2 mètres d'épaisseur. A Sluiskil, une des couches inférieures contient du sable grossier, avec cailloux de quartz et de silex ; à Ostende on indique du gravier à la base ; à Calais les sables reposent sur une couche de 2 mètres de gros silex. Tous ces éléments grossiers et roulés trouvés à la base du dépôt semblent indiquer une profondeur d'eau peu considérable. Au contraire à la partie supérieure le sable devient le plus souvent argileux : c'est ce qu'on observe sur 2^{m},70 à Ostende, 3^{m},50 à Blankenberghe, 3^{m},40 à Sluiskil, 3^{m},60 à Flessingue (Sondage des Ecluses). Un régime de lagunes se serait donc établi à la fin de la période. En tous cas, toute la masse est marine, comme l'attestent les coquilles qu'on trouve du haut en bas, et qui appartiennent aux espèces actuelles de la mer du Nord (*Cardium edule*) et à des formes étrangères (*Corbicula fluminalis*).

Les sables pissarts sont presque partout surmontés d'une couche de tourbe, d'épaisseur très variable, allant de quelques centimètres à 4 mètres. Parfois même le banc est remplacé par quelques linéoles noirâtres, ou de la poudre tourbeuse mêlée à une autre couche, sable ou argile. Il est très rare cependant que la tourbe fasse complètement défaut, si rare que dans ce cas on peut supposer qu'elle a été enlevée par un ravinement. Sur 26 sondages indiqués dans la Monographie agricole de la région des Polders, 3 seulement n'ont pas rencontré de tourbe [2] ; les autres mentionnent des épaisseurs allant de 0^{m},10 (Avecapelle) à 3^{m},50 (Cleemskerke). A Ostende on en trouve 1^{m},35 ; à Blankenberghe, 2 mètres. Dans la partie française, la plupart des sondages l'ont atteinte et traversée sur des

---

[1] Références indiquées, p. 138, note 1.

[2] Monographie agricole de la région des Polders, pp. 6-7.

épaisseurs analogues. Les forages zélandais l'ont trouvée sur 2 mètres à Flessingue, $0^m,40$ à Sluiskil, $1^m,60$ entre Sluiskil et Terneuzen, $2^m,50$ aux Aciéries de Terneuzen, même 6 mètres à Schoondijke ; à Walsoorden, ce n'étaient plus que quelques miettes. Dans l'île de Sud-Beveland, l'épaisseur varie de 1 mètre à $2^m,50$ [1]. La tourbe se retrouve en général sous la ligne des dunes, et jusque sur l'estran, au moins à l'Est de Dunkerque ; parfois les tempêtes et les fortes marées la mettent à nu, en la débarrassant des sables de la plage, et il n'est pas rare de trouver dans les laisses de mer des fragments roulés, qui forment de véritables galets tourbeux.

Cette tourbe semble s'être formée dans des marais plutôt que dans des eaux courantes, car les coquilles fluviales y sont rares. Elle se compose surtout de débris végétaux, feuilles de joncs, racines, mousses ; les typhas et les prêles y dominent [2]. De grandes crevasses verticales, remplies d'argile ou de sable, parcourent la masse. La grande curiosité, du temps où l'on pratiquait le tourbage, c'étaient les troncs d'arbres qu'on y trouvait couchés, la tête entre le Sud et l'Est : ordinairement des chênes, mais aussi d'autres essences qui indiquent un climat analogue au nôtre : frêne, noyer, sapin, sorbier, bouleau, saule, buis, noisetier. Enfin c'est là que se trouve le niveau archéologique qui a permis de fixer l'époque à laquelle la tourbe a été recouverte par la mer ; et pêle-mêle avec les poteries et les monnaies, des restes d'animaux qui sont ceux que nous voyons vivre encore sur le sol flamand. L'on rencontre parfois deux couches de tourbe superposées : dans les polders qui avoisinent Anvers, les sables gris-bleuâtres du flandrien sont surmontés d'un banc appelé le « moergrond », sorte d'argile tourbeuse indiquant une période de marais, où la croissance des mousses et plantes aquatiques a été interrompue par quelque invasion du fleuve, qui a déposé une argile grise, le « duy » des paysans. Au-dessus la végétation productrice de la tourbe s'est de nouveau développée, formant un nouveau banc, épais parfois de 2 mètres, et dans lequel on a retrouvé le niveau archéologique des monnaies et des poteries. Le tout est recouvert d'argile poldérienne [3]. Ailleurs, la tourbe se retrouve au-dessus de la couche marine d'origine moderne, c'est-à-dire à la surface du sol ; c'est le cas du puits de Flessingue, où l'on a 2 mètres de tourbe à la profondeur de 6 mètres, et 1 mètre de tourbe mêlée de

---

[1] Lorié, Sondages en Zélande, p. 204.

[2] Gosselet, Géographie physique, p. 20.

[3] Van Ertborn (O.), Les terrains modernes et les découvertes récentes du Kattendijk. (Bull. Soc. Géogr. Anvers, 1884).

sable à 1 mètre seulement au-dessous de l'orifice [1] : celle-ci s'est vraisemblablement formée dans un marais de l'époque actuelle. Le cas semble se présenter aussi dans la partie française, où les pures eaux courantes qui descendent des hauteurs crayeuses entretiennent, de l'Aa à Sangatte, une active végétation propre à la production de la tourbe. La même végétation tourbeuse moderne se retrouve en Hollande, et jusque dans les marais de Dol.

Au-dessus de la tourbe s'étendent les couches les plus caractéristiques du littoral, les dépôts laissés par l'invasion marine contemporaine de l'époque romaine. Ils ne constituent pas une roche homogène, mais un mélange ou une superposition de sables et d'argiles. L'argile grise ou bleuâtre (argile des Polders), plastique, avec *Hydrobia ulvae* ; le sable blanc, assez grossier, contenant de nombreuses coquilles marines, se répartissent assez irrégulièrement dans la Plaine. A Frethun, $0^m,30$ de sable jaune fin surmontent $0^m,35$ d'argile bleuâtre [2]. A Craywick, 1 mètre d'argile plus ou moins sableuse repose sur du sable jaune ou bleu, parfois sur de l'argile[3]. Aux Moëres, on trouve sous quelques décimètres de limon brun soit du sable marin coquillier, soit de l'argile. A Furnes, c'est une argile finement sableuse sur $1^m,60$ [4] ; à Ostende, de l'argile, puis $3^m,20$ d'alternances de sable et d'argile ; à Slykens, de même ; à Coolkerke, du sable jaunâtre (2 mètres) sur du sable gris ($4^m,75$) ; à Schoondijke, 4 mètres d'argile ; à Walsoorden $3^m,70$ d'argile sableuse sur $2^m,10$ de sable quartzeux très fin ; à Goes, $5^m,50$ d'argile sableuse à *Cardium* ; à Flessingue, jusqu'à 6 couches au-dessus de la tourbe, argile, sable, et éléments intermédiaires. En général, c'est sur les parties élevées de la surface tourbeuse que semble s'être déposée l'argile, et dans les fonds les sables [6]..... sauf exceptions, comme le cas signalé dans les marais d'Ardres, où le sable ravine l'argile [7], et est lui-même surmonté d'une nouvelle couche argileuse.

Ces dépôts variés sont tous d'origine marine ; on y trouve exactement la même faune que sur les plages de la mer flamande. Le *Cardium edule*, si commun dans la mer du Nord, abonde dans les sables ; le sable argileux

---

[1] Rutot, Origines du Quaternaire, pp. 14-15.

[2] Debray, manuscrits inédits.

[3] Debray, in Ann. Soc. géol. N., III, p. 88.

[4] Gosselet, Géogr. physique, p. 22.

[5] Dewalque, Note sur le sondage de Furnes. (Ann. Soc. géol. Belg., V, 1877-78, p. CVIII).

[6] Gosselet, Esquisse, Quaternaire, p. 327.

[7] Debray, Ann. Soc. géol. N., III, p. 88.

recèle surtout la *Scrobicularia plana* ; l'argile proprement dite, l'*Hydrobia ulvae*. On a même trouvé, dans les fondations du pont sur le Mardyck-Gracht, établi pour le passage de la voie ferrée de Bourbourg à Dunkerque, 3 vertèbres de la baleine des Basques [1]. L'argile des polders, c'est-à-dire cette couche argileuse si commune dans la plaine maritime qu'elle en caractérise le sol, est assurément une formation marine. La présence dans cette argile des mollusques qui vivent dans les mers voisines en est une preuve suffisante ; et les quelques formes fluviatiles qu'on y rencontre parmi les Diatomées sont si rares tant comme individus que comme espèces, que ce sont à coup sûr des animaux entraînés de l'intérieur des terres ; au contraire les Diatomées marines y sont si abondantes qu'elles constituent parfois le cinquième, voire le quart de la masse [2]. Il y a cependant une exception : les marais de St-Omer, c'est-à-dire la région basse, à l'altitude moyenne de 6 mètres, qui ressemble tant à la plaine maritime par son sol plat, ses canaux, son humidité, que peu d'auteurs ont résisté à la voix populaire, qui déclare que la mer est venue jadis jusqu'à Saint-Omer. On a cependant montré dès 1871 que si l'on y trouve une couche de tourbe qui continue celle de la Plaine, le dépôt de limon rougeâtre ou noirâtre qui la recouvre n'est pas d'origine marine, puisqu'il est rempli de coquilles d'eau douce. Il est même bizarre d'y entendre appeler fond de mer un gravier de grains de calcaire concrétionné, d'origine fluviatile [3]. La mer n'a donc jamais dépassé vers le Sud l'espèce de défilé, large de quelque 500 mètres, par lequel les marais de St-Omer rejoignent la plaine maritime à Watten.

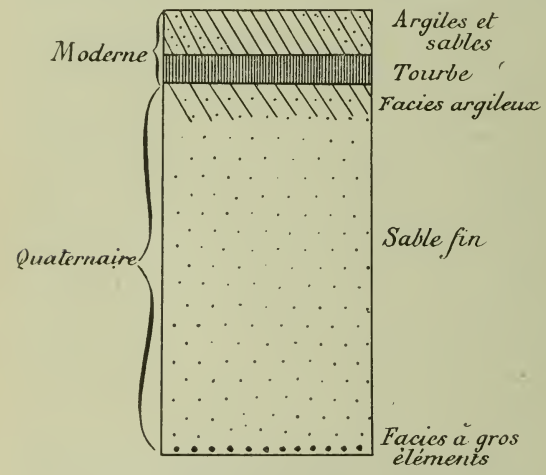

Fig. 30. — Coupe théorique des terrains propres à la plaine maritime.

---

[1] Debray, Ann. Soc. géol. N., III, p. 88.

[2] Deby (J.), Note sur l'argile des polders, suivie d'une liste de fossiles qui y ont été observés dans la Flandre occidentale. (Ann. Soc. malac. Belg., t. XI, 1876, pp. 69-90).

[3] Gosselet, Esquisse, Quaternaire, pp. 323 et 327.

L'argile des polders est le dernier terme de la série particulière à la plaine maritime, dont elle forme le sol. Aucun autre sédiment ne s'y est déposé depuis que la mer l'a abandonnée, sauf la tourbe des marais d'Ardres ou de quelque autre lieu bas. Les inondations qui ont désolé la plaine émergée n'y ont apporté encore que des sables et surtout de l'argile. Il est donc possible de résumer les indications précédentes en un tableau qui serait une coupe théorique du sol de la plaine, dans laquelle on peut évaluer à 25 mètres l'épaisseur des sables flandriens, à 2 mètres celle de la tourbe, à 3 mètres celle des couches marines modernes.

Date de l'inondation.

Ces données géologiques permettent de reconstituer à grands traits l'histoire du pays. A la fin du quaternaire supérieur, la mer occupe l'emplacement de la Plaine maritime, et y dépose les 25 mètres de sables pissarts. Les éléments sablo-argileux qui forment la partie supérieure du dépôt indiquent un régime lagunaire ; la mer, à la fin du quaternaire, abandonne la plaine ; les eaux douces envahissent la lagune, et la végétation spéciale des tourbières s'y établit. Le pays va devenir habitable : lorsque le marais tourbeux est mûr, des plantes arborescentes se fixent sur le sol tremblant ; les arbres, chênes, hêtres, sapins, noisetiers, s'y développent ; ils y forment, le long de la lisière méridionale de la Plaine, un peu abritée des vents de mer, de véritables forêts ; ils y meurent de vieillesse, et les vents d'Ouest font tomber leurs troncs dans la direction de l'Est. L'homme finit par y apparaître, attiré sans doute par la présence des oiseaux de marais ; il y laisse quelques traces de son passage, haches polies, pointes de flèches, qui attesteront sa présence. Plus tard les populations des époques celtique et gallo-romaine s'y établissent, comme le prouvent les poteries, les ornements funéraires, les trésors qu'elles ont abandonnés sur le sol. C'est la plaine de la tourbe que foulèrent les soldats de César et de Labienus. Le général romain a été bref dans sa description : les Morins et les Ménapiens habitent un pays plein de forêts et de marais, derrière lesquels ils s'abritent ; deux expéditions ont été nécessaires pour parvenir au cœur de ce pays inondé [1]. Strabon a été un peu plus explicite. « Les Ménapiens, dit-il, habitent de petites îles dans les marais.

---

[1] « Continentes silvas ac paludes habebant » (De Bello gallico, III, cap. XXVIII, 2). « Perpetuis paludibus silvisque muniti » (Ibid., VI, cap. V, 4). « In silvas paludesque confugiunt » (Ibid.).

Ils avaient là, dans les pluies, des refuges assurés ; mais en temps sec on les y prenait aisément » [1]. Forêts, marécages ; la plaine restait à demi-noyée, la menace d'une nouvelle invasion marine pesait sur elle.

La présence des sables et argiles d'origine marine, superposés au niveau archéologique de la tourbe, prouve que cette inondation a recouvert toute la plaine vers la fin de la domination romaine. Il est possible d'en fixer la date avec quelque précision. Depuis longtemps on avait remarqué que les plus récentes séries monétaires trouvées dans la tourbe s'arrêtaient toutes aux empereurs gaulois, Posthumus et Tetricus. C'est le cas à Salperwick, où les dernières en date des pièces sont de Quintillus ; à Ardres, à la Panne, où la série s'arrête aux monnaies de Posthumus ; à Domburg (Walcheren) où la dernière médaille est à l'effigie de Tetricus [2]. On a donc admis que l'invasion marine s'était produite postérieurement au règne des empereurs gaulois, dont le dernier, Tetricus, disparaît en 273. Cependant la disparition des médailles postérieures à l'année 273 ne prouve pas que l'inondation se soit produite immédiatement après cette époque. En effet l'absence de monnaies datant d'après Tetricus est un fait général en Flandre. Vredius l'avait déjà remarqué : dans la Flandre entière, la plupart des séries monétaires s'arrêtent à Posthumus [3]. A peine peut-on citer 20 localités flamandes, presque toutes situées le long de l'Escaut et de la Lys, où l'on ait trouvé des médailles romaines plus récentes que celles des empereurs gaulois [4]. Il semble que peu après la chute de cette dynastie locale, un véritable cataclysme se soit abattu sur la Flandre, quelque brusque invasion de Barbares, à l'approche desquels les habitants enfouissaient leurs trésors, et qui dévastèrent si complètement le pays que la population disparut, excepté sur les bords de la Lys et de l'Escaut. M. Kurth place cette catastrophe dans la période de troubles qui suivit la mort d'Aurélien [5]. Ainsi l'absence de médailles postérieures à l'année 273 ne prouverait pas que l'inondation marine est la cause de cette lacune, puisque cette pénurie est commune à la Flandre entière. D'ailleurs on a

---

[1] Νησίδια ἔχοντες ἐν ταῖς ἕλεσι· ἐν μὲν οὖν ταῖς ἐπομβρίαις ἀσφαλεῖς τὰς καταφυγὰς εἶχον, ἐν δὲ τοῖς αὐχμοις ἡλίσκονοτο ῥᾳδίως (Strabon, IV, 3, 5).

[2] Cf : Rigaux, Etude sur la topographie, p. 30 ; — De Bast, Recueil, I, p. 301 ; — de Loë, Fouilles à la Panne, p. 6.

[3] Vredius, Flandria Ethnica, pp. 642-643.

[4] Le Recueil de de Bast, (I, pp. 490-494) en indique 10 : Meerlebeke, Segelsem, Melden, Velsicque, Cassel, Gand, Lokeren, St-Nicolas, St-Denis-Westrem, Audenarde. — M. Van Dessel ajoute à la liste : Belcele, Melle, Waesmunster, Killem (Statistique archéologique, passim).

[5] Kurth (G.), Clovis, I, pp. 23-26.

découvert çà et là dans la plaine maritime des médailles postérieures à Posthumus, dont la trouvaille a échappé à la plupart des érudits: à Sangatte une médaille de Constantin le Grand [1]; à Calais, une pièce à l'effigie de Maximien [2]; dans les tourbières de Hames des monnaies de Dioclétien, Maximien et Constantin [3]; à Damme, des effigies de Tetricus, Victorinus, Constantin et Maxence [4]. La date de l'invasion marine se trouve donc reculée jusqu'après la mort de Constantin le Grand, c'est-à-dire après 337. On pouvait déjà se rapprocher de cette date rien qu'à lire le panégyrique adressé vers 300 au césar Constance Chlore à l'occasion de sa lutte contre Carausius par un rhéteur que l'on croit être le Gaulois Eumène. Ce pays des Ménapiens « qui mérite peu le nom de terre, mais est tellement imbibé par les eaux que non seulement dans les parties marécageuses il cède aux efforts et se dérobe sous nos pieds, mais, dans les endroits même où il paraît le plus ferme, il frémit sous les pas et semble flotter sur les abîmes... »[5], c'est bien la plaine de la tourbe, que la mer ne recouvrait donc pas au début du IVe siècle. Enfin la Notice des dignités permet de reculer jusqu'au Ve siècle la date de l'inondation. Elle mentionne en effet la présence d'un escadron de cavalerie dalmate sur la côte flamande : «Equites Dalmatae Marcis in littore Saxonico»[6]. Le Littus Saxonicum, c'est la côte défendue contre les Saxons ; Marcis a été identifié avec Marck, près Calais ; et il se trouve ainsi que vers l'an 400, époque à laquelle on rédigeait ce vaste almanach officiel qu'est la Notice des dignités, la mer n'avait pas encore envahi la plaine au delà de Marck [7]. Il est vrai que l'inondation n'a pas dû tarder à se produire. C'est l'époque où les peuples germaniques envahissent la Flandre et s'y établissent : or ils n'ont pas laissé trace de leur présence sur la tourbe, ce qui donne à croire qu'ils ont trouvé la plaine inondée. L'invasion marine se serait donc

---

[1] Debray, Tourbières, p. 459.

[2] Mém. Soc. Ant. Mor., IX, 2e partie, p. 341.

[3] Notes manuscrites de H. Debray, à la bibliothèque communale de Lille, Catalogue manuscrit, N° 138.

[4] Macquet (L.), Histoire de la ville de Damme, de ses institutions civiles et politiques et de ses monuments (Bruges, Daveluy, 1856, in-8°, 244 p.)— Cf. p. 19, note 1. L'auteur déclare avoir acheté lui-même les pièces, au nombre de 37.

[5] XII Panegyrici Latini, (éd. Behrens), VIII, p. 137.

[6] Notitia dign. imp. rom., Ed. Böcking, II, p. 108.

[7] On peut objecter que l'emplacement de Marck, situé sur le banc des Pierrettes, n'a pas été inondé par l'invasion marine. Mais ç'aurait été pour un corps de cavalerie une garnison bizarre que ce banc isolé par la mer, et élevé de 2 à 3 mètres au-dessus des flots.

avancée sur la plaine au cours des premières années du Ve siècle, en même temps que l'invasion germanique prenait possession des vallées de la Lys et de l'Escaut ; le désarroi était complet, et l'on s'explique que personne n'en ait parlé [1].

Nature de l'invasion marine.

Ce fut bien une véritable invasion marine qui se produisit. Le dépôt de sables et d'argiles n'est pas le fait d'une simple inondation ; il est trop épais et trop continu pour cela ; d'ailleurs les mollusques lamellibranches découverts dans ces alluvions marines s'y trouvent avec leurs deux valves, dans la position où ils ont vécu, verticaux, le crochet en bas, le siphon en haut [2]. La mer a donc séjourné quelque temps dans la plaine, tout au moins dans les dépressions. Il ne semble pourtant pas que son entrée sur cette terre ait été une effroyable catastrophe, comme on le croirait en songeant à la submersion d'un territoire si étendu. L'invasion a dû être lente et continue, car le ravinement de la tourbe ne fut nulle part bien considérable, étant donné le peu de solidité de cette couche. On a même observé que la partie inférieure des sédiments déposés par l'inondation est parfois formée de petits lits argilo-sableux bien stratifiés traversés par des trous où l'on trouve encore une tige presque charbonnée, ce qui prouve la lenteur de l'envahissement, pendant lequel la végétation a essayé de lutter en traversant les sédiments marins [3]. Les choses, comme le dit Laveleye, se passèrent avec calme [4] ; c'était encore une raison pour qu'on n'en parlât pas. Même phénomène, d'après Chèvremont, dans la baie du Mont-St-Michel ; commencée sous l'époque romaine, l'invasion marine fut extrêmement lente et n'atteignit son maximum qu'au Ve siècle. Ces inondations n'avaient rien d'un cataclysme.

---

1 L'inoffensive phraséologie de St-Paulin de Nole dans une lettre à St-Victrice (Migne, Patrologia latina, vol. 61, p. 239), invoquée parfois pour fixer la date de l'invasion marine, n'apporte aucun renseignement : au pays des Morins, « les chœurs vénérables et angéliques des fidèles s'élèvent pacifiquement des églises et des monastères, dans les villes et dans les bourgs, au milieu des *îles* et des bois. » Discussion sur cette date de l'invasion marine dans Blanchard (R.), Sur la date de l'invasion marine dans la plaine maritime de Flandre à l'époque historique. (Ann. E. N., I, 1905, pp. 534-541).

2 Gosselet, Géog. physique, p. 23.

3 Gosselet, Esquisse, Quaternaire, p. 328.

4 Laveleye, Géologie (Paris, Lacroix, 1859, 44 p.), p. 18.

D'ailleurs, étant donné l'altitude actuelle du niveau de la tourbe, on s'aperçoit que la mer ne devait s'étendre sur toute la plaine qu'à marée haute. Encore faut-il tenir compte de l'affaissement que les couches tourbeuses ont certainement subi sous le poids des nouveaux dépôts marins, et qui en ont abaissé le niveau. Le banc des Pierrettes, près de Calais, offre un autre point de repère. La mer ne l'a pas recouvert, il est resté émergé de 2 à 3 mètres, et cependant les marées de la côte calaisienne atteignent ordinairement $5^{m},30$ d'amplitude ; or on trouve partout, autour du banc, la surface de la tourbe à moins de 8 mètres au-dessous du niveau des Pierrettes ; à marée basse, il n'y avait donc plus d'eau sur le sol tourbeux. D'ailleurs la faible épaisseur des couches indique la faible profondeur de la tranche d'eau. Deux fois par jour, la mer venait donc recouvrir la plaine maritime, et s'y décantait ; deux fois par jour, la plus grande partie du territoire se retrouvait à sec. Alph. Belpaire avait même calculé, d'après le rapport entre l'épaisseur des sédiments déposés et le temps que la mer avait dû occuper la plaine, que les eaux salées ne visitaient guère leur conquête que 2 à 5 fois par an, probablement dans les grandes marées d'équinoxe [1]. Belpaire se trompait sur l'un des termes du rapport, car il évaluait à 12 siècles le séjour de la mer dans la plaine, tandis que les documents historiques publiés depuis 50 ans permettent de réduire à 4 siècles environ la durée de l'inondation ; mais il est vrai que la mer ne recouvrait pas constamment la plaine, et qu'elle ne pénétrait peut-être dans tous ses recoins que lors des marées de vive eau. Il faut faire exception pour les chenaux que la mer s'était creusés au milieu de la plaine tourbeuse, et qui gardaient probablement de l'eau à marée basse, de même que dans un polder qu'elle vient d'envahir, la mer approfondit une crique sinueuse par laquelle la marée pénètre et sort.

Au milieu de l'inondation, il est resté dans la Plaine quelques parties émergées. Il existe dans le Calaisis, dépassant de quelques mètres le niveau des alluvions modernes, quelques ondulations formées de galets que l'invasion marine a respectées. L'une d'elles, qui porte le nom significatif des Pierrettes, s'étend de Nieulay à Marck, ses éléments devenant de plus en plus fins vers l'Est ; les galets disparaissent après Marck, de même que sur la côte actuelle ils ne dépassent guère Calais, mais les hautes terres continuent vers Oye, dans la direction de l'Aa, et derrière Gravelines on en retrouve d'autres qui se dirigent vers Dunkerque par Loon et Synthe. Au Sud de cette première ligne s'en

---

[1] Belpaire (Alph.), La plaine maritime de Boulogne au Danemark, pp. 130-131.

amorce une seconde au pont de Coulogne ; c'est encore un banc de galets formant un monticule d'environ 4 mètres, très visible du canal et du chemin de fer de St-Omer à Calais ; on l'appelait jadis l'île de Colne [1]. Sa direction est un peu différente de celle du premier : il s'oriente à l'E.-S.-E. ; mais sa pointe, comme celle des Pierrettes, regarde vers Sangatte, vers le détroit. Après le village de Coulogne, où le banc porte le nom des Hauts-Champs, le sol s'abaisse légèrement puis se redresse près des Attaques en un deuxième tertre qui vient se terminer aux hautes terres de Guemps. Enfin, à l'Est de Dunkerque, le village de Ghyvelde se trouve sur une éminence sableuse, plus élevée que la plaine d'environ deux mètres, qui commence au Meulhouck de Zuydcoote et se continue jusqu'au village d'Adinkerke. C'est encore là un de ces bancs formés probablement dans la mer flandrienne, et qui ressemblent aux levées de galets des Bas-Champs de Picardie ; respectés par l'invasion du Ve siècle, ils ont offert aux habitants revenus dans la plaine les premiers emplacements favorables à un établissement humain.

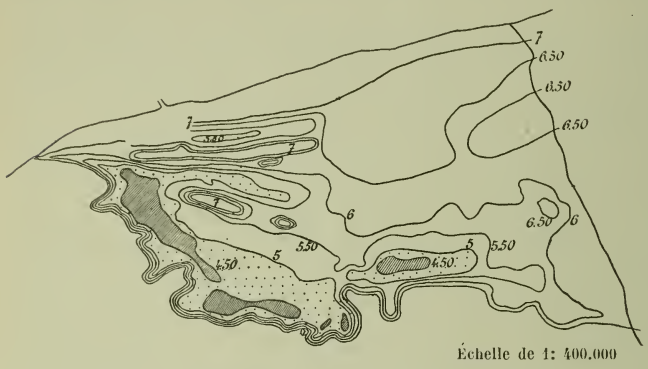

Fig. 31. — Altitudes dans le Calaisis calculées d'après le zéro des cartes marines. Bancs des Pierrettes et de Coulogne.

D'autre part, il a existé sur l'emplacement actuel de la côte un autre territoire émergé, dont il est difficile de définir l'étendue, mais qui comprenait en tous cas un petit rayon de pays autour de la frontière franco-belge, dans les dunes entre la Panne et Bray-Dunes. On a trouvé là, à 200 mètres à l'Est de la frontière, une station archéologique contenant des objets qui se rapportent à toutes les époques entre l'âge de la pierre polie et le VIIIe siècle de notre ère : silex, poteries du premier âge du fer, monnaie gauloise, poteries romaines, médailles d'Hadrien, Faustine jeune et Posthumus, fibule barbare, denier mérovingien en

[1] Au XVe siècle, d'après Landrin (C.), Essais historiques sur le Calaisis depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIe siècle (Calais, Ve Gontier, 1889, in-8°, 128 p.), p. 80.

argent, sceattas anglo-saxons [1]. Ainsi ce point paraît avoir été habité d'une façon constante jusqu'au VIIIe siècle au moins ; il faisait donc partie d'une terre émergée au Ve siècle. Peut-être était-il un tronçon d'une ligne de dunes qui protégeait la plaine de la tourbe et que la mer aura rompue à la fin du IVe siècle. Au delà vers l'Est, on ignore s'il y avait encore des bancs hors de l'eau, et quelle était leur position, quoiqu'il paraisse infiniment probable que d'autres fragments fussent étendus dans cette direction, jusqu'à l'estuaire de l'Escaut : il n'y a guère à faire fonds sur une tradition populaire qui veut que le plateau sous-marin de Schooneveld, au large de l'estuaire, ait été une terre habitée qui possédait encore un château à l'époque de Guy de Dampierre [2]. Vers l'intérieur des terres, l'inondation marine entourait quelques îles, cernait des presqu'îles. La petite élévation qui porte le village d'Holque, à la tête du delta de l'Aa, était préservée des flots ; le mont St-Winoc, devenu Bergues, tenait par un isthme au continent. La mer pénétrait largement dans le golfe de l'Yser, où elle ne respectait qu'un îlot à l'Est de Loo. Vers Ghistelles, elle dessinait une baie assez profonde, à l'entrée de laquelle s'étendait l'île de Zevecote. Enfin tout à l'Est elle détachait du continent les lambeaux de St-Kruis, Zuiddorpe, Kieldrecht et Meerdonck. Aujourd'hui encore on reconnaît ces anciennes îles au premier coup d'œil. Au milieu de la plaine poldérienne nue, champs immenses sans arbres et presque sans maisons, on voit apparaître un îlot de verdure, des haies autour de chaque champ, des rangées de saules et de peupliers entourant de nombreuses petites maisons qui contrastent par leur nombre, leurs dimensions restreintes, leur aspect pittoresque et pauvre, avec les rares grandes fermes du polder.

Dans ces conditions, la plaine flamande inondée devait singulièrement ressembler à une région encore aujourd'hui submergée, les Wadden de la Frise. Mêmes îles de sable allongées vers le large, même étendue vaseuse tour à tour asséchée et noyée, découpée par d'innombrables criques et chenaux. A marée basse, une vaste plaine grise, couleur sale, avec des paquets d'herbes marines jetés çà et là ; une surface inégale, parsemée d'une quantité de petites bosses, pareilles à des vagues figées ; des nuées d'oiseaux s'abattant sur les flaques, goëlands, barges, hirondelles

---

[1] De Loë, La Station de la Panne, passim.

[2] Van Vaernewijck (Historie van Belgie, éd. 1619, IV, p. 34), rapporte qu'il a vu (XVIe siècle) à Sluis des pierres tombales apportées de l'île de Schooneveld, laquelle existait encore au temps de Guy de Dampierre. Cependant aucun document historique n'atteste l'existence de cette île au XIIIe siècle.

de mer. Puis le flot reparaît, l'eau remplit les chenaux, pénètre par toutes les rainures, déborde rapidement sur la plaine ; d'un désert grisâtre et aride elle fait en peu d'instants un vaste détroit aux eaux vaseuses, séparant la côte des îles basses qui semblent des vaisseaux à l'ancre ; et pour quelques heures, la plaine est redevenue une mer [1].

Alors pendant quelques siècles, l'histoire du pays reste comme suspendue ; la plaine est livrée à la mer, qui y prépare les magnifiques terres fortes dont le sol est aujourd'hui formé. Les documents qui permettent désormais d'évoquer les vicissitudes du pays changent de caractère : jusqu'au Ve siècle on ne pouvait guère s'appuyer que sur des données géologiques et archéologiques ; à partir du VIIe, il s'agit surtout de commenter des textes historiques. A coup sûr un grand nombre restent encore cachés dans les dépôts d'archives ; à leur défaut on ne peut qu'essayer, à l'aide des documents publiés, de dessiner les grands traits de cette lutte entre la terre et l'eau, d'où sortit la plaine maritime [2].

---

[1] Cf. Winkler, Considérations géologiques (Arch. Musée Teyler, V, 1880, pp. 10-72, 1 carte).

[2] C'est sur les documents écrits qu'il faut s'appuyer, et non sur les cartes de l'état du pays aux différents siècles. Les fameuses cartes de la Flandre au XIIIe siècle, conservées aux Archives de la Flandre Orientale à Gand, et qui procèdent toutes d'un même type, ne méritent aucune confiance. Naïvement, elles tracent les cours d'eau du Franc suivant leur direction actuelle, mais n'osent pas les pousser plus loin que l'endroit où ils rencontrent aujourd'hui la mer, tandis qu'elles dessinent la côte beaucoup plus loin au large. On ne peut guère accorder quelque confiance qu'aux cartes du pays depuis le XVIe siècle. Excellent catalogue dans : Dejardin (A.), Cartes de la Flandre ancienne et moderne, plans de la ville de Gand (Gand, Hebbelynck, 1867, in-8°, 220 p.). Pour les cartes de Flandre depuis le XVIe siècle, on peut y joindre les figures de l'ouvrage de Sanderus (Flandria Illustrata), et de Smallegange (Cronyk van Zeeland), la carte de Mercator, celle de Pourbus, les atlas de de Wit (Nieut kaerte-boeck van de XVII Nederlands Provincie, Amsterdam, bij Fred. de Widt, s. d.), Sanson (Atlas nouveau du voyageur pour les 17 provinces des Pays-Bas, Amsterdam, Mortier, s. d.), Fricx (Table des cartes des Pays-Bas et des frontières de France, Bruxelles, Fricx, 1712, 79 c.), la belle carte topographique de Ferraris, etc.

Les principaux travaux à consulter sont : Guérard (B.), Cartulaire de l'abbaye de St-Bertin [Cartulaires de Folcuin et de Simon]. (Paris, 1840, in-4°) ; — Haigneré et Bled, Les Chartes de St-Bertin d'après les cartulaires de dom de Witte (St-Omer, 1886-89, 4 vol. in-4°) ; — Pruvost (A.), Chronique et Cartulaire de l'abbaye de Bergues St-Winoc, de l'ordre de St-Benoît (Bruges, 1875-1878, Soc. d'Em., 2 vol. in-4°, 883 p.) ; — Van Lokeren, Chartes et documents de l'abbaye de St-Pierre au mont Blandin (Gand, 1871, 2 vol. in-4°) ; — Van de Putte (F.), Annales abbatiae S. Petri Blandiniensis (Gand, Annoot-Braeckman, 1842, in-4°, 208 p.); — Cronica et Cartularium monasterii de Dunis (Bruges, Soc. d'Em., 1864, in-4°, XIX + 1054 + 23 p.) ; — Mussely et Molitor, Cartulaire de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame de Courtrai

II.

ASSÈCHEMENT DE LA PLAINE : Ve-XIIe SIÈCLES.

Du Ve au milieu du VIIe siècles, depuis l'apparition de la Notice des dignités (vers 400) jusqu'à l'année 648, soit pendant 250 ans, c'est la nuit complète. La mer travaille silencieusement dans les Wadden flamands. Il semble que le désert se soit fait jusque sur les bords de la plaine inondée. Pas de mention de villages sur cette côte : les habitants ont peut-être fui, craignant que la mer ne continuât son lent mouvement d'invasion. Derrière le rideau de forêts qui va d'Anvers à Dixmude, par le pays de Waes, le Meetjesland, les bois et bruyères de Thourout et d'Houthulst, les Francs s'établissent dans les vallées de la Lys et de

---

(Gand, Annoot-Braeckman, 1880, in-4°, 434 p.) ; — de Coussemaker (I.), Cartulaire de l'abbaye de N.-D. de Bourbourg (Lille, Ducoulombier, 1882-91, 3 vol. in-8°) ; — Hautcœur (E.), Cartulaire de l'église collégiale de St-Pierre de Lille (Lille, Quarré, 1894, 2 vol. in-8°) ; — Gilliodts van Severen (L.), Inventaire des archives de la ville de Bruges (Bruges, 1876, in-4°, 1 vol. Introduction, 6 vol. texte, 1 vol. table) ; — Delepierre (O.) et Priem (F.), Précis analytique des documents que renferme le dépôt des archives de la Flandre Occidentale (Bruges, 1840-1849, 2 séries de 3 et 6 vol. in-8°) ; — Coutumes des Pays et Comté de Flandre : Quartier de Bruges : Coutumes de la ville de Bruges (Bruxelles, 1874-75, 2 vol. in-4°) ; Coutumes du Franc de Bruges (Bruxelles, 1879-80, 3 vol. in-4°) ; Coutumes du Bourg de Bruges (Bruxelles, 1883-85, 3 vol. in-4°) ; Coutumes de la Prévôté de Bruges (Bruxelles, 1887, 2 vol. in-4°) ; Coutumes des Petites villes et seigneuries enclavées (Bruxelles, 1890-92, 6 vol. in-4°) ; — Quartier de Furnes : Coutumes de la ville et châtellenie de Furnes (Bruxelles, 1897-98, 4 vol. in-4°) ; Coutumes de la ville et du port de Nieuport (Bruxelles, 1901, 1 vol. in-4°) ; Coutumes de Lombarside, Loo et Poperinghe (Bruxelles, 1902, 1 vol. in-4°) ; — Kluit, Historia critica comitatus Hollandiae et Zeelandiae ab antiquissimis inde deducta temporibus (Medioburgi, Gillissen, 1777-82, 2 vol. in-4°) ; — Dresselhuis (J. ab Utrecht), De Provincie Zeeland, in hare aloude gesteldheid en geregelde vorming beschouwd (Middelburg, Abrahams, 1836, IV + 151 p., 1 carte) ; — Roos (G. P.), Beknopt geschied-en aardrijks-kundig woordenboek van Zeeuwsch-Vlaanderens weestelijk deel (Oostburg, Bronswijk, 1874, in-8°, 224 p.) ; — Haigneré (D.), Dictionnaire topographique de la France comprenant les noms de lieu anciens et modernes : Arrondissement de Boulogne- s/mer (Mém. Soc. Ac. Boul., XI, 1882, CXLI + 392 p.) ; — Courtois (A.), Dictionnaire géographique de l'arrondissement de St-Omer avant 1789 (Mém. Soc. Ant. Mor., XIII, 1869) ; — Mannier, Etudes étymologiques historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord (Paris, Aubry, 1861, in-8°, 395 p.) ; — Chotin (A.-G.), Etudes étymologiques sur les noms de lieu de la Flandre occidentale (Ann. S. H. Ypres, VII, 1876, pp. 185-328 et VIII, 1878, pp. 1-59) ; — De Smet, Essai sur l'étymologie des noms de villes et communes des deux Flandres (Mém. Acad. Brux. XXVI, 1851, 41 p.).

l'Escaut ; ils ne se risquent pas plus à travers cette solitude boisée que dans les fourrés de la Charbonnière. Ce n'est qu'au VIIe siècle que des établissements humains sont indiqués le long de la côte : Sithiu, le futur St-Omer, est occupé en 648 par St Bertin [1] ; Oudenbourg, la « vieille forteresse », reçoit la visite de St Eloi [2] ; Bruges s'élève peut-être déjà au fond de l'estuaire du Zwin. On ne pouvait espérer trouver des habitants dans la partie émergée de la plaine tant que l'homme ne serait pas revenu sur ses bords. Il ne reste guère de cette époque qu'un témoin archéologique : un bateau trouvé près de Bruges, sous trois mètres de sédiments, et dont on fait un bateau saxon du VIe siècle, échoué dans une crique des Wadden [3].

Pendant ces 250 années, la marée poussait activement le comblement de la région inondée. Elle déposait ces petits lits argilo-sableux bien stratifiés que MM. Gosselet et Rutot ont reconnus à la base des dépôts modernes. Etant donné la faible épaisseur de la tranche d'eau et les conditions spéciales de l'inondation, le comblement devait se faire rapidement, à l'abri des îles qui constituaient des brise-lames derrière lesquels les flots pouvaient se décanter tranquillement. Pour que des localités pussent apparaître, comme on le verra, dès le début du IXe siècle au beau milieu de la plaine, il faut que l'envasement ait été rapide, car il dut s'écouler encore bien des années avant que des habitants osassent se risquer sur un sol tout neuf, qui restait à la merci des hautes marées. Aussi, tandis que le sable continuait à se déposer dans les chenaux, des sédiments de plus en plus fins s'accumulaient sur les parties élevées, formant cette argile grise remplie d'*Hydrobia ulvae* que l'on trouve à la partie supérieure des couches de la plaine, et qui constitue la plus grande partie de son sol. Bientôt ces dépôts argileux, que les paysans zélandais appellent *blikken* parce qu'on voit luire au soleil la grève laissée à sec, furent assez élevés pour que les plantes marines pussent commencer à y croître ; à leur suite l'herbe paraît lorsque l'eau salée n'inonde plus le sol que pendant un quart du temps de la marée, et l'on obtient ces prés marins que l'on appelle des *schorres*, vastes laisses de mer couvertes d'une végétation épaisse, aux couleurs gris et vert sombre, coupées d'un lacis de criques tortueuses. Ainsi le bras de mer s'envase de lui-même, et finit par accumuler ses alluvions jusqu'au-dessus du niveau des hautes marées ; la plaine a donc pu sortir de la mer sans qu'il y ait besoin

---

[1] Haigneré, St-Bertin, I, p. 1, n° 1.

[2] Act. SS. Belg., III, p. 229.

[3] Jonckheere, L'Origine de la côte, 2e partie. Surtout pp. 8-11 et 14-15.

d'expliquer l'assèchement par une oscillation du sol. Aujourd'hui encore, la plus grande partie de ce sol n'est guère qu'à la hauteur des hautes mers ; sans les digues et les dunes, elle pourrait être inondée par quelques grandes marées.

Aussi, par crainte de ces retours offensifs, les premiers hommes qui s'aventurèrent à mener leurs moutons sur les pâturages des schorres prirent-ils la précaution d'élever çà et là des tertres de refuge, buttes qui atteignent de 7 à 10 mètres de hauteur en Zélande, et où l'on peut s'établir pour laisser passer la marée ; ce sont les Terpen [1]. La mer est revenue visiter la base des terpen, puisqu'on ne voit plus trace à leur pied des excavations où on a pris les matériaux de la butte, ce qui indique que la marée les a comblées. Un de ces monticules de refuge se voit encore près de Steene (Belgique), et porte le nom de *de Stelle* [2] ; on en a fait explorer un autre à Vlisseghem [3].

Les premières localités : VIIe-Xe siècles.

A partir du milieu du VIIe siècle, des noms de localités commencent à apparaître dans la plaine maritime, fournis par les cartulaires des grands monastères, St-Bertin, St-Pierre, St-Bavon, ou par les vies des saints. Ces données sont d'un maniement délicat. La présence d'un nom de lieu à telle date prouve seulement que la localité existait à cette date, mais n'indique pas à quelle époque elle a commencé d'apparaître. En général, on peut cependant tenir pour certain que les données fournies par ces cartulaires sur l'époque approximative où apparaissent les localités ont de la valeur ; on peut s'en assurer en comparant les dates données pour les villages des bords de l'Escaut et pour ceux de la plaine maritime ; entre 700 et 1050 le cartulaire de St-Pierre de Gand mentionne environ 80 paroisses de la Flandre intérieure, contre 15 de la région

---

[1] Cf. Mathieu, Sur les buttes de terre de la Zélande (Mém. Soc. antiq. France, II, 1820, pp. 143-154) ; — Cumont (G.), Les tertres de refuge de la Zélande (Ann. Soc. Arch. Brux., XII, 1899, pp. 219-229) ; résume un bon article de De Man, paru dans les Archives de la Société zélandaise des Sciences, sur les collines ou tertres de refuge de Schouwen, Beveland et Tholen (Middelburg, Altorffer, 1897, in-8°, 142 p., 1 carte).

[2] De Loë (A.), Rapport sur les fouilles exécutées par la Soc. d'Arch. de Bruxelles pendant l'exercice 1900 (Bruxelles, Vromant, 1901, 23 p.), p. 15.

[3] De Loë (A.), Rapport sur les fouilles de 1894, pp. 9-10.

poldérienne, tandis que la proportion se renverse après le IXe siècle [1]. Il reste, il est vrai, la crainte que la découverte d'une pièce nouvelle ne vienne bouleverser des résultats qu'on croyait acquis ; il faut donc tenir ces données pour provisoires, et s'attacher surtout aux ensembles.

A l'année 648 apparaissent donc à la fois Loon et Synthe, réunies dans le vocable Losantanas [2], que tous les érudits identifient avec « Loon ad Sentenas » [3] ; d'ailleurs l'abbaye de St-Bertin possédait en effet des biens à Loon, qui reparaît en 877 sous la forme Loom ad Sentinas [4], en 1040 et 1075 (Lho et Lon) [5], et est encore indiqué dans des chartes de 1211 et 1212 [6]. Les parties élevées qui bordent aujourd'hui la mer auraient donc été peuplées les premières. Constatation confirmée par d'autres textes qui font apparaître aussitôt après Loon les îles de Wulpen [7] et de Walcheren. C'est vers 695 que d'après Alcuin, qui écrivait un siècle plus tard la vie du saint, le bienheureux Willibrord fondait une église à Wulpen et abordait dans une île du nom de Walcheren [8]. De même que pour Loon, on retrouve au IXe siècle Walcheren, mentionnée comme une île dans laquelle débarquent les Normands en 837[9]. Si l'on songe qu'à la même époque (VIIe siècle) la station de la Panne était habitée, et que

---

[1] De même dans les listes que donne le travail de Vlaminck (A. de), La Ménapie et la Flandre (Ann. Soc. d'Arch. de Belg., 3e série, t. IV, p. 360 sqq.)

[2] Haigneré, St-Bertin, I, p. 1, n° 1.

[3] Haigneré, St-Bertin, ibid. ; — de Coussemaker (E.), Documents historiques sur la Flandre maritime : 1er fascicule. Résumé analytique des chartes du grand cartulaire de St-Bertin relatives à la Flandre maritime (Bull. Com. fl. Fr., V) ; — Mannier, Études étymologiques, p. 25 ; — Rigaux (H.), Topographie, pp. 196-197 ; — Rigaux (E.), Quelques noms de lieu du Cartulaire de Folquin (Bull. Soc. Ac. Boul., V, 1891-99, pp. 534-535).

[4] Guérard, St-Bertin, p. 124.

[5] Ibid., pp. 24 et 32, nos 70 et 83.

[6] Ibid., pp. 226 et 229, nos 516 et 523. Remarquer que jusqu'au XIIe siècle il n'est pas question de Mardick, situé entre Loon et Synthe, et dont on a voulu quelquefois faire un grand port de l'époque romaine, qui se serait maintenu jusqu'en 1530.

[7] Il s'agit ici de l'île de Wulpen, disparue aujourd'hui, et dont le banc du Paardemarkt, le long de la côte de Kadzand, semble indiquer l'emplacement. Il n'est nullement question, comme l'a cru Heinderickx (Jaerboeken van Veurne en Veurnambacht, Ie Deel, p. 34), du village de Wulpen près Furnes, qui paraît seulement au XIIe siècle. Cf. Gilliodts van Severen, Coutumes de Furnes, I, p. 25.

[8] « Venit ad quamdam insulam Walachrum nomine ». (Migne, Patrologia, CI, p. 702). La forme insulam est de Mabillon. Migne écrit « villam ».

[9] Annales Bertiniani, anno 837 (M. G. SS., I, p. 430). La 1re mention des îles de Zélande serait de 658, dans le testament de Gertrude, fille de Pépin de Landen (Miraeus, Opera diplomatica et historica, éd. Foppens, I, 1723, p. 654).

Marck, dont le nom reparaît en 877 [1], n'avait peut-être pas cessé de l'être depuis l'an 400, on s'aperçoit que les premières parties habitées furent bien cette ligne de terres hautes que la mer avait fractionnée en un long archipel semblable aux îles frisonnes. Face au large, des dunes avec leur végétation particulière d'argousiers et d'oyats ; vers la plaine inondée, des schorres asséchés, coupés d'anciennes criques zigzaguant dans tous les sens, tantôt larges, tantôt étroites et profondes ; entre les dunes et les schorres, le village aux maisons jetées comme au hasard, séparées par des pistes de sable et des clôtures de bois, entourées de peupliers et de saules penchés sous l'effort du vent ; l'aspect fruste et pauvre d'un hameau de montagne. Ainsi se présentent aujourd'hui les îles frisonnes, Ameland, Schiermonnikoog ; il est probable qu'il en fut de même pour les anciennes îles flamandes ; et le village actuel de Loon, avec ses petites maisons exiguës, ses jardins enclos de haies et bordés de saules, dominés par des peupliers tordus, son air de bocage poussé dans le sable, ressemble encore à Nes ou Ballum, les villages de l'île d'Ameland [2] (phot. 18).

Après les îles, de nouvelles terres émergent définitivement vers le Sud, contre le bord de la plaine. Aardenburg est mentionné en 707 [3] ; une tradition veut même que St Eloi y ait prêché l'Evangile en 649 [4] ; un peu plus loin, la ville d'Oostburg aurait été visitée, entre 700 et 713, par St Ursmar, qui y trouve 400 milites de mœurs rudes et de passions sauvages [5]. Le territoire entre ces deux villes semble d'ailleurs complètement émergé à la fin du VIIIe siècle : en 793, donation à l'abbaye de St-Pierre du schorre de Cumbescura près d'Oostburg [6] ; entre 811 et 870, le Pagus Rodensis, ou région d'Aardenburg, nous paraît entièrement constitué, avec ses schorres de Vaeke, Locwirde, Greveninge, sur lesquels paissent des troupeaux de moutons, sa rivière de l'Absentia (Eede ?), et

---

[1] Guérard, St-Bertin, p. 124.

[2] D'après Chèvremont (Les Mouvements du sol, etc., pp. 262-268), un ancien bourrelet littoral aurait subsisté dans le golfe du Couesnon inondé au Ve siècle, et là s'établit dès le Xe siècle le village de St-Benoît des Ondes. — En Hollande, le peuplement a commencé également par la région des dunes : Egmont est de 694, Alkmaar de 878, Haarlem de 977, avec Nordwijk, Heilo, Sassenheim. (Cf. Kluit, Historia critica, pp. 6-30).

[3] Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 7, n° 3.

[4] Warnkönig, Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte, bis zum Jahre 1305 (Tübingen, 1825-42, 3 vol. in-8°), III, p. 25.

[5] Vita S. Ursmari, Acta SS. Boll., Aprilis, II, p. 576.

[6] Van de Putte, Annales S. Petri Blandiniensis, Chronicon, p. 4.

le bras de mer qui en 840 s'avance encore jusque vers Adegem [1], à la limite Sud de la plaine.

Mais en même temps, dans tous les coins du pays inondé, et jusqu'au milieu des Wadden, surgissent des villages. Au Nord de Bruges, Dudzeele existe en 839 [2]. Dans le golfe de l'Yser, Lampernisse est indiquée en 857 [3]; plus loin Furnes groupe, vers 860, quelques habitations autour d'un château destiné à repousser les Normands [4]. Guemps, derrière Coulogne, est signalé en 826 [5]; sur son banc de galets, Coulogne paraît en 891 [6]; il est question de Marck en 877 [7]; Holque, sur son îlot, est probablement de la même date [8]. Chose intéressante: parmi ces localités, il y en a qui sont établies sur des endroits élevés, asséchés de bonne heure ou à l'abri de l'inondation, Holque, Marck, Coulogne, Guemps; mais les autres sont situées à des altitudes moyennes ou basses (Lampernisse), ce qui semble indiquer que l'assèchement était déjà très avancé. D'ailleurs c'est le moment où les bords de la plaine se couvrent de villes et de villages, dont les habitants trouvent évidemment des ressources sur les nouvelles terres émergées: Guînes, Ruminghem, Millam, Drincham, Steene, Bergues, Vinckem, Oudenbourg [9]; Bruges est déjà une ville commerçante, où l'on frappe des monnaies à l'effigie de Charles le Chauve.

Il est donc à peu près certain que l'ensemble de la plaine était asséché à la fin du IXe siècle. Sans s'arrêter à cette date brutale de 840 que l'on fixe parfois comme la fin de la période de submersion [10], on peut dire que la région poldérienne est à ce moment sinon habitée, du moins

---

[1] « Res suas supra mare in Addingahim » (Van de Putte, Chronicon, p. 5). Pour les autres noms de lieu, voir Chronicon aux pages 76, 78, 79, 80, 81, 82.

[2] Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 11, n° 6.

[3] Haigneré, St-Bertin, I, p. 13, n° 30.

[4] Gilliodts, Coutumes de Furnes, I, p. 25. Cf. dans Guérard, St-Bertin, p. 124 : « in Furnis », dipl. de 877.

[5] Haigneré, St-Bertin, I, p. 10, n° 30.

[6] Haigneré, Quelques chartes de l'abbaye de Samer. — Mém. Soc. Ac. Boul., XII, p. 98, note 2.

[7] Guérard, St-Bertin, p. 124.

[8] Ibid.

[9] Pour les références, cf. Guérard, St-Bertin, pp. 80-124 ; Malou (J.-B.), Chronique du monastère d'Oudenbourg (Bruges, Soc. d'Em., 1840, 2 vol. in-4°), I, p. 34.

[10] Rutot, Antiquités découvertes, p. 6 ; Esquisse d'une comparaison, p. 88.

abandonnée par les eaux. Il n'y en a pas de meilleure preuve que l'apparition, pendant le Xe siècle, d'un grand nombre de localités [1].

Xe et XIe siècles : Estuaires, digues, dunes.

De l'Ouest à l'Est, on voit surgir en 961 Petresse, le futur St-Pierre-lès-Calais ; Oye en 944 ; Bourbourg entre 987 et 995 ; Teteghem en 964 et Uxem en 981 ; Loo en 944 ; Leffinghe en 988, et Testereph, à peu de distance de l'emplacement d'Ostende, en 992. Le groupe du Nord de Bruges prend de l'importance : Meetkerke, Houttave, Vlisseghem, Lisseweghe, Uytkerke, Oostkerke, Lapscheure, apparaissent entre 961 et 988. Le Pagus Rodensis étend au delà d'Oostburg ses prés salés vers Ijzendijke et Gaternisse (984) ; l'île de Wulpen reparaît. Enfin pour la première fois on soupçonne des terres habitées à l'Est d'Aardenburg : au milieu du siècle on mentionne les Quatre-Métiers ; les environs de Watervliet sont signalés en 972 ; Boterzand, au N.-E. du Braakman, est de 990, Axel de 991, s'il n'est pas de 821 comme l'indiquerait une charte citée par Sanderus. Mais il est probable que beaucoup de ces terres élevées au-dessus des hautes mers n'étaient pas encore habitables. Les eaux douces, s'attardant dans les dépressions, cherchant leur voie sur ce sol sans pente, formaient de nombreux marais. Les mots marisci, prata, pastoralia, bientôt le terme moer, indiquant la présence de prés bas et de marécages, sont nombreux dans les chartes. Enfin il y a encore sur la plaine des bras de mer, qui sont pour la plupart des estuaires.

Nous possédons deux moyens de connaître ces estuaires du Xe siècle. Le premier est de s'en tenir à l'altitude, et de chercher les parties basses où la mer s'est évidemment maintenue le plus longtemps ; le second est

---

[1] Petresse : Haigneré, St-Bertin, I, p. 19, n° 62 ; — Oye : Vie de St Wandregisilus, Acta SS. Boll., Julii, V, pp. 298-300 ; — Bourbourg : Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 56, n° 63 ; — Teteghem : Ibid., I, p. 38, n° 35 ; — Uxem : Ibid., I, p. 50, n° 53 ; — Leffinghe et Vlisseghem : Le Vasseur, Annales de l'Eglise de Noyon (Paris, 1633, in-4°), p. 734 ; — Testereph : Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 60, n° 71 ; — Loo, Meetkerke, Houttave, Lisseweghe, Uytkerke, Oostkerke, Wulpen : dans la charte d'Arnoul le Grand érigeant la Prévôté de St-Donat, reproduite dans Gilliodts, Coutumes de la Prévôté de St-Donat à Bruges, II, pp. 3-8 ; — Oostburg : Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 25, n° 18 ; — Ijzendijke et Gaternisse : acte inconnu cité par Sanderus, Flandria illustrata, II, p. 207 ; — les Quatre-Métiers : Vanderkindere, Formation territoriale des principautés belges, I, p. 77 ; — Osthold près Watervliet : Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 46, n° 47 ; — Boterzand : Ibid., I, p. 60, n° 69 ; — Axel : Ibid., I, p. 60, n° 70 ; cité en 821 dans une charte de Louis le Pieux, reproduite dans Sanderus, Flandria illustrata, II, p. 226.

de s'adresser aux textes. Les plus basses terres s'étendent de la Bredenarde à Calais, le long des côtes crayeuses ; au Sud de Dunkerque, de Bergues jusqu'au fond des Moëres ; dans le golfe de Loo, où certaines parties ne sont guère qu'au niveau moyen de la mer ; dans les moeres de Ghistelles, et le long du Houtland entre Oudenbourg et Bruges ; enfin vers Damme, Moerkerke et Westcapelle [1]. Or ce sont bien là les emplacements que les documents historiques assignent aux anciens golfes. Dans l'Ouest, le cortège qui transporte de Boulogne à Bruges les reliques des saints Ausbert, Wulfran et Wandrille (944) trouve à Frethun un golfe ; « villa Weretha secus mare sita est » : et la mer, dans une furieuse tempête, menace d'envahir le rivage, ce qui indique qu'il était encore fort bas [2]. Ce golfe (alveus) qu'on appelle la Neuna, le cortège le traverse le lendemain, à marée basse évidemment, pour gagner Oye où l'on fait étape [3]. Après Oye, on va jusqu'à Bergues sans qu'il soit question d'un estuaire aux bouches de l'Aa ; c'est que cette baie, qui existait pourtant encore au XIIIe siècle, était déjà de dimensions assez restreintes pour qu'on pût, entre Oye et Bergues, l'éviter sans faire un trop grand détour vers le Sud. Au contraire la mer vient jusqu'à Bergues, comme l'indique un texte de 1107, confirmant la possession d'une bergerie de cent têtes à Bergues au bord de la mer (juxta mare) [4], et un autre de 981, où Bergues est encore indiquée comme située dans la Gersta (?) sur la mer [5]. Or cette Gersta, où l'on trouve un bras de mer, s'étend vers Uxem, comme en témoignent des documents de 981 et 1037 [6] ; il est donc probable que cette crique, par les terres basses qu'assèchent aujourd'hui les canaux des Chats et des Glaises, joignait à la mer, vers Synthe, la dépression des Moëres. Au delà s'étendait le golfe de l'Yser, qui remontait encore dans les terres au moins jusqu'à la hauteur de Loo ; la procession de 944 le traversa à un endroit nommé Driulit, " les trois branches ", vraisemblablement celui

---

[1] Vers l'Est, les changements ont été si considérables qu'il est difficile de retrouver dans l'état actuel des traces authentiques d'un passé lointain.

[2] Cette rainure profonde au pied des terres hautes rappelle un peu la fosse par où la marée sort du Zuiderzée, à Nieuwdiep. Cf. fig. 31.

[3] « Mare funditus eversum ita se mole fluctuum subrigebat in altum, acsi divino mox imperio terminos proprios egressurum, et superficiem terrae occupaturum » (p. 298). « Alveum, quem dicunt Neunam, Sanctorum suorum obsequio transvecti... » (p. 299). (Acta SS. Boll., Julii, V).

[4] Bulle du pape Pascal II, donnée par Pruvost, Bergues, p. 87.

[5] Van de Putte, St-Pierre, p. 121. « Juxta castrum Berga in Gersta supra mare ».

[6] Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 50, n° 53 et I, p. 84, n° 119.

où la crique recevait, par des chenaux secondaires, les eaux de l'Yser, du Kemmelbeek et de l'Yperlée. La baie existait au IXe siècle sous le nom d' « Isere portus » [1], ce qui indique que le pays environnant était déjà à sec ; la relation du Xe siècle précise que la marée avait l'habitude d'y pénétrer, et que la cavalerie du comte eut grand mal à la franchir [2].

A l'Est de Dixmude, la carte est beaucoup plus imprécise. Il y eut, semble-t-il, un bras de mer devant Oudenbourg au IXe siècle [3] ; mais

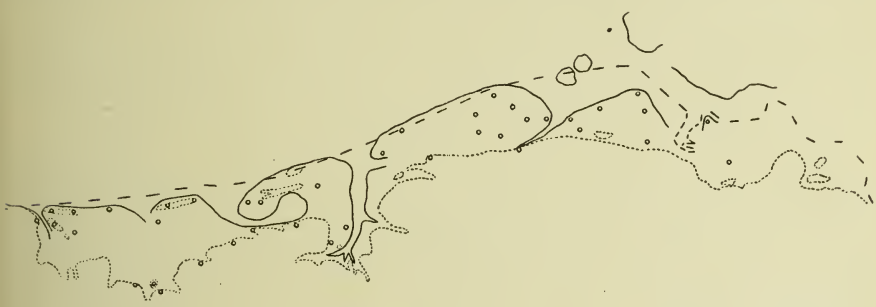

Echelle de 1 : 1600.000

Fig. 32. — Essai de reconstitution de la Plaine à la fin du Xe siècle.

---- Rivage actuel.
..... Extension maxima de l'inondation du Ve siècle.

gagnait-il la côte par le Zwin, ou par l'Yser ? L'incertitude est complète, car le cours d'eau qui remplaça cette crique, l'Yperleet, allait, presque sans pente, de Dixmude à Bruges. Au delà, le vaste estuaire du Zwin sépare Wulpen du continent, et vient longer les terres du Pagus Rodensis ; Cumbescura, localité toute voisine d'Oostburg [4], est en 951 au bord d'une mer qui pourrait bien être un bras du Zwin [5]. Peut-être faut-il lui rattacher le bras de mer signalé en 840 près d'Adegem ? Enfin après le Zwin, les textes ne laissent plus rien paraître. On en est réduit

---

[1] « In sinum qui vocatur Isere portus » (840). (Guérard, St-Bertin, pp. 107-108).

[2] « Ad alveum venere, cognomine Driulit, quod nos latine trinum fluentum dicere possumus. Cui scilicet alveo, quia ex more mare exaestuans jam inundare cœpit, marchisus cum omni exercitu, magno equorum et labore et sudore vix transmeabilem habuit ». (Acta SS. Boll., Julii, V, p. 299). Cf. un commentaire, déjà vieilli, de ce texte dans : Cousin (L.), Un itinéraire au Xe siècle (Mém. Soc. Dunk., XVI, p. 220 sqq).

[3] Oudenbourg : « civitatem munitam et fortem, quum juxta litus maris sita a barbaris (Normands) crebro impetebatur » (Malou, Chronique du monastère d'Oudenbourg, p. 34).

[4] « In loco nuncupante Cumbescura in Ostborch... ». Van de Putte, St-Pierre, p. 81.

[5] « In loco mari proximo, vocabulo Cumbescura... ». Van de Putte, p. 90. — Sur les origines du Zwin, cf. ci-dessous p. 191.

aux conjectures. Le diplôme d'Otton II à l'abbaye de St-Bavon (976), en mentionnant Walcheren et Beveland[1] laisse entendre que le Hont existe bien, puisque ces îles sont séparées de la Flandre. Il faut même croire qu'il avait déjà une certaine importance, puisque la keure (loi) des Quatre-Métiers prévoit à l'article XXIV le cas des réparations à faire au littoral de la mer[2], et que la mer qui borde les Quatre-Métiers ne peut être que le Braakman ou le Hont. De même il faut bien croire que le Braakman existe, puisque le territoire des Quatre-Métiers, distinct du reste de la Flandre, appartient à l'évêché d'Utrecht dès la fondation de celui-ci (696)[3], et qu'au IXe siècle il fait partie de l'Empire, tandis que les villages de Biervliet, Piete[4], situés de l'autre côté du bras de mer, sont compris dans le Franc de Bruges.

Ces données sont encore bien imparfaites ; néanmoins elles permettent de se faire une idée de ce qu'était, aux environs de l'an 1000, la plaine maritime à l'Ouest du Pagus Rodensis. En-dehors des estuaires, assez étroits pour qu'on puisse les franchir, presque tout le pays est émergé. Une partie du sol est encore inhabitable, coupée de marais où s'abattent pendant l'hiver des bandes criardes d'oiseaux du Nord[5] ; ailleurs sont des schorres où l'on mène paître des troupeaux de 130 et 190 têtes de moutons[6]. Cependant l'homme, attiré par la fertilité de ce sol vierge, essayait de prévenir le retour des hautes marées sur les territoires où il s'établissait : les premières digues nous apparaissent au Xe siècle ; le premier, le nom « Isendic » (984) en fait mention ; mais elles sont probablement beaucoup plus anciennes. Vers la côte, le rivage est déjà fixé dans ses grands traits, et ressemble singulièrement au rivage actuel ; St-Pierre, Marck, Oye, Loon, Synthe, la Panne, Testereph, Wulpen, en jalonnent la direction. Elle est bordée de dunes : le nom de Dunkerque, cité en 1067 dans la grande charte de Baudouin de Lille en faveur de St-Winoc[7], atteste leur existence au milieu du XIe siècle, à l'endroit où

---

[1] Serrure, St-Bavon, p. 10, n° 8.

[2] Warnkönig, Flandrische Geschichte, III, pp. 196-197 : « De reparatione littoris maris ».

[3] Cf. Vanderkindere, Formation territoriale, I, p. 14.

[4] Piete, bourgade au S. de Biervliet, disparue au XVe siècle.

[5] Harold, fils de Godwin et futur roi d'Angleterre, veut venir chasser vers 1063 sur les côtes marécageuses de la Flandre les oiseaux qui y abordaient en grand nombre des contrées du Nord. Cf. Kervyn de Lettenhove, Histoire de Flandre, I, p. 260 ; nombreuses références indiquées.

[6] Van de Putte, St-Pierre, p. 81.

[7] Pruvost, Bergues, p. 59 : Dunkerka.

elles sont encore aujourd'hui ; d'où la probabilité qu'elles existaient déjà au moins à la fin du IXe siècle. Les « sablières » des salines de Synthe sont citées pour 1097 [1]. Enfin Lambert d'Ardres, au XIIe siècle, parle des dunes de Sangatte comme existant depuis longtemps, « ab antiquo » [2]. Lorsque l'abbaye des Dunes est fondée en 1107, on l'établit dans les dunes, dans une solitude de sable [3], où son emplacement se trouve encore aujourd'hui, ce qui prouve que les dunes n'ont guère changé depuis cette époque. A coup sûr elles existent en l'an 1000, et ne sont pas éloignées de leur emplacement actuel. Les déplacements qu'elles subiront depuis cette époque, et dont nous connaissons quelques détails, montrent qu'elles n'ont pu faire depuis le Xe siècle des progrès assez sensibles pour que le rivage actuel fût sensiblement différent de celui de l'an 1000.

A l'abri des dunes, la plaine se peuple rapidement. Dans cette région de la Gersta par où la mer s'avançait jusqu'au pied du mont St-Winoc, huit noms de villages sortent de terre : Bierne et Steene en 1022 [4] ; Armbouts-Cappel, Coudekerque, Dunkerque, Ghyvelde, Hoymille, Spycker en 1067 [5]. Dans le Furnambacht, Steenkerque est de 1040, Caeskerke de 1066 ; Pervyse et Eggewaertscapelle indiqués comme existant au XIe siècle [6]. A l'Est du golfe de l'Yser paraissent Slype, Snaeskerke, Breedene, Clemskerke, Ter Doest [7]. Les derniers villages se montrent au XIIe siècle, quelques attardés au XIIIe. Les anciennes paroisses se démembrent ; des chapelles sont élevées sur leur territoire, qui devien-

---

[1] Coussemaker (E. de), Documents relatifs à la Flandre maritime extraits du cartulaire de l'abbaye de Watten. (Ann. Com. fl. Fr., V, 1859-60, p. 334).

[2] Lambert d'Ardres, éd. Godefroy-Ménilglaise (Paris, Renouard, 1855, in-8°), p. 179.

[3] Meyer, Annales, ad annum.

[4] Pruvost, Bergues, p. 31.

[5] Ibid. p. 59.

[6] Steenkerque : Haigneré, St-Bertin, I, p. 24, n° 70 ; — Caeskerke : Miraeus, Op. diplom., I, p. 65 ; — Pervyse : Van de Putte et Carton, Chronicon et Cartularium abbatiae S. Nicolai Furnensis, 1120-1354 (Bruges, Soc. d'Émulation, 1849, in-4°), p. 36 ; — Eggewaertscapelle : Haigneré, St-Bertin, I, p. 44, n° 115.

[7] Slype : Spic. d'Achery, II, p. 919 ; — Snaeskerke : Pruvost, Bergues, p. 59 ; — Breedene : lettre de Radbod, évêque de Tournai, dans Duvivier (C.), Actes et documents anciens intéressant la Belgique (Acad. roy. de Belgique, Comm. roy. d'histoire, 1898), p. 153 ; cf. Opdedrinck (J.), Notice concernant certains centres d'évangélisation et de civilisation au N. de la Flandre au VIIe et au VIIIe siècles. (Congrès archéologique de Bruges, 1902, C.-Rendu, pp. 359-364);— Clemskerke : Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 71, n° 91; — Ter Doest : Van de Putte et Carton : Chronique de l'abbaye de Ter Doest (Bruges, Soc. d'Ém., 1845, 82 p.), p. 5.

dront paroisses à leur tour : Capelle-Brouck est formée de Bourbourg, Dixmude de Eessen, Zoetenaye d'Alveringhem. Dans le Calaisis, toutes les paroisses actuelles (sauf les Attaques, créée au XIXe siècle), existent au début du XIIIe siècle [1]. A l'Est de l'Aa, dans la partie française, la seule église de Leffrinckoucke n'est pas encore apparue en 1200 [2]. En

Echelle de 1 : 1.500.000.

Fig. 33. — Répartition des noms de paroisses en Kerke, Église, Capelle, dans toute la Flandre.

Rares dans l'intérieur, ils forment des groupes compacts dans la plaine maritime et l'île de Walcheren.

---

[1] Sangatte au XIe siècle : éd. Chronique de Lambert d'Ardres, Godefroy, p. 177 ; — Calais en 1180 : Haigneré, St-Bertin, I, p. 136, n° 308 ; — Offekerque et N^elle Eglise en 1100 : Courtois, Dictionnaire, pp. 171 et 174 ; — St-Folquin en 1040 : Haigneré, St-Bertin, I, p. 24, n° 70 ; — Vieille-Eglise en 1119 : Haigneré, St-Bertin, I, p. 52, n° 135 ; — St-Omer-Capelle en 1216 : Courtois, Dictionnaire, p. 240 ; — S^e-Marie-Kerque en 1224 : Haigneré, St-Bertin, I, p. 286, n° 656.

[2] Mardick en 1107 (Pruvost, Bergues, p. 86) ; — St-Pierrebrouck en 1113 (Coussemaker, Bourbourg, I, p. 13, n° XVII) ; — Craywick et St-Georges en 1119 (Coussemaker, Bourbourg, I, p. 21, n° XXV et Haigneré, St-Bertin, I, p. 52, n° 135) ; — Zuydcoote en 1121 (Pruvost, Bergues, p. 90) ; — Brouckerque en 1162 (Coussemaker, Bourbourg, I, p. 50, n° LIII) ; — Capellebrouck en 1181 (Haigneré, St-Bertin, I, pp. 139-140, n°s 314-317).

Belgique le peuplement se fait moins rapidement, peut-être à cause de la persistance des estuaires ; Wulpen près Furnes, Adinkerke, Ramscapelle, Houthem, Oost-Dunkerke, Mannekensvere, Boitshoucke, sont du XIIe siècle ; Bulscamp, S'Heerwillemscapelle, Schoore, Nieucapelle, Zoetenaye, Oostkerke près Furnes, Oudecapelle, Coxyde, Heyst, Knocke, Nieuwmunster, du XIIIe siècle [1]. On voit apparaître en foule ces noms en *kerke* ou *capelle*, qui caractérisent la toponymie de la plaine maritime, et dont la répartition, due à leur origine chrétienne et récente, suffirait presque pour tracer les limites du golfe, à défaut d'une carte géologique [2]. Les conquêtes de l'homme se font maintenant aux dépens des marais ; la mise en culture des « terres neuves » emplit les chartes. On fait une rude guerre aux palus de l'Aa, entre Watten et Bourbourg, et Philippe d'Alsace célèbre en termes pompeux son triomphe sur les eaux [3]. Enfin on s'attaque aux estuaires.

Disparition des estuaires.

Les premiers disparurent ceux de Frethun et de Bergues. Au XIe siècle, pour qu'on pût habiter dans le marais d'Ardres le château de Selnesse, il fallait que la mer se fût retirée assez loin déjà vers le Nord [4]. Lorsqu'est fondée en 1090, vers l'emplacement actuel des Attaques, l'abbaye de la Capelle, il est encore question de terres à gagner vers l'endroit où le Merckled (rivière de Marck) se jette dans la mer ; mais il est fort possible que cette embouchure fût située au Nord des Pierrettes, et que déjà le golfe

---

[1] Wulpen, 1114 (Haigneré, St-Bertin, I, p. 47, n° 123) ; — Adinkerke, entre 1155 et 1167 (Van de Putte, Dunes, p. 29) ; — Ramscapelle, 1130 (Van de Putte et Carton, Cart. de St Nicolas de Furnes, p. 56) ; — Houthem, 1121 (Pruvost, Bergues, p. 101) ; — Oost-Dunkerke, 1135 (Van de Putte et Carton, Cart. de St Nicolas de Furnes, p. 4) ; — Mannekensvere, 1170 (Duvivier, Actes et documents anciens, p. 250) ; — Boitshoucke, 1190 (Van de Putte et Carton, Cart. de St Nicolas de Furnes, p. 228) ; — Bulscamp, 1205 (Guillaume le Breton, Philippide, vers 358) ; — S'Heer-Willemscapelle, 1218 (Van de Putte et Carton, Cart. de St Nicolas de Furnes, p. 59) ; — Schoore, 1281 (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 401, n° 896) ; — Nieucapelle, 1202 (Miraeus, Op. dipl., III, p. 674) ; — Zoetenaye, 1204 (Van de Putte et Carton, Cart. de St Nicolas de Furnes, p. 84) ; — Oostkerke, 1244 (Ibid., p. 225) ; — Oudecapelle, 1212 (Ann. Soc. Em. Br., 2e série, t. IX, p. 206) ; — Coxyde, 1295 (Van de Putte, Dunes, p. 156) ; — Heyst, 1221 (Haigneré, St-Bertin, I, p. 266, n° 610) ; — Knocke, 1253 (Ibid., II, p. 58, n° 1007) ; — Nieuwmunster, 1214 (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 235, n° 437).

[2] Rigaux (H.), Topographie, p. 226.

[3] Lambert d'Ardres, éd. Godefroy, p. 168.

[4] Ibid., pp. 226-227.

ne dépassât guère Nieulay [1]. En 1112 on trouve dans cet ancien estuaire de la Neuna que rencontrait la procession de 944 une pâture à moutons « Bercariam de Nivenna » [2]; la crique du Xe siècle était remplacée par une " saline ". Au début du XIIIe siècle, une controverse au sujet de la pêche des cours d'eau nous montre, entre Guînes et les Pierrettes, un pays marécageux, avec de nombreux watergands, où l'écoulement des eaux est arrêté fréquemment, « necessitatibus patrie », probablement par le jeu des écluses qui gardent la contrée [3]. Mais il n'y a pas trace d'un golfe, pas plus qu'en 1210 ou en 1280 où la région est toujours qualifiée de « marais » [4]. Cependant cette disparition du golfe ne dut pas aller sans à-coups. Lambert d'Ardres, qui vivait au XIIe siècle, raconte qu'un jour (quondam) la mer fit irruption à travers les dunes de Sangatte et inonda la terre ferme (solida terra) [5]. La date n'est pas précisée : mais l'événement lui paraît ancien, peut-être du début du XIe siècle. Enfin M. Gosselet indique qu'entre Ardres et Guemps, on a trouvé au-dessus de la tourbe et sous une petite couche de sable marin des vases et poteries du XIIIe siècle, ce qui indiquerait, à la fin de ce siècle, un retour et un court séjour de la mer en cet endroit [6]. L'événement a de quoi étonner, car personne n'en parle ; et ce silence n'est pas aussi explicable que celui qui accompagna de son indifférence l'invasion du Ve siècle. Ce ne pourrait être que le résultat d'une inondation rapide, dont aucun chroniqueur n'aurait parlé, à laquelle aucune charte n'aurait fait allusion. Mais est-on bien sûr que les poteries trouvées sous le sable soient du XIIIe siècle ?

Le golfe que l'on a cru apercevoir au Xe siècle, entre les Moëres, Bergues, et la mer, n'est pas disparu moins rapidement que celui de Frethun. En 1107 cependant, Bergues est encore qualifiée de « juxta mare » [7] ; mais la Gersta s'assèche ; on y trouve fréquemment des schorres

---

[1] Desplanque, L'abbaye de la Capelle. (Ann. Com. fl. Fr., IX, pp. 6-7 et 39). Il est question d'une terre neuve située entre les bergeries du Merckled et la *dune* chauve (1110).

[2] Miraeus, Op. diplom., III, p. 87.

[3] Haigneré, St-Bertin, I, p. 215, n° 493.

[4] Duchesne (André), Maisons de Gand et de Guînes. Preuves (Paris, 1631, 1 vol. in-f°), p. 295. — Voir également la description donnée par Godefroy-Ménilglaise des cours d'eau du comté de Guînes au XIIIe siècle, dans son édition de Lambert d'Ardres, pp. 514-516.

[5] Lambert d'Ardres, éd. Godefroy, p. 179.

[6] Esquisse, Quaternaire, p. 329.

[7] Pruvost, Bergues, p. 87.

pour moutons [1]. Les Moëres sont désormais distinctes du golfe ; elles portent déjà le nom qui leur est resté : c'est « la solitude qu'on appelle Moere » (1144) [2] ; c'est « un territoire situé à Houthem et que les habitants appellent Moor » [3] (1183). Cependant une crique devait subsister entre Dunkerque et Synthe. L'abbaye des Dunes possédait là un domaine sur l'emplacement actuel de la ferme Groote-Meunycken, au Sud de Petite-Synthe [4], qui pouvait vers 1171 s'accroître par conquête sur la mer, ou craindre une inondation [5]. C'étaient là les restes du golfe qui allait peu à peu se rétrécir jusqu'à devenir le port de Dunkerque, comme celui de Frethun est devenu le port de Calais, et comme ceux de l'Aa et de l'Yser ont formé les ports de Gravelines et de Nieuport. Vers 1183, on ne considère plus comme paroisses maritimes (maris contiguae) dans la châtellenie de Bergues que Mardick, Synthe, Dunkerque, Teteghem, Zuydcoote et Ghyvelde [6]. La côte serait donc arrivée à peu près au même état qu'aujourd'hui.

L'estuaire de l'Aa était déjà peu de chose au Xe siècle ; aucun texte n'y fait allusion, et la Translation de St Wandrille paraît l'éviter sans peine. Au XIe siècle, la rivière gagnait la mer, nous dit la chronique de Watten, par de nombreuses et petites embouchures [7] ; ce qui laisse supposer une plaine basse et marécageuse, qu'allaient envahir peu à peu les endiguements du XIIe siècle [8]. Cependant la mer n'a pas encore quitté complètement, au milieu du XIe siècle, le pays au N.-W. de Bourbourg [9]. C'est en 1040 qu'on voit apparaître le village de St-Folquin, « in Gravenenga sita » [10]. Cette Gravenenga ou Greveninga n'était pas une ville, mais toute une région de schorres où se trouvaient éparses les habitations de

---

1 1120 : Bercarias in Gersta (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 123, n° 197).

2 Van de Putte et Carton, Cart. de St-Nicolas de Furnes, p. 67.

3 Pruvost, Bergues, p. 146.

4 Sur l'identification du domaine des Dunes avec la ferme Groote-Meunycken, cf. Archives dép. du Nord, série C. Fl^e maritime, liasse 13.

5 « Si quid ex fratrum dunensium labore, aut ex maris adjectione eidem terrae accreverit.... Siquid vero ex C. mensuris vi maris imminutum fuerit... (Van de Putte, Dunes, p. 459, n° 461).

6 Charte de Philippe d'Alsace (Pruvost, Bergues, p. 146).

7 « .... Ab Oceano, cui multis ostiolis infusus excipitur ». (Chronica Watinensis, M. G. SS., XIV, p. 164).

8 Cf. Coussemaker, Bourbourg, I, p. 6, n° VII ; I, p. 11, n° XV ; I, p. 13, n° XVII ; I, p. 16, n° XIX ; I, p. 17, n° XXI ; I, p. 28, n° XXXII, etc. ; endiguements dans les marais de Millam, St-Pierre-brouck, Capelle-brouck et Bourbourg au début du XIIe siècle.

9 Guérard, St-Bertin, pp. 186-187.

10 Haigneré, St-Bertin, I, p. 24, n° 70.

St-Folquin et plus tard celles de St-Willebrord et de St-Georges[1]. Le même terme se retrouve d'ailleurs le long du Zwin, où un schorre de Greveninga est indiqué au IXe siècle [2]. En 1095 on établit sur cette Greveninga une seconde église qui forme la paroisse de St-Willebrord [3] ; en 1114 une ecclesiola de St-Nicolas, au bord de la Greveninge (juxta Greveningam) [4] ; en 1119 on fonde la paroisse de St-Georges [5]. La mer est refoulée vers l'emplacement actuel de Gravelines ; mais elle se maintient longtemps à cet endroit. Il y a là, devant St-Folquin, un schorre ou « hemme », comme on dit dans le Calaisis, appelé Bonhem dans les textes du XIIe siècle, et qu'on espère dès 1106 agrandir aux dépens de la mer [6] ; mais en 1183 les choses, de ce côté, paraissent être restées en l'état [7] ; et en 1211 on craint qu'avec les tempêtes de l'hiver Bonhem ne soit envahi par la mer [8]. Si la terre ferme gagnait sur la rive Est, puisqu'on y édifiait en 1160 une ville que son fondateur, le comte Thierry, appelait « Novus portus de Greveninge » [9], il restait à l'Ouest de cette nouvelle ville, le futur Gravelines, une large crique s'étendant vers St-Folquin, car en 1218 les paroisses de St-Folquin, St-Nicolas de Bage, St-Georges, sont au même titre que Gravelines et St-Willebrord considérées comme riveraines de la mer, et doivent payer la dîme des harengs que pêchent leurs habitants [10]. Entre 1250 et 1300, la mer est encore au large de Bonhem [11], n'abandonnant que peu à peu de nouveaux schorres qualifiés Hernisses [12]. Ce qui reste du golfe subsistera longtemps encore ; au XVe siècle il ne dépasse plus Gravelines au Sud, mais ce n'est guère qu'au XVIIe qu'on voit émerger les terres des Hems St-Pol [13], et c'est au XVIIIe seulement que disparaît ce qui reste de l'estuaire (p. 203).

---

1 D'après M. Finot (J.), Inventaire des archives de la ville de Gravelines (Lille, Danel, 1900), p. VII, Gravenenga signifierait région des grèves ou des dunes.

2 Van de Putte, St-Pierre, p. 81.

3 Haigneré, St-Bertin, I, p. 47, n° 124.

4 Ibid. I, p. 48, n° 126.

5 Ibid. I, p. 52, n° 135.

6 Coussemaker, Bourbourg, I, p. 3, n° III.

7 Ibid. I, p. 79, n° LXXVI.

8 Ibid. I, p. 104, n° CVI.

9 Un vidimus de l'acte de fondation existe aux Archives du Nord, B. 1561, 1er cartulaire de Flandre, pièce 44. — Gravelines, comme devait bientôt s'appeler le Novus portus, resta distinct de St-Willebrord, paroisse rurale s'étendant à l'Est de la ville, vers Loon.

10 Haigneré, St-Bertin, I, p. 136, n° 308 ; p. 146, n° 329 ; p. 247, n° 565.

11 Coussemaker, Bourbourg, I, p. 218, n° CCXX.

12 Ibid. I, p. 114, n° CXIX ; p. 123, n° CXXXII ; p. 126, n° CXXXVI, etc.

13 Coussemaker (E.), Documents historiques, 1er fascicule, pp. 40-49.

Le golfe de l'Yser, le plus vaste des estuaires du Xe siècle, diminue aussi rapidement que les autres et se réduit au XIIIe siècle à une petite crique. En 944, il s'étend jusqu'à Loo ; au milieu du XIe siècle, c'est encore une baie imposante où pénètre la flotte de Godwin [1]. Cependant la partie méridionale s'assèche ; en 1066 l'emplacement des communes de St-Jacques-Capelle, Oudecapelle, Caeskerke, Stuyvekenskerke, forme un grand schorre, une bergerie appelée Bircla, et dépendant de la paroisse d'Eessen [2]. Une longue digue, l'Oudenzeedyck, protège les parties émergées les premières, Lampernisse, Furnes, Eggewaertscapelle, contre un retour offensif des eaux ; la levée part des dunes vers Oost-Dunkerke, passe par Avecapelle et Zoetenaey, et aboutit à la rivière vers le fort de Knocke [3]. Au Nord, la côte forme une échancrure assez prononcée, car la ligne de dunes, à partir d'Oost-Dunkerke, va droit à l'Est ; c'est la vieille ligne qui borde encore aujourd'hui le Sud du polder Lens, passe sous la ville de Nieuport et continue jusque vers St-Georges, contrastant par la nature de son sol et par son élévation avec les basses terres qui l'entourent au Nord et au Sud. C'est là qu'entre 1083 et 1093 apparaît la terre de Sandeshoved [4], sur laquelle Philippe d'Alsace établira un siècle après la ville de Nieuport. Sur la rive Est, le bord de la baie est constitué par les vieilles dunes de Lombartzyde et de Westende ; peut-être même un bras sépare-t-il Lombartzyde de Westende, si l'on en croit le dicton qui veut que le premier de ces villages ait jadis fait partie du Furnambacht [5]. Par les tempêtes du N.-W., la mer pénètre largement dans le golfe, et fait encore sentir l'effet du flux jusqu'au delà de Loo, puisque les moines d'Eversham ne sont pas quittes des dégâts de l'inondation de 1105 [6].

Mais le recul définitif du golfe s'accuse au XIIe siècle. Au Sud, on s'empare des terres neuves de Dixmude (1104) [7], et en 1166 l'Yser devant

---

[1] Kervyn de Lettenhove, Histoire de Flandre, I, p. 249.

[2] Hautcœur, St-Pierre de Lille, I, pp. 5-6.

[3] Van de Velde (H.), Dissertation historique et topographique sur l'état ancien du Furnambacht, (Ann. Soc. Em. Br., IV, 1846, pp. 137-164), p. 142. — Cette digue est indiquée, entre Avecapelle et Lampernisse, sur la feuille Lampernisse de la carte topographique belge à 1 : 20.000.

[4] Cf. Pruvost, Bergues, p. 86.

[5] D'après Van den Bussche, le Veurnambacht (la Fl., t. II, pp. 5-6).

Lombaertzije
lighet jn't Vrije,
waret wel ondersocht
't lage jn Veurnambocht.

[6] Chronicon monasterii Evershamensis (Bruges, Soc. d'Em., 1852, 79 p.), pp. 10-11.

[7] Coussemaker, Bourbourg, I, p. 1, n° I.

cette ville paraît bien n'être plus qu'une rivière [1]. Au Nord, la langue de terre de Sandeshoved s'accroît aux dépens de l'estuaire, et le monastère de Bourbourg se partage les terres neuves avec le chapitre de Ste-Walburge (1111-1112) [2]. Il semble qu'un bras existe encore vers l'Est, rejoignant les terres basses des moeres de Ghistelles [3]; il est encore question en 1171 de terres que le flot avait abandonnées jadis dans les paroisses de Slype, Leffinghe et Steene [4], ce qui ferait songer à une communication entre le golfe de l'Yser et les terres basses d'Oudenbourg par une crique, qui serait devenue plus tard l'Yperleet.

Échelle de 1 : 320.000.

Fig. 34. — Reconstitution de l'estuaire de l'Yser au début du XIIe siècle.

A son tour en 1138, l'abbaye des Dunes acquiert des terres neuves dans l'estuaire [5]. On s'empare des grèves situées devant Ramscapelle, devant Pervyse (1139) [6]; à l'embouchure de la Venepe, qui amène les eaux de Furnes, les schorres ont tendance à s'accroître, et on peut prévoir qu'ils seront un jour mis en culture [7]. De l'autre côté, les terres

---

1 Coussemaker, Bourbourg, I, p. 55, nº LVII et p. 57, nº LIX.

2 Ibid. I, p. 9, nº XII; p. 10, nº XIII.

3 « Terram quam in loco qui Gistelamor vocatur juste possidetis, et quidquid ipsi terre deinceps mare adjecerit ». Bulle d'Honorius II, vers 1127, in Pruvost, Bergues, p. 101.

4 Miraeus, Op. diplom., II, p. 1316.

5 Van de Putte, Dunes (Chronica), p. 138.

6 Coussemaker, Bourbourg, I, p. 40, nº XLV; Van de Putte, Dunes, pp. 440-441, nº 435.

7 Van de Putte, Dunes, p. 443, nº 440.

s'augmentent vers Schoore (1176)[1] ; enfin à Westende Philippe d'Alsace donne à l'abbaye d'Oudenbourg les terres neuves où s'élèvera la ferme de Bamburg, « entre les dunes et l'Yser », resserrant ainsi les passes de l'estuaire (1173) [2]. Les schorres continuent de s'accroître en 1205 à l'embouchure de la Venepe [3]; l'apparition des paroisses de Mannekensvere (1239) [4] et St-Georges [5] (1240) indique un nouveau rétrécissement de la crique, quoiqu'il soit encore question, dans ces nouveaux territoires, d'inondations de la mer à empêcher. Pendant toute la fin du XIIIe siècle on continue à endiguer, à délimiter les terres neuves, du côté des Hemmes de l'abbaye des Dunes, à Westende, à St-Georges [6]. Enfin en 1294 le comte Guy de Dampierre accorde l'octroi de faire une écluse qui barre la crique de Nieuwendam [7] ; c'est la fin du golfe intérieur ; en 1309 on peut construire un pont entre Lombartzyde et Nieuport [8]. Les atterrissements se forment dès lors entre la nouvelle ville de Nieuport et la mer ; en 1271 le Hemmekin « ke li mers a jetée et ki onques ne fut dikée » [9] ; en 1280 un « jet de mer » entre Nieuport et les dunes [10] : c'est le futur polder Lens, que viendra protéger bientôt la digue du comte Jean.

Désormais, tout l'intérêt abandonne cette partie occidentale de la plaine. Le pays est délivré de la mer ; il ne reste plus qu'à organiser le mieux possible l'évacuation des eaux intérieures. Au XIVe siècle les marais disparaissent à leur tour ; les terres cultivées l'emportent. Les deux étangs des Moëres, entre Furnes et Bergues, restent les derniers témoins de l'invasion marine : on ne les desséchera qu'au XVIIe siècle. La mer réussit parfois à rompre les digues, ou à faire des brèches aux dunes : mais l'inondation n'est l'affaire que de quelques marées, et les dégâts sont promptement réparés. En 1393, la ville d'Ostende est obligée de reculer l'emplacement de ses maisons, et de les abriter derrière la digue

---

[1] Van de Putte et Carton, Cart. St-Nic. de Furnes, p. 70.

[2] Feys et Van de Casteele, Histoire d'Oudenbourg (Bruges, Soc. d'Em., 1873-76, 2 vol. in-4°), II, p. 99.

[3] Van de Putte, Dunes, p. 352.

[4] Ibid., p. 571, n° 721.

[5] Van de Putte et Carton, Cart. St-Nicolas de Furnes, p. XII.

[6] Cf. Coussemaker, Bourbourg, p. 137, n° CLXXXV ; pp. 182-83, n° CXCI; pp. 218-19, n° CCXX; — Feys, Oudenbourg, I, p. 374.

[7] Gilliodts, Coutumes de Nieuport, p. 174.

[8] Feys, Oudenbourg, II, pp. 102-103.

[9] Coussemaker, Bourbourg, I, p. 173, n° CLXXXII.

[10] Gilliodts, Coutumes de Nieuport, p. 166.

du Franc [1] ; en 1409 c'est le tour de la châtellenie de Bergues [2] à souffrir des eaux ; en 1508, du pays de Langle [3] ; en 1530, de toute la côte ; en 1552, de Nieuport [4]. La monotone liste continue jusqu'au XIXe siècle, où l'inondation de 1808 fait des dégâts sur toute la côte, jusque dans le Calaisis. On sonnait le tocsin, la population valide accourait ; on jetait dans la brèche, à marée basse, des fascines, des sacs de terre ; on consolidait en toute hâte avec des liens de paille ; le danger était conjuré [5]. Mais à l'Est de Bruges, la lutte de la terre et de l'eau continue, violente. De terribles inondations se succèdent, et ce n'est guère que depuis la fin du XVIIe siècle que l'homme reprend définitivement l'avantage.

III.

VICISSITUDES DE LA FLANDRE ZÉLANDAISE.

Apparue la dernière dans les cartulaires, la Flandre zélandaise semble se développer rapidement au XIIe siècle. Vers 1200, toutes les parties du pays paraissent habitées : à l'Est Calloo, Hulsterloo, Graauw, Hulst, Verrebroeck, Hengstdijk, Hontenisse, Ossenisse ; au centre Tramsblide près d'Axel, Zaamslag, Vronendicke ; à l'Ouest, Biervliet, Hamere, Elmare, Roeslaere, Henekinswerve, Kadzand, viennent s'ajouter aux localités dont nous connaissons déjà le nom au début du XIe siècle. Le pays d'Oostburg est particulièrement florissant : Ijzendijke devient paroisse ; Vulendik, Oostmanskapelle, Gaternisse, Groede, Hughevliet, Beiderwan, sont fondés de 1150 à 1200 [6]. Wulpen et Kadzand sont à l'état

---

[1] Delepierre, Précis analytique, III, p. 191.

[2] Pruvost, Bergues, p. 291.

[3] Arch. Pas-de-Calais, série C., 305, pièce 64.

[4] Gilliodts, Coutumes de Nieuport, p. 329.

[5] Pour des détails sur ces inondations partielles : cf. Feys, Oudenbourg, I, p. 323 (1609) ; I, p. 273 (1530), etc. Les habitants de la région côtière n'étaient jamais sûrs de ne pas se réveiller dans l'eau. Le 18 février 1609, une forte marée inonda et noya Moerkerke et la banlieue de Damme, recouvrant tout au point que la population dut se réfugier dans les arbres et sur le haut des maisons ; on alla les chercher, tous presque gelés, le lendemain de Damme en bateau par dessus l'inondation, abandonnant les bestiaux qu'on n'avait pas pu sauver aussi subitement en pleine nuit (Extrait d'un registre en flamand de la cure de Damme, publié dans F.-V., L'ancien port de Damme, Ann. Soc. Em. Br., 2e série, I, p. 86).

[6] Calloo, 1159 (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 155, n° 204) ; — Hulsterloo, 1136 ; Verrebroeck, 1147 ; Hengstdijk, 1167 (De Smet, Chronique de l'abbaye de Tronchiennes, [Recueil des Chroniques de Flandre, I (1837), pp. 591-734], pp. 606, 706, 712) ; — Hulst, 1199 (Mussely et Molitor, Courtrai, p. 4) ; — Graauw, 1170 (Serrure, St-Bavon, p. 53, n° 50) ; — Ossenisse et Tramsblide, 1164 (Van Lokeren, St-Pierre, I, pp. 169-170, n° 296) ; — Hontenisse, 1183 (Ibid. I, p. 189, n° 342) ; — Zaamslag, 1163 (Ibid. I, p.

d'îles, entourées par des bras du Zwin ; le Hont sépare toujours Walcheren du continent [1] ; il borde les terres d'Ossenisse et Hontenisse [2] ; et déjà l'aspect général du pays ne paraît pas si différent qu'on pourrait le croire de celui qu'il avait au début du XIXe siècle. Des terribles inondations de 1170 que citent avec épouvante les chroniqueurs, il n'est pas question.

Prospérité des endiguements aux XIIIe et XIVe siècles.

D'ailleurs la prospérité du pays continue au XIIIe siècle. Partout on assèche, on endigue, on réendigue. Des particuliers, de riches bourgeois, s'y mettent ; mais rien n'égale l'activité monastique. Les Cisterciens des Dunes, dans leurs domaines éloignés d'Ossenisse et Hontenisse, donnent l'exemple ; en 1246 ils possèdent dans cette seule région 5.600 mesures de terres endiguées et 2.400 de schorres, soit 8.000 mesures [3]. Les vieilles abbayes bénédictines suivent cet exemple ; St-Pierre de Gand a des domaines partout, et possède presque la totalité des territoires

---

160, nº 277) ; — Vronendicke, 1114 (Ibid. I, p. 118, nº 187) ; — Biervliet, 1183 (Gilliodts, Petites villes, I, p. 515) ; — Hamere, 1193 (Ibid. I, p. 516) ; — Elmare, 1128 (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 128, nº 206) ; — Roeslaere, 1036 (Ibid. p. 82) ; — Henekinswerve, 1169 (Ibid. p. 49, nº 45) ; — Kadzand, 1112 (Ibid. p. 25, nº 18) ; — Vulendik, Oostmanskapelle, Gaternisse, 1150 (Ibid., I, p. 145, nº 244) ; — Hughevliet, 1174 (Ibid. I, p. 182, nº 325) ; — Beiderwan, 1196 (Ibid. I, p. 202, nº 371).

[1] On a prétendu, d'après le récit de la Translation des reliques de Ste Lidwinne (Drogonis Translatio S. Lewinnae, M. G. SS. XV, pp. 788-789), opérée en 1058, que le Hont n'existait pas à cette époque, ou du moins n'avait aucune importance. Cependant le texte dit bien « Walacra insula », ce qui implique l'existence du Hont. Et rien dans le texte n'indique qu'on y soit allé à pied. Il est puéril de dire que la procession ne pouvait se rendre dans Walcheren si le Hont avait été déjà aussi étendu qu'aujourd'hui ; il ne faut guère que trois quarts d'heure à un bateau à voile pour gagner l'île, en partant de Breskens. En réalité, le Hont était plus large encore que de nos jours, puisque Groede, ni Breskens n'existaient à cette époque ; Groede, en 1133, est une terre nouvelle, qui s'est jointe peu à peu à la terre ferme (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 132, nº 214). Quant au Zwin, qui existe dès le VIIIe siècle sous le nom de Sincfal, d'après les lois du peuple frison, il entoure de ses bras Wulpen dès 1096 (Serrure, St-Bavon, p. 22, nº 15) ; et Kadzand est depuis longtemps une île, puisqu'en 1231 l'abbé de St-Bavon déclare que l'île a toujours été entourée par la mer, « praedicta insula semper, ut nunc, fuit cincta mari » (Serrure, St-Bavon, p. 171, nº 175). D'ailleurs en 1190 la Keure du Franc, donnée par Philippe d'Alsace, reconnaît au paragraphe 15 que Wulpen et Kadzand sont des îles. Cf. Gilliodts, Coutumes du Franc de Bruges, II, p. 23.

[2] « Totam illam *terram maris* inter Hossenesse et Hontenesse », (Van de Putte, Dunes, p. 426), 1196.

[3] Van de Putte, Dunes, pp. 201-202. Soit près de 4.000 hectares.

d'Oostburg, Groede et Ijzendijke ; St-Bavon étend son autorité sur Wulpen et Kadzand. D'autres plus récentes, Cambron, Courtrai, Ter Doest, se taillent leur part dans les terres neuves. A la fin du siècle, presque toutes les localités sont apparues, et parmi elles, quelques-unes qui disparaîtront plus tard [1]. La carte se précise. La plaine n'est pas continue : on y voit quelques bras de mer, le long desquels on endigue sans relâche. Déjà on devinait leur présence au XIIe siècle : Kadzand et Wulpen séparés de la côte ; la mer entourant vers le Nord et l'Est les terres de l'ambacht d'Oostburg, et y découvrant les schorres sur lesquels s'établissent Groede

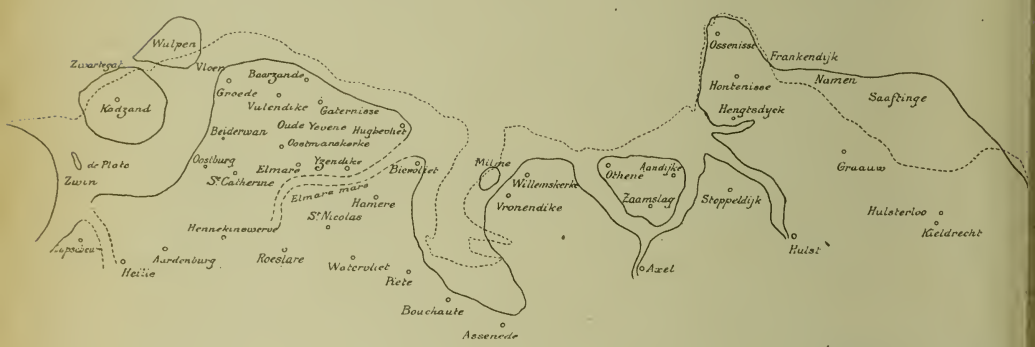

Échelle de 1 : 500.000.

Fig. 35. — Essai de reconstitution de la Flandre zélandaise au début du XIIIe siècle.

..... Rivage actuel.

et Biervliet ; le « fluviolum » appelé Helmara vers 1128, devenu « Elmariam mare » en 1188[2]. indique qu'un bras de mer se trouve dans la

[1] Baarzande près Breskens, 1212 (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 234, n° 433) ; — Schoondijke, 1248 (Ibid. I, p. 285, n° 598) ; — Heille, 1204 (Van de Putte, Dunes, p. 483, n° 505) ; — Monkewerve et Steenlant, 1193 (Limburg-Stirum, Cartulaire de Louis de Male, [Soc. Em. Br., 1898-1901, 2 vol. in-4°], I, pp. 569-572) ; — Willemskerke, 1221 (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 245, n° 463) ; — Wevelswale, 1227 (Serrure, St-Bavon, p. 141, n° 158) ; — Koudekerque, 1287 (St-Genois, Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre [Gand, Vanryckeghem, 1843-46, in-4°, XLIV + 679 p.], p. 135, n° 445) ; — Piete, 1242 (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 271, n° 554) ; — Pelchem, 1248 (Ibid. I, p. 287, n° 604) ; — Zuiddorpe, 1288 (Ibid. I, p. 436, n° 932) ; — Westdorpe, 1276 (Van de Putte, Dunes, p. 413) ; — Adendijk, 1220 (Ibid. p. 505, n° 555) ; — Copwijk, 1228 (Ibid. p. 346) ; — Stoppeldijk, 1226 (Ibid. p. 526, n° 596) ; — Beoostenblij, 1246 (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 278, n° 584) ; — Lamswaarde, 1233 (Mussely et Molitor, Courtrai, p. 379) ; — Paulus Polder, 1242 (Kluit, Historia critica, II, p. 485) ; — Saaftinge, 1231 (Van de Putte, Dunes, p. 550, n° 650) ; — Kieldrecht, 1269 (De Smet, Tronchiennes, p. 612) ; — le Doel, 1267 ? (Kümmer, Notice historique sur les Polders du Bas-Escaut. [Ann. Tr. p. Belg., II, 1844, pp. 5-69, 6 cartes], pp. 12-22).

[2] Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 128, n° 206 ; I, p. 196, n° 357.

région de Watervliet, probablement un bras du Braakman, dont l'existence est pleinement confirmée au XIIIe siècle. Les criques du pays d'Axel ne se montrent pas encore, mais la mer est indiquée à Hulst en 1199 [1]. Après 1200, la fréquence des endiguements resserre et précise les chenaux. Kadzand et Wulpen sont de grandes îles, toutes coupées d'anciennes criques, des « Vliet », et agrandies peu à peu par l'adjonction de nouveaux polders, comme une cellule qui pousse tout autour d'elle des prolongements [2]. Les détroits se resserrent entre les îles et le continent : en 1257 on voit émerger sur la côte du pays d'Oostburg, en face Wulpen, un schorre qui forme le nouveau polder d'Yzendorp, et en 1261 on endigue entre Yzendorp et Groede [3] ; aussi organise-t-on mieux le service de passage entre la terre et les îles ; Arnould de Maldegem lègue par testament de 1275 deux grosses sommes pour que la traversée soit gratuite [4], et un acte de 1280 nous apprend qu'en effet au bac de Veere (passage) on passe sans payer dans l'île de Kadzand [5]. Enfin une nouvelle île s'est formée sur la côte orientale de Wulpen ; c'est Koesant, qualifiée en 1237 de jet de mer, dont les accroissements sont signalés en 1276 [6], et qui dès le XIVe siècle se joindra à Wulpen, agrandie d'autant [7]. En face, sur la côte, il n'existe pas de bras de mer joignant le Zwin au Braakman. De Heille à Aardenburg et Oostburg, rien que des terres cultivées et endiguées ; aucune allusion à une crique [8]. Aardenburg est déjà aussi éloigné de la mer qu'il l'était au XVIIIe siècle, puisque les échevins obtiennent en 1244 l'autorisation de creuser un canal entre leur ville et la mer, à Slependamme [9]. L'évêque de Tournai Walter de Marvis

---

[1] Kluit, Historia Critica, II, p. 241.

[2] A Kadzand en 1171 et 1189, on voit le Sudpolre, le Doudelinsvliet, le Grotvliet, le Tarwedic, le Wertvliet, le Kerpolre, le Dumbinsvliet ; un « Utdic, id est incrementum » (Serrure, St-Bavon, p. 58, n° 57, et p. 67, n° 71). Dans un dénombrement de 1227, on n'y compte pas moins de 15 polders (Ibid. pp. 159-160, n° 161).

[3] Van Lokeren, St-Pierre, I, pp. 314-315, n° 672, et p. 331, n° 728.

[4] Ibid. I, p. 377, n° 859. — Cf. Voisin, Le Testament d'Arnould de Maldeghem, Ann. Soc. Em. Br., 2e série, VII (1849), pp. 363 sqq.

[5] Delepierre, Précis analytique, 1re série, I, p. LXXV.

[6] Inventaire analytique et chronologique des archives hospitalières de la ville de Lille (1er vol., Lille, Lefebvre-Ducrocq, in-4°, 1871 ; 2e vol., Lille, Le Bigot, in-4°, 1898) I, p. 1, et I, p. 10.

[7] Cf. le texte de 1510 dans Arch. hosp. Lille, I, p. 86.

[8] Cf. Serrure, St-Bavon, pp. 233-234, n° 241 (1244).

[9] Charte publiée dans Gilliodts, Petites villes, I, pp. 83-85. — C'est déjà, en 1279 comme aujourd'hui, la rivière de l'Hee (Eede) qui coule d'Aardenburg à Slependamme (St-Genois, Inventaire, p. 78, n° 250).

délimite en 1243 les paroisses de St-Nicolas de Varne, Oostmanskerke, Ste-Catherine et St-Bavon d'Oostburg, Roeslaere, Aardenburg et Maldegem [1], ce qui prouve la disparition des criques qui auraient pu servir de limites naturelles. Mais au N.-E. des ambachten d'Oostburg et d'Ijzendijke, nous retrouvons la mer. La wateringue de l'Oude-Yevene, dont on entend parler en 1239, mais qui existe probablement depuis la fin du Xe siècle, écoule ses eaux par Baarzande [2], vers le N.-E. : ce qui indique que la côte du Hont se trouve à peu près à la hauteur de Baarzande, c'est-à-dire à la même place qu'aujourd'hui. Plus loin, Biervliet est également terre ferme [3]. Mais en face de Biervliet s'étend un large bras de mer, le Braakman, séparant la petite ville et le métier de Bruges de l'île de Milme, et des terres du métier d'Assenede, Willemskerke, Vronendic, sur l'emplacement actuel de la commune de Hoek [4]. Ce bras de mer pénètre profondément au Sud. Roeslaere, à côté de Watervliet, est près de la mer en 1218 [5], probablement l'ancienne crique d'Elmare ; la paroisse de Watervliet, à la même date, comprend des parties qui touchent à la mer [6] ; on prévoit en 1260 que dans un de ses hameaux des

---

[1] Descamps (A.-P.), Notice sur Walter de Marvis, évêque de Tournay (Mém. Soc. hist., Tournai, I, [1853], pp. 135-300), pp. 272-273.

[2] Van Lokeren, St-Pierre, I., pp. 268-269, n° 542. Charte de wateringue extrêmement intéressante. Située entre Oostburg et Ijzendijke, l'Oude-Yevene correspond exactement au Pagus Gasterna apparu à la fin du Xe siècle (cf. p. 157, note 1) ; c'est sur son flanc occidental que s'est formé le schorre de Groede, sur sa côte N. la terre de Baarzande. La charte prévoit les cas où la mer, attaquant la côte de Baarzande, obligerait à reculer la digue vers l'intérieur, et celui où l'accroissement des schorres nécessiterait la construction d'une nouvelle digue plus loin en mer. — Publié également dans Wolters, Recueil de lois, II, pp. 1-2. — Pour Baarzande : Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 173, n° 303.

[3] 1281 : « si le fermier de St-Pierre dans l'Abbekinspolre ne paie pas le montant de son fermage, l'abbé peut envoyer un homme à cheval à Biervliet demander assistance... », etc. (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 413, n° 896). L'Abbekinspolre était à Piete, entre Watervliet et Bouchaute (Ibid. I, p. 271, n° 554).

[4] Les textes sont formels : 1240 : Cession à l'abbaye de Groeninghe des dîmes de la terre « vi marini fluctus jacte, vel post modum jaciende inter Milmen et Biervliet-termuden ». (Van de Putte, Chronique et Cartulaire de l'abbaye de Groeninghe [Bruges, Soc. d'Em., 1872, in-4°], p. 3) ; — 1241 : terra inter insulam quae vocatur Milme, quæ est in officio de Hassenede, et Saternessoort, quae est in officio de Brugis; ... et medietatem totius terre que per jactum maris terris predictis accrevit, vel futuris temporibus accrescet, seu quocumque modo mare jacet contra terras predictas (Ibid. p. 12). — Plus loin est indiqué que ces terres de Milme sont situées sur les paroisses de Willemskerke et Vronendicke (Ibid. p. 74).

[5] Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 239, n° 446.

[6] Circa maritima (Ibid. I, p. 240, n° 448).

schorres pourront continuer à se former [1]. Bouchaute, Assenede, doivent être encore au bord de la mer, puisque la keure des Quatre-Métiers de 1242 leur prescrit de fournir chacune un bateau ponté de guerre (hercogghen) [2], et que la sentence de 1281 pour l'évacuation des eaux de Caprycke et Lembeke indique que les écluses sont à Bouchaute [3]. Vers Axel, les données du XIIIe siècle sont moins précises, et on pourrait hésiter sur la direction de la crique qui s'étendait certainement jusqu'à Axel [4], si un texte très précis du XIVe siècle ne venait donner tous les éclaircissements désirables, en indiquant qu'autrefois les paroisses de Zaamslag, Othene et Aandijke formaient une île entourée par les eaux de la mer [5], et qu'à ces bras se joignait le « havene d'Axele exstendant en la meer » [6]. Aucune communication n'est indiquée avec le Braakman, et le métier d'Assenede s'étendait vers le Nord sans solution de continuité. Au contraire le bras de mer qui contournait l'île de Zaamslag rejoignait en face d'Aandijke la crique d'Hulst. Celle-ci, dont les traces s'aperçoivent encore fort bien sur la carte néerlandaise à 1:50.000, suivait au N. d'Hulst le bord Ouest du Dullaart-polder [7], le bord Est des terres de l'abbaye de Cambron [8], passait devant Stoppeldijk [9]; c'est dans cette crique pompeusement qualifiée en 1221 par l'évêque de Tournai de « Neptuni mare » [10] que se

---

[1] Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 328, nº 708. Des textes de 1279 et 1282 confirment la présence de la mer à Watervliet (Ibid. I, p. 386, nº 884 et I, p. 427, nº 909).

[2] Warnkönig, Flandrische Geschichte, III, p. 187.

[3] Wolters, Recueil de Lois, II, pp. 4-5.

[4] En 1257, endiguements à Oostenblij de terres qui doivent être mises à l'abri des inondations de la mer (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 309, nº 659). En 1262, endiguement de terres inondées par la mer entre Axel et Peerboom (Ibid. I, p. 331, nº 733); Peerboom est situé vers l'emplacement actuel du Sas-de-Gand. (Van de Putte, Dunes, p. 337). En 1263, défenses contre les inondations de la mer dans le Canisvliet, au Sud d'Axel (Ibid. p. 343).

[5] Réponse de la comtesse de Namur à une supplique, vers 1354 (Van Lokeren, II, p. 67, nº 1205, note 1). Cf: Ab Utrecht Dresselhuis, De Provincie Zeeland, pp. 86-87. — Des schorres sont indiqués à Zaamslag en 1281 (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 401, nº 896).

[6] Ibid. II, p. 78, nº 1245 (1363).

[7] Terres dans le Dullaart polder, près du bord de la mer, en 1297 (Archives du Séminaire épiscopal de Bruges, nº 379; cité dans Van Hollebeke, Lisseweghe, son église et son abbaye, [Bruges, Soc. d'Em., 1863, in-4º, 282 p.], p. 122).

[8] Charte de la comtesse Marguerite, 1269 (Kluit, Historia Critica, II, pp. 778-784).

[9] Mussely et Molitor, Courtrai, p. 92 (1240).

[10] Ibid. p. 53. — L'Oude haven actuel, entre Stoppeldijk et Rummersdijk, est le dernier reste de la vieille crique de Hulst.

jetait à Hengstdijk la crique de Vogel, endiguée en 1276 [1]. Enfin tout est endigué à l'Est d'Ossenisse ; les polders de Saaftinge, de Namen, existent en 1280 au bord du Hont [2] et se relient par des schorres nouveaux (1267) aux polders de Kieldrecht, Calloo et le Doel [3].

Ce tableau un peu minutieux, mais qui ne peut avoir d'intérêt que par le nombre et l'exactitude des détails, n'éveille pas l'idée d'un pays qui s'affaisse. L'homme y est en progrès continuel, et ses conquêtes se font avec une rapidité qui inspire le respect pour cette œuvre des particuliers et des moines. Le gain de la terre est constant ; la mer ne paraît dans l'action que pour préparer de nouveaux schorres. A peine signale-t-on une inondation, qui s'est accomplie vers 1214 sur les terres de Graauw et de Frankendijk, et dont les dégâts sont réparés par un réendiguement en 1232 et 1233 [4]. C'est la monnaie courante dans une région de polders. Les bras de mer entrevus depuis le Xe siècle sont toujours là, mais ils vont sans cesse se resserrant, avec rapidité. Cette région zélandaise est sortie plus tard des eaux que le reste de la plaine parce que la présence d'un grand estuaire augmentait à cet endroit la force et la hauteur des marées [5] ; mais avec un ou deux siècles de retard elle s'est asséchée et peuplée aussi rapidement que le pays à l'Ouest de Bruges. On n'y trouve, pas plus qu'à Dunkerque, Calais ou Nieuport, trace d'une oscillation négative qui eût précipité la mer à travers ses polders. Au contraire à la fin du siècle, en 1282 et 1286, le gain de la terre s'annonce comme plus fort que jamais. Guy de Dampierre, pauvre d'argent, est riche de schorres : et pour doter son fils Jean de Namur, il lui octroie toutes les terres neuves formées aux replis des estuaires et au front des digues. La liste en est longue : la mer a perdu du terrain partout, depuis le fond du hâvre du Zwin jusqu'aux lointains polders de Saaftinge [6]. L'envasement a marché si vite qu'on

---

[1] Mussely et Molitor, Courtrai. p. 159.

[2] Hautcœur, Cartulaire de l'abbaye de Flines (Lille, Quarré, 1873, 2 vol. in-4°), I, pp. 239-240.

[3] Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 353, n° 787.

[4] Mussely et Molitor, Courtrai, pp. 61-62, 67, 73, 83.

[5] La marée à Anvers a une amplitude sensiblement plus forte qu'à Westkappel : $4^m,31$ contre $3^m,92$ (syzygies). (Wolters, Mémoire sur les marées, pp. 11-17).

[6] Les deux chartes sont publiées dans Gilliodts, Coutumes, Petites villes, t. III, p. 351 et VI, p. 331. Pour la première, M. Gilliodts accepte la lecture Assenede au lieu d'Alkems, inintelligible : il faut donc lire : « tous les utdis (hors des digues) entre Damme, Biervliet et Assenede ». Cette lecture est conforme à l'état du pays à cette date ; Jean de Namur reçoit les schorres formés dans le Zwin et dans le Braakman. La charte de 1286 lui donne ceux qui se sont formés dans les criques d'Axel et

dispute à Groede dès 1267 sur les alluvions formées depuis que l'évêque Walter de Marvis est venu (1243) partager entre les paroisses riveraines les nouveaux schorres[1].

Inondations et réendiguements : XIVe-XIXe siècles. Rôle des évènements historiques.

On était peut-être allé un peu trop vite. La spéculation sur les endiguements faisait oublier les précautions nécessaires ; on s'emparait des schorres avant qu'ils fussent mûrs. Les criques restaient profondes ; la marée prenait plus de force dans les chenaux resserrés, et la mer commença à jeter bas les nouvelles digues[2]. Aussi les inondations commencent-elles à devenir graves depuis la fin du XIIIe siècle. Il s'en produit une en 1277[3] : ses effets durent être négligeables, car les chartes laissent aux chroniques le soin d'en parler. Celle de 1288, que Meyer donne pour prodigieuse[4], mit sous l'eau la terre d'Ossenisse, qui fut réendiguée quatre ans après[5].

C'étaient là des avertissements, qu'on négligea. On continua d'endiguer. Wulpen s'agrandit encore ; l'île comprend 5 paroisses à la fin du XIVe siècle[6]. A Oostburg et Ijzendijke, l'énumération est longue, dès 1357, des terres endiguées depuis 1348[7]. Au Nord d'Axel, on s'empare des schorres de l'île de Zaamslag, et en 1350 on voit apparaître le polder de Terneuzen[8]. Devant ces entreprises nouvelles, la mer se cabre. Les inondations partielles deviennent fréquentes. Dans la liste dressée en 1357 des terres nouvelles d'Oostburg, on découvre plusieurs petits polders

---

Hulst, ainsi que devant Frankendijk et Saaftinge. — Sur la question voir : Chartes au sujet des alluvions et schorres ou jets de la mer dans les Quatre-Métiers (1285-1368), Mess. Sc. Hist., t. 56, 1888, pp. 242-248.

[1] Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 353, n° 787.

[2] De même en 1809, les ingénieurs remarquent que les marées depuis quelques mois s'élèvent plus haut dans le Braakman, et qu'il y a plus souvent des marées extraordinaires ; que cela répond à la fréquence des endiguements. — Arch. Nat. F14 1122.

[3] Meyer, Annales, ad annum.

[4] Ibid.

[5] Van de Putte, Dunes, p. 219.

[6] Cf. Voisin, Testament d'Arnould de Maldeghem, p. 382.

[7] Van Lokeren, St-Pierre, II, pp. 69-70, n° 1216.

[8] Ibid, II, p. 52, n° 1169 ; p. 60, n° 1188 ; p. 61, n° 1192 ; p. 78, n° 1245.

submergés, dont l'un endigué dans le courant de l'année et inondé aussitôt [1]. Le Westpolre de Saaftinge est sous l'eau en 1338 [2]; le détroit de Biervliet s'agrandit, réduisant les terres endiguées à Milme au siècle précédent [3]. On finit par s'inquiéter et par réparer les digues; en 1353 on rétablit celles de Kieldrecht et de Calloo [4]; en 1376, on en hausse, élargit et renforce une qui protège le Nord du pays d'Oostburg [5]; on allait commencer des travaux analogues du côté d'Ijzendijke [6], lorsqu'une grande inondation survint.

Cette catastrophe de 1377, qui ne paraît pas avoir frappé les contemporains, a épouvanté les historiens. Meyer, Gabbema, Smallegange, Van Waernewyck, en parlent avec terreur : c'est la mer s'introduisant par les écluses mal fermées (?) d'Hughevliet et noyant 22 villages dans le pays de Biervliet, Ijzendijke et Watervliet [7]; le Hont est élargi, le Braakman est formé. C'est beaucoup de dégâts pour une seule inondation. On a vu que le Braakman existait avant 1377, sur le même emplacement qu'aujourd'hui, au moins entre Assenede et Biervliet; quant au Hont, les textes du XIVe siècle nous le présentent comme aussi important que de nos jours [8]. Enfin un

---

[1] Cf. p. 177, note 7.

[2] Mussely et Molitor, Courtrai, p. 244.

[3] (1341) Van de Putte, Groeninghe, p. 74.

[4] Limburg-Stirum, Cartulaire de Louis de Male, II, p. 126.

[5] Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 88, n° 1297.

[6] 31 août 1377 (Ibid. II. p. 94, n° 1306).

[7] Meyer, Annales, ad annum; — Gabbema (S.-A.), Nederlandsche Watervloeden, of naukeurige beschrijvinge van alle Watervloeden voorgevallen in Holland, Zeeland, Flaandren, eng. (Gouda, Cloppenburg, 1703, in-8°, 368 p.), pp. 137-138; — Smallegange, Cronyk van Zeeland, V, p. 225; — Van Waernewyck, Historie van Belgie, I, p. 174.

[8] L'opinion qui fait du Hont, avant la fin du XVe siècle, un bras insignifiant, peut-être discontinu, date de loin; Kluit la formule (I, 2e partie, pp. 139-140 et 164), et tous les historiens et géographes l'ont reprise après lui. Elle repose uniquement sur une charte de Jacqueline de Hollande (XVe siècle), rappelée à la cour de Malines en 1504 (Kluit, I, p. 164) qui déclare que « par les grandes inondations qui advinrent en son temps et aussi auparavant, la rivière de la Honte qui avait été petite, étroite et peu profonde, était devenue si large et grande et profonde, que les marchands étrangers commençaient à prendre leur chemin par icelle Honte, etc. ». Cependant la côte flamande du Hont n'était pas située plus au N. qu'aujourd'hui : Saaftinge, Ossenisse, Terneuzen, Hughevliet près Biervliet, Baarzand, la jalonnaient. A Ossenisse, à Saaftinge, le Hont est qualifié de mer en 1183, en 1280, ce qui ne laisse guère supposer un bras étroit et sans profondeur (Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 189, n° 342; Hautcœur, Cartulaire de Flines, I, pp. 239-240). Cet estuaire était navigable; Kluit cite des tonlieux, côté zélandais, à Rieland, à Valkenisse, en 1276 et 1283 (pp. 139-140); l'abbaye des Dunes se fait exempter en 1291 des droits de tonlieu

certain nombre des villages donnés comme inondés ne paraissent pas en avoir beaucoup pâti. Willemskerke existe toujours en 1402[1] ; Gaternisse en 1395 et 1398[2] ; Nieuwerkerke près d'Oostburg en 1410[3]. Il est probable que l'inondation ne recouvrait les parties envahies que d'une tranche de 1 à 2 mètres d'eau à marée haute, et quittait les terres à marée basse : aussi essaie-t-on de réendiguer aussitôt. En 1388, on projette une digue pour assécher le métier d'Ijzendijke, et en attendant on en fait une pour protéger l'Oude Yevene[4]. Ce n'est qu'en 1399 que l'on s'informe du nom des locataires qui ont l'intention d'abandonner les terres inondées[5]. L'on n'avait malheureusement pas accompli les travaux nécessaires avec la célérité désirable. C'est l'époque des troubles qui agitent la Flandre sous Louis de Nevers ; occupés au Beverhoutsveld et à Roosebeke, les gens du Franc négligèrent leurs digues[6] ; par passion politique, on les eut plutôt crevées, s'il l'eut fallu[7]. Et l'on découvre là la principale cause des désastres de la Flandre zélandaise. Si l'inondation pénètre dans les

---

sur tout le parcours du Hont (Van de Putte, Dunes, p. 218). Enfin la largeur de l'estuaire est démontrée par la position des villages placés sur les bords ; on a énuméré ceux du côté flamand ; du côté zélandais, Rieland, Valkenisse, sont aujourd'hui un peu dans les terres ; Melis Stoke (Rijmkroniek van Holland en Zeeland, VII, v. 1117) qualifie le Hont de « mer s'étendant d'Arnemuiden (Walcheren) jusqu'en Flandre ». Un précieux point de repère est fourni par le procès-verbal de délimitation d'un schorre à Hontenisse en 1368 ; on prend comme point de mire la tour zélandaise de Kruiningen (Van de Putte, Dunes, p. 756). Cela indique que la largeur du Hont n'a guère varié à cet endroit. S'il y a eu un changement depuis la fin du XIIIe siècle, il faut le chercher dans un rétrécissement lent, mais continu, de l'estuaire.

[1] Mussely et Molitor, Courtrai, p. 288.

[2] Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 123, n° 1421 et II, p. 139, n° 1449.

[3] Ibid. II, p. 165, n° 1554. — Oosemanskerke est citée en 1495, mais peut-être après réendiguement ; St-Nicolas de Varne est indiqué comme inondé en 1424 seulement (Ibid. II, p. 402, n° 2221). Enfin dans les Comptes du Franc, on indique au 29 avril 1404 qu'un messager fait en 3 jours la tournée de Bruges à Moerkerke, Coxyde, Ijzendijke, Hulst, avec retour par Ursel et Sysseele (Delepierre, Précis analytique, 2e série, I, p. 70). Pour que cette course pût se faire en 3 jours, il fallait que le pays fut à sec.

[4] Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 107, n° 1350.

[5] Ibid. II, p. 141, n° 1459.

[6] En 1387, les digues de l'Oude-Yevene sont en très mauvais état, à cause des troubles de Flandre qui ont empêché de les réparer (Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 101, n° 1341). En 1395, nomination d'inspecteurs de digues dans le métier d'Oostburg, où l'entretien des digues a été négligé depuis longtemps, par suite des troubles (Ibid. II, pp. 123 et 125, nos 1421, 1422, 1424).

[7] C'est ce qui se produit en 1384 à Hontenisse, où Arnould Janssoone rompt les digues, au cours de la lutte de Gand et du comte. (Meyer, Annales, ad annum) ; cf. Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 141, n° 1462.

terres et s'y maintient, c'est que l'homme, occupé à la guerre civile ou étrangère, néglige l'entretien des digues et ne répare pas aussitôt les dégâts de l'inondation ; le vent du N.-W., qui pousse les flots dans l'estuaire et dans le Braakman, est moins coupable que le spéculateur pressé qui a endigué trop tôt et que le dykgraaf de la wateringue, dont les préoccupations vont à Yoens et Van Artevelde plutôt qu'à l'entretien de ses digues.

Aussi le pays d'Oostburg et d'Ijzendijke, où les dégâts de 1377 avaient été mal réparés, restait à la merci d'une nouvelle inondation. Elle se produisit en 1404, et eut des effets beaucoup plus considérables que la première. A Damme, la marée reste 24 heures sans descendre [1]. Cette fois, les chartes en parlent [2]. Le Transport de 1408, qui est un véritable dénombrement de la Flandre pour cette date, énumère les paroisses disparues : à l'Est du Braakman, Wevelswale, Koudekerke, Boterzande, Visschersdorp ; à l'Ouest, Watervliet, Elmare, Hamere, Roeslaere, Ijzendijke ; Biervliet est fortement diminué ; le pays d'Aardenburg perd Coxyde et Lang-Aardenburg [3]. La mer s'avance jusqu'au Houtland de Caprycke et Lembeke [4], elle joint le Zwin au Braakman par le Coxijsche-Gat, qui s'ouvre entre Slependamme et Oostburg [5]. Tout le pays entre l'Oude-Yevene, qui reste intacte, et la ligne des terres hautes, par St-Kruis, Bentille et Bouchaute, est sous les eaux. Biervliet, avec les deux Zoute-polders, forme une île ; le Braakman s'allonge vers Peerboom, dans la direction d'Axel [6].

Ainsi le domaine de la mer paraît démesurément accru ; le Braakman

---

[1] Comptes de Damme, 1403-4, f° 36, n° 1. Cité dans Gilliodts, Inventaire, Introduction, p. 467.

[2] Charte de la duchesse Marguerite de Male, de février 1405 (datée à faux de 1404 par Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 154, n° 1503) ; — attestation de 1411 que les terres de l'abbaye à Watervliet sont couvertes par les flots de la mer (Ibid. II, p. 166, n° 1559) ; — charte de 1416 pour l'abbaye des Dunes (Van de Putte, Dunes, p. 773) ; — charte de Maximilien de 1493, rappelant l'inondation de 1404 (Gilliodts, Inventaire des Archives de Bruges, VI, pp. 436-437) ; — octroi de Philippe le Beau, de 1497 (Wolters, Recueil de lois, II, pp. 38-39) ; — « Payé 40 sch. par jour à Nicolas Tolnin pour aller examiner, le long des côtes, où la mer a rompu les digues » (Comptes du Franc, 1403-4, dans Delepierre, Précis analytique, 2e série, I, p. 70).

[3] Cf. Gilliodts, Inventaire des Archives de Bruges, IV, pp. 23-25 ; — Priem, Précis analytique, 2e série, VI, pp. 151-175.

[4] Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 154, n° 1503.

[5] Cf. Charte de Jean sans Peur, de 1410, dans Wolters, Recueil de lois, II, p. 13, et Gilliodts, Coutumes, Petites villes, I, p. 90.

[6] Van de Putte, Dunes, p. 248.

devient énorme. Mais en réalité, ces terres inondées restent à l'état de schorres, d'où pointent des débris d'édifices, tours, églises. En 1557, quand on retrouve le cimetière de St-Christophe d'Ijzendijke, on constate que les ossements humains sont éparpillés à la surface du schorre [1], ce qui prouve que les courants ont été bien faibles à cet endroit, et le dépôt d'alluvions très restreint ; d'où l'on conclut que le territoire inondé n'était recouvert que par les très grandes marées. L'eau s'était établie seulement dans trois chenaux principaux : le Passegeule, qui faisait suite au Coxijsche-Gat, et occupait l'emplacement de l'ancienne crique d'Elmare ; le Droochte et le Zuiddiep, qui prolongeaient le Passegeule au Nord et au Sud de l'île de Biervliet, et rejoignaient le Braakman [2].

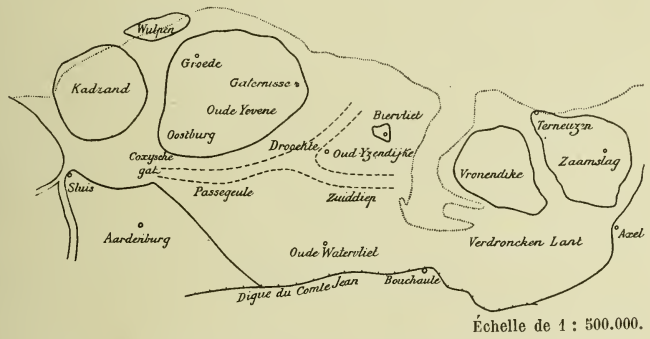

Fig. 36. — Partie occidentale de la Flandre zélandaise après les inondations du XVe siècle.

..... Rivage actuel.

Aussi recommence-t-on aussitôt à réendiguer [3]. On prend cette fois des

---

[1] Procès-verbal de la visite dans Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 410, n° 2255.

[2] Détails tirés des chartes accordant des endiguements au cours du XVe siècle, et citées par la suite. On peut hésiter sur la question de savoir si c'est bien après 1404 que le Braakman entre définitivement en communication avec le Zwin. Il s'est produit au XVe siècle d'autres inondations, celle de 1440 notamment, à laquelle des historiens zélandais attachent une grande importance (Hunnius [B.], Het Staatische Vlaanderen of de Zeeuwsche buize, met de veranderinge, die 't zeewater aan de Zeeuwsche eylanden heeft gegeven, eng. [Middelburg, Clement, 1718, in-8°, 388 p.], p. 239 ; — Dresselhuis [ab Utrecht], Het distrikt van Sluis in Vlaanderen [Middelburg, Van Beuthem, 1819, in-8°, 162 p.], p. 25). La communication n'est pas indiquée sur la carte du pays au début du XVe siècle, à d'autres égards satisfaisante, par Willems (Historisch Onderzoek, etc. Antwerpen, Van der Hey, 1828, in-8°, 293 p.). Mais M. Roos, dans son travail, la croit même antérieure (Woordenboek van Zeeuwsch-Vlaanderen, pp. 40-41).

[3] Dès décembre 1404, on travaille dans toute l'étendue des ambachten d'Oostburg et Aardenburg. Cf. Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 156, n° 1515.

précautions : c'est alors que s'élève, tout le long du Houtland, de St-Laurent jusqu'au delà d'Assenede, cette « digue du comte Jean » que l'on attribue à Jean de Namur, fils de Guy de Dampierre, et dont on doit reporter l'honneur à Jean sans Peur, dont le règne est contemporain de l'inondation et de la reconquête du sol [1]. On protège ainsi les paroisses de Bentille, Caprycke, Bassevelde, Bouchaute, effrayées par la catastrophe, et on constitue une base solide sur laquelle vont s'appuyer les endiguements. Puis on se met à l'œuvre avec prudence. En 1409 le Hellenpolder, en 1410 le Kokhuijtpolder, en 1412 le Fazierspolder sont conquis [2] ; la région qu'on appellera désormais « Waterlanden », le pays des eaux, commence à redevenir une terre habitée. En 1416, on se dispute déjà les dîmes des schorres de Watervliet et de Varne [3]. Après un temps d'arrêt, dû peut-être à l'inondation de 1440, les endiguements recommencent : en 1448, on songe à s'attaquer aux schorres d'Ijzendijke ; en 1467, il existe un polder St-Georges « au lieu appelé jadis Watervliet », et à côté un Mariapoldre [5]. La marche en avant est lente et sûre. De l'autre côté du Braakman, on reprend, à partir de 1431, les terres inondées de Wevelswale, Koudekerque, Vronendijk [6] ; de ce côté le Braakman commence à retrouver ses anciennes limites. Partout ailleurs, où les inondations du début du siècle avaient envahi des territoires, on réendigue activement : à Othene en 1464 [7], à Saaftinge où on a repris en 1421 les terres perdues par « les grandes tempêtes et inondations des eaux de la mer » [8], qui sont celles de 1404 [9] ; à Ossenisse où on répare en 1467 les dégâts causés par Arnould Janssoone [10] ; dans les polders du pays de Waes, où on reconquiert les terres de Calloo, Kieldrecht, Verrebroeck,

---

[1] Jean devient comte en avril 1404. On a vu qu'à l'époque de Guy de Dampierre et de son fils Jean de Namur, la mer est retirée au delà de Groede, Biervliet et Assenede ; pourquoi serait-on allé construire à ce moment une digue à 15 kilomètres dans l'intérieur ?

[2] Roos, Woordenboek, pp. 113-115.

[3] Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 180, n° 1596.

[4] Ibid. II, p. 234, n° 1753.

[5] Ibid. II, p. 273, n° 1872.

[6] Placcaetboek van Vlaanderen, III, p. 434.

[7] Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 270, n° 1858.

[8] Hautcœur, Flines, II, pp. 746 et 752-754.

[9] Van de Putte, Dunes, p. 764. — De même : Van de Putte et Carton, Ter Doest, pp. 79-81.

[10] Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 273, n° 1870.

Melsele [1]. Malheureusement le pays est de nouveau agité, après la mort de Charles le Téméraire, par la guerre civile et la guerre étrangère. De 1477 à 1500, sous le règne de Marie de Bourgogne et la régence de Maximilien, se déroule un des plus tristes moments de l'histoire de Flandre. La mer en profite ; l'inondation de 1477 ravage toute la côte, de Nieuport à l'Escaut [2] ; le métier d'Aardenburg est endommagé, et l'on voit bientôt se reformer entre Aardenburg et Damme l'énorme crique du Lapschuurs-che-Gat.

Mais lorsque l'archiduc Philippe et son fils Charles-Quint eurent rendu la paix au pays, l'éternelle lutte reprit contre la mer, avec un plein succès. De 1495 à 1560, l'homme gagne sans cesse sur les flots [3], et cette continuité de succès marque bien qu'il ne faut pas chercher dans des oscillations du sol la cause des retours offensifs de la mer en Flandre zélandaise ; quand l'homme sait se défendre, la mer n'avance plus ; quand on l'attaque, elle recule. Les inondations de détail qui se produisent, et elles sont nombreuses, n'y font rien ; une population active et bien dirigée veille [4]. Il est à peu près certain qu'il ne se passait guère d'années sans que, çà et là, une digue ne fût rompue, un polder inondé, un village submergé. Huit jours après, le dommage était réparé. On obstruait la brèche avec des toiles à voile et des sacs de sable ; on réparait la digue avec la terre grasse du schorre, et il ne restait guère de traces qu'un peu d'eau saumâtre dans une crique. A l'automne suivant, il y avait un peu plus de fièvres, mais les moissons ne s'en portaient pas plus mal.

L'activité des endiguements se porte de deux côtés ; on reprend les territoires perdus en 1404, et on en conquiert de nouveaux entre Kadzand et la côte. La tâche était considérable. Une partie des polders rétablis

---

[1] Wolters, Recueil de lois, II, pp. 16-26, 27-38 ; — Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 250, n° 1780.

[2] Comptes du Franc, 1477-78 (Priem, Précis analytique, 2e série, II, pp. 138-139). — Dans une charte de 1493, Maximilien constate qu'à la suite des guerres les digues et écluses de mer abandonnées sont près de se rompre.... (Gilliodts, Inventaire, VI, pp. 436-437).

[3] Dates d'octroi pour endiguement d'un grand nombre de polders indiquées dans de Wulf, Generaelen Index van de vyf Placcaertboecken van Vlaenderen (Gendt, de Goesin, 1776, in-4°, 690 p.) à l'article Dycken-Dyckage, pp. 164-165.

[4] Les Comptes du Franc indiquent des inondations pour 1502 (Wulpen), 1509, 1511, 1513, 1514, 1516, 1517, 1521 (d'Ostende à Biervliet). Celle du 5 novembre 1530 fut particulièrement considérable : cependant on réendigua aussitôt. Cf. : Delepierre et Priem, Précis analytique, 1re série, II, p. 40 ; 2e série, II, pp. 246-47, 263-64, 268-69, 274, 277, 285, 288 ; III, pp. 4, 49, 54 ; IV, pp. 34, 44, etc.

avant 1477 avait succombé pendant les troubles de Flandre [1]. Ruinées par les guerres et les inondations, les grandes abbayes étaient hors d'état de reconquérir leurs anciens territoires. Ce furent des sociétés capitalistes qui en assumèrent l'entreprise. La famille de Baenst, en 1497, reçoit la concession de tous les schorres entre Assenede et Kadzand [2]; c'était vraiment trop, et les de Baenst passèrent bientôt à Jérôme Laureyns la besogne et le profit d'endiguer les Waterlanden. Alors sous l'impulsion de ce hardi homme d'affaires, en 50 ans le pays est transformé. Aux polders de la lisière méridionale, St-Joris de l'Est, St-Jean in Eremo, St-Liévin, St-Joris de l'Ouest, déjà reconstitués en 1497 [3], viennent s'ajouter en 1501 le Christoffels, en 1503 le Jeronemus, en 1504 les Maria, Laureinen et Helle-polders, en 1506 le Philippus [4], dans lequel Jérôme Laureyns bâtit la même année, en l'honneur de son souverain, la ville de Philippine [5]. Ainsi de ce côté, où le Kapel-Polder existe déjà en 1503 [6], la côte est à peu près au même point qu'aujourd'hui. Après un si beau début, la famille Laureyns continue les traditions de son chef; Mathias Laureyns, fils aîné de Jérôme, annexe à ses domaines l'Oudemans-polder (1521), l'Oosemans (1523) [7]; on était arrivé ainsi au bord de l'ancienne crique du Passegeule, qui faisait communiquer le Zwin et le Braakman, mais qui s'était si bien comblée d'elle-même qu'en 1516 les Brugeois, désireux de rétablir cette communication, avaient dû creuser entre Coxyde et Ste-Catherine d'Oostburg un canal maritime qui prit leur nom (Brugsche Vaart) [8]. En 1528, le Passegeule polder existe; la crique est terre ferme; vers 1530

---

[1] Le polder St-Jacques, endigué en 1472 (Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 278, n° 1897), est indiqué comme inondé ensuite, puisqu'on accorde l'octroi de réendiguement en 1505 (Gilliodts, Coutumes, Petites villes, V, pp. 332-333). Et on lit dans cet octroi « que durant les guerres et divisions de Flandres, la digue principale a été rompue », etc. Mêmes indications dans Gilliodts, Ibid. II, pp. 665-666.

[2] Charte d'octroi dans Gilliodts, Petites villes, V, pp. 280-281.

[3] Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 307, n° 1964. Les polders actuels de St-Anna et Barbara y compris.

[4] Dates dans Gilliodts, Coutumes, Petites villes, V, p. 154, note 3; — Roos, Woordenboek, pp. 113-115 et passim.

[5] Gilliodts, Ibidem, V, pp. 356-360.

[6] Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 330, n° 2005.

[7] Roos, Woordenboek, pp. 113-115.

[8] Le canal est ouvert en 1516 dans le Dierkenstenpolder. Cf. Gilliodts van Severen, Bruges Port de mer (Ann. Soc. Em. Br., 5e série, t. VII, 1894, 540 p., 3 cartes), pp. 170-186, et la suite, p. 66.

s'y ajoute le Vrijen polder [1]. Bientôt l'île de Biervliet s'agrandit par l'endiguement de nouveaux schorres (1538) [2]. Le Zuiddiep se réduit ; on le diminue encore en 1542 du Gouden-polder, en 1546, du vaste Jonkvrouw-polder [3]. Entre la digue du comte Jean et les derniers schorres du Droochte, toute une petite province est sortie de l'eau ; on y élève maisons et églises, les vieux noms d'Oosemanskerke, St-Nicolas de Varne, Watervliet reparaissent ; on y plante la garance et le colza ; on y dispute âprement sur les anciennes dîmes [4].

Pendant qu'on regagnait le terrain perdu à l'Est, on faisait de nouvelles conquêtes à l'Ouest. Les chenaux entre le continent et les îles de Wulpen et Kadzand avaient continué à s'atterrir pendant le XVe siècle. Le Vloet, entre Wulpen et la côte, existait encore en 1548 [5], mais à peu près comblé, comme en témoigne la carte du Franc, dressée en 1562 par Pourbus [6]. Un schorre s'était formé devant la côte de Groede, comblant peu à peu l'ancien bras du Lemmer ; dès 1500, il paraissait mûr. Entre Kadzand et Wulpen, le gros bras du Zwartegat, le « trou noir » aux violentes tempêtes, était encore ouvert en 1435 [7] ; mais il devait s'être fermé au milieu du siècle, puisque les Brugeois, pour ramener l'eau dans le Zwin, projettent de le rouvrir en 1470 [8]. La réouverture a lieu dès 1471, sans que le Zwin y trouve l'approfondissement désiré ; si bien qu'on travaille, dès 1485, à refermer la crique, sans succès d'ailleurs [9]. Il resta donc, derrière Kadzand, une sorte de canal que la mer remplissait à marée haute. Mais de chaque côté de cette crique, l'activité des endiguements est intense. Les de Baenst accomplissent sur ce terrain l'œuvre qu'ils avaient abandonnée à Watervliet à l'activité de Jérôme Laureyns : le

---

[1] Cf. Van den Bussche, Inventaire des archives du Franc, p. 233 ; Gilliodts, Coutumes, Petites villes, V, pp. 397 et 180.

[2] Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 368, n° 2154.

[3] Ibid. II, p. 371, n° 2178.

[4] Cf. nombreux actes dans Van Lokeren, II, pp. 367 à 410, nos 2145, 2164, 2178, 2215, 2219, 2221, 2222, 2230, 2243, 2255.

[5] Comptes du Franc, 1547-48 (Priem, Précis analytique, 2e série, II, p. 100).

[6] Pourbus, Carte du Franc de Bruges. (Ann. Soc. Em. Br., 2e série, VIII, 1850, p. 291).

[7] Etat des fiefs de l'île de Kadzand, 1435 (Gilliodts, Coutumes, Petites villes, II, p. 25).

[8] Texte du projet dans Diegerick, Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres (Bruges, 1853-68, 7 vol. in-8°), III, pp. 287-88.

[9] Gilliodts, Bruges Port de mer, pp. 47-49 et 78.

Baenstpolder est de 1510, le St-Jans de 1502 [1], appuyé à l'Antwerper, qui est créé en 1417 et réendigué en 1506 [2]; l'Adornis est établi en 1535, le Mettenije en 1540, le Nieuwenhoven en 1554 [3], le Lijsbet en 1556, et après une inondation, en 1562 [4]. La lutte avait été dure, mais la victoire

Echelle de 1 : 500.000.

Fig. 37. — La Flandre zélandaise vers 1570.

..... Rivage actuel.

restait à la terre, et il n'y avait plus en 1570 qu'un étroit chenal occupé aujourd'hui par le Groote St-Anna polder. Au Nord de Groede, les schorres qu'on appelle déjà Breskinszant au XVe siècle sont concédés en 1510 à Philippe de Clèves [5], qui y établit entre 1511 et 1550 les polders Oud-Breskens, Jong-Breskens, Kleefschen, Barbara et Grunters, en partie disparus aujourd'hui [6]. Ainsi au milieu du XVIe siècle, il semble que la Flandre zélandaise soit près de prendre sa forme définitive. Wulpen et Kadzand se joignent à la terre ferme [7]; le comblement du Braakman

---

[1] Endigué en 1502, englouti en 1512, réendigué en 1527, englouti en 1547, réendigué ensuite (Roos, Woordenboek, p. 74).

[2] Roos, Woordenboek, p. 18.

[3] Dates dans Gilliodts, Coutumes, Petites villes, VI, pp. 604-605.

[4] Ibid. III, pp. 367-369. Il faut y joindre le St-Joris (1513), l'Eiken (1543), le Loodijk (1556), (Roos, Woordenboek, pp. 76, 48, 100).

[5] Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 333, n° 2024.

[6] Gilliodts, Coutumes, Petites villes, III, p. 369.

[7] Cependant les deux îles commençaient à courir de sérieux dangers du côté de la pleine mer. L'île de Wulpen, qui compte encore au moins 5 paroisses au milieu du XVe siècle (Gilliodts, Coutumes, Petites villes, II, p. 5) est extrêmement menacée au XVIe; les Brugeois déclarent en 1513, avec une exagération calculée, qu'elle a perdu 4 villages (Gilliodts, Bruges Port de mer, p. 145); l'inondation de 1530, celle de

s'accomplit lentement et sûrement; pendant que la famille Laureyns pousse ses digues vers Biervliet et Philippine, on établit sur l'autre rive les Kouden et Lovenpolders (1541-42) [1]; de grands schorres prêts à l'endiguement s'étendent de Philippine à Axel. Hulst a toujours une communication avec le Hont par l'étroit chenal de l'Oude-Haven [2]; Saaftinge, Ossenisse, Frankendijk, Namen-polder résistent aux inondations qui les assiègent [3], et l'on reconquiert en 1567 les schorres du Doel, abandonnés depuis plus de 200 ans [4].

Quarante ans après, la Flandre zélandaise est presque complètement sous l'eau. Depuis le XIIe siècle, jamais le pays n'avait été aussi largement inondé. La mer a reconquis le Zwartegat, agrandi le canal de Nieuwerhaven ouvert entre le Hont et le Zwin vers 1515, de Gaternisse à Oostburg [5]. Wulpen n'existe plus [6]. A la place du Brugsche Vaart comblé,

---

1542 où elle fut submergée « par les grans vens et glaces qui rompirent les dicques » (Arch. hosp. de Lille, I, p. 429, n° 4521), compromettent jusqu'à son existence. L'île est singulièrement réduite en 1562, d'après la carte de Pourbus. Kadzand souffre des mêmes catastrophes; mais l'île est plus grande, et moins exposée à l'attaque des courants qui vont et viennent dans l'estuaire. Elle perd pourtant 500 mesures en 1531, et Charles-Quint, en 1537, pour rendre plus énergique la résistance, fusionne les innombrables petits polders qu'indique le dénombrement de 1435 (Archives de la ville de Bruges, Reg. de dén. de 1435, fol. 47 à 53) en une seule association de wateringue (Charte dans Gilliodts, Coutumes, Petites villes, II, pp. 13-22); en même temps il fait abandonner à la mer une partie du polder des Mille Mesures, « à cause des passes profondes et des brisants de la mer qui se trouvent à proximité de la digue du dit polder » (Ibid.). Ainsi la passe de Wielingen semble se rapprocher de la côte, dont elle dévore des lambeaux.

[1] Scharp (J.), Geschiedenis en costumen van Axel (Middelburg, Abrahams, 1787, in-8°, 3 vol.), I, p. 300. — La carte de P. Verbist, pour 1565, montre que le Braakman rejoint toujours, derrière Zaamslag, la crique d'Axel (Arch. Flandre Orientale, carte n° 434).

[2] Cf. Gheldolf (A.-E.), Notes sur la carte des pays inondés en 1583 au Nord de Hulst, St-Gilles, Vracene, Beveren, Melsele et Zwyndrecht. Mess. Sc. Hist., X (1842), pp. 348-358, carte.

[3] Par exemple celle de 1530. — Cf. Hautcœur, Flines, I, p. 488; — Schoutete de Tervarent, Inventaire général analytique des archives de la ville et de l'église de St-Nicolas (Bruxelles, Muquardt, 1872, in-4°, X + 356 p.), pp. 46-47 et 56, nos 93, 94, 109.

[4] Van Lokeren, St-Pierre, II, pp. 420 et 421, nos 2290 et 2298.

[5] Cf. Diegerick, Arch. d'Ypres, III, pp. 287-88; — Delepierre, Précis analytique, 1re série, III, p. 227; — Van Dale (J.), De Heerlijkheid Breskens (Bijdragen tot de Oudheidkunde, etc., II, pp. 115-177), p. 134.

[6] Le dernier indice que l'on possède de l'existence de Wulpen est un bail, daté de 1593, de diverses pièces de terre en la paroisse St-Lambert (Arch. hosp. de Lille, I, p. 138). Les inondations de la grande guerre sont donc la cause de la disparition complète de l'île.

la mer s'est ouvert entre Zwin et Braakman un nouveau Passegeule, subdivisé en plusieurs bras, Haentjesgat, Brandkreek, entourant des schorres dévastés. Toute l'œuvre des Laureyns est à refaire. Du pays d'Axel, il ne reste que deux îles ; la petite ville voit les marées battre ses remparts. Un énorme bras se dirige d'Axel vers Hulst, et de là au Hont, entre Zaamslag et Stoppeldijk. Tout le pays à l'Est d'Hulst, les polders de Saaftinge, Graauw, Kieldrecht, Calloo, Zwyndrecht, sont sous l'eau. Des bancs d'alluvions grises on voit émerger des décombres, comme la tour de Zaamslag, qu'indiquent toutes les cartes. Sur les terres restées sauves, il n'y a plus d'habitants ; les uns se sont enfuis en Zélande, les autres en Flandre.

Tout cela est l'œuvre de l'homme. La lutte des Pays-Bas contre Philippe II a fait de nouveau négliger les défenses de la côte. La mer en profite : dès 1570, une formidable inondation envahit le pays. Mais cela ne serait rien, et on réparerait les dégâts, comme on l'a fait à Saaftinge [1], si les belligérants ne provoquaient eux-mêmes l'envahissement du pays par la mer. En 1584, les Zélandais qui craignent un débarquement dans Zuid-Beveland brisent les digues à Saaftinge, et le pays disparaît sous l'eau [2]. En 1583, la garnison de Sluis inonde le Beoostereede [3] ; en 1586, c'est le tour du pays d'Axel [4]. Ceux de Groede, en 1583, mettent leur village sous les eaux plutôt que de le laisser prendre par l'armée d'Alexandre Farnèse [5]. La Flandre zélandaise devient la province sacrifiée qu'elle est encore aujourd'hui. Désireux d'assurer la sécurité de Walcheren et de Zuid-Beveland, les Etats-Généraux devenus possesseurs du pays ne se pressent pas de réendiguer. Quand on s'y met, on commence par les schorres du Nord, où viennent s'établir des Zélandais protestants ; c'est un bastion que l'on établit au delà du vaste fossé du Hont ; en avant, la ligne d'inondations reste un excellent moyen de défense. Groede, Breskens, Kadzand, Ijzendijke d'une part, le pays entre Axel et Terneuzen de l'autre, réapparaissent ainsi après la trêve de 1609 ; mais le reste n'a la permission de vivre qu'après la paix de Westphalie. Alors les endiguements se précipitent, comblant le Zwartegat, le Passegeule et ses criques, le chenal d'Axel à Hulst. Le pays se reconstitue avec une rapidité inouïe, soit que l'art des endiguements ait progressé, soit que la mer pendant son séjour ait

---

[1] Van Lokeren, St-Pierre, II, p. 423, n° 2302.

[2] Hunnius, Staatische Vlaanderen, p. 204.

[3] Roos, Woordenboek, pp. 46-47.

[4] Hunnius, Staatische Vlaanderen, pp. 328-29.

[5] Roos, Woordenboek, pp. 58-59.

haussé les schorres du dépôt de nouvelles alluvions. Parfois les Etats-Généraux font mettre sous l'eau, à l'approche de l'ennemi, quelques polders du Sud : la guerre de Hollande, la guerre de la ligue d'Augsbourg, la Succession d'Espagne et la Succession d'Autriche, la lutte de Joseph II contre la Hollande et la campagne de 1794 voient inonder les environs d'Hulst, d'Axel, du Sas-de-Gand, de Sluis. Lorsque les criques se comblent et qu'en dépit des efforts pour la retenir, la mer s'éloigne et abandonne le pays, les Etats-Généraux lui ouvrent et lui approfondissent un nouveau

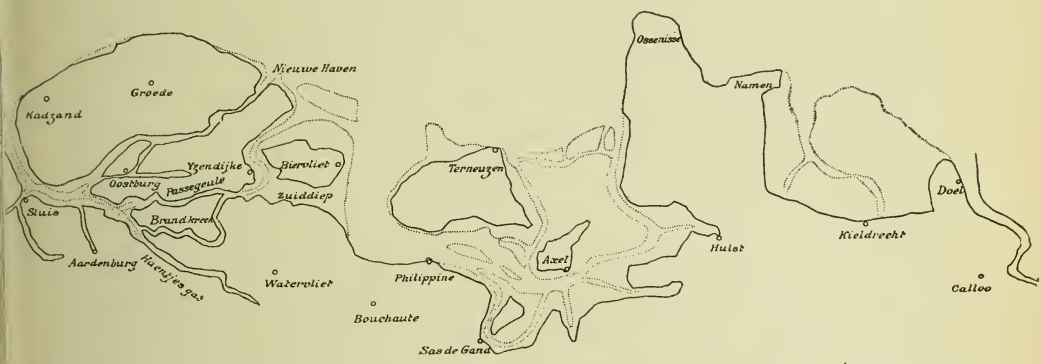

Échelle de 1 : 500.000.

Fig. 38. — Flandre zélandaise à la fin du XVIIe siècle.

..... Limite des terres découvertes à marée basse.

lit ; quand le Passegeule est disparu, l'ingénieur Wildschut en 1735 creuse entre le Zwin et le Braakman un nouveau lit baptisé Nieuw Passegeule, qui renforce la « Linie », cette ligne de redoutes et de bastions dont la Zélande se protège contre une aggression venue du Sud [1].

Ce ne fut guère qu'au milieu du XVIIIe siècle que le pays eut vraiment retrouvé sa forme, et qu'on put conquérir prudemment les bras de mer qui restaient au milieu des terres comme des menaces d'inondation. Le Oude-haven de Hulst, déplacé vers l'Ouest, était remplacé par la crique du Hellegat, qui passait entre Zaamslag et Stoppeldijk : en 1789 on en supprime le fond en créant les Riet-en-Wulfdijk et Absdale polders ; en 1795 on isole la Hulster Vlakte par la digue de Luntershoeck [2]. Au XIXe siècle, on a refoulé le Hellegat jusqu'à Campen, à l'endroit où

[1] On trouvera les dates de réendiguement dans Roos, Woordenboek, pour le Pays de Kadzand, c'est-à-dire la région à l'W. de Philippine ; Wolters, Recueil de Lois, II, pp. 136-259 ; Dresselhuis, De Provincie Zeeland, pp. 80-90 ; Hunnius, Staatische Vlaanderen, pp. 268-269 ; Kümmer, les Polders du Bas-Escaut, pp. 34-54, etc.

[2] Dresselhuis, De Provincie Zeeland, p. 89 ; — de Potter (J.-C.), Beschrijving van de stad en het ambacht van Hulst (Gorinchem, Noorduyn, 1844, in-8°, 68 p.), p. 16.

aboutissait à la mer cet Oude haven qui fut si longtemps le port de Hulst; il n'en reste plus qu'un misérable tronçon d'un à deux kilomètres, que guette le service des endiguements (fig. 56, p. 329). Le Braakman, au milieu du XVIIIe siècle, poussait encore deux criques, séparées par des schorres, vers ces parages d'Axel et de Zuiddorpe où il s'était avancé au XVe. La crique du Sud, ou Canisvliet, fut réduite la première; le polder St-François date de 1709, le Moerspuij de 1767; en 1787, on annexait à la terre les deux grands polders de Canisvliet; le golfe s'arrêtait au Sas-de-Gand. Au Nord, le Beoosten-en-bewesten-Blij était conquis en 1780; et les parties émergées entre les deux bras s'accroissaient en 1807 du Nieuw-Vogelschor. Cependant de 1800 à 1810 on voit encore des frégates françaises poursuivies par les vaisseaux britanniques s'avancer à pleine voile vers Philippine, et y mouiller à marée basse [1]. Mais en 1827 on barre les deux criques entre le Sas et Sluiskil par une forte digue derrière laquelle on creuse le canal de Gand au Sas et à Terneuzen. Alors la décadence du Braakman se précipite. Les barques ne peuvent plus passer où stationnaient les frégates. De nouveaux polders sont établis au milieu du golfe, le Kleine Stelle (1866), que deux nouveaux, Kanal et Mossel-polders, sont venus en 1900 rejoindre à la côte. Philippine, que Jérôme Laureyns établissait hardiment en 1506 au bord du golfe, est maintenant entourée de terres cultivées; il a fallu ménager un canal pour que ses pêcheurs de moules pussent gagner ce qui reste du Braakman. A l'Ouest, il y a longtemps que Biervliet l'insulaire, où Beukels inventa le procédé de la caque, est devenue un village agricole; l'Elisabeth polder lui a fermé la mer en 1866, et récemment le Koningin polder a rejoint à la côte le polder Angelina. Ce qui n'est pas endigué n'en vaut guère mieux. La crique de Philippine, entre l'Angelina polder et le Kleine Stelle, n'est qu'un grand schorre tout couvert de végétation, où il faut creuser des chenaux pour l'écoulement des eaux intérieures vers la mer. La crique de Mauritsfort est dans le même état; le schorre n'y est plus couvert qu'aux hautes mers de vives eaux; la marée ne pénètre que dans quelques chenaux tortueux. D'ici dix ans, une digue joindra le Kleine-Stelle aux polders de Hoek, et Mauritsfort demande déjà un canal comme l'a obtenu Philippine. Le Waterstaat procède avec prudence, car la mer a le recul capricieux; en 1887 elle a rompu la digue du Pierssens polder. Néanmoins il semble que dans un siècle, il ne restera guère du Braakman que les canaux par où s'écoulera vers la mer le trop plein des eaux des wateringues.

---

[1] Vifquain, Des voies navigables en Belgique, p. 211.

IV.

LE ZWIN.

L'histoire de l'agonie du Braakman de 1750 à nos jours montre bien que la prolongation de l'état de paix dans le pays, la science des ingénieurs et la vigilance des dijkgraafen, ont un rôle plus important que d'hypothétiques oscillations du sol. La mort du Zwin est un exemple plus remarquable encore de la stabilité du sol depuis le Xe siècle dans la plaine maritime. Dès qu'on parle de lui, c'est pour signaler les diminutions qu'il subit. L'histoire du Zwin, c'est l'histoire de sa disparition.

L'orientation du bras de mer, de Bruges vers Sluis (l'Ecluse), indique qu'il fut à l'origine l'estuaire commun de l'Yperleet, venu de Dixmude par Oudenbourg, et de la Waerdamme, qui traverse Bruges sous le nom de Reye [1]. A la fin du VIIIe siècle, c'est encore un vaste golfe que la loi des Frisons appelle le Sincfal, et qui forme la limite de ce peuple [2] vers le S.-W. On l'a vu au Xe siècle établi le long des pays d'Aardenburg et Oostburg, au XIe entourant de ses bras Wulpen et Kadzand. Mais l'envasement se produisit vite. Les eaux intérieures, trop peu abondantes, ne pouvaient suffire à entretenir l'estuaire. Le Hont avait au moins l'appoint de l'Escaut : le Zwin n'avait que les quelques ruisseaux descendus du plateau de Wynendaele. Tant qu'il put aux grandes marées s'épancher à travers les schorres, il conserva ses dimensions de bras de mer, entretenu par la forte quantité d'eau qui circulait à travers ses passes. Mais quand le grand commerce s'établit le long de l'estuaire, il fallut en fixer les bords et ceindre le Zwin de digues, qui restreignirent le champ de débordement des hautes marées. Ainsi la masse d'eau qui parcourait le golfe fut diminuée, et les alluvions se déposèrent rapidement à l'abri des digues, dans les replis où l'eau tranquille pouvait se décanter facilement. Les chasses insuffisantes d'amont n'y pouvaient rien. Le Zwin s'est ainsi rétréci et atterri dès sa première utilisation. Les riverains ont peut-être hâté l'envasement, dans la fièvre des endiguements du XIIIe siècle : mais

---

[1] Le nom de Zwin est un ancien vocable signifiant cours d'eau. M. Gilliodts en donne quelques exemples, tels que le Swin de Zuyenkerke (Gilliodts, Inventaire, Introduction, p. 386, note 1).

[2] Mon. Germ. Legum III, Lex Frisionum, éd. Richthofen, pp. 631-711. Le texte porte Sincfal et Sincfalam fluvium (tit. XIV), ce qui indique bien un estuaire. Discussion sur l'identité du Sincfal et du Zwin dans la préface, pp. 632-635. Deux chartes de 1241 et 1275 déclarent que le Zwin est l'ancien Sincfal ; de même le poète Maerlant (XIIIe siècle), dans son Spiegel Historiael (Leyden, Clignett, 1784), I, p. 51.

il était inévitable, par l'absence d'un grand cours d'eau en arrière. Le Zwin ne fut guère qu'un hasard heureux, dont on a tiré tout le parti possible.

Le premier disparut le tronçon de Bruges à Damme. Au XIe siècle, la mer venait encore jusqu'à Bruges, et sur ses rives s'élevaient de vastes chantiers dont l'existence est attestée par les noms du quai « Houtbrekersdam » et de Rombautswerf [1]. Or ce bras n'existe plus au début du XIIIe siècle, et l'on creuse pour le remplacer un canal de navigation prolongeant la Reye jusqu'à Damme : le Varssche vaart, canal d'eau douce, par opposition au Zoute vaart, canal salé, qui désigne la partie restée marine en aval de Damme. C'est alors que cette ville, terminus de la navigation maritime, prend de l'importance. Philippe d'Alsace y fait élever en 1180 de grandes digues par des ouvriers zélandais. Une écluse à sas, probablement la première construite en Europe, y fait communiquer le nouveau canal avec le Zwin [2].

Échelle de 1 : 320.000.

Fig. 39. — Essai de reconstitution du Zwin au début du XIIIe siècle.

..... Rivage actuel.

La deuxième période, du XIIIe au XVe siècles, voit la décadence du Zwin entre Damme et Sluis. La description de Guillaume le Breton nous montre, vers 1204, un golfe marin qui se resserre brusquement à Damme, et forme devant la ville une vaste rade soumise à l'action des marées [3].

---

[1] Gilliodts van Severen, Bruges ancienne et moderne ; notice historique et topographique sur cette ville (Bruxelles, 1890, in-4°, 81 p., pl.), p. 11.

[2] Gilliodts, Inventaire, Introduction, p. 470. Le nouveau canal s'atterrit lui-même, et on est obligé de le recreuser en 1333 et 1399. (Bruges ancienne et moderne, p. 80).

[3] Ubi faucibus arctis
A pelago refluit in Danica littora fluctus (v. 439)
Portus
Qui tam latus erat, tantaeque quietis, ut omnes
In se sufficiat nostras concludere naves (v. 375).
Retracto
Quippe mari siccum naves navale tenebant (v. 508).
Philippide, M. G. SS. XXVI, pp. 346-349.

Le lit se fixe et se rétrécit au delà de Damme ; des bourgades s'établissent sur les bords : Monikerede, apparue en 1243 « super rivum maris » [1] ; Houcke, indiquée dans la charte de Guy de Dampierre de 1282 ; Mude (St-Anna ter Muiden) et Sluis, qui datent du début du XIIIe siècle [2]. C'est l'époque de la grande prospérité de Damme, et cependant le Zwin n'est déjà pas sûr. Des atterrissements se forment. En 1246 il y a à Monikerede un terrain « extra dicum » [3], un schorre. En 1274 la comtesse Marguerite vend 200 mesures dans un nouveau polder entre Lapscheure et Moerkerke [4]. En 1282, Guy de Dampierre donne à son fils Jean de Namur « un scor à la Moenkerede entre deux havenes, encore un scor encoste Lapscure, encore un scor entre Moenkerede et le Houke, et tous les utdis gisans entre Dam et Bierulet » [5]. Le besoigneux comte s'empressait de faire argent des terres neuves, encore toutes fraîches du passage des marées ; au moins sa hâte à en profiter indique-t-elle les rapides progrès de l'envasement. Il est probable qu'on se réjouit d'abord de voir sortir des eaux ces terres fertiles : mais bientôt on comprit l'imminence du danger, et la lutte s'organisa au XIVe siècle. Les Brugeois portèrent leurs efforts de deux côtés. A l'amont, on creusa des rigoles pour recueillir et amener rapidement au Zwin toutes les eaux des plateaux : on les poussa jusqu'à Ursel, Bellem et Hansbeke, à trois lieues de Gand [6]. Si près de la Lys, il était naturel de songer à pratiquer vers Damme une dérivation de cette rivière : c'était débarrasser sa vallée d'inondations incessantes, produire dans le Zwin des chasses efficaces, et créer vers Damme une magnifique voie de communication. Bruges s'y employa dès 1330, puis en 1361 ; mais ce n'est qu'en 1378 que le canal, débouchant d'Aeltre, parut devoir atteindre bientôt la Lys par Poucques et Deynze. Mais Gand ne voulut pas laisser détourner vers sa rivale la rivière qui faisait sa fortune ; les chaperons blancs de Yoens massacrèrent les terrassiers de Bruges, et le projet du canal disparut dans la tourmente de Roosebeke. On ne devait le reprendre qu'en 1604 lorsque le Zwin de Damme était depuis longtemps disparu [7].

En même temps on luttait dans le chenal même. On fait venir des

---

[1] Van de Putte, Dunes, p. 577, n° 755 et p. 206, n° 335.

[2] Gilliodts, Coutumes, Petites villes, IV, pp. 447-450, III, p. 235.

[3] Van de Putte, Dunes, p. 206, n° 335.

[4] Schaeyes, Les Pays-Bas, II, p. 178, note.

[5] Charte dans Gilliodts, Coutumes, Petites villes, III, p. 351.

[6] Gilliodts, Inventaire, Introduction, p. 468. Compte de Bruges pour 1306, f° 11.

[7] Ibid. pp. 468-470.

ingénieurs étrangers, des Hollandais experts aux chasses et aux dicages [1] ; on s'inspire de leurs conseils. Une drague fonctionne dans les passes [2] ; on se préoccupe d'empêcher de nouveaux endiguements [3]. En 1375 et 1384, on recreuse l'Yperleet et on augmente la section de tous les cours d'eau qui convergent vers Damme [4]. Après 1395, il ne se passe pas d'années sans sondages, inspections ; on ne peut imaginer plus grande sollicitude. Déjà approfondi deux fois, le canal Bruges-Damme est abandonné en 1402, et on en creuse à l'Est du premier un nouveau, à grande section, dont le jeu put augmenter les chasses [5]. Pour ces chasses, il faut de l'eau : on va en chercher jusqu'à Heyst ; on endigue l'Eede pour ne pas perdre une goutte de ce qu'elle fournit ; on pratique dans les digues des débouchés pour laisser passer le trop plein des wateringues ; les Brugeois redemandent du renfort à l'Yperleet, aux ruisseaux du plateau ; ils élargissent les fossés de leur ville pour en faire des réservoirs [6] : on ne perdrait pas un hectolitre. On sacrifie un polder sous les remparts de Damme pour en faire un bassin de chasses [7]. Quand un schorre se forme en dépit de la drague et des chasses, la ville de Bruges le loue, pour qu'on ne l'endigue pas [8]. Et sans trêve on continue à sonder, draguer, consolider les digues, rectifier et baliser le chenal.

Rien n'y fit. Le Zwin de Damme s'envasait avec une effrayante rapidité. En 1421, le lit entre Damme et Mude n'est plus qu'un canal sinueux entre deux digues, tantôt large, tantôt étroit, passant de 10 à 50 verges (30 à 150 mètres), frangé au long des digues d'atterrissements couverts de végétation, et découvrant à marée basse des « plaaten » jaunâtres et allongés. Des bancs de moules viennent encore rétrécir la passe [9]. La navigation souffre ; déjà en 1350 les grosses nefs espagnoles ne dépassent pas Sluis, et en 1367 les lettres patentes accordées par Louis de Male considèrent

---

[1] En 1331, Michel de Calo est appelé et remet au magistrat un mémoire sur les moyens d'améliorer le régime du Zwin entre Damme et Sluis. En 1353, l'ingénieur Jan Vlueghen de Delft est prié de venir donner son avis. En 1412 on envoie des ingénieurs à Middelburg examiner le chenal d'Arnemuiden, et on fait venir des praticiens zélandais. (Gilliodts, Inventaire, Introduction, pp. 470-71, et IV, pp. 210-214).

[2] Dragages incessants de 1386 à 1390 (Ibid. III, pp. 341-344).

[3] Limburg-Stirum, Cartulaire de Louis de Male, II, p. 128.

[4] Gilliodts, Inventaire, III, pp. 341-344.

[5] Ibid. III, pp. 464-465.

[6] Ibid. IV, pp. 215-216, pp. 368-369.

[7] Ibid. IV, pp. 317-318.

[8] En 1417 et 1421 (Ibid. IV, pp. 344-345, p. 368).

[9] Ibid. IV, p. 368.

Damme comme le port où passent les barques, mais où le « défaut de marée » empêcherait l'accès des navires [1]. En 1403 à leur tour, les Osterlings de la Hanse se plaignent que le Zwin est trop étroit et présente de grands dangers pour leurs vaisseaux [2]. Les Brugeois songent déjà en 1415 à s'ouvrir vers Ostende, par l'Yperleet, la communication avec la mer que le Zwin ne leur procure plus [3]. Damme, le grand entrepôt du XIIIe siècle, est déchue dès 1400. La ville se débat entre ses créanciers; au XVIIe siècle, une description du pays déclare que son unique importance vient d'une grande foire aux chevaux [4]. Le Zwin de Damme existe encore en 1488 [5], mais en 1567, son rôle se borne à celui d'émissaire principal des wateringues de la région [6]; le bras de mer est devenu un fossé.

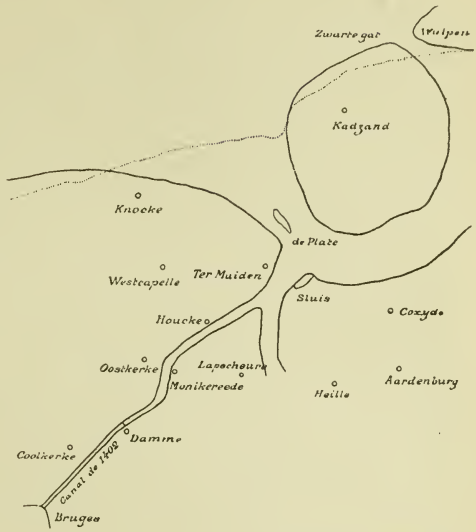

Échelle de 1 : 320.000.

Fig. 40. — Essai de reconstitution du Zwin au milieu du XIVe siècle.

..... Rivage actuel.

Sluis hérite dès le XIVe siècle de la prospérité de Damme. Philippe le Bon en 1436 la qualifie de « plus principal port de mer de nostre païs de Flandres [7] ». Mais la décadence fut aussi rapide que pour Damme, car ce

---

[1] Finot (J.), Le commerce entre la France et la Flandre au moyen-âge (Ann. Com. fl. Fr., XXI, pp. 1-392), pp. 66 et 77.

[2] Delepierre, Précis analytique, 2e série, I, p. 63 (Comptes du Franc, 1403-04).

[3] Gilliodts, Inventaire, IV, pp. 338-339.

[4] Nouvelle description des Pays-Bas et de toutes les villes des dix-sept provinces (Cologne, Van den Boom, 1669, in-12°, 290 p.), p. 155. — Pour l'agonie de Damme, voir : Van den Bussche, Inventaire des archives de l'État à Bruges, Franc de Bruges, I, pp. 227, 231, 273, 278, 301, 337. Pour la décadence de Mude, Houcke, Monikerede, voir Gilliodts, Coutumes, Petites villes, III, pp. 235-256, pp. 51-67, pp. 337-348.

[5] Comptes du Franc, 1487-88, dans Priem, Précis analytique, 2e série, II, pp. 191-192.

[6] Gilliodts, Coutumes du Franc de Bruges, II, p. 771.

[7] Gilliodts, Inventaire, V, p. 116.

qui restait de l'estuaire, entre Sluis et la mer, se trouva bientôt dans une fâcheuse situation. Ce beau golfe qu'une charte de 1243 qualifiait de « corpus maris [1] », se rétrécissait sur les bords et s'envasait au milieu. Le Vieux Polder du Hazegras existe dès 1304 [2] ; la région des grèves, la Greveninge de Mude, était endiguée en 1282 jusqu'au Maneschijn polder inclus [3]. De l'autre côté de l'estuaire, Ter Hofstede, dans Kadzand, était déjà indiquée en 1303 par Melis Stoke [4]. En 1450, l'endiguement de Robbemoreel restreint des deux tiers la largeur du chenal entre Mude et Sluis [5]. Il est grand temps de faire des travaux en aval de Sluis ; la charte de Philippe-le-Bon de 1463 constate que les marchands n'osent plus hanter le port, qui s'amoindrit de jour en jour [6]. Il fallait faire grand, car ce n'est pas une mince besogne que de ressusciter un bras de mer. Les projets proposés en 1470 se réduisent à deux : rétablir par un canal partant de Gaternisse ou d'Oostmans-Capelle la communication entre Zwin et Braakman ; ouvrir le Zwartegat, le détroit entre Kadzand et Wulpen, qui s'était comblé au cours du siècle [7]. On espérait que le flot de marée, passant violemment par ces ouvertures, nettoierait le chenal et ferait l'office de ces chasses que les eaux douces étaient impuissantes à fournir. On se décida pour le Zwartegat. Mais à peine était-il ouvert (1471) que l'on s'apercevait que le flot de marée qui entrait par le redoutable « Trou noir », loin de débarrasser le Zwin, venait accumuler les dépôts au Sud de Kadzand et faisait augmenter l'envasement avec une effrayante rapidité [8]. Dès 1485, on essayait, sans succès d'ailleurs, de refermer la passe [9].

Cette fâcheuse expérience avait augmenté le danger. Ordonnances sur le pilotage, création de stations de pilotes s'engageant à ne conduire aucun navire ailleurs que dans le Zwin [10], amélioration des balises et

---

[1] Charte du comte Thomas, dans Kluit, II, p. 487.

[2] Comptes de Bruges, 1304, f° 36 (Gilliodts, Inventaire, Introduction, p. 445).

[3] Roos, Woordenboek, pp. 56-57.

[4] (Rijmkroniek, VII).

[5] Gilliodts, Inventaire, V, p. 322.

[6] Delepierre, Précis analytique, 1re série, I, p. 102.

[7] Diegerick, Inventaire des archives d'Ypres, III, pp. 287-288.

[8] Lettre de Maximilien, du 24 avril 1486. On y constate après 9 ans d'expérience que la marée qui entre par le Zwartegat sort par le même trou, et « ainsi sont les dits bancs et sablons de plus en plus accrus et augmentés et l'entrée du havre de l'Ecluse diminuée et devenue plus étroite ». (Gilliodts, Inventaire, VI, p. 258).

[9] Détail des travaux dans Gilliodts, Ibid. p. 261 et Bruges Port de mer, pp. 45-78.

[10] Ordonnances de 1484 et 1486, dans Gilliodts, Inventaire, VI, pp. 235 et 276.

bouées [1], consultation des pêcheurs de Coxyde et des Zélandais [2], création de commissions [3], voyages d'études, enquêtes, rapports, n'empêchaient pas le hâvre d'être « tellement diminué, appovri et destruit...., que la ville de l'Écluse est taillée de tomber en totale ruyne, perdition et désolation » [4] (1500). Les étrangers partent. Les Portugais dont les grosses nefs, bâties pour les grandes traversées des mers tropicales, avaient un tonnage trop considérable pour les passes atterries du Zwin, transfèrent officiellement en 1503 leur résidence à Anvers. Les Italiens les imitent en 1516. Les Hanséates, ces fidèles clients de Bruges, s'éloignent définitivement en 1544 [5]. En 1509, « le dit havre, ensemble lanthise d'icellui et de la dicte ville de l'Écluse, est comme du tout délaissée et habandonnée »[6]. Pourtant Bruges s'obstine. Le projet du Zwartegat n'a pas réussi : on essaye de la communication avec le Braakman. Elaboré en 1499, le projet de canal Coxyde-Oostburg est mis à exécution dès 1502, et le Brugsche-Vaart ouvert en 1515 [7]. Peut-être empêcha-t-il le Zwin d'être complètement comblé à la fin du XVIe siècle ; mais l'envasement était rapide dans le Braakman lui-même ; les endiguements des Laureyns gênaient l'entrée du canal ; il fallait percer en 1547 le schorre de Vlaeke qui s'était formé devant la passe, et on finissait par délaisser la crique, au moment où allait commencer la guerre de 80 ans. Celle-ci, par les inondations qu'elle causa, dut rendre quelque profondeur au Zwin, puisqu'en 1548 les Brugeois, infatigables, commençaient à creuser de Damme à Sluis un canal d'eau douce pour remplacer leur vieux Zoutevaert

---

[1] Gilliodts, Inventaire, VI, p. 237.

[2] Comptes du Franc, 1498-99-1500, dans Priem, Précis analytique, 2me série, II, pp. 235-6, 239.

[3] Gilliodts, Inventaire, VI, p. 451.

[4] Charte de Philippe le Beau, dans Gilliodts, Coutumes, Petites villes, IV, p. 589.

[5] Finot, Commerce entre la Flandre et la France, pp. 242-244.

[6] Gilliodts, Coutumes, Petites villes, IV, p. 603.

[7] Gilliodts, Bruges Port de mer, pp. 90-91, 170-186. La charte de Philippe le Beau, de 1502, constate que le Zwin est « tellement rempli de terre et autres choses que les navires qui y souloient arriver en grande quantité.... n'y povoient et encore n'y peuent entrer ne yssir, sinon en grant danger et peril de jnunder ». Le canal fera entrer « leaue de ladicte mer dedans ledict Zwin, affin de par ce moien debouter et regecter les bancs et sablons, pour nectoyer, parfonder et amender icelluy Zwin ». (Gilliodts, Coutumes, Petites villes, IV, pp. 593-595). Le Brusgche Vaart, dont il reste une crique profonde à l'Est d'Oostburg, n'a donc jamais été un canal de navigation, mais une passe permettant au flot de marée de circuler du Zwin dans le Braakman et de nettoyer l'estuaire.

envasé [1], et que ce travail terminé en 1564, ils se mettent à en établir un autre entre Damme et Bruges, au Nord de la voie creusée au XIIe siècle [2]. Tout était terminé en 1572, lorsqu'intervinrent les Hollandais : maîtres de Sluis, ils ne songèrent qu'à combler le nouveau canal, et cette dernière tentative, le Nieuwe Gedelf des Brugeois, avorta misérablement.

Le Zwin de Sluis languit encore trois siècles. Les inondations de 1583, en rouvrant le Passegeule, rendaient à la marée la force d'entretenir l'estuaire. Maîtres de la Flandre zélandaise, les Hollandais avaient intérêt à maintenir ce large fossé de défense devant Kadzand [3]. Il fallut attendre le XVIIIe siècle et le comblement des passes de l'Est pour reprendre les endiguements. Le Godefroi-en-Burkel, le Gouverneurs polder à gauche (1716-1718), le Casteel à droite (1737), rétrécissent de moitié l'estuaire. La fermeture du Nieuwe Haven en 1742, et surtout la disparition définitive du Passegeule en 1788 par la construction de la digue de Bakkersdam, furent la véritable cause de la mort du Zwin. Le Crane polder est établi en 1799 ; le grand Hazegras est de 1789 ; le Kleine Pas, qui prend encore une moitié, est endigué en 1793. C'était un peu tôt : le Zwin l'inonda aussitôt, et le reprit encore en 1808. Mais en arrière, les conquêtes étaient définitives. Napoléon concède au général Vandamme le fond du golfe, et celui-ci endigue l'Olieslager en 1803, l'Austerlitz en 1805, le Sophia en 1807, l'Aardenburgsche Haven en 1813, le Diomede en 1827. Le Zwin de 1830 n'a plus que 8 kilomètres de long, et on le traverse à marée basse devant le Hazegras [4]. Cependant on y navigue encore et en 1830 une canonnière hollandaise vient s'y embosser pour bombarder l'écluse belge du Hazegras ; le Sluissche Haven ne disparaît qu'en 1860 : à cette date le Zwin polder comble 5 km. de l'estuaire. Il restait deux petits bras entourant un schorre, l'île Vandamme ; on les absorbe en 1873 dans le

---

[1] Comptes du Franc, 1547-48, dans Priem, Précis analytique, 2me série, III, pp. 99-100.

[2] Gilliodts, Bruges Port de mer, pp. 188-234.

[3] En 1748, « il part toutes les semaines de Sluis plusieurs bâtiments pour la Hollande et la Zélande ». (Description abrégée géographique et historique du Brabant hollandais et de la Flandre hollandaise [Paris, Bauche, 1748, in-12°, 314 p.], p. 255). — En 1783, d'après Derival, le port de l'Écluse, négligé par les Hollandais, ne contient que quelques petits bâtiments (Derival, Le Voyageur dans les Pays-Bas autrichiens, ou lettres sur l'état actuel de ce pays, [Amsterdam, chez Changuion, 1782-83, 6 vol. in-12°] vol. V, p. 22). Encore n'est-il pas ensablé complètement, ce qui prouve que le Zwin s'était à peu près maintenu depuis deux siècles.

[4] Andries (J-O.), Recherches historiques sur les voies d'écoulement des eaux des Flandres (Bruges, de Pachtere, 1838, in-8°, 102 p., carte) p. 32.

Willem-Leopold polder [1]. Aujourd'hui il n'y a plus du Zwin qu'une petite crique d'un kilomètre, perdue dans un vaste schorre grisâtre où paissent des moutons, et il ne s'y aventure guère que de rares barquettes de pêche à marée haute. Bientôt cette crique disparaîtra : au long de la mer une ligne de dunes s'avance avec rapidité, qui finira par atteindre Kadzand. Le Zwin ne sera plus alors qu'un souvenir [2].

Échelle de 1 : 320.000

Fig. 41. — Endiguements du Zwin aux XVIIIe et XIXe siècles.

Ainsi le Zwin n'a pas cessé de diminuer depuis qu'il apparaît dans l'histoire. En général, on le fait mourir trop tôt ou trop tard ; trop tôt puisqu'il en existe encore un débris ; trop tard puisqu'il était à peu près impraticable dès la fin du XVe siècle. L'envasement a été plus rapide en amont de Sluis, où l'action de la marée n'était pas aidée par un afflux puissant d'eaux intérieures ; plus lent entre Sluis et la mer, grâce à la communication avec le Braakman. Mais le comblement a été continu ; il s'est poursuivi sans arrêt du Ve au XXe siècle. Et cette étude permet de préciser l'histoire des vicissitudes de la plaine après l'invasion du Ve siècle ; il paraît bien probable qu'il ne s'y est produit depuis cette époque aucune oscillation du sol, et que le comblement des estuaires s'y serait tranquillement et régulièrement poursuivi, si l'homme s'y était prêté [3].

---

[1] On trouvera les dates des endiguements dans Roos, Woordenboek, et Andries, Recherches historiques, pp. 45-47.

[2] Le Zwin disparu, le Braakman en voie de disparaître, on s'occupe maintenant de reconquérir le territoire que la guerre de 80 ans a fait perdre au pays du côté de Saaftinge. Le Nieuwen-Arenberg est de 1784 ; le Saftingen polder, de 1805 ; les polders Louisa, Van Alstein, Prosper, du XIXe siècle. Il y a dix ans, on a endigué le vaste Koningin-Emma polder, et en 1904 un nouveau polder au N. du Prosper. Ces travaux, exécutés pour le compte de la famille d'Arenberg, rappellent ceux des Laureyns à Watervliet.

[3] Voir dans Clouzot, Les Marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe siècle à la fin du XVIe siècle (Paris, Champion, 1904, in-8°, 282 p., pl., carte à 1 : 200.000), pp. 47-48, 53-54, 69-71, les désastres que la guerre de Cent ans et les guerres de Religion ont fait subir à l'œuvre du dessèchement, entreprise et achevée dès les XIIe-XIIIe siècles par les moines.

Il n'y a pas de catastrophes dans l'histoire du Zwin, et il n'y en a guère dans toute l'histoire de la Flandre zélandaise. Dépouillées de l'aspect terrifiant que leur prêtaient les chroniqueurs, les inondations n'apparaissent plus que comme des accidents dont les hommes sont plus responsables que la nature, et dont les effets sont temporaires et rapidement réparés. Rien n'a beaucoup changé à l'Est de Bruges, du Xe au XXe siècle. Le Braakman existait avant le XIVe siècle ; le Hellegat a remplacé le vieux chenal de Hulst ; le Passegeule est toujours reparu sur l'emplacement de l'ancienne crique d'Elmare. Le Hont existait, et au lieu d'être plus étroit, il était probablement plus large qu'aujourd'hui. S'il y a eu changement, c'est toujours dans le même sens : les criques se sont comblées lentement depuis dix siècles, et continuent de se combler aujourd'hui [1].

---

[1] La différence de niveau que l'on remarque dans toute la Plaine entre deux polders endigués à des dates différentes, et qui fait que le plus récent domine parfois de 2 mètres le plus ancien, s'explique autrement que par un affaissement général : il s'opère évidemment un tassement important dans ces matériaux, d'ailleurs compressibles (tourbe), lorsqu'on en assure convenablement le dessèchement. Certains polders des Fens et de Vénétie sont descendus à un niveau si bas après l'assèchement que l'écoulement des eaux pluviales ne pouvait plus s'y effectuer. De là vient que les parties de la plaine d'où la mer s'était jadis retirée d'elle-même sont descendus aujourd'hui à un niveau un peu inférieur à celui des grandes marées.

CHAPITRE IX

LA COTE. — LES DUNES[1]

I. *Aspect et mouvements de la côte.* Recul de la mer à l'Ouest. Recul de la terre à l'Est. Causes des mouvements de la côte. — II. *Les Dunes : caractères physiques.* Largeur des dunes. Formes. Mouvements et fixation. — III. *La vie dans les dunes.* L'agriculture. L'homme et l'habitation.

I.

ASPECT ET MOUVEMENTS DE LA COTE.

Pays bas, côte basse ; tout le long de la mer du Nord, la plaine maritime de l'Allemagne, de la Hollande, de la Flandre, aligne un rivage plat et triste. Du large, sur le bateau qui se faufile entre les bancs, le voyageur qui cherche la Flandre ne découvre d'abord que des tours lointaines et embrumées, les grands phares blancs, les clochers et les beffrois, la rude silhouette de St-Éloi de Dunkerque, la flèche de Notre-Dame de Bruges, même la vieille tour carrée de Watten, à cinq lieues de la côte[2]. Puis l'on voit sortir des eaux des rangées de maisons étranges, des villes de rêve, le « front de mer » des stations balnéaires avec leurs villas où s'entrechoquent tous les styles. Enfin apparaît la côte véritable, le mur bas des dunes blanchâtres dont parle Guillaume le Breton[3], précédées de l'estran de sable fauve, large parfois de deux kilomètres. Il a fallu jalonner de

---

[1] Principaux travaux à consulter pour ce chapitre et le chapitre suivant : Ministère des Travaux Publics, Ports maritimes de la France : tome Ier, de Dunkerque à Etretat (Paris, Impr. nat., 1874) : Plocq, Dunkerque, pp. 1-107 ; Plocq, Gravelines, pp. 109-193 ; Aron, Calais, pp. 195-252 ; — de Mey (P.), Ports en plage de sable ; — Les Installations maritimes belges (Exposition universelle de 1900 ; Notices sur les Plans et Modèles exposés dans le salon des Ponts-et-Chaussées ; Bruxelles, Strickaert, 1900, in-8°, 107 p., phot., graph., plans, cartes) ; — Monographie agricole de la Région des Dunes (Minist. de l'Agriculture, Bruxelles, 1901, in-8°, 57 p.).

[2] En 1812, la marine à Dunkerque s'oppose énergiquement à la démolition de la tour de Watten, parce qu'elle sert d'amer pour reconnaître le banc d'Out-Ruytingen. (Arch. Nat. F² 894).

[3] Caudentia littora (Philippide, M.G. SS. XXVI, p. 345, v. 358).

feux les bords de cette côte incertaine; les phares sont nombreux au long de la Flandre, et leur usage y est ancien [1].

Cette côte basse est rectiligne. De Sangatte à Kadzand, il n'y a guère de pointes que les jetées des ports, de golfes que leurs chenaux. Sous l'effort des courants de marée, les alluvions amenées par le gain de flot ont comblé toutes les échancrures, et presque effacé les dernières traces des estuaires. Il n'y a plus guère que deux angles, très arrondis : la pointe de Gravelines et la côte de Kadzand, pour rappeler que devant elles les golfes de l'Aa et du Zwin gagnaient jadis la mer. On a vu le Zwin se combler au XIXe siècle, le golfe de Nieuport au XIVe. Ce qui restait des estuaires de Calais et de Gravelines mit plus de temps à disparaître. De bonne heure, ils n'étaient plus guère que des lagunes, enserrées entre la côte et un cordon littoral de sable, une Nehrung, que le gain de flot poussait peu à peu vers l'Est, ne laissant plus aux eaux de l'intérieur qu'un étroit passage vers la haute mer. Ces lagunes furent réduites peu à peu. Il semble que ce fut au début de la domination anglaise que fut établie, de Sangatte à Nieulay, la digue Royale appuyée sur l'extrémité du banc des Pierrettes [2] ; mais l'espace entre Nieulay et le cordon littoral resta une crique jusqu'en 1770 (fig. 45). Au Nord de Gravelines, il s'était formé aussi une lagune entre la ville et une rangée de dunes appuyées à l'Ouest ; mais cette lagune était vite devenue un schorre, appelé les Hems-St-Pol, à travers lequel serpentait l'Aa, qualifié en 1440 de havre « tout atterry et de petite valeur » [3]. Rejeté peu à peu vers l'Est par les progrès de la Nehrung, le courant venait ronger les dunes qui formaient la côte de la châtellenie de Bourbourg, finissait par en « abattre, caver et emporter la greigneure partie » [4], et il fallait y organiser au XVIe siècle de sérieux travaux de défense [5]. Le comblement du havre continua aux XVIIe et XVIIIe siècles ; les dunes de l'Ouest, poussées par les vents dominants, obstruaient de plus en plus le chenal, causant de graves inondations dans

---

[1] Octroi de Philippe le Hardi : « Que pour le sauvement des diz marchans, leurs biens et neifs, il soient ordenez encontre les costieres de Flandres sur le mer, à Dunkerke, Neufport, Ostende, Blanckenberghe, nouvelles lumières et vierboetes *si comme soloient estre en vieux temps* ». (Arch. Nord, B. 1599, 4e reg. des Chartes, f° 33, verso; B. 1566, 6e cartulaire de Flandre, f° 34, verso).

[2] Aron, Calais, p. 202.

[3] Octroi de Jean de Luxembourg à la ville de St-Omer. (Copie aux Arch. Nat. Q^1^ 829).

[4] Haigneré, St-Bertin, III, p. 385, n° 2968.

[5] Plusieurs chartes de Charles-Quint, aux Arch. du Nord, Série C (Flandre maritime). liasses 44, 46, 60.

l'intérieur des terres. On se décida enfin en 1742 à creuser à l'Aa un nouveau chenal vers le Nord-Ouest, à travers les Hems-St-Pol. Dès lors ce qui restait de l'ancien estuaire devait disparaître rapidement ; les demandes de concession affluèrent [1], on barra ce qui restait du golfe

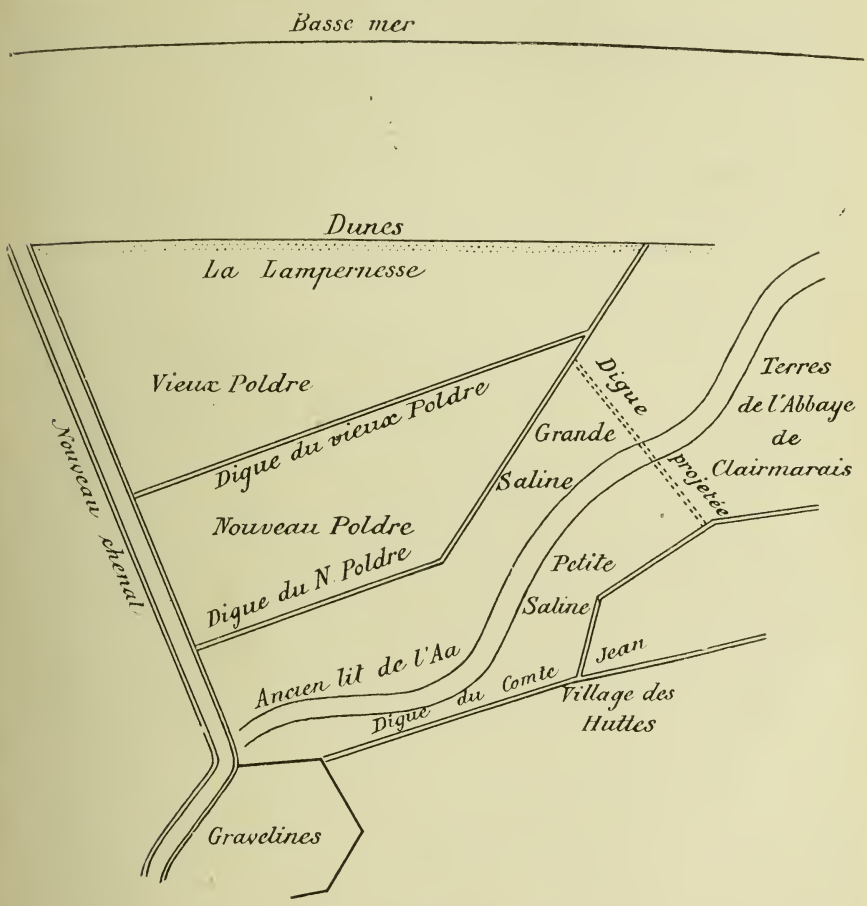

Fig. 42. — Les Hems-St-Pol en 1747,
d'après deux plans aux Arch. Nat., Q¹ 829, pièces 93 et 95 [2].

par une digue recouverte aujourd'hui d'un amas de sable qui joint les

[1] Détails sur ces demandes de concessions aux Arch. Nat., Q¹ 829, et aux Arch. du Nord, C (Fl. mar.), liasse 38.

[2] Comme dans l'ensemble de la plaine maritime, les parties asséchées les premières se trouvent au Nord, le long des dunes : d'abord la Lampernesse, qu'il n'a pas été nécessaire d'endiguer, puis le Vieux et le Nouveau Poldre.

dunes de Calais à celles de Dunkerque. Ainsi cette côte, laissée à elle-même, se fait forcément rectiligne ; elle allonge des levées littorales devant les estuaires, et les comble ensuite à loisir.

On pourrait croire que cette tendance à raccorder par une ligne droite les anciennes sinuosités indique que l'emplacement de la côte n'a pas varié depuis l'invasion marine du Ve siècle, et que la mer s'est contentée de réparer les brèches que l'inondation avait faites à l'ancien cordon littoral. Pourtant la côte a subi, entre Calais et Kadzand, un double mouvement d'avance et de recul. De Calais à Dunkerque, la terre a gagné, et parfois une largeur de 1500^m. A l'Est de Nieuport, la mer avance, et la côte a reculé d'une quantité difficile à évaluer, mais qui atteint peut-être un ou deux kilomètres.

Recul de la mer à l'Ouest.

Le gain sur la mer, à l'Ouest de Dunkerque, n'a guère besoin d'être prouvé par les textes : l'examen des lieux suffit. A la hauteur de Mardick, on ne compte pas moins de sept témoins, sept étapes du recul de la mer. C'est d'abord, au S.-W. du village, les vieilles dunes sur lesquelles est bâti le village de Loon ; là était vraisemblablement le rivage des Ve et VIe siècles. Mardick lui-même est sur une légère éminence sableuse, que l'on suit à l'Est jusqu'au canal envasé de Louis XIV. Digue ou dune ? Il est difficile de le dire, car les sables s'accumulaient si bien sur les digues qu'elles prenaient bientôt l'apparence d'une ligne de dunes naturelles. Peut-être est-ce là ces dunes de Synthe dont parle un acte de 1097 ? Devant vient une saline, c'est-à-dire un ancien schorre cultivé, drainé par un watergand. Cette fois c'est bien là la terre indiquée par l'acte de 1067, « Salinas in Sintonis quas grevas vocant » [1], qui ne tarda pas à être endiguée, car elle est bornée au Nord par la digue du Comte Jean (phot. 11). Elle est bien décrépite aujourd'hui, la célèbre digue que fit faire le comte, disent les paysans, pour ne pas passer sur les terres d'autrui ; les schorres qui se sont formés devant elle ont fini par égaler sa hauteur, et on ne la distingue plus guère qu'à la ligne de maisons qui se cramponne à son tracé : non que ce léger renflement sableux constitue encore une sauvegarde contre les attaques d'une mer refoulée à plus d'un kilomètre, (car dès 1774 l'intendant la

[1] Pruvost, Bergues, p. 60. Ces salines partagées entre les abbayes de Bergues et de Watten dépendaient de la ferme du Prédembourg (Arch. Nord, C, Fl. Mar., liasse 44).

donnait comme percée et même effacée en plus de 30 endroits) [1] ; mais parce que la digue, jadis propriété de l'Etat, est devenue sans bruit la

Digue
Fort
Fe Standar
Ancienne
Digue
Fort Mardick
Westhouck
Mardick
Canal de
Loon-Plage
Dunkerque-O.
Boom Straate
Comfort Straate
Fe Gomel
Fe Debatelure
Fe Codron
Pont de pte Synthe
Ch.an Bonnet
Ch.an Tuchu
Fe des Jesuites
Fe Coquelier
Fe Helle
Fe Doram
Cd Bangwart
Cd Frederbourg
Cd Fredenbourg
le Moulin
pte Synthe
Cd Synthe
Cd Wybelucht
Cd Wybelucht
Ch.an Bonnet
Ch.an Tuchu
Ch.an Tuchu
Ch.an Tuchu

mer [1]. Puis viennent les grandes salines, mûres au milieu du XVIIIe siècle, endiguées à partir de 1769 par le comte de La Morlière; et devant, une nouvelle conquête, une saline conquise en 1859. Mais les progrès de la terre ne s'arrêtent pas là, et devant la digue de mer se sont établies, en 50 ans, de nouvelles dunes déjà couvertes de végétation. Ainsi 3 ou 4 lignes de digues, alternant avec 3 ou 4 rangées de dunes, indiquent les étapes du recul de la mer, presque chaque siècle. Une conséquence intéressante de ce progrès de la côte a été le comblement d'une fosse qui séparait un banc de la terre ferme, et l'annexion de ce banc au rivage. Jusqu'au XVIIe siècle s'étendait devant Dunkerque parallèlement à la côte et aux autres bancs de Flandre le Scheurken, découvert à marée basse, et dont il faudrait aujourd'hui chercher l'emplacement vers l'ancien Sanatorium de St-Pol et le grand phare. Une passe, profonde au minimum de 4 pieds aux basses eaux, appelée la fosse de Mardick, séparait le banc de la côte, et servait de rade au port de Dunkerque, qui y débouchait [2]. Déjà en 1587 s'allongeaient entre la principale ligne de dunes et la fosse de Mardick des schorres à peu près secs, servant de pâtures et appelés les Hems [3]. Au début du XVIIe siècle, et probablement à la suite de travaux de fortification exécutés afin d'interdire aux vaisseaux ennemis l'accès de la fosse de Mardick vers l'Ouest, (construction sur les hemmes de la batterie dépendant du Fort de Mardick), on vit la partie centrale de la passe s'atterrir avec une rapidité singulière, et le Scheurken s'allonger vers l'Est en se rapprochant de la côte. En 1624, on avait devant la ville 3 à 4 brasses d'eau (de 1^m62) à marée basse; en 1639 on n'y trouvait plus que 3 à 4 pieds, et il avait fallu creuser, entre le banc et la côte, un chenal bordé de fascinages. En 1645, la fosse de Mardick n'existait plus que dans sa partie occidentale, dont l'amorce s'est conservée jusqu'à présent; à marée basse le Scheurken était réuni à la côte, et le port de Dunkerque réduit à une misérable crique qui gagnait la mer vers l'Est. L'ensablement de la passe fut si complet qu'un navire espagnol sabordé vers la fin du XVIe siècle dans la fosse, devant l'entrée du port, a été retrouvé en 1900

---

[1] Série de baux pour les terres de l'abbaye de Watten au Grand Prédembourg, de 1603 à 1766 (Arch. Nat., Q^1 287).

[2] Les phases de la jonction du Scheurken à la côte au XVIIe siècle nous sont connues grâce au précieux rapport de Florent Van Langren, ingénieur au service du roi d'Espagne, qui proposait en 1653 de creuser entre Dunkerque et Fort Mardick le canal qui fut exécuté, en 1713, par ordre de Louis XIV. Ce rapport est publié dans : de Rive, Précis historique et statistique des canaux et rivières navigables de la Belgique et d'une partie de la France (Bruxelles, in-4°, 1835), pp. 605-608.

[3] Arch. Nat., Q^1 287.

11. — La Digue du Comte Jean, près Mardick.

12. — Défense d'une Dune attaquée : fascinages (Breskens).

recouvert de 7 mètres de sédiments [1]. Vauban consacra la disparition de la fosse et l'annexion du banc à la côte, en lançant vers le N.-W., à travers leur ancien emplacement, le nouveau chenal de Dunkerque. Ce qui restait de la fosse en face de Fort-Mardick disparut à son tour : en 16 ans le terrain s'élevait de 5 pieds au droit des écluses du canal de Louis XIV, entre 1763 et 1779 ; en 1778 on constatait que les schorres établis en face la partie Ouest de l'ancien Scheurken s'étaient accrus en 23 ans de 38 toises dans la direction du Nord [2]. Aussi en 1784 accorde-t-on au vicomte de Gand la concession des « terres salines délaissées par la mer [3] » depuis Fort-Mardick jusqu'à Dunkerque. La plage actuelle semble continuer à s'accroître ; les courants passant par la dépression qui reste de l'ancienne fosse apportaient vers l'Est des quantités d'alluvions si considérables qu'il a fallu prendre des mesures spéciales pour les écarter de la jetée Ouest du port [4]. Les dunes formées devant la Digue de l'Ouest, crevée pourtant en 1875, s'accroissent avec rapidité.

Les mêmes phénomènes se reproduisent à l'Ouest de Dunkerque et de Mardick, jusqu'à Calais. A Loon, on retrouve au N.-W. du village, au delà d'une ancienne ligne de dunes très effacée, la digue du comte Jean, toujours bordée de nombreuses maisons, et au delà de la saline d'Enna, possédée depuis le début du XIVe siècle par les dames de Clairmarais, une épaisse ligne de dunes qui borde les Hems-St-Pol [5]. A Oye, on rencontre en marchant au N.-E. une ligne très continue de hautes terres sableuses, parcourue tout au long par la vieille route de Calais à Gravelines, et qui paraît plutôt une ancienne digue augmentée par les apports de sable qu'une véritable dune : c'est probablement, entre Gravelines et Calais, le prolongement de la digue du comte Jean. Puis vient le Banc à Groseilles, dont le nom (banc) et la forme ne laissent aucun doute sur l'origine ; c'est une digue, qui limite au Sud une large bande de terres fortes, les Hemmes de Fort-Philippe et d'Oye, où une ferme porte le nom significatif de Terre-neuve. Ces anciennes salines aboutissent vers le Nord aux

---

[1] Voir à ce sujet la note de M. Gosselet, Note sur les sables de la plage de Dunkerque, et l'intéressant travail de MM. Lancry, Cleenewerck et Debacker, Découverte d'un navire profondément enseveli dans les sables de Dunkerque, publiés dans Ann. Soc. géol. N., XXIX (1900), pp. 128-159, 2 pl.

[2] Arch. Nord, C (Fl. Mar.), 44, n°s 66 et 67.

[3] Arch. Nat. Q^1 287.

[4] Eyriaud des Vergnes, Etude sur l'établissement et l'entretien des ports en plage de sable, (Ann. P.-C., 6e série, 9e année [1889], pp. 185-406, 6 pl.), pp. 328-332.

[5] Copie d'un diplôme de Charles-Quint de 1532, aux Arch. Nat., Q^1 287.

dunes d'Oye, accumulées le long d'une digue qu'éleva en 1630 le marquis de Valençay ; mais ces dunes sont encore précédées, du côté de la mer, par une nouvelle digue, celle-ci par une dernière ligne de dunes couvertes de végétation, le Gros-Banc, en avant duquel on trouve enfin un estran de près d'un kilomètre. De Marck à la côte, même accumulation de dunes et de digues : après cette large et triste bande de sables jaunes qui s'étend du village aux remparts de Calais, c'est le banc de la vieille route de Gravelines, assez élevé à cet endroit pour que la différence de niveau avec la saline située au Nord soit rachetée dans un champ par un rideau. Derrière, la ligne de dunes où se suivent les nombreuses maisonnettes des Petites-Hemmes ; dunes déjà bien aplaties, couvertes d'herbe, ayant l'air de grandes vagues vertes ; puis la vaste dépression d'argile grise gagnée aux XVIIe et XVIIIe siècles par les digues Robelin et Taaf. Des dunes en formation, hautes de 3 à 4 mètres, s'adossent à ces dernières ; sur l'estran s'étendent quelques monticules, couverts de végétation, où paissent des troupeaux de moutons ; çà et là circulent des chenaux remplis de vase argileuse, où la mer pénètre par les très fortes marées. On pourrait s'y croire revenu au IXe siècle, au temps où l'abbaye de St-Pierre de Gand commençait à faire paître ses brebis sur les terres que « jetait » la mer autour d'Aardenburg et Oostburg. Enfin devant cette saline bientôt mûre pour les endiguements, 1600 mètres d'un estran jaunâtre, qui paraît s'étendre à l'infini. A marée basse, on ne soupçonnerait pas la présence de la mer sans l'apparition au-dessus des sables de quelques voiles et du phare de Waldam, marquant de ce côté la limite provisoire des conquêtes de la terre sur les eaux.

Ainsi la mer a reculé tout au long de la côte, de Dunkerque à Calais, depuis le Xe siècle, peut-être même d'une manière continue depuis le VIIe. Ce progrès de la terre a changé légèrement la forme primitive du rivage ; la ligne qui prolonge vers l'Ouest la direction de la côte belge passe par la ville de Dunkerque, au Nord de Loon, par Gravelines, Oye et Marck. Au contraire il est probable que de Dunkerque à l'Yser, et particulièrement entre la frontière française et Nieuport, la côte n'a guère bougé. Zuydcoote était déjà une paroisse maritime au XIIe siècle [1], et entre la mer et l'ancien emplacement du village, il n'y a toujours qu'une ligne de dunes, dont l'épaisseur indique l'âge avancé. L'emplacement de l'abbaye des Dunes, établie à la fin du XIIe siècle dans une dépression

---

[1] Pruvost, Bergues, p. 146.

ou panne des dunes de Coxyde [1], est toujours environné de sables ; la largeur des dunes à cet endroit, qui était en 1236 de 632 verges [2], soit 1.900^{m}, est aujourd'hui d'environ deux kilomètres. A Westende, la situation n'a guère changé depuis 1241, où il est question d'un chemin allant de l'église de Westende à la mer à travers les hautes dunes [3]. Il y a là comme un point mort, autour duquel la mer et la terre ont gardé leurs positions. La terre y a du moins gagné l'ancien estuaire de l'Yser, devant lequel la mer a accumulé une si grande épaisseur de sable, que la digue du comte Jean est maintenant séparée de l'estran par 1.400 mètres de dunes, et que Lombartzyde est éloignée d'autant de la mer, qui la touchait au XIIIe siècle [4].

Recul de la terre à l'Est.

Mais passé Westende, on se trouve en présence d'un recul indéniable de la côte. On a trouvé sur la plage de Raversijde, entre Middelkerke et Ostende, des débris archéologiques attribués au haut moyen-âge [5]. Ostende a reculé à plusieurs reprises devant la mer ; sa vieille église d'Onze-Lieve-Vrouw-ter-Streep fut détruite en 1334 par les flots, en même temps que l'église de Blankenberghe [6], et en 1395, la ville dut se réfugier, après avoir beaucoup souffert par les « fortunes, orrages, et jnundations des eaues de la mer », à l'abri de la digue que ceux du Franc avaient élevée un peu en arrière [7] ; ce qui restait de l'ancienne ville était complètement disparu en 1502 [8]. Wenduyne a émigré vers le Sud depuis le XVIe siècle, et la grande marée du 2 février 1791, qui dévora

---

[1] Voir la charte de la comtesse Jeanne, 1219, dans Van de Putte, Dunes, p. 362.

[2] Charte de la comtesse Jeanne, dans Van de Putte, Dunes, pp. 194-95.

[3] Charte de Thomas et Jeanne, dans Feys et Van de Casteele, Histoire d'Oudenbourg, II, pp. 100-101.

[4] Aucun texte ne vient d'ailleurs corroborer la légende de Lombartzyde grand port aux XIe et XIIe siècles, si souvent rapportée dans les travaux des anciens érudits.

[5] Rutot (A.), Sur les antiquités découvertes dans la partie belge de la plaine maritime.

[6] Cf. Carton (C.), Notice sur Blankenberghe (Ann. Soc. Em. Br., III, pp. 53-144), pp. 72-79.

[7] Charte d'extension d'échevinage accordée à Ostende par Philippe le Hardi, dans Van den Bussche, Inventaire Arch. Franc de Bruges, I, p. 102.

[8] Bons détails dans Belpaire (Ant.), Notice historique sur la ville et le port d'Ostende, (27 p.), imprimée à la suite de son travail sur la Plaine maritime.

une largeur de 35 pieds de dunes, mit au jour les murailles et les puits de l'ancien village [1]. Le même phénomène de recul est constaté à Blankenberghe, à Heyst, à Knocke : même l'ampleur du mouvement augmente vers l'Est. Sur la plage de Heyst existerait l'emplacement d'un village du haut moyen-âge. Le Transport ou cadastre général de 1408, enregistrant les pertes faites depuis un siècle exactement, énumère : un grand village nommé Harendyke, peu habité, entre Wenduyne et Blankenberghe ; devant Heyst, le hameau « de Panne » et 80 mesures ; sur les wateringues de Heyst et Rheingarsvliete, 100 mesures et un village de pêcheurs ; à l'Est de Knocke, 8 mesures et un hameau important [2]. La digue du comte Jean, à l'Est de Heyst, se trouve entre les épis 27 et 41 en retrait sur l'ancienne direction, et cette courbure indique qu'il y eut là un tronçon rompu, dont les vestiges se voyaient sur la plage aux environs de l'épi 37 (aujourd'hui port de Zeebrugge) [3]. Au XVIIe siècle, pour prévenir de nouveaux progrès de la mer, il fallut hérisser d'épis toute la côte entre Wenduyne et Heyst [4]. Cela n'a pas empêché qu'au XIXe, la mer a fait encore aux dépens des dunes quelques progrès ; la plus haute cime du littoral, le « Mont Blanc » de Heyst, a été dévoré en 1886 ; les dunes devant le phare de Knocke ont fondu de 2 mètres en moyenne par an entre 1870 et 1880, et les ingénieurs avouent pour certaines dunes de Knocke, propriétés particulières moins bien défendues que les dunes de l'Etat, une perte de 25 mètres en 10 ans. A Heyst la prospérité de la plage semble menacée : les grandes marées attaquent la digue et la mer haute couvre si bien tout l'estran qu'à son approche toutes les cabines roulantes doivent être remontées sur le promenoir. Mais c'est surtout à l'Est du Zwin que la retraite de la côte a été rapide et désastreuse. On a vu Kadzand diminuer au Nord pendant qu'elle s'annexait au Sud les schorres du Zwin et du Zwartegat ; Wulpen et ses cinq paroisses s'émietter peu à peu dans les eaux, et disparaître sous les coups de la mer [5].

---

[1] Belpaire (Ant.), Mémoire sur la Plaine maritime, p. 56, note 1. Cf. également Roche, Histoire de Wenduyne-sur-mer, suivie d'une note sur l'ancienne topographie de Wenduyne, par L. Gilliodts van Severen (Bruges, Daveluy, 1892, in-8°, 74 p.).

[2] Texte dans Gilliodts, Inventaire Arch. Bruges, IV, p. 24.

[3] De Mey, Ports en plage de sable, p. 159.

[4] Baron de Serret, Mémoire sur les empiétements de la mer tels qu'ils ont lieu sur un point particulier des côtes de la Flandre Occidentale. (Bruges, Bogaert, 1817, br., n-8°, 43 p.).

Cf. p. 186, note 7 ; p. 187, note 6.

L'aspect des deux parties de la côte se ressent de cette situation. A l'Ouest de Dunkerque, le rivage est imprécis et fuyant ; les digues basses que l'homme plante pour abriter ses faciles conquêtes et fixer aux eaux leur limite sont bientôt dans l'intérieur des terres, masquées par les petites dunes que la mer et le vent accumulent. Où chercher la vraie côte, sur cet estran si large que l'eau s'aperçoit à peine au bout de la frange de sable jaune, et si plat que la vive eau s'avance un bon kilomètre plus loin que la morte eau ? Au lieu d'accumuler des défenses contre une mer si peu agressive et dont les caprices sont rares, il faut aller à sa rencontre ; et l'on voit les ports allonger désespérément leurs hautes jetées de bois à travers l'estran, vers les fosses profondes, vers une eau qui ne recule plus : 800 mètres à Dunkerque, 1.500 mètres à Gravelines. Peine perdue : l'estran s'allonge à mesure ; à Dunkerque, il s'étend encore à 500 mètres plus loin que le musoir de la jetée Ouest. A chaque tentative pour s'approcher d'elle, la mer fuit; le prolongement sur 300 mètres des jetées de Dunkerque, en 1836, a provoqué presque aussitôt un gain égal de l'estran vers le large ; et la même opération faite à Calais (sur 250 mètres) a également reporté la laisse de basse mer de la même largeur vers le Nord. En revanche, que l'on enlève, comme à Gravelines, une petite portion de jetée, et la laisse de basse mer se rapproche d'autant vers la côte [1]. Rien de pareil à l'Est de Nieuport ; le prolongement des jetées d'Ostende, entre 1837 et 1843, n'a donné lieu à aucun mouvement de l'estran, et la ligne de basse mer se tient aujourd'hui à plus de 75 mètres en arrière des musoirs [2]. C'est que là, la mer ne recule pas : elle attaque. L'estran est rétréci à 300 mètres, 200 mètres, parfois moins ; à l'Est de Kadzand il est des points où il n'existe plus, et où la mer basse continue à battre le pied des digues. La côte se défend ; le pied des dunes est protégé par des plantations de branchages ; des épis formés de gros blocs assujettis entre des pieux projettent dans la mer leurs têtes verdies par les plantes marines. Entre chacune de ces petites jetées, la mer dépose des sables fins, plus abondants vers la partie Est de chaque compartiment (phot. 13). Il y en a devant Middelkerke, devant Ostende, et tout au long de Wenduyne à Heyst : 50 pour moins de 20 kilomètres. Les Hollandais en ont bardé la côte de Kadzand. Pourtant l'estran ne « s'engraisse » pas; c'est tout juste si on maintient en bon état les plages de l'Est, comme Heyst. Il a fallu de bonne heure construire des digues aux endroits où les dunes étaient trop minces pour résister longtemps. Les

---

[1] Plocq, Courants, pp. 143-144.

[2] De Mey, Ports en plage, p. 298.

ingénieurs du moyen-âge les avaient élevées en arrière des dunes, pour donner à ces collines mouvantes un point d'appui solide qui leur permît de s'accumuler, de se renforcer. C'est la fameuse digue du comte Jean, que nous retrouvons ainsi par tronçons tout le long de la côte et dans l'intérieur, entre Gravelines et le Sas-de-Gand [1] ; de Wenduyne à Knocke elle aligne derrière la dune son faible rempart, souvent forcé, mais qui empêche l'anéantissement de la barrière des sables. Aujourd'hui c'est au bord de l'estran que s'est installée la défense ; on établit sur les dunes, face à la mer, des digues magnifiques, à la fois remparts et promenades, véritable boulevard de la Flandre belge vers la mer. Déjà il étend d'Ostende à Westende, tout le long de l'ancien Streep, ses perrés de briques fortifiés de beaux blocs calcaires de Soignies, et ses promenoirs de carreaux céramiques. L'œuvre est superbe, et l'on se propose de faire plus grand encore : relier par une digue unique les promenoirs de Knocke, Heyst, Blankenberghe et Wenduyne, pousser la digue du Streep jusqu'à Nieuport-Bains et Dunkerque et joindre les deux tronçons entre Wenduyne et Ostende. Ce jour-là, la côte belge ne sera plus qu'une belle muraille de pierres et de briques, qui défiera la mer de continuer ses progrès : il suffira d'entretenir les épis submersibles et les bermes en fascinages qui défendent le pied de la digue pour que la côte soit désormais fixée [2].

Causes des mouvements de la côte.

D'où vient ce double mouvement de la côte ? La théorie courante a été longtemps et est peut-être encore que la côte subit une double oscillation

---

[1] La situation de ces tronçons indique, en l'absence de chartes, que la digue n'a pas été construite, comme on l'a vu, d'un seul coup, et tout au long de la côte. Celui des Waterlanden (St-Kruis à Sas-de-Gand) est postérieur aux inondations de 1377 et 1404 ; celui de Wenduyne-Knocke est cité pour la première fois en 1288 (Carton, Blankenberghe, pp. 65-66). Le tronçon Oost-Dunkerke Nieuport n'a dû être établi qu'après 1280 (cf. p. 169). Aucune indication n'a été donnée jusqu'ici sur la date exacte de la construction entre Dunkerque et Gravelines. Il n'y en a jamais eu dans les parages où le rivage était protégé par une forte ligne de dunes : La Panne, Westende, Breedene. Il est probable que ces digues, construites à des époques différentes, auront été restaurées par ordre de Jean sans Peur, sous l'empire de la crainte causée par les inondations de l'Est ; et elles auront pris le nom de ce prince aux dépens de celui qu'elles portaient auparavant, « Zeedyck » par exemple à Blankenberghe.

[2] Il n'y a pas à craindre que des accumulations de sable viennent se produire devant la digue, comme cela arriverait infailliblement sur la côte française ; on a vu que la côte belge n'avait aucune tendance à s'engraisser, et que la prolongation vers le large des jetées d'Ostende n'avait produit aucun déplacement de la laisse des basses mers.

autour d'un axe qui passerait par Nieuport ; tout ce qui est à l'Ouest s'élève, tandis que la partie orientale s'affaisse. Cette explication est très simple, mais ne tient pas compte de deux anomalies : il y a tout à l'Ouest un fragment de côte qui ne s'élève pas, et on en trouve un autre à l'Est qui n'a pas du tout l'apparence de s'affaisser. Sans s'étendre sur les retours offensifs dont la mer est encore capable entre Dunkerque et Calais [1], et qui ne paraissent pas indiquer un soulèvement du sol en cet endroit, comment concilier la théorie d'une oscillation positive avec la présence d'un point aussi faible que la côte de Sangatte ? C'est peut-être, avec certains polders de la Flandre zélandaise, l'endroit le plus menacé de la côte flamande. Là aussi le rivage paraît avoir reculé, puisqu'on croit que les puits creusés dans la tourbe qui affleure sur la plage sont ceux d'une ancienne partie du village de Sangatte qui existait encore au XIIIe siècle [2]. Ces progrès de la mer étaient dangereux, car Sangatte commandait l'entrée du bas pays d'Ardres et de Guînes, cinq lieues de terres marécageuses au pied de l'Artois, à peine situées au niveau moyen de la mer. Il fallait que la côte fût fixée à cet endroit : de là la fameuse digue de Sangatte, qui apparaît à la fin du XVIe siècle, et dont l'entretien dispendieux rappelle celui de la grande digue de Westkapelle, en Walcheren.

L'homme et la mer ont mis un égal acharnement à la résistance et à l'attaque : la lutte dure encore. On travaille déjà à la digue en 1589 ; on la répare en 1591, 1594 [3] ; pourtant en 1614 la mer fait brèche, court d'un trait jusqu'à Guînes ; pendant 6 ans, tous les marais en restent improductifs [4]. On crut que la faute en était à cette maudite terre grasse, pas assez résistante : à un bastion si important, qui protège « plus de 15 lieues de pays de circonférence » [5], ce n'est pas faire trop d'honneur que de mettre bonnes pierres boulonnaises, bons grès compacts descendus par

---

[1] Inondations de 1508 et 1520 dans les pays de Bergues, Bourbourg, Gravelines et Langle (Arch. Pas-de-Calais, C. 305, pièce 64) ; rupture de la digue de mer, en 1612, entre Mardick et Gravelines (Archives de Bergues, DD 53) ; ruptures de digues et inondations en 1736 et 1737, entre Dunkerque et Calais (Fourcroy de Ramecourt, Observations sur les marées de la côte de Flandre, Mémoires de Math. et Phys. présentés à l'Acad. des Sciences, t. VIII, Paris, 1780, pp. 577-600 et Arch. Nat. H^1 647, pièce 85) ; inondation de 1808 (Arch. Nat. F^14 572) ; rupture de la digue de Fort-Mardick en 1875, près de la ferme Standart.

[2] Rigaux (H.), Remarques archéologiques à propos d'une communication sur Sangatte (Ann. Soc. Géol. N., VII, 1879-80, p. 121).

[3] Arch. Pas-de-Calais, C. 142.

[4] Bernard, Annales de Calais, pp. 15-16.

[5] Mémoire de l'intendant Chauvelin, Arch. Pas-de-Calais, C. 143, pièce 1.

Guînes ; après 1624, on la reconstruit en pierres de taille [1]. Apparemment la pierre de taille ne suffisait pas, puisque la mer y fait brèche en 1641, en 1691, en 1694. On s'ingénie à consolider ; l'adjudication de 1694 comporte la fourniture de grosse charpenterie, ferrures, pierres de Boulogne, glaise, fascinages, tunages et nattages [2]. La mer répond par la terrible marée du 31 décembre 1720 : quatre brèches à la digue ; déjà le flot a renversé une partie de l'ouvrage à corne du Fort-Nieulay ; « encore une marée semblable, et le plat pays était mis sous l'eau jusqu'à St-Omer » [3]. Grande alarme dans le Calaisis ; la corvée est commandée au tocsin dans les 24 paroisses ; tous les hommes valides accourent en désordre, chacun avec un louchet ou une brouette ; on répare les brèches avec une activité désordonnée [4]. Il faudra recommencer en 1727, en 1736, en 1749 [5]. On perd confiance aux pierres de taille ; n'est-ce pas là un obstacle trop rigide, que la mer démolit à coups de bélier ? Puisqu'il faut tout refaire après 1749, on se décide pour une digue en bois, défense plus élastique. Il en coûte 69.000 livres, et dès 1754 les ingénieurs déclarent que la digue de charpente donne moins de sécurité que jamais ; en 1760, on constate qu'elle ne tient plus ; le 2 janvier 1767, tout le bas de Sangatte est submergé [6]. Force est de revenir aux vieux errements ; et depuis c'est contre une digue en revêtement de pierres que la mer brise ses fureurs. Il est rare qu'on soit dix ans tranquille ; il faut réparer des brèches en 1790, 1791 ; en 1795, la mer emporte 137 toises ; en 1802 la digue est presque détruite ; les marées l'endommagent en 1808, 1812, 1813, et la bouleversent entièrement dans la grande inondation de 1825, qui fit sentir ses effets jusque dans l'Escaut. Les ingénieurs procèdent alors à une reconstruction totale : c'est la digue de Pénélope. Pendant 30 ans le pays fut tranquille : mais en 1860, la mer déchaussa le pied sur 30 mètres de long ; elle faillit envahir le pays en 1862 ; la dune à l'Est de la digue fut réduite à 12 mètres de large ; il fallut prolonger l'ouvrage dans cette direction ; on y travailla de 1865 à 1867. Le coup de mer de 1882 nécessita de nouveaux efforts [7] et un dernier

---

1 [Vétillart]. Conseil général du Pas-de-Calais. Digue de Sangatte. Renseignements historiques. Rapport de l'Ingénieur en chef des Ports et Phares du Pas-de-Calais (Arras, Scoutheer-Dubois, 1886, br. 61 p.).

2 Arch. Pas-de-Calais, C. 142, pièce 9.

3 Ibid. pièce 21 ; C. 143, pièce 1.

4 Ibid.

5 Ibid., C. 142, pièces 96 et 108 ; Arch. Nat. H[1] 647, pièces 46 et 85.

6 Ibid., C. 143, pièces 11, 104 ; C. 144, pièces 10, 16.

7 A partir de 1790, les détails sont empruntés au rapport Vétillart, pp. 28-58.

désastre faillit se produire le 7 janvier 1905 [1]. Il en coûte 2.000 francs environ par an au Syndicat des Digues et Dunes du Pas-de-Calais, chargé de l'entretien de la digue ; et il lui faut tous les 20 ans environ solliciter du département et de l'Etat un secours de 45 à 50.000 francs pour les grosses réparations. Rien que les dégâts du 7 janvier 1905 auront nécessité une dépense d'environ 60.000 francs [2]. Il faudra se résoudre à continuer la lutte, et à accumuler sur ce coin de la côte, devant la mer envahissante, des obstacles sans cesse renouvelés.

L'histoire de la digue de Sangatte contredit l'hypothèse d'un exhaussement de la côte française ; il est superflu de démontrer longuement que l'histoire du Zwin indique que la côte belge ne s'affaisse pas. Si elle s'enfonçait lentement sous les eaux, comment la mer se serait-elle retirée du golfe qu'elle occupait encore en 1860 jusqu'à Sluis ? comment achèverait-elle à l'heure qu'il est de faire disparaître la dernière anse respectée par l'endiguement de 1873 ? Si la côte belge n'est pas nourrie, ne s'engraisse pas à l'Est de Nieuport, il faut en chercher les raisons ailleurs. C'est d'abord la proximité de l'embouchure de l'Escaut ; la profonde passe de Wielingen, où l'on sonde jusqu'à 23 mètres en face de Groede, se raccorde avec la côte par un talus sous marin qui est trop raide pour former un estran un peu large ; il s'ensuit que les apports de sable dans la belle saison y sont peu considérables, et qu'ils sont vite repris par les tempêtes. D'autre part les bancs de Flandre cessent d'étendre à l'Est d'Ostende leur écran protecteur devant la côte ; aussi les grosses vagues qui viennent librement du large buter contre le rivage ont beau jeu pour corroder en quelques instants les sables apportés pendant les temps calmes sur l'estran. Par les grandes tempêtes du N.-W., les lames viennent attaquer avec violence cette côte mal abritée ; c'est alors que sont minées les digues, et dévorées les dunes ; en novembre 1897 la digue d'Albertus à l'Ouest d'Ostende a été entamée, celle de Middelkerke très menacée !

Proximité des passes de l'Escaut, et jadis des passes du Zwin, absence du rideau de bancs, sont les deux grandes causes de l'amaigrissement de

---

[1] Journal Officiel du 17 février 1905. Comptes rendus des séances de la Chambre des députés, Session ordinaire de 1905, pp. 359-360.

[2] Renseignements de M. l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Calais, et du Président du Syndicat des Digues et Dunes. Les comptes du XVIIIe siècle indiquent des dépenses équivalentes ; en moyenne 1.000 livres par an, sans compter les grosses sommes dépensées dans les grands travaux, 1720, 1750. (Arch. Pas-de-Calais, C. 145). — A consulter : Blanchard (R.), La digue de Sangatte, Mém. Soc. Dunk., 1905.

la côte belge. Ainsi s'explique que les effets s'en fassent sentir de plus en plus fortement vers l'Est, où la passe de Wielingen se rapproche de la côte à la toucher ; de là viennent le recul de Kadzand et la disparition de Wulpen. Du côté français, rien de tel ; les cinq rangées de bancs constituent un véritable brise-lames, qui rompt la violence des grosses lames de tempête. Débouchant dans les parages calmes qu'abrite cette précieuse muraille, les eaux intérieures chargées d'alluvions qui s'écoulent à marée basse par les écluses de Nieuport, Dunkerque et Gravelines sont entraînées par le jusant dans la direction de l'Ouest, puis portées tout doucement vers la plage par les premiers efforts du flot. Les matières en suspension viennent ainsi se déposer sur l'estran, à l'Ouest des ports français, surtout dans les parties abritées par les jetées [1], sans que les grosses lames du large, arrêtées par les bancs, puissent venir corroder et entraîner au loin les matériaux. Finalement c'est donc à la présence des bancs qu'il faut attribuer surtout les différences du régime de la côte. L'exception de Sangatte vient confirmer la règle : les bancs ne dépassent guère Calais à l'Ouest, laissant la côte deSangatte exposée à toutes les violences des vents et des courants du détroit [2].

Cette explication est plus rassurante. La Flandre belge ne sombre pas dans la mer. Elle a perdu en 8 siècles, dans la partie la plus exposée, quelques kilomètres (?) (Wulpen); mais on peut espérer que de ce côté-là, la mer a fini ses conquêtes. Il est peu probable que la côte flamande continue son mouvement de recul à l'Est, de progrès à l'Ouest. Au delà de Nieuport, l'établissement des épis empêchera l'amaigrissement de la plage, et la jonction des grandes digues de mer fixera définitivement le rivage. Vers Dunkerque et Calais, en s'abstenant de nouveaux endiguements et en n'allongeant plus les jetées, on verra la côte garder son état actuel ; déjà la comparaison avec les cartes de 1801 montre que l'estran n'a varié que sous l'influence des travaux d'art, et aux endroits où ils ont été exécutés. Pour ne pas obstruer les rades, et ne pas éloigner encore la mer de l'entrée des ports, on paraît décidé de ce côté à ne plus faire de conquêtes sur les flots. Ainsi la côte flamande semble avoir atteint aujourd'hui un

---

[1] De là vient qu'un allongement des jetées, constituant un nouvel abri, augmente régulièrement la largeur des estrans.

[2] Les bancs du Riden de Calais ne protègent pas la digue : on sonde devant Sangatte 11 mètres, puis 23 mètres, à une distance de 6 kilomètres de la côte. Le recul continu de la falaise du Blanc-Nez augmente encore le péril, en laissant les courants du détroit se rapprocher de plus en plus de la côte.

état d'équilibre ; elle restera à peu près semblable à elle-même si l'homme sait se défendre à l'Est, et cesse d'attaquer à l'Ouest. La destinée du rivage est entre les mains de ses habitants.

II.

LES DUNES : CARACTÈRES PHYSIQUES.

Derrière la côte s'étend le mur gris des dunes, de hauteur variable : 6 à 8 mètres vers Calais, moins encore jusqu'à Dunkerque ; atteignant 39 mètres entre Zuydcoote et Oost-Dunkerke, 27 mètres à l'Est d'Ostende, 23 mètres à Knocke. On a vu combien l'existence de cette ligne de dunes est ancienne ; leur présence au Xe siècle est attestée par des documents écrits, et il est probable qu'il en a toujours existé sur ce rivage bas, même pendant que la mer avait envahi la plaine de la tourbe. Les conditions n'étaient-elles pas les mêmes ? une plage peu inclinée faisant suite à un sol très bas, une mer fortement chargée de dépôts où la violence des courants amenait plus d'alluvions encore qu'à présent, un régime de vents dominants semblable au nôtre, et qui couchait les arbres de la plaine tourbeuse dans le même sens où les inclinent aujourd'hui les vents d'Ouest.

Largeur des dunes.

Les dunes se forment de l'accumulation des grains de sable déposés sur l'estran par la mer. Il existe donc forcément une relation entre la nature de l'estran et celle des dunes. On a vu que l'estran de la côte flamande présentait des différences considérables. Entre Calais et Gravelines, sa largeur varie entre 1.000 et 1.800 mètres, et comprend trois tranches : une zone inférieure, large de 350 à 500 mètres, couverte en tous temps par la haute mer de morte eau ; une 2e zone qui atteint 800 et 1.000 mètres aux abords des ports, sur laquelle ne s'étendent que les hautes mers de vive eau ; une dernière de largeur très variable (quelques centaines de mètres), mouillée seulement par les hautes mers extraordinaires, et sur laquelle la végétation est déjà établie. Après Dunkerque, l'estran se rétrécit à 500, puis à 350 mètres, et les hautes mers de vive eau ordinaires s'approchent à une trentaine de mètres du pied des dunes ; déjà la plage est sillonnée jusqu'à cette distance de petites dépressions parallèles à la côte, et creusées par les courants, qui sont caractéristiques des stations

balnéaires flamandes. Après Wenduyne, l'estran se rétrécit à 230 mètres en moyenne, sauf à l'ancienne embouchure du Zwin ; la haute mer de vive eau vient battre le pied des dunes ; avec elle se rapprochent les dépressions de la plage. Enfin l'estran disparaît presque après Kadzand, au droit du Zwarte Polder, aujourd'hui inondé ; et la dune disparaît avec lui. On s'attendrait à voir la largeur des dunes en rapport avec celle de l'estran et à trouver la plus forte épaisseur de monticules aux endroits où le vent trouve à sa disposition de vastes champs d'un sable qui reste sec pendant des périodes très étendues. Or la largeur des dunes flamandes ne varie pas en fonction de l'étendue de l'estran. Par trois fois leur ligne s'étend et se rétrécit. Après la muraille haute et étroite, vrai rempart de 12 à 15 mètres qui protège Kadzand contre la mer, les dunes s'épanouissent à Knocke ; derrière le phare, elles couvrent 1.500 mètres jusqu'au village. Puis elles s'amincissent à Heyst, se réduisent à une cinquantaine de mètres avant Blankenberghe, à la largeur d'une forte digue jusqu'à Wenduyne. Là elles s'élargissent brusquement, et atteignent 900 mètres avant Ostende. Rasées entre cette ville et Mariakerke, elles retrouvent 120 à 150 mètres vers Middelkerke, 1.000 mètres après Westende, enfin jusqu'à 2.300 mètres avant la frontière française, vers Oost-Dunkerke. Elles diminuent ensuite vers Dunkerque jusqu'à 1 kilomètre, et se partagent à l'Ouest de cette ville en plusieurs tronçons, nouveaux et anciens, dont la largeur totale reste assez faible, et n'atteint jamais les 1.000 mètres.

Ces bizarreries montrent que le rôle de l'estran dans la formation des dunes peut être contrarié par d'autres phénomènes. Si les dunes ne sont pas plus larges tout le long de la plage démesurée Calais-Dunkerque, c'est que les dépôts fins, assez argileux, que cette partie de l'estran doit à l'apport des eaux intérieures, sont relativement compacts et moins facilement entraînés par le vent que les sables purs. A Knocke, l'épanouissement de la dune a une cause historique ; il y a là en réalité deux lignes de dunes, très nettement séparées par la dépression appelée Zoute-Panne ; celle du Sud, la plus ancienne, s'est formée le long de l'estuaire de l'ancien Zwin, dans le prolongement du vieux polder du Hazegras ; c'est celle dont parle le texte de 1408 qui indique les progrès des sables à Knocke [1]. Celle qui s'étend au Nord du Zoute est récente ; elle ne s'est formée qu'au XIXe siècle, après l'endiguement du Hazegras-Polder (1789) ; et précisément cette seconde ligne, formée derrière une plage étroite, est beaucoup moins large que l'ancienne, établie aux dépens des vastes laisses

---

[1] Cf. page 222.

13. — Protection de la côte par des épis (Groede).

14. — Mur côtier des Dunes (Kadzand).
Canelures produites par le vent sur le flanc des Dunes.

de l'estuaire. Enfin pour les zones si étendues d'Ostende-Wenduyne et de Dunkerque-Nieuport, il existe une coïncidence qui pourrait bien indiquer la solution : ces parties élargies des dunes se trouvent juste à l'endroit où deux bancs, le Traepegeer et le Stroom, viennent se joindre à la côte. Or la présence d'un banc contigu à la plage amène à coup sûr une augmentation de dépôts sableux sur l'estran ; car le flot arrache au banc et transporte à la côte de grandes quantités de sable que le jusant, contrarié par la proximité du banc, et sans force au début de son mouvement, c'est-à-dire lorsqu'il porte vers la pleine mer, est impuissant à ramener en totalité. Avec l'excès de ces dépôts sableux, le vent a poussé vers la terre les masses de sable qui forment aujourd'hui les épaisses bandes de dunes de Nieuport et de Breedene [1]. C'est là une nouvelle preuve de l'importance des bancs pour tout ce qui concerne la côte flamande. Déjà c'est en s'appuyant sur d'anciens bancs que semble s'être formé le rivage actuel, et c'est la présence des bancs qui en détermine le progrès ou le recul. On verra que le rôle qu'ils jouent dans la formation des dunes n'est rien encore à côté de l'influence qu'ils exercent sur l'établissement et la prospérité des ports.

Formes des dunes.

Même dans les parties larges, ces dunes flamandes présentent rarement la forme classique, faible pente du côté d'où vient le vent dominant, flanc raide du côté opposé. Elles commencent toujours du côté de l'estran par un vrai mur côtier, continu sauf d'étroites brèches, qu'on retrouve jusqu'en Hollande (le strandreep) ; la pente vers la mer est parfois de 45 degrés, vers l'intérieur d'une trentaine. Derrière cette bordure peu épaisse (50 à 100 mètres) s'étendent, dans un désordre extraordinaire, monticules et dépressions, jusqu'à une nouvelle ligne à peu près régulière qui limite la rangée vers la plaine maritime, et où le flanc raide, cette fois, se trouve être celui du Sud. C'est donc, entre ces deux murailles extérieures, une étendue d'un à deux kilomètres de sables. Là sont mélangées toutes les formes, toutes les orientations. On finit pourtant par s'apercevoir que ces dunes intérieures semblent s'aligner grossièrement en chaînes obliques au rivage, orientées du S.-W. au N.-E. ; ces chaînes, tronçonnées, rompues par des cols, sont loin d'ailleurs d'être en

[1] Cette théorie est également celle de M. C.-J. Van Mierlo, dans le texte annexé à sa Carte lithologique de la partie méridionale de la Mer du Nord (Bull. Soc. belge Géol. XIII, 1899, Mém. pp. 219-265).

ligne droite, et présentent des convexités tantôt vers l'Ouest, le plus souvent vers l'Est [1]. D'un côté elles vont se rattacher au mur côtier, de l'autre elles viennent former la bordure intérieure ; et l'on peut voir ainsi, entre Bray-Dunes et Adinkerke, deux alignements qui sont arrivés en contact avec la plaine, et s'y sont fixés. Cette direction est à peu près conforme à ce que nous pouvons attendre de l'action des vents dominants. A Dunkerque comme sur toute la côte, c'est du Sud - Ouest , puis de l'Ouest que le vent souffle le plus souvent ; le Nord-Ouest ne vient qu'en troisième ou quatrième ligne, après le Nord-Est. Mais les vents du Nord-Ouest sont parmi les plus violents et les plus mauvais ; leur vitesse horaire moyenne, calculée pour les 8 années 1878-1885, est de 25 km. 61, contre 20 km. 41 pour les vents Sud-Ouest ; seuls les vents d'Ouest ont une vitesse supérieure [2]. C'est l'action de ces deux vents combinés qui oriente, face à l'E.-S.-E., les rangées irrégulières de dunes.

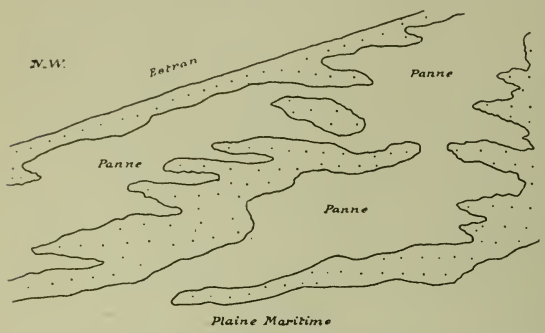

Fig. 44. — Allure théorique des chaînes de dunes.

Non moins irrégulières sont les formes de ces dunes. Tantôt ce sont bien, en effet, de longs alignements, de vraies crêtes, parfois surmontées de monticules bizarres, en dents de scie, qui sont de petits amas de sable fixés par la végétation. Ailleurs, les chaînons sont tronçonnés par des cols profonds, orientés W.-E. ou N.-W.—S.-E. D'autres dunes sont isolées, parfois bizarrement plantées au milieu d'une dépression. La plupart des dunes isolées sont, chose étrange, en pente douce vers l'Est, et présentent vers l'Ouest un flanc raide, dénudé, que le vent creuse en son milieu jusqu'à lui donner une forme concave. Toutes ces bizarreries indiquent bien qu'il intervient dans la formation des dunes flamandes d'autres éléments que l'action des vents dominants Ouest et Nord-Ouest. La principale cause d'irrégularités est sans doute l'extrême variabilité des vents. Ceux du Nord-Est soufflent même plus souvent que ceux du Nord-

---

[1] Même observation dans le travail de MM. Delépine et Labeau, Le littoral français de la mer du Nord (Feuille des Jeunes naturalistes, IVe série, 34e année, 1904, pp. 161-166 et 189-197).

[2] Chiffres empruntés à Eyriaud des Vergnes, Ports en plage de sable, pp. 288-289.

15. — La côte Ouest : vue de Grand-Fort-Philippe.

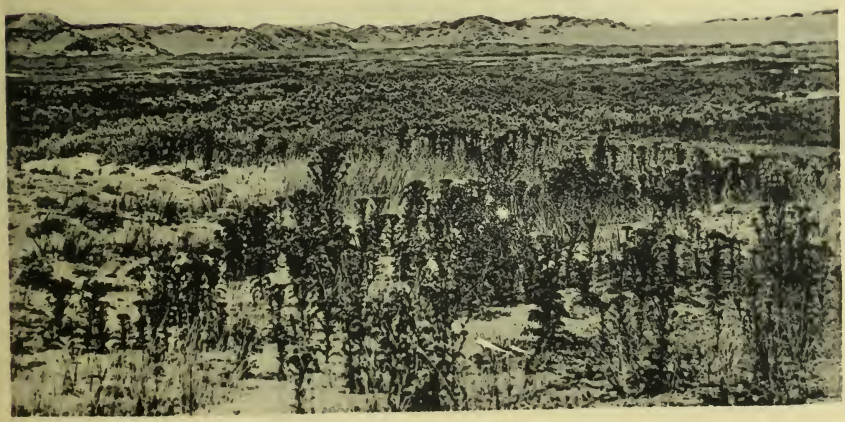

16. — Une panne dans les dunes (Zuydcoote). A droite, monticules en dent de scie.

Ouest, et leur vitesse horaire moyenne est presque aussi considérable. On n'a pas là un régime uniforme comme celui qui édifie les dunes régulières de Gascogne. L'humidité extrême du climat doit également intervenir ; elle rend le sable plus cohérent et permet aux vents d'y découper ces formes bizarres, en contradiction avec les conditions générales de formation des dunes. Les vents sculptent la dune, et les érosions qu'ils y pratiquent, particulièrement du côté exposé à l'Ouest, contrebalancent les effets de l'accumulation, suppriment les pentes douces qu'on devrait trouver de ce côté. Rien n'est plus commun que de voir les flancs des dunes tout striés de cannelures qu'on prendrait aisément pour des plans de stratification, et qui témoignent de l'action érosive du vent (phot. 14). Enfin la végétation contribue à différencier les formes, en maintenant en saillie les parties qu'elle a fixées : de là les dents de scie dont se hérissent les dunes chauves.

Cette variété de formes n'empêche pas le paysage des dunes d'être uniformément triste et désolé. Ce chaos de pentes douces et de flancs raides, cet enchevêtrement de crêtes pelées et de cratères à demi effondrés sont mélancoliques sous le ciel gris. On songe à un paysage lunaire. Les dépressions sont à peine plus attrayantes. La végétation épineuse qui s'y développe au printemps donne à leur sol une teinte noire ; on croirait un champ d'herbes brûlées. Parfois on trouve dans les parties profondes des plus grandes Pannes, (c'est le nom que l'on donne à ces dépressions), quelques saules, l'argousier, le sureau. Une petite mare d'eau douce occupe souvent le fond ; un tapis de mousse s'établit sur les premières pentes qui entourent la panne. Cette végétation pauvre repose un peu des tristesses du paysage ; mais la vue est bornée : bientôt la panne s'efface derrière une colline qui l'envahit, et va serpenter plus loin à travers les rangées incertaines et menaçantes de dunes grises.

Mouvements et fixation des dunes.

Les dunes flamandes se déplacent en effet ; leurs mouvements, moins réguliers et moins vastes que ceux des dunes gasconnes et hollandaises, n'en sont pas moins constatés. La faible largeur de ces dunes, la variabilité du vent, l'orientation de la côte, qui fait que les vents dominants ne prennent les dunes qu'en biais, empêchent la marche des sables d'être continue et vraiment menaçante. Cependant les exemples de déplacement de dunes abondent. En 1159, les « sables volants » ont recouvert un territoire voisin de Gravelines, donné au début du siècle par le comte

Robert à l'abbaye de St-Bertin [1]. L'abbaye des Dunes, qui est allée s'établir au milieu de ces collines changeantes, est sans cesse en lutte avec le « sablon » qui menace de l'ensevelir [2]. Le Transport de 1408 fait rayer de la liste des terres imposables 80 mesures à l'Ouest de Wenduyne, recouvertes par le sable ; 1.500 mesures à Tolmzant, avec de beaux hameaux qui sont disparus, sur les territoires de Vlisseghem et Clemskerke ; enfin 600 mesures à l'Est d'Ostende. Blankenberghe sollicite une réduction parce qu'elle est réduite à rien par le sable des dunes ; enfin du Furnambacht on signale plusieurs terres perdues [3]. En 1415, le métier de Breedene a tant souffert « par le vol des sables » que plusieurs habitants ont quitté le pays [4]. En 1623 on répare les dunes d'Ostende qui submergeaient rapidement les terres fortes situées derrière [5]. La destruction par les sables du village de Zuydcoote, la nuit du 31 décembre 1777, est restée célèbre dans la contrée ; en réalité il n'y eut probablement de recouvertes que l'église et quelques maisons : Zuydcoote qui avait 160 habitants en 1716, en comptait 185 en 1804, après la catastrophe. Le récit de la tempête, écrit au milieu du XIXe siècle en s'inspirant des souvenirs de vieillards, témoins oculaires, montre bien ce que fut ce coup de vent du Nord-Ouest qui fit descendre les dunes sur quelques chaumières [6]. Les progrès des dunes ont continué au XIXe siècle autour de Dunkerque, « couvrant des terres déjà fertilisées, encombrant des habitations, des hameaux entiers » [7]. Plus récemment la grande tempête des 10-11 septembre 1903, qui a déraciné tant d'arbres en Flandre, a comblé des pannes, enterrant argousiers et saules ; et on a pu observer une panne mesurant 80 à 100 mètres

---

[1] Haigneré, St-Bertin, I, p. 103, n° 230.

[2] Charte de la comtesse Marguerite, 1246, dans Van de Putte, Dunes, p. 202.

[3] Priem, Précis analytique, 2e série, VI, pp. 157-172.

[4] Comptes du Franc, 1415-16, dans Delepierre, Précis analytique, 2e série, I, p. 193.

[5] Gilliodts, Coutumes du Franc de Bruges, III, pp. 230 sqq.

[6] De Bertrand (R.), Notice historique sur Zuydcoote. (Mém. Soc. Dunk., 1853-54, pp. 215-342). En ouvrant, pendant l'année 1904, une chaussée à travers les dunes, de Zuydcoote à la mer, on a mis au jour des fondations d'une maison en briques blanches, et retrouvé deux couches végétales superposées, noirâtres, cohérentes, parfois plastiques, toutes deux criblées de débris de briques, poteries, charbons de bois. Les poteries de la couche inférieure ont été attribuées par M. Rigaux au XVe siècle. Donc cet emplacement, occupé par l'homme avant le XVe siècle, aurait été recouvert de quelques mètres de sables, à la surface desquels se seraient établies de nouvelles cultures ; et ce nouveau sol serait celui que vint recouvrir la tempête de 1777. Zuydcoote aurait donc été submergé par les sables à deux reprises.

[7] Arch. Nord, C. Fl. Mar., 38bis (pièces de 1824).

de large en 1900, réduite en 1904 à 40-50 mètres, parfois à 20 mètres [1]. Il n'est pas rare, en parcourant les grandes dunes, de voir des arbrisseaux d'une panne émerger de la couche de sable pur qui vient de s'amonceler dans la dépression. Sur la voie ferrée de Furnes à Dunkerque, les maisonnettes de garde-barrière sont à demi entourées, et s'abritent derrière des palissades que l'on est obligé de surélever sans cesse. Evidemment ce n'est qu'à force de soins et d'attention laborieuse que les dunes sont retenues au Nord de la ligne de cultures et d'habitations qui les borde le long de la plaine maritime.

De bonne heure on a songé à utiliser la végétation spéciale des dunes pour fixer ce sol mouvant [2]. Outre les quelques arbres et arbrisseaux qui croissent dans les pannes, les dunes possèdent des plantes caractéristiques, des graminées pourvues de longues racines rampantes qui consolident le sable, comme l'oyat, la plus utile et la plus répandue. Avec ses tiges vert sombre, tout en pointe et en piquant, l'oyat n'est agréable ni à voir ni à toucher ; mais il retient si bien les sables les plus arides que non seulement on le tolère, mais qu'on le propage par des plantations en alignement. L'usage en est ancien, et les moines des Dunes savaient déjà se défendre contre la montée du sablon en utilisant ces rudes végétaux [3] ; des règlements défendaient, dans les paroisses de dunes, Adinkerke, Coxyde, Oost-Dunkerke, d'arracher les oyats et épines, sous peine d'amende [4]. Les ordonnances du Franc de Bruges aux XVIIe et XVIIIe siècles insistent à maintes reprises sur la nécessité de consolider la dune en y plantant ou replantant de l'oyat [5]. En même temps on s'attaque à l'agent le plus actif de la destruction de la dune, le lapin, qui pullule dans ces sables, et qui en creusant des terriers, en détruisant la végétation, rend au sable une mobilité qui donne prise au vent. Leurs dégâts sont si grands qu'à plusieurs reprises les comtes, à qui appartenaient les dunes et qui s'y réservaient jalousement le droit de chasse, permirent temporairement aux riverains de détruire ces malfaisants animaux. Il est vrai que

---

[1] Delépine et Labeau, Le littoral français, p. 196.

[2] Sur la flore des dunes de Flandre : Masclef, Étude sur la géographie botanique du Nord de la France (Journal de Botanique, II, 1888, pp. 234-237) ; — Dumortier, Bouquet du littoral belge (Bull. Soc. roy. de Botanique de Belgique, 1865); — Labeau (A.), Note sur la flore maritime du littoral français de la mer du Nord (Feuille des Jeunes Naturalistes, IVe série, 35e année, 1905, pp. 141-156).

[3] Van de Putte, Dunes, p. 202.

[4] Gilliodts, Coutumes de Furnes, II, p. 273.

[5] Gilliodts, Coutumes du Franc de Bruges, III, pp. 230-241.

les dommages étaient grands, et le danger parfois sérieux : les conins, comme on les appelle, détruisent les dunes de Blankenberghe à Heyst à tel point que la mer pénètre au travers (1403) [1] ; en 1634 ils ont fait tant de dégâts aux dunes de la Wateringue d'Eyensluis qu'ils ont ruiné jusqu'à son écluse [2]. L'abbaye des Dunes est menacée de ruine par les conins qui creusent par dessous ses murs et sont près de la faire choir (1411) [3]. En 1877 l'eau de mer a pénétré pendant une dizaine d'heures dans un polder à Lombartzyde par un trou que ces animaux avaient creusé dans la digue de l'Yser. Il suffit aujourd'hui encore de voir l'état de certaines dunes réservées aux chasses, et où les lapins sont chez eux, pour comprendre les dégâts dont est capable cette engeance ; le sol est troué de terriers comme une écumoire, et on risque de le voir céder sous les pas.

Enfin l'on a songé au XIXe siècle à fixer et protéger les dunes par le boisement. Les difficultés étaient grandes, à cause du vent qui racornit les arbres, du lapin qui dévore les jeunes pousses. Les essais n'ont pas donné grands résultats. Le pin sylvestre, qui a réussi au Hazegras, n'a rien donné à Blankenberghe. Les peupliers du Canada qui ont grandi avec succès à la Panne, sont restés médiocres à Nieuport-Bains. C'est encore le saule qui réussit le mieux. En vérité, jusqu'ici, rien n'a pu remplacer l'oyat. Des plantations d'arbres auraient l'avantage de constituer quelques revenus à une bande de territoire qui n'en a pas trop ; reste à savoir si les conditions météorologiques ne s'opposeront pas toujours à ce que le boisement s'étende, au delà des dépressions, sur les pentes et le sommet des dunes [4].

---

[1] Delepierre, Précis analytique, 2e série, I, p. 62. Cf. également pp. 16, 23, 30, 38, 56, etc.

[2] Gilliodts, Coutumes du Franc de Bruges, III, pp. 230-241.

[3] Van de Putte, Dunes, p. 247. — Les dommages causés par les lapins et les réclamations auxquelles ils donnent lieu sont exposés dans la charte imposée en 1477 à Marie de Bourgogne (Gilliodts, Coutumes du Franc, II, p. 22), et la « Requête des Dunkerquois à la dame de Vendôme », éditée par Derode (Mém. Soc. Dunk., 1856-57, pp. 230-244).

[4] Sur le boisement des Dunes, consulter : Bulletin de l'Association maritime et agricole d'Ostende, n^os de décembre 1886 et novembre 1887 ; — Van der Swaelmen (L.), Le boisement du littoral maritime belge (Bruxelles, Muquardt, 1888, 87 p., 1 pl.) ; — Baraban (L.), Les Dunes de Belgique (Revue des Eaux et Forêts, t. 29, 1890, 2e série, 4e vol., pp. 145-157) ; — Berger (L.), La flore forestière maritime de la Belgique (Bull. Soc. centrale forestière de Belgique, III, 1896, pp. 863-883).

III.

LA VIE DANS LES DUNES.

Cette inhospitalière bande de sables, battue par des vents froids et violents, hérissée de plantes rares et rudes, abrite pourtant une population particulièrement dense. Sans parler des ports qui étendent leur banlieue sur les dunes voisines, on peut dire qu'il existe, de Calais à Kadzand, une ligne ininterrompue de maisons le long du bord intérieur des dunes. D'autres se sont glissées dans les pannes. Enfin les stations balnéaires s'installent tout le long du mur côtier. Ces sables infertiles et mouvants ont-ils donc des qualités qui attirent et retiennent les hommes ? Pourquoi aller s'établir sur les dunes, quand la riche plaine des polders étend en arrière ses terres fertiles ?

La raison de ce choix, c'est que la petite zone des dunes possède précisément les qualités qui manquent aux Polders. Ce sol infertile a l'avantage d'être élevé, de dominer de quelques mètres les riches terres fortes ; cela lui valut jadis d'être indemne des inondations marines, cela le met aujourd'hui à l'abri des débordements d'eau douce. On a vu qu'il fut le premier dans la plaine maritime à recevoir de nouveaux habitants ; ce sont là ces « Barbari circa maris littora degentes » dont parle le biographe de St Eloi, marins et pêcheurs, qui se glissent le long des dunes et s'établissent sur les sables que l'invasion marine a respectés. Plus tard, quand la plaine fut émergée, et que des villages commencèrent à s'y disséminer autour de leur « Kerke », la zone des dunes resta un des rares points des Polders où l'on pouvait circuler en toute saison. Cela peut sembler paradoxal, et pourtant il est parfaitement exact que cette bande de sables à peine fixés a toujours servi de passage. Les dunes sont un lieu de routes. Routes peu agréables, avec de profondes ornières de sable, mais qui valaient par la comparaison avec la plaine, où les rivières, les canaux, « vliet », « graecht », « watergand », sans compter l'argile tenace où les attelages restent enlisés, empêchaient la circulation. Les vieilles routes de Calais à Gravelines, de Gravelines à Dunkerque, de Nieuport à Ostende, suivent fidèlement le bord des dunes. Quand une armée s'aventurait dans la plaine maritime, ce n'est pas dans les vastes champs découverts qu'elle livrait bataille ; c'est sur les sables qu'elle rencontrait l'adversaire. Les rares combats qu'on ait livrés dans la plaine ont eu pour théâtre les sables : bataille des Dunes de Dunkerque,

bataille des Dunes de Nieuport. C'est par les dunes que le duc de Guise met la main sur Calais ; par les dunes que Condé, Turenne, prennent Dunkerque, que le duc d'York s'en approche en 1793, que l'archiduc Albert se cramponne à l'attaque d'Ostende. A côté de l'argile, plastique, coupée de canaux, le sable est le chemin naturel, la route des armées et des échanges [1].

Les Dunes, qui possédaient les routes les moins impraticables de la plaine, avaient encore l'avantage de recéler les eaux les moins mauvaises pour l'alimentation. Il existe dans les dunes une nappe aquifère continue, bombée dans la partie centrale, parce qu'elle se déverse par filtration vers la plage et vers l'intérieur ; de là les sources comme celle de la Samaritaine, à l'Ouest de Dunkerque. Elle arrive parfois au niveau des pannes, et produit alors les petites mares d'eau douce qui en garnissent le fond. Le niveau varie suivant les saisons, mais d'une quantité assez faible, $0^m,50$ environ ; l'évaporation des eaux pluviales étant plus considérable l'été, la nappe, moins alimentée, s'abaisse légèrement. Mais elle ne subit pas l'action de la marée, même tout au bord de la mer. La présence de ce précieux réservoir d'eau douce dans une région où les eaux sont presque toujours saumâtres est une des grandes raisons du peuplement de la zone des Dunes. Le modeste puits profond de $1^m,50$ à 2 mètres, que le maraîcher des dunes a creusé à la bêche, et où l'eau potable ne manque jamais, triomphe de la répulsion qu'on éprouverait pour un sol ingrat et mobile. Ainsi la plaine maritime n'est que paradoxes : c'est au bord de la mer qu'on y trouve les parties les moins basses, les plus sèches, et les mieux pourvues d'eau potable [2].

---

[1] Cela est si vrai que les vieilles lignes de dunes intérieures servaient également de chemins. Un procès-verbal de visite aux dunes de Ghyvelde, en 1766, constate que « cette partie étant exposée au passage pour aller à Furnes, était remplie de voies et de carrières de chemins » (Arch. Nat., Q^1 829).

[2] L'existence de la nappe aquifère des dunes, indiquée déjà par Daubrée, (Les eaux souterraines à l'époque actuelle, Paris, 1887, in-8°, I, pp. 53-55), a été étudiée récemment par MM. Van Mierlo (Distribution d'eau potable à Ostende, Bull. Soc. belge Géol., II, 1888, Mém. pp. 249-259, 2 pl.) ; — Van Ertborn (La question des eaux alimentaires dans les régions dunale et poldérienne du littoral belge, Bull. Soc. belge Géol., XVII, 1903, Mém. pp. 297-315) ; — d'Andrimont (Notes sur l'hydrologie du littoral belge, Ann. Soc. Géol. Belg., XXIX, 1902, Mém. pp. 129-144 ; Contribution à l'étude de l'hydrologie du littoral belge, ibid. XXX, 1903, Mém. pp. 1-43 ; Note complémentaire à l'étude hydrologique du littoral belge, ibid. XXXI, 1904, Mém. pp. 167-183 ; L'allure des nappes aquifères contenues dans les terrains perméables en petit, baignés par la mer, Bull. Soc. belge Géol., XIX, 1905, Pr.-V. pp. 47-58). M. d'Andrimont estime que la nappe des dunes est la partie supérieure d'une grande nappe aquifère

La zone des dunes a d'autres avantages encore. Sa pauvreté même la favorise : la terre y coûte bien moins cher que dans les Polders ; c'est une raison pour aller y bâtir, et y louer bon marché un petit champ. La foule des pauvres, des journaliers, au service des gros fermiers du Sud, vient donc habiter les dunes. On s'y établissait parfois sans payer le terrain. Les Dunes appartenaient au comte, à l'Etat. Mais l'Etat, ce n'est personne, surtout aux époques troublées ; et on profitait des défaillances du pouvoir pour s'établir sur la digue du Comte Jean ou sur les sables. Pas de loyer à payer, et des petits profits accessoires : quelque bois de chauffage ramassé dans les pannes, la nourriture de la vache assurée dans les « communes », pannes ou salines ; à l'occasion, le braconnage de quelques lapins. L'autorité reparue respectait cette prise de possession [1]. Ainsi se sont établies les lignes si denses de maisonnettes qui suivent les digues et les dunes entre Dunkerque et Calais, « huttes » de journaliers et de pêcheurs.

L'Agriculture des dunes.

C'est là, pour la zone des dunes, un ensemble de conditions physiques et économiques très avantageuses. Pourtant, si ce petit territoire possède assez de qualités pour attirer l'homme, a-t-il assez de ressources pour lui permettre d'y vivre ? Le sol est vraiment peu favorable à l'agriculture. Son analyse physique indique d'énormes proportions de sable fin, un peu de calcaire, mais peu ou pas d'argile ; dans la pineraie de Knocke, 950,7 pour 1.000 de sable fin, 18 de sable poussiéreux, 10,7 de sable grossier, 5,5 de matières organiques, 1,9 de débris organiques, 0,3 de débris minéraux, le reste, 12,3, considéré comme calcaire. Pour l'argile, l'analyse indique : traces. A Wenduyne, la terre arable comporte 959,4 de sable fin, pas d'argile. A Westende, 943,7 de sable fin, 35,5 de sable poussiéreux, 3,5 d'argile [2]. Les défauts d'un pareil sol sautent aux yeux.

---

superposée à l'argile yprésienne, et que l'eau de mer, plus dense, refoule vers le haut. Voir à ce sujet : Dubois (E.), Etudes sur les eaux souterraines des Pays-Bas. L'eau douce du sous-sol des dunes et des polders (Arch. Musée Teyler, série II, volume IX, 1e partie) ; — Pennink (I. M. K.), De « Prise d'eau » der Amsterdamsche duinwaterleiding (Communication faite à la séance du 10 nov. 1903 de l'Institut royal des Ingénieurs, La Haye).

[1] Nombreux documents d'archives sur cette prise de possession des dunes par les populations pauvres : Arch. Nat. Q1 827 (Mémoire de la Ch. de Commerce de Dunkerque, 1770) ; Arch. Nord, C. Fl. Mar., 44 ; Arch. Pas-de-Calais, C. 106, 137, 198.

[2] Monographie agricole Dunes, pp. 12-13.

Aucune cohésion : faute de protection, les semences peuvent être mises à nu ou enterrées sous une couche épaisse de sable meuble. Perméabilité complète ; aussi les sécheresses de l'été peuvent-elles être très nuisibles sur ce sol qui s'échauffe facilement. Les matières organiques s'y décomposent très rapidement ; il y faut des quantités d'engrais considérables. L'analyse chimique n'est pas moins défavorable : manque d'azote, d'acide phosphorique, de potasse ; seule la chaux se présente en quantités relativement élevées [1], grâce aux débris de coquillages calcaires mélangés au sable. Parfois ces débris de coquilles agglutinés avec les grains de sable forment une sorte de tuf calcaire, couche imperméable peu profonde au-dessous des pannes, et qui nuit aux plantations d'arbres. C'est là un bien pauvre sol. Même entre les mains du cultivateur flamand, il ne peut porter que des récoltes insuffisantes. L'orge, le blé, n'y poussent pas. Le seigle, la seule céréale dont la culture soit possible, donne de faibles rendements : 800 à 1.000 kgs de grain à l'hectare, et 12 à 1.500 kgs de paille [2], contre environ 2.500 à 3.000 et 6.500 à 7.000 kgs dans la Flandre intérieure. Un paysan qui voudrait vivre dans les dunes en pratiquant la culture ordinaire ne le pourrait pas.

Il faut donc que l'homme des dunes, pour assurer sa subsistance et celle des siens, ajoute à la culture de ses sables une ressource extraordinaire. Ou plutôt, on peut dire que pour les habitants de cette zone, l'exploitation du sol des dunes n'est qu'un appoint. Avant tout, ils sont journaliers pour les fermes des polders, maraîchers pour les villes voisines, ou pêcheurs. Tous pratiquent d'ailleurs la même culture patiente et opiniâtre. Il faut d'abord protéger le champ contre ses grands ennemis, le vent et le lapin. Dans ce but, l' « akker » est souvent creusé d'un mètre dans le sable, ce qui a l'avantage de fournir aux plantes un sol moins meuble ; avec ce qu'on a enlevé, on édifie autour du champ une véritable diguette de sable (barm), que l'on plante d'oyats, d'argousiers, ou de branches sèches fichées en terre. Ce sont de vrais champs enterrés. Ailleurs on établit, autour des carrés, des haies taillis épaisses d'aulnes, de saules, de peupliers du Canada : parfois des claies de paille renforcées de branches d'arbrisseaux. Ces précautions prises, on peut essayer de cultiver ce sol jaunâtre et peu engageant. Le labour se fait à la bêche, le vieil outil de prédilection du

---

[1] Monographie agricole Dunes, pp. 14-17. — A ce sujet, voir : Retgers (J.-W.), Sur la composition minéralogique et chimique du sable des dunes néerlandaises (Recueil des Travaux chimiques des Pays-Bas, XI, 1892, pp. 169-257). S'attache surtout à la composition minéralogique des grains de quartz, dont il attribue l'origine à des granites ou à des schistes cristallins.

[2] Monographie agricole Dunes, pp. 39-40.

17. — Contraste entre l'argile (pays découvert) et le sable (boisé), à Loon.

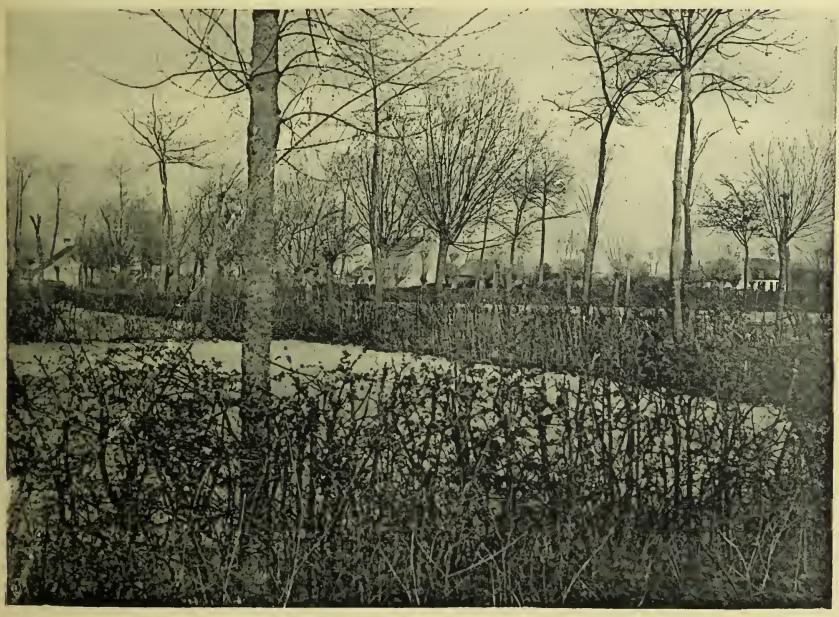

18. — Un village du sable (Loon).

Flamand, avec lequel il retourne la terre plus profondément que ne le fait la charrue. Puis c'est la mise en place de l'engrais, opération longue et coûteuse, parce qu'il faut en faire venir de loin, le bétail des dunes n'étant pas assez abondant pour satisfaire à la consommation ; or il en faut beaucoup sur un sol aussi léger. On s'adresse aux villes voisines : Ostende a un service de bateaux qui amène à Nieuport les déchets de la grande station balnéaire ; Dunkerque, Calais, Blankenberghe, en envoient par voitures [1]. Les pêcheurs y joignent un fumier d'algues, de mollusques et de petits poissons. Sur la limite des terres fortes, on y ajoute un peu d'argile compacte enlevée au sol sous-jacent. C'est ainsi qu'on peut faire pousser, à force de soins, du seigle, de la pomme de terre, et des légumes. On a vu que le seigle donne des résultats médiocres ; aussi tout est-il consommé sur place, dans l'exploitation. Au contraire, la pomme de terre et les cultures maraîchères donnent lieu à un commerce assez important, en même temps qu'elles contribuent largement à la nourriture de l'habitant des dunes. Dans certaines parties où l'on a pu amender le sol en y mêlant de la terre forte, on produit des variétés de tubercules hâtives qui sont expédiées en France ; dans les petits champs de Rosendael, de Middelkerke et de Westende, cette lisière des dunes peut évoquer le souvenir des fameuses terres à oignons de jacinthes, tulipes, anémones, le « bloembollenland » qui s'étend derrière les dunes de Hollande, de Leyde à Alkmaar. Les pommes de terre hâtives une fois disparues, récoltées péniblement dans ce sable où elles roulent et vont s'enterrer, on plante à force de nouveaux engrais les petits pois, les haricots, les salades, toutes les variétés de choux [2].

Ces cultures demandent trop de travail pour qu'on puisse les pratiquer sur de grandes étendues. Aussi les exploitations de la zone des Dunes sont-elles très petites, les plus petites de Flandre, où la grande exploitation est si rare. A Fort-Mardick, chaque famille met en valeur 22 ares de terrain. Les pêcheurs, entre Dunkerque et Nieuport, n'ont guère que 25 à 30 ares. Les maraîchers ont des jardins de 50 ares à 1 hectare. A Knocke, le plus grand nombre des habitants exploite une étendue inférieure à

---

[1] Monographie agricole Dunes, p. 37.

[2] Les jardins maraîchers de Rosendael valent jusqu'à 15.000 francs l'hectare. La banlieue de Dunkerque a expédié en 1903 2.000 tonnes de légumes en France, 3.300 en Angleterre et 4.500 en Belgique ; Dunkerque et l'agglomération en ont consommé 3.800. (Dufour du Breuille, L'exportation des légumes dans l'arrondissement de Dunkerque, C. Rendu du IVe Congrès national des Syndicats agricoles de France, Arras, 1904, pp. 215-218).

50 ares. Dans toute cette zone, la mise en valeur de 10 hectares de terrains constitue une exception. Ainsi c'est en fragments minuscules que se découpe toute cette lisière des dunes. Car ce n'est guère qu'une lisière qui est ainsi patiemment occupée et mise en valeur. Dans les grandes dunes de Dunkerque à Nieuport, on trouve encore quelques groupes d'habitations dans les pannes, tel le village prospère qui porte précisément le nom de La Panne. Mais la plus grande partie des dunes reste une vaste solitude, dont l'herbe grêle sert de pâture aux animaux domestiques ou aux lapins. On n'en tire qu'une ressource : la location pour des chasses. On y traquait encore le loup au milieu du XVIIe siècle [1] ; aujourd'hui on n'y massacre plus que les lapins, que l'on peut exterminer à loisir derrière les grillages qui enclosent bon nombre de chasses.

L'homme et l'habitation.

Le peuple laborieux qui pratique une culture si pénible est particulièrement solide et florissant. La région des dunes est celle où la phtisie et la scrofule sont les plus rares de toute la Flandre ; au temps où la fièvre intermittente éprouvait la plaine maritime, elle épargnait les habitants des sables [2]. Grands, forts, la figure large et pleine, colorée, hâlée, les pêcheurs sont assurément, avec les gens de la Flandre zélandaise, les plus beaux hommes du pays flamand. A les voir marcher avec le dandinement des marins, à regarder leur visage ouvert, encadré d'une barbe qui rappelle les algues des plages, à écouter leur français zézayant ou leur flamand archaïque, on se demande s'ils sont de même race que le paysan maigre, à la physionomie fermée, au visage glabre, qui se courbe sur les terres du Houtland. On songe plutôt à les rapprocher des pêcheurs de la côte normande, ou des peuples maritimes du Nord, Zélandais et Frisons. Les femmes elles-mêmes, malgré leur travail écrasant, restent plus dégagées, plus délurées que les Flamandes du Sud. La race se conserve pure, car les pêcheurs se marient toujours entre eux. Cela n'empêche pas les unions d'être fécondes. Les

---

[1] Comptes du Franc, 1648-49 : Payé pour la chasse aux loups dans les dunes du Camerlinckx-Ambacht (entre Nieuport et Ostende) 1138 livres 2 sous (Priem, Précis analytique, 2e série, V, p. 28).

[2] Cf. Meynne, Géographie médicale, dans Patria Belgica, t. II, pp. 106-107 ; — de Keuwer (V.), Topographie médicale de l'arrondissement administratif de Furnes (Annales de la Soc. médico-chirurgicale de Bruges, 1847, pp. 233-264).

19. — Ligne de maisons au long du mur intérieur des dunes (Bray-Dunes).

20 — La maison des dunes (Fort-Mardick).

villages de marins présentent les plus beaux exemples d'accroissement de toute la Flandre. La commune de Ghyvelde, qui comprenait jadis les deux communes distinctes aujourd'hui de Ghyvelde et de Bray-Dunes, comptait en 1804 1.086 habitants ; en 1856, 1.884 ; en 1876, 2.366. Aujourd'hui (1901), en additionnant les chiffres des deux communes, on arrive à 3.100 habitants ; la population a donc triplé en un siècle. A Gravelines, même progression pour les trois bourgades de pêcheurs, les Huttes, Grand et Petit-Fort-Philippe. La population s'élève de 2.784 habitants en 1804, à 5.819 en 1859, à 7.833 en 1876, à 9.461 en 1901, dont 3.259 pour Grand-Fort-Philippe, habité en 1804 par quelques familles de contrebandiers. Mais Fort-Mardick est peut-être l'exemple le plus remarquable. Fondée en 1670 par Louis XIV qui y installa quatre familles de matelots picards, cette paroisse se développa rapidement, grâce à la clause qui en faisait une petite colonie communiste, et attribuait à chaque nouveau chef de famille une concession de 22 ares de sable, en usufruit, sans vente possible. Les terres non encore partagées, et les salines qui en dépendent, louées à des particuliers, servirent et servent encore à payer les impôts. Ainsi constituée, cette heureuse Arcadie de pêcheurs se développa d'elle-même, sans alliance avec les Flamands du voisinage, souvent hostiles. Les quatre familles picardes étaient devenues 432 habitants en 1841, 615 en 1851, 1.481 en 1886, 1.678 en 1901 ; la population doublait en 30 ans [1]. A défaut de statistiques, la vue des villages de pêcheurs, où des hordes d'enfants traînent dans les ornières de sable, suffit à indiquer l'abondance de la natalité.

Cette belle et saine population est très attachée à ses dunes. Ce paysage à la fois uniforme et heurté, aux feuillages sombres, noirâtres, entre les deux grands horizons de la plaine et de la mer, lui est aussi cher qu'au Breton ses récifs ; il n'y a pas d'émigration, même parmi les maraîchers et les journaliers. Ceux qui quittent le pays ne vont pas loin : on les retrouve dans les briqueteries derrière les stations balnéaires, ou sur les chantiers d'Ostende et de Dunkerque. Les maigres ressources de leur métier leur suffisent. Leur alimentation de poisson bouilli, de pommes de terre, de pain, de harengs en saumure, leur infusion de café à la chicorée, leur font oublier qu'ils n'ont guère de la viande que le dimanche. Le soin qu'ils prennent de l'entretien de leurs maisonnettes témoigne assez de leur attachement à leur petite patrie.

La maison est la grande, presque la seule parure de la région des dunes.

---

[1] Dr Lancry, La Commune de Fort-Mardick près Dunkerque. Étude historique, démographique et médicale (Paris, 1890).

Lorsqu'on arrive de la plaine, l'œil fatigué de l'uniformité plate des terres fortes s'arrête plus volontiers sur leur ligne rouge et blanche que sur les formes sévères des collines de sable. Et cette parure ne manque nulle part : une vraie ceinture aux couleurs éclatantes et gaies autour de ce paysage morose. Nulle part en Flandre, même dans le pays de Waes, la ligne des maisons ne se poursuit ainsi, d'un seul tenant. Cela commence à Calais, aussitôt passé les fortifications, par les maisons du Petit-Courgain, qui tournent du côté des dunes leurs toits bas et leurs appentis, réservant pour le Sud leurs façades blanches. De l'autre côté du canal de Marck, sur les vieilles dunes du banc des Pierrettes, d'autres maisons toujours blanches se dispersent le long de la grand'route, au milieu des landes d'ajoncs. Mais tandis que cette rangée s'arrête brusquement après Marck à l'endroit où disparaissent les sables, la première continue sans interruption par le Fort-Vert, les Petites-Hemmes, les Grandes-Hemmes, les Huttes, Dunes et Hemmes d'Oye, jusqu'au Grand-Fort-Philippe. Entourées au Nord et au Sud de salines vieilles ou neuves, ces rangées de maisons font admirablement ressortir le contraste entre la faible densité de population des terres fortes, réduites à quelques vastes fermes, et celle des sables, couverts d'habitations. Après Gravelines, la rangée recommence au hameau des Huttes, qu'on aperçoit des remparts de la petite ville comme un tas de rouge et de blanc ; puis gagne Dunkerque par la vieille digue du Comte Jean ; elle s'étire parfois en laissant entre les maisons des intervalles d'une centaine de mètres, et se resserre ailleurs en hameaux, en villages, en villes, Dunes de Loon, Dunes de Mardick, Fort-Mardick, St-Pol-sur-mer. Aussitôt à l'Est de la ville commence la grosse agglomération de Rosendael, longue de 3 kilomètres, et si dense que le flot des constructions a fait disparaître les dunes. Puis Zuydcoote, Bray-Dunes ; encore 5 kilomètres de petites maisons blanches jusqu'à la frontière belge. Pour un moment, les habitations sont moins serrées, jusqu'à Nieuport ; une partie des maisons a déserté la lisière pour les pannes de l'intérieur. Mais elles reparaissent aussi denses à l'Est de l'Yser, à Westende, Middelkerke, Mariakerke, jusqu'aux élégants faubourgs d'Ostende, et désormais la file s'allonge, ininterrompue, jusqu'à Wenduyne. Enfin on la retrouve à Heyst, lorsqu'on revoit de véritables dunes, et elle gagne par Knocke le Hazegras, le vieil estuaire du Zwin.

Ce qui frappe autant que la continuité de cette ligne de population, c'est l'uniformité des maisons qui la composent. L'habitation est bien exiguë, car l'homme des dunes n'est pas riche ; les dépendances sont réduites à peu de chose, puisque les récoltes sont insignifiantes, et ne suffisent même pas à l'alimentation du ménage. Parfois le marin se contente d'une seule

pièce, à la fois cuisine, salle à manger et chambre à coucher, où la famille s'entasse dans des lits alcôves à deux ou trois étages. D'ailleurs, les hommes ne sont-ils pas absents plus de la moitié de l'année ? Sur le côté un petit appentis sert de dépendance ; on y enferme la chèvre, on y dépose le combustible, bois des dunes autrefois, charbon aujourd'hui. Mais bientôt la maison s'agrandit. Derrière, du côté du Nord, elle s'adjoint une cuisine, longue et étroite, sur laquelle descend le toit bas qui protège des vents de mer ; de ce côté les ouvertures sont rares et petites : un simple œil-de-bœuf. Enfin quand la prospérité est venue, la maison se double d'une autre moitié toute semblable, une chambre à coucher avec une pièce basse derrière, et sur le côté un nouvel appentis où se logent les lapins, les poules, le porc, et où l'on range les instruments de culture. C'est la maison complète de l'habitant des dunes [1].

Le caractère commun à toutes ces maisons des dunes, c'est l'aspect intérieur et extérieur. Elles sont basses, pour ne pas donner prise au vent, et le toit, du côté du large, descend presque jusqu'à terre. Solidement construit en tuiles rouges, ce toit est visité chaque année avec soin, et on en profite pour rejointoyer au mortier blanc toutes les tuiles, que l'on passe par la même occasion au rouge. De là ces couleurs éclatantes qui sont la parure de la maison des dunes. La façade à son tour est peinte chaque année en blanc ou jaune, et les volets en vert. Autour de la maison, le petit jardin de sable gris où poussent les légumes, séparé du chemin de sable aux vastes ornières par des haies épaisses et des diguettes. Enfin l'intérieur est d'une propreté zélandaise, grand carrelage peint en rouge, dont l'entretien est aidé par la nature sablonneuse du sol, où la boue est inconnue ; murs tapissés, rideaux aux fenêtres, meubles cirés, faïences aux couleurs voyantes, et devant la cheminée le grand poële belge en fonte de toute maison flamande. Tout au long de la mer du Nord, le même type de maisonnette basse et claire égaie le bord des dunes ; il se retrouve au delà des détroits et des estuaires, après le Zuiderzée, après le Dollart et l'Elbe jusqu'aux îles lointaines de Sylt, Amrum et Föhr, expression de la vie pauvre et libre de l'habitant des dunes, peut-être aussi indice de l'expansion de la race frisonne.

---

[1] Dr Lancry, La maison populaire de la Flandre maritime. (Mém. Soc. Dunk., XXXI, pp. 1-27).

CHAPITRE X

LA COTE (*Suite*). — LES PORTS

I. *Origine des ports.* Ports naturels : leurs transformations. Ports artificiels. — II. *Caractères des ports.* Les ports de l'Ouest mieux abrités. Les ports de l'Est moins encombrés. — III. *Les installations maritimes.* Ports de voyageurs : Calais, Ostende. Port de marchandises : Dunkerque. Port d'escale : Zeebrugge. — IV. *Les villes ; les plages.* Aspect et évolution des villes. Les plages.

Calais, Gravelines, Dunkerque, Nieuport, Ostende, Blankenberghe, demain Zeebrugge, cela fait sept ports pour 130 kilomètres de côtes, sans compter les havres du Hont, Breskens, Terneuzen, et en arrière Gand. C'est beaucoup pour l'importance commerciale de chacun ; mais surtout cela peut paraître extraordinaire qu'une côte aussi basse et rectiligne, bordée de dunes, ait pu se laisser percer de sept ouvertures par où se font les échanges entre la Flandre et les pays maritimes. La côte de Hollande, de Hoek van Holland au Helder, sur 120 kilomètres, n'a qu'un port, complètement artificiel (Ymuiden), un vrai défi à la nature, et qu'il faut maintenir laborieusement en bon état ; la côte de Gascogne n'a qu'une échancrure bonne pour des bateaux de pêche. La Flandre, elle, en a un tous les 18 kilomètres. Cette abondance de havres est due en partie à des causes physiques ; la côte, orientée presque W.-E., parallèlement aux vents dominants, se prêtait mal à l'établissement d'une ligne de dunes épaisse, comme en Hollande ; par suite les petites rivières de la plaine gardaient la force de traverser ces dunes restées étroites, et chaque estuaire pouvait donner naissance à un port. Mais l'homme a aussi sa grande part dans la création des ports flamands, et tout en améliorant les havres qui existaient déjà, il créait de toutes pièces d'autres pertuis. Les ports flamands sont d'origine naturelle, comme Calais, Gravelines, Dunkerque, Nieuport, ou artificielle, comme Ostende, Blankenberghe, Zeebrugge.

I.

ORIGINE DES PORTS.

Parler de ports naturels en Flandre peut sembler paradoxal. A voir leur état actuel, darses, bassins, écluses, chasses, chenal, jetées ; à saisir le

contraste entre ces solides installations aux formes géométriques et la côte vaseuse dans laquelle on les a enfoncées, on se persuade que rien n'est plus artificiel que ces ports naturels. Cependant on peut retrouver les étapes de la transformation qui a fait des anciens refuges des pêcheurs flamands de grands ports modernes.

Transformations des Ports naturels.

Les estuaires sont la première ébauche de ces ports. En se rétrécissant peu à peu après le Xe siècle, les golfes de Fréthun, de l'Aa, de la Gersta et de l'Yser devenaient des criques où s'abritaient les barques des pêcheurs des dunes. Sur leurs bords s'élevèrent des bourgades devant lesquelles s'amarraient les sloops chargés de harengs, et où se tenait le receveur des grandes abbayes du voisinage, pour y prélever la dîme des poissons. Leur apparition presque simultanée au XIIe siècle indique bien la transformation accomplie dans les estuaires ; les bords se sont fixés, et on a pu aménager la crique pour en faire un refuge de bateaux. Calais est mentionné en 1172 à propos d'une rente de 10.000 harengs [1] ; et son développement est rapide puisqu'en 1202 il reçoit une église distincte de celle de St-Pierre, et qu'on y voit déjà une léproserie [2]. Gravelines existe comme port en 1160 [3], et on débarquait le hareng sur son territoire dès 1107 d'une façon régulière [4]. Dunkerque, sous Philippe d'Alsace, est également un port de pêche pourvu de murailles [5]. Nieuport est fondé au XIIe siècle, et sa keure ou charte de 1163 parle déjà de la dîme des harengs, sans compter les autres poissons [6].

Cependant le fond des criques s'envase. Les golfes deviennent schorres ; les monastères y établissent des bergeries, puis les endiguent. Pour ne pas laisser la haute mer revenir sur les terres qu'elle a quittées, on

---

[1] Haigneré (D.), Quelques chartes inédites concernant les abbayes, les prieurés, ou les paroisses de l'ancien Boulonnais. (Mém. Soc. Ac. Boul., XIII, p. 421).

[2] Haigneré, St-Bertin, I, p. 203, n° 464.

[3] Cf. charte de Thierry d'Alsace, reproduite dans un vidimus de 1266 (Arch. Nord, B. 1561, 1er Cartulaire de Flandre, pièce 44).

[4] Coussemaker, Bourbourg, I, p. 4, n° V.

[5] « Burgenses de novo oppido de Dunkerca » (1188). — Cf. Derode, Histoire de Dunkerque, (Dunkerque, 1856, in-8°), p. 106.

[6] Van de Putte (F.), Pêche du hareng sur les côtes de Flandre au moyen-âge (Ann. Soc. Em. Br., 2e série, III, 1845, pp. 339-343). La keure mentionne comme vendus sur le marché : saumons, maquereaux, cabillauds, aiglefins, plies, dorades, turbots.

construit à l'extrémité de la crique, à l'endroit où se déversent les eaux de l'intérieur, une écluse à portes de flot. Pendant la marée haute, les eaux douces s'accumulent en arrière ; à mer baissante, les portes s'ouvrent, les eaux douces s'écoulent dans la crique, et leur courant chasse vers le large les alluvions accumulées dans le port. A Nieuport, c'est en 1294 [1] qu'on établit, dans ces conditions, l'écluse de Nieuwendamme ; à Gravelines, les travaux du port datent probablement des premières années du XVe siècle. Les chasses d'eau douce obtenues par ce procédé étaient d'autant plus nécessaires que la crique, qui se comblait au fond, s'obstruait du côté du large. Là, sous l'action du gain de flot, la rive occidentale croissait constamment vers l'Est, transformant la crique en lagune. Les dunes de Sangatte marchaient vers Calais, si bien qu'en 1407 on pouvait déjà y établir le Risban [2] ; les dunes d'Oye s'avançaient vers Loon, et derrière elles s'asséchait la Lampernesse ; les dunes de Synthe vers Dunkerque, tandis que celles de Nieuport-Bains se formaient devant la digue du Comte Jean. Pour garantir l'entrée, il fallut établir des palissades de bois qui empêchèrent tant bien que mal l'envahissement des sables, et délimitèrent le chenal. Plus tard, ces palissades devinrent les jetées. Leur présence était particulièrement nécessaire à Calais et à Dunkerque, où la crique n'était pas suffisamment nettoyée par les chasses que fournissaient les eaux intérieures, tandis que Gravelines et Nieuport disposaient du débit, plus abondant, d'une rivière. Ce sont ces palissades qu'on aperçoit sur les anciens plans représentant Calais sous le règne de Henri VIII [3], et Dunkerque au XVe siècle [4]. Ces amorces de jetées

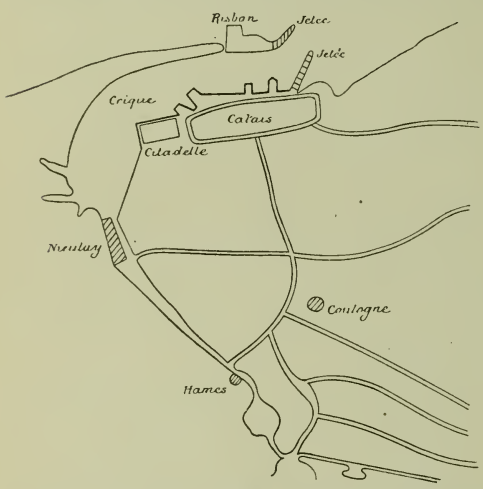

Fig. 45. — Port de Calais d'après la carte de Thomas Pettyt, Octobre de la 37e année du règne de Henri VIII (1546).
(Bibliothèque de Calais, II, 16).

[1] Cf. p. 169.

[2] Aron, Port de Calais, p. 202.

[3] Plans copiés au British Museum ; les reproductions conservées à la Bibliothèque municipale de Calais. — Voir également pour Calais l'excellent travail de Lennel (F.), Calais par l'image, (Calais, Peumery, 1905) ; 2 fascicules parus.

[4] Cf. Derode, Histoire de Dunkerque, p. 136.

orientent l'ouverture du chenal vers le N.-E. En effet, sous l'effort des sables en marche vers l'Est, l'ouverture des criques avait dévié de plus en plus dans cette direction ; à Calais elle s'insinuait dans la mer derrière le Risban ; à Gravelines, le long des dunes de Loon ; à Dunkerque, au delà du Scheurken. C'est cette direction que l'on retrouve encore dans les anciens bassins de Calais, au Nord de la ville, dans le port de Gravelines, et dans les vieux bassins de Dunkerque, perpendiculaires au chenal actuel. La crique intérieure avait fini par prendre la forme d'une vaste poche, communiquant avec la mer par une étroite ouverture en biais, semblable à un grau des lagunes languedociennes.

Enfin la crique finit par s'envaser. Les chasses d'eau douce étaient insuffisantes. Mais pourquoi n'utiliserait-on pas, en même temps que les eaux de l'intérieur, la puissance de chute que représentait l'amplitude de la marée ? On n'avait qu'à établir au débouché de la crique vers la mer de nouvelles portes d'écluse ; à mer haute, on laissait les eaux entrer dans l'espace compris entre les deux paires de portes, puis on refermait les pertuis. Quand la mer était près d'être basse, on rouvrait et on laissait échapper la masse d'eau accumulée, qui balayait les alluvions du chenal. Grâce à la hauteur de la marée dans les ports flamands, on obtenait ainsi une chute considérable qui creusait, particulièrement aux abords de l'écluse nouvelle, une souille profonde où prirent l'habitude de venir mouiller les grands bateaux. Le bassin de chasses était créé. Inapplicable sur les côtes de Hollande, où l'amplitude de la marée était trop faible, le procédé sauva les ports flamands de l'envasement, et leur permit d'attendre les procédés plus perfectionnés de la fin du XIXe siècle. Gravelines et Nieuport, où les chasses d'eau douce paraissaient suffisantes, ne l'appliquèrent pas ; mais il fut le salut de Calais et de Dunkerque. A Calais, ce fut la grande crique de Nieulay qui servit de bassin de chasses ; à Dunkerque, où la crique était complètement oblitérée, on se servit du canal de Bergues, dans lequel les eaux salées furent introduites à chaque marée.

On gagna ainsi le XVIIe siècle. Le tonnage des navires grandissait ; de nouvelles améliorations étaient nécessaires. L'un des plus gros défauts de ces ports, c'était la direction N.-E. du chenal d'entrée. En effet, obligés pour y pénétrer d'attendre la marée, les bateaux se présentaient devant le chenal lorsque le courant de flot portait vers l'Est, c'est-à-dire à l'opposé de la direction à prendre. La fréquence des vents d'Ouest, qui entraînaient les embarcations dans la même direction contraire à leur but, venait ajouter aux difficultés. Ainsi l'orientation du chenal vers le N.-E., produit naturel du régime de la côte, était la plus mauvaise possible, d'autant que la plupart des navires venaient de l'Ouest, à cause des bancs qui barrent le

chemin à l'Est. Las de voir les bâtiments obligés, pour attaquer le chenal, de manœuvrer contre vent et marée, on se résolut à changer la direction de l'entrée. Ce fut Vauban qui donna l'exemple en lançant hardiment à travers le Scheurken les jetées de Dunkerque ; on dévia dans le même sens l'entrée du port de Calais, et en 1742 on perça entre Gravelines et la mer le canal du Fort-Philippe. Ainsi les chenaux des ports furent désormais à peu près orientés dans la direction des vents dominants : « attention bien essentielle à avoir quand il s'agit d'orienter ces sortes de canaux, dit Belidor,quand on a la liberté de les disposer heureusement » [1].

Cette nouvelle disposition avait un défaut. La passe ainsi orientée s'obstruait rapidement. Déviés devant les jetées qui leur barraient ainsi la route, les courants de marée produisaient des mouvements tourbillonnaires qui amenaient les sables et les vases devant les musoirs. Par les forts coups de vent d'Ouest, les sables enlevés de la plage et des dunes s'envolaient par-dessus les jetées et venaient tomber dans le chenal. Enfin les alluvions accumulées à l'Ouest devant l'obstacle des jetées élargissaient l'estran de ce côté, et venaient dépasser l'entrée. De nouveau se formait à l'extrémité des jetées une passe extérieure, elle aussi déviée vers l'Est, dont la présence semblait rendre inutile le travail considérable qu'on venait d'accomplir. Différents remèdes furent tentés au cours du XIXe siècle. On perfectionna les chasses. A Gravelines, on utilisa, pour la remplir d'eau de mer, la vaste capacité des fossés de la place. A Dunkerque, on creusa en 1827 un bassin de chasses spécial (bassin Becquet) au Nord du port, juste à l'extrémité du chenal. A Calais, il fallut songer à en faire autant : la grande crique de Nieulay s'était complètement atterrie en quatre siècles ; les salines Mouron avaient été endiguées en 1770 ; ce qui restait fut réduit d'un tiers en 1811 par la mise en culture du polder Bodart, malgré les protestations des Calaisiens, qui jugeaient insuffisantes les chasses fournies par l'eau des fossés de la place et par ce qui subsistait de la crique. Cependant on retarda jusqu'en 1880 la construction du grand bassin de chasses de 90 Ha situé à l'Est du port ; on s'était avisé d'un autre procédé : allonger les jetées vers les grandes profondeurs des rades.

On avait compté sans le régime particulier de la plage. Tandis que le prolongement des jetées d'Ostende amenait avec succès l'entrée du chenal jusqu'aux profondeurs désirées, les estacades de Dunkerque, de Gravelines et de Calais voyaient l'estran accompagner leur marche, et les profondeurs fuir leur approche. D'autres tentatives intéressantes avaient lieu ; à Calais,

---

[1] Belidor, Architecture hydraulique, I (1788, in-4°).

on labourait la barre avec de grandes herses, pour offrir à l'action des chasses un dépôt plus meuble. A Dunkerque, pendant une dizaine d'années, on halait dans le prolongement de la jetée de l'Est 300 mètres de guideaux que l'on échouait à marée basse ; l'eau des chasses, rejetée ainsi vers l'Ouest, attaquait les sables dans cette direction et, pour quelques semaines, redressait la passe [1]. A Nieuport, on a expérimenté une herse sur laquelle étaient fixés des tuyaux émettant des jets d'air comprimé, capables de mettre les sables en suspension et de préparer ainsi l'action des courants [2].

Tous ces efforts restèrent à peu près vains. Les chasses, bonnes pour dégager les parties des ports susceptibles de s'envaser, restaient inutiles pour l'attaque de la barre formée à l'extrémité du chenal par des sables très cohérents et fortement agglomérés. Cependant il fallait une solution, car les installations intérieures s'étaient développées pendant qu'on tâtonnait autour du chenal. A Calais et à Dunkerque, de vastes bassins à flot se creusaient, reliés à l'avant-port par de gigantesques écluses. Gravelines et Nieuport tentaient de suivre cet exemple. Cette solution fut l'utilisation de la drague à aspiration, familièrement appelée la suceuse. Mise en service à Dunkerque en 1877, elle donnait bientôt des résultats tels que l'on se gardait, au cours des travaux neufs du port, de reconstruire un bassin de chasses. A Calais, les suceuses employées depuis 1880 rendaient inutile le grand réservoir de l'Est, achevé en 1889 et qui n'a jamais servi. On verra qu'à Ostende leur œuvre a été plus remarquable encore.

L'emploi des dragages est la dernière transformation subie par les vieux ports flamands. Il fait disparaître le bassin de chasses, dernier vestige de la crique primitive. Que reste-t-il aujourd'hui qui puisse rappeler les antiques lagunes du Xe siècle, où pénétraient les barques des pêcheurs de harengs ? Peu de chose : à Calais les débris de la crique de Nieulay ; à Dunkerque et à Gravelines l'orientation des vieux bassins, à Nieuport le cours tortueux du canal de Nieuwendamme. De transformations en transformations, les havres naturels de la côte flamande ont fini par ressembler aux ports artificiels ; il est bien difficile de les en distinguer aujourd'hui.

Ports artificiels.

L'histoire de ces ports artificiels est diverse. L'un, Zeebrugge, construit tout d'une pièce à l'extrémité d'un canal de grande navigation qui mène à

---

[1] De Mey, Ports en plage, pp. 206-207.

[2] Ibid. p. 210.

Bruges, n'est pas encore complètement terminé. Le second, Blankenberghe, réclamé dès 1763 à Marie-Thérèse, a été construit de 1862 à 1872 ; c'est un petit bassin qui ne sert qu'à abriter les barques des pêcheurs. Au contraire Ostende a eu une destinée compliquée dont l'évolution est aussi curieuse à étudier que celle des ports naturels [1]. Aucune crique n'aboutissait à Ostende. Les pêcheurs de harengs qui furent ses premiers marins échouaient d'abord leurs barques sur la plage, comme le font encore aujourd'hui ceux de la Panne et de Heyst. Ce fut en 1445 que les Ostendais obtinrent de Philippe le Bon l'autorisation de creuser un havre en arrière de la digue du Franc à l'abri de laquelle la ville avait commencé de se réfugier en 1394 ; ce port, qui ressemblait probablement à celui que nous voyons à Blankenberghe, fut établi à l'Ouest de la ville, à peu près au droit du Kursaal actuel. Très exigu, ouvert au N.-E., il n'était ni commode ni profond. Il fallut les malheurs du grand siège de 1601 pour doter Ostende d'un port plus vaste. Afin d'enlever aux Espagnols la seule voie d'accès dont ils pussent disposer pour attaquer la ville, les Hollandais firent raser les dunes de l'Est. La mer se précipita par l'ouverture, inonda la plaine aux fortes marées jusqu'à Oudenbourg, Snaeskerke et Leffinghe, et forma une vaste crique intérieure dont les chasses approfondissaient l'ouverture. Et ainsi, lorsque le siège fut terminé, on abandonna l'ancien havre et la crique de l'Est devint le nouveau port d'Ostende. Le chenal avait déjà 28 pieds de profondeur.

Alors pendant deux siècles, l'histoire du port est celle de ses chasses. Le chenal est d'abord si profond qu'en 1612 on croit pouvoir endiguer une partie de la crique ; à l'Est on construit la Groenendyk pour préserver Breedene [2], à l'Ouest la digue de Fort-Albertus à Oudenbourg ; entre les deux, la digue de Zandvoorde (1626). On réduit ainsi le volume d'eau qui pénètre à chaque marée dans la crique. Les résultats en sont déplorables pour le chenal, au point qu'on rouvre aussitôt (1627) le polder de Zandvoorde. On le referme en 1631, et l'on constate en 1662 qu'on ne trouve à marée basse que deux pieds d'eau ($0^m,55$) dans la passe. On ouvrit donc pour la seconde fois le polder de Zandvoorde, et en 1698 on avait jusqu'à $13^m,75$ de profondeur dans le port, à marée basse. C'était trop, et l'on pouvait craindre des accidents : que cette fosse se rapprochât

---

[1] Une grande partie des détails sont empruntés à Belpaire, (Notice historique sur la ville et le port d'Ostende), et vérifiés dans Priem, Précis analytique. Voir également : Pasquini, Histoire de la ville d'Ostende et du port. (Bruxelles, Lacroix, 2e éd., 1863 ; in-8°, 375 p., 2 cartes).

[2] Gilliodts, Coutumes du Franc de Bruges, III, pp. 235-236.

de la ville, et elle en aurait fait tomber les murs. Le polder refermé en 1700, on vit l'envasement reprendre, si bien qu'en 1721 on se décidait à remettre sous l'eau des terres nouvelles, moins colmatées que celles de Zandvoorde : 839 mesures sur Snaeskerke, 181 sur Steene, quelques-unes sur Leffinghe [1] : ce fut la crique de Steene, qui subsista jusqu'au XIXe siècle.

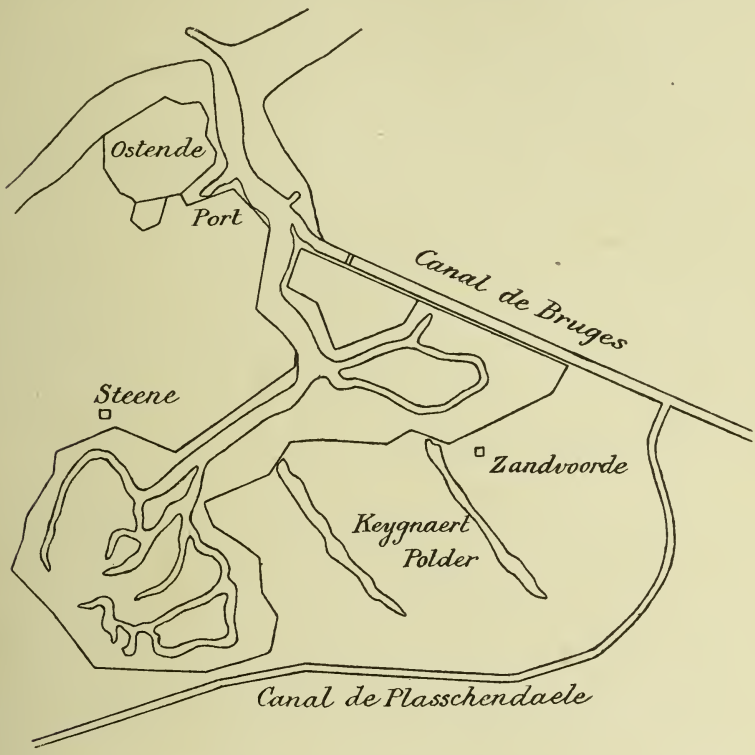

Fig. 46. — Port d'Ostende. La crique de Steene au XVIIIe siècle, d'après la carte de Ferraris.

Elle rendit d'abord au port les profondeurs de 1698 ; mais elle s'envasa elle-même peu à peu. En 1744 on endiguait le polder Sainte-Catherine. Sous la Révolution, le comblement de la crique était à peu près achevé [2]; en 1796, il n'y avait plus que $0^m,30$ d'eau à marée basse sur la barre, et les sables comblaient le chenal. En 1803, on constatait que la crique de

[1] Priem, Précis analytique, 2e série, V, pp. 163-164.

[2] Les détails sont empruntés, à partir de cette date, à Vifquain, Des Voies navigables en Belgique (Bruxelles, Devroye, 1842, in-4°, 494 p.).

Steene n'était plus couverte qu'aux équinoxes. Le premier Consul, en messidor an XI (juillet 1803), la faisait barrer, et l'endiguement en était achevé au début de l'an XII [1]. Les grands horizons nus, complètement dépourvus d'arbres, des polders de Snaeskerke et de Keygnaert, en occupent aujourd'hui l'emplacement ; des digues basses, quelques criques encombrées de roseaux, sont les dernières traces de l'invasion marine ; mais cet ancien golfe a conservé, de son état maritime, la largeur des horizons. De Snaeskerke aux anciens remparts d'Ostende, rien que la terre grise, quelques toits rouges et des meules ; c'est un des plus vastes horizons de la plaine. La crique disparue, on ne garde qu'un bassin de chasses, dont le jeu est assuré par l'écluse de l'Empereur, et dont l'efficacité est encore insuffisante. On y adjoint en 1820-21 une nouvelle écluse de chasses, l'écluse Militaire, enfin on prolonge en mer les jetées de 1834 à 1839. Ainsi, tout artificiel qu'il est, le port d'Ostende est passé par les mêmes phases que les ports naturels de l'Ouest ; mais ayant conservé plus longtemps qu'eux une vaste crique en arrière, il s'est toujours trouvé sur eux en retard d'une période ; il possède encore des bassins de chasse, disparus ou inutilisés à Calais et Dunkerque, et le nouveau port, achevé en ce moment même, en est pourvu.

II.

CARACTÈRES DES PORTS.

Naturels ou artificiels, anciens ou récents, tous ces ports flamands ont un grand ennemi, l'envasement. Avec ses eaux jaunâtres chargées d'alluvions, la mer flamande a vite fait de combler les parties des ports où l'eau est tranquille. Le bassin à flot de Nieuport, creusé à la cote — $2^m,90$, s'envasait de $0^m,37$ par mois dans le premier trimestre de sa mise en service, de $0^m,25$ en moyenne dans le reste de l'année ; au bout d'un an, le plafond était à la cote 0. A Ostende, le petit chenal de l'écluse de la Marine, creusé en 1887 jusqu'à la cote — 4 mètres, était envasé en 1888 jusqu'à 0 mètre ; l'exhaussement était de 4 mètres en un an. A Blankenberghe, l'épaisseur des dépôts à enlever du petit bassin s'élève chaque année à 1 mètre environ [2]. Rien que dans l'année 1899, on a extrait de l'intérieur du port, à Ostende, 250.000 mètres cubes de déblais [3]. Quel est

---

[1] Arch. Nat. F^{14} 1112.

[2] De Mey, Ports en plage, pp. 293, 303, 305.

[3] Installations maritimes belges, p. 87.

le remède ? Chasses ou dragages ? Les ingénieurs sont divisés sur ce point. Les Belges estiment que les chasses restent le moyen le plus efficace de combattre l'envasement à l'intérieur des ports ; et ils ont construit à Ostende un nouveau bassin de retenue de 80 hectares. Les Français, pourtant favorisés par une amplitude de marée considérable, emploient la drague à godets à nettoyer leurs bassins ; et la modicité du prix actuel des dragages est en effet un argument sérieux, qui peut faire négliger l'encombrement apporté par les dragues dans le mouvement du port.

Cet inconvénient mis à part, les ports flamands, quelle que soit leur origine, ont des qualités très différentes. En réalité, il n'y en a pas deux qui se ressemblent complètement. Ce qui favorise l'un désavantage l'autre. Indépendamment des avantages que peut présenter pour tels d'entre eux la présence d'un beau réseau de communications avec l'intérieur, la proximité d'un vaste foyer industriel, la facilité du passage vers un grand pays voisin, la nature leur a donné à chacun des qualités et des défauts particuliers.

Les Ports de l'Ouest mieux abrités.

Les ports de l'Ouest, de Calais à Nieuport, ont le très grand avantage d'être abrités de la houle du large par les bancs de Flandre. Les vagues, qui ont passé sur des hauts-fonds très élevés, et s'y sont écrasées en déferlant, voient leurs ondulations s'amortir encore dans les fosses profondes qui se creusent entre les bancs ; leur violence est fortement apaisée quand elles atteignent la côte. La dernière de ces fosses, entre le rivage et le banc qui en est le plus rapproché, constitue donc une rade qui forme un véritable avant-port, où les flots sont relativement tranquilles ; excellente condition pour les navires qui attendent que la marée leur permette d'attaquer le chenal. Calais n'est défendu que par les Ridens de Calais et de la Rade, sur lesquels il reste, en basse mer d'équinoxe, $6^{m},30$ d'eau ; et si la rade est profonde, et conserve à marée basse plus de 10 mètres d'eau, la protection n'est peut-être pas suffisante. Gravelines est déjà mieux gardé par la double rangée de l'Out-Ruytingen et du West-Dyck. Mais la situation la meilleure est celle de Nieuport et de Dunkerque. La rade de Nieuport, ou West-Diep, protégée vers le N.-W. par le Smal-Bank, le Buiten-Ratel et le Dyck, vers le Nord par le banc de Nieuport et le Kwinte-Bank, est la meilleure du littoral belge. Elle présente tout au long des profondeurs de 10 mètres ; elle est large ; les fonds y sont d'une bonne tenue. Trois passes la mettent en communication

avec la haute mer : une à l'Ouest, vers Dunkerque, qui est la passe de Zuydcoote ; une au Nord, entre le Smal-Bank et le banc de Nieuport, et dont les profondeurs sont de 8 à 9 mètres ; une au N.-E., entre ce dernier banc et le Stroom, et où l'on sonde au moins $7^m,50$. Cependant elle ne vaut pas encore la rade de Dunkerque. La passe la mieux orientée, celle de Zuydcoote, avec sa profondeur minima de 6 mètres, n'est accessible pour les gros bateaux qu'à marée haute ; et les deux autres passes, qui sont plus profondes, sont plus difficilement praticables à cause de la direction des vents dominants.

La fosse de Dunkerque est la rade privilégiée du littoral flamand. Si elle ressemble en gros à celles de Nieuport, de Gravelines, d'Ostende, elle possède des caractères beaucoup plus accentués. Située juste à l'endroit où le flot de la Manche, gêné par les courants contraires de la mer du Nord, dépose ses plus grandes quantités de matériaux, elle est protégée des vagues du large par les bancs qui forment devant elle comme une sextuple rangée de murailles. Large de plus d'un kilomètre, longue d'une vingtaine, elle présente sur toute son étendue une profondeur de 12 à 15 mètres. Aussi les plus gros navires peuvent-ils y séjourner tranquillement, presque par tous les temps, et peuvent même y procéder aux opérations d'embarquement et de débarquement des marchandises, sans avoir besoin d'entrer dans le port. C'est ainsi que pendant la guerre de 1870-71 les plus gros cuirassés français y ont séjourné tout l'hiver sans aucun inconvénient, et qu'on y a embarqué en quelques jours 20.000 hommes de l'armée du Nord, 1.780 chevaux, 60 pièces de canon, 226 voitures militaires [1]. La rade n'a que deux entrées, dont l'une, la passe de Zuydcoote, a une assez faible profondeur ; mais l'autre, la passe de l'Ouest, a l'avantage d'être profonde de plus de 10 mètres sur tout son parcours, et admirablement orientée. Ce sont là des qualités précieuses pour la navigation, et depuis quarante ans on s'est attaché à les développer en organisant au long des passes et de la rade un remarquable service de balisage : à l'Est, six bouées jalonnent la passe de Zuydcoote ; à l'Ouest, les deux feux flottants du Dyck et du Snouw, à éclats espacés ou fixes, 14 bouées en tôle, les unes rouges, les autres noires, dont 8 munies de feux, le grand phare haut de 57 mètres avec éclairage électrique d'une portée de 20 milles, les feux fixes des musoirs et celui de la tour du Leughenaer [2] font de la rade une

---

[1] Plocq, Dunkerque, pp. 75-76.

[2] Dunkerque. Son port, son commerce (Notice publiée par la Chambre de Commerce ; Exposition universelle de 1900 ; 89 p., pl., cartes) pp. 28-30.

vraie rue bordée de poteaux indicateurs et de réverbères, où l'on peut, même sans pilote, retrouver son chemin jusqu'au fond du port. Ces qualités de rade bien fermée avaient fait de Dunkerque un vrai nid de corsaires. Ostende et Calais ont eu les leurs, parce que la situation en face de l'Angleterre, sur le grand passage de la navigation européenne, invitait à la guerre de course ; mais nulle part les corsaires n'étaient aussi favorisés qu'à Dunkerque. Abritée derrière ses bancs aux passages compliqués, tortueux, encombrés de culs-de-sac, la rade n'avait réellement que deux entrées, faciles à surveiller, par où on voyait venir les gêneurs, gros vaisseaux de ligne d'Angleterre ou de Hollande, dont se jouaient les capres, bâtiments légers des pirates dunkerquois, qui forçaient le blocus en bondissant par-dessus les bancs à marée haute, au milieu de l'écume [1].

Ostende est loin d'avoir les mêmes avantages. Les abords en sont mal défendus : il n'y a guère devant le port qu'un banc, le Stroom, où l'on ne sonde que 2 à 3 mètres. Or la présence de ce banc est plus nuisible qu'utile. Soudé du côté de l'Est à la plage, il ne laisse entre le rivage d'Ostende et son rebord méridional qu'une rade cul-de-sac, étroite et peu profonde : $5^m,50$ à $6^m,50$ devant la ville, avec un fond de vase d'une tenue médiocre. Les gros navires qui ne peuvent songer à séjourner dans cette impasse mal abritée et d'une profondeur insuffisante, ne trouvent encore qu'un mouillage provisoire dans la Grande Rade, où l'on sonde 10 à 12 mètres, mais où la protection des bancs fait défaut, si bien que lorsqu'ils y sont surpris par un gros temps du S.-W., ils s'empressent de prendre le large [2]. Pour améliorer ces fâcheuses conditions d'accès, les ingénieurs belges ont eu l'audacieuse idée de percer le banc malencontreux qui forçait les bateaux à un immense détour et qui provoquait l'envasement de la petite rade. On creusa à travers le Stroom, pendant l'année 1890, la passe de l'Ouest, large de 500 mètres et profonde de $5^m,50$ à 6 mètres, balisée par les deux feux de Raversijde. Le résultat a été si satisfaisant, et la profondeur de la passe a été si aisément entretenue, qu'on entreprit en 1896 les travaux d'une nouvelle voie d'accès, la Passe directe, qui coupe le Stroombank au N.-W. d'Ostende, et permet aux navires d'attaquer facilement le port par les grands vents du large ; en 1900 on y sondait au moins $5^m,50$ sous marée basse de vive eau sur 350 mètres de largeur. Enfin ce double succès a fait entreprendre la passe Est, destinée

---

[1] Voir les extraordinaires exploits des corsaires dunkerquois aux XVIIe et XVIIIe siècles dans Saint-Léger (A. de), La Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française, 1659-1789 (Lille, Tallandier, 1900, in-8°, 471 p.), pp. 380-398.

[2] De Mey, Ports en plage, p. 112.

à empêcher l'envasement complet de la petite rade, en ouvrant une nouvelle issue aux courants de marée. Les monceaux de sable aspirés sur le Stroombank, transportés sur le banc de Wenduyne, paraissent l'avoir élargi sans provoquer un notable exhaussement [1]. Ces intéressants travaux ont sauvé le port d'Ostende qui, s'il reste toujours mal abrité, au moins ne deviendra pas impraticable.

Le manque d'abri, déjà sensible à Ostende, se fait encore plus sentir à l'Est. La rade de Blankenberghe, profonde de 5 à 7 mètres sur des fonds de vase, n'est guère protégée des vents du large par l'unique banc de Wenduyne, dont la hauteur n'est pas assez considérable pour constituer un obstacle sérieux. Au delà, il n'y a plus de bancs devant Zeebrugge, et la rainure de l'Appelzak, qui étend jusqu'au nouveau port ses profondeurs de 7 à 8 mètres, n'est plus qu'une rade foraine. D'autre part le plateau du Zand, qui sépare cette fosse de la passe des Wielingen, n'a guère que 5 à 7 mètres de profondeur, et des dragages seront nécessaires. Ce sont là pour le nouveau port des inconvénients assez graves, et les tempêtes violentes qui ont endommagé et retardé les travaux peuvent faire craindre pour la sécurité des navires abrités derrière le môle.

Une question se pose à propos de ces rades : ne sont-elles pas susceptibles d'être modifiées par les courants ? Ne peut-on pas craindre de voir la belle rade de Dunkerque se combler peu à peu, et le Braeck se joindre à la côte comme jadis le Scheurken ? On y a souvent songé, et on a qualifié parfois de « rades de l'avenir » les autres fosses situées au Nord de la rade actuelle. Cependant il ne semble pas que cette crainte soit de si tôt réalisée. Le passé nous est ici garant de l'avenir. Les pêcheurs de Nieuport avaient déjà fait remarquer en 1776 à l'abbé Mann que les bancs et les fosses ne subissaient aucun changement appréciable [2]. Les relevés de précision dressés depuis 1801 donnent les mêmes résultats. Pas de bancs nouveaux, pas de fosses nouvelles ; et les fonds de 20 mètres en particulier ne paraissent pas avoir bougé. Le cri d'alarme poussé en 1864 par M. Jonglez de Ligne n'a pas eu d'écho [3]. Cet ingénieur craignait de voir la rade de Dunkerque s'ensabler par l'Est, et le flot creuser entre le Snouw et le Braeck une nouvelle passe par où les

---

[1] Van der Schueren, Travaux exécutés récemment et en cours d'exécution à l'atterrage et au port d'Ostende (VIIIe Congrès international de Navigation, Paris, 1900, 28 p., 5 pl.).

[2] Abbé Mann, Histoire naturelle de la mer du Nord, pp. 191-192.

[3] Jonglez de Ligne, La Rade de Dunkerque (Revue maritime et coloniale, 1864, 20 p., 1 carte).

courants déserteraient la rade. Il n'en a rien été. Mêmes constatations pour la rade de Nieuport, dont les passes septentrionales se seraient plutôt améliorées ; tout au plus le Traepegeer s'est-il rapproché légèrement de la côte. Les transports d'alluvions sont pourtant fréquents, constants même, dans la mer flamande, mais ils se réduisent à des échanges qui aboutissent à un véritable équilibre : les courants giratoires, qui se produisent deux fois par jour devant le littoral, entretiennent d'une manière continue la formation des bancs aux dépens des plages, et l'ensablement des plages aux dépens des bancs [1]. On n'a pu constater de changements que dans l'Est. Devant Ostende, le Stroombank laissait encore en 1801 une passe de 8 mètres environ de profondeur, par où l'on pouvait sortir de la petite rade ; en 1866, le banc s'est allongé vers l'Est, et a réduit la passe à $5^m,30$ de profondeur ; la petite rade s'envase. En 1882, le Stroombank touche à la côte, la passe de l'Est est disparue, et la profondeur de la rade diminue jusqu'à $5^m,70$ devant Ostende [2]. C'est là le grand danger que l'on essaie de conjurer en rouvrant artificiellement une passe de l'Est à travers le banc. A l'embouchure de l'Escaut, les variations ont été plus favorables ; la grande passe des Wielingen s'est approfondie, en absorbant les petits bancs de Kadzand et de Buiten-Paardemarkt qui l'encombraient ; le Binnen-Paardemarkt s'est serré plus près de la côte, s'allongeant légèrement vers l'Ouest, ainsi que la fosse de l'Appelzak. M. de Mey ne voit là qu'un mouvement oscillatoire, tandis que M. Van Mierlo conclut à un transport vers l'Ouest [3], et prédit pour le nouveau port de Zeebrugge les pires ennuis : sous l'influence de ce transport vers l'Ouest, le banc du Hompel sera peu à peu rongé par le jusant et transporté sur le banc du Zand, qui va s'exhausser ; le Paardemarkt va s'allonger vers l'Ouest et venir joindre le banc de Wenduyne ; l'Appelzak va se combler lentement. C'est peut-être beaucoup, et les changements survenus depuis un siècle dans l'estuaire ne paraissent pas autoriser des craintes aussi sérieuses. Cependant c'est là, d'Ostende à Breskens, la seule partie de la côte flamande où l'on ne peut être complètement sûr du lendemain.

---

[1] Plocq, Courants, pp. 123-124. — Cf. chapitre VII, p. 122.

[2] Déjà l'on proposait de construire sur le Stroom une digue analogue à celle de Cherbourg, un breakwater, pour augmenter dans la petite rade la force des courants. Voir à ce sujet de Mey, Ports en plage, pp. 318-322.

[3] De Mey, Ports en plage, p. 157 ; — Van Mierlo (C.-J.), Etude sur le régime de la côte devant le nouveau port de Heyst (Ann. Assoc. Ingénieurs Gand, XX, 1896-97, pp. 5-64, 6 pl.).

Les Ports de l'Est moins encombrés

Mais si les ports de l'Est sont desservis par le manque d'abri du côté du large et par l'inconstance des fonds, en revanche ils sont beaucoup moins exposés que les ports de l'Ouest à d'abondants transports de sable, et par suite beaucoup moins encombrés. Le vaste estran qui s'élargit, de Calais à Nieuport, à l'abri de la ligne des bancs de Flandre, est une perpétuelle menace pour les chenaux. Moins fortes que celles d'Ostende, les lames de Dunkerque obstruent beaucoup plus rapidement l'entrée du port. Aussi les chasses, qui donnent des résultats convenables à Ostende pour la tenue du chenal, étaient-elles insuffisantes à Dunkerque ou à Calais, et les dragages y sont beaucoup plus considérables et plus coûteux. Avec un dragage annuel d'environ 100.000 mètres cubes, on conserve à l'entrée du port d'Ostende une profondeur de 6 mètres sous basses eaux ; à Dunkerque, il faut arracher à la passe 500.000 mètres cubes de déblais chaque année, pour y maintenir une profondeur de $3^m,50$ [1]. Heureusement les gros navires peuvent attendre en sécurité dans la rade que l'état de la marée leur permette d'attaquer le chenal. Les dragages sont plus faciles à Calais qu'à Dunkerque ; le sable plus pur, grâce aux courants qui entraînent rapidement les matières vaseuses, est aspiré plus facilement par l'élinde de la suceuse, et il suffit d'enlever 300.000 mètres cubes par an pour entretenir le chenal et la passe à 6 mètres sous le zéro des basses mers ; il est vrai que les flots y sont plus agités, et rendent le travail de dragage plus difficile. La position la moins favorable est celle de Gravelines. L'estran y est plus large que partout ailleurs, et il est encore précédé d'un talus sous-marin presque sans pente, qui recule jusqu'à 2 kilom. au large la ligne des fonds de 10 mètres. Ces circonstances provoquent, vers l'entrée du port, un si grand apport d'alluvions, que la passe extérieure finit par avoir une profondeur insignifiante sous le zéro des basses mers. Les chasses n'y peuvent rien, à cause de l'insuffisance du bassin de retenue et de la longueur du chenal ; il faudrait, pour améliorer le port, des dragages si coûteux qu'on hésite devant la dépense. Nieuport serait d'un entretien beaucoup plus facile ; les chasses y sont alimentées par un afflux important d'eaux douces, dues à l'Yser et aux wateringues, et les dragages de 80 à 100.000 mètres cubes qui y sont faits annuellement permettent d'entretenir dans la passe 2 mètres à $2^m,50$ de profondeur au-des-

---

[1] De Mey. Ports en plage, p. 310.

sous du zéro. Mais la situation un peu excentrique du port par rapport au grand commerce belge en détourne les travaux et les améliorations.

Il existe donc entre les ports flamands des différences naturelles assez considérables. Diverses sont les qualités, et aux qualités correspondent des défauts. Blankenberghe, Zeebrugge, manquent d'abri, et l'inconstance des fonds leur réserve peut-être des surprises ; en revanche les dragages y sont faciles, et permettront de lutter contre ces dangers. Le cas est le même pour Ostende, que l'emploi judicieux des dragues a tiré d'une situation qui devenait menaçante. Plus exposé à la houle que Dunkerque, Calais se débarrasse plus facilement des ensablements qui obstruent la passe. Mieux abrité des lames du large, Gravelines végète derrière son estran trop étendu. Nieuport a beaucoup d'avantages naturels : une rade spacieuse et bien protégée, des chasses abondantes, et la possibilité de maintenir en bon état son chenal tortueux. Enfin Dunkerque a sa rade, dont les qualités de tenue, de profondeur et d'orientation sont telles qu'elle suffit à en faire le plus favorisé des ports flamands, puisqu'elle permet de négliger l'inconvénient d'une barre difficile à percer.

III.

LES INSTALLATIONS MARITIMES.

A ces caractères naturels s'ajoutent les qualités artificielles, c'est-à-dire l'état des installations maritimes qui sont l'œuvre de l'homme. Là encore, Gravelines et Nieuport sont sacrifiés. A Gravelines, le chenal extérieur de 1.500 mètres de long, large de 75 mètres, se continue au delà de Fort-Philippe par un chenal intérieur de 1.800 mètres, qui conduit à un port d'échouage de 1 Ha 1/2, pourvu de 325 mètres de quais. Derrière, un bassin à flot de 2 Ha 1/2, communiquant avec l'Aa par des écluses de navigation intérieure, et c'est tout. Nieuport n'est guère mieux partagé : au bout d'un chenal de 3.600 mètres de long, dont 600 mètres sur l'estran, avec une largeur de 20 à 30 mètres à marée basse, se trouvent un port d'échouage profond de 1 mètre à mer basse, pourvu de 332 mètres de quais, et un bassin à flot de 1 Ha 1/2, auquel donne accès une écluse de 15 mètres de largeur, avec busc à $2^{m},50$ sous le niveau des basses mers. C'est peu de chose, surtout pour Nieuport, dont les qualités naturelles permettraient un développement commercial considérable. Blankenberghe n'a qu'un bassin d'échouage de 120 mètres de long sur 100 mètres de large, et un bassin de chasses ; c'est un simple port de pêche.

Ports de voyageurs : Calais, Ostende.

Au contraire Calais, Dunkerque et Ostende ont été largement pourvus dans la distribution des grands travaux. Réduit jusque vers 1880 au bassin d'échouage de l'Ouest, au bassin à flot qui lui fait suite, et à la pittoresque et vaseuse enceinte du Petit-Paradis, où s'abritent les barques de pêche, Calais ressemblait encore un peu au port que nous représentent les vues du temps de Henri VIII. C'est alors qu'on creusa pour les grands navires un nouveau port à l'Est de la ville, sur l'emplacement des fossés qui entouraient le vieux Calais : à l'extrémité du chenal, un avant-port de 160 mètres de large, profond de 4 mètres sous le zéro des basses mers, et pourvu de 800 mètres de quais pour l'accostage des paquebots qui font le service de Douvres ; un bassin à flot de 11 Ha, creusé à 3 mètres sous le zéro, relié d'un côté à l'avant-port par deux grandes écluses de 137m,50 de longueur utile, de l'autre à un bassin de navigation intérieure de 900 mètres de long, dans lequel débouche le canal de Calais à St-Omer. Ostende termine en ce moment même de vastes travaux. Ses installations comprenaient jusqu'en 1900 un avant-port où accostaient les paquebots de Douvres, un bassin d'échouage pour les pêcheurs, une petite darse pour les chantiers de la Marine, et trois petits bassins à flot, dits bassins du Commerce, avec une superficie totale de 5 Ha. Au fond de l'avant-port le canal de Bruges, élargi, constituait un arrière-port qui s'étendait jusqu'à l'écluse de Slykens. Presque tout est transformé aujourd'hui. On va combler un des trois bassins du Commerce, d'un accès trop difficile. En revanche le port s'est agrandi de moitié vers l'Est. L'ancien arrière-port est devenu un nouvel avant-port, pourvu sur sa rive Ouest d'un mur de quai à marée le long duquel les vaisseaux trouveront un

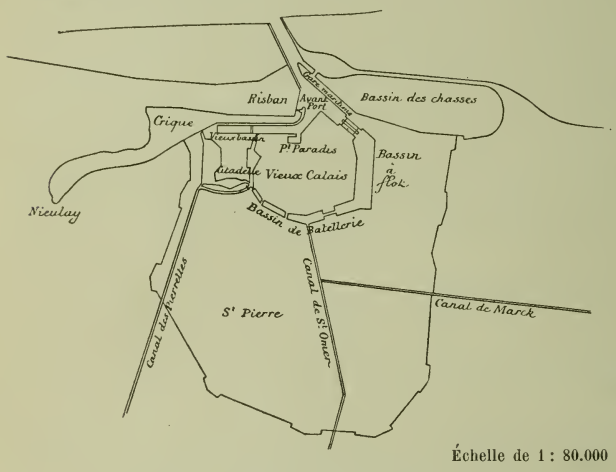

Fig. 47. — Port de Calais. État actuel.

mouillage de 8 mètres au-dessous du niveau moyen des basses mers de vive eau. L'écluse de chasse d'un bassin de retenue de 80 Ha, qui débouche en face de ce quai, suffira à entretenir la profondeur de cette souille. Au Sud

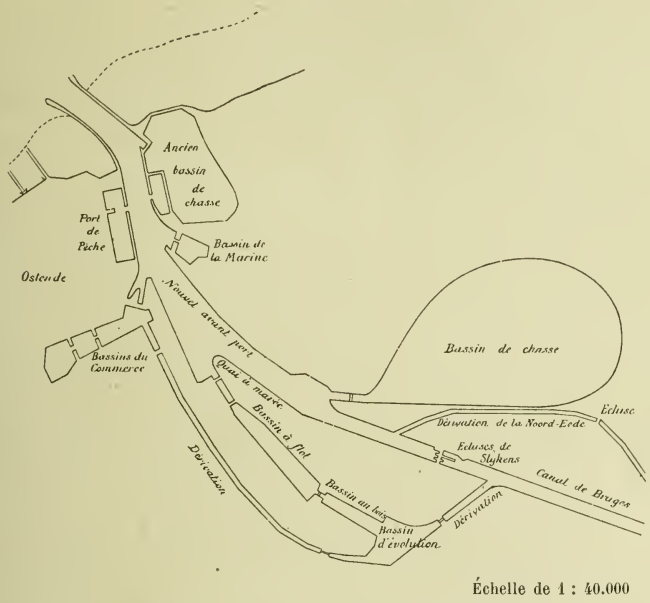

Fig. 48. — Port d'Ostende. État actuel.

est creusé un nouveau bassin à flot de 6 Ha, auquel fait suite un bassin canal destiné au commerce des bois, et communiquant avec une dérivation du canal de Bruges. Les émissaires des wateringues, Noord-Eede et Camerlinckx, débouchent dans l'avant-port, et ainsi contribuent par leurs chasses à son approfondissement. L'écluse du bassin à flot a 120 mètres de longueur utile, 18 mètres de large, et son busc est à $4^{m},50$ sous mer basse de vive eau. Des cales sèches, un grand bassin de la Marine, sont prévus sur la rive Est du nouvel avant-port [1].

Port de marchandises : Dunkerque.

A Ostende et à Calais, c'est l'avant-port qui a surtout préoccupé les ingénieurs, et c'est l'organe le plus soigné de toutes les installations ; car on s'y propose avant tout de faciliter l'accostage de paquebots à grande

[1] Cf. Van der Schueren, Travaux exécutés récemment, pp. 8-11.

vitesse, qui ne pénètrent pas dans les bassins. Dunkerque, port de marchandises, a surtout soigné ses docks. Jusqu'au milieu du siècle, le port ne comprenait que les deux vieux bassins à flot de l'Arrière-Port et de la Marine, aujourd'hui isolés au fond des nouvelles darses ; une loi de 1845 transforma le port d'échouage en un bassin qui est devenu le bassin du Commerce. Enfin depuis 1861, les transformations se sont accomplies sans relâche, élargissement de l'avant-port et du chenal, reconstruction des jetées, creusement de quatre nouvelles darses au Nord des anciennes, qui prirent le nom de bassins Freycinet par opposition aux trois vieux bassins ; création de cales de radoub. Les bassins présentent aujourd'hui une surface de 43 Ha, dont 31 pour les quatre nouveaux ; plus de 7 kilomètres de quais les entourent, et les terre-pleins de ces quais, couverts de hangars, d'entrepôts, d'engins de manutention, offrent une surface de 55 Ha. Trois écluses relient les bassins à l'avant-port, dont la plus vaste, large de 25 mètres, présentant 177 mètres de longueur utile et 209^{m},50 de tête en tête, ayant son busc à 5 mètres sous le niveau des plus basses mers, a coûté 9.500.000 francs ; c'est l'écluse Trystram, ainsi nommée en l'honneur du créateur véritable du nouveau port. Il faut ajouter à cet organisme remarquable les quais de l'avant-port, utilisables sur 1.075 mètres ; les chantiers et le bassin d'armement de l'Est ; les bassins de batellerie, avec 5.150 mètres de quais, qui mettent en relation les canaux de Furnes, de Bergues et de Bourbourg avec les darses, et par où les grosses bélandres de 300 tonnes viennent accoster le flanc des navires. Ainsi les Dunkerquois ont dignement ajouté aux qualités naturelles de leur port une série d'ouvrages uniques sur la côte flamande [1].

Cependant, malgré ses belles dimensions, le nouveau port étouffe. Cette ville de hangars, d'entrepôts, de magasins, qui est déjà plus étendue que le vrai Dunkerque, s'est trouvée dès son achèvement insuffisante ; avant que les travaux du programme Freycinet ne fussent terminés, on réclamait à grands cris de nouveaux agrandissements. Cette prétention étonne le visiteur qui parcourt les môles, et qui voit les vastes bassins où la place ne manque pas : pourquoi donc en créer d'autres ? Rien n'est plus nécessaire cependant ; ce ne sont pas les bassins qui sont insuffisants, mais les quais constamment encombrés de marchandises que l'on ne peut évacuer assez vite vers l'intérieur. Or de nouveaux quais supposent de nouveaux bassins. Voilà pourquoi la Chambre de Commerce va appliquer incessamment à la prolongation des darses 3 et 4 les crédits votés par le Parlement

---

[1] Sur les transformations du port, consulter : Bouchet (E.), Le port de Dunkerque (Dunkerque, Chéroutre, 1896, in-8°, 194 p., 1 plan).

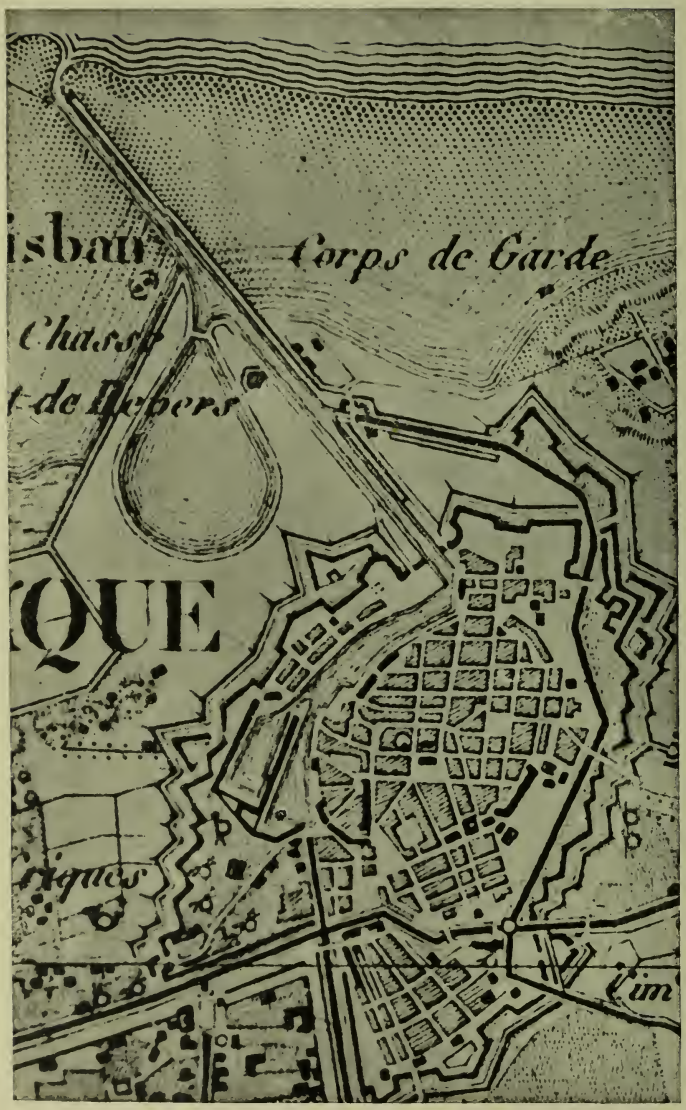

FIG. 49. – DUNKERQUE VERS 1840

d'après la Carte d'État-Major, 1re édition.

FIG. 50. – DUNKERQUE EN 1900

d'après un plan en relief, à la Chambre de Commerce.

et reculer à l'Ouest les fortifications à une distance telle que le port aura de quoi tripler dans l'espace devenu libre. Un programme grandiose est

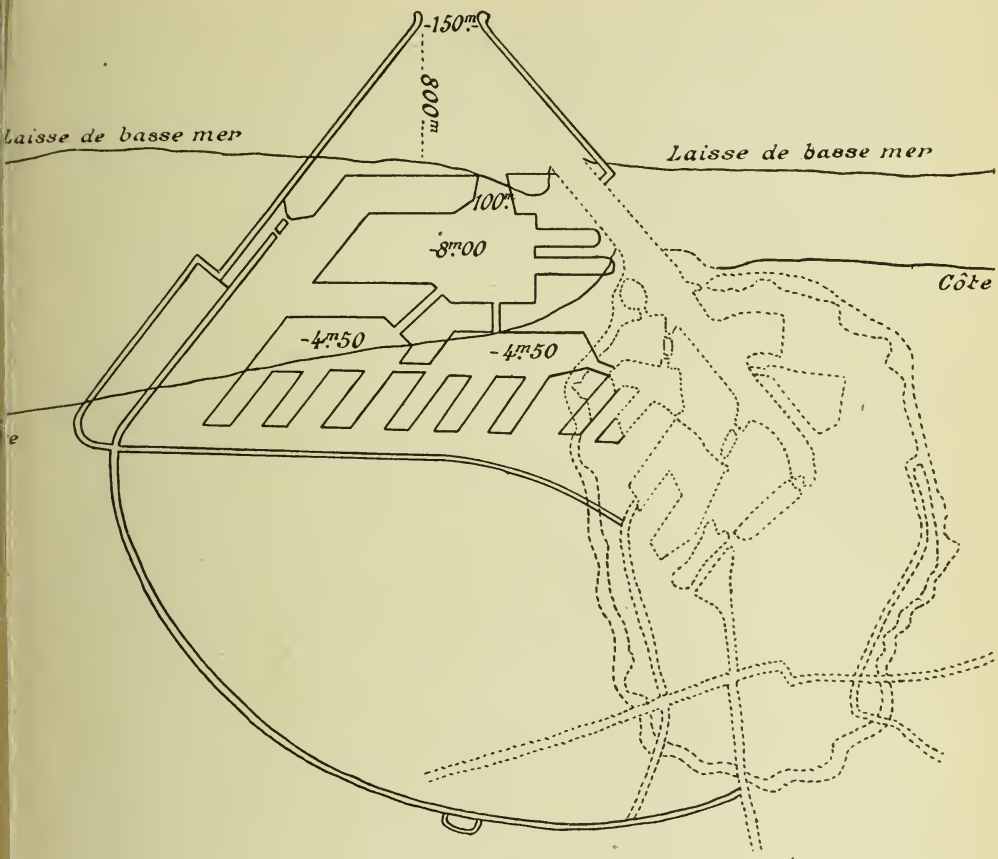

Fig. 51. — Port de Dunkerque. — Projets d'agrandissement.

(Le pointillé représente le tracé actuel).

tout prêt pour l'avenir ; le jour où la construction du canal du Nord-Est étendra jusqu'à Nancy l'hinterland du port flamand, Dunkerque sera prêt à exécuter les travaux d'agrandissement qui seront plus nécessaires que jamais [1].

---

[1] Pour les agrandissements en cours, voir : Chambre des députés, 1901, Annexe au Procès-verbal de la séance du 4 juillet 1901, Rapport de M. Guillain, 36 p. ; Sénat, 1902, Annexe au Procès-verbal de la séance du 2 décembre 1902, Rapport de M. Barbey, 26 p.

Port d'escale : Zeebrugge.

Cependant les transformations subies par les ports flamands n'ont pas altéré complètement leur caractère ancien : les chenaux sont agrandis, les avant-ports élargis et creusés, les bassins à flot multipliés ; mais le système reste le même. A Zeebrugge, créé de toutes pièces, on a pu faire quelque chose de neuf. Il y a deux conceptions à l'origine de ce port : on a voulu d'abord en faire une sorte d'avant-port de Bruges, relié à la ville par un canal de navigation maritime ; et sur ce projet on a greffé celui d'un port d'escale, propre à assurer avec le maximum de rapidité le transbordement des voyageurs et des colis de vitesse. De là deux ports distincts [1]. Le premier est un élargissement du canal qui va à Bruges : il comprend un chenal entre deux estacades, et un avant-port, le tout long de 750 mètres, large de 106, et approfondi à 6 mètres sous les marées basses de vive eau ; puis l'écluse, 20 mètres de large, 158 de longueur utile ; enfin l'arrière-port, long de 660 mètres et large de 98. En arrière le canal maritime, large de 70 mètres, profond de 8, s'allonge droit vers Bruges, dont les hautes tours semblent regarder vers la mer qui revient au devant d'elles [2]. Tout cela ressemble au port d'Ostende, formé lui aussi d'un épanouissement du canal de Bruges à Ostende. Ce qui est nouveau, c'est le port d'escale. Il est formé uniquement d'un immense môle courbe, long de 2.237 mètres. Cet ouvrage s'enracine dans la dune par une partie pleine de 232 mètres qui va jusqu'à la laisse de basse mer et à laquelle succède une partie à claire-voie, longue de 400 mètres, destinée à laisser circuler les courants côtiers qui doivent empêcher l'envasement. La troisième partie, pleine, longue de 1.605 mètres, vient se recourber devant le chenal du port intérieur jusqu'aux profondeurs de 8 mètres, à 950 mètres de la laisse de basses

---

[1] Voir une description très exacte des ouvrages dans : Visart (A.), Le Port de Bruges (La Belgique contemporaine, I, 1904, pp. 252-271) ; — Nyssens-Hart J.), Le port d'escale et le port intérieur de Bruges (Bruxelles, Lesigne, 1898, 45 p., pl.) ; — Nyssens-Hart et Piens (Ch.), Construction du môle et du port d'escale de Zeebrugge (VIIIe Congrès international de navigation, Paris, 1900) ; — Nyssens-Hart et Zone, Le port de vitesse de Heyst (Bruxelles, Lesigne, 1894, in-8°, 121 p., 3 pl.).

[2] A Bruges même, le canal aboutit à deux bassins : celui de l'Ouest avec une profondeur de 6^m,50, celui de l'Est avec 8 mètres, séparés par un môle de 120 mètres de large, avec des entrepôts. Le bassin de l'Ouest communique avec le canal de Bruges à Ostende, et par là avec toutes les voies navigables de l'intérieur, au moyen d'une écluse large de 20 mètres, avec une longueur utile de 97 mètres.

mers ; l'aire protégée est de 110 Ha. Ainsi cette jetée hardie abrite des vents de l'Ouest et du Nord l'entrée du chenal, précaution utile sur cette partie de la côte que les bancs de Flandre ne protègent pas contre les lames du large ; elle fait ici l'office d'une digue de Cherbourg reliée à la terre. Mais son rôle principal est de servir elle-même de quai d'accostage. La partie pleine est pourvue de 1.271 mètres de quais d'accostage, au pied desquels on entretiendra 8 mètres de profondeur sous mer basse : ces quais sont défendus du côté de la haute mer par un parapet en béton de 6 mètres de haut ; et comme le môle se trouve déjà à la cote + 7, la partie supérieure du parapet atteint la cote + 13. A l'abri de ce rempart s'alignent les hangars, les engins de manutention, les voies ferrées qui amèneront les trains au long des steamers. Ainsi les grands paquebots rapides pourront, avec le maximum de rapidité, toucher à Zeebrugge et reprendre aussitôt la mer.

Cette conception hardie a soulevé bien des critiques. M. de Mey estime que le môle courbe donnera des mécomptes : l'entrée est mal orientée, les bateaux auront à tourner un angle de 90° pour pénétrer dans la zone protégée ; par les grands vents d'Ouest au Nord, cette manœuvre risque de les jeter à la côte ou sur le Paardemarkt ; il sera difficile aux voiliers d'y entrer autrement que derrière des remorqueurs. Un envasement est à prévoir au droit des musoirs du port intérieur ; le jusant pénétrant largement et ne trouvant que l'issue resserrée de la claire-voie sera entravé et précipitera des alluvions. Le môle protègera mal l'entrée du chenal, surtout par les vents du N.-E., qui sont assez fréquents en Flandre ; même il sera un obstacle pour le port intérieur ; au moment du flot, les navires devront venir attaquer de l'Ouest le chenal, manœuvre qui sera difficile dans l'espace resserré compris entre le môle et les musoirs ; par le jusant, le vent d'Est jettera les bateaux sur l'estacade. On verra à l'usage si ces craintes sont fondées. Mais on peut aussi se demander si l'absence de vieilles institutions commerciales, de négociants rompus aux affaires maritimes, d'une population de marins, le manque d'industrie et de commerce dans la région n'entraveront pas pendant quelque temps l'activité économique du nouveau port. Il ne manque pas de gens en Flandre pour remarquer qu'au moment où Anvers va pratiquer la « coupure » de l'Escaut et établir de nouveaux docks, où Gand double ses installations et approfondit le canal de Terneuzen, où Ostende a reconstitué complètement son port, il était peut-être superflu de jeter tant de millions sur la plage de Heyst.

IV.

LES VILLES ; LES PLAGES.

Le développement qu'ont pris les ports flamands au XIXe siècle [1], n'a guère modifié la physionomie des villes. Elles n'ont pas l'air animé, vivant, que présentent d'ordinaire leurs pareilles, même les plus tristes d'aspect. La différence est grande avec Anvers, étendue en façade sur l'Escaut, et où la vie du port se mêle à celle de la ville. En Flandre, les bassins s'éloignent des anciennes cités, souvent enserrées dans leurs remparts ; les installations nouvelles de Dunkerque, d'Ostende, sont loin du cœur de la ville. A Dunkerque, dès qu'on quitte les quais pour pénétrer dans les rues, rien ne rappelle le port, c'est une calme sous-préfecture de province. A part quelques rues de matelots comme le quartier du Courgain à Calais, le Quai des Pêcheurs à Ostende avec ses façades bariolées et ses cabarets aux enseignes en anglais, les villes de la côte ont une physionomie assez banale.

Aspect et évolution des villes.

Cependant aucune d'elles ne ressemble aux autres. Les deux bourgades endormies de Nieuport et Gravelines sont déjà très différentes. Complètement reconstruit au XVIIe siècle, Nieuport est pourtant gris et triste ; la brique blanche de la plaine maritime y a pris une couleur sombre, presque noire ; le nombre relativement considérable de pignons flamands à escalier, construits au XVIIe siècle, et de maisonnettes basses à mansarde de pierre comme on en voit dans les rues pauvres de Bruges et d'Ypres, accentue son air de vétusté. La misère n'a rien pour se cacher dans ses larges rues droites et désertes, où le passant se sent épié par les vieilles dentellières qui travaillent derrière leurs petites vitres sombres. La pauvreté ici date de loin, car une charte de Maximilien la constate au XVe siècle, et l'Allemand Forster, en plein midi, n'y rencontre personne dans les rues lorsqu'il y passe en 1790 [2]. Gravelines est une petite ville

---

[1] Sur le commerce des ports, voir chapitre XVI.

[2] Charte de 1495 imprimée dans Gilliodts, Coutumes de Nieuport, p. 257. — Voir Forster, Voyage philosophique et pittoresque... fait en 1790 (Paris, Buisson, an III, 2 vol. in-8°), II, p. 184.

proprette et banale, de ces vieilles cités flamandes où les couvents et les casernes tiennent tant de terrain : d'énormes et savantes fortifications la couvrent, qui tiennent plus de place que la ville même. La partie vivante de la population, marins et pêcheurs, n'habite pas la ville, mais les gros hameaux du Petit-Fort-Philippe et des Huttes. Mais ce qui rapproche les deux petites villes, c'est l'identité du paysage environnant : l'immense étendue des plaines, polder Lens ou Hems-St-Pol ; les chenaux de l'Aa et de l'Yser, les bassins d'échouage où la marée basse laisse sortir de l'eau des bancs jaunâtres et gluants ; la ligne blanche des dunes ; un ensemble calme et mélancolique. Malgré quelques tentatives industrielles, la vie reste comme ralentie autour des deux ports que fit naître, à la même époque, l'intelligente activité des princes de la maison d'Alsace.

Au moins Calais, Dunkerque, Ostende, sont de vraies villes, bientôt de grandes villes. Calais offre le curieux spectacle de trois cités distinctes groupées dans le même organisme municipal. Tout contre le port, le Courgain des marins, d'un pittoresque de ville méditerranéenne, hautes maisons enserrant des ruelles étroites encombrées en bas de bandes d'enfants, barrées en haut de vêtements qui sèchent. Puis vient le vieux Calais, déjà à moitié flamand d'aspect ; les toits se hérissent de tours de guet, les monuments sont rudes comme ceux d'une ville de corsaires, surtout cette robuste et pauvre tour d'église, « usée par le vent salé de la Manche », et que Ruskin compare à un vieux rocher. C'est la ville des armateurs, des commerçants, des petits bourgeois. Que l'on franchisse les bassins qui ont remplacé les fortifications de François de Guise et de Richelieu, et l'on trouve un spectacle bien différent : plus rien d'un port ; une grande ville industrielle neuve et banale, déjà salie par les fumées des usines, larges rues aux maisons inégales, fabriques, terrains vagues, corons, le tout renfermé dans une enceinte moderne où pourraient tenir 150.000 habitants, et où la ville nouvelle, malgré son rapide développement, est à l'aise. C'est St-Pierre, la capitale du tulle, qui prend sur Calais la revanche de l'antique Pétresse, dépossédée jadis au profit du port florissant. Fixée d'abord dans le vieux Calais, l'industrie émigra définitivement en 1827 à St-Pierre, chassée par les réclamations des habitants et par le manque d'espace ; elle trouvait là, sur les espaces libres des Pierrettes, la place et les tolérances qu'il lui fallait. Bientôt le faubourg dépassa la ville, et finit par l'annexer en 1885. Le vieux Calais a quelque rancune de cette croissance ; les deux villes sont plus que différentes ; elles sont un peu rivales. La population sédentaire et posée de l'ancienne considère sans bienveillance les éléments mêlés, changeants et turbulents de St-Pierre, déracinés des campagnes voisines, Flamands de

Dunkerque et d'Hazebrouck, Belges des deux Flandres. Les Flamands sont nombreux dans la nouvelle ville, où ils exercent les professions pénibles et se louent comme domestiques ; dans certaines églises il y a un prêche en flamand le dimanche. Cette population neuve, exploitant une industrie sujette à de brusques variations, traverse périodiquement des crises violentes auxquelles elle est mal préparée, et qui font grand tort à la ville. De 38.156 habitants en 1876, Calais a bondi en 1886 au chiffre de 58.969 ; en 1901, elle reste à 59.743. Augmenter de 20.000 habitants en 10 ans, puis de 800 dans les 15 années qui suivent, c'est bien là que se caractérise l'activité économique de Calais.

Dunkerque est plus posé. Sa croissance, au cours du siècle, s'est poursuivie régulièrement, sans à-coups. Ici les statistiques n'indiquent pas exactement la réalité : à s'en tenir aux chiffres des recensements, l'accroissement serait lent, et la population à peu près stationnaire. La commune avait 23.845 habitants en 1804, 32.113 en 1861 ; en 1876 elle atteignait 35.071, 38.025 en 1886, 38.925 en 1901. Et l'on s'étonne qu'un port qui est devenu le troisième de France ait si peu d'habitants et présente une si faible augmentation. Simple apparence. Depuis 30 ans, Dunkerque, complètement rempli dans son enceinte, s'est répandu au dehors, dans les communes suburbaines. Aux 39.000 Dunkerquois intra-muros qu'on joigne les 32.000 personnes qui vivent à Rosendael, St-Pol, Coudekerque-Branche, Malo et Petite-Synthe, et l'on obtient 71.000 habitants, le vrai chiffre de la population de Dunkerque. L'accroissement se continuera dans la banlieue, mais il a atteint son maximum dans la ville ; celle-ci est pleine. On y compte par maison 11,2 habitants ; or le vieux Lille lui-même, qui paraît si entassé, n'en a que 10, et les autres villes du Nord un peu plus de 5 : 5,05 à Tourcoing, 5,25 à Roubaix, 5,40 à Armentières. Ici, il est difficile d'habiter une maison, comme c'est l'usage dans toute la Flandre ; on en est réduit aux appartements. Faute de place dans le logement, le Dunkerquois, surtout enfant, vit dans la rue ; de là peut-être son amour des fêtes bruyantes de la voie publique, au Carnaval, à la Kermesse [1]. Toutes les maisons ont au moins un étage, le plus souvent deux ; encore beaucoup d'habitants continuent-ils à vivre dans les caves. Ces maisons sont pour la plupart de banales bâtisses élevées ou refaites au XIXe siècle, construites en briques jaunes, ce qui, remarque Barbault-Royer en 1799, « distingue spécialement Dunkerque de toutes les villes rouges de Flandre ». Au moins la ville est-elle propre, malgré l'avis de ce voyageur, qui lui trouve « l'aspect fort sale et

---

[1] Marguerit, A travers la Flandre maritime. (Mém. Soc. Dunk., XXVIII, pp. 256-270).

d'autant plus sale qu'elle fourmille de matelots »[1] ; en réalité, la nature sablonneuse du sol, les instincts de nettoyage des habitants, la régularité et la largeur des rues, donnent à Dunkerque l'air d'une ville bien tenue, même un peu trop correcte et froide. Pas de maisons curieuses, peu de monuments : l'hôtel de ville, la grosse tour de St-Eloi, beau donjon noirâtre aux lignes sobres ; le reste est utilitaire : tours de guet, phare, et l'édifice commun à toutes ces villes de la côte, la tour-réservoir en briques. En effet, trouver de l'eau potable en quantité suffisante a toujours été un des graves problèmes à Dunkerque et dans les villes voisines. Il ne fallait pas songer à utiliser l'eau du sol, « l'eau braque », saumâtre, bonne tout au plus au lavage des maisons. Les citernes à eau de pluie ont été longtemps l'unique ressource ; ressource assez précaire, car cette eau peu engageante manquait parfois, et l'autorité devait rationner les habitants[2]. En se développant, il fallait que Dunkerque trouvât autre chose. Les puits artésiens creusés à grands frais n'ayant donné aucun résultat, pas plus qu'à Ostende et Blankenberghe, la ville essaya des eaux impures du canal de Bourbourg, et finit, à l'exemple de Calais, par aller capter les sources pures de la craie qui jaillissent à la base de l'Artois. Calais, plus rapproché des hauteurs, s'alimente à Guînes; Dunkerque dut établir une canalisation de 40 Km. et deux réservoirs pour utiliser les eaux de Houlle[3]. Moins bien partagée, Ostende en est encore réduite aux citernes et à l'eau de canal filtrée, très peu utilisée parce qu'elle est souvent contaminée ; fâcheuse condition pour une ville de plaisance que l'emploi de ces eaux grisâtres et douteuses. Mais il faut aller si loin pour trouver l'eau pure en abondance, aux coteaux de Wynendaele, peut-être jusqu'à l'Ardenne calcaire, qu'on hésite à l'aller chercher à ce prix.

Ostende ne pourra cependant pas se passer longtemps encore de cet élément de prospérité. C'est une des villes de Flandre qui se sont le plus rapidement développées à la fin du XIXe siècle : elle végétait au XVIIIe,

---

[1] Barbault-Royer, Voyage dans les départements du Nord, de la Lys, de l'Escaut, etc. (Paris, Lepetit, messidor an VIII, in-8°, 200 p.), pp. 187-188.

[2] « L'eau de citerne a un goût de vase très prononcé ; en été et en automne elle est chargée de quantité de petits insectes transparents. On y trouve des vers plats et rouges de la longueur d'un pouce nageant presque toujours.... » (Tully, Essai sur les maladies de Dunkerque, Dunkerque, de Boubers, 1760, in-18°, 266 p.). — A Calais, l'instruction de 1734 pour les garde-citernes prescrit de fournir l'eau d'abord aux soldats chaque jour à 7 h. 1/2 du matin, puis aux bourgeois une fois le jour de 8 à 9, pendant une heure, sur le vu des billets délivrés par les maïeur et échevins, dans une cruche seulement. (Arch. Pas-de-Calais, C. 110).

[3] Sur l'eau potable à Dunkerque, voir : Duriau (G.), L'hygiène publique à Dunkerque. (Mém. Soc. Dunk., 1898, 69 p.).

après la chute de la compagnie austro-belge qui portait son nom, et n'avait guère en 1770 que 5.300 habitants : c'était un autre Nieuport, une bourgade de pêcheurs et de marins. Le recensement de l'an IX en indique 10.200 ; il n'y en a encore que 19.897 en 1880, 24.688 en 1890. Or le recensement du 31 décembre 1900 fournit le chiffre de 39.484, en gros 40.000. Ainsi la population a doublé en 20 ans. Ce développement si rapide n'est pas dû, comme à Calais, à la présence d'une grande industrie, ni même, comme à Dunkerque, à la prospérité du port ; il est le résultat de la vogue prise par Ostende comme station balnéaire. La vieille forteresse de l'archiduc Albert est devenue la « Reine du littoral ». 130 à 140.000 visiteurs y passent chaque année ; 40 à 50.000 étrangers y séjournent, Belges, Anglais, Français, Allemands [1]. Or ces baigneurs n'étaient guère que 10.000 en 1860, 22.000 en 1875, et c'est surtout depuis 1880 que leur nombre a augmenté : 38.000 en 1890, 42.600 en 1902, jusqu'à passé 50.000 en 1899. Pour recevoir dignement ces visiteurs et en attirer d'autres, Ostende a fait sa toilette. Ce n'est pas seulement sur la digue de mer qu'on a fait disparaître « ces petites maisons tenues fort basses pour être moins exposées aux terribles effets de certains vents de mer [2] » qu'on y voyait au début du siècle, pour les remplacer par les splendides constructions actuelles ; toute la ville s'endimanche, et prend peu à peu, surtout dans l'Ouest, l'air distingué des villes de villégiature.

Les Plages.

Ainsi le port commence à n'être qu'un accessoire dans la vie d'Ostende ; avant tout elle est une des plus fréquentées de ces Plages qui sont la forme la plus récente des rapports entre l'homme et la côte flamande, et en ont modifié si curieusement la physionomie. La nature de la côte s'y prête, avec son estran en pente douce ; la clientèle était assurée : la populeuse et riche région de l'hinterland a fait de la côte son séjour d'été : Français du Nord, Belges, Allemands, lui sont fidèles ; les Anglais même y viennent en nombre. Les profits sont tels, que chaque village des dunes veut avoir sa part. Dès le Zwin commence la rangée des plages belges. Les conditions y sont peut-être moins favorables que dans l'Ouest : les lames sont plus fortes, la mer plus houleuse ; cependant le succès est venu.

---

[1] Bulletin de la Chambre de Commerce d'Ostende, 1902, n° 13, pp. 315-317.

[2] Paquet-Syphorien, Voyage historique et pittoresque fait dans les Pays-Bas et dans quelques départements voisins en 1811, 12 et 13 (Paris, Firmin Didot, 1816, 2 vol. in-8°), II, p. 134.

21. — La Digue de Heyst.
Villas garnies du revêtement de planches pour l'hiver.

22. — Digue de mer et épis à Nieuwe Sluis (côte de Kadzand).

Knocke, Heyst, Blankenberghe, Wenduyne, le Coq, groupent sur les dunes, dominant la mer, de longues rangées de villas rutilantes et d'hôtels gigantesques, qui s'abritent l'hiver derrière d'immenses volets de bois et secouent leur chrysalide au printemps, pour la venue des étrangers : 15 à 18.000 à Heyst, 200.000 à Blankenberghe, dont 34.000 y séjournent [1]. L'énorme développement d'Ostende n'a pourtant pas arrêté l'essor des constructions dans la direction de l'Ouest : Mariakerke, Middelkerke, Westende, Nieuport, même Coxyde, Oost-Dunkerke, La Panne et Bray-Dunes, isolées derrière leurs sables, ont leur plage ; Malo-les-Bains touche à Dunkerque. De Nieuport à Dunkerque, c'est la bonne côte, bien abritée des lames, avec un estran qui n'est pas démesuré, et derrière, le pittoresque des hautes dunes.

La juxtaposition de ces villes neuves aux anciens villages des dunes

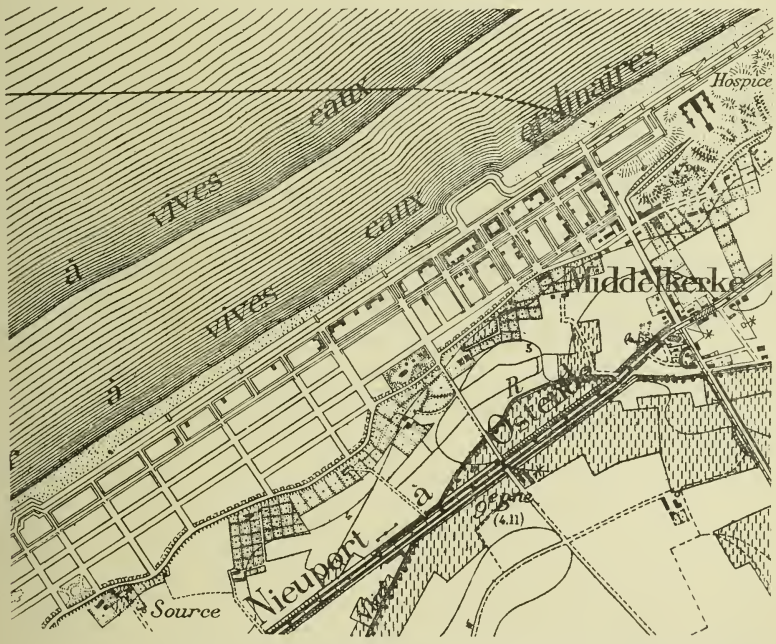

(Fragment de la feuille Middelkerke de la carte topographique belge à 1 : 20.000).

Fig. 52. — Une ville balnéaire : Middelkerke.

produit parfois des agglomérations de forme curieuse, où l'on retrouve les éléments anciens. La bourgade de Middelkerke comprend en réalité trois

[1] Renseignements des administrations communales. — Sur Blankenberghe, voir les articles de Van den Bussche (E.) dans « la Flandre », vol. VI, VII, VIII et IX.

parties : sur les dunes, la digue de mer avec les hôtels, les villas élégantes ou biscornues, le promenoir et ses lampadaires électriques, et derrière, des embryons de rues sableuses, où les maisons alternent avec les terrains vagues. Cette partie neuve touche aux vieilles maisons de la lisière des dunes, habitées par les maraîchers, et qui forment le long des sables une ligne de chaumières pittoresques, d'aspect caractéristique. Enfin plus bas, dans la plaine même, s'étend l'agglomération née sur la route d'Ostende à Nieuport, habitée par les commerçants et les ouvriers agricoles ; c'est un village de la plaine maritime. Ainsi dans cette simple commune de 2.040 personnes, on trouve trois types d'habitat particulier, presque trois petites villes distinctes.

Cette floraison de villes neuves a transformé la côte ; les stations balnéaires l'ont embellie et enrichie. Toutes ces bourgades des dunes, jadis les hameaux les plus misérables et les plus inconnus de la Flandre, célèbres surtout par les désastres que leur infligeaient la mer ou les sables, sont devenues prospères, presque illustres. Devant les anciennes cités, qui risquaient juste leur beffroi ou leur tour d'église par-dessus les dunes, des files de maisons se sont établies au bord même de la mer, sur le dos des monticules : hôtels énormes, aussi vastes que les grands hôtels de ville flamands : villas de tous styles, hautes et brillantes, véritable défi aux vents et aux vagues. La côte déserte, inhospitalière, s'est peuplée ; elle devient une rue luxueuse et animée. Cette transformation achève le contraste entre l'aspect peu engageant de cette côte, la tristesse de ses dunes et de ses estrans, et l'activité économique qui s'y est établie. L'âpre région côtière s'est humanisée ; elle est riche et peuplée ; la Flandre a maintenant sur la mer une façade digne d'elle-même.

CHAPITRE XI.

L'EAU DANS LA PLAINE: POLDERS ET WATERINGUES[1].

I. *Lutte contre la mer.* — II. *Lutte contre les eaux intérieures.* Objet des Wateringues. Organisation. — III. *L'œuvre des Wateringues.* Les rivières : Aa, Yser. Canaux d'assèchement. — IV. *Résultats de l'assèchement.* Calaisis. Marais de St-Omer. Moëres. Terres basses de l'Est. Progrès accomplis et à accomplir.

Du haut des grandes dunes de la Panne, la plaine maritime apparaît sous un de ses aspects caractéristiques. De grandes étendues de guérets noirâtres ou gris, sur lesquels tranche la couleur jaune des sables côtiers; çà et là des pâtures, dans la proportion d'un tiers. Pas la moindre éminence à laquelle puisse s'accrocher le regard. Des lignes de saules bas, qui suivent les fossés ; quelques massifs de peupliers fortement inclinés au S.-E. ; et derrière ce mince écran, les constructions basses de grandes fermes. Les maisons sont rares, surtout les petites. On aperçoit peu d'habitants, parfois une « bande », 30 à 40 personnes de front, occupées à un sarclage ou à un binage. Ce qui anime le plus le paysage, ce sont les mouvements lents des bêtes sur les pâtures. Le soleil fait briller la ligne blanche d'un watergand, et sortir de lointains brumeux des clochers sévères.

Watergands, pâtures et terre grise, fermes, arbres rares et penchés, sont les notes uniformes de ce grand paysage vide. Les proportions peuvent changer, mais les éléments restent les mêmes. Aux environs de Nieuport, l'absence d'arbres dans l'ancien golfe de l'Yser est plus sensible encore qu'ailleurs: pas un tronc sur 5 kilomètres, entre l'église de Middelkerke et celle de Slype : à peine derrière une ferme quelques malheureux pommiers, tordus, leurs branches horizontales, violemment lancées vers l'Est. Ailleurs, de Bergues à Dixmude, ce sont les pâtures qui envahissent le paysage, et l'égaient de leur immuable teinte verte, sur laquelle tranchent les petits ponceaux de briques, blanchis à la chaux, qui franchissent les watergands. Autour d'Ostende, tout est gris ; la terre forte de la crique a

[1] A consulter : Schramme (J.), Des Wateringues. (Bruges, Maertens, 1899, in-8°, 200 p.) ; — Schramme (J.), Limbourg (H.) et Van de Wattyne (F.), Des Polders. (Bruxelles, Larcier, 1904, in-8°, 312 p.).

gardé la couleur des alluvions marines. Par endroits, les watergands deviennent plus nombreux ; le sol est coupé de grandes flaques où se creusaient jadis les exploitations de tourbe ; c'est le marais, tantôt sauvage, tantôt cultivé, où les saules se font nombreux. Mais l'impression dominante, surtout lorsqu'on arrive de l'intérieur, est celle de nu et de vide. Enchanté du pays de Waes, Forster débouche sur les polders de Zwyndrecht. « Aussitôt les arbres, les buissons, disparaissent. Le pays se change en une vaste lande. On ne voit plus qu'une plaine chauve bornée par des pâturages et des prairies » [1]. Ce que l'enthousiaste Allemand appelait une lande, dans un mouvement de mauvaise humeur que calmait à peine « l'imposante grandeur » du panorama d'Anvers à l'horizon, c'est la terre la plus fertile de Flandre ; mais elle est bien vaste et chauve à souhait.

Ce pays plat et nu est aussi le pays bas. Sur presque toute son étendue la plaine serait recouverte par les marées hautes de vive eau, sans l'obstacle des digues et des dunes. Il n'y a guère que la lisière côtière et le dos des anciennes îles qui pourraient émerger. Certaines parties sont si basses qu'elles sont au-dessous du niveau moyen de la mer. Dans les Moëres franco-belges, le sol s'élève à peine à 1 mètre au-dessus des marées basses de vive eau. Tout au long de la limite du Houtland, la plaine s'affaisse en une rainure où le sol se trouve, par rapport au niveau moyen des basses mers de vive eau : à + 2^m,50 entre Calais et Audruicq, à + 3 mètres au Nord de Bergues, à + 2 mètres en certains points du golfe de Loo et dans les moeres de Ghistelles, à + 2 mètres et même + 1 mètre entre Oudenbourg et Meetkerke, à + 1 mètre dans certains polders zélandais à la limite de la Belgique, et le long du Bas-Escaut. Ainsi aucune partie de la plaine ne resterait inondée à marée basse, mais à marée haute on verrait par exemple les grandes Moëres recouvertes d'une tranche d'eau de 3^m,50. C'est à cet état amphibie que tient dans la plaine maritime le grave problème de l'eau.

Par sa situation de plaine basse étendue tout au long de la Flandre et la séparant de la mer, la région maritime reçoit toutes les eaux flamandes, sans compter celles que l'Aa et l'Escaut lui amènent des pays voisins. L'afflux est général ; il faut que tout passe là, s'écoule à la surface de ce sol sans pente. Il ne faut pas compter sur l'infiltration : cette terre est déjà saturée d'eau. L'épaisseur des sables pissarts, sous laquelle l'argile yprésienne étend son imperméable masse bleuâtre, est aussi liquide que solide ; l'eau douce qui y pénètre par les lacunes de l'argile poldérienne y est mêlée à l'eau de mer dont aucune cloison imperméable n'empêche la lente inva-

[1] Forster, Voyage philosophique, II, p. 222.

sion. Tout ce qui tombe des nuages, tout ce qui descend de l'intérieur doit donc couler à la surface de la plaine. Mais la mer, de son côté, tend à pénétrer sur ce territoire moins élevé que le niveau de ses marées, et à refouler les eaux douces qui y cherchent péniblement leur route. Abandonnée à elle-même, la plaine redeviendrait aussitôt une vaste lagune d'eau saumâtre.

La lutte contre l'eau est donc la première tâche qui s'impose à la plaine maritime ; il y va de sa richesse, de sa vie même. Sans elle, la plaine n'existerait pas. Le combat revêt plusieurs formes. La nécessité la plus pressante semble être la défense contre l'invasion marine, qui monte deux fois par jour à l'assaut. Cependant c'est là une tâche relativement facile. La mer est terrifiante ; elle frappe, mugit, écume, et pourtant fait rarement du mal. On est vite venu à bout de l'arrêter. Les eaux douces ont été un obstacle bien plus sérieux au développement de la plaine ; la mer cesse d'être dangereuse deux fois par jour ; les eaux intérieures ne s'arrêtent pas. Enfin après l'eau salée et l'eau douce, l'eau saumâtre. Celle-ci s'infiltre à travers les sables pissarts, passe sous les dunes et vient remonter à la surface, faisant périr les récoltes et les arbres. L'homme doit faire front de toutes parts, arrêter la marée, expulser l'eau douce, refouler en profondeur l'eau saumâtre. Pas assez d'eau dans la mer, trop d'eau sur la terre et dans la terre, c'est la formule de la région ; le Flamand a fort à faire pour rétablir l'équilibre. Encore lui faut-il, dans cette lutte ininterrompue, garder de la mesure. Pour enlever à la plaine les eaux surabondantes, il ne faut pas lui retrancher les eaux nécessaires, sans lesquelles ses habitants souffriraient de la soif, et ses terres fortes de la sécheresse. Ainsi la lutte doit être à la fois âpre et judicieuse, et l'organisme utilisé aussi délicat que solide.

I.

LUTTE CONTRE LA MER.

Contre la mer, la lutte est relativement facile. La protection de la plaine est assurée sur une bonne partie de la côte par la nature. Les dunes sont la meilleure des défenses, et il suffit, lorsqu'elles s'amaigrissent, de les préserver par des fascinages ou des épis. A l'Ouest, ce n'est guère que dans les anciens estuaires de l'Aa, de l'Yser, du Zwin, ou en des points particulièrement menacés que l'on trouve des digues. Mais à partir de Breskens, toute la côte en est constituée.

Ces digues de mer, qui n'existent guère que dans la Flandre zélandaise, sont loin d'avoir l'aspect imposant des magnifiques perrés que les Belges ont établis sur les dunes de leurs stations balnéaires. Ce sont des ouvrages très simples et très pratiques, et si nous en croyons les archives, assez semblables à ceux qu'édifièrent les moines de St-Pierre ou des Dunes. L'emplacement de la digue à construire sur le schorre suffisamment mûr [1] est fixé un peu en arrière de la laisse des basses mers ; il faut garder en avant de la future digue une bande de schorre, où l'on prendra l'argile nécessaire à la construction, et qui servira d'avant-berme. Il y a tout avantage à ne pas prendre de la terre en arrière de la digue ; on évite ainsi de gâter le sol agricole de la partie à endiguer, et de créer de véritables marais difficiles à combler, comme ceux que l'on voit encore entre Blankenberghe et Wenduyne, derrière la digue du Comte Jean. Devant l'emplacement choisi pour la digue, où l'on tient compte encore de la situation par rapport aux vents dominants, et de la direction des criques à combler [2], on établit une diguette de mottes d'argile liées avec des roseaux ; et c'est à l'abri de cet obstacle, entre la diguette et l'ouvrage en construction, que l'on enlève les matériaux, en ayant soin de ne pas approcher l'excavation trop près de la digue, et en laissant de place en place des parties intactes qui forment des espèces d'épis. La digue s'élève jusqu'au moins $0^m,50$ au-dessus des plus hautes eaux connues : de sorte qu'à la suite d'une marée extraordinaire on s'astreint à rehausser tous les ouvrages ; après la grande marée de février 1825, on releva de $0^m,75$ à 1 mètre toutes les digues du Bas-Escaut. Elle comprend une plate-forme de largeur variable dominant deux talus de pente inégale ; celui qui fait face à l'intérieur très raide, tandis que celui qui reçoit le choc des vagues est en pente beaucoup plus douce, pour donner moins de prise à l'attaque. C'est ainsi que la fameuse digue de Westkapelle, dont on aperçoit de Kadzand le profil régulier tout au bout de l'île de Walcheren, est peu imposante d'aspect, tant elle est large, et tant son talus extérieur, planté d'une forêt de pieux, descend d'une pente insensible. Même le plus souvent ce talus comprend deux parties, toujours en pente douce, séparées par une plate-forme intermédiaire, élevée à la hauteur des marées de vive eau ordinaires. Enfin le pied de chaque talus

---

[1] Au moins 0^m 70 au-dessus des basses mers ordinaires des syzygies.

[2] Le tracé évite les angles brusques ; et quand il rencontre une crique profonde, parfois il la contourne ; la partie contournée peut servir de port d'échouage ; on y place l'écluse d'évacuation. Voir la phot. 23 (Un canal d'évacuation de Wateringue à Groede).

est fortifié par une berme en fascinages : la berme extérieure empêche la mer de déchausser la digue par le bas, et préserve le talus en amortissant déjà la violence des flots ; la berme intérieure soutient le talus qui y correspond, et sert généralement de chemin [1].

C'est là la digue ordinaire. Lorsqu'on la voit s'allonger en courbes douces, toute recouverte d'herbe comme une pâture, on a l'impression qu'elle constitue une piètre défense contre le redoutable élément. Pourtant il est bien rare que cet élastique rempart de terre soit brisé. Le grand danger vient plutôt d'en bas : un trou qui permettrait à l'eau de déchausser la digue. Aussi la construction et l'entretien des bermes sont ils l'objet de soins particuliers. D'ailleurs, aux endroits exposés, on augmente les défenses. La digue est revêtue de gros blocs assujettis par des branchages, comme à Sangatte. Sur la côte zélandaise, il est rare que le talus inférieur ne soit pas formé de gros prismes de basalte solidement plantés, au-dessus desquels on dresse de une à cinq lignes de pieux, plus ou moins serrés, plus ou moins élevés. La plate-forme intermédiaire est alors pavée elle-même de ces blocs, ou soigneusement tapissée par un nattage. Enfin des épis font l'avant-garde de l'œuvre de défense et protègent la berme. Tranchées par ces pointes, les lames viennent s'émietter sur les pieux du talus inférieur, et expirer sur la première plate-forme. Avec leurs basaltes noirs, leurs pieux noirs auxquels s'accrochent les plantes marines, la côte ainsi défendue n'a plus l'aspect indécis et fuyant qu'on lui voit vers Gravelines ; elle est hérissée et rébarbative.

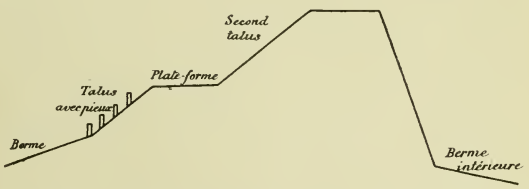

Fig. 53. — Profil d'une digue de Flandre zélandaise.

L'entretien de ces ouvrages revient naturellement à ceux qui en profitent, c'est-à-dire aux propriétaires des terres qu'ils protègent contre la mer, en proportion du danger qu'elles peuvent courir ; les exploitations situées à la lisière du Houtland payant moins que celles qui se trouvent au long de la côte. Dans le Pas-de-Calais, par exemple, la défense de la côte entre le Blanc-Nez et Gravelines est confiée au Syndicat des Digues et Dunes, commission de sept membres pris dans les comités des six associations de wateringues, et chargée d'assurer la conservation et l'entretien

[1] Voir l'excellent article de Kümmer (U.N.), Essai sur les travaux de fascinages et la construction des digues. (Ann. Tr. p. Belg., 2me série, IV, 1899, pp. 21-83, 163-224).

des ouvrages au moyen d'une cotisation levée sur les différentes sections, proportionnellement à leurs risques d'inondation. C'est ainsi qu'est conservée la digue de Sangatte. L'Etat, dans la personne de ses ingénieurs des Ponts-et-Chaussées ou du Waterstaat, se contente d'exercer un droit de surveillance et de contrôle sur les travaux ; il peut, lorsque les associations intéressées négligent leur tâche, faire exécuter lui-même les réparations, qu'il fait payer ensuite par les syndicats [1]. De plus, à toutes les époques, de nombreuses prescriptions ont assuré le bon entretien des digues, et prévu la réquisition pour les cas de danger pressant. Depuis la keure du Franc de Bruges de 1190, où Philippe d'Alsace sanctionne que « quiconque aura rompu une digue de mer, perdra la main droite, et tout son bien sera à la disposition du comte » [2], innombrables sont les ordonnances punissant les dégradations, et écartant des digues les animaux et les voitures [3]. L'obligation de venir au secours de la digue menacée est absolue ; la réquisition atteint « tous les habitants au-dessus de 18 ans, avertis par le son du tocsin », sous peine d'amende et de prison ; et en cas de manque de matériaux, l'autorité compétente peut « s'emparer de tout ce qui existera en piquets, fascines et paille dans les environs de la digue, dût-elle même faire enlever le chaume des maisons et les chevrons de leur toiture » [4]. La nécessité explique ces mesures rigoureuses ; l'entretien de la digue est la grande affaire des gens de la côte. « Celui qui ne sait pas diguer peut s'en aller », dit un adage flamand, qui se retrouve dans les Marschen de Brême [5].

Ces travaux soigneux, cette surveillance incessante ont produit de bons résultats. La plaine, derrière ses dunes et ses digues, jouit d'une sécurité complète. Cette quiétude surprend un peu l'étranger qui songe que la

---

[1] Il en a toujours été ainsi. Au milieu du XVe siècle, le polder de Milme (Ouest de Terneuzen) ayant ses digues en mauvais état, Philippe le Bon ordonne au watergrave de Flandre de prendre des mesures pour les faire réparer, et de faire supporter les frais au propriétaire, qui a négligé de les entretenir (Van de Putte, Groeninghe, p. 80).

[2] Paragraphe 19 de la keure, reproduit à l'article 40 de la keure de 1330 (Gilliodts, Coutumes du Franc, II, p. 23).

[3] Les amendes pour le passage des voitures, chevaux et autres bestiaux sur la digue sont encore fixées dans l'ordonnance royale du 15 juillet 1818, Digues et Dunes du Pas-de-Calais, titre 8, article 38.

[4] Articles 35 et 38 du décret du 16 décembre 1811, règlement de police des polders dans les départements de l'Escaut, etc. Les mêmes prescriptions se retrouvent dans la Keure de la Wateringue de Kadzand, de 1538 (Gilliodts, Coutumes du Franc, II, p. 606); dans l'Ordonnance de 1625 (Ibid. III, pp. 75-76), etc.

[5] Die niet en kan dijken
Die moe wijken.

mer, qu'on entend parfois gronder derrière un mur de terre, est plus haute que le sol où la vie s'écoule tranquillement. Mais l'habitant des polders est si habitué à cette anormale situation qu'il n'y pense plus ; peut-être même ignore-t-il qu'elle existe. Cette sécurité date surtout du XIXe siècle ; elle n'a pas toujours été si complète. Guichardin cite l'ancienne clause de location qui décide que si dans les dix ans la mer vient inonder, couvrir et noyer les étendues louées, le contrat serait tenu pour rompu [1]. Le temps n'est pas si éloigné où les habitants du Franc fuyaient à l'annonce de la terrible marée du 2 février 1791, et où les portes de Bruges restaient ouvertes toute la nuit, pour laisser passer le flot des paysans affolés poussant devant eux leurs bestiaux. Les dernières inondations sérieuses, si l'on en excepte les évènements de 1830-31, où les Hollandais mirent volontairement sous l'eau 3.300 hectares de polders situés en face d'Anvers, datent de 1808 et de 1825. Celle du 14-15 janvier 1808 fit surtout des dégâts le long de la Flandre zélandaise ; certains polders autour de Philippine ne furent réendigués qu'en 1811 [2]. Celle de février 1825 fut moins grave : cependant on vit trois polders submergés près d'Axel, les communes de Bornhem, Hingene et Weerf, riveraines de l'Escaut, englouties, la ville d'Ostende envahie. Depuis, ce ne sont plus que des accidents sans gravité, affectant un territoire restreint : le Thomaespolder, sur la côte d'Hoofdplaat, inondé il y a 11 ans, et reconquis seulement en partie ; les lames bondissant, par gros vents du Nord-Ouest, jusque dans les rues basses de Nieuport, ou envoyant quelques paquets d'eau de mer par-dessus la digue de Sangatte. La sécurité actuelle semble donc bien justifiée. Que l'on continue à entretenir soigneusement les beaux ouvrages qui défendent la côte, et les habitants de la plaine pourront légitimement réserver toute leur attention à la lutte contre les eaux intérieures, ennemi moins brutal mais plus dangereux de la prospérité de leur sol.

---

[1] Guichardin, Traduction française de 1625 (Amsterdam, Jansson, 1625), p. 326.

[2] Sur l'inondation de 1808, voir : Arch. Nat. A F IV 1052, rapport du ministre d'Etat Crétet et des préfets de la Lys et de l'Escaut ; F^14 1122 et 1123 ; les dégâts pour le département de l'Escaut sont évalués à 1.455.500 francs ; — De Kauter (J.), Natuur-en Geschied-kundige beschrijving van den watervloed tusschen den 14 en 15 Januarij 1808 (Middelburg, Abrahams, 1808, in-8°, 118 p.).

II.

LUTTE CONTRE LES EAUX INTÉRIEURES.

Comment se débarrasser de ces eaux qui descendent des hauteurs vers la plaine, et s'y mêlent à celles que des pluies fréquentes déversent sur le pays ? Le sol est plat, il n'y a pas de vallées où elles puissent se concentrer, toute la plaine n'est qu'une immense vallée. La première tâche était de canaliser le fléau, creuser d'innombrables fossés d'écoulement, frayer un lit endigué aux rivières, et prolonger toutes ces artères jusqu'aux endroits où s'interrompt la ligne de dunes, c'est-à-dire aux anciens estuaires, naturels ou artificiels. Mais là se rencontrait une grave difficulté : par ces ouvertures, la mer allait envahir le pays bas à marée haute. Il fallait donc établir là des portes qui empêcheraient la haute mer d'entrer dans la plaine, et s'ouvriraient à marée descendante pour laisser passer le trop-plein amassé derrière elles. Canaux de dessèchement et écluses de mer, c'est là le principe de l'évacuation des eaux intérieures.

La plupart des fossés étaient à l'origine des rigoles naturelles, qui s'étaient creusées et allongées à mesure que la plaine s'asséchait, et que la mer se retirait dans des estuaires sans cesse rétrécis. Ce n'est que lorsqu'on voulut mettre le sol en culture, et passer de l'élevage des moutons sur les schorres à l'agriculture sédentaire, que les hommes commencèrent à perfectionner le dessèchement, à creuser des watergands artificiels et à approfondir les anciens « kreeks ». Mais aucun propriétaire, sauf ceux dont les terres touchaient à l'écluse, ne pouvait évacuer sans l'assistance ou l'agrément d'autrui les eaux surabondantes de son exploitation. Il lui fallait les faire passer par les domaines de ses voisins, qui pouvaient refuser de laisser pénétrer sur leurs terres ce nouvel afflux, lorsqu'ils avaient déjà de la peine à assécher leur propre sol. Impossible donc d'aller aboutir à la lointaine écluse du rivage. Et d'ailleurs, ne fallait-il pas à l'écluse, en permanence, quelqu'un qui jugeât s'il fallait l'ouvrir ou la fermer, si les terres étaient ou non trop humectées ? Livré à lui-même, le paysan de la plaine était donc impuissant à se débarrasser de ses eaux. Mais associé à ceux qui l'entourent, participant à l'entretien de fossés de grande ouverture où aboutiraient ses watergands, aidant à la construction de l'écluse par laquelle l'eau de ses terres gagnera la mer, contribuant au salaire de l'éclusier chargé de la délicate manœuvre, il peut assécher son sol. L'association est la seule forme possible de la lutte contre les eaux dans la plaine. Cette association, c'est la Wateringue.

Aussi les Wateringues sont-elles aussi vieilles que l'émersion de la plaine maritime. Ce sont probablement à l'origine des associations privées sur lesquelles ne s'étend pas le contrôle de l'Etat. Le nom même du *dyckgraaf*, l'administrateur élu par les associés, pour diriger l'assèchement, indique l'antiquité de l'institution [1]. Mais au XIIe siècle, elles apparaissent déjà comme constituées sous l'autorité du comte, qui surveille leurs travaux ; la vénérable charte de Philippe d'Alsace de 1184 établit les moines des Dunes gardiens (custodia) de la grande écluse du métier de Furnes et décide qu'en cas d'accident elle sera reconstruite à frais communs [2]. Au siècle suivant apparaît le nom de wateringue ; mais la charte accordée en 1239 au syndicat de l'Oude Yevene prouve que l'institution existait depuis longtemps déjà. A la même époque d'autres textes nous parlent de la wateringue des Quatre digues du métier de Bergues, de celle du Brouck à Capelle-brouck, de celle de Furnes [3].

Organisation des Wateringues.

L'administration de ces syndicats s'inspirait des mêmes principes. Elle comportait l'Assemblée, corps délibérant formé de grands propriétaires, et une commission exécutive qui dirigeait les travaux. La composition de l'Assemblée variait suivant les circonscriptions. Dans la grande wateringue de Blankenberghe étaient membres les propriétaires d'au moins 50 mesures ; il en faut 36 seulement dans la wateringue de Terneuzen. La wateringue du Nord de Furnes n'a en réalité comme assemblée délibérante que les quatre abbés du Furnambacht, représentant les quatre grands membres de l'association. La commission exécutive est formée des échevins et bailli de chaque localité ; à Bergues, à Bourbourg, quelques membres du Magistrat de ces villes ; dans l'Oude Yevene, les échevins d'Oostburg ; dans la Blankenberghe-Watering, quatre sluysmeesters, dont un chanoine de St-Donat, un membre du Magistrat de Bruges, deux propriétaires du Franc. C'est cette commission qui nomme les fonctionnaires techniques, watergraves ou dijkgraves, chargés de la

---

[1] M. Pirenne fait remarquer (Histoire de Belgique, I, p. 137, note 1) que tous les magistrats auxquels le mot graaf a été appliqué dans les Pays-Bas, hansgraaf, watergraaf, sont d'origine fort ancienne.

[2] Van de Putte, Dunes, p. 166, n° 227.

[3] Cf. Van Lokeren, St-Pierre, I, pp. 268-69, n° 542 ; — But, Chronica abbatum de Dunis, pp. 114-115 ; — Coussemaker, Documents extraits du cartulaire de l'abbaye de Watten, Ann. Com. fl. Fr., V, pp. 310-311 ; — Coussemaker, Bourbourg, I, p. 136, n° CXLVII.

police ou de la visite journalière des ouvrages ; receveurs, chargés de recueillir les cotisations. Mais la commission, pour engager des travaux nouveaux ou faire modifier les taxes, doit en référer à l'assemblée délibérante, qui se réunit d'ailleurs régulièrement chaque année. Enfin pour assurer l'unité de vues et d'exécution, le comte délègue ses pouvoirs à un haut fonctionnaire, le Watergrave de Flandre, qui resta du XIIIe au XVIIIe siècles chargé de l'inspection des digues et des canaux, de l'administration des moeres et des terrains vagues [1]. Ainsi la commission exécutive dirige les fonctionnaires, lève et emploie les fonds, entretient les ouvrages ; l'assemblée délibérante contrôle au moins une fois l'an, décide des transformations, défend auprès des fonctionnaires les droits de chaque partie du pays wateringué, et répartit la taxe au prorata des difficultés de l'assèchement ; le Watergrave règle les conflits entre syndicats, éveille l'attention des intéressés sur les travaux à effectuer, et au besoin fait procéder lui-même à ces travaux aux frais des associations négligentes.

L'excellence du système n'avait pas besoin d'être démontrée ; les faits suffisaient à indiquer quels heureux résultats avaient donnés pour la mise en valeur de la plaine ces associations travaillant chacune pour elle-même sous les conseils et la surveillance de l'Etat. Cependant la Révolution, dans son désir de faire disparaître les anciennes exceptions, supprima ces utiles organismes. Dans le district de Bergues, devenu arrondissement de Dunkerque, une décision de l'administration départementale, de décembre 1790, et une délibération du Conseil général en date du 28 février 1793 établirent que les « wateringues étant dépendances du domaine public seront comprises pour les entretiens, réparations et reconstructions qui les concernent, dans les objets à la charge du département et de la République » ; leurs dettes étaient incorporées à celles de la nation. Cette centralisation avait de graves défauts : l'impôt-wateringue allait peser désormais sur des gens qui n'en tireraient aucun bénéfice ; en revanche les travaux à exécuter seraient entrepris sans l'avis des intéressés [2]. Les résultats furent en effet si pitoyables que dès 1801

---

[1] Voir à ce sujet : la charte de 1282, portant règlement de la wateringue d'Eyensluis, dans le Franc de Bruges (Van de Putte, Dunes, pp. 628-629) ; — Sanders (E.), La grande Wateringue de Blankenberghe (la Fl., XV, 1884, pp. 71-76) ; — Dalloz, article Wattringues, p. 1354 ; — Proost (J.), Le Watergrave de Flandre (Ann. Soc. Em. Br., 3e série, VII, 1872, pp. 217-256).

[2] Desgraviers, Administration des Wateringues ; caractères généraux et historiques. (1900, 19 pages manuscrites communiquées par M. le Président de la 2e section des Wateringues du Nord).

le préfet Dieudonné entreprenait la réorganisation du régime des Wateringues, en déclarant qu'il se rapprocherait autant que possible du règlement d'avant la Révolution, dont le bon état où se trouvait alors le dessèchement justifiait l'efficacité [1]. Bientôt le gouvernement impérial s'occupait à son tour à consacrer la réapparition des Wateringues ; les décrets du 12 juillet 1806 pour le Nord, du 28 mai 1809 pour le Pas-de-Calais, complétés par les ordonnances et décrets de 1833, 1837, 1852 et 1890 ont définitivement réglé l'état de ces associations. Comme il fallait s'y attendre dans la France du XIXe siècle, le régime d'avant 1789 n'est reparu que modifié par un contrôle plus rigoureux de l'Etat et par quelques concessions aux idées démocratiques. Les anciennes divisions ont été refondues en dix sections, dont le territoire est plus homogène. Chaque section comprend une assemblée générale des propriétaires de la wateringue, qui, sous la présidence du sous-préfet, élit une commission administrative, comprenant cinq membres dans chacune des quatre sections du Nord, huit dans les six sections du Pas-de-Calais [2]. C'est cette Commission, choisie parmi les membres les plus imposés, qui administre la Wateringue, dresse des projets de travaux, passe les adjudications, vote le budget, répartit les taxes, choisit et surveille les agents. Ce sont là des pouvoirs très étendus ; mais ici intervient le contrôle de l'Etat. Les délibérations ne sont exécutoires qu'après approbation du préfet, sur avis du sous-préfet ; les travaux sont placés sous la haute surveillance des ingénieurs d'arrondissement et de département ; et le Conseil de Préfecture vérifie les budgets des exercices écoulés. C'est encore après avis du préfet que la Commission peut nommer ses agents, le Conducteur qui rédige les plans des travaux et en assure l'exécution, le Receveur qui recouvre les taxes et paie les dépenses, les agents inférieurs qui surveillent les ouvrages et constatent les contraventions. Le système fonctionne d'ailleurs fort convenablement, comme le prouvent l'absence de réclamations et les améliorations immenses que les Syndicats français ont pu réaliser dans la plaine au XIXe siècle.

Les Wateringues du territoire belge n'ont pas subi aussi fortement que leurs voisines de l'Ouest le contre-coup de la Révolution française. Le décret du 22 septembre 1792, rendu par la Convention, et ordonnant l'exécution provisoire des lois non abrogées et le maintien provisoire des

---

[1] Dieudonné, Statistique du département du Nord (Douai, an XII, 3 vol. in-8°), I, p. 326.

[2] Le département du Pas-de-Calais comprend en réalité 8 sections, dont deux en dehors de la plaine maritime flamande.

autorités, publié de nouveau par le Directoire en pluviôse an V, laissa les organisations antérieures continuer leurs travaux. Aussi le territoire est-il resté divisé comme autrefois entre un très grand nombre de syndicats, qui se chargent d'assécher des étendues très diverses ; on n'a pas créé, comme en France, de nouvelles circonscriptions de superficie à peu près équivalente. Tandis que la Wateringue du Nord de Furnes s'étend sur 23.437 hectares, celle de Blankenberghe sur 17.069, on trouve des associations dont le ressort s'étend, comme celle de Stampershoucke, sur 316 hectares, et celle de Volkaerts-Gote sur 333. La province de Flandre Occidentale à elle seule possède dans la plaine maritime 30 wateringues. Les règlements sont aussi variés que l'étendue. Les unes ont gardé la forme d'avant 1789, approuvée sous le régime français par des arrêtés préfectoraux : on y retrouve donc l'assemblée délibérante, les administrateurs élus qui ont gardé les vieux titres de dycscepenen ou de dykgraven, enfin les échevins locaux qui assurent l'unité d'action entre les diverses wateringues. Les autres, et en particulier les plus grandes, sont sous le régime de l'arrêté royal de 1847, qui a modifié la loi hollandaise de 1815 dans un sens plus libéral. L'assemblée générale se réunit en présence d'un délégué du gouverneur de la province ; les bourgmestres, nommés par le Roi, en sont membres de droit. C'est aussi le Roi qui nomme les membres de la direction, sur une liste triple présentée par l'assemblée. La députation permanente du Conseil provincial approuve chaque année le budget de la wateringue ; son avis, et dans les cas importants l'autorisation royale, est nécessaire pour l'exécution des travaux, sur lesquels l'ingénieur en chef exerce une haute surveillance. C'est le régime français, avec un peu moins de liberté pour le choix de la direction, un peu plus pour l'administration intérieure de la wateringue. Plusieurs arrêts, en particulier celui de la cour de Cassation du 8 mai 1891, étendent à toutes les wateringues le règlement de 1847 ; cependant la plupart s'en tiennent à l'ancien état de choses. Peut-être cette diversité de règlements, et surtout l'émiettement du territoire en petites associations trop pauvres pour exécuter des travaux importants, sont-ils la cause de l'infériorité que l'on constate actuellement à l'égard des résultats obtenus en France, où les wateringues, non contentes de dessécher le mieux possible leur territoire, ont encore largement contribué à la création d'un beau réseau de chemins vicinaux. On remarque d'ailleurs que c'est le territoire des plus grandes, Nord de Furnes, Blankenberghe, qui est aujourd'hui le mieux assaini de la partie belge de la plaine.

Le caractère des associations se modifie au delà du Zwin. C'est la partie du territoire où la lutte a été le plus rude contre la mer ; c'est encore là

que les travaux de défense sont le plus considérables. La plaine y est divisée en polders enclos de digues ; et ces digues peuvent encore être utiles, même celles qui sont situées en arrière, en cas de rupture des ouvrages de première ligne. A côté des intérêts particuliers de chaque polder, l'association locale a donc encore à défendre de grands intérêts généraux. De là une intervention beaucoup plus active des pouvoirs publics, chargés de veiller à ces intérêts généraux. C'est pourquoi Napoléon avait nommé, en 1811, un maître des requêtes du Conseil d'Etat Directeur des Polders, en résidence à Anvers, pour assurer l'unité de vues dans les travaux de défense des départements de l'Escaut, de la Lys, des Deux-Nèthes. Ce fonctionnaire disparut en 1814 ; mais l'Etat belge continue à surveiller de très près la gestion de ses polders, qui sont restés d'ailleurs sous le régime du décret de 1811. Dans la partie zélandaise, le rôle de surveillance est dévolu aux Etats provinciaux. Les rôles changent ; l'assemblée générale, dont l'importance est minime dans les wateringues belges, devient ici le véritable pouvoir ; cela tient à ce que la faible étendue de chaque polder restreint le nombre des membres, et que l'assemblée n'est guère qu'un comité, parfois une seule personne. La Direction n'a qu'un pouvoir exécutif, c'est un ministère devant une Chambre ; elle comprend un dijkgraaf et deux jurés, nommés par le Roi quand le polder comprend des travaux de défense ; ce sont de véritables fonctionnaires, rémunérés, ce qui s'explique par l'importance et le caractère absorbant de leurs fonctions. Les Etats provinciaux se réservent le droit d'annuler toutes les décisions de l'Assemblée ou de la Direction, de connaître de toutes contestations, de surveiller les travaux de défense, de faire exécuter les règlements inobservés, sauf recours au Roi dans un délai de 15 jours. Enfin, en raison de leur situation qui les rend tous solidaires les uns des autres, et fait dépendre le sort d'une vaste étendue de terres du bon entretien d'un petit nombre d'ouvrages, les polders sont tenus d'aider ceux d'entre eux qui succombent sous les dépenses nécessitées par certains travaux de défense. Le polder reconnu pour avoir, pendant plus de deux ans, consacré le revenu total de ses terres à l'entretien de ces travaux, est déclaré *calamiteux* ; un subside est alors décrété et levé sur les autres polders de la circonscription, au prorata de la distance qui les sépare du polder en détresse. Les Etats provinciaux de Zélande et de Flandre Orientale ont, bien entendu, la haute main sur cette opération, expression la plus complète de la nécessité de l'association pour la lutte contre l'eau dans la plaine.

III.

ŒUVRE DES WATERINGUES.

L'œuvre accomplie par les associations dans la plaine maritime est immense. Elle ne s'est pas faite en un jour ; depuis dix siècles les Wateringues y travaillent, et il reste encore à faire. Les guerres qui ont si cruellement frappé le pays, une fois au moins par siècle, avaient pour l'assèchement des résultats désastreux ; après chaque invasion, une bonne partie du travail était à recommencer. C'est pourquoi l'œuvre du XIXe siècle, où la Flandre depuis 1815 n'a connu que la paix, a été si favorable au pays.

Les rivières, Aa, Yser.

La nécessité la plus pressante, c'était de se débarrasser des eaux que la Flandre intérieure, l'Artois, le Cambrésis et le Brabant envoyaient à la plaine. Tant qu'on ne les aurait pas conduites à la mer derrière une solide muraille de digues, il ne fallait pas songer à dessécher le pays. On a vu que l'Escaut fut de bonne heure enfermé dans son estuaire par les endiguements de la Flandre zélandaise. Le Zwin, de son côté, disparaissait plus vite qu'on n'aurait voulu. Restaient l'Yser et l'Aa. Ces petits fleuves, à leur entrée dans la plaine maritime, épanchaient leurs eaux en un delta. Outre son cours actuel entre Dixmude et Nieuwendamme, établi sur l'emplacement de l'ancien estuaire, l'Yser envoyait vers l'Est un bras disparu aujourd'hui, mais dont l'existence n'est pas douteuse. Cet Yperleet, qui se détachait du fleuve en aval de Dixmude, devait suivre à peu près le même chemin que le canal actuel de Plasschendaele, car le nom d'Yperleet, plus ou moins défiguré, est encore attaché à un tortueux watergand qui s'allonge sur la rive Nord du canal entre Nieuwendamme et Snaeskerke. De là cette rivière gagnait Oudenbourg, où son existence est attestée par les nombreux textes réunis dans l'histoire d'Oudenbourg [1], et rejoignait l'ancien Zwin à Bruges. De bonne heure des digues furent construites au long des deux rivières.

---

[1] Feys, Oudenbourg, passim. C'est également l'opinion de Merchantius (Jacobi Marchantii Flandria descripta, p. 133) ; de Gramaye (Ipretum, p. 10), qui déclare que l'Yperleet appartient aux Yprois jusqu'à Bruges où perdant son nom elle se jette dans la Reye ; de Oudegherst (II, p. 515), etc.

23. — Une écluse d'évacuation de Wateringue (Suatie-geul), à Groede.

24. — Les terres basses de l'Yser : pâtures d'Eessen.

Plus abondant que l'Yser, l'Aa avait un delta plus compliqué. Dès l'endroit où la rivière pénètre dans la plaine par l'ouverture creusée entre les hauteurs de Watten, ses eaux se divisaient entre plusieurs branches. C'est, dit la chronique de Watten au XIe siècle, une eau profonde et navigable, qui gagne l'océan par nombre de petites embouchures [1] ; et en 1172 une charte de Philippe d'Alsace désigne deux de ces cours d'eau sous les noms de « Columa » et de « Monsterleht » [2]. Le cours de ces branches du delta est encore visible aujourd'hui ; l'une, la Haute-Colme, est devenue un canal navigable ; l'autre, ou Vieille-Colme, se détache de l'Aa après Holque, et gagne Dunkerque ; sa partie inférieure est devenue le canal de Bourbourg au-delà de Coppenaxfort. Quant au cours principal actuel, c'est un canal artificiel creusé au début du XVe siècle entre le Wetz près de Holque et les Hauts-Arbres, près de Gravelines. Jusque là, la rivière après Holque coulait vers Bourbourg par le lit actuel du Denna, et de Bourbourg gagnait Gravelines par St-Georges. De nombreux textes le prouvent, qui parlent, comme en 1347, de « l'eaue et ryvière qui va d'Arques à St-Omer, à Bourbourg et à Gravelingues » [3] ; un acte de Louis de Luxembourg aux échevins de Bourbourg (1445) atteste l'importance qu'avait la ville avant les derniers troubles de Flandre, lorsque les navires y venaient « par la grande rivière qui descent de St-Omer à Wattenes et qui lors flouoit et prenoit chemin du dit wattenes en nostre ville de Bourbourcq... Et depuis icelles commotions la dite rivière ayt este empechée a venir comme elle solloit du dit wattenes en icelle nostre ville de Bourbourcq et a pris et prend a présent voye et cours par autre marche » [4]. Une note pour le magistrat de Gravelines indique que le changement est de 1402 [5], et que c'est le comte Philippe qui fit creuser le nouveau lit entre Holque et les Hauts-Arbres, d'où les eaux gagnaient la mer en empruntant le cours inférieur de la Hem. D'ailleurs les paroisses du pays de Langle, comme S^e-Marie-Kerque, que la nouvelle rivière vint séparer de la châtellenie de Bourbourg, en faisaient encore partie au XIIIe siècle [6]. Une carte de Picardie et Artois par Sanson d'Abbeville (1651) indique

---

[1] M.G.SS. XIV, p. 164.

[2] Coussemaker, Documents sur Watten, p. 18.

[3] Textes dans Haigneré, St-Bertin : de 1163 (I, p. 108, n° 238) ; de 1200 (I, p. 188, n° 434) ; de 1202 (I, p. 201, n° 458) ; de 1347 (II, p. 325, n° 1619).

[4] Copie aux Archives du Nord, C. (Fl. Mar.), liasse 46.

[5] Arch. Nord, C. (Fl. Mar.), 60.

[6] 1224 : S. Mariæ ecclesia in terra Broburgensi (Haigneré, St-Bertin, I, p. 286, n° 656).

encore le vieux cours de l'Aa par Bourbourg, et de nos jours un watergand à Quathove près Bourbourg garde le nom de Oude Aa. Ainsi il n'y a pas de doute que le cours de l'Aa ait été artificiellement déplacé vers l'Ouest.

Les crues de ces petites rivières peuvent être un fléau pour la plaine que leurs bras parcourent dans toutes les directions. En effet elles ont exhaussé leur lit par le dépôt d'alluvions, et ont le niveau habituel de leurs eaux au-dessus du niveau de la plaine. L'Aa en particulier coule à l'endroit le plus élevé du sol. De là, aux siècles précédents, des inondations incessantes par-dessus les digues insuffisantes. Le pays de Langle, comprenant les quatre paroisses de S^e^-Marie-Kerque, St-Nicolas, St-Folquin, St-Omer-Capelle, situées sur la rive gauche de la rivière, souffrit particulièrement de ces désastres. Lorsque le débit de l'Aa, renforcé des eaux de la Hem, atteignait comme en novembre 1894 une somme de 100^{m3} par seconde, tout le pays de Langle était sous l'eau. De 1640 à 1680, ce canton reste à peu près constamment inondé, faute d'entretien de l'Aa maritime, délaissé par les gens de St-Omer qui avaient charge jusque là de le curer et se souciaient peu de la sécurité d'un pays devenu français [1]. Abrités derrière une bonne digue, les gens de Bourbourg évitaient le désastre et refusaient à chaque inondation de laisser écouler une goutte par la Colme ou le sas du Guindal [2]. Aussi tous les hivers le pays de Langle disparaissait-il sous l'eau, et ceux de Bourbourg devaient monter la garde à leurs écluses pour empêcher leurs voisins, désespérés, de venir les ouvrir. En 1735, l'inondation dure jusqu'en mai et coûte 32.000 livres aux quatre paroisses [3]. En janvier 1737, « les habitants du pays de Langle ne peuvent même sortir de chez eux qu'en bateau, et pendant ce temps les habitants de la Flandre qui ne sont séparés que par la rivière de l'Aa sont à sec et voient leurs terres annoncer une riche récolte » [4]. Il en fut ainsi jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, où l'on refit la digue de l'Aa et où l'on améliora ses débouchés à la mer. Sur l'Yser, la situation était la même ; la rive gauche, protégée par une forte digue, restant indemne pendant que la rive droite était inondée aux moindres crues.

---

[1] Arch. Pas-de-Calais, C. 305, pièce 20.

[2] Arch. Pas-de-Calais, C. 305, pièce 69. En 1678, 1698, 1703, 1726, 1735, le Magistrat de Bourbourg refuse énergiquement d'ouvrir ses écluses pour soulager le pays de Langle.

[3] Inondations de 1730 et 1735 : Arch. Pas-de-Calais, C. 282 et 305 ; Arch. Nord. C. (Fl. Mar.), 1 et 16.

[4] Arch. Pas-de-Calais, C. 421, pièce 12 (lettre du maïeur de St-Omer).

Cependant ces eaux étrangères, si nuisibles l'hiver, sont pendant l'été un bienfait pour le pays. Lorsque les pluies deviennent rares, les eaux baissent dans les watergands, dont la multiplicité offre une surface d'évaporation considérable. Il en résulte de graves inconvénients. Les eaux douces, qui ne s'écoulent plus vers la mer, se corrompent au contact de la tourbe du sous-sol ; parfois même, elles viennent à manquer pour l'alimentation des bestiaux et des hommes. Enfin si la couche d'eau douce entretenue par les infiltrations des watergands dans la partie supérieure du sol vient à diminuer, les eaux saumâtres qui imprègnent les sables pissarts remontent vers la surface, et viennent frapper le sol végétal de stérilité. C'est alors qu'on a recours aux eaux des rivières, pour alimenter les fossés et y maintenir un léger courant. On saigne l'Aa et l'Yser. L'Aa surtout, à cause du niveau élevé où coulent ses eaux, est bien placé pour être mis à contribution. « Cette bonne rivière de l'Aa, dit avec enthousiasme l'auteur d'un consciencieux travail sur les eaux de l'arrondissement de Dunkerque, est un trésor pour le pays qu'elle traverse ; toutes les populations le réclament à l'envi ; il fertilise les campagnes, donne la santé aux habitants, et produit le bonheur et l'abondance chez l'agriculteur » [1]. Cependant l'Aa lui-même est bien pauvre pendant l'été et son étiage peut descendre à 1.800 litres par seconde ; son niveau s'abaisse alors, et on est obligé de rationner les wateringues, en ne leur fournissant plus de l'eau douce que certains jours de la semaine. Aujourd'hui où les débouchés à la mer sont suffisants, où les lits des rivières sont soigneusement approfondis et entretenus, les inondations par les eaux intérieures sont devenues rares, et peu dangereuses ; l'Aa et l'Yser ont cessé de faire du tort à la plaine maritime, et n'ont conservé à son égard que le rôle de bienfaiteurs.

Canaux d'assèchement.

Débarrassée des eaux étrangères, menées en droite ligne à la mer derrière leur rempart de digues, la plaine pouvait s'occuper des eaux de son propre sol, et c'était déjà assez pour absorber l'activité de ses syndicats. Tandis que chaque particulier s'occupait d'aménager son propre champ en y creusant des fossés, à la Wateringue revenait la tâche d'établir des watergands larges et profonds, d'en consolider les bords et d'en entretenir

---

[1] Durand, Mémoire pour faire connaître le régime des eaux de Dunkerque (Dunkerque, Maillard, 1860, in-8°), p. 3.

les dimensions ; de placer des vannes et des éclusettes à la jonction des canaux secondaires avec les artères principales ; de construire des écluses de mer ; enfin de veiller à la manœuvre de cet outillage. On utilisa d'abord pour le dessèchement les anciennes rivières, bras secondaires de l'Yser ou de l'Aa, dont quelques-uns sont encore reconnaissables à leurs sinuosités, caractère qui n'existe pas dans les rigoles artificielles. Il suffisait d'établir des vannes au débouché des watergands secondaires pour avoir un système complet d'assèchement. Mais ces canaux tortueux ne laissaient écouler l'eau qu'avec une lenteur désespérante ; l'entretien de leurs sinuosités était inutile et coûteux. On s'arrangea alors pour faire aboutir les canaux de wateringues dans les quelques grandes artères du pays, qui étaient en même temps des voies navigables : canal de Watten à Calais, Aa, canaux de Bourbourg, de Bergues et de la Colme, de Dunkerque à Nieuport, de Loo, Yser, canaux de Plasschendaele, d'Ostende à Bruges. Cette transformation s'accomplit au XVIIe siècle et fut d'abord favorable au dessèchement, qui disposa ainsi de voies plus directes, plus larges, régulièrement entretenues.

Cependant, à mesure que la navigation se développait, et que le tirant d'eau des bateaux devenait plus considérable, des conflits se produisaient entre le service des voies navigables et celui des Wateringues. Qu'une crue se produisît, et il fallait ouvrir toutes grandes les écluses à la mer, opérer des tirages à pleine voie dans les canaux principaux pour pouvoir abaisser le plan d'eau de tous les watergands. Il en résultait, dans ces grands canaux, des courants violents et une diminution de profondeur qui arrêtaient la navigation et causaient même aux bateaux de graves dégâts. Faire cesser ces inconvénients devint la règle des grands travaux accomplis par l'Etat et les Wateringues aux XVIIIe et XIXe siècles. Le but est de rendre indépendants l'un de l'autre les systèmes de navigation et de dessèchement. Ce sont donc des kilomètres de nouveaux watergands à creuser ou à approprier, avec lesquels les rivières et les canaux ne communiquent plus que par des vannes, qu'on ouvre l'été pour se procurer de l'eau douce. Les grandes artères de dessèchement ont pu être établies ainsi au milieu du canton qu'elles sont chargées de drainer, le Langhe-gracht dans l'axe de la 2e section des Wateringues du Nord, le Schelvliet à l'endroit le plus favorable de la 1re, la Noord-Eede au milieu de la Wateringue de Blankenberghe. La plupart des régions ont maintenant leur canal d'évacuation, distinct des voies navigables : généralement un watergand sans ombrage, large de 5 à 10 mètres, et où coule une eau brune sur laquelle flottent des débris de plantes. Le Calaisis a le canal des Pierrettes, la rivière d'Oye et le canal de Marck ; les sections du département du Nord

ont le Schelvliet, le Langhe-gracht et le canal des Moëres, Furnes le Koolhofvaart, Ostende le Camerlinckx et la Noord-Eede, Blankenberghe son canal et Heyst le canal Léopold, Sluis la rigole d'évacuation du Zwin, Calloo le Melkader. Lorsqu'ils rencontrent un grand canal navigable, ces watergands passent dessous, en siphon, ou à travers, par une écluse carrée : c'est par une écluse carrée que le Vinfil traverse le canal de Guînes, et par un siphon que le canal Léopold et le grand canal de dérivation de la Lys franchissent la voie navigable qui va de Sluis à Bruges. Ce double réseau, délicat et compliqué, fait songer à l'appareil circulatoire du corps humain ; des rivières et des canaux de navigation l'eau pure s'écoule, vannes levées, dans l'innombrable réseau capillaire des watergands, qui la ramènent, utilisée et impure, aux grosses veines des canaux de dessèchement ; et ceux-ci vont gagner la mer en se glissant à travers les mailles du réseau navigable, de même que dans le corps de l'homme les vaisseaux artériels et veineux vont parfois se chevauchant l'un l'autre. Mais le plus singulier est l'étonnante facilité avec laquelle on fait changer la pente d'un watergand, et comment de son extrémité on fait sa tête. La rivière d'Oye a eu son écoulement jusqu'en 1680 vers Gravelines ; à cette date on en dirige les eaux vers Calais ; à la fin du XVIIIe siècle, on en ramène la moitié vers Gravelines, et aujourd'hui l'ancienne pente est sur le point d'être reconstituée. Les canaux coulent indifféremment vers l'Est ou vers l'Ouest ; il suffit d'un bâtardeau bien placé et d'un faucardement bien fait pour déplacer la pente, tant celle-ci est peu considérable.

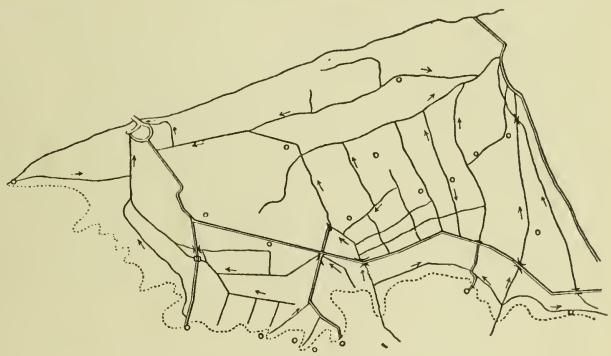

Fig. 54. — Réseau d'évacuation du Calaisis.

= Canal navigable. | ⋊ Siphon.
— Watergand d'évacuation | |= Barrage.
⊞ Écluse carrée.

Enfin l'établissement de canaux de wateringues distincts des voies navigables entraînait la construction d'écluses spéciales dans les ports. Cette transformation a coïncidé, dans les ports français, avec la disparition des bassins de chasse, et c'est aux eaux de dessèchement qu'on a confié l'ancien rôle des chasses devenu secondaire grâce aux dragues. Pour

désencombrer le port, c'est en utilisant les fossés des fortifications qu'on a résolu, à Calais et à Dunkerque, la question de l'évacuation. De même à Terneuzen. A Blankenberghe, c'est dans le petit bassin de retenue que débouche le canal de la Wateringue. A Ostende, le Camerlinckx a les honneurs d'un tunnel voûté qui l'amène à travers les installations dans la souille de l'avant-port. Mais c'est à Nieuport que le jeu d'écluses est le plus compliqué et le plus curieux. Six pertuis sont rangés en demi-cercle au fond du bassin d'échouage ; trois écluses de wateringues alternent avec trois écluses de navigation. Les vannes des écluses de wateringues dominées par un haut tablier de manœuvre, les sas, à réservoir accolé, des écluses de navigation, l'appareil des crics, des leviers, du réseau télégraphique aboutissant au bureau des écluses, donnent une singulière impression de complexité savante, qui s'accroît lorsqu'on s'aperçoit que les niveaux de tous ces canaux sont tenus à des altitudes différentes au-dessus du zéro : 4^m, 05 pour le canal de Plasschendaele, 3^m, 25 pour l'Yser, 2^m, 54 pour le Koolhofvaart, 2^m, 39 pour la crique de Nieuwendamme, hauteurs correspondant au niveau du sol desservi par ces artères, et dont les différences sont d'une importance capitale pour le bon fonctionnement de l'ensemble. Nulle part on ne voit aussi bien quelles précautions il faut prendre pour que l'œuvre du dessèchement soit efficace.

IV.

RÉSULTATS DE L'ASSÈCHEMENT.

Les difficultés du dessèchement sont très variables dans la plaine. Il y a des parties hautes et d'autres basses ; l'éloignement de la mer, la proximité des collines du Houtland d'où ruissellent des quantités d'eau considérables, sont des facteurs importants. Aussi la cotisation perçue par le Syndicat pour établir son budget, l'impôt-wateringue, comme on l'appelle, varie-t-elle avec le terrain : la Wateringue de Moere in Meetkerke percevait en 1898 5 fr. 50 par hectare, étant donné la situation et l'altitude du territoire asséché, dont il faut élever les eaux au moyen d'une machine à vapeur et d'un moulin à vent ; au contraire les terres à l'Est du canal Léopold (Oost-Waterschap van Leopoldsvaart), dont les terres sont élevées et proches de la mer, ne paient que 0 fr. 10 par hectare, et les terres de l'ancienne crique d'Ostende, Keygnaert, Polder Ste-Catherine, ne doivent aucune cotisation, la location des marais pour la pêche et la chasse aux oiseaux couvrant, et au-delà, tous les frais. Les terres situées au long de

la côte sont les plus favorisées, car elles sont plus rapprochées de l'écluse d'évacuation, et sont toujours plus élevées. C'est le cas tout le long du rivage depuis Sangatte jusqu'à Breskens ; tous les watergands s'y dirigent de la côte vers l'intérieur, où les recueille un canal parallèle aux dunes : tels le canal de Marck et la rivière d'Oye, le Schelvliet et le canal de Bourbourg, le Langelis de Coxyde et l'Yper de Middelkerke.

Le Calaisis.

Au contraire, les terres basses se trouvent être en même temps les plus éloignées de la mer, par suite les plus proches des terres hautes du Houtland ; elles reçoivent donc de l'eau en abondance, et ont les plus grandes difficultés à s'en débarrasser. Aussi nulle part le dessèchement ne fut plus pénible et plus lent que le long de cette bordure du haut pays, et particulièrement dans le Calaisis, les marais de St-Omer et les Moëres franco-belges. Le Calaisis, de Ruminghem à Sangatte, resta longtemps après la disparition de l'estuaire une terre basse et noyée : une Wastine où les pâtres menaient l'été leurs troupeaux, d'après la chronique d'Andres ; un marais, dit Lambert d'Ardres, rempli de grenouilles, crapauds, lézards et autres vermines immondes [1]. Les cartes de l'époque de Henri VIII (au British Museum) montrent une ligne de marais ayant de l'eau en toute saison, qui se succèdent d'Audruicq à Nieulay, et un registre de la mairie de Calais indique qu'au milieu du XVIIe siècle les terres basses sont couvertes d'eau pendant 9 mois de l'année [2]. Le terrain était si bas, et les canaux tellement de niveau avec le sol, que par vent d'Ouest et pluie légère les eaux du canal d'Hennuin, refoulées par la brise, inondaient les terres de Guemps, Offekerque, Vieille et Nouvelle-Eglise, tandis que par vent d'Est et grosse pluie il n'y avait pas de submersion à craindre. Ainsi le Calaisis n'avait rien à envier à son voisin le pays de Langle ; tous deux étaient inondés à peu près régulièrement tous les hivers [3], même au XVIIIe siècle. En décembre 1755 par exemple, toutes les terres sont submergées d'Hennuin à Coulogne, et « plutôt un lac qu'une campagne ; sur la rive du côté de Bredenarde, la terre et la rivière ne sont plus qu'une mer, sans apparence de digues » [4]. La faute en est, cette fois, à la rivière

---

[1] Lambert d'Ardres, éd. Godefroy, p. 241.

[2] Registre aux enregistrements, 9 décembre 1667.

[3] Voir Arch. Pas-de-Calais, C. liasses 150 à 160.

[4] Ibid., C. 145, pièce 21 ; mémoire du maire de Calais à M. d'Argenson.

de la Hem ; d'autres fois c'est l'Aa dont les eaux se déversent par l'écluse d'Hennuin. Certaines terres sont si basses et pour les assécher l'été il faut ouvrir si fréquemment les écluses à la mer que les autres parties finissent par manquer d'eau [1]. Il n'y avait, au début du XVIIIe siècle, que deux voies d'écoulement : le Vinfil, artère centrale du dessèchement, coulant de Vieille-Église à Nieulay, et le canal d'Hennuin à Calais. Un programme de travaux fut dressé en 1737, pour donner aux terres du Nord un écoulement par le canal de Marck ; dans la seule année 1738 il en coûta, 292.000 liv. au Calaisis [2] ; un programme plus vaste encore fut élaboré en 1745 ; mais ni l'un ni l'autre ne furent terminés. Le Calaisis traîna encore plus de 30 ans une misérable existence, jusqu'à ce que fussent ébauchés, en 1778, de grands travaux qui commencèrent à rendre le système d'assèchement indépendant des voies navigables [3]. Cependant il a fallu encore un siècle d'efforts pour mettre hors d'affaire tout le pays bas. Il n'y a guère qu'une douzaine d'années que les grands marais ont disparu, et il reste encore des parties noyées, celles où se creusaient jadis des tourbières. L'hiver, de novembre à janvier, on pouvait encore au début du XIXe siècle voir tout le pays sous l'eau, de Coquelles à Guînes, et les voyageurs qui prenaient la route de Paris s'embarquaient à Nieulay sur des bateaux plats qui venaient les déposer près de Fréthun, à la Tourelle ; là commençait la vraie route de terre, s'élevant sur les flancs gris du Pays haut. Aujourd'hui les Wateringues projettent d'autres améliorations : approfondir la rivière d'Oye pour envoyer toutes les eaux du N.-E. vers Gravelines ; faire passer les eaux de la Bredenarde sous le canal de Calais pour les rejeter dans le canal de Marck. On a beaucoup travaillé dans le Calaisis, et il reste à faire encore. Les marais d'Ardres, de Guînes, avec les nappes blanches de leurs « clairs » qui brillent entre les rangées de saules, leurs carrés de terre noirâtre, leurs pâtures hérissées de roseaux et leurs petites maisons de pauvres gens, représentent un grand progrès sur le pauvre pays noyé que vit Lambert d'Ardres, et les améliorations continuent : depuis 5 ans, le plan d'eau des marais de Guînes a été abaissé de 0^m, 50 et la plupart des terres s'en sont trouvées asséchées. Mais à cette tâche, les Wateringues s'épuisent et s'endettent. La 1e section du Pas-de-Calais a déjà emprunté 100.000 francs ; il lui en faut 50.000 autres. Les 2e,

---

[1] Arch. Pas-de-Calais, C. 147, p. 108.

[2] Pour les travaux de 1738 et 1745-46, voir Arch. Nat., H^1 48 et H^1 647.

[3] Sur les grands travaux 1778-1788, voir Cordier de la Houssaye, Essai sur le mouvement des eaux dans le Calaisis, manuscrit de 1788 dans : Arch. Pas-de-Calais, C. 154 ; pièces dans C. 90, C. 151, etc.

25. — Un clair (ancienne tourbière) dans les Marais d'Ardres.

26. — Les terres basses : le Marais de Guines.

3e et 4e s'apprêtent à en faire autant. Le dessèchement complet n'est pas encore terminé dans cette partie de la plaine : peut-être même les amateurs de chasse voudront-ils conserver dans ce coin quelques marais autour d'une hutte.

Marais de Saint-Omer.

La nature avait fait des marais de St-Omer une région particulièrement difficile à dessécher. Ce territoire dont l'altitude, supérieure au niveau des hautes mers de morte eau, n'atteint pas celui des vives eaux, est entouré d'une ceinture de collines élevées qui lui envoient leurs eaux ; de l'Artois sortent de grosses sources dont l'une, la Houlle, est une véritable rivière ; l'Aa y débouche au Sud, et le brusque changement de pente qu'il y subit rend les inondations presque inévitables : enfin à toutes les eaux accumulées sur ces terres basses ne se présente qu'une ouverture large de 500 mètres, le passage de Watten, encore éloigné de la mer d'une vingtaine de kilomètres. Le canton devint donc, lors de l'invasion marine, un vaste marais d'eau douce, « spatiosum stagnum » [1], sur lequel St Bertin au VIIe siècle abandonne sa nacelle, que les flots incertains poussèrent de St-Momelin vers St-Omer, c'est-à-dire vers l'amont. Cette étendue d'eau stagnante est devenue au XIIe siècle une terre basse, « palus » ou « terra palustris » [2] ; une charte de 1211 donne à la grande abbaye voisine les terres gagnées sur l'Aa par le dessèchement, et celles qu'on pourra acquérir par la suite [3], ce qui suppose une rivière très large et peu profonde. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle, par l'amélioration de l'Aa maritime, que l'on put définitivement assécher et livrer à la culture un sol jusque là réservé à la pêche et à la chasse. Les propriétaires de leur côté se mirent à exhausser leur sol par des remblais, et à creuser partout des fossés pour augmenter les facilités d'écoulement. Il en résulta, il est vrai, que les eaux descendirent beaucoup plus vite à la rivière, et que les inondations s'en trouvèrent accrues. On n'osait pas, dans le Marais, faire de semailles d'hiver, une crue étant toujours possible, et ne pouvant être détournée. Il a fallu, de 1875 à 1880, exécuter sur l'Aa inférieur des travaux qui, en doublant la section de son lit, permettent l'évacuation rapide des eaux supérieures ; ce qui n'a pas empêché l'inondation de 1894 de recouvrir les marais d'un mètre d'eau. L'inconvénient de l'état actuel, c'est que l'émissaire des eaux surabondantes est en même

---

[1] S. Audomari vita in Acta. SS. Boll. Sept. III, p. 409.

[2] Haigneré, St-Bertin, I, pp. 117 à 216, passim.

[3] Ibid., I, p. 225, n° 515.

temps une grande voie navigable, et que des intérêts opposés se trouvent ainsi exposés à des conflits. Enfin l'été, la 7e section des Wateringues du Pas-de-Calais, qui veille sur les marais de St-Omer, se trouve en discussion avec les autres sections, qui saignent l'Aa à leur profit pour alimenter leur territoire [1].

Les Moëres.

L'assèchement des Moëres est une œuvre plus curieuse encore. Situés entre Bergues et Furnes, ces marais étaient le point le plus bas de la plaine maritime, puisque leur sol ne s'élève guère qu'à un mètre au-dessus des basses mers de vive eau. Aussi, lorsque toute la plaine était déjà cultivée, il restait là une sorte de grand lac encombré de roseaux, étendu sur 4 à 5.000 hectares suivant les saisons, et accompagné à l'Ouest d'un plus petit. On y envoyait toutes les eaux d'alentour ; en revanche les Moëres causaient des fièvres à plusieurs lieues à la ronde. Enfin en 1617 le hardi Cobergher, ingénieur des Archiducs, entreprit le dessèchement ; il établit autour de la Moëre un canal de ceinture, (Ringsloot), beaucoup plus élevé que le niveau du marais, et dont les digues arrêtèrent les eaux extérieures ; il mit ce canal en relation avec un beau watergand qui alla gagner la mer à Dunkerque, et disposa 20 moulins à vent, munis de vis d'Archimède, à l'attaque des Moëres. Les eaux pompées par les moulins furent déversées dans le Ringsloot et de là vers la mer ; en quelques mois le sol était asséché (1624), coupé en rectangles égaux (cavels) par des canaux perpendiculaires, et cette terre vierge mise en exploitation. L'enthousiasme fut général.

Vingt-deux ans plus tard, tout était à recommencer. Près d'être assiégé dans Dunkerque, le gouverneur espagnol marquis de Leyde voulut se défendre par des inondations : il fit ouvrir l'écluse de la Cunette, par où se vidait le canal des Moëres, et la haute mer, se précipitant par le passage, engloutit en quelques jours l'œuvre de Cobergher. Les deux lacs se reformèrent ; il n'émergeait de l'eau que les débris de l'église, où des brigands ne tardèrent pas à s'établir comme sur un roc inaccessible. Pendant plus d'un siècle les Moëres continuèrent d'infester les contrées voisines. Ce fut un officier de la garnison de Bergues, le comte d'Hérouville, qui tenta de

---

[1] Cf. Pas-de-Calais au XIXe siècle, IV, pp. 135-140, et II, pp. 629-637 ; — Bertin, Navigation intérieure, pp. 7-8 ; — [Deschamps de Pas] Septième section des Wateringues. Rapport de l'ingénieur ordinaire sur les diverses questions concernant le dessèchement du bassin de la 7e section, et sa position relativement à la navigation (St-Omer, Guermonprez, 1868, br. 46 p.).

reprendre l'œuvre de Cobergher : en 1752, il obtint la concession royale, reconstruisit les canaux et moulins, assécha la Petite Moëre : il s'y ruina. De compagnie en concessionnaires, inondée en 1793 à propos de la guerre, la grande Moëre était encore en fort piteux état au début du XIXe siècle : les anciens du pays de Bergues se rappelaient encore en 1840 le temps où dans la saison des pluies on pouvait monter en bateau à une demi-lieue de Bergues et voguer droit sur Furnes, à une distance de plus de 3 lieues et demie, sans être obligé de s'arrêter ou de se détourner une seule fois [1]. Ce ne fut qu'après 1821 que les Moëres, jusque là entre les mains d'un Syndicat, furent mises en vente, partagées entre de nombreux propriétaires, et en 1826 que le dessèchement fut rendu définitif.

Depuis cette date, les Moëres sont restées hors des eaux, et les grandes pluies ne parviennent pas à en inonder le sol plus de 24 heures de suite. Cette terre, la plus basse de toute la plaine, en est peut-être la mieux asséchée. Aux grands moulins à vent installés par d'Hérouville, et qui portent les noms illustres des grands fleuves d'Europe, Rhin, Pô, Tage, Elbe, on a joint une machine à vapeur destinée à suppléer les moulins en cas d'urgence et surtout au cas où le vent serait trop faible. Derrière la digue qui supporte le Ringsloot s'étendent les champs de terre grise, mêlés de quelques rares pâtures. Ce qui caractérise le paysage, ce sont les canaux intérieurs, avec leur bordure de saules en lignes inexorablement droites, tous perpendiculaires, le triomphe du paysage géométrique. De loin en loin, quelques grosses fermes avec leurs meules ; au centre, un village très propre, où les maisons, entretenues avec un soin digne de la Hollande, sont peintes de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Dans ce polder en pleine terre, tout pousse bien ; le fumier n'est pas nécessaire ; la betterave y a plus de densité qu'ailleurs. Aussi la population augmente, et l'émigration vers les villes est inconnue.

Cette prospérité n'a pas été sans éveiller quelque jalousie chez des voisins que la nature avait mieux pourvus que les Moëres, et qui cependant sont moins avantagés aujourd'hui. Les Moëres sont constituées, pour le dessèchement, en une association spéciale indépendante de toute intervention administrative ; cependant leurs eaux, pour gagner la mer, doivent traverser le territoire de la 4e section des Wateringues, qui a fait du Canal des Moëres son artère principale de dessèchement. De bonne heure, la

---

[1] Van de Wynckel, Précis historique et critique de l'administration des wateringues (Bergues, 1840, br. 35 p.), p. 17. — Sur les Moëres, consulter : Quarré-Reybourbon (L.), Dessèchement des wateringues et des moëres dans l'arrondissement de Dunkerque (Lille, Quarré, 1893, in-8°, 108 p.) ; et aux Archives Nationales, cartons N^13 18 ; T 25^6 ; T 120^1 ; T 182^2 ; Q^1 829.

4e section s'est plainte d'être encombrée des eaux des Moëres, qui empêchent ses propres eaux de s'écouler vers Dunkerque. Les Moëres excipent de la nécessité de se débarrasser de leurs eaux, ce qui est pour elles une question de vie ou de mort. De là est né un procès, caractéristique de l'importance que la question de l'eau a encore dans la plaine maritime. Après des escarmouches en 1817 et 1834, la 4e section a pris résolument l'offensive depuis que la machine à vapeur, qui débite 40 mètres cubes à la minute, permet aux Moëres de se débarrasser avec une grande rapidité de leurs eaux surabondantes pour les envoyer passer chez les voisins. Le conflit a commencé en 1879, par une demande des Wateringues d'établir dans les canaux aboutissant au Ringsloot des repères que les eaux évacuées des Moëres ne devront jamais dépasser : il dure encore à l'heure qu'il est. Nous ne sommes plus au temps où, pour débarrasser le pays de Langle de l'inondation, la maréchaussée d'Artois venait elle-même détruire le bâtardeau du Houlet, ou faire ouvrir de force l'écluse d'Hennuin, sans se soucier de noyer le Calaisis [1] ; mais pour être strictement légale, la lutte n'en est pas moins âpre : tribunal civil de Dunkerque, cour d'appel de Douai, conseil de Préfecture, conseil d'Etat, tribunal des Conflits, et de nouveau la cour de Douai, se sont vus saisir de l'affaire par deux parties qui montrent un égal acharnement, et n'ont pas désarmé encore [2].

Terres basses de l'Est.

Il existe encore en Flandre d'autres parties basses où les eaux n'ont été vaincues qu'au prix de travaux particulièrement longs et coûteux. Les Moëres de Ghistelles, ce golfe de terres fortes que la plaine dessine entre les sables de Ghistelles et ceux de Couckelaere, et qui forme, sans maisons, sans pâtures et sans arbres, tout en guérets, un coin si étrange entre les deux bords du Houtland qui l'enserrent, n'est débarrassé que depuis peu des graves inondations annuelles qui l'accablaient. Elles étaient aussi subites que redoutables : parfois il fallait sonner le tocsin pour prévenir les habitants du danger. Il y a 32 ans, le 15 août, l'inondation arriva pendant les vêpres, et les fermiers du Nord ne purent regagner leurs habitations. Plus à

---

[1] Arch. Pas-de-Calais, C. 152, pièces 13-14, 76-89 ; (1774 et 1776).

[2] Voir : Ovigneur, Mémoire pour l'administration des Moëres françaises contre la IVe section des Wateringues (Lille, Danel, 1891, br. 68 p.), et : Mémoire en réplique (Lille, Danel, 1892, 15 p.). Le dernier arrêt de la Cour de Douai se trouve dans le Nord Judiciaire, 13e année, Nos 8-9, pp. 229-234.

l'Est, ce fut pour les communes belges de Watervliet, Waterland-Oudeman, Ste-Marguerite, St-Laurent, Middelbourg et Lapscheure, une inquiétante situation, lorsque les Hollandais devinrent maîtres en 1648 des écluses par où leurs eaux s'écoulaient à la mer, et que pour comble de malheur l'évacuation devint de plus en plus difficile par les estuaires en voie de comblement du Braakman et du Zwin. Résolu à éviter cette dépendance à l'égard de la Hollande, Joseph II avait fait commencer par le colonel de Brou un grand canal longeant la frontière et s'ouvrant dans le Zwin à l'écluse du Hazegras. Il fallut revenir à ce projet après 1830, lorsque la Hollande eut fermé jusqu'en 1840 tous les débouchés, et infligé aux communes belges des inondations annuelles qui leur causaient, de 1831 à 1833, 4.595.000 francs de dégâts[1]. En juin 1842 intervint une loi décrétant la construction « d'un canal pour l'écoulement des eaux des Flandres » [2]. C'est la belle voie d'écoulement dite canal Léopold, ou de Selzaete, qui part de Bouchaute, vient longer la frontière hollandaise vers Eede, rejoint le canal de Schipdonck, franchit en sa compagnie le canal de Bruges à Sluis et gagne la mer à Heyst. Non seulement elle amène sans encombre à Heyst, après 38 kilomètres de chemin, les eaux de Watervliet qui ne sont qu'à une lieue du Braakman, mais elle a fait faire au dessèchement de tout le Nord de Bruges les plus grands progrès.

Enfin la situation la plus critique à l'heure actuelle est celle des terres basses du pays de Waes. Ces beaux polders de Vracene, Calloo, Kieldrecht sont sous le coup d'inondations continuelles ; leur niveau est si bas que l'écoulement dans l'Escaut par l'écluse de la Perle est très intermittent, tandis que du plateau de Waes qui les domine d'une vingtaine de mètres leur arrive avec une rapidité extraordinaire l'eau des moindres averses. Il ne se passe pas d'année sans plusieurs inondations ; celle de 1880 a couvert 2.800 Ha. Trois projets sont à l'étude : une machine à vapeur pour écouler l'eau à marée haute, une rigole spéciale pour l'évacuation des eaux du haut pays, enfin un grand canal analogue au canal Léopold, qui serait en même temps une voie navigable, et mènerait du canal de Terneuzen à l'Escaut [3].

---

[1] Andries, Recherches sur les voies d'écoulement, pp. 84-85.

[2] Texte dans Wolters, Recueil de lois, I, pp. 784-786.

[3] Mertens (A.), Bijdrage tot de studie over de droogmaking der Polders in het land van Waas (St-Niklaas, Sleybol, 1904, 17 p., carte à 1 : 100.000, 1 fig.).

Progrès accomplis et à accomplir.

Ainsi va se perfectionnant sans cesse l'écoulement des eaux de la plaine. Les progrès réalisés au XIXe siècle ont été immenses. La paix en a été la première cause. On n'a plus revu de ces inondations tendues autour des places fortes, comme celles qui remirent sous l'eau les Moëres en 1646 et 1793, et celles qui sous prétexte de défendre Nieuport, cette bicoque, noyaient tout le Furnambacht jusqu'à Pollinchove et Eversham, gâtaient les terres pour 7 ou 8 ans [1], au point que les 13.000 Ha recouverts en 1794 par l'eau salée n'avaient pu encore être fertilisés en 1804. Les Wateringues, réorganisées, stimulées par l'Etat, ont réalisé de grandes améliorations, et cela non seulement dans les parties faibles comme le Calaisis, mais dans toute la plaine. Il n'y a qu'une voix chez les habitants pour constater les bienfaits de leurs syndicats. A St-Pierre-Brouck, à Holque, on est obligé de constater la disparition des inondations depuis la mise en service du watergand neuf que la malignité publique avait désigné dès l'abord sous le nom de « Panama ». A Cappelle, l'eau ne séjourne plus qu'un jour ou deux sur les terres, en cas de grande pluie. A Teteghem, les terres du Sud qui restaient inondées jusqu'à 5 mois par an sont desséchées en quelques jours par la machine à vapeur que la 4e section des Wateringues du Nord a établie à Steendam ; même cas pour les terres basses de Warhem. Les gens de Bulscamp constatent que l'inondation qui durait, il y a 25 ans, 5 à 6 semaines par an, peut être disparue en trois jours. Woumen n'a plus de l'eau sur ses terres pendant 12 et 15 jours de suite, comme cela se passait avant qu'on eût, en 1880, amélioré les débouchés à la mer, à Nieuport. Slype n'a pas vu une inondation sérieuse depuis 50 ans, et ses voisines St-Pierre-Capelle et Zevecote, quoique moins bien partagées, n'ont qu'à se louer des changements survenus. Vlisseghem et Cleemskerke sont tranquilles depuis 25 ans. Groede, Oostburg, Ijzendijke, Axel, paraissent ignorer que des inondations soient encore possibles. On pourrait multiplier ces exemples ; mais la meilleure preuve du progrès accompli, c'est le recul de la fièvre paludéenne.

La fièvre paludéenne, avec ses accès réguliers, a été jadis la maladie caractéristique de la plaine, celle à laquelle personne n'échappait; à force

---

[1] Cf. Lettre de l'intendant de Bernières au Contrôleur général (1707) dans Boilisle, Correspondance des Contrôleurs généraux avec les intendants des provinces, II, p. 379, n° 1179 ; — de Viry, Mémoire statistique du département de la Lys, adressé au Ministre de l'Intérieur (Paris, Impr. impériale, an XII, in-4°, 180 p.), p. 125.

d'en constater la régularité, on avait fini par la croire nécessaire, et on disait aux enfants de 7 à 15 ans, qui l'avaient pendant des semaines, que c'était une fièvre de croissance (grooikoorts), et que ça faisait grandir, Les vastes étendues d'eau stagnante que présentait la plaine en étaient la cause ; et St Arnulf trouve cinq fiévreux couchés dans la même cabane, lorsqu'il traverse les moeres de Ghistelles [1]. Un dicton de garnison mettait sur le même rang que la peste et la famine l'obligation d'aller séjourner à Gravelines ou à Bergues [2], l'une à cause des Moëres, l'autre à cause des schorres des Hems St-Pol ; « dès que la chaleur se fait sentir à Gravelines, on y voit régner des fièvres putrides ou bilieuses, dont la convalescence est fort pénible et dure souvent jusqu'à l'hiver » [3]. La Flandre zélandaise en particulier avait un fâcheux renom [4] : le préfet Faipoult y constate que tous les habitants y sont tourmentés de fièvres en fructidor et vendémiaire ; aussi parviennent-ils rarement à une grande vieillesse ; les troupes y souffrent infiniment, et les Hollandais avaient l'attention de ne jamais y changer les garnisons [5]. Les malheureux gardes nationaux envoyés en 1809 à la défense de l'Escaut s'en aperçurent, car en 1839 on trouvait encore à Lille plusieurs d'entre eux qui n'avaient pu se débarrasser de cette tenace fièvre de Kadzand [6]. Jusque passé le milieu du siècle, la fièvre resta la maladie dominante ; à l'hôpital de Furnes, en 19 ans, elle donne un cas sur cinq ; même proportion à Ostende [7] ; Laveleye parcourant « cette maremme de la Belgique » après les chaleurs de juillet 1859 trouve dans chaque ferme deux ou trois personnes épuisées par la fièvre, et dans chaque village entend le glas de la cloche des morts [8]. Or ce fléau commence à n'être qu'un souvenir. Par toute la plaine on entend célébrer la disparition des fièvres. A Damme, on en comptait 150 cas par an avant la construction du canal Léopold : 3 ans après, le nombre était

---

[1] Ex vita Arnulfi episcopi Suessionensis auct. Hariulfo, l. II (M. G. SS., XV, p. 889).

[2] Seigneur, délivrez-nous de la peste, de la famine,
De la garnison de Bergues et de Gravelines.

[3] Tully, Essai, pp. 49-51. — Cf. Arch. Pas-de-Calais C. 305, pièce 20.

[4] Dresselhuis (Ab Utrecht), Het distrikt van Sluis in Vlaanderen, pp. 44-59.

[5] Faipoult, Mémoire statistique du département de l'Escaut, adressé au Ministre de l'Intérieur (Paris, Impr. impér., an XIII, in-4°, 160 p.), p. 21.

[6] Derode, Histoire de Lille, III, p. 326.

[7] De Keuwer, Topographie médicale de l'arrondissement de Furnes (Annales de la Société médico-chirurgicale de Bruges, 1847, pp. 233-264), p. 248 ; — Janssens, Topographie médicale de l'arrondissement d'Ostende (Ibid., 1848, pp. 17-66, 117-166), pp. 55-56. — De même : Waldack, Topographie médicale du canton d'Eecloo (Annales Soc. médecine de Gand, XX, 1847, pp. 69-140), pp. 84-86.

[8] Laveleye, Economie rurale, pp. 23-24.

tombé à 50, et aujourd'hui il n'y en a plus. Jusqu'à une date assez rapprochée, le nombre des décès dans l'arrondissement de Dunkerque était presque l'équivalent de celui des naissances ; le changement est complet de nos jours [1], et suffit à illustrer l'œuvre accomplie par les Wateringues dans les 25 dernières années.

Cependant la malaria n'est pas complètement vaincue. Les causes du fléau sont très atténuées, mais elles subsistent. Il y a encore des étendues d'eau stagnante, en particulier les anciennes tourbières. L'extraction de la tourbe fut jadis la principale industrie de la plaine, et probablement la plus ancienne : témoin l'inscription de Rimini qui garde le souvenir des sauniers ménapiens [2]. L'extraction a cessé aujourd'hui, car le charbon a chassé de tous les foyers flamands ce combustible odorant, qui imprégnait les habits et empestait les maisons au point qu'aujourd'hui encore, par les temps humides, les vieilles demeures où l'on en a brûlé jadis exhalent encore l'odeur de tourbe [3]. Mais les excavations restent, les vastes clairs de Balinghem et Ardres, les mares de Jabbeke et de Stalhille. On remblaie peu à peu ; le travail va lentement, car la terre disponible est rare. Le manque d'eau potable est une autre cause d'insalubrité. Tous les puits sont mauvais, ou doivent être considérés comme tels : près de la surface, l'eau est chargée d'impuretés de toute sorte ; en profondeur, elle est saumâtre. Il faut s'alimenter à des citernes, dont l'appoint est souvent insuffisant l'été ; aux canaux, aux watergands, à des mares. Furnes a 900 citernes, dont une de 300 mètres cubes, pour 1.214 maisons. Les ressources fournies par ces eaux peu appétissantes n'empêchent pas que 13 communes belges de la plaine, sur une cinquantaine, soient exposées à manquer d'eau douce l'été : à Calloo, les habitants de 200 maisons doivent faire en cette saison 3 kilomètres pour en trouver ; au Doel, pour 130 maisons la distance est de 1 kilomètre [4]. A Guemps, un brasseur est obligé d'avoir un bateau à soupape pour aller chercher de l'eau douce au pied de l'Artois, dans la rivière de Balinghem. L'armée anglaise a éprouvé, pendant l'été de 1809 qu'elle a

---

[1] Voir les Annuaires du département du Nord, depuis l'an XI.

[2] C'est des cendres de la tourbe que l'on extrayait le sel. — Sur les tourbières du Calaisis, voir : de Bonnard, Notice sur les tourbières du département du Pas-de-Calais (Journal des Mines, 2e vol. de 1809, pp. 121-155).

[3] Il existe encore dans le Sud de la commune des Attaques, en plein marais, quelques maisons dont les propriétaires tirent de la tourbe et s'en servent pour la cuisson des aliments, effectuée dans une pièce à part. C'est probablement le dernier vestige qu'on puisse en trouver dans toute la plaine.

[4] André, Enquête sur les eaux alimentaires, I, pp. 402-409.

passé dans l'île de Walcheren, les inconvénients de ce manque d'eau potable. Il y a donc encore des fièvres paludéennes dans la plaine, et peut-être plus dans la partie belge, où l'organisation des Wateringues est restée par endroits un peu archaïque. D'ailleurs ce sont moins les habitants qui sont atteints que les étrangers, les ouvriers pauvres du Houtland qui viennent faire la moisson ou la campagne des betteraves [1].

Ainsi tout n'est pas parfait encore dans la plaine maritime. Il faut que les Wateringues continuent leur œuvre d'amélioration. Les inondations peuvent encore se produire : celle de novembre 1894 s'est fait sentir sur une bonne partie de l'arrondissement de Dunkerque. Par les très grosses mers, l'écoulement peut être momentanément arrêté, et les terres submergées si les fossés ne sont pas assez profonds. Les syndicats ne doivent pas se borner à entretenir en bon état les ouvrages existants, curer les fossés, réparer les vannes et les écluses ; leur œuvre est à compléter. L'indépendance du dessèchement n'est pas encore complète à l'égard de la navigation, et chaque grande Wateringue n'a pas encore son canal particulier d'écoulement. Enfin une autre tâche s'offre aux habitants de la plaine. Lorsque l'évacuation des eaux à la mer sera devenue irréprochable, ce qui en beaucoup de points ne saurait tarder, on pourra se mettre hardiment à combler les petits fossés qui sillonnent les champs, et à les remplacer par des drains creusés à une faible profondeur. Quand l'écoulement était très imparfait, il fallait des fossés partout, pour évacuer plus vite ; c'est encore le cas dans les régions mal desservies, comme les moeres de Ghistelles ; aujourd'hui, dans presque toute la plaine, ces petits fossés peuvent disparaître. On y gagne une étendue appréciable de terre cultivable ; les travaux sont plus faciles, et on évite les mauvaises herbes qui croissent toujours le long des fossés. Déjà appliqué autour d'Ostende et à Ste-Marie-Kerque, ce système a donné d'excellents résultats [2] ; nul doute qu'il ne s'étende. L'homme a beaucoup fait dans la plaine pour asservir l'eau ; aujourd'hui il peut se croire vainqueur, il lui reste à savoir profiter de sa victoire.

---

[1] Au fort de Cruybeke, dans les polders de l'Escaut, les officiers reçoivent une solde supplémentaire pour compenser les inconvénients du séjour, particulièrement la fièvre. De même à Ste-Anne, en face d'Anvers.

[2] Cf. Monographie agricole de la région des Polders, pp. 72-73 ; le Pas-de-Calais au XIXe siècle, IV, pp. 125-131.

CHAPITRE XII

LA VIE DANS LA PLAINE

I. *L'Agriculture.* Qualités du sol. Anciennes cultures. La betterave. Pâtures et bétail. Procédés et exploitations. — II. *L'habitat rural.* La grande ferme. Les agglomérations. — III. *Les villes.* Marchés agricoles de la plaine et de la lisière. Bruges. L'absence d'industrie. — IV. *La population.* — V. *La Flandre Zélandaise.* Etat actuel de la lutte contre la mer. Agriculture, habitat, population. Isolement économique.

I.

L'AGRICULTURE.

Avant de commencer à exploiter leur terre, les habitants de la plaine ont dû se mettre à la débarrasser des eaux. Ailleurs l'homme se contente de labourer, de tirer parti de son sol : ici il est le sauveur du champ qu'il exploite ; il le protège contre la mer, contre les rivières, contre l'eau d'en dessus et d'en dessous. Aujourd'hui s'il ne le préserve pas héroïquement en allant « porter de la terre à la digue », il contribue à son salut en payant, en plus de toutes les contributions ordinaires, la taxe de la Wateringue.

Qualités du sol.

Il faut que ce sol soit bien riche pour mériter de pareils sacrifices. N'est-ce pas celui qu'un moine d'Oudenbourg appelait dès le XIe siècle la meilleure terre de Flandre, et dont Meyer au XVIe célébrait la fertilité, qui ne connaît pas les engrais et dédaigne les assolements [1] ? Cela est vrai en général, et le seul aspect de la plaine en juillet suffit à l'indiquer. Cependant ce sol des polders comporte des variétés. A la surface on trouve parfois de la tourbe ; et la terre noire des marais d'Ardres, celle qu'on aperçoit dans les prairies de Bierne ou dans les jardins maraîchers

[1] Malou, Histoire d'Oudenbourg, I, p. 35. — Meyer, Rerum Flandricarum tomi X. (Bruges, Soc. d'Em., 1843), vol. IX, p. 77.

d'Hoymille rappelle les hortillonages des vallées de la craie. Cette tourbe de la surface ne se rencontre guère que le long de la lisière Sud : tandis que le sable est répandu un peu partout; il est peu de communes qui n'en possèdent pas quelque veine. Enfin l'argile grise occupe la plus grande partie de la plaine.

L'argile est, à l'état vierge, d'une fertilité extrême; des analyses lui donnent dix fois plus de principes fertilisants, matières phosphatées, organiques, salines, que les meilleures terres alluviales de Belgique [1]; et cela grâce aux débris organiques, plantes, animaux, qui s'y accumulent quand elle se forme en schorre. Pendant quelques années, cette fertilité se maintient, le sol du nouveau polder n'a pas besoin d'engrais; puis vient l'épuisement. La plaine tout entière en est venue depuis longtemps à cet état de fatigue, où des restitutions d'azote et d'acide phosphorique sont nécessaires. Les analyses indiquent une quantité considérable de calcaire, probablement due aux apports de la Manche ; une teneur suffisante de potasse, enfin une légère insuffisance d'acide phosphorique. Ainsi les engrais comme les scories et les superphosphates sont nécessaires. D'autre part l'imperméabilité est un des grands inconvénients du sol de la plaine. Là où l'argile n'est pas mélangée au sable, c'est la terre forte, le « blek », sur lequel l'eau de pluie séjourne et ne disparaît que par évaporation; où une averse survenant avant la levée provoque la formation d'une croûte dure qui nécessite un nouvel ensemencement. Aussi cette terre, pour être cultivée, demande à être saisie juste à point: pas trop sèche, parce qu'elle devient dure comme une pierre; pas trop mouillée, parce que le cultivateur et son attelage s'y embourberont. La terre argilo-sableuse, « opene grond », est une terre franche plus facile à travailler, où la réussite des semis est assurée, et où l'on n'est pas obligé comme dans le blek de recommencer les semailles deux ou trois fois, ou de retarder celles d'automne jusqu'en janvier et même février [2].

Mais en revanche, les terres fortes donnent un rendement supérieur. S'il y faut plus de travail, et si l'on n'est jamais sûr de pouvoir faire ce travail à temps, il y faut moins d'engrais, et le rendement est parfois plus élevé d'un tiers. Ce résultat fait beaucoup pardonner; et malgré ses défauts, la plaine maritime n'en reste pas moins, comme le disait Hariulf d'Oudenbourg, la meilleure glèbe de Flandre. Dans les terres moyennes, le rendement du blé à l'hectare y est de 20 hectolitres; dans les bonnes

---

[1] Monographie agricole de la région des Polders, p. 6.

[2] Monographie rég. Polders, p. 14 ; — Leplae, Esquisse agronomique de la Flandre Occidentale (Rev. gén. agr. L., 1899, pp. 38-44, 78-91), p. 44.

terres, de 33 ; celui de l'orge, de 28 à 48 ; celui de l'avoine, de 33 à 75 ; dans les bonnes terres, la pomme de terre donne 35 tonnes à l'hectare, la betterave à sucre 40 [1]. Et ce sont là des résultats moyens. De bonnes terres traitées par de bons agriculteurs donnent des quantités bien plus considérables : jusqu'à 60 hectolitres de blé à l'hectare, 95 d'avoine, 60 tonnes de betteraves riches à plus de 7°, dans une grande exploitation de Ste-Marie-Kerque ; ailleurs jusqu'à 100 hectolitres d'avoine dans une grande ferme d'Offekerque [2]. C'est bien là la terre dont Meyer disait qu'elle était grasse à souhait, et sur la fertilité de laquelle se sont souvent extasiés les agronomes.

La fertilité de ce sol, l'humidité due au climat et à l'imperméabilité du sous-sol, entretiennent à la surface de la plaine une vigoureuse végétation. Nulle part en Flandre les mauvaises herbes ne poussent avec une telle rapidité ; aussi le sarclage y est-il devenu une des opérations indispensables de la culture. Si les arbres sont rares et grêles, ce n'est pas au sol, mais au climat qu'il faut s'en prendre ; car dans la partie de la plaine qui s'éloigne de la côte pour longer l'Escaut, les arbres reparaissent en longues rangées le long des digues, ou en massifs épais autour des fermes : de Bruges à Hulst, peupliers, saules, vergers, encadrent ou garnissent les polders. Si le vent de mer ne s'y oppose pas, tout peut pousser dans la plaine et donner de beaux fruits. La terre en est accueillante, elle n'a pas de préférences, et la flore est sans caractère ; à peine y distingue-t-on certaines plantes halophiles qui ont survécu à la disparition de la mer. L'homme a profité de ces heureuses dispositions, et partout où l'humidité ne réclamait pas trop impérieusement le maintien des prairies, il a peuplé le sol de plantes exigeantes et productives, céréales riches, cultures industrielles.

Anciennes cultures.

Pâtures et céréales ont été d'abord la base de l'agriculture dans la plaine. C'est parce qu'ils sont « fondés sur labouraige et nourrissement de bétail » que les hommes du Franc de Bruges refusent sous Charles le Téméraire de participer au salut du Zwin. Les vieux textes où il est question des redevances à payer par les hommes de la plaine nous parlent de céréales et de produits d'élevage : les vassaux de St-Bertin autour de Gravelines acquittent à l'abbaye, au XIIe siècle, leur fermage en fromage,

---

[1] Le Pas-de-Calais au XIXe siècle, IV, pp. 124-125.

[2] Ibid., IV, pp 125-135.

beurre, brebis, cultivent le blé, les pois et les fèves [1] ; à la même date l'orge, l'avoine, les agneaux, le beurre et le fromage, figurent en tête des revenus du châtelain de Bourbourg [2]. Le terroir de Bourbourg, dit Des Madrys en 1698, est fertile en bleds, et les prairies sont pleines de bestiaux ; et le préfet Dieudonné indique qu'en 1804 dans les fermes de l'arrondissement de Bergues, les pâtures occupent 8/20 du sol, les céréales 7/20 et les autres cultures le reste, y compris la jachère [3]. Ainsi les céréales sont la culture traditionnelle ; celle qui s'imposait sur ce sol riche et profond. L'orge et le froment s'y disputent le premier rang ; l'un est plus en honneur à l'Est, dans la partie belge, l'autre dans la partie française. Il y a peu de temps qu'on ne les cultive plus après jachère, c'est-à-dire après un repos d'un an laissé à la terre que l'on préparait par un nettoyage, trois à quatre labours profonds et une fumure énergique ; aujourd'hui c'est plutôt après demi-jachère, c'est-à-dire après que la terre, débarrassée de bonne heure d'une récolte de pois, de lin ou de trèfle, a eu quelques mois de repos et de préparation, que l'on sème le froment ou l'orge.

De bonne heure cependant, à côté des céréales, on vit prospérer d'autres récoltes qui trouvaient là des conditions favorables, difficilement réalisées ailleurs. Le sol argileux et profond de la plaine donnait aux fèves la terre qui leur convient ; son climat, tempéré l'hiver, permettait d'en opérer la semence de bonne heure (février ou mars), condition nécessaire à leur complet développement [4]. Aussi fèves et pois ont-ils toujours fait partie des assolements ; avec leurs grosses tiges, leurs cosses dures, et au printemps leurs bouquets de fleurs blanches et noires, les fèves sont une des plantes les plus caractéristiques de la plaine. Les Ordonnances de 1341 dans le pays de Guînes défendent d'arracher ou d'esplucher poiz, feves, ne aultres grains [5] ; et la statistique de Dieudonné réserve aux fèves 3/20 du sol, sur les 5/20 que laissent disponibles céréales et pâtures. A côté d'elles, le lin s'était établi ; lui aussi trouvait dans la plaine des conditions clima-

---

[1] Haigneré, St-Bèrtin, I, p. 51, n° 133 ; p. 131, n° 289.

[2] De Baecker, Histoire de la ville de Bourbourg jusqu'en 1789 (Dunkerque, 1879, in-8°), p. 26. — Casuel du curé de la nouvelle paroisse de Leffrinckoucke (1176) : 350 gerbes de froment et avoine, 2 vaches, 1 fromage, une pelisse de mouton (Feys et Nélis, Cartulaire de St-Martin d'Ypres, I, p. 16).

[3] Mémoire de l'intendant Des Madrys, dans Bull. Comm. H. Nord, XI, p. 288 ; — Statistique du Nord, I, p. 485.

[4] Recensement agricole de 1895, vol. Introduction, p. 69.

[5] Tailliar, Le Livre des Usaiges et anciennes coustumes de la conté de Guysnes (St-Omer, Chauvin, 1856), p. 48.

tériques assez favorables pour faire négliger l'influence, plutôt fâcheuse, des terres fortes sur son développement; la région poldérienne, qui ne connaît pas les extrêmes de température, permet de semer de bonne heure la délicate plante qui doit être vite arrivée à maturité. Certaines parties de la plaine vivaient du lin : les fermiers y trouvaient des ressources considérables, les pauvres étaient occupés un bon mois au sarclage, et le filage utilisait toute l'année le travail des femmes. Le Calaisis, si pauvre au XVIIIe siècle, se serait dépeuplé sans le lin ; ce textile faisait vivre la campagne, et formait le plus clair du commerce de la ville ; jusque dans les premières années du XIXe siècle, orge et surtout lin sont la plus grande part des transactions de Calais [1]. On le rouissait dans les marais d'où l'on voyait sortir en novembre d'épais brouillards jaunes. Le chanvre accompagnait souvent le lin ; les marais de St-Omer, les alentours des Moëres alimentaient les fabriques de cordages de Dunkerque ; année moyenne, le Calaisis à la fin du XVIIIe siècle en tirait pour 10.000 livres des marais de Guemps, de Coulogne et des Attaques [2]. Telles étaient les vraies cultures de la région maritime, celles que l'on retrouve dans les autres terres basses qui frangent çà et là les bords de l'Océan ou de la mer du Nord, polders hollandais, marschen allemandes ; dans le marais poitevin, du XIIe au XVIe siècle les champs de blé et de fèves se partagent le sol avec les pâtures [3] ; au début du XIXe siècle, la répartition y est exactement la même qu'autour de Bergues : moitié pour la nourriture du bétail, le reste pour le froment et la fève des marais, le lin au long des fossés [4]. Pâtures d'une part, orge et froment, lin, pois et fèves, un peu d'avoine et de trèfle de l'autre, tel était l'état d'équilibre qu'avait adopté l'agriculture dans la plaine, et auquel elle se tenait encore en 1870.

La Betterave.

C'est alors que se produisit la révolution qui bouleversa tous ces anciens assolements, et brusquement fit faire place au milieu d'eux à la betterave. Variétés sucrières, fourragères, betteraves de distillerie, trouvaient un

---

[1] Arch. Pas-de-Calais, C. 101, C. 132.

[2] Ibid., C. 194.

[3] Clouzot, Les Marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle (Paris, Champion, 1904, in-8°, 282 p.), pp. 112-113.

[4] Gaudineau, Topographie médicale des marais orientaux du département de la Vendée (Paris, Didot, 1819, in-4°, 23 p.), p. 12.

excellent terrain sur ce sol riche et humide. La conquête fut rapide ; elle se fit aux dépens des fèves et du lin, qu'elle pouvait remplacer dans les rotations. On vit les premières diminuer rapidement ; leur culture avait un caractère aléatoire que ne présentaient pas au même degré les plantes industrielles, et les profits étaient beaucoup moins considérables : de 1846 à 1895, l'étendue cultivée en fèves dans la partie belge passa de 18.951 Ha à 10.275, et la diminution continue. Quant au lin, sa décadence dans la plaine maritime ne fut qu'un épisode de celle qui se poursuivait à travers toute la Flandre. Pendant ce temps la betterave s'accrut avec une incroyable rapidité, surtout dans les années qui s'étendent de 1880 à 1900. Rien que pour la betterave sucrière, on mettait en œuvre au cours de la campagne 1887-88 dans les trois usines de l'Ouest de la plaine (Ardres, Ste-Marie-Kerque et St-Martin-au-Laert), 53.000 tonnes de racines ; en 1891-92, la quantité s'éleva à 100.874 tonnes, et en 1899-1900, à 288.000 [1]. Il y eut des communes où la betterave occupa autant de place que le blé. Ce fut une véritable révolution agricole [2], dont les effets bienfaisants se firent sentir jusque sur les autres cultures ; en forçant les paysans qui la cultivaient à employer des engrais puissants, à ameublir profondément le sol et à le débarrasser soigneusement des mauvaises herbes, la betterave a fait l'éducation professionnelle des cultivateurs tout en améliorant la terre ; les rendements ont généralement augmenté d'un tiers depuis qu'elle prend place dans les assolements. Mais nulle part la transformation ne fut plus complète que dans le Calaisis. C'était assurément, jusqu'en 1860, la partie la plus pauvre de la plaine maritime. Les témoignages sont nombreux à ce sujet ; le sénateur Depère dans sa tournée d'inspection de 1805 découvre en passant l'Aa « la ligne de séparation entre la pauvre culture de l'ancienne France et la culture flamande » [3] ; un autre voyageur « habitué au coup d'œil ravissant de la Flandre », se trouve après Gravelines « comme transporté dans un désert, tant le manque de population et le triste aspect des villages clairsemés et composés de misérables chaumières y offrent un contraste affligeant avec la florissante contrée que nous venions de parcourir » [4]. En 1844, on constate encore

---

[1] Le Pas-de-Calais au XIXe siècle, III, p. 99.

[2] A Guemps, en 1889, dans un prêche le curé « espère que Dieu arrêtera l'engouement pour cette maudite denrée qui fait beaucoup profaner le saint jour du dimanche ».

[3] Depère, Coup d'œil sur l'agriculture de la Belgique comparée avec celle de la Picardie (An XIII, 1805), pp. 111-112.

[4] Paquet-Syphorien, II, pp. 150-151.

que malgré l'identité du sol, « les procédés de l'admirable agriculture de Flandre n'ont presque pas passé sur la rive gauche de l'Aa », et que la culture du Calaisis est « la plus misérable qui se puisse voir » [1]. Cette infériorité, qui venait sans doute de la situation du pays, où l'évacuation des eaux intérieures est particulièrement difficile, et des charges énormes qu'on lui imposa pour perfectionner le système de ses canaux, des routes royales, et des digues comme celle de Sangatte [2], a cessé brusquement depuis 30 ans ; aujourd'hui le Calaisis ressemble au reste de la plaine ; peut-être même a-t-il plus que la rive droite de l'Aa l'aspect d'une région de culture scientifique, où tout est sacrifié à la production intensive, les arbres y étant plus rares que partout ailleurs ; où les fermes, avec leurs grands hangars neufs couverts en zinc, ont déjà un air industriel, et où la vue des cheminées des sucreries et des touraillons des séchoirs à chicorée semble indiquer qu'ici le champ n'est qu'une dépendance de l'usine.

Cependant on était allé un peu loin. La surproduction est venue pour l'industrie sucrière, et depuis 1900 la betterave a arrêté son mouvement ascensionnel, puis a brusquement reculé devant la menace de la conférence de Bruxelles. Chose curieuse : une partie de la place qu'elle abandonnait a été reprise par le lin, au moins dans la partie française, où cette culture est stimulée par une prime. Puis un autre occupant est apparu, dont les progrès ont été considérables : la chicorée, qui trouvait dans les sols légèrement sablonneux un excellent terrain ; aussi s'est-elle établie surtout au Nord, le long des vieilles lignes de dunes ; et là elle fait une rude concurrence à la betterave. A Ghyvelde, Teteghem, Bourbourg, Mardick, Loon et Craywick, dans les Hems-St-Pol, à Oye, Vieille-Eglise, Marck, la nouvelle culture se développe, et les soins qu'elle réclame étant aussi délicats et fréquents que ceux qu'on prodigue à la betterave, les sarcleuses de la zone des Dunes y trouvent leur compte. Un peu partout on voit s'élever le séchoir à chicorée, gros bâtiment de briques sans fenêtres, surmontée de deux à trois touraillons en zinc, qui s'anime à la fin de l'été ; c'est déjà une des constructions familières de la plaine. Dans la partie belge, où la betterave s'était moins furieusement développée, le changement n'a pas été si grand : là l'aug-

---

[1] Baude (J.-J.), Le Pas-de-Calais (Rev. des Deux-Mondes, tome 8, 13e année, nouvelle série, 1844, pp. 765-815), p. 769.

[2] En 1738, on prévoit une dépense de 292.266 livres pour le Calaisis (Arch. Nat. H[1] 647, pièce 9) ; en 1778, pour les pays de Langle et de Bredenarde, 720.000 livres en 4 ans (Ibid., pièce 2) ; en 1777, pour le Calaisis seul, 208.955 livres, etc. Sur les désastres de la corvée de Sangatte (1721) voir Arch. Pas-de-Calais, C. 142, pièce 118.

mentation porte surtout sur les pommes de terre, et aussi sur l'avoine, favorisée par un tarif douanier assez récent.

Ainsi ces cultures qui ne se partagent que le tiers laissé libre par les pâtures et les céréales, mais dont l'importance économique a été et est encore considérable, semblent se tenir actuellement dans un certain équilibre. Les fèves seules paraissent en diminution constante ; mais la betterave sucrière, après son éclipse de 1903, paraît devoir maintenir ses positions ; la betterave de distillerie et la variété fourragère seraient plutôt en augmentation. Le lin, pourtant bien déchu, se refuse à disparaître ; la chicorée prend une place honorable ; la pomme de terre augmente, ainsi que le trèfle, qui présente l'avantage d'être une culture peu compliquée, ne réclamant pas de ces coûteux engrais azotés qui chargent les budgets agricoles, et au contraire enrichissant le sol en azote. La variété des cultures s'accroît chaque jour, garantissant le cultivateur contre les crises qui frappent périodiquement telle ou telle production, et causaient des désastres lorsque la plaine ne pratiquait que deux ou trois cultures très développées, céréales, lin ou betteraves. L'agriculture de la plaine voit s'effacer dans cette transformation ses caractères particuliers ; elle devient semblable à celle de toutes les grandes régions limoneuses, Hesbaye, Picardie ; mais si l'originalité s'efface, la prospérité augmente.

Les Pâtures.

L'évolution qui s'est accomplie depuis 30 ans autour du lin, des fèves et de la betterave se poursuivait à la même époque, plus discrètement, autour des céréales ; le résultat en apparaît clairement aujourd'hui. La concurrence des grands pays à blé s'est fait cruellement sentir dans la plaine, et a ébranlé une des colonnes sur lesquelles s'étayait la prospérité de ses habitants. L'abaissement du prix du blé depuis 20 ans a causé bien des ruines, surtout dans l'Est ; à l'Ouest, la grande extension prise par la culture rémunératrice de la betterave atténuait les désastres qu'infligeait la vente des céréales à perte. Alors, ne pouvant plus fonder leur fortune sur labourage, ceux du Franc s'appuyèrent plus que jamais sur pâturage, et la spéculation animale prit un essor qu'elle n'avait pas encore connu jusque là. C'est là le second trait de la transformation opérée depuis 30 ans dans l'agriculture de la plaine : l'extension des pâtures aux dépens des champs de céréales. Seuls réussissent à se maintenir, comme l'avoine, les grains qui servent à l'alimentation des animaux ; ceux qui sont destinés à l'homme sont restreints peu à peu aux besoins de

la consommation locale, particulièrement en Belgique où la défense douanière est moins âpre contre les produits du dehors. Dès qu'on a dépassé Bergues à l'Est, on voit l'élevage et l'engraissement du bétail prendre le premier rang dans la vie économique.

Dans la période qui suivit l'émersion du pays, ce fut l'élevage du mouton qui commença la prospérité de la plaine, et les pâtures actuelles succèdent directement aux prés salés, aux « hernisses » sur lesquelles on installait des bergeries au XIe siècle. Mais bientôt la concurrence des moutons anglais, et la possibilité d'établir sur les pâturages complètement dessalés du gros bétail, peuplèrent de bœufs et de chevaux toute la plaine maritime. L'Ouest, peut-être plus sec, ou plus facile à assécher, garda toujours une préférence pour la culture ; l'Est fut par excellence le pays d'élevage, et les lettres patentes données par l'archiduc Philippe à ceux du Franc, en 1504, constatent que la nourriture et l'élevage des chevaux forment la principale occupation des habitants [1]. En général, et malgré d'assez nombreuses exceptions, c'est dans les parties les plus basses et les plus humides que l'on rencontre surtout les pâtures ; par suite, c'est au long de la limite méridionale de la plaine que l'on trouve les plus beaux herbages de Flandre. Cependant, même dans cette région où l'élevage forme la principale occupation des habitants, il est rare que l'étendue des pâtures soit supérieure à celle des terres labourables. Certes cette étendue est encore bien plus considérable que celle qui est réservée aux herbages dans le reste de la Flandre, et dans l'arrondissement de Dixmude elle occupe encore 36,5 pour cent de l'étendue cultivée, contre 12,5 dans celui de Termonde et 13,5 dans celui de Courtrai ; de même les arrondissements maritimes d'Ostende, Furnes et Bruges possèdent jusqu'à 30 et 26 pour cent de pâtures contre 14 et 15 dans les arrondissements d'Eecloo et St-Nicolas [2]. Rares sont pourtant les communes où les herbages tiennent plus de place que les champs : à peine les deux villages de Lampernisse et de Zoetenaye au milieu du Furnambacht ; en France les belles prairies de la commune de Bierne, au beau milieu du vert pays de Bergues, ne garnissent que 452 H^a sur les 1.089 d'étendue cultivée. Aussi malgré le mouvement qui porte les paysans de la plaine à réduire leurs champs de céréales au profit de leurs pâtures, celles-ci ne forment guère encore qu'un tiers de la surface en exploitation.

Il est vrai que cette disproportion entre l'étendue des pâtures et l'impor-

---

[1] Delepierre, Précis, 1re série, II, p. 7.

[2] Recensement agricole 1895, Introduction, p. 162.

tance qu'elles occupent aujourd'hui dans la vie de la plaine est rachetée par l'amélioration des méthodes d'entretien. Quand on veut établir une pâture nouvelle, on ne laisse plus à la nature le soin de la former; on prépare soigneusement le terrain, et on l'ensemence d'espèces choisies; une fois créée, on la soigne comme un champ, on y creuse des rigoles, on y enfouit des drains, on y répand de l'engrais. Aussi le nombre de têtes de gros bétail que pouvaient entretenir 2 hectares de pâture s'est-il élevé de 4 à 5 [1]. De même, on a amélioré les animaux. Ç'a été d'ailleurs de tout temps une magnifique race que celle des bêtes de la plaine. Végétaux, animaux, tout y pousse dru. Les chevaux sont ces animaux puissants, énormes et lourds, qui n'ont pas leur pareil pour enlever sur le sol boueux de la plaine les lourds charrois, capables de traîner à deux, sur un chariot de 2 tonnes, 5.500 kilos de blé, et de ramener dans le même voyage 6.000 kilos d'engrais [2]. Quoi qu'on ait dit de leur nature lymphatique, de leur corps « spongieux, soufflé et mou », c'est bien là l'animal adapté aux besoins de la plaine, aux lourds transports de grains et de betteraves, aux rudes labours dans l'argile compacte [3]. Aujourd'hui que les Wateringues ont amélioré le sol, on commence à croiser cette forte race dite de Bourbourg avec les Boulonnais moins hauts, moins lourds. L'espèce bovine, large de dos et de poitrail, forte de membres, particulièrement apte à l'engraissement, porte bien, comme le cheval, la trace de l'influence du sol : tous deux sont les produits d'une terre humide et fertile, produisant en abondance des végétaux épais et nourrissants. Il n'est pas jusqu'aux porcs, avec leurs dos et leurs membres longs, leur poids considérable, et aux moutons, de grande taille, tête forte, corps long, santé rustique, fournissant une longue laine, belle et de bonne qualité [4], qui ne soient une preuve de l'influence du sol de la plaine sur le développement des animaux. Aussi a-t-on tiré partie de bonne heure de ces heureuses qualités du pays, en amenant dans la plaine des bêtes maigres à engraisser. Le Franc de Bruges au début du XVIe siècle s'enrichit en « mettant ès prairies selon la nature du quartier pour les engraisser des vaches qu'ils achètent maigres et âpres [5] » ; Sanderus voit amener dans le Furnambacht

---

[1] Monographie agricole Polders, pp. 42-45.

[2] Ardouin-Dumazet, Voyage en France, 19me série, pp. 425-426.

[3] Cf: Telliez (R.), De la production chevaline dans le département du Nord (Bull. Soc. Agriculteurs du Nord, 1879, p. 82) ; — La production chevaline en Belgique (Ibid. p. 79).

[4] Monographie agricole Polders, p. 47.

[5] Charte de 1515, Delepierre, Précis, 1re série, III, p. 222.

des poulains venus du dehors, et Derival constate que les fermiers des polders « tirent de l'Artois et de la Picardie du bétail maigre qu'ils paient à bas prix et qu'ils vendent fort cher lorsqu'ils l'ont engraissé [1] ». Ce trafic continue : beaucoup des fermiers de l'Ouest font encore le voyage de la Mayenne pour aller chercher les bêtes efflanquées qu'ils confieront à leurs pâtures. En Belgique, il est fréquent de voir les plus belles des pâtures grasses occupées, non par des animaux du pays, mais par des bestiaux achetés maigres en Condroz, en Luxembourg, jusqu'en France et en Hollande. De même on amène souvent dans les herbages de la plaine des jeunes chevaux de la région sablonneuse.

Ainsi les pâtures de la plaine servent à deux fins. On y pratique l'engraissement du bétail, pour la production de la viande de boucherie ; aussi un grand nombre de bouchers, de marchands de bétail, ont-ils acquis dans le pays des pâtures grasses, sur lesquelles ils amènent chaque année des bêtes maigres. Parvenu à 6 ou 700 kilos, l'animal est expédié dans les grandes villes de l'intérieur. L'autre spéculation est l'élevage : après un ou deux ans de séjour dans la plaine, les jeunes animaux sont vendus sur place ou dans les grands marchés de Thourout et de Bruges : les plus beaux chevaux généralement pour l'Allemagne. Le lait donne lieu à la fabrication d'un beurre renommé(beurre de Dixmude), vendu pendant l'été aux grandes villes et surtout aux grandes agglomérations françaises [2]. On fabrique même, aux environs de Bergues, une variété de fromage de Hollande.

Ce sont là, pour la plaine maritime, des sources de profit considérables. La consommation de la viande augmente sans cesse, surtout dans les grandes villes ; Lille et le groupe Roubaix-Tourcoing, Anvers, Bruxelles, Charleroi sont des clients de plus en plus exigeants. D'autre part, le paysan constate que jamais les chevaux ne se sont mieux vendus que depuis dix ans. Et l'élevage augmente. Aussi les pâtures atteignent-elles des prix considérables. A Bierne, près Bergues, les bonnes pâtures valent 9.000 francs l'Ha, contre 6.000 les terres labourables [3]; à Westcapelle près de Bruges, à Loo, à Dixmude, la valeur *moyenne* des herbages de toute la commune s'élève à 7.000 francs, et l'on peut en voir atteindre 13.000

---

[1] Sanderus, I, p. 9 ; — Derival, IV, pp. 237-238.

[2] Nombreuses mentions de redevances en beurre et fromage dans les actes anciens concernant la plaine. Au moyen-âge, l'abbaye de St-Martin de Tournai achète son beurre à Oudenbourg, et prête sur ce gage de grosses sommes à l'abbaye d'Oudenbourg (Archives de l'Etat à Bruges, Chartes du couvent d'Oudenbourg, n° 215).

[3] Deleporte et Ryngaert, Excursion agronomique dans le canton de Bergues (Bull. Soc. Agriculteurs Nord, 1889, pp. 305-369, carte).

27. — Vue en Furnambacht (Lampernisse).

28. — Vue en Flandre zélandaise (Groede).

francs l'hectare à Lampernisse. Sauf dans l'Ouest, où la betterave, pour satisfaire à la demande de grandes sucreries, reste la principale ressource, l'exploitation des pâtures est devenue la grande affaire de la Plaine, celle qui fait vivre son homme et lui procure même l'aisance. Nulle part plus que dans le Furnambacht, la contrée qui va de Furnes à Dixmude et à Loo, type du pays des pâtures. C'est une grande étendue verte, complètement privée d'arbres et de clôtures ; même pas un arbre pour accrocher à l'entrée des pâtures la petite niche qui contient la madone ; il faut la placer au bout d'une poutre fichée en terre. Rien que quelques grosses fermes à toits surmontés de paratonnerres, et les ponceaux de briques, blanchis à la chaux, qui franchissent les watergands. Peu ou pas d'êtres humains ; les villages sont petits et espacés, comme ce bourg de Lampernisse, formé d'une vingtaine de maisons propres dominées par une église énorme, ou le village d'Oostkerke, aux rues boueuses salies par le passage du bétail qu'on vient charger là chaque jour en wagons pour Bruxelles. En revanche les bêtes animent le désert verdoyant : quelques chevaux ; bœufs et vaches à robe noire, blanche, et surtout brun-rouge avec taches blanches, se déplaçant lentement dans les pâtures ou venant boire aux fossés qui les séparent. Le calme est complet ; on n'entend que le bruit lent des mâchoires qui tranchent l'herbe, et quelques beuglements dans le grand silence.

Procédés et exploitations.

Les pâtures ont rendu à la plaine la prospérité agricole si vantée autrefois, que la baisse des céréales menaçait de lui faire perdre. La leçon du moins n'a pas été perdue : l'agriculture des polders s'est ressaisie, et modernisée. Avant 1880, les fermiers vivaient tranquilles, confiants dans la fertilité de leur sol ; habitués à la prospérité, ils s'en tenaient aux vieux errements et se laissaient dépasser par leurs laborieux voisins du Houtland. « Là où la nature a le plus fait pour l'homme, celui-ci fait le moins pour lui-même » ; et Van Aelbroeck ajoutait que ce n'était pas aux polders qu'il fallait chercher la perfection de l'art de cultiver [1]. La jachère y était couramment employée, comme elle l'était à la même époque dans le marais poitevin. Elle n'a même pas complètement disparu des rotations de la plaine. Il est vrai que les habitants y ont quelque

[1] Van Aelbroeck, L'Agriculture pratique de la Flandre (Paris, 1830, in-8°), p. 25 et p. 131.

excuse. C'est souvent faute de temps propice à l'arrière-saison pour pouvoir préparer et nettoyer le sol qu'une pièce est laissée en jachère nue jusqu'à l'année suivante. Les caprices du temps sont si imprévus, et le travail des terres, tantôt trop sèches, tantôt trop mouillées, y est si aléatoire, qu'il n'est pas étonnant que le cultivateur se laisse surprendre. De même les progrès du machinisme agricole ne sont pas toujours applicables dans la plaine, car les appareils nouveaux ne s'adaptent pas aisément à ses terres fortes. Il y faut des instruments spéciaux, comme ce « mollebart », sorte d'immense pelle traînée par un cheval, pour transporter la terre et égaliser le sol de certains polders, et qui n'a pas de roues pour pouvoir circuler sur l'argile grasse [1] ; ou ces traîneaux-nacelles destinés à charrier les betteraves en temps humides, qu'on emploie dans une ferme d'Offekerque [2]. Néanmoins il est certain que les terres sableuses du Sud sont exploitées avec un soin et une science agricole qu'on ne trouve pas au même degré dans la Plaine. De là vient souvent que les produits, malgré la fertilité du sol, soient moins rémunérateurs, et que les magnifiques terres de la plaine se vendent moins cher que les sables de l'intérieur. La moyenne du prix des terres labourables, dans l'arrondissement de Furnes, est de 2.980 francs l'hectare ; elle est de 3.959 dans celui de Thielt [3]. Les bons travailleurs du Houtland ont pensé qu'entre leurs mains habiles et actives, les fermes du bas pays pourraient augmenter leur rendement ; et depuis 20 ans on assiste à l'invasion lente de la plaine par les gens de l'intérieur. Moins exigeants, ils enlèvent plus aisément la location des fermes, et c'est par eux que la terre des polders sera régénérée. Déjà on signale au delà de l'Aa la marche des « Flamands » ; ils s'installent dans les bonnes exploitations betteravières autour de Calais : voici que l'avant-garde escalade même les croupes de la craie, s'établit à Bonningues, Fiennes, Marquise, et entreprend la conquête du haut Boulonnais.

Une autre raison qui fait que les terres sont moins chères dans la Plaine, c'est que les exploitations y sont beaucoup moins divisées que dans l'intérieur ; or plus les exploitations sont petites, plus le prix moyen de la terre augmente. Par exemple les exploitations dépassant 50 hectares représentent encore 2,36 % des terres cultivées dans l'arrondissement d'Ostende, tandis qu'il n'en existe pas dans celui de Roulers ; celles

---

[1] Van Aelbroeck, p. 104.

[2] Pas-de-Calais au XIXe siècle, IV, pp. 131-135.

[3] Recensement agricole 1895, III, pp. 151-153.

qui ont de 20 à 50 Ha forment 13,55 % de la surface cultivée dans l'arrondissement de Furnes, et 0,94 % dans celui d'Alost, 0,12 % dans celui de Termonde [1]. La Plaine est la seule partie de la Flandre où l'on puisse rencontrer de très grandes fermes : beaucoup de communes en possèdent qui ont plus de 100 hectares ; la plus belle, au Hazegras, dans les nouveaux polders du Zwin, s'étend sur 648 hectares. En général, les grandes fermes de la plaine ont de 50 à 70 Ha, les moyennes 30 à 40 ; enfin un grand nombre de journaliers exploitent quelques lopins de 50 ares à 2 Ha. Cette différence d'étendue entre les fermes de la Plaine et celles de l'intérieur vient surtout de la différence de population. Tandis que le Houtland est une des régions les plus habitées du monde, la Plaine possède une assez faible densité de population ; il n'y a pas besoin d'habitants pour exploiter les pâtures ; et quant aux gros travaux de sarclage, de binage, de moisson, d'arrachage de betteraves, les Dunes et le Houtland fournissent au moment désiré une main-d'œuvre inépuisable. D'autre part la compacité du sol, en exigeant, surtout autrefois, de forts attelages, jusqu'à 5 chevaux avec l'énorme charrue dont on se servait encore au XVIIe siècle, empêchait l'établissement de petites exploitations à un cheval ou mulet, selon le type du Houtland. Les exploitations devaient donc être plus considérables dans la Plaine qu'ailleurs. Cependant au XIXe siècle l'augmentation du nombre d'habitants, due à la perfection du dessèchement, et l'enrichissement produit par la culture de la betterave et l'amélioration de l'élevage, tendent au morcellement des fermes. Retardé dans l'Est par la crise de 1880, ce mouvement est plus accusé dans l'Ouest, et particulièrement dans le Calaisis, où la grande culture, qui occupait 30 % des terres en 1859, tombait à 25 en 1898, en faveur de la moyenne qui passait de 60 à 63 % et de la petite (10 à 12 %) [2].

II.

L'HABITAT RURAL.

La grande Ferme.

Etant donné l'étendue considérable des exploitations, la grande ferme

---

[1] Recensement agricole 1895, Introduction, p. 454.

[2] Pas-de-Calais au XIXe siècle, IV, p. 329.

est le type ordinaire des constructions rurales dans la plaine. Les domaines ne sont pas rares, qui comme celui de Tempelhof, sur la commune de Slype, comprennent 100 hectares de terres, entretiennent 9 chevaux de labour, 60 vaches laitières, autant de jeunes bêtes d'élevage, et occupent une quinzaine de personnes ; il faut de vastes bâtiments pour loger ces gens, abriter ce cheptel, engranger les récoltes. Aussi la grande ferme est-elle une des caractéristiques de la plaine. De tous côtés on aperçoit ses nombreux bâtiments aux toits rouges. La ferme en effet ne cherche pas le bord des chemins ou des canaux. Assurée d'avoir n'importe où quelque watergand qui fournira l'eau nécessaire aux animaux, elle s'établit au centre de l'exploitation, sans s'inquiéter des villages ni des autres fermes. La nature du sol lui en fait une nécessité ; par temps humide il se prête si peu aux charrois que les bâtiments doivent être le plus près possible des champs qui en dépendent. La ferme de la Plaine est donc isolée ; c'est un organisme complet, qui se suffit à lui-même.

Derrière le rideau de grands peupliers penchés qui souvent la protègent contre le vent d'Ouest, la ferme aligne ses bâtiments autour d'une cour carrée ou rectangulaire. Mais il est rare que deux bâtiments se rejoignent ; presque partout, il y a entre chaque construction un espace libre, que l'on ferme d'une palissade en bois. L'habitation forme un des côtés ; sa façade donne ordinairement vers le Sud, ou vers l'Est. L'intérieur en est simple : d'abord une vaste chambre où l'on se tient, et qui est *la maison* (huis) ; là est le long poële flamand à charbon, arrondi en boule à l'extrémité, et brillant comme de l'acier poli. La grande cheminée où l'on brûlait la tourbe est encore là, mais vide, proprement peinte, et supportant l'arrangement des objets de piété et des vieux étains astiqués. De la « maison », deux ou trois marches donnent accès à la « voûte », qui est la pièce d'honneur, le salon, servant en même temps de chambre à coucher ; elle est surélevée au-dessus de la cave, que l'on creuse dans le sol à 1 mètre au plus de profondeur, car les suintements n'y sont déjà que trop abondants. Une troisième pièce, de plein-pied avec la « maison », peut encore se trouver en façade. Derrière ces chambres, d'autres, plus petites, encombrées de lits, ou servant de magasin à provisions, de relaverie (wasschkamer). A l'habitation est souvent attenante l'écurie ; le fermier est ainsi tout près de ses animaux les plus précieux ; quelques pas sur le trottoir de briques qui longe le bâtiment, et il est à la porte de ses bêtes, avec lesquelles un valet loge la nuit.

Le reste des bâtiments, qui entourent la cour défoncée par le trou à fumier, se partage entre les produits de la culture et ceux de l'élevage. Etables et grange sont à peu près équivalentes : de longs bâtiments peu

29. — Type de grande ferme de la Plaine (Cappelle).

30. — Type d'agglomération au bord d'un canal (Pont-de-Zuydcoote).

élevés, qui laissent libre un côté de la cour, ou l'entourent complètement. Dans les cantons de pâtures, région de Bergues, Furnambacht, l'étable s'étend, restreignant la grange ; les animaux sont logés dans tous les locaux disponibles, et souvent il faut leur construire encore, derrière la ferme, des baraquements en bois dont on soigne peu la construction puisque les bêtes ne sortent pas de la pâture de fin-avril à novembre et n'habitent leur étable que l'hiver. Où domine la culture, le nombre des hangars augmente ; et dans le Calaisis beaucoup de fermes se complètent, un peu à l'écart des bâtiments, d'une de ces constructions caractéristiques, haute charpente de poutres recouverte d'un toit en tôle, sous lequel s'abritent les bottes de paille, et qui donnent à la ferme une apparence industrielle. Chaque ferme possède à l'extrémité d'un des bâtiments sa charretterie, où sont rangés côte à côte trois ou quatre grands chariots à quatre roues, peints en vert avec filets rouges, et les instruments agricoles. Enfin près de l'habitation se tient le petit bâtiment de l' « ovekot », l'ancien fournil, où l'on prépare la nourriture des bêtes et où mangent l'été les ouvriers. C'est un véritable amas de constructions, jusqu'à 7 ou 8 bâtiments, toute une petite ville dont la surveillance occupe assez le fermier pour l'empêcher de mettre lui-même la main à la besogne et fait de lui un « monsieur », un directeur, bien différent du petit exploitant du Houtland, qui peine avec ses ouvriers.

Ces bâtiments sont généralement d'un aspect avenant, murs de briques blanchis à la chaux, toits de pannes bien rouges, volets verts, rideaux aux fenêtres. Les matériaux sont fournis par la plaine même : l'argile des polders est exploitée par d'innombrables briqueteries, qui alimentent en même temps la région côtière, où la bâtisse se développe chaque jour. Il existe çà et là quelques fabriques de pannes, dont les produits, apportés par des petits bateaux, pénètrent partout. Il en est de même pour les maisons des villages ou pour celles qui sont éparses le long des chemins ou des canaux ; les murs de terre ne se retrouvent que dans quelques rares bâtiments d'exploitation, dont le soubassement d'ailleurs est de briques ; le chaume n'est guère plus fréquemment employé malgré ses qualités ; on se contente de placer sous les tuiles une doublure de grosse paille de seigle, ou de roseaux (glui). Même, cette généralisation de la construction « en dur » et de la couverture de pannes est une des caractéristiques de la Plaine, et c'est l'un des traits qui sautent aux yeux lorsqu'on sort du Houtland, où sont fréquentes les maisons aux murs de torchis jaunes et aux toits de chaume bruns. Les habitants expliquent cette différence en faisant observer que dans leur pays découvert, murs et toits doivent être particulièrement solides pour pouvoir résister à la violence

des vents de mer [1]. La remarque est juste ; cependant l'extension des tuiles et de la brique est récente. Jusqu'au XIXe siècle, les constructions ressemblaient à celles de l'intérieur, même dans les villes. Dunkerque est brûlé en 1558 parce que beaucoup de maisons sont en bois et couvertes en chaume [2]. Les habitations bâties et couvertes en dur sont signalées comme une rareté, et les ordonnances qui défendent de couvrir en paille, celles qui empêchent les habitants des villes de garder chez eux de la paille, du chanvre et du lin [3] par crainte d'incendie, qui accordent des primes aux propriétaires qui mettent des pannes [4], indiquent que le Houtland n'avait rien à envier à la Plaine. En 1804, le préfet du Nord note que 1/5 seulement des maisons dans l'arrondissement de Bergues ont des couvertures en dur [5], et que 1/3 sont construites en briques, le reste en pisé. Mais comme l'état atmosphérique rendait particulièrement impérieuse dans la Plaine la nécessité d'avoir des habitations plus solides, c'est par elle qu'a commencé au XIXe siècle le mouvement, favorisé par l'extension des voies de communication et le développement de la richesse, qui remplace dans toute la Flandre les cabanes de terre et de chaume par de bonnes constructions en dur.

Les agglomérations.

Le village de la Plaine ne fait guère plus d'effet qu'une grande ferme. Quelques rues de petites maisons basses, presque toutes sans étage ; les murs blancs, les toits rouges ; un rideau d'arbres autour de l'ensemble ; seule l'église, haute flèche barbelée ou grosse tour massive, donne un peu d'allure. On y trouve quelques magasins, des dépôts de charbon et d'engrais, quelques maisons de rentiers et surtout les demeures des journaliers. La vie n'est pas dans ces maigres agglomérations, et les grosses fermes qu'on aperçoit de tous côtés en sont vraiment indépendantes ;

---

[1] En 1722, on décide de couvrir en ardoises l'église de Guemps, « comme l'expérience fait connaître qu'une couverture de paille n'est pas de longue durée dans un pays ouvert de tous côtés et exposé aux vents impétueux qui y règnent la plus grosse partie de l'année ». (Arch. Pas-de-Calais, C. 118, pièce 1).

[2] Faulconnier, Description historique de Dunkerque, I, p. 61.

[3] Recueil des ordonnances de police de Dunkerque (1741 et 1774), pp. 11 et 78. — Règlement semblable à Bourbourg (1691 et 1728).

[4] Oudenbourg, fin du XVe siècle (Feys, Oudenbourg, I, p. 566) ; Furnes, 1544 (Gilliodts, Coutumes de Furnes, III, pp. 365-368), etc.

[5] Dieudonné, I, p. 506.

ce n'est que le dimanche, après les offices, que la « place » s'anime, et que les estaminets s'emplissent des valets de ferme et tâcherons venus de tous les points de la commune. Cependant ces villages sont les plus anciens lieux de peuplement de la plaine. Presque tous représentent les points les plus anciennement occupés, sur les parties élevées des anciens schorres. Mais lorsque toute la plaine fut asséchée, il n'y eut plus aucun intérêt à habiter dans le village, où le terrain coûtait plus cher, et la plaine s'est parsemée de petites maisons isolées, établies le long des chemins, à proximité des fermes où vont travailler leurs habitants. Enfin au XIXe siècle les anciens villages ont trouvé de rudes concurrents dans les agglomérations qui se sont formées le long des grandes voies navigables. La proximité d'un moyen de transport plus praticable que les mauvaises routes de la plaine a attiré çà et là, aux abords d'un pont, quelques commerçants et industriels; les mariniers s'y approvisionnent; une bourgade se crée de chaque côté du canal; et généralement chaque rive

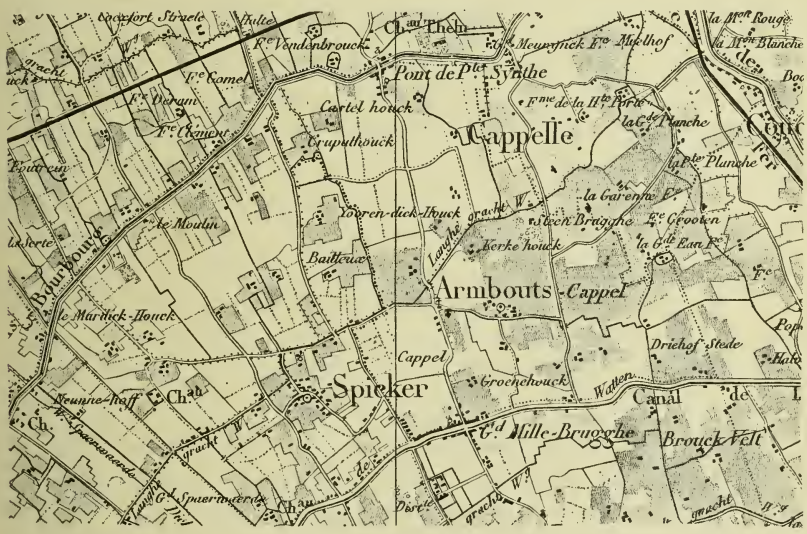

Fig. 55. — L'habitation dans la Plaine (entre Bergues et Dunkerque). Villages non agglomérés au centre. Grosses fermes éparses. Hameaux au long des canaux.

appartient à une commune distincte. Ce sont les parties vivantes de la plaine : des estaminets, un séchoir à chicorée, un moulin à vent, quelque briqueterie ou tuilerie, dont on charge immédiatement les produits sur bateaux. Les exemples abondent : Hennuin sur le canal de Calais, Pont-d'Oye sur la rivière d'Oye, le Pont-de-Zuydcoote sur le canal de Furnes, Lynck sur la Haute-Colme, Zwaentje sur la Basse, Slypebrug et Schoor-

bakke sur le canal de Plasschendaele et l'Yser en sont d'excellents types. Il n'est pas rare de voir cette agglomération nouvelle plus considérable que les vieux villages dont elle dépend. Lynck, avec ses 250 habitants, est aussi peuplé que le village de Looberghe. A Capelle, près Dunkerque, il n'existe même aucune agglomération municipale, tandis que le long du canal se pressent les maisons du Kroemenhoek. Enfin lorsque c'est une usine considérable qui a déterminé la création d'un de ces centres, il finit par se former là une petite ville : Pont-d'Ardres, autour de l'énorme sucrerie ; Coppenaxfort, à côté d'une distillerie, avec 600 habitants groupés, chiffre rarement atteint dans la plaine ; le Grand Millebrugghe, près de la grande distillerie de Steene, qui en a bien 1.000. On voit ainsi des communes comme celle de Steene (France) où les 1.072 habitants sont répartis en : 443 dans les fermes et habitations éparses, 368 au Grand Millebrugghe, 218 au village et 43 dans une cité ouvrière. De l'autre côté de la Colme, le village d'Armbouts-Cappel compte à peine 100 habitants agglomérés sur 1.164. Il est à prévoir que ces agglomérations neuves continueront à s'agrandir aux dépens des anciens villages.

Il existe enfin, dans certaines parties de la plaine, un autre mode de répartition des habitations. Dans les cantons où le sol était particulièrement bas, ou dans ceux que la proximité d'un fleuve exposait à des inondations fréquentes, les maisons se sont accrochées aux digues qui servent à défendre le pays. Le long de l'Yser, de petites maisons accompagnent la grande digue du Furnambacht. De Watten à la mer, les deux digues de l'Aa servent d'appui à deux rangées d'habitations ; de même celles du Mardick, par où s'écoulent les eaux redoutées de la Hem. Les maisons ne sont pas situées sur la digue même, généralement trop étroite, et qu'il faut éviter de détériorer ; mais elles s'appuient sur son flanc extérieur ; ainsi elles sont un peu plus élevées que le reste de la plaine, et jouissent de la voie de communication qu'offre le talus. De même pour les terres basses d'Ardres, de Guînes, peuplées depuis une soixantaine d'années seulement, et pour l'intéressante région des marais de St-Omer. La population n'y est établie que sur les digues aux abords des cours d'eau, et forme ainsi de longues rues de maisons accompagnant l'Aa ou quelque rameau de la rivière : tels les hameaux de l'Overstel, et ceux du Haut-Pont et de Lyzel qui sont des faubourgs de St-Omer. Il n'y a cependant pas d'industrie à cet endroit, mais des hortillonages aussi riches et aussi célèbres que ceux de la Somme. Le sol noir, découpé par d'innombrables fossés en petits rectangles appelés lègres, est fertile à souhait ; l'acide phosphorique y abonde, grâce à la craie marneuse dans laquelle l'Aa creuse son lit supérieur ; la contenance en azote est consi-

dérable, grâce à l'état vierge où l'inondation a forcé de laisser longtemps ce riche terroir. Aussi la proximité d'une ville importante y a fait naître depuis longtemps la culture des légumes ; et dès le XVIIIe siècle, les marais de St-Omer exportaient des choux pour Lille et toutes les villes à dix lieues à la ronde [1]. Aujourd'hui, le sol de cet ancien lac produit par an deux ou trois récoltes de pommes de terre, choux pommés et choux-fleurs, sans compter les pois, chicorées, fraises, artichauts. Le trafic, qui consistait au milieu du siècle en un départ hebdomadaire par bateaux pour le marché du lundi de Bergues, s'est transformé depuis qu'on l'a confié au chemin de fer ; il atteignait 3.200 tonnes par an en 1883, et 13.171 tonnes en 1903, dont 6/10 de choux-fleurs [2]. Dans la seule journée du 3 octobre 1900, les chargements de légumes à la gare de St-Omer se sont élevés à plus de cent wagons contenant environ 200.000 choux-fleurs et autres légumes [3]. Avec une production pareille, il n'est pas étonnant qu'une population dense se soit établie le long des digues du marais : race laborieuse, qui a conservé jusqu'à la fin du XIXe siècle grâce à l'isolement dans les terres basses un costume spécial, et a cessé à peine de parler flamand au milieu de populations françaises, qui regardent ces hommes comme des êtres d'une autre race, et font de ces « maraischers » ou « brouckaillers » soit des Sarrasins, soit des Saxons transplantés jadis par Charlemagne [4].

III.

LES VILLES.

Marchés agricoles de la plaine et de la lisière.

Si les agglomérations sont rares, plus rares encore sont les villes dans la Plaine. Car il ne faut pas compter comme dépendant de la plaine les groupements urbains de la région côtière. Calais, Dunkerque, Ostende, vivent de la mer. Même Nieuport et Gravelines, ports déchus, presque

---

[1] Lettre du subdélégué Decauchy (1775), aux Arch. Pas-de-Calais, C. 562.

[2] Cf. : Pas-de-Calais au XIXe siècle, IV, pp. 135-140 ; — Migneaux, La culture maraîchère à St-Omer (C. Rendus du IVe Congrès National des Syndicats agricoles de France, Arras, Rohard, 1904, in-8°, 487 p.), pp. 426-429.

[3] Exposé succinct des travaux de la Chambre de Commerce de St-Omer, 1900 (p. 87).

[4] Cf. Piers, Histoire des Flamands de Haut-Pont et de Lyzel. (St-Omer, Lemaire, 1836, in-8°, 200 p.).

abandonnés par le flot qui les a laissés isolés dans les terres, continuent à regarder vers la mer et à n'avoir que peu de rapports avec l'intérieur. Bourbourg ignore Gravelines, et n'en parle que pour attribuer aux Gravelinois un caractère cassant, désagréable, et les traiter de pirates. Les marchés agricoles y sont peu fréquentés ; Loon, St-Georges, même St-Folquin fréquentent la grand'place de Bourbourg plutôt que celle de Gravelines ; Wulpen va à Furnes plutôt qu'à Nieuport. Dès lors, les villes de la côte écartées, que reste-t-il dans la plaine ? Deux humbles cités, si l'on met à part les bourgades de la Flandre zélandaise, qui ne sont plus que de gros villages. Furnes et Bourbourg sont seules à représenter l'élément urbain : or l'une a 5.800 habitants, l'autre avec son faubourg Bourbourg-Campagne, 5.500. Leur unique rôle est celui de marchés agricoles ; Bourbourg expédie chaque semaine vers le groupe de Lille un train de bestiaux, volailles, beurre, et envoie en Angleterre des œufs. Furnes a toujours été une bourgade agricole ; dès le XIVe siècle elle est habitée par une majorité de propriétaires fonciers, et de nombreuses granges sont mentionnées dans l'intérieur de la ville [1] ; une ordonnance de 1473 la déclare pauvrement et petitement peuplée [2]. Toutes deux ont le même caractère de villes aquatiques, entourées d'eau, ou coupées de canaux, calmes et propres ; si Furnes a pour parure quelques beaux édifices, Bourbourg est animé par l'incessant mouvement de batellerie qui traverse la petite ville, en suivant le canal qui relie Dunkerque au reste de la France.

Cependant les agglomérations urbaines deviennent nombreuses sur la lisière méridionale, au contact de la plaine et de l'intérieur. Grosses ou petites, elles sont les points d'échange entre deux régions différentes, et le mouvement des transactions y fut considérable. Guînes avait une navigation active sur sa Rivière, alimentée par les eaux abondantes de la craie ; c'est là que se faisait le commerce entre Boulonnais et Flandre ; bois, vin, chaux, et pierres, fer, charbon, descendant du haut pays, s'y échangeaient contre cervoise, blé, orge, avoine, pois, sel, produits par la plaine [3] ; au XVIIIe siècle, c'est le point d'embarquement des pierres de Ferques et de Landrethun [4]. Ardres est resté le plus grand marché du Calaisis. Audruicq, Watten, ne sont que des bourgades ; mais Bergues est une vraie ville, le

---

[1] Pirenne (H.), Le soulèvement de la Flandre maritime en 1323-1328 (Acad. roy. de Belgique, Comm. roy. d'histoire, 1900, LXX + 241 p.), p. LXVII.

[2] Gilliodts, Coutumes de Furnes, I, p. 48.

[3] Tailliar, Livre des Usaiges (XVe siècle), pp. 83-84.

[4] Cf. Arch. Pas-de-Calais, C. 87, 90.

31. — Type de village de la Plaine (Oostkerke, près Bruges).
La tour, ancien phare du Zwin.

32. — Type de village accroché à une digue (Westdorpe).

type de ces marchés, intermédiaires entre deux régions : le mouvement du froment en 1804 y était de 111.709 hectolitres [1], contre 18.472 à Bourbourg, et la place était désignée en 1819 comme un des grands marchés régulateurs des céréales, avec Arras, Paris, Rouen, Roye, Soissons. Dixmude dispute à Furnes la prépondérance sur le Furnambacht, et l'emporte sur sa rivale. Hondschoote, Ghistelles, Oudenbourg, jouent un rôle analogue, et il n'est pas jusqu'à la lointaine ville de Hulst qui ne serve d'intermédiaire entre les sables du Sud et les argiles du Nord. Toutes ces bourgades se ressemblent ; elles ont également l'air assoupi. Bergues est le type de la ville morte ; les couleurs qui décorent ses maisons sont passées et pâlies ; les rues sont silencieuses et tortueuses ; on dirait un quartier de Bruges, et les belles tours qui la dominent contribuent à fixer cette impression. Jadis l'industrie les animait ; Hondschoote était la ville des serges [2]; Oudenbourg avait la spécialité des sayettes, et ses habitants étaient les « strypgarenmakers » (fabricants d'étoffes rayées) ; les anciens noms de marché au fil, coin des teinturiers, foulerie, et de marché au beurre, marché aux œufs, rappellent les éléments de l'ancienne prospérité [3]. Aujourd'hui que les céréales se vendent par échantillons, que le bétail même est souvent acheté sur place, l'importance agricole de ces villes diminue encore. Celles que l'industrie ne vient pas sauver ne vivent plus que par la force acquise : leur population décroît. De 1880 à 1900, Dixmude descend de 4.106 à 3.829 habitants ; Bergues en perd 400 entre 1860 et 1901 ; Guînes de 4.618 en 1846, descend à 4.157 ; Hondschoote, de 3.700 à 3.365. Au contraire Watten devenue industrielle passe de 1.260 habitants en 1860 à 2.113 en 1901.

Bruges.

Bruges est la plus belle et la plus célèbre de ces villes endormies qui bordent la plaine au Sud. De tout temps, la ville qui se fonda vers le VIIIe siècle autour d'un château qui gardait le fond de l'estuaire du Zwin s'est tournée vers la plaine nue que dominent ses hautes tours, et non vers le Sud aride, bois et bruyères à peine colonisés entièrement au XIXe siècle. Bruges fut d'abord une ville commerçante, un port du Zwin, port dont l'importance ancienne est attestée par l'existence à cet endroit d'un atelier

---

[1] Dieudonné, II, p. 486.

[2] Sur Hondschoote, voir de Bertrand (R.), L'industrie manufacturière à Hondschoote du XIIe au XVIIIe siècle (Ann. Com. fl. Fr. IV, 1858-1859, pp. 343-389).

[3] Feys, Oudenbourg, I, p. 66 et p. 71.

monétaire au IXe siècle [1] ; ce sont des marchands que Jean d'Ypres nous montre, à la fin de ce siècle [2], établissant leurs maisons autour du Bourg que vient de fortifier Beaudouin Bras de fer, et encore des marchands qui peuplent le suburbium au XIIe, lors des graves évènements qui suivent la mort de Charles le Bon [3]. Le sol marécageux, bordant des buttes de sable et une forêt de chênes, dont les vieux noms de rues nous conservent le souvenir [4], se couvrit d'entrepôts où l'on amenait, « pour être réexpédiés dans toutes les parties du monde », l'argent, le cuivre, les tissus de Phénicie, de Chine, des Cyclades, les pelleteries de Hongrie, les vins de Gascogne et de la Rochelle, le fer et les métaux, les draps et autres marchandises d'Angleterre et de Flandre [5]. Pourtant, tout en devenant un grand port de transit et une ville industrielle de premier ordre, Bruges restait le marché des produits de la plaine, et Guillaume le Breton dans la revue rapide qu'il passe des ressources de chaque ville flamande, voit les éléments de la richesse de Bruges à la fois dans ses grains, ses prairies, et le port qui l'avoisine [6]. Aussi lorsque la mer s'éloigna lentement de la ville, et que, le grand commerce international disparu, l'industrie brugeoise à son tour se mit à décliner lentement, Bruges vécut en restant une capitale agricole. C'est le rôle qu'elle a gardé jusqu'à présent. Contrairement à ce qui s'est passé pour Bergues, le marché de Bruges prend une importance croissante pour la vente du bétail, et surtout pour le commerce des beaux chevaux du Franc. C'est à Bruges, d'ailleurs, qu'habitent la plupart des propriétaires des terres de la plaine situées entre l'Yser et le Braakman. Chaque semaine le jour du marché, les paysans du Franc, avec leur figure pleine et rasée, envahissent la ville de leur foule calme et lente ; ils ont remplacé, à travers les rues archaïques, les marins et les commerçants d'Espagne, de Portugal, Gascons, Italiens, Hanséates, Anglais qui peuplaient la Bruges du XVe siècle de leur cohue bigarrée.

---

[1] De Schodt, Résumé historique de la numismatique brugeoise. (C. Rendu Congrès hist. et archéol. Bruges, 1887, pp. 237-238).

[2] Chronicon S. Bertini (M. G. SS. XXV, p. 768).

[3] Galbert de Bruges, Passio Karoli boni comitis Flandriae (éd. Pirenne, Paris, 1891, in-8°). Cf. sur les origines de Bruges : Gilliodts, Bruges ancienne et moderne (Bruxelles, 1890, in-4°, 81 p.) ; — Des Marez (G.), Etude sur la propriété foncière dans les villes du moyen-âge et spécialement en Flandre (20e fascicule du Recueil des travaux publiés par la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, 1898).

[4] Verschelde (Ch.), Etude sur les noms des rues et des maisons de la ville de Bruges (Ann. Soc. Em. Br., 3e série, X, 1875, pp. 283-437).

[5] Guillaume le Breton, M. G. SS. XXVI, vers 380-390, p. 346.

[6] Frugibus et pratis dives, portuque propinquo
Dam quoque..... (Ibid. vers 104, p. 321).

Aussi le contraste est vif entre le rôle économique actuel de la ville et le décor magnifique qu'elle a conservé intact, restée une ville du XVIe siècle, (avec des monuments du XIVe), parce qu'elle a été trop pauvre pour se transformer [1]. C'est la misère qui nous a gardé, dans toute sa splendeur, la Bruges industrielle et commerçante. Ses principaux monuments jurent avec son rôle et son activité actuels : ils portent l'empreinte d'un génie impérieux et pratique, où l'ensemble est plus remarquable que les détails, où le grandiose et la hardiesse des constructions frappent plus que leur élégance. Les grandes églises sont les « clochers militaires » dont parle le poète de Bruges la Morte : Notre-Dame avec sa tour « incroyable d'énormité, toute bardée de contreforts » [2] ; St-Sauveur avec « ses grands murs aveugles, sa tour altière qui ressemble plus à un chevalier surveillant l'ennemi, qu'à un prélat voulant bénir ses ouailles » [3]. Le beffroi des Halles, qui symbolise l'ancienne activité brugeoise, étonne avant d'inspirer l'admiration. Peut-être les matériaux employés sont-ils pour quelque chose dans cet aspect un peu sévère ; la brique ne se prête pas aux mêmes combinaisons gracieuses que la pierre ; elle oblige les architectes à donner à leur œuvre plus de simplicité. A Ypres, on pouvait construire en pierre ; les grès de Béthune n'étaient pas loin ; à Bruges, il fallait se contenter des briques de la Plaine, ou des coûteux matériaux venus de Guînes par le dédale des canaux. Tout fut donc de brique, sauf quelques édifices de la Renaissance ; et ce sont des maisons de briques aux pignons en marches d'escalier qui bordent la plupart des rues. On en trouve de semblables dans presque toutes les villes flamandes, mais nulle part autant qu'à Bruges ; de même qu'aucune autre ville du pays ne possède à un pareil degré le charme mélancolique des canaux, bras de la Reye entourant l'antique Bourg, ou anciens fossés des fortifications du XIIIe siècle. Tout paraît noble à Bruges, même la tristesse des quartiers les plus déserts, comme ce coin N.-E. qui fut jadis, à proximité du canal de Sluis, l'entrepôt, et le point le plus animé de la ville ; les quartiers ouvriers même ont moins de banalité qu'ailleurs, la plupart des petites maisons basses étant surmontées d'une fenêtre mansarde encadrée de deux montants en briques, qui suffit à orner ces pauvres masures.

Cet air de grandeur et de noblesse inscrit jusque dans les plus humbles

---

[1] Fierens-Gevaert (H.), Psychologie d'une ville. Essai sur Bruges (Paris, Alcan, 2e éd., 1902, in-12, 191 p.), pp. 174-75.

[2] Taine, Notes de voyage, p. 302.

[3] Havard (H.), La Terre des Gueux. Voyage dans la Flandre flamingante (Paris, Quentin, 1879, in-12), p. 293.

édifices de briques devait inspirer aux Brugeois le désir de rétablir l'harmonie entre la beauté de leur ville et sa prospérité économique. Mais comment ressusciter cette ville pauvre, où sur une population de 50.000 habitants en 1896, on comptait 9.000 indigents secourus ? On pensa que puisque le port avait fait jadis sa fortune, c'était le port qu'il fallait rétablir. De là les tentatives faites depuis trois siècles: le grand canal creusé jusqu'à Ostende au XVIIe siècle ; puis l'essai de reprendre la voie du Zwin en ouvrant, au début du XIXe siècle, un canal de Bruges à Sluis. Achevé de 1810 à 1818, on devait le prolonger jusqu'à Breskens, quand la révolution de 1830 vint tout empêcher de ce côté. On exhuma alors un projet proposé dès le XVIe siècle par le peintre Lancelot Blondeel, creuser un canal de Bruges à la rade de Heyst. M. de Maere demandait, dès 1866, un canal maritime Gand-Bruges à Heyst ; en 1877 il restreignait son plan à une grande voie d'eau Bruges-Heyst, et ce projet a fini par donner le port de Zeebrugge, le canal maritime et les bassins établis sur le bord Nord de l'ancienne enceinte. Les désirs des Brugeois sont accomplis ; reste à savoir si leur cité va redevenir un grand port, ou rester assoupie dans ce demi-sommeil qui convient si bien à son air de ville sainte de la Flandre.

L'absence d'industrie.

Ce qui manque à toutes ces villes de la plaine pour échapper à la décadence et faire quelque figure, c'est l'industrie. Il n'y en a pas dans tout ce bas pays : c'est la partie de la Flandre qui en possède le moins. Et comment l'industrie pourrait-elle y naître ? Il n'y a déjà pas assez d'hommes pour cultiver la terre, et il faut, dans les cas pressants, faire appel aux bandes enrôlées dans les Dunes ou le Houtland. A quoi bon d'ailleurs s'occuper de transformations industrielles ? La terre poldérienne suffit à nourrir ses habitants ; l'agriculture, à leur procurer des ressources. On néglige donc tout ce qui n'est pas le travail des champs ; et la fabrication de la dentelle, par exemple, si répandue dans les parties pauvres de l'intérieur, s'arrête à la limite de la plaine : Keyem, Leke, Jabbeke, Bruges, Moerkerke sont à la frontière Nord de la région dentellière (fig. 61). Ainsi l'industrie ne s'acclimate pas dans les polders ; les habitants y sont trop peu nombreux et trop aisés. Hors des ports, où l'abondance de main d'œuvre et les facilités de transport l'ont toujours favorisée, elle se bornait jusqu'au milieu du XIXe siècle à quelques malheureux métiers manuels : la briqueterie ; le tourbage qui occupait en 1811 en Flandre Occidentale

750 ouvriers pendant 6 semaines [1], et dans l'arrondissement de Dunkerque 125 hommes environ en 1850; le curage des canaux, pour lequel les habitants de Damme ont la réputation d'être passés maîtres. L'apparition de la betterave et de la chicorée a provoqué la création de quelques usines, sucreries, distilleries, séchoirs; dans la partie française deux seulement sont considérables: la sucrerie de Pont-d'Ardres, qui centralise les produits du Calaisis, et a écrasé en 1902 160.000 tonnes de betteraves [2], et la distillerie de Steene qui produit chaque année 45 à 50.000 hectolitres d'alcool et a occupé jusqu'à 300 ouvriers. La partie belge a deux sucreries, l'une à Selzaete, approvisionnée par les betteraves de la Flandre zélandaise; l'autre à Snaeskerke près d'Ostende. Bruges a des distilleries. A peine trouve-t-on d'autres industries: à Watten une filature de jute et d'étoupes de lin, une grande tannerie et des chantiers de construction de bélandres, occupant en tout près d'un millier de personnes; à Bergues une malterie, à Dixmude une minoterie, à Bruges une usine métallurgique, des malteries et des fabriques de brosses: encore toutes ces fabriques sont-elles construites à la limite de la plaine et occupent-elles des ouvriers de l'intérieur. De même pour les usines établies au milieu du pays bas; ce sont des hommes de Beveren-lès-Roulers et des communes voisines qui font brûler les cossettes dans les tourailles des séchoirs à chicorée; des ouvriers venus de tous les points du Houtland qui travaillent aux sucreries pendant les trois mois de la fabrication, ou confectionnent les briques destinées aux villes de la côte. Les gens de la plaine qui s'occupent dans une usine sont rares.

IV.

LA POPULATION.

L'homme de la plaine se détourne donc de l'industrie. Il est et reste un cultivateur. De même il n'a jamais été un marin; les belles terres des polders rapportaient bien assez pour dispenser leurs habitants d'aller chercher dans les dangers de la mer un supplément de ressources: cela n'était bon que pour les populations pauvres des dunes. La Plaine tourne le dos à la mer, qui ne lui a apporté que des malheurs; elle ne la connaît

---

[1] Arch. Nat. F[12] 1592. Surtout dans le Franc de Bruges, dont les habitants étaient surnommés les brûleurs de tourbe (daryncbarners).

[2] Exposé sommaire des travaux de la Chambre de Commerce de Calais, 1902, p. 229.

que pour la craindre, et lutter contre elle. Les ports et leurs habitants étaient à part du pays, ne comptaient pas avec les châtellenies : Dunkerque hors de l'ambacht de Bergues, Nieuport et Ostende à part du Furnambacht et du Franc. La population de la plaine est bien terrienne ; c'est une classe de paysans aisés.

Ces paysans n'ont pas toujours été les hommes froids et calmes qui peuplent aujourd'hui le pays. Du VIe au XIe siècle, la colonisation de la plaine avait amené sur ce sol des éléments mêlés, d'une turbulence et d'une énergie extraordinaires. Ces rudes habitants des terres neuves, exposés sans cesse à des retours offensifs de la mer : pirates normands restés en route, Saxons venus par les côtes, Frisons descendus du Nord en suivant dans leurs barques le tracé des estuaires, Francs aventurés au delà des forêts et des marécages, formèrent un peuple violent et libre, ignorant le servage, et groupé de bonne heure en associations de défense contre les éléments et contre les hommes. Ce peuple jeune avait d'incroyables mouvements de violence : St Arnulf qui vient les apaiser au XIe siècle trouve tout le pays, d'Aardenburg à Furnes, en état de guerre perpétuelle ; en un an on constate officiellement 1.200 meurtres autour de Bruges, et certains s'estiment déshonorés s'ils n'ont pas tué leur homme dans la journée [1].

Aussi ces indomptables hommes libres ne supportèrent-ils pas aisément la main-mise de l'autorité comtale, qui s'appesantit sur eux à partir du XIIe siècle. Leur terre était à eux ; ils l'avaient conquise sur les eaux et la gardaient ; que leur voulaient les nobles, l'abbé et le comte ? Ils s'insurgent donc contre l'autorité qui pénètre chez eux ; ce sont des hommes de la plaine qui font la conjuration contre Charles le Bon, le comte justicier ; et après la mort du comte, les meurtriers sont en relation avec « les gens de Furnes et les Flamands qui sont au bord de la mer » [2]. Au XIIe siècle revient, tous les trois ou quatre ans, comme une litanie, l'annonce d'une sédition dans le territoire de Furnes. Les premiers de toute la Flandre, ces hommes de la plaine se font octroyer des chartes, qui leur assurent, dans leurs circonscriptions rurales, une large autonomie ; ce sont de vraies communes rurales, avec les mêmes privilèges que les organismes urbains [3]. Aussi de 1323 à 1328 se lèvent-ils tous pour défendre leur liberté contre les empiétements des nobles et des prêtres, soutenus par le comte ; ce fut une vraie guerre sociale. Les

---

[1] Ex vita Arnulfi episcopi Suessionensis, auct. Hariulfo (M. G. SS., XV, pp. 872-904).

[2] Cf. Galbert, éd. Pirenne.

[3] Pirenne, Soulèvement de la Flandre maritime, pp. III-X.

chefs étaient de la plaine : Bouwin, d'Aardenburg, Janssoone de Ghistelles ; le principal, Nicolas Zannequin, était propriétaire de 38 mesures à Lampernisse ; et ce fut bien l'indépendance des hommes du bas pays qui périt à Cassel [1].

Mais aujourd'hui la transformation est complète. Sauf pour la fierté, personne ne reconnaîtrait les descendants de ces terribles « Kerles » dans les gros fermiers du Furnambacht. Ces hommes, avant tout, sont calmes. Des gens froids, qui s'émeuvent difficilement, assure-t-on. C'est aussi le caractère qu'on attribuait, au début du XIXe siècle, au peuple du marais poitevin [2]. On n'agit guère par sentiment ; on dirait déjà le caractère hollandais ; la plaine est peuplée d'hommes du Nord. En même temps, on les décrit plus orgueilleux, plus fiers que leurs compatriotes du Houtland. Rare dans les polders est le fermier qui mange à la même table que ses ouvriers.

Ces caractères s'expliquent en partie par l'aisance à laquelle sont habitués les gens de la Plaine. Le fermier d'une exploitation de 40 à 50 hectares est déjà un gros personnage en Flandre ; les ouvriers même dans la Plaine gagnent des salaires plus élevés qu'ailleurs. A Lampernisse, le gain moyen d'un journalier (sans nourriture) est de 2 francs par jour ; à Vladsloo, commune du Houtland éloignée de 10 kilomètres, il est de 1 fr. 40. A Boitshoucke, près de Nieuport, il s'élève à 2 fr. 50 ; à Hoogstaede, situé à 13 kilomètres au Sud, il tombe à 1 fr. 35, presque moitié moins [3]. La meilleure preuve de la richesse de la contrée, c'est l'abondance des dépôts effectués aux Caisses d'épargne de la Plaine. Celle de Furnes comprenant 8 communes poldériennes, est la première de la *Belgique entière* pour le total des sommes versées par habitant : 287 francs par tête ; à côté, la caisse d'Eessen-Vladsloo, hors de la plaine, ne compte que 18 francs par tête, et les communes des dunes, comme Adinkerke, 25 francs [4]. Plus riches, ils sont plus orgueilleux. Peut-être aussi

---

[1] Un rapprochement paraît possible entre ces fermiers libres des polders et les hommes des Fens d'Angleterre, puritains démocrates et égalitaires, au milieu desquels se leva Cromwell. Au Nord de la Hollande, la Frise a toujours été par excellence un pays de liberté, et les Frisons luttaient sauvagement contre la domination hollandaise pendant que leurs frères de Flandre s'insurgeaient contre leur comte.

[2] « Caractère froid, tranquille, apathique ». (Gaudineau, Topographie, p. 15).

[3] Recensement agricole de 1895, III, pp. 30-32. Les chiffres se rapportent à l'année 1895.

[4] Burny et Hamande, Les Caisses d'Epargne en Belgique (Mémoires couronnés et autres mémoires Acad. roy. Belgique, collection in-8°, t. LVI, 1896-1902, 677 p., 2 cartes à 1 : 320.000) planche B.

l'isolement dû à la situation des fermes, écartées les unes des autres et reliées par de mauvais chemins impraticables par la pluie, contribue-t-il à donner à leur caractère cette froideur et cette absence de sociabilité qu'on est unanime à leur reconnaître.

Cette richesse se traduit par une vie plus large. L'homme de la plaine vit bien, dépense largement, connaît la toilette. La nourriture y est beaucoup plus substantielle que dans le Sud ; on y mange de la viande (du lard) tous les jours ; et c'est là, en Flandre, un signe indiscutable d'aisance. En général, dans les fermes, les domestiques en reçoivent même deux fois par jour, et trois fois dans les communes riches comme Lampernisse, accompagnant le café au lait, le pain, les pommes de terre et le lait battu. Déjà Dieudonné en 1804 remarquait que l'arrondissement de Bergues était celui où l'habitant se nourrissait le mieux [1]. Et c'est peut-être une des raisons pour lesquelles les gens de la plaine maritime ont une vigueur, une santé qui les distingue encore une fois de leurs voisins du Sud. Grands, forts, hauts en couleur, c'est, dit un rapport médical, « une population forte et robuste, chez laquelle l'élément sanguin domine [2] ». Il y a peut-être là aussi une question de race, et les hommes de la Plaine pourraient bien, en majorité, être descendants des Frisons, peuple dont le type se retrouve tout le long des pays bas de la mer du Nord, et rappelle l'aspect des Flamands maritimes. En tous cas, on ne peut s'empêcher, à propos de cette population des terres basses, de retrouver dans leur physique ce caractère d'ampleur et de puissance qui accompagne dans la Plaine toutes les manifestations de la vie. Sauf les arbres, rien n'est étriqué sur cette terre nourricière ; tout est gros, luisant, végétaux, animaux, hommes. C'est bien là cette bonne et forte Flandre dont parle Michelet, ces « grasses et plantureuses campagnes, où tout pousse à l'envi, grossit à plaisir », où vit cette race puissante illustrée par les tableaux de Rubens ; le bon pays que regarde de travers l'homme du Houtland, habitant d'une terre plus maigre, plus rude, où l'on sent l'effort.

V.

FLANDRE ZÉLANDAISE.

Il y a dans la Plaine une région, séparée du reste de la Flandre par une

---

[1] Dieudonné, Statistique, I. p. 76.

[2] Enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants (Bruxelles, Lesigne, 1846, 3 vol. in-8°), III, pp. 298-299, Rapport de la Commission médicale de la Flandre Occidentale.

frontière politique et religieuse, isolée de la Hollande derrière le bras de mer du Hont, qui a conservé presque tous les anciens caractères de la Plaine, en leur gardant une fraîcheur et une netteté qui s'est un peu atténuée en France et en Belgique : c'est la Flandre zélandaise. Elle forme comme un résumé de la plaine maritime ; un résumé où les traits sont plus accentués.

État actuel de la lutte contre la mer.

C'est dans cette partie que la lutte contre les eaux, et surtout contre la mer, a pris des proportions particulièrement vastes. On a vu qu'à plusieurs reprises, profitant des distractions des défenseurs, l'ennemi avait fait de brusques invasions, et que c'est au XVIIIe siècle seulement qu'on avait reconquis les limites atteintes déjà au XIVe. La bataille continue ; la Flandre zélandaise s'accroît patiemment aux dépens de la mer ; tous les quatre ou cinq ans vient s'ajouter à son territoire, aux dépens du Braakman ou des bancs de Saaftinge, quelque nouveau polder au sol grisâtre et crevassé, sur lequel se lèvent bientôt des moissons merveilleuses. Mais il y a aussi quelques retours de fortune. Le Zwarte Polder n'a pu être réendigué depuis un siècle ; un épi jeté au milieu n'a provoqué que la formation locale d'une petite dune ; le Thomaes Polder n'est qu'en partie reconquis ; constamment on rencontre sur la côte les équipes du Waterstaat, vérifiant, consolidant, enfonçant des pieux ou plantant des fascinages. C'est que la côte est constamment menacée par le déplacement des chenaux de l'Escaut occidental. L'estuaire, en effet, subit fréquemment des modifications de détail. Il ne semble pas qu'il se soit, dans l'ensemble, envasé ou approfondi depuis un siècle, car les bancs de l'embouchure n'ont guère bougé, ce qui prouve qu'ils n'envoient pas de matériaux dans le fleuve, et le débit solide amont, composé à peu près uniquement de matières vaseuses en suspension, finit par être expulsé de l'estuaire grâce à la prédominance du jusant : les anfractuosités seules, comme le Braakman, se comblent peu à peu. Mais les chenaux profonds subissent des modifications fréquentes. Les courants de marée qui les parcourent obéissent à la loi sinusoïdale des cours d'eau et s'appuient sur les rives concaves en s'éloignant des rives convexes : il y a ainsi creusement et affouillement très rapides, et parfois abandon d'anciens chenaux au profit de nouveaux [1]. C'est ainsi que du côté du Nord, le banc

[1] Sur l'Escaut maritime, voir : de Mey, Ports en plage, pp. 165-182 ; — de Mey, l'Escaut maritime (V^e congrès international de navigation intérieure, Paris, 1892, 10e question, 20 p., 3 pl.) ; — Rochet, Description hydrographique de l'Escaut depuis son embouchure jusqu'à Anvers (Bruxelles, Lesigne, 1894, in-f^o, 120 p., 176 pl.).

du Kaloot diminue sans interruption depuis 1800, tandis que la passe de Borsele s'approfondit jusqu'à 40 mètres ; qu'au Sud la passe de Hoofdplaat menace la rive, et qu'en revanche les bancs de Hooge Springer s'élargissent, et s'allongent devant Breskens. Plus loin, c'est la passe de Terneuzen qui se creuse et se rapproche de la côte, avec des profondeurs de 33 mètres, tandis que le Suiker-plaat s'exhausse et s'étend. Au delà d'Ossenisse, l'ancienne fosse de Waarde est devenue impraticable : c'est une impasse (schaar), et le courant s'est reporté vers le Zuidergat, qui se rapproche du rivage de Walsoorden, et ronge le bord des schorres de Saaftinge. Ces mouvements des fonds ne compromettent en rien la navigabilité de l'estuaire : il suffit d'un peu d'attention pour reconnaître les passes et de quelques travaux de détail, dragages ou fixations, pour les accommoder ; mais les côtes peuvent se trouver menacées. Le village de Hoofdplaat, fondé après l'endiguement du schorre en 1778, a été inondé presque aussitôt, et réendigué en 1795 ; il a fallu hérisser les digues de pieux et d'épis [1]. La fortification de la côte, entre Terneuzen et Ossenisse, rappelle les défenses du pays de Kadzand ; la digue porte la trace des remaniements que les inondations lui ont fait subir ; son dessin est tourmenté ; il y a des pointes noirâtres et des rentrants, des épis sont projetés dans toutes les directions, et cependant à mer basse les flots viennent encore battre son pied, fortifié de six rangs de pieux serrés. En revanche, au fond du Braakman, la marée haute elle-même parvient péniblement au pied des digues, et la mer s'éloigne tant que l'évacuation des eaux intérieures devient difficile ; à l'écluse Isabelle, on a dû pratiquer à travers les vases grises du schorre un canal artificiel par où l'eau d'Assenede et Bouchaute gagne péniblement la mer.

Le pays conserve des traces des séjours que la mer y a faits à plusieurs reprises, et des travaux entrepris pour l'en expulser. Le sol est encore sillonné de larges criques tortueuses, trop profondes pour pouvoir être comblées de main d'homme, et qu'on laisse au temps le soin de colmater ; en attendant elles servent de viviers, et la location de ces étendues poissonneuses fournit de sérieuses ressources aux polders qui les possèdent [2]. Surtout, les terres sont tout enserrées de digues. La Flandre

---

[1] Il a même été un moment question d'abandonner le village, et l'on dit que l'entretien des 3 kilomètres de digues du polder a coûté 3 millions de francs. Cf. Lacroix (J.), Mémoire sur l'histoire hydraulique de la Néerlande (Ann. P.-C., 1846, pp. 193-194).

[2] Cette ressource est une des plus anciennes de la Plaine, et les locations de droit de pêche, en particulier de « poises d'anguilles », sont extrêmement fréquentes dans les chartes des abbayes.

zélandaise est un vaste échiquier aux cases irrégulières, enfermées de lignes gazonnées qui sont le trait dominant du paysage. Il y en a de hautes et de basses ; des vieilles comme la Langendamsche-dijk, près d'Hulst, que l'on peut voir complètement plantée de betteraves ; d'autres plus récentes qui ont encore le profil raide d'un côté, adouci de l'autre, avec la plate-forme intermédiaire, qui caractérisent les modernes digues de mer. Mais presque toutes sont aujourd'hui couvertes de magnifiques rangées d'arbres, qui en font de beaux chemins verdoyants et ombreux. Cette présence des arbres est une des grandes différences d'aspect entre la Flandre zélandaise et le reste de la Plaine. Sauf autour du Braakman, où la vue porte pour ainsi dire à l'infini, il est rare de retrouver là les immenses horizons du Furnambacht. Le paysage est plus intime. Les arbres envahissent même les polders, forment des massifs épais autour des fermes, abritent des vergers, qui ne semblent pas craindre la morsure des vents de mer déjà affaiblis. Autour d'Ijzendijke, dans les Waterlanden, on a parfois l'impression d'un pays boisé, d'un bocage. Les vieux polders, ceux qu'a épargnés l'inondation de la guerre de 80 ans, se reconnaissent rien qu'à leur magnifique végétation. Le Paulus-Polder, les abords de Hengstdijk et de Kloosterzande, au Nord de Hulst, dans l'heureuse presqu'île d'Ossenisse, avec leurs digues ombragées de cinq à six rangées d'ormes superbes, leurs pâtures coupées de lignes de saules et de peupliers, leur crique du Groot-Vogel, vrai fleuve déroulant ses vagues claires entre des rives gazonnées, ont l'air d'un beau parc où tout est disposé pour le plaisir des yeux (fig. 56).

Agriculture, habitat, population.

Les calamités des inondations ont eu au moins d'heureuses conséquences pour la bonté du sol [1]. La Flandre zélandaise, recouverte à différentes reprises du manteau gris des alluvions marines, a vu la fertilité de son sol renouvelée à chaque désastre. Les petits-neveux ont profité des malheurs qui ont frappé les ancêtres ; son sol est le plus riche de la Plaine, particulièrement dans les polders qui sont plus proches de la mer ; la différence est sensible entre les belles terres de Kadzand, Groede, Schoondijke, et les polders aigres et humides de Heille ou de St-Kruis. Les propriétaires d'un polder neuf, obligés de le laisser la première année sans culture pour

---

[1] Sur l'agriculture, voir : de Hoon, Mémoire sur les polders de la rive gauche de l'Escaut et du littoral belge. (Mém. couronnés par l'Acad. roy. Belg., série in-8°, V, 1852, 144 p., 7 cartes, 2 pl.)

pouvoir combler les creux et égaliser le sol, n'y perdent rien ; les années suivantes, cette argile grise compacte aux crevasses innombrables donnera sans engrais des récoltes plus abondantes que toutes les terres voisines. Seul l'emplacement de quelques anciennes criques fait tache ; le sol en est blanchâtre, garni de roseaux ; de chaque côté le blé ne pousse pas, et on voit les épis devenir plus forts en proportion de la distance où ils sont de cette terre restée salée.

L'extension de la culture des céréales s'accompagne, comme dans le reste de la plaine, de la présence de grandes exploitations, plus vastes encore qu'à l'Ouest du Zwin. La Flandre zélandaise est le pays des grandes fermes, et aussi des grandes propriétés. La famille d'Aremberg, après être restée en procès jusqu'à la Révolution avec l'abbaye de Tronchiennes à propos des terres englouties de Saaftinge [1], reçoit aujourd'hui la récompense de son obstination ; rien qu'au Sud de la frontière hollandaise, elle possède 1.400 hectares de terres magnifiques [2], et ses polders hollandais, agrandis en 1904, sont peut-être plus étendus encore. Les bâtiments d'exploitation répondent à l'étendue des terres ; cependant la grande ferme de la Flandre zélandaise ne ressemble pas à celle du Calaisis ou du Furnambacht. Au lieu des bâtiments disposés autour d'une cour, elle ne comprend guère que deux constructions. L'une est l'habitation, toujours à l'écart, quelquefois à 50 ou 100 mètres du reste ; bâtie en briques, couverte en tuiles, entourée d'un trottoir en briquettes, ornée d'une plate-bande de fleurs, elle regarde d'ordinaire non vers la ferme, mais vers le jardin ou le verger ; c'est la maison d'un homme à l'aise, qui, rentré chez lui, veut trouver un cadre agréable, propre à lui faire oublier ses occupations ordinaires. Certaines ont l'air de véritables maisons de plaisance, avec leur peinture gaie des volets et des portes, et à l'intérieur leurs chambres revêtues de carreaux de faïence chargés de scènes bibliques. L'autre construction comprend tous les services de la ferme. C'est une sorte d'immense grange, parfois longue de 25 mètres et large de 10 ; les murs sont en bois, d'immenses poutres mal équarries que l'on goudronne, ou que l'on badigeonne en rouge ; le toit, très haut, est de chaume ; il se relève et s'échancre au droit des grandes portes, généralement deux de chaque côté. Tout tient dans ce vaste édifice, séparé à l'intérieur par des cloisons : d'un côté les écuries, qui contiennent dans les grandes fermes, outre les poulains, 14 à 16 chevaux de trait ; d'un autre l'étable ; à une

---

[1] Cf. Arch. Nat., F14 1121.

[2] Vandervelde (E.), La propriété foncière en Belgique (Paris, Schleicher, 1900), pp. 93-103.

33. — Ferme de la Flandre zélandaise (Schoondijke).

34. — Le Bâtiment d'exploitation en Flandre zélandaise (Schoondijke).

extrémité la charretterie, généralement disposée pour abriter quatre grands chariots à quatre roues, peints en vert et en rouge, plus larges que ceux du reste de la Plaine, afin de ne pas verser sur les digues où les inégalités sont fréquentes ; par dessus le tout, le grenier à foin et à blé. C'est bien ainsi que devaient être les « Grangiae » possédées par les abbayes cisterciennes dans leurs domaines de l'Est. Les progrès de l'élevage depuis 20 ans ont fait élever dans quelques fermes des constructions annexes ; mais c'est toujours l'immense grange qui reste le trait dominant. La même disposition se retrouve en Zélande ; plus loin, en Frise, la ferme se réduit à un seul bâtiment, qui ressemble à la grange des Polders, et dont l'habitation se dégage légèrement. Ainsi cette ferme du Nord de la Flandre serait une transition entre la maison frisonne et la maison flamande. De la ferme frisonne à un bâtiment, on passe à la ferme zélandaise, qui en a deux ; dans le Houtland, la vaste grange d'exploitation se dédouble, la ferme comprend trois bâtiments séparés autour d'une cour ; dans le Sud ces bâtiments se rapprochent, se rejoignent, et l'on a la ferme wallonne de Lille, carrée, fermée de tous côtés, qui annonce la ferme picarde. Il y a là à coup sûr des différences ethnographiques ; mais le changement qu'on observe de chaque côté du Zwin peut avoir une explication géographique ; la culture des céréales a toujours été plus importante en Flandre zélandaise que dans le Franc de Bruges ; de là, dans les polders zélandais, la prédominance du type « grange », que les récents progrès de l'élevage ne sont pas venus encore modifier [1].

Avec son verger et son massif de grands arbres, la ferme zélandaise est vraiment un ensemble imposant. Bien petite paraît à côté d'elle la maison de l'ouvrier agricole. Il est vrai que son exiguité frappe moins, parce qu'elle est rarement isolée ; les habitations vont toujours par hameau. C'est au croisement de trois ou de quatre digues qu'elles s'établissent ; il le faut bien, car les digues sont le seul moyen de communication dans un pays impraticable l'hiver ; et l'on est ainsi à proximité de plusieurs polders. La ferme est généralement placée dans les mêmes conditions ; mais tandis que ses bâtiments sont assis dans le polder, les petites maisons ne s'écartent pas de la digue ; les unes, les plus anciennes, accrochées à la partie inférieure, les plus récentes établies tout en haut, de sorte qu'il y a parfois ainsi deux rangées de maisons l'une au-dessus de l'autre. Quelquefois le hameau s'allonge, devient village ; Westdorpe se déroule tout au long d'une digue de 4 kilomètres ; au centre, on compte quatre rangées de maisons, deux en

---

[1] Quelquefois on élève deux de ces granges face à face ; l'une reste réservée aux récoltes ; dans l'autre on établit les animaux.

contre-bas, deux en haut sur la digue. Il était défendu jadis de bâtir sur une digue, crainte de la détériorer ; aujourd'hui la défense ne s'étend plus guère qu'aux digues de mer, et les petits hameaux de maisons claires, dominées par la haute silhouette du grand moulin en briques, escaladent de plus en plus les tertres pour venir se placer au niveau du chemin.

Les principaux groupements, cependant, ne se trouvent pas dans cette situation pittoresque. Ce sont, ou bien de gros bourgs comme Schoondijke, Zaamslag, Boschkapelle, que l'on a fondés tout d'une pièce après la reconquête, au croisement de quatre routes, bien au centre d'un grand polder, ou bien les « villes » de la plaine, assises sur une faible éminence qui les préservait des inondations. Ces villes ne sont que des bourgades, à peine de gros villages. Sluis n'est qu'une nécropole : le quai, une rue avec quelques magasins, quelques maisons et des fermes ; les terrains bâtis ne garnissent guère qu'un cinquième de l'enceinte ; le reste forme des champs et des pâtures garnies d'arbres superbes ; c'est plus une forêt qu'une ville. Sas-de-Gand n'est qu'un quai, Philippine ne fait illusion qu'à cause de ses remparts. Il ne reste guère que deux villes : Hulst et Terneuzen. La première, qui n'a pas 4.000 habitants, est une pauvre bourgade de rentiers, d'ouvriers agricoles et de petits artisans. Terneuzen n'est urbaine que dans la partie Est, autour de la motte qui porte deux hauts moulins à plate-forme ; elle vit du canal qui mène à Gand. Le terrain y étant moins cher que dans la grande ville, on y a établi d'immenses entrepôts de bois, et quelques navires y débarquent leur chargement, ce qui leur vaut un fret moins élevé et leur évite au moins un jour de navigation. Mais villages ou villes ont le même air de propreté minutieuse auquel se reconnaît n'importe quelle localité hollandaise. Ce sont toujours les petites maisons sans étage, aux murs crépis irréprochables, et où tout ce qui est bois est peint, montants des portes et des fenêtres, poutres dépassant le toit, balustrades courant devant les maisons, si nombreuses que les rues ont l'air de boxes. De Westcapelle à Cassandria, de Maldegem à Aardenburg, on sent la différence entre l'honnête propreté belge et les raffinements hollandais. Il y a une nuance cependant ; le pays d'Hulst est déjà plus flamand, les maisons sont plus basses, les fenêtres plus enfoncées, moins larges, pourvues de contrevents extérieurs ; au contraire le pays de Kadzand, avec ses grandes larges fenêtres au ras du mur, sans contrevents, ses contrastes heureux de couleur, la fraîcheur des teintes renouvelées chaque année, ses fleurs, ses arbres, évoque déjà les paysages gracieux et calmes de Zélande et de Hollande.

Un contraste analogue s'accuse dans la population, et contribue efficacement à faire diviser la Flandre zélandaise en deux parties dont l'une est

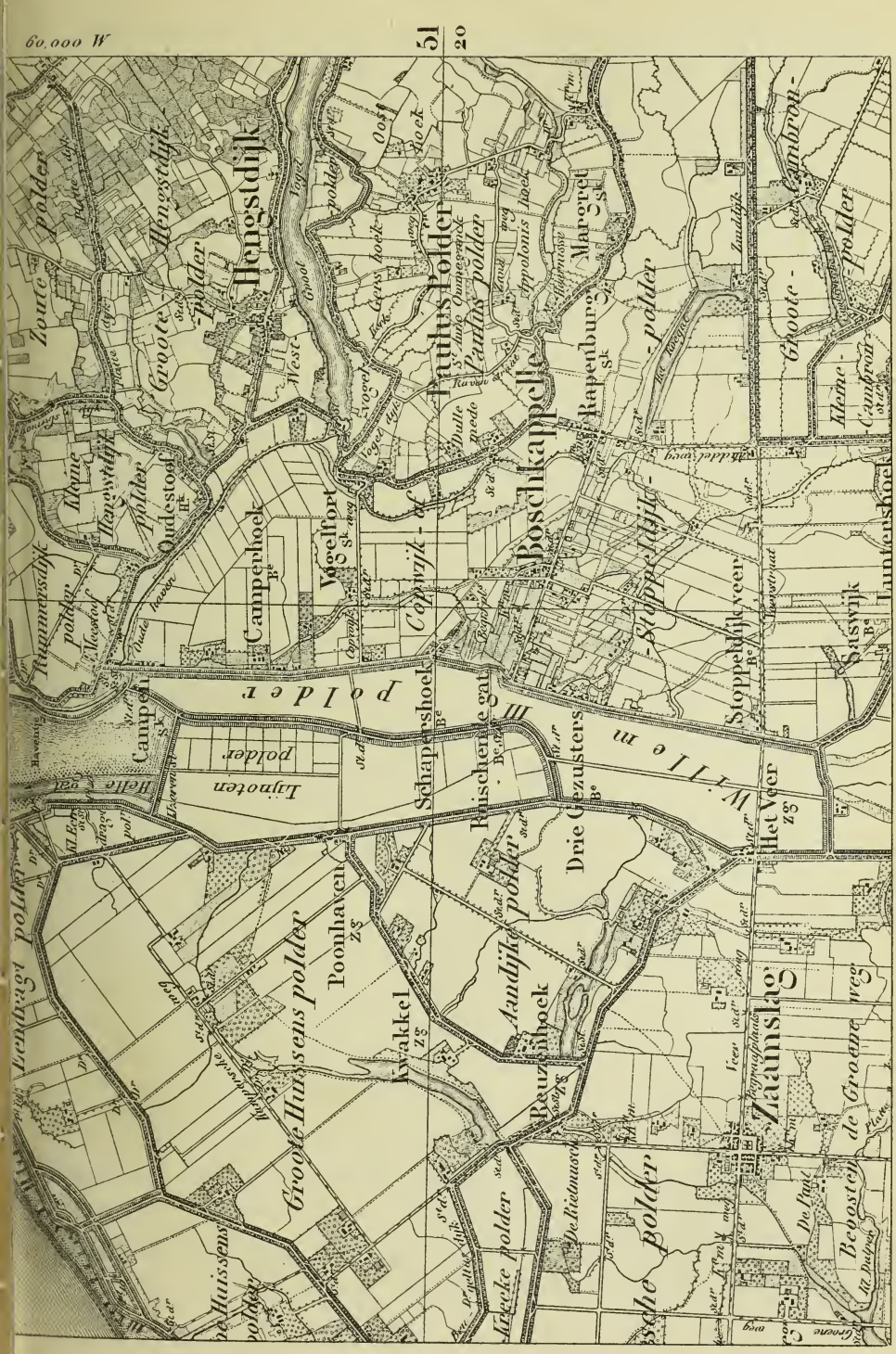

Report de la carte topographique à 1 : 50.000.

FIG. 56. — En Flandre zélandaise. La côte : digues et épis. Polders anciens et récents. Villages accrochés à une digue (Hengstdijk). Villages de carrefour (Zaamslag). Vergers autour des fermes.

le pays de Kadzand, et l'autre le pays d'Axel, (il vaudrait mieux dire pays de Hulst). Si l'habitant de ces polders, depuis la disparition des fièvres, est en général grand, robuste, flegmatique, les différences sont sensibles entre les hommes de l'Est et ceux de l'Ouest ; et ces différences viennent de leur origine distincte. Lorsque le pays se repeupla après la guerre de 80 ans, ce furent des Flamands du Sud qui s'établirent à Hulst et aux environs, jusqu'à Ossenisse, Zaamslag, Axel et le Sas-de-Gand. Aussi parle-t-on dans cette partie la même langue qu'à Gand [1] ; les catholiques y sont en grande majorité : dès 1730, ils étaient déjà les 7/8 de la population du district [2] ; à Hulst, ils sont 2.500 contre 600 réformés ; leur prédominance est attestée par les hautes flèches qui couronnent leurs églises, tandis que les temples protestants de l'Ouest se contentent d'un clocher très simple et très bas. Au contraire, ce furent des Zélandais qui vinrent habiter les nouveaux polders de l'Ouest, que les chenaux du Zwin, du Passegeule et du Braakman isolèrent de la Flandre jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et avec eux bien d'autres éléments ; réfugiés français après 1685 [3], Salzbourgeois chassés par leur archevêque, Wallons et Allemands des garnisons qui y furent maintenues jusqu'à la Révolution. Tous sont protestants, de caractère plus grave et plus calme que les catholiques du Sud ; peut-être plus instruits. Plus isolés des Flamands, ils ont mieux conservé leurs anciennes coutumes ; il n'y a plus guère que chez eux, et surtout vers Hoek et Terneuzen, que l'on ait gardé les anciens costumes. Les catholiques d'ailleurs augmentent de nombre même dans l'Ouest, grâce à l'immigration des ouvriers du Houtland, qui viennent chaque année de temps immémorial sarcler et arracher le lin, biner et récolter les betteraves, et dont quelques-uns, attirés par le prix élevé des salaires, finissent par se fixer dans le pays.

Tous ces habitants vivent de l'agriculture : nulle part il n'y a moins d'industrie. A peine quelques brasseries, des briqueteries ; les fours à garance ont disparu. Le vaste établissement des Aciéries construit à Terneuzen n'a jamais fonctionné ; il va disparaître. Seul le Sas-de-Gand, grâce au canal et à la proximité de la frontière belge, possède quatre usines, deux sucreries, une glacerie, une fabrique de couleurs ; ainsi cette bourgade dont le rôle a été longtemps celui d'une petite place de frontière est devenue le seul centre industriel de la Flandre zélandaise. La pêche est

---

[1] Cf. Winkler (J.), Algemeen Nederduitsch en Friesch Dialecticon (S'Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1874, in-8°), II, pp. 176-229.

[2] de Potter, Beschrijving van Hulst, p. 67.

[3] Les noms français sont nombreux à Groede : tels Bécu, Freuillet, Frémiot, de Hullu, Lucier, Rousseau, Tellier, Toussaint, etc.

nulle : Breskens arme 24 barques, Terneuzen deux ou trois ; ce sont les chaloupes zélandaises qui peuplent l'Escaut. Il n'y a plus rien de marin à Biervliet, patrie de la caque, ni à Kadzand, dont les marins en 1270 transportèrent Guy de Dampierre à la croisade de Tunis ; les anciens havres sont comblés. Seule Philippine grâce à son port artificiel maintient sa florissante pêche de moules. La Flandre zélandaise, comme le Franc de jadis, est fondée sur labourage et pâturage ; elle ne s'occupe que de vendre son lin et ses betteraves, élever ses chevaux et son bétail. L'hiver, lorsque la culture chôme, la plaine semble abandonnée, le mouvement est nul sur les chemins impraticables.

L'isolement économique.

L'agriculture au moins fait-elle prospérer ce pays ? On pourrait le croire, tant cette race courageuse et soigneuse donne à la région qu'elle habite un air d'aisance qui peut faire illusion. Pourtant l'agriculture zélandaise se débat dans une crise qui dure depuis 1830. Ce n'est pas qu'elle soit aussi routinière qu'on le lui reprochait en 1850 [1] ; la culture y a fait de grands progrès, et il y a, dans le Koningin-Emma polder, telle ferme neuve, avec installations électriques, qui peut servir de modèle à toute la Flandre. Mais le développement de cette province est entravé par la frontière politique et douanière qui depuis trois siècles l'isole du pays dont elle fait naturellement partie. Tout incline la Flandre zélandaise à regarder vers le Sud. Les communications avec les autres provinces des Pays-Bas sont difficiles à cause des bras de mer, et d'ailleurs, la matière d'un commerce fait défaut ; si les petits bateaux hollandais, avec leurs nageoires caractéristiques, peuvent apporter tous les 8 ou 15 jours à Terneuzen, Breskens, Mauritsfort, Walsoorden, quelques caisses de denrées coloniales et quelques chargements de matériaux pour les digues, en revanche ils ne trouvent à peu près rien à remporter ; la Zélande, la Hollande, la Frise produisent dans leurs polders ce que pourrait leur offrir la lointaine région flamande. Au contraire, tout favoriserait les échanges avec la Belgique. Chemins de fer et canaux y aboutissent. C'est à Courtrai que l'on envoie la plus grande quantité du lin, et le reste dans le pays de Waes. Les betteraves du pays vont alimenter les usines de Selzaete et de Snaeskerke. C'est vers les centres populeux de Gand, Anvers, Bruxelles et du pays wallon, que doivent

---

[1] De Hoon, Polders, p. 88.

se diriger les bestiaux de la province. Enfin beaucoup de propriétaires sont Belges ou Français, et un nombre déjà respectable de fermiers est formé d'hommes du Houtland, aux dépens des fermiers protestants que leur éducation plus avancée rend peut-être moins souples à l'égard de leur propriétaire. Bref, les gens du pays évaluent à 9/10 du total les affaires qu'ils font avec leurs voisins du Sud, contre 1/10 avec leurs compatriotes du Nord. Or la frontière est là, qui vient arrêter cet irrésistible mouvement. L'avoine zélandaise est taxée au passage : l'entrée des bestiaux est depuis quelque temps interdite, sous le prétexte d'épizooties. Or l'élevage étant devenu depuis une dizaine d'années la ressource principale du pays, la Flandre zélandaise doit exporter à tout prix ; de là une contrebande effrénée, qui s'exerce surtout à l'Est de Philippine, là où les fraudeurs ne rencontrent pas sur leur route l'obstacle des canaux Léopold et de Schipdonck. C'est là que l'on voit, sur ces vastes étendues plates, des troupeaux entiers de bœufs lancés au galop franchir la frontière dans un élan furieux dont les douaniers sont obligés de se garer. Et la fraude s'étend aux cigares, au fromage, aux poules ; tous les miséreux de la lisière sablonneuse se font contrebandiers ; de véritables agglomérations de fraudeurs s'établissent sur la frontière.

Malgré ce remède hasardeux, la Flandre zélandaise souffre de ce manque de débouchés. La population diminue ; on émigre en Amérique ; on démolit les fermes inoccupées. Ainsi ce sympathique pays continue à être sacrifié. Il l'est depuis le jour où les Provinces-Unies en ont fait un boulevard de la Zélande, et s'en sont servies pour ruiner, dans les provinces du Sud qui refusaient d'adhérer à l'acte d'union, l'agriculture et le commerce. Le Zwin, le Braakman, l'Escaut, furent fermés à la navigation ; le pays environnant noyé sous les inondations militaires, et séparé de la Flandre par les forteresses de la Ligne. A l'abri de cette zone sacrifiée, la Zélande pêchait et moissonnait en paix. Ligne, inondations, prohibitions, péages, ont disparu ; l'Escaut est libre, le canal de Terneuzen remplace le Braakman, et Bruges a son débouché sur la mer ; mais la Hollande en 1830 a gardé les provinces conquises par Maurice de Nassau ; elles resteront gênées dans leur développement tant qu'une union douanière ne les aura pas rattachées à la Belgique, dont elles dépendent. Leur exemple montre que, livrée à elle-même, la plaine maritime ne peut prospérer ; qu'elle a besoin du Houtland auquel elle envoie ses produits, et qui lui fournit sa main-d'œuvre ; en un mot, que les deux grandes régions flamandes sont solidaires.

CHAPITRE XIII.

FLANDRE INTÉRIEURE. — L'AGRICULTURE FLAMANDE[1]

I. *Le pays aux arbres.* Les forêts. Zone des bois et des bruyères. Les arbres. — II. *Caractères généraux de l'agriculture.* Défauts du sol. Les exploitations. Les procédés. — III. *Variétés régionales.* Le pays du sable. Le pays de Waes. Le pays d'Alost. Le pays de Courtrai. Houtland de l'Ouest. Le pays de Lille. La plaine de la Lys. — IV. *L'évolution actuelle ; les spéculations animales.*

I.

LE PAYS AUX ARBRES.

De la Plaine à l'intérieur, la transition est brusque. On quitte les terres nues pour les ombrages ; la région découverte pour le pays des arbres. C'est comme un bois continuel, dit l'intendant Dugué de Bagnols ; un immense jardin percé d'avenues, ajoute le préfet Dieudonné [2]. L'ingénieur Cordier le décrit comme « une forêt de haute futaie qui forme de toutes parts l'horizon ; à mesure qu'on s'avance, la forêt semble s'éloigner, et au lieu d'entrer dans un bois épais et sombre, on continue à voir des arbres magnifiques, isolés et fort espacés... » [3]. La guerre acharnée faite aux arbres depuis 30 ans n'a pas encore fait disparaître cet aspect, resté particulièrement accentué dans le pays de Waes. En venant des Polders, cette contrée fait l'effet d'une belle forêt d'arbres fins ; de plus près, cette sylve s'anime, on aperçoit des toits bas de tuiles rouges, et on distingue les premières lignes de peupliers du Canada dressés autour

---

[1] A consulter : Van Aelbroeck, L'Agriculture pratique de la Flandre (Paris, 1830) ;— De Laveleye (E.), Essai sur l'économie rurale de la Belgique, (2e éd., Bruxelles, Lacroix, 1863, in-12°) ; — Statistique de la Belgique, Agriculture, Recensement général de 1895 (Bruxelles, 1900, 5 vol. dont un d'Introduction ; un atlas) ; — Monographie agricole de la Région sablonneuse des Flandres (Bruxelles, 1900) ; — Monographie agricole de la Région limoneuse et sablo-limoneuse (Bruxelles, 1901).

[2] Mémoire de l'intendant Dugué de Bagnols, Bull. Comm. H. N., X, p. 462. — Dieudonné, Statistique, I, p. 269.

[3] Cordier, Mémoire sur l'agriculture de la Flandre française et sur l'économie rurale (Paris, Didot, 1823, 553 p.), p. 388.

de chaque pièce de terre, qui forment cette prétendue forêt ; on s'avance, et l'aspect boisé persiste ; à travers tout le pays de Waes on se croirait dans une clairière dont le bord reculerait toujours. Autrefois, par toute la Flandre intérieure, chaque pièce de terre, pâture ou champ, était entourée d'arbres et de haies comme les « akkers » du pays de Waes ; c'était la parure et l'originalité du pays ; et aujourd'hui encore, en venant des plateaux de Picardie ou de Brabant, c'est comme le pays aux arbres que se présente la Flandre [1].

Les forêts.

Cette abondance des arbres a de bonne heure fait croire que la Flandre intérieure a été jadis une vaste solitude boisée. La première, la chronique de Lambert, moine de St-Bertin, écrite en 1120, atteste qu'au VIIIe siècle la Flandre était « inculta, vacua, ac nemorosa » [2] ; bien d'autres ont suivi. Les textes cependant sont moins formels que les chroniqueurs. Sans doute César indique les « continentes silvas » qui garnissent la contrée des Ménapiens et des Morins [3], et Strabon, Dion Cassius parlent à la dérobée des bois qui servaient d'asile aux habitants ; mais le nombre et l'importance des trouvailles romaines faites à travers la Flandre intérieure semblent indiquer que dès le IVe siècle le pays était déjà largement érodé et peuplé. Il n'y avait en Flandre rien qui ressemblât à la Charbonnière ; mais des forêts séparées, entre lesquelles s'établit la colonisation franque probablement aux mêmes emplacements que la colonisation gallo-romaine. Un capitulaire de 877 nomme la Lisga et le Sceldeholt, qui bordaient les rives de l'Escaut et de la Lys [4] ; et à l'époque de St-Bavon (VIIe siècle) s'étendait, entre Thourout et Gand, « une vaste solitude d'arbres serrés » [5]. Le fait que l'on distingue des forêts semble bien indiquer qu'elles ne couvraient qu'une partie de la contrée. Au XIe

---

[1] Les noms des communes flamandes sont fréquemment empruntés à des noms de végétaux. Eecloo est le bois des chênes ; Eecke, le chêne ; Zeveneecken, sept chênes ; Alost (Aalst) signifie aulne ; Bouchaute est le bois de hêtres ; Lootenhulle, le bois près de la colline ; Houtkerque, l'église du bois ; Lynde, le tilleul ; Abeele, le tremble ; Quaedypre, l'orme tordu ; Eschen, le frêne, etc.

[2] M. G. SS. IX, p. 309.

[3] De Bello Gallico, lib. III, cap. XXVIII.

[4] Baluze, Capitulaires, II, p. 268.

[5] Acta SS. Belg., II, pp. 508-509.

siècle, on mentionne la forêt d'Houthulst [1], ce qui signifie que le pays qui l'entoure n'est plus boisé. Le bois du Ham, entre Watten et St-Momelin, est juste aussi étendu au XIIIe siècle qu'aujourd'hui [2]. Quant au « Nemus sine misericordia » des chroniqueurs, qui courait à travers toute la Flandre, aucun texte positif ne vient en affirmer l'existence.

D'ailleurs la plupart des paroisses de la Flandre intérieure apparaissent de bonne heure dans les documents écrits. Le cartulaire de St-Pierre de Gand mentionne, du VIIe au XIe siècles, presque toutes les localités situées sur l'Escaut et la Lys. Dans la région même qui est restée la plus boisée, des villages sont établis de bonne heure : Roxem apparaît en 745, Adegem, Somergem, vers 840, Couckelaere, Wynghene, Beernem en 847, Aertrycke en 902, Aeltre en 974 [3]. A la fin du XIe siècle figurent déjà, dans le cartulaire de l'abbaye de Voormezeele, tous les villages des environs d'Ypres [4]. Enfin l'on vit se produire au XIIe siècle un irrésistible mouvement de défrichement. 95 % des villages actuels existent en 1200, et tout autour d'eux disparaissent les forêts et les bruyères. Les abbayes nées de la réforme de Gérard de Brogne, et celles qui apparaissent au XIIe siècle par l'effort des Cisterciens, joignent leurs efforts à ceux des vieux monastères : tous s'empressent au défrichement. Le pays de Waes est déboisé à cette époque, et le « Forestum Wasda » dont parle le roi Lothaire en 969 [5] est réduit au XIIIe siècle à des wastines sans cesse rétrécies.

Dès lors la Flandre devient, comme le dit avant 1250 l'Anglais Glanville, un pays qui possède beaucoup d'arbres, et peu de forêts [6] ; et c'est exactement l'avis de son contemporain Guillaume le Breton, qui trouve que « peu de forêts lui donnent de l'ombre » [7]. Peu de forêts, mais beaucoup de petits bois, il n'y avait guère de paroisse qui n'en eut quelques

---

[1] Limburg-Stirum, Cartulaire de Louis de Male, I, p. 506.

[2] Haigneré, St-Bertin, II, p. 159, n° 1240.

[3] Roxem : Guérard, St-Bertin, p. 53 ; Adegem et Somergem : Van Lokeren, St-Pierre, I, pp. 10-14 ; Couckelaere, Wynghene, Beernem : charte de Charles le Chauve dans Duvivier, Hainaut, pp. 297-299 ; Aertrycke : charte de Charles le Simple dans Duvivier, Hainaut, p. 325 ; Aeltre : Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 46.

[4] Van de Putte et Carton, Chronicon Vormeselense (Bruges, Soc. d'Em., 1847, 63 p. in-8°).

[5] Texte dans Kluit, II, pp. 30-31.

[6] Multas quidem habens arbores, non tamen multas silvas. (Bartholomei Anglici, Tractatus de Proprietatibus rerum, Coloniae, 1481, in-f°), traduit dans Histoire littéraire de la France, XXX, p. 359.

[7] Raris sylva locis facit umbram (M. G. SS. XXVI, p. 322, v. 146).

hectares. Ils se sont maintenus à peu près intacts jusque dans la première moitié du XIXe siècle et n'ont disparu que devant l'afflux de population en quête de nouveaux territoires. Mais depuis cinquante ans, le changement est radical. A Nazareth, la moitié de la commune était en bois avant 1850 ; il n'en reste en 1895 que 279 hectares sur un total de 2.572. A Staden, la forêt d'Houthulst s'avançait, il y a 100 ans, jusqu'au village ; elle en est aujourd'hui à 4 km. Le territoire de Moorsleede, d'après un terrier de 1660, était pour moitié couvert de bois : on n'y trouve plus en 1895 que 39 hectares boisés sur 2.951 de superficie totale, et le nombre est tombé à 30 en 1904 ; le déboisement a tari les ruisseaux, et la roue du moulin à eau sur le Passchendaelebeek ne tourne plus. A Gulleghem, en 30 ans, la surface boisée est passée de 30 à 6 hectares. De Cuerne à Lendelede, le pays en 1800 n'était qu'un bois ; il en reste 13 hectares. De Poperinghe à Watou et à la frontière française s'étendait il y a 50 ans une forêt continue, la Warande ; elle est réduite à 27 hectares. A Sercus, les derniers bois sont disparus il y a 30 ans. Partout on signale le même phénomène.

Il ne reste plus aujourd'hui que de rares débris des forêts flamandes. Au contact de l'Artois et de la Flandre se sont maintenus les bois d'Eperlecques, de Clairmarais et de Nieppe ; sur les clyttes des environs d'Ypres, les habitants ont renoncé à déboiser, et laissé debout les taillis de Saint-Sixte, de Zillebeke et d'Houthulst. La partie qui reste la plus boisée, c'est la zone sablonneuse qui commence au N.-E. de Dixmude, et par Thourout, Aeltre, Ursel, s'avance jusqu'au delà d'Eecloo, à la rencontre des sapinières qui garnissent la frontière hollandaise de Wachtebeke à La Clinge. C'est la Campine flamande ; le paysage rappelle aussi la Sologne, avec ses bois de conifères, ses genêts et bruyères, ses champs de seigle maigre ; lorsque la nappe d'un étang (poel) apparaît entre les arbres, et que l'on aperçoit au bout d'une allée la silhouette d'un château de briques, l'illusion est complète.

La zone des bois et des bruyères.

Cette écharpe de forêts établies sur de mauvaises terres fut en Flandre la dernière région à être exploitée. Le défrichement s'y porta surtout au XIIIe siècle ; mais trop fréquemment les bois ne furent convertis qu'en bruyères, ou wastines ; la couche de tuf qui s'étend souvent à une faible profondeur, et dont le défoncement exige un travail difficile, condamnait le sol à rester inculte ; à la place de la forêt s'étendit le Veld, c'est-à-dire

la terre en friche, par opposition à l'akker ou au kauter qui sont les terres cultivées. Ainsi se formèrent ce Bulscampvelt, ce Beverhoutsveld, qui ont survécu jusqu'au XIXe siècle, et qui étaient les parties les plus pauvres et les plus sauvages de la Flandre. Bruyères et bois étaient le refuge des maraudeurs et des bêtes sauvages. A Beernem, jusqu'au XVIIIe siècle, les sangliers ravageaient les champs cultivés, les renards dévoraient les volailles, les loups rendaient la campagne peu sûre ; le nom même de la commune rappelle les ours du voisinage [1]. Du XVe au XVIIIe siècle, les loups sortis des bois d'Houthulst, de Wynendaele et de Thourout courent le pays ; de grosses primes sont payées chaque année pour leur destruction [2]. De curieuses formes d'exploitation s'étaient établies sur les bruyères. Les Velden devinrent la propriété des habitants dont les domaines entouraient l'espace essarté ; cette zone privilégiée autour de la bruyère, le vrydom, ne se confondait pas avec une paroisse, et pouvait dépendre de plusieurs. C'est ainsi que le Beverhoutsveld (Bruyère du bois des Castors) était commun à des habitants d'Oedelem, Beernem et Oostcamp ; que le Vry-Geweid se partageait entre gens de Swevezeele et de Ruddervoorde ; que le Gemeene Weide avait son vrydom sur Oedelem et Assebrouck. Les exploitants (amborgers) élisaient des administrateurs spéciaux (veldheeren) qui réglaient l'admission des bestiaux sur la pâture commune. Il fallut le XIXe siècle pour amener des modifications. A une époque où l'on défrichait de tous côtés, il paraissait scandaleux de laisser sans culture ces vastes espaces : l'insalubrité des bruyères, où s'amassaient des eaux stagnantes arrêtées par le tuf, fournit un prétexte au gouvernement d'intervenir. Le Beverhoutsveld fut déclaré en 1847 bien communal des trois paroisses attenantes, et mis en culture. Le Gemeene Weide d'Assebrouck, au cours d'un long procès entre les exploitants et l'Etat, fut confié en 1862 à une commission qui l'administra jusqu'en 1881, et en profita pour le convertir en terre arable, y tracer des chemins, y creuser des fossés ; ce fut dans cet état qu'on le rendit aux 37 amborgers qui depuis en ont gardé la gestion. Le Vry-Geweid, le Sysselsche Veld sont devenus bien communaux [3]. Ainsi sont disparues les grandes bruyères communes de Flandre ; il n'en reste plus guère que des lam-

---

[1] Andries (J. O.), Notice sur la grande bruyère flamande de Bulscamp. (Bull. Soc. hist. et litt. Tournay, t. XI, 1886, pp. 48-95).

[2] Delepierre et Priem, Précis analytique, Comptes du Franc, passim.

[3] Sur les Velden flamands, voir : Errera (P.), Les Masuirs. Recherches sur quelques vestiges des formes anciennes de la propriété en Belgique (Bruxelles, 1891, 2 vol. in-8°), I, pp. 237-311 et pp. 433-440.

beaux, comme le Maeleveld, débris de l'ancienne wastine où chassaient les comtes.

Cette zone des bois et des bruyères garde cependant quelques traits caractéristiques. Nulle part les communes ne sont plus étendues que sur son parcours ; le contraste saute aux yeux entre leur vaste superficie et l'étendue restreinte de celles qui sont situées au Nord et au Sud, dans la plaine maritime ou sur les bords de la Lys et de l'Escaut [1]. Là sont aussi les grandes cotes foncières de la Flandre intérieure, dont les propriétés sont, partout ailleurs, si morcelées : les 339 hectares de la famille d'Ursel, à Oostcamp, d'origine féodale ; les biens des descendants de M. de Naeyer, répartis dans les communes d'Ursel, Aeltre, Bellem et Wynghene ; la propriété de Wynendaele, reste du grand domaine des comtes [2]. Enfin les habitants de la zone boisée ont conservé quelques particularités qui les distinguent du reste de leurs compatriotes. Réfugiées à l'abri des bois, les races primitives qui peuplaient la Flandre avant l'arrivée des Francs ou des Celtes y ont gardé quelques traits de leur type ethnique. C'est aux néolithiques que semblent remonter directement les habitants de Ter Heest, hameau sur la lisière Nord de la forêt d'Houthulst ; leurs cheveux noirs et hérissés, leur crâne arrondi, leurs yeux bruns, leur teint olivâtre, les distinguent des Flamands aux yeux bleus et cheveux clairs qui les entourent [3]. Le même type a été signalé aux hameaux Ryvers, de Somergem, Cleite, de Maldegem, Aelterhoeksken, d'Aeltre, tous situés dans des clairières, et au faubourg du Nieuwe Markt, à Roulers. Aujourd'hui, si le type primitif se métisse par le contact avec la population germanique, les mœurs restent spéciales. Les gens de Ter Heest et du hameau voisin d'Houthulst forment, au milieu des populations agricoles qui les entourent, une curieuse colonie de marchands, née sous l'influence de la forêt. Le bois et la bruyère leur fournissaient jadis les éléments de la fabrication de brosses et de balais, qu'ils allaient vendre dans le voisinage ; ils ont étendu cette industrie, reçoivent aujourd'hui leur matière première de l'Amérique par Anvers, leur bois de l'Ardenne ou de France, et vont vendre leur marchandise à travers toute l'Europe, jadis en France, aujourd'hui dans le fond de l'Allemagne. Leurs voisins, qui les craignent, leur attribuent un caractère

---

[1] Maldegem, 6271 hectares ; Aeltre, 4633 ; Wynghene, 4613 ; Thourout, 4415 ; Oostcamp, 4119.

[2] Vandervelde, Propriété foncière en Belgique, pp. 106-108.

[3] Cf. Claerhout (J.), Les habitants de la station néolithique de Ter Heest (Bull. Soc. Anthr. Brux., XX, 1901-02).

rusé, défiant, plein de duplicité, les tiennent pour malins et menteurs; au demeurant, braconniers impénitents, et batailleurs acharnés. La prospérité leur est venue, qui leur a fait remplacer par de confortables maisons de briques les curieuses huttes en terre entremêlée de branchages, percées d'une seule fenêtre opposée à la porte, qui rappelaient peut-être les habitations de leurs lointains ancêtres; il ne reste plus guère sur le coteau de Ter Heest qu'une dizaine de ces invraisemblables demeures. Ailleurs la présence des bois avait influé d'une autre manière sur la santé, les mœurs, les occupations des habitants. Les topographies médicales insistent sur le tempérament défectueux des gens qui habitaient auprès des forêts ou des anciennes bruyères; la Commission médicale de 1846 attribue à l'infertilité de leur sol et à la misère qui en résulte la scrofule et une sorte de lèpre dont ils étaient fréquemment atteints. A la même époque, on signalait dans les collines de Renaix, encore complètement boisées, la présence d'une population spéciale, hostile à la fois aux Wallons et aux Flamands, vivant de rapines et de crimes. Ce ne sont plus guère là que des souvenirs; la diminution des bois a fait disparaître les tares physiques et atténué la rudesse des mœurs; l'habitant de Schoorisse ne joue pas du couteau plus souvent que ses compatriotes du pays d'Alost, et les « boschkerles » de la Flandre Occidentale se portent aussi bien que leurs voisins des terres découvertes [1].

Les arbres.

Il semble que le mouvement qui depuis le début du XIXe siècle a jeté le peuple flamand à l'assaut des bois soit à la veille de s'arrêter. Aussi bien ne reste-t-il plus grand chose à faire. Les forêts, résineux compris, ne tiennent plus guère que 5 % de l'étendue exploitée; 4,19 en Flandre Occidentale, 5,35 en Flandre Orientale. Si les arrondissements de Bruges et de Gand, qui possèdent la zone boisée, en ont encore 7,28 et 7,53 %, et celui d'Ypres 6,56, l'arrondissement de Courtrai n'en a plus que 1,09 [2],

---

[1] Cf.: Huyttens, Études sur les mœurs, les superstitions et le langage de nos ancêtres (les Ménapiens). Gand, 1861, in-12°; — Rapport de la Commission médicale de la Flandre Occidentale, dans l'enquête sur la condition des classes ouvrières, III, pp. 298-300; — Woets, Topographie médicale de l'arrondissement de Dixmude, pp. 64-68; — Ducpétiaux (Ed.), Statistique des tribunaux et des prisons de la Belgique (Mess. Sc. Hist., II, 1834, pp. 164-188); — Delvaux, Notice explicative de la feuille de Flobecq (Bull. Soc. Anthr. Brux., VIII, 1888-89), pp. 147-148.

[2] Recensement agricole de 1895.

représentant une surface de 433 hectares. Il n'y a plus en bois que les terres complètement stériles. Aussi faudrait-il s'attendre à ne plus voir leur étendue diminuer de nouveau ; déjà dans certaines communes on signale des reboisements, sur des clyttes ou des sables meubles[1]. En revanche, les arbres isolés, ou établis en lignes autour des champs et des pâtures, continuent à disparaître. Il était naturel, dans un pays où l'humidité favorisait la croissance des arbres, d'en garnir tous les champs et de conserver ainsi du bois, en dépit du recul des forêts ; ormes, chênes, frênes, peupliers, saules têtards rapportaient aux propriétaires de beaux bénéfices et payaient le fonds de la terre une fois chaque demi-siècle. Pour la même raison on maintenait, autour des pâtures et de nombre de champs, des haies d'épines ou d'aulnes, qui fournissaient du bois de chauffage et empêchaient les bestiaux de passer. Mais la culture intensive leur a déclaré la guerre ; désireux de conserver à leurs récoltes les matières fertilisantes absorbées par les arbres, et de leur épargner l'ombre néfaste projetée sur les parties en bordure, les paysans depuis une trentaine d'années poursuivent leurs propriétaires de réclamations contre les arbres et les haies. Le résultat est déjà considérable ; dans toute la région limoneuse du S.-W., les beaux ormes, parure de la Flandre, sont tombés en masse ; les habitants accordent que le pays est devenu méconnaissable. Bientôt il ne restera, dans certains districts, de plantations que le long des routes : tel le pays autour de Courtrai, qui ne tardera pas à ressembler à la plaine maritime. Ailleurs, vers Thielt, on conserve les arbres, mais on remplace les chênes ou les ormes par des essences plus hâtives, peupliers blancs, Canadas. Enfin dans l'Est, on s'obstine à garder les arbres, qui alimentent l'industrie sabotière du pays de Waes[2], ou les haies d'aulnes, dont les branches, coupées à peu près chaque année, servent de bois à brûler. Là s'est réfugiée la flore originelle du pays. Il est peu de contrées au monde, en effet, où les plantes sauvages subissent plus de vicissitudes que dans ces champs de la Flandre orientale : allant de sarclages en binages, de binages en labourages, de labourages en hersages, se faufilant au milieu des cultures dérobées, profitant du riche engrais destiné aux pommes de terre, évitant les linières trop choyées du paysan, sans cesse brûlées, tranchées, arra-

---

[1] A Couckelaere, on a reboisé dans le Sud de la commune. A Zele, on a reconstitué depuis dix ans une trentaine d'hectares vers l'Ouest.

[2] A Stekene, on estime qu'un « Canada » rapporte environ 1 franc par an ; à Beveren-Waes, on évalue le produit à 1 fr. 50 ou 2 francs.

chées, et même, véritable ironie, transformées en engrais : ce sont bien les « akkerproletariërs » de M. Mac-Leod, auxquels les haies seules peuvent donner asile [1].

II.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE.

L'âpreté de la lutte du paysan contre la nature, indiquée par cette chasse acharnée faite aux plantes sauvages dans l'Est, et par la campagne contre les arbres et les haies dans l'Ouest, est en effet le trait principal de l'agriculture en Flandre intérieure. C'est bien à propos d'elle qu'il faut répéter qu'ici « la terre fut créée par l'homme [2] ». Abusés par la grandeur du résultat obtenu, les étrangers parlent volontiers du « riche pays » ou des « grasses plaines » de Flandre, sans savoir que la plus grande partie de ce sol est composé de sable meuble ou de glaise. Ce n'est pas un paradoxe de soutenir que la Flandre intérieure est un pays plutôt peu fertile que riche. Des observateurs pénétrants l'ont remarqué depuis longtemps. « Le pays (de Flandres) de soy est poure pays et peu de labour, pour ce qu'il est en eauës et en sablons », dit le héraut Berry, en mettant d'ailleurs hors de cause la région lilloise ; et il ajoute que « n'est ce pays riche que des grans marchandises qui descendent en iceluy pays »[3]. Commynes, qui voit clair, juge que le pays de Lombardie est « bien meilleur et plus fertille » [4], et les quatre membres de Flandre, en 1476, tiennent un langage analogue, déclarant « qu'il est assez connu que la Flandre n'est pas très fertile, et que sa prospérité repose uniquement sur son commerce et son industrie » [5].

Défauts du sol.

L'on s'explique ces appréciations lorsque l'on examine les qualités du

---

[1] Cf. Mac-Leod (J.), Proeve van een botanische beschrijving van het Kempisch gedeelte van Vlaanderen. (Botanisch Jaarboek, VIe Jaargang, 1894, pp. 381-419).

[2] Michelet, éd. de 1841, V, p. 321.

[3] Géographie attribuée à Gilles Bouvier, dit Berry, héraut de Charles VII, imprimée dans Labbe, L'abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane (Paris, Gaspar Meturas, 1651), pp. 703-704.

[4] Commynes, VIII, 8 (p. 602 de l'éd. Chantelauze).

[5] Charte du 11 février 1476, publiée dans : Verzameling van XXIV origineele charters (Gand, 1787).

sol flamand. Dans l'Est, d'Anvers à Thourout et à Deynze, le sable domine, plus ou moins meuble, plus ou moins épais ; vers Maldegem, ou au Nord de Wachtebeke, il constitue même de petites dunes. C'est un sol trop perméable, qui souffre de la sécheresse ; une terre trop peu consistante, dont le vent s'empare, découvrant les semis, ou enterrant les jeunes pousses ; et c'est une des raisons pour lesquelles on garde les haies d'aulnes dans les parties où le sol est particulièrement meuble. Souvent le sable s'agglutine à une faible profondeur en tuf (rokke ou rotse) qui empêche les labours profonds, et arrête les racines. Ces terres légères sont exposées à se refroidir rapidement, et le rayonnement y cause souvent des gelées désastreuses. Au point de vue chimique, elles ne sont guère plus favorisées : pauvres en chaux, en magnésie, en potasse, en acide phosphorique, et surtout en azote, elles ne peuvent produire qu'à force d'engrais et de fumures [1]. Parfois le sable est remplacé par une argile tenace et froide, comme celle des collines d'Ursel, où les labours sont presque impraticables, et sur lesquelles on ne peut guère établir que des essences forestières. L'Ouest est mieux partagé, et le sol s'améliore à mesure qu'on avance vers le Sud-Ouest. Le sable passe insensiblement au limon argileux, terre franche parfois suffisamment perméable, mais de composition chimique défectueuse, manquant de chaux, d'acide phosphorique et de matière azotée [2]. D'autre part la présence à une faible profondeur de la couche d'argile yprésienne vient retenir l'humidité à la surface, et le drainage est souvent nécessaire. Enfin on voit affleurer çà et là l'argile elle-même, trouant le manteau de limon ; ce sont les clyttes, les pacauts, impossibles à travailler quand il a plu, et qu'on ne peut ameublir qu'à l'époque des gelées : telle cette glaise du Sud d'Hazebrouck où il faut parfois trois hommes pour labourer, un pour verser de l'eau sur la charrue, et deux pour peser sur le manche, et où il faut aller pieds-nus, aucune chaussure n'y résistant. Ailleurs ce sont des sables yprésiens compacts, ou des étendues pierreuses de psammites paniseliens, ou des sables plus ou moins meubles garnissant les pentes des collines. Rien de tout cela n'est très satisfaisant.

Les exploitations.

Pourtant ce sol médiocre est devenu un des premiers pays agricoles du

---

[1] Voir analyses physiques et chimiques de sols dans la Monographie agricole de la région sablonneuse des Flandres, pp. 18-22.

[2] Cf. Risler, Géologie agricole, II, p. 272 et IV, pp. 152-153.

monde. Il l'a bien fallu, pour nourrir les foules qui s'y pressent depuis le moyen-âge ; mais cette transformation n'a pu s'accomplir que par des procédés particuliers. Il n'y a guère lieu d'insister sur le courage et l'opiniâtreté du cultivateur flamand ; tout a été dit sur ce sujet ; mais il faut retenir qu'une bonne partie du sol est travaillée par le paysan lui-même, sans le secours d'un animal. Pour retourner plus profondément sa terre et aller chercher le plus bas possible un sable moins infertile que celui de la surface, pour ne laisser aucune place sans labour, le paysan du pays de Waes ou du Meetjesland travaille son champ à la bêche ; ce n'est plus de la culture, c'est du jardinage, et le champ ressemble à un jardin, avec ses longues planches étroites séparées par des rigoles et soigneusement bombées au milieu. C'est à l'emploi de sa lourde bêche que le cultivateur de l'Est a longtemps attribué son succès, et le proverbe « de spa is de goude mijn », — la bêche est la mine d'or du paysan —, est encore en faveur. Dans ce pays d'opiniâtre travail personnel, les machines agricoles restent rares ; les terres sont trop morcelées, car la population agricole est énorme ; de plus la main-d'œuvre est à bon marché, tandis que les appareils sont chers. Nulle part les exploitations agricoles ne sont plus petites. La Flandre Orientale n'en comptait, en 1895, que 74 de plus de 50 Ha ; il n'y en avait que 4.579 qui comprissent de 10 à 50 Ha ; en revanche, 57.315 possédaient de 50 ares à 10 Ha, et 51.706 moins de 50 ares. On peut dire que l'exploitation comprenant plus de 50 Ha n'existe pas. En Flandre Occidentale, où la présence d'une vaste étendue de polders fait augmenter le nombre des grandes fermes, on compte encore sur 108.088 exploitations 34.465 allant de 50 ares à 10 Ha, et 65.943 de moins de 50 ares [1]. Ce morcellement extrême des terres, dû à la surpopulation du pays, à la nécessité d'accumuler les efforts sur des parcelles très petites de ce sol stérile, et à ce fait que l'exploitation des très petits champs n'est souvent que l'appoint d'un salaire industriel, est très ancien ; les vieilles keures veillent à ce que les fermes ne soient pas réunies, ni les maisons abattues [2] ; les cahiers des paroisses en 1789 s'élèvent vivement contre l'incorporation des petites fermes aux grandes et contre la démolition des maisons [3]. L'émiettement a continué de plus belle au XIXe siècle ; dans la plaine de la Lys, les grandes exploitations n'occupent

---

[1] Recensement de 1895, Introduction, p. 463.

[2] Keure de Poperinghe, homologuée en 1620. Cf. Gilliodts, Coutumes de Poperinghe, p. 177.

[3] St-Léger, Dunkerque et la Flandre maritime sous la domination française, p. 427.

plus en 1898 que 3 % du sol, contre 25 % en 1789, tandis que les petites passaient de 45 à 66 %; en Flandre Orientale, celles de 50 ares à 10 Ha passaient de 43.463 en 1846 à 57.315 en 1895; les mêmes s'élevaient, en Flandre Occidentale, de 25. 766 à 34.465. Les renseignements sur l'évolution qui se poursuit à l'heure actuelle sont contradictoires ; cependant la tendance au morcellement paraît prépondérante, grâce à la prospérité que connaît depuis 15 ans l'agriculture flamande, et qui permet aux ouvriers agricoles d'essayer à leur tour de louer des terres. Chose curieuse: la plupart de ces courageux exploitants ne sont pas propriétaires de la terre qu'ils fertilisent. La Flandre ne connaît guère le petit fermier possesseur de son exploitation; ce type, si fréquent en France, constitue ici l'exception, et le nombre de ces petits propriétaires paysans va diminuant. Il était de 15 % en 1846 dans la Flandre Occidentale; il n'est plus que de 12 % en 1895; la proportion est descendue à 8 % dans l'arrondissement d'Ypres. Les propriétaires n'habitent pas la campagne; ils forment l'aristocratie urbaine des petites villes, Bergues, Bailleul, Ypres; enfin beaucoup de terres sont passées, depuis 20 ans, aux mains des grands fabricants de Gand, de Lille, Roubaix, Armentières; la prospérité industrielle qui a coïncidé après 1870 avec la crise agricole leur a permis de se constituer à peu de frais une fortune terrienne, un capital immobilier qui commence à payer largement l'intérêt des sommes qu'on y a consacrées.

Les procédés.

Ce morcellement extraordinaire de la terre flamande, qui entrave l'emploi des machines, peut être un obstacle au progrès agricole; le petit fermier absorbé par un travail écrasant, animé d'un esprit d'économie excessive, hésite devant les innovations et les dépenses. Il est vrai que ces désavantages sont compensés par ailleurs. La coopération pénètre en Flandre, surtout dans l'Est, où elle est stimulée par des préoccupations politiques et religieuses; des associations se forment pour l'achat et l'exploitation de machines, pour la constitution de caisses de crédit agricole [1]. Le cultivateur flamand lit des journaux et des revues pratiques, suit avec soin les conférences organisées par les professeurs de

---

[1] Cf. Max Turmann, Les associations agricoles en Belgique (Paris, Lecoffre, 1903, in-8°, VII + 432 p.);— Goret (J.), Les associations agricoles dans les pays de langue flamande de France et de Belgique (Paris, Rousseau, 1902, in-8°).

l'Etat. D'autre part, l'énorme somme de travail et de soins prodigués à chaque lambeau de terre suffit pour rétablir l'équilibre. Surtout, le paysan est depuis longtemps passé maître dans l'art de gaver sa terre d'engrais. Il en faut beaucoup à ce sol sableux, léger, pour lui faire porter une culture intensive ; le Flamand en trouve partout. D'abord, une harmonieuse combinaison entre la culture et l'élève du bétail lui en fournit des quantités considérables. « La prospérité de l'agriculture, s'écrie Van Aelbroeck, dépend de la quantité de bétail que les cultivateurs entretiennent dans leurs étables. En effet le bétail procure le fumier, qui fait pousser les fruits de la terre, et sans fumier la terre ne peut produire de bonnes récoltes »[1]. Mais le « dieu de l'agriculture » comporte encore bien d'autres produits que le fumier de ferme. On y joint les plantes extraites des fossés et des ruisseaux, les boues draguées dans les canaux, les déchets des fabriques et des tanneries, le noir animal, les cendres, les boues des rues, les os broyés, les déblais écrasés de vieux bâtiments, la suie, les épluchures, les tourteaux de lin et de colza, enfin tous les engrais chimiques. Des individus gagnaient jadis leur vie à ramasser des fumiers qu'ils revendaient aux fermiers. Les vidanges, dédaignées partout ailleurs, sont recueillies, épandues avec soin ; c'est « l'engrais flamand » par excellence [2] ; au printemps et à l'automne, des files de chariots chargés de petits tonneaux d'épandage parcourent la campagne; les fermiers vont en quêter dans les villes. Les cultivateurs sont de véritables connaisseurs en engrais ; les déchets de Gand sont jugés inférieurs à ceux de Bruges, parce que les boues de cette ville, apportées par les pieds ou les chariots des paysans poldériens, gardent quelque chose de la fertilité de la plaine maritime [3]. Ce sont là de vieilles habitudes ; les coutumes, surtout celles de l'Est, prescrivent avec minutie quels engrais le fermier sortant aura dû donner aux terres qu'il quitte ; la précision et le détail de ces règlements témoignent d'une agriculture déjà très complexe, très diversifiée, très savante [4]. En 1764, le chef-collège de Termonde établit que la seule paroisse de Zele achète annuellement au dehors pour 30.000 florins d'engrais. Les procédés modernes ont été bientôt accueillis avec le même

---

[1] Van Aelbroeck, p. 113.

[2] Corenwinder (B.), Recherches sur l'engrais flamand. Son emploi dans la culture des terres. (Lille, Blocquel-Castiaux, 1872, 40 p.).

[3] Dictionnaire géographique de la Flandre Orientale (Bruxelles, Vandermaelen, 1836, in-8°, 237 p.), pp. 146-147.

[4] Voir en particulier : Berten, Coutumes du Quartier de Gand, t. VIII, Vieux-Bourg de Gand, pp. 410-422.

enthousiasme ; les nitrates et phosphates sont devenus un des principaux articles du commerce de Dunkerque, d'Ostende, de Gand ; et la vieille voie romaine de Watten à Cassel, qui était la plus fréquentée du canton lorsque les cultivateurs s'en servaient pour aller chercher à Watten les boues et vidanges de Dunkerque et de St-Omer, est devenue déserte depuis que les engrais chimiques ont pénétré dans le pays.

Ce travail acharné du paysan a forcé la terre ; il n'y a pas de sol stérile qui puisse résister à un pareil effort. De même que l'horticulture réussit à prospérer aux environs des villes sur n'importe quel terrain, de même la Flandre fut comme un immense jardin dont tous les voyageurs ont admiré la vigueur et l'éclat. « Je commence par déclarer, disait l'Anglais Colman [1], que l'agriculture des Flandres est supérieure à celle de tous les autres pays que j'ai visités ». Cette supériorité est moins éclatante, aujourd'hui que le progrès agricole est général, et favorise des terres fertiles jusque là négligées ; mais il est certain que jusque vers la fin du XIXe siècle, la Flandre a montré l'exemple à l'Europe. Dès le XIIe siècle, elle commence à employer comme engrais le fumier animal au lieu du jonc séché, et malgré la disparition des bois et des bruyères, développe largement l'élevage du bétail [2]. Au XIVe siècle, elle supprime l'assolement triennal avec un an de jachère, qui s'est maintenu en Angleterre jusqu'au XVIIe siècle, en Picardie jusqu'au XVIIIe, en Hesbaye jusqu'au début du XIXe ; la jachère est remplacée par la culture des prairies artificielles et du navet, qui permettent de développer l'élevage, et par suite d'augmenter les quantités d'engrais [3]. Enfin dès le XVIIe siècle s'introduit l'usage des cultures dérobées, qui force la terre à produire chaque année deux récoltes, la première de céréales ou lins coupés fin juin ou fin juillet, et la seconde de racines, navets, carottes, destinées au bétail, semées après la moisson et récoltées en automne [4]. Il faut pour cela des terres légères, s'échauffant vite, où la première récolte doive être précoce, et où

---

[1] Colman (H.), De l'agriculture et de l'économie rurale en France, en Belgique, en Hollande, en Suisse, (traduit de l'anglais par Le Bailly de Tilleghem, Bruxelles, Janssens, 1850, in-8°, 308 p.), p. 211.

[2] Pirenne, Histoire de Belgique, I, p. 284.

[3] Cf. Brants (V.), Histoire des classes rurales aux Pays-Bas jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (Mémoires couronnés publiés par l'Acad. roy. de Belgique, t. XXXII, 1881, 263 p.).

[4] Usage indiqué en 1671 dans la coutume du Vieux-Bourg de Gand : « Après la *dépouille de deux fruits sur la même terre,* on ne paiera rien pour l'estimation de l'arrière-graisse... » (ce qui reste de fumier) (Berten, Coutumes du Vieux-Bourg de Gand, p. 417).

l'on puisse s'aventurer même en automne, à la saison pluvieuse, pour arracher la seconde ; ce sont là précisément les qualités des terres sablonneuses, elles rachètent ainsi, par l'industrie des habitants, une partie de leurs défauts. Cette ingénieuse coutume permit presque de doubler le nombre des têtes de bétail dans l'Est de la Flandre ; elle donna le moyen de les tenir constamment à l'étable, par là d'augmenter fortement la production du fumier, et par suite d'accroître en proportion la valeur et le rendement des terres.

Ainsi s'est formée l'agriculture de la Flandre intérieure, si différente de celle de la plaine maritime, où le paysan, confiant dans la fertilité de son sol, s'est laissé dépasser par le Houtlander, moins favorisé. On le constate avec satisfaction dans le Sud : le Noordland de Bruges, si florissant il y a 80 ans, est endetté aujourd'hui, tandis que les Zuyderlingen des bois et des bruyères se trouvent dans l'aisance. Le Houtland tout entier prospère. Cependant il y a là de notables différences de sol ; mais si les cultures ne sont pas les mêmes, les résultats sont partout satisfaisants. L'agriculture flamande est si bonne que là où la terre est ingrate, on réussit à faire toutes les cultures ordinaires, et là où elle est passable, les cultures industrielles, les cultures savantes.

III.

VARIÉTÉS RÉGIONALES.

La division générale du Houtland est très simple : à l'Est les sables, occupant la plus grande partie de la Flandre Orientale ; à l'Ouest le limon argileux, étendu sur le Nord français, la Flandre Occidentale, les arrondissements d'Audenarde et d'Alost. C'est un peu l'Ost-Flandre et la West-Flandre d'autrefois. Mais la variété du sol est presque infinie dans chacune des deux régions. Les sables meubles d'Eecloo ne ressemblent pas au limon sableux du pays de Waes ; le limon de Courtrai est moins fort que celui d'Ypres ; enfin les deux régions passent l'une à l'autre par une bande où la transition est insensible. Ainsi se sont constitués, malgré l'identité des procédés généraux, des territoires agricoles dont les productions sont différentes.

Le pays du sable.

La vraie terre du sable comprend tout le pays entre la Durme, qui la sépare du Waes, la plaine maritime, et une ligne allant de Dixmude à

Termonde par Thourout, Ruysselede, Deynze, Nazareth et Wetteren. C'est là que l'on trouve les exemples les plus caractéristiques de cette agriculture qui obtient d'excellents résultats dans un sol maigre, faisant produire *en moyenne* à l'hectare 3.127 kilos de froment dans le canton de Waerschoot, et 2.982 de seigle ; 212 quintaux de pommes de terre dans le canton de Ledeberg, et jusqu'à 500 quintaux de navets dans celui de Lokeren [1]. C'est, avec le pays de Waes, la région par excellence des cultures dérobées, qui pour 100 hectares d'étendue cultivée garnissaient en 1895 38,86 hectares dans le canton de Termonde, 33,13 dans celui de Gand et 30,23 dans celui de St-Nicolas; soit environ le tiers des terres. Il y a longtemps qu'on a donné aux paysans de Waes le surnom de « raepeters », mangeurs de navets, et que la bannière du pays est « armoyée d'azur à la rape (navet) d'argent en naturel » [2]. Nulle part enfin on ne trouve une pareille moyenne de petites exploitations. Trois domaines seulement, dans toute la Flandre Orientale, dépassent 100 hectares ; sur 22 cantons appartenant à la région sablonneuse, 11 n'ont aucune ferme ayant plus de 30 hectares de terre ; ceux de Lokeren et de Hamme, sur 4.301 et 4.366 exploitations, n'en ont aucune qui atteigne 20 hectares [4].

Fig. 57. — Répartition des cultures dérobées en Flandre belge [3]. Les maxima appartiennent à la zone sableuse, le canton de Lokeren en tête : les minima à la plaine maritime et aux terres fortes du Sud-Ouest.

Proportion par cent hectares d'étendue exploitée :

▼ 47,73 %	● 20 à 30	○ 5 à 10
◉ 30 à 40	⊙ 10 à 20	o 0 à 5

Le seigle est le principal produit du pays ; c'est une plante peu exigeante, qui s'accommode bien de ces terres légères ; elle a l'avantage de mûrir vite, et de permettre les secondes cultures ; enfin elle seule

---

[1] Statistique de la Belgique. Recensement agricole de 1902, publié par le Ministre de l'Agriculture (Bruxelles, 1903, in-8°, 261 p.) pp. 38-49.

[2] Laveleye, p. 48.

[3] D'après l'atlas du Recensement agricole belge de 1895, pl. XXI.

[4] Recensement agricole de 1902, pp. 238-241.

peut fournir la quantité de paille nécessaire à l'entretien d'un bétail nombreux. Le froment à côté de lui tient bien peu de place, et il diminue encore ; la plupart des terres ne lui conviennent pas, et son prix de vente est trop peu élevé. L'avoine occupe une place honorable ; le sarrasin diminue. C'était la céréale caractéristique des sables ; on la plantait dans les terres les plus pauvres. Mais aujourd'hui dès que le sol a acquis par labours et engrais quelque fertilité, on laisse le sarrasin pour le seigle ; aussi ne le trouve-t-on plus guère que dans les nouveaux défrichements du pays d'Eecloo. Avec lui disparaît l'apiculture flamande, déjà fort éprouvée par la chute du colza. Enfin la pomme de terre tient dans les assolements une grande place ; son importance tend à augmenter encore, elle se classe généralement après le seigle.

Fig. 58. — Répartition de la culture du seigle en Flandre belge [1]. Le maximum dans la zone sableuse de l'Est ; le minimum dans la plaine maritime et sur les terres fortes du Sud-Ouest.

Proportion par cent hectares d'étendue exploitée :

▲ 36,4 % | ● 17 à 24 | ○ 5 à 11
◉ 24 à 34 | ⊙ 11 à 17 | o 0 à 5

Outre ces cultures alimentaires, le pays du sable possédait autrefois des cultures industrielles. Le préfet Faipoult constatait en 1802 dans le département de l'Escaut la présence de 14.759 hectares de lin, 2.577 de chanvre, 9.584 de colza [2]. Une certaine part dans ces totaux doit être accordée à la Flandre zélandaise, qui dépendait alors de l'Escaut ; cependant la diminution est visible, puisque la Flandre Orientale n'a plus en 1902 que 6.574 hectares de lin, 433 hectares de colza, et 319 hectares de chanvre (en 1895). Ce sont là, pour ces terres pauvres, des cultures trop coûteuses, qui réclament beaucoup de frais pour un résultat incertain. De même pour la chicorée, qui n'occupe plus qu'une superficie insignifiante,

---

[1] D'après l'atlas du Recensement agricole belge de 1895, pl. V.

[2] Faipoult, Mémoire, p. 77.

une trentaine d'hectares. On les a délaissées lorsque la crise agricole est venue montrer aux cultivateurs que leur salut était dans l'élevage, et qu'il fallait orienter leurs efforts vers l'accroissement de leur bétail, de leurs chevaux, de leurs porcs. Or il y a peu de pâtures sur les sables. On essaie d'en créer, d'en augmenter le nombre et la valeur; en attendant il n'y a guère pour fournir de l'herbe que les vergers, les bandes de gazon d'un mètre de large que l'on a l'habitude de laisser autour des champs, et les mauvaises prairies des bords de la Durme, de l'Escaut et du Moervaart. Pour pouvoir nourrir le bétail dont on augmentait le nombre, on a remplacé les plantes industrielles par des cultures fourragères: le trèfle, la betterave. Le lin s'est réfugié sur les terres plus fertiles du pays de Waes; il est presque disparu dans les arrondissements de Gand et d'Eecloo. Le chanvre n'élève plus ses hautes tiges qu'autour de Zele et de Termonde, à proximité des corderies de Hamme.

EXEMPLES D'ASSOLEMENTS [1].

	TERRES MÉDIOCRES (NEVELE)	ASSEZ BONNES TERRES (NEVELE)	BONNES TERRES (SLEYDINGE)
1re année....	Pommes de terre.	Seigle.	Pommes de terre.
2e année....	Seigle (navets).	Seigle (navets).	Seigle (navets).
3e — ...	1/2 Avoine 1/2 P. d. tre.	Chicorée.	Betteraves fes.
4e — ...	Seigle (navets).	Lin.	Froment.
5e — ...	Avoine.	Seigle (navets).	Avoine avec trèfle.
6e — ...	2/3 Trèfle 1/3 Better. fes.	Pommes de terre.	Trèfle.
7e — ...	Seigle.	Seigle (navets).	Orge (navets)
8e — ...	Seigle (navets).	Avoine.	Seigle (navets).
9e — ...	Lin (carottes).	Trèfle.	
10e — ...	Seigle (navets).		

Ainsi l'agriculture du pays des sables a pris, depuis une vingtaine d'années, une unité qu'elle n'avait pas auparavant. Tout est destiné à la nourriture des animaux. Seuls les pommes de terre et le seigle servent en partie à l'alimentation de l'homme; mais l'usage du pain noir, du pain de seigle, s'affaiblit, et l'on ne se nourrit plus qu'avec du blé importé. Tout ce qui pousse, à grand renfort d'engrais, est destiné à ce bétail

[1] Monographie région sablonneuse, pp. 46-50.

enfermé dans les étables, dont on n'aperçoit que quelques rares individus qu'un enfant mène paître sur les bordures, autour des champs. Ainsi le pays qui a le moins de pâtures est celui qui peut nourrir la plus grande quantité de bétail (fig. 60) ; il s'y consacre tout entier.

Il n'y a guère dans la région sablonneuse que les environs de Gand pour se livrer à une culture dont le but ne soit pas de nourrir les bêtes. C'est même un des exemples les plus remarquables de l'industrieuse activité du paysan de l'Ost-Flandre, que cette floraison de l'horticulture autour de Gand. Elle y est établie depuis longtemps, puisqu'on cite un témoignage de 1550 sur la présence des serres chaudes en Flandre à cette époque [1], et que de Candolle déclare que Gand lui semble la ville privilégiée de la botanique. Aujourd'hui, les serres, pépinières et jardins horticoles se dispersent dans un rayon étendu autour de la ville : à l'Ouest jusqu'à Landegem, au Sud jusqu'à la Pinte et Meirelbeke, à l'Est et au Nord surtout, jusqu'à Wetteren, Overmeire, Exaerde, Moerbeke, Wachtebeke et Evergem, 20 km. autour de Gand. L'accroissement est rapide : il y a 15 ans, Evergem n'avait que deux établissements ; il en compte aujourd'hui près de 50 ; on ne voit plus que les cheminées de briques des serres. De Meirelbeke à Gand, les toits vitrés se succèdent sans interruption. A Saffelaere, les horticulteurs bordent toute la rue du Sud de leurs parterres de fleurs, d'un heureux effet ; on se croirait en Hollande. Dans la commune suburbaine de Gentbrugge, les établissements Van Houtte comprennent 20 hectares de serres, dont 10 d'un seul tenant. L'on retrouve l'horticulture sur les sables autour des remparts de Bruges, tandis que Bailleul possède de grandes serres où l'on « force » le raisin. Ce paradoxe de faire produire à cette terre les plantes dont la nature du climat et du sol semblaient interdire la croissance, était digne de tenter le cultivateur flamand.

Cette région sableuse, où le travail agricole est si intense, n'en garde pas moins un aspect agréable de bocage. Les taillis d'aulnes qui garnissent les fossés et les bordures de gazon qui entourent chaque champ, les vergers, nombreux dans la région de Caprycke, Sleydinge, Somergem, donnent à ce pays de sable un aspect de fraîcheur assez inattendu. Les champs étroits, perpendiculaires au chemin, ont l'air parfois d'une allée cultivée, prolongée par un autre champ tout semblable, qui va aboutir à un chemin parallèle au premier. La vue est bornée, mais agréable. L'activité est grande dans les champs où la couleur gris-sale du

---

[1] Van Hulthem, Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas (Gand, 1837, br. 70 p.), p. 37.

sable meuble contraste avec le vert des navets ou des betteraves ; elle est grande aussi sur les chaussées ou les pistes défoncées d'énormes ornières ; peu de chevaux, car les exploitations sont trop petites ; les vaches tirent la charrue et la herse, traînent les chariots à trois roues ; le chien lui-même s'évertue dans les roues qui actionnent les barattes, ou court par les chemins, donnant de la voix, attelé à des brouettes ou à de petites charrettes dans lesquelles les gens trop pauvres pour avoir une vache transportent leur fumier, rentrent leurs récoltes.

Le Pays de Waes.

Le pays de Waes fait tort à la réputation que devrait avoir l'agriculture de la vraie région sableuse. C'est à lui que vont tous les éloges ; c'est lui que l'on cite comme exemple du tour de force accompli par les cultivateurs flamands, qui ont fait d'une terre stérile un sol riche, dont « la fertilité est le triomphe de l'industrie humaine »[1]. Le charme de cette petite région, qui semble être une forêt merveilleusement cultivée, a aidé à la création de cette légende. On a cru que le sol en était aussi aride que celui d'Eecloo ou de Maldegem, et on s'est extasié sur les résultats. Or le limon sableux qui forme presque tout le sol du pays de Waes est beaucoup moins rebelle à la culture que les sables meubles de l'Ouest. Il suffit pour s'en convaincre de voir la différence entre les communes voisines de St-Gilles, où le sol est limoneux, et La Clinge, où il est formé d'un sable aussi blanc et aussi meuble que celui des dunes ; ou mieux encore de visiter, au centre du pays de Waes, le petit territoire sablonneux qui s'étend entre Haasdonck et Nieuwkerken ; c'est presque un désert : les maisons disparaissent, les champs de pommes de terre se font rares ; de petits bois de sapins se montrent, et bientôt des landes, des bruyères, que l'on commence à reboiser. Ainsi la seule partie sableuse du pays de Waes est presque aussi désolée que les landes de Maele. Pourtant les cultivateurs de ce district sont aussi intelligents et laborieux que ceux du reste de la contrée[2].

Cette fertilité plus grande a permis aux plantes industrielles, particulièrement au lin, de résister plus énergiquement qu'ailleurs à l'invasion des plantes fourragères. Quoiqu'en diminution, le lin est encore une des cultures importantes du pays de Waes, où il occupe 2.238 hectares en 1902, sur les 6.574 que possède la Flandre Orientale ; on le rouit dans les

---

[1] Derival, VI, p. 89.

[2] Cf. Van Ertborn, Texte explicatif de la planchette de Tamise, p. 12.

35. — Vue en pays de Waes (Nieuwkerken).

36. — Vue dans la Plaine de la Lys (Vieille-Chapelle).

fossés d'eau stagnante creusés le long des routes, ou dans les anciens bras de l'Escaut. La vallée du fleuve, fertile et basse, contient aussi des oseraies, dont les produits s'exportent par Anvers vers l'Angleterre, ou des cultures de légumes comme les curieuses plantations de choux rouges autour de Termonde. De là le prix élevé atteint par ces terres pourtant exposées aux inondations, et payant l'impôt-wateringue : 6.000 fr. l'hectare à Berlaere, 9.000 à Tamise, 10.000 à Zele.

Le Pays d'Alost.

Vers l'Ouest et le Sud, la transition se fait, insensible, du sable au limon. Le sol est plus varié : au Nord de Thourout s'étend un sable aride et sec ; au Sud, un sable plus compact que la présence de l'argile yprésienne à faible profondeur rend humide ; sur le flanc des coteaux le sable et l'argilite paniseliens mêlés donnent une terre franche assez fertile ; enfin vers Roulers, Iseghem, le sable commence à devenir limoneux. Le paysage change et s'éclaircit : moins d'arbres, moins de haies ; les bordures de gazon disparaissent. A Deynze, c'est encore l'Est ; à Vive-St-Eloy, c'est l'Ouest. Le froment se retrouve plus régulièrement dans les assolements. A Nevele, il n'occupe encore (1903) que 50 hectares, contre 336 au seigle, 128 aux pommes de terre, 115 à l'avoine, 53 aux betteraves fourragères ; à Wynghene, 98 contre 1.120 de seigle, 595 de pommes de terre, 194 de lin (1895). Puis la proportion s'élève ; à Thielt, elle est de moitié (347 contre 635) ; à Coolscamp, les chiffres s'égalisent : 102 contre 135 ; à Iseghem, Beveren-lès-Roulers, Hooglede, le froment

Echelle de 1 : 1.600.000.

Fig. 59. — Répartition de la culture du froment en Flandre belge[1]. La proportion la plus faible dans la zone sableuse de l'Est, productrice de seigle ; la plus forte dans les terres limoneuses du Sud, autour d'Alost, Courtrai, Poperinghe ; le maximum dans le canton de Mouscron.

Proportion par cent hectares de superficie exploitée :

▣ 25.19 %	● 13 à 18	○ 4 à 8
◉ 18 a 24	⊙ 8 à 13	o 0 à 4

[1] D'après l'Atlas du Recensement agricole belge de 1895, pl. IV.

l'emporte. La culture à la bêche disparaît; les exploitations s'agrandissent ; tous les cantons en possèdent d'au moins 30 Ha ; on en trouve de plus de 40. Les chevaux se font plus nombreux, les vaches ne traînent plus la charrue ni les véhicules. On arrive ainsi aux régions d'Alost, de Courtrai, d'Ypres.

Le territoire situé à l'Est de l'Escaut, et auquel on donne le nom, d'ailleurs peu satisfaisant, de pays d'Alost, est une des parties les plus variées de la Flandre. Au Nord, vers Wetteren et Meirelbeke, c'est encore la région sablonneuse. Puis le plateau s'élève vers le Sud, les vallées s'y dessinent, et si le haut reste sableux, des terres fortes se montrent au flanc des vallons, une végétation spéciale y indique la présence des argiles. Dès qu'on franchit l'Escaut à Eecke, Gavere ou Audenarde, il faut escalader un flanc raide (fig. 11) ; en haut se découvre un grand plateau très nu, où les moulins à vent sont encore nombreux ; quelques têtes d'arbres émergeant d'un creux invisible indiquent la tête d'un vallon. Tel est l'aspect du champ de bataille de Semmerzaeke, où Philippe le Bon écrasa les Gantois ; on le retrouve tout au long du pays, le plateau toujours monotone, à peine ondulé, déserté par la verdure et par les habitations, les ravins et vallons riants et frais, profonds, remplis d'arbres, de prairies et de sources. Pour qui suivrait les grandes routes, le pays d'Alost paraîtrait singulièrement découvert et triste, car pour éviter des côtes trop brusques et trop fréquentes, les chaussées principales se tiennent le plus souvent sur le plateau, suivent les arêtes entre les vallons ; aussi ne touchent-elles pas les villages, qui sont établis à mi-côte, et n'ont-elles guère fait naître sur leur passage que des hameaux de forges et d'estaminets. Quant aux chemins des vallées, ils sont souvent impraticables, enfouis qu'ils sont derrière d'épaisses haies qui retardent l'assèchement du sol humide.

La variété de sol engendre la variété des cultures. Sur le plateau s'étendent les céréales : le Nord, plus sableux, produit plus de seigle ;

EXEMPLE D'ASSOLEMENT [1]

1re année....	Froment.	4e année....	Méteil ou orge (navets).
2e — ..	Seigle (navets).	5e — ..	Avoine.
3e — ..	Lin (carottes) ou chicorée.	6e — ..	Trèfle.

[1] Monographie région limoneuse, p. 94.

c'est le cas des cantons d'Alost, Oosterzeele et Sottegem ; mais le Sud, plus limoneux, est déjà un pays de froment : 1.060 hectares dans le canton d'Hoorebeke-Ste-Marie contre 820 de seigle (1902) ; à côté d'eux, l'avoine, les betteraves fourragères, les pommes de terre, les prairies artificielles. Le lin, la chicorée, se retrouvent dans les terres plus fertiles du Sud-Ouest. Dans les vallées, des prairies fauchées et des pâtures ; quelques bouquets de bois sur les argiles tenaces ; autour d'Alost les oignons, les choux-fleurs, les cultures maraîchères de la vallée de la Dendre ; enfin le houblon qui s'accommode bien de ces pentes où des terres légères sont superposées à des couches imperméables. Tout cela soigné par une énorme population rurale ; le pays d'Alost est la région agricole la plus peuplée de la Flandre ; en 1895, pour 100 hectares d'étendue la population *agricole,* comprenant les personnes au-dessus de 12 ans, s'élevait à 121 habitants dans l'arrondissement d'Alost, et à 118 dans celui de Termonde, contre 41 dans celui de Furnes [1]. Aussi tout le sol disponible a-t-il été soigneusement exploité ; la proportion des terrains incultes y est infime ; pour 100 hectares d'étendue exploitée, elle est de 0,34 hectare dans l'arrondissement d'Alost, de 0,41 dans celui d'Audenarde, tandis qu'elle s'élève encore à 5,89 dans les bruyères de l'arrondissement d'Eecloo [2]. Il en résulte que les terres y sont plus chères que partout ailleurs. Les terres labourables, dont le prix s'élevait en 1895 à 2.989 francs l'hectare dans le canton de Furnes, valaient à la même époque 4.980 francs dans celui d'Alost, 4.878 dans celui d'Audenarde ; la moyenne pour l'arrondissement d'Alost montait à 4.882 francs. Même constatation pour les pâtures. A Sottegem, terres et pâtures valent 6.000 francs, et sont louées 250 francs ; à Erembodegem, à Audenhove-St-Géry, 6.500 [3]. Cependant en Hesbaye, les riches terres de l'arrondissement de Waremme n'atteignent qu'à la moyenne de 4.245 francs. Ainsi, grâce à la variété du sol qu'elle exploite, l'agriculture du pays d'Alost reste prospère. N'étant pas adonnée exclusivement à la culture des céréales riches ou des plantes industrielles, elle a pu résister sans trop de dommage à la crise agricole ; mais elle s'oriente résolument vers l'augmentation du cheptel vivant, accroît les cultures destinées aux animaux et restreint l'étendue des autres. De 1895 à 1902, l'étendue cultivée en froment est tombée, dans les deux arrondissements, de

---

[1] Recensement 1895, Introduction, p. 426.

[2] Ibid., p. 495.

[3] Ibid., III, pp. 155-162.

12.000 hectares à 10.300 ; de 733 hectares, le lin est descendu dans celui d'Alost à 199 ; la chicorée, dans celui d'Audenarde, de 865 à 289 ; enfin le houblon a diminué de moitié (257 contre 562). Ainsi l'évolution qui s'opère dans l'agriculture de la région sableuse est plus caractérisée encore ici.

Le pays de Courtrai.

Au contraire le pays qui s'étend de Roulers et d'Audenarde à Wervicq et Mouscron, et dont Courtrai est le centre, reste voué aux vieilles cultures industrielles. Le lin, la chicorée, le tabac, le colza lui-même, y occupent une place honorable [1] ; en tous cas ce sont ces plantes qui gardent le premier rang dans les occupations des agriculteurs. Aux environs de Courtrai, le lin est l'âme de la contrée ; les nappes vert tendre des linières sont un élément du paysage ; les bottes couleur jaune pâle emplissent les voitures qu'on rencontre ; on en aperçoit empilées dans des magasins ; on croise des ouvriers teilleurs, la figure et les vêtements couverts de poussière jaune.

EXEMPLES D'ASSOLEMENT [2]

	LENDELEDE	ZANDVOORDE
1re année....	Lin.	Betterave.
2e —	Avoine.	Froment.
3e —	Trèfle.	Trèfle.
4e —	Froment.	Avoine.
5e —	Betterave.	Pomme de terre.
6e —	Froment ou Avoine.	Seigle (Navets).
7e —	Pomme de terre.	Féveroles.
8e —	Seigle (Navets).	Froment.
9e —	Chicorée.	Tabac.

Si la chicorée a traversé une crise récente, qui a fait restreindre les étendues consacrées à cette culture, le lin et le tabac se main-

[1] En 1902, environ un dixième des terres exploitées dans l'arrondissement de Courtrai.

[2] Monographie région limoneuse, p. 93.

tiennent, et le colza lui-même, qu'on avait pu croire frappé à mort, a retrouvé quelque faveur. Il est vrai que le terroir est particulièrement favorable. « L'arrondissement de Courtrai, dit le préfet de Viry, est l'enfant gâté de la nature » [1]. Le sol est formé d'un limon sableux qui rappelle celui du pays de Waes ; la présence de la couche d'argile imperméable à une faible profondeur assure une certaine humidité. Il y a bien des parties plus ou moins sableuses, surtout au Nord-Est ; mais qu'importe ; par les temps humides, les sables valent peut-être mieux que les terres argileuses, et d'ailleurs, de l'aveu du paysan flamand, toutes les terres avec des engrais ne finissent-elles pas par se valoir ? D'ailleurs la chicorée et le lin n'aiment pas les terres trop fortes. Ils trouvent là d'autres conditions favorables : pour le lin, la présence de la Lys, dont les eaux sont les meilleures possibles pour le rouissage ; pour tous deux, une main-d'œuvre abondante due à la forte densité de la population : condition essentielle pour ces plantes qui exigent des soins minutieux et délicats. Voilà pourquoi ces intéressantes cultures diminuent moins autour de Courtrai que dans le reste de la Flandre ; la chicorée malgré les tarifs dont s'est fortifiée la frontière française ; le lin en dépit du caractère aléatoire de sa culture, où il faut compter comme nulle une année sur huit, et comme bonne une au plus sur trois. En dépit de la terrible concurrence russe, qui enlève aux lins belges le marché français et les poursuit jusque chez eux, les cultivateurs de Roulers et Courtrai conservent cette plante, qui en une bonne année peut rapporter le prix de la terre où elle pousse [2].

Les cultures industrielles ont un autre avantage. La quantité énorme d'engrais qui leur sont nécessaires, la façon soignée qu'il faut donner au sol ne sont pas perdus pour les plantes qui les suivent dans l'assolement. Le tabac de la région de Wervicq est apprécié des cultivateurs non seulement pour les profits que leur donne sa vente, mais parce que la terre qui l'a porté n'a plus besoin d'engrais pendant deux ans. Aussi l'agriculture du pays de Courtrai n'hésite pas à confier à son sol des quantités formidables d'amendements ; un hectare de lin reçoit en moyenne 195 francs d'engrais, un hectare de tabac, 751 francs. En revanche, le rendement de toutes les récoltes s'élève ; les cantons de Mouscron, de Roulers et d'Avelghem sont, de toute la Flandre Occidentale, ceux où l'on récolte les plus grandes quantités de froment et d'avoine à

---

[1] De Viry, Mémoire, p. 110.

[2] Lichtervelde, Mémoire sur les fonds ruraux du département de l'Escaut (Gand, Goesin, 1815, in-8°, 179 p., pl.) p. 114.

l'hectare ; ceux d'Ardoye et de Menin tiennent la tête pour les pommes de terre. Le soin que réclament les plantes industrielles s'étend à toute l'agriculture ; le pays de Courtrai-Roulers est la région la plus remarquable de la province au point de vue agricole ; le bétail y est aussi soigné que les cultures : un agronome distingué l'estime le plus beau de Flandre ; l'instruction technique du cultivateur est poussée plus loin que partout ailleurs ; aussi la crise agricole y a-t-elle été moins pénible que dans le reste du pays [1]. L'agriculture y est devenue scientifique ; les engrais savants, peu employés dans l'Est, y sont en honneur. Par hectare d'étendue cultivée, les arrondissements de Roulers et de Thielt emploient 43 et 33 kilos d'engrais azotés, contre 4 et 3 kilos dans ceux de Termonde et d'Alost ; en particulier le nitrate de soude, dont on use par hectare 162 kilos à Roulers et à Thielt, voit sa consommation réduite à 4 kilos autour de Termonde. Les tourteaux, le sulfate d'ammoniaque, les engrais phosphatés, sont employés dans des proportions semblables [2].

L'aspect de la région porte l'empreinte de cette prédominance des cultures industrielles. L'agriculture scientifique a pourchassé les arbres ; le pays est nu et monotone ; rien que des champs et des maisons, à peine quelques bouquets d'ormes auprès des fermes. Les ouvriers agricoles habitent des files de corons aux constructions peu soignées ; la couleur de la brique y est crue ; les rideaux manquent parfois aux fenêtres. On dirait des morceaux détachés d'un faubourg industriel. D'ailleurs leurs habitants sont déjà à moitié des ouvriers d'industrie, faisant rouir en automne, teillant en hiver le lin qu'ils ont cultivé et récolté dans la première partie de l'année.

Houtland de l'Ouest.

Bien plus pittoresque est le pays flamand de l'Ouest, la partie du Houtland qui s'étend de Roulers et Wervicq jusqu'à St-Omer et Ardres, la riante région d'Ypres et de Cassel. Collines, bois, haies, pâtures, lignes d'ormes et de chênes s'y succèdent ; les arbres et les plantes donnent l'impression d'une nature riche, presque exubérante. Guichardin estime que le pays d'Ypres est le meilleur qui soit en Flandre flamingante, et la chronique de Watten (XIe siècle) déclare que l'agriculteur peut négliger

---

[1] Leplae, Esquisse, pp. 89-91.

[2] Recensement 1895, Introduction, pp. 200-260.

son travail : le sol produira encore malgré lui[1]. C'est beaucoup dire ; car si le limon brun qui garnit les parties basses constitue une terre arable suffisante, il reste sur les hauteurs bien des sables et des clyttes. Les sables qui forment la rangée de collines à l'Est d'Ypres portent encore des bois ; on y cultive le seigle en quantités plus grandes que le froment. L'abbaye de Nonnenbosche lève des redevances en seigle à Reninghelst au XIIIe siècle[2] ; la prévôté de St-Martin d'Ypres en 1443 n'exige pas de froment à Zonnebeke, n'étant pas sûre qu'on en cultive[3]. De 1895 à 1902, le seigle a même gagné plus de 200 hectares dans l'arrondissement d'Ypres, tandis que le froment en perdait 1.200.

Mais sitôt la frontière passée, la proportion change. Le seigle, encore abondant autour de Poperinghe, disparaît sur le territoire français ; il n'en est plus question dans les rotations. Aucune commune n'en tient plus de 10 hectares ; il faut aller aux confins de l'Artois pour en retrouver sur les mauvaises terres. Le blé règne dans l'assolement ; il occupe invariablement la moitié des terres labourables, parfois plus. A Caestre, c'est 270 hectares sur 473 ; à Ledringhem, 240 sur 468 ; à West-Cappel, 290 sur 557. Nulle part il ne descend au-dessous du tiers. C'est le premier miracle dû à la présence d'une frontière. Protégé par les tarifs de 1892, le froment se tient à un prix moins bas qu'en Belgique. Aussi, tandis qu'il garnit environ un cinquième des terres labourables dans le canton belge de Rousbrugge, étendu au long de la frontière, il en occupe la moitié en France dans le canton voisin de Wormhoudt.

Cependant là aussi on constate l'augmentation des récoltes destinées, en tout ou en partie, à la nourriture des animaux. L'avoine prend de l'extension ; elle est moins exigeante que le froment, et se vend aussi bien. Les vieilles cultures du trèfle, des fèves, des haricots, sont en croissance. Un peu partout, on signale le développement de la pomme de terre ; parfois elle prend la première place après le blé. Ici encore, c'est aux dépens des cultures industrielles que le mouvement s'opère. Le houblon, rien que dans la partie belge, a perdu en sept ans un tiers de son étendue cultivée : de 1.497 hectares en 1895, il descend à 1.021 en 1902 ; parfois, comme à Elverdinghe, on l'a remplacé par la chicorée, qui

---

[1] Guichardin, Trad. française de 1625 (Amsterdam, Jansson), p. 349 ; — M. G. SS, XIV, pp. 164-165.

[2] Van Hollebeke (L.), Cartulaire de l'abbaye de Nonnenbosche (Bruges, Soc. d'Em., 1865, in-4°), p. 96.

[3] Feys et Nélis, Les trois cartulaires de la Prévôté de St-Martin à Ypres (Bruges, Soc. d'Em., 2 vol. in-4°, 1880-84), II, p. 758.

périclite à son tour. Des prix de vente un peu plus élevés, en 1903 et 1904, ont provisoirement enrayé le mouvement ; mais ce ne peut être là qu'un arrêt momentané dans la décadence. Pourtant cette plante est bien à sa place autour des collines ; il lui faut un sol assez léger, mais beaucoup d'humidité ; elle trouve l'un et l'autre dans les terres sableuses de la base des collines, qui surmontent l'argile yprésienne. Mais c'est une culture délicate et coûteuse, qui demande beaucoup de soins, d'engrais, une main-d'œuvre abondante que le pays ne fournit pas, et nécessite des opérations compliquées, cueillette, séchage, pressage, qui font monter le prix de revient à plus de 1.000 fr. l'hectare. D'une année à l'autre, le houblon peut rapporter plus que le prix du terrain, ou mettre le cultivateur en déficit.

Le lin a été, il y a 35 ans, la culture la plus importante du pays, sinon pour l'étendue occupée, du moins pour l'intérêt qu'y attachaient les cultivateurs ; sa présence dans le pays est d'ailleurs fort ancienne ; Pline le signale chez les Morins, et la loi salique le mentionne à côté du blé, des pois et des fèves [1]. Mais à partir de 1870 apparaît la concurrence du lin russe et d'autres plantes industrielles en vogue, comme la betterave ; les difficultés avec lesquelles est aux prises l'industrie linière l'obligent d'employer de préférence la matière première de qualité inférieure, mais moins chère, que lui offrent les lins russes [2] ; la culture décline rapidement. En 1871, le département du Nord possédait 15.782 hectares de lin ; dès 1877, il n'en restait que 9.648 ; en 1887, 6.854 ; en même temps on voyait l'importation des lins russes bondir de 18.200.000 kilos en 1872 à 58.800.000 en 1882 [3]. Pour arrêter la chute, on accorda en 1892 une prime de 60 fr. environ par hectare à tout planteur de lin qui ferait sa déclaration de culture ; le département ne cultivait plus à cette date que 1.862 hectares. En 1893, la prime faisait atteindre 3.168 hectares, et 4.674 en 1894 ; mais les causes de décadence étaient trop puissantes, et la chute recommença ; il n'y avait plus que 1.367 hectares en 1898, dont 422 pour l'arrondissement de Lille, 419 pour celui de Dunkerque, 188 pour celui d'Hazebrouck [4]. Une légère reprise a eu lieu depuis, à la faveur

---

[1] Pline, XIX, II, 1-2 ; Vanderkindere, Introduction, p. 118.

[2] Aftalion (A.), La décadence de l'industrie linière et la concurrence victorieuse de l'industrie cotonnière (Revue d'Economie politique, 1903, pp. 420-447, 616-636, 721-784), p. 765. Ajouter la décadence du lin comme plante oléagineuse devant le sésame, l'arachide, le pétrole.

[3] Merchier (L.), Monographie du lin et de l'industrie linière dans le département du Nord, (Lille, Danel, 1902), p. 154.

[4] Ibid. pp. 161-164.

de la baisse de la betterave ; mais ce ne sont guère que les derniers soubresauts d'une culture agonisante [1]. Enfin la betterave, après une fortune rapide, a vite connu le déclin ; en 1901 la gare de Steenvoorde en expédiait chaque jour, pendant la campagne, plusieurs trains supplémentaires ; en 1902, il n'y en avait plus un seul. Seule la betterave fourragère est capable de se maintenir ; quant à celles de sucrerie et de distillerie, l'étendue des terres qu'on leur consacre peut varier de moitié d'une année à l'autre, selon l'état de l'industrie.

Le Pays de Lille.

Le pays de Lille participe à cette situation un peu instable ; le blé y fait toujours le fond de la culture, mais les autres produits augmentent ou diminuent dans des proportions déconcertantes, le cultivateur, aujourd'hui informé, étant toujours prêt à fournir la denrée qui se vendra le mieux. Sous Charlemagne, les missi de l'empereur constataient dans les villas d'Annapes et de Gruson la présence de 5.522 muids d'épeautre, 4.000 muids d'orge, 630 d'avoine, 250 de seigle, et 100 de froment pur ; en plus, quantité de fèves et de pois, et 750 muids de vin provenant des vignes du domaine [2]. Ainsi les céréales riches étaient, de beaucoup, la culture principale. Bousbecque au XVe siècle produit « bleds, lain, colsat et légumes » [3] ; c'est l'apparition des cultures industrielles. Aujourd'hui, ce territoire, siège d'une industrie florissante, n'est plus qu'à demi agricole ; les cultures y sont déjà une dépendance de la ville et de l'usine. Si les céréales, moitié par habitude, moitié par nécessité d'équilibrer les assolements, continuent de tenir une grande place, les autres plantes sont en évolution constante. La betterave de distillerie y remplace la pomme de terre, qui avait profité de la décadence du lin ; les prairies artificielles augmentent, car il faut nourrir un bétail sans cesse plus nombreux, destiné à alimenter de viande, de lait et

---

[1] Voir : Brame (J.), Rapport sur la question des lins au Conseil général du Nord, session de 1852 ; — Ladureau, Etudes sur les causes de la diminution de la culture du lin en Flandre (Bull. Soc. Agricult. Nord, juillet 1883) ; — Faucheur, Rapports (annuels) sur les concours liniers dans le Nord ; etc. — En 1903, l'arrondissement de Dunkerque retrouve 1.720 hectares ; celui d'Hazebrouck 430 ; celui de Lille 896 ; en 1904, les chiffres sont de 2.148, 621 et 1.050 ; c'est la plus forte quantité constatée depuis 1894.

[2] Leuridan (Th.), Statistique féodale du département du Nord : le Mélantois (Bull. Comm. H. N., XXIV), p. 5.

[3] Dalle (J.), Histoire de Bousbecque (Wervicq, 1880), p. 165.

de beurre une énorme population urbaine. A Bousbecque, sur 416 hectares labourables, les céréales occupent 220 hectares ; mais la pomme de terre qui s'étendait sur 95 hectares en 1880, est réduite (1904) à 26 ; le lin est descendu de 41 à 15 ; en revanche la betterave est montée de 42 à 100, dont 67 pour la distillerie, et ses progrès semblent devoir continuer. A Bondues, sur 993 hectares, le blé en tient le tiers, 326 ; l'avoine, 237 ; et pendant que le lin est réduit à 26, la pomme de terre à 62, les betteraves de distillerie tiennent 147 hectares (1903) ; enfin la proximité des grandes villes fait prospérer les cultures maraîchères (60 hectares). Ainsi cette agriculture du pays de Lille dépend étroitement des puissantes agglomérations qui font de ce coin un des plus peuplés du monde ; jadis elle fournissait surtout le lin mis en œuvre dans ses usines ; aujourd'hui sa spécialité, après les légumes et l'élevage, c'est la production de la betterave utilisée dans les distilleries de Bousbecque, de Wambrechies, de Mouveaux, de Roubaix, de Lille.

La Plaine de la Lys.

Plus on s'avance vers le S.-W., plus la terre devient bonne et forte. La plaine de la Lys, à ce point de vue, est la partie du Houtland qui ressemble le plus à la Plaine maritime. Le sol y est en général un limon argilo-sableux, épais de 2 à 3^{m}, interrompu parfois par des affleurements d'argile yprésienne qui constituent les terres glaiseuses tenaces des Pacauts. Ce sont donc des terres fortes ; il leur arrive de brûler les plantes ; on sème plus tard le blé à Steenwerck qu'à Bailleul : il viendrait trop tôt, et d'ailleurs la moisson est encore en avance sur Bailleul et Strazeele (fig. 3). La terre doit être préparée avant la fin d'octobre, où les grandes pluies rendent les champs impraticables ; et souvent on ne sème qu'à la fin de janvier, quand il a gelé. L'horizontalité du sol est une autre point commun avec la région poldérienne ; les altitudes varient entre 14 et 24 mètres. La plaine est donc sans cesse menacée d'inondation, et il a fallu y creuser un système de watergands presque aussi compliqué que celui des Wateringues. De plus les rivières, la Lys et ses affluents, sont toujours près de déverser sur la plaine leurs eaux de crues ; jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les inondations étaient annuelles ; chaque hiver encore il y a des inondations partielles, qui empêchent quelques jours ou quelques heures la circulation ; en 1894, tous les habitants étaient dans les greniers. Le sol est si plat que l'eau de la Lys remonte dans les becques jusqu'à Steenwerck et Vieux-Berquin. Il faut donc curer avec soin

fossés et ruisseaux ; les Ponts-et-Chaussées en surveillent chaque année le détail. Depuis un siècle, c'est par le drainage qu'on remplace les fossés [1] ; on gagne ainsi un espace appréciable ; dans leur cahier de 1789, les habitants de Fleurbaix, déclarant que leur pays est aquatique et n'a pu être défriché qu'au moyen d'un grand nombre de fossés larges et profonds, avouent qu'ils « absorbent avec les chemins la sixième partie du terroir » [2]. La besogne s'est poursuivie par toute la plaine ; partout on constate que les fossés diminuent de nombre, que les vieux chemins de terre, larges parfois de 15 mètres, disparaissent ; avec eux on voit diminuer les haies d'aulnes ou d'épines, et les arbres, ces grands bouquets d'ormes qui sont la parure du pays ; on constate à Vieux-Berquin qu'il n'en reste pas le dixième de ce qu'il y avait, il y a 60 ans.

Comme dans la Plaine maritime, les céréales et les pâtures se sont partagées ces terres fortes et humides. Les premières y ont gardé une situation importante et le rendement en est considérable ; à Richebourg on arrive assez aisément à 50 hectolitres à l'hectare. Les pâtures, groupées près des fermes, occupent entre un quart et un sixième du sol. Cependant d'autres cultures sont venues : le lin, important au XVIIIe siècle, et qu'on faisait rouir dans les fossés, au grand détriment de la santé publique [3] ; le colza et l'œillette, dont on trouvait en 1814, 2.950 et 2.245 hectares dans l'arrondissement de Béthune, contre 129 et 217 en 1898. La betterave a pris leur place ; mais elle est aujourd'hui fortement menacée par la pomme de terre. On s'est mis à en planter en grand, pour l'exportation ; et chez beaucoup de paysans, c'est le remède qui a permis de sortir de la crise. A Steenwerck, à Estaires, à Merville, Hazebrouck, la pomme de terre vient aussitôt après le blé pour l'étendue cultivée ; à Vieux-Berquin, elle l'égale, et occupe un tiers du sol arable. La gare de Strazeele en expédie parfois 900 tonnes par semaine pour Paris et les villes du Nord, tandis que des quantités énormes de plants sont envoyés en Algérie, d'où ils reviennent comme primeurs en février. Enfin les pois et les haricots, exportés d'Estaires et Merville vers Marseille et l'Allemagne, les plantes fourragères, le tabac dont l'importance va diminuant, se partagent le reste de l'assolement.

La prospérité de la betterave autrefois, celle de la pomme de terre à

---

[1] La fièvre paludéenne, qui frappait surtout les moissonneurs, n'a disparu que depuis 1870 à Vieux-Berquin, c'est-à-dire depuis qu'on a comblé les trous et les fossés.

[2] Loriquet, Cahiers de 1789 dans le Pas-de-Calais, (Arras, Répessé-Crépel, 1891, in-8°), p. 389.

[3] Arch. Pas-de-Calais, C. 440.

l'heure actuelle, contribuent à diviser dans la plaine de la Lys les exploitations déjà très peu étendues. La densité de la population et l'habitude des plantes industrielles en avaient fait un pays de petite culture ; dans les communes de La Couture, Locon, Richebourg-l'Avoué, 90 % des exploitations ont de 1 à 5 hectares ; à Estaires, 500 sur 561 sont dans le même cas ; à Steenbecque, 340 sur 389. Merville, sur 692 exploitations, n'en a que deux qui dépassent 40 hectares. Aussi cette petite culture est-elle particulièrement soignée ; les engrais, surtout ceux qui remédient au défaut d'acide phosphorique, sont d'un emploi courant ; les marchands d'engrais sont nombreux dans chaque agglomération ; pour leurs produits, on délaisse le fumier, et la paille amenée de partout, à 20 km. à la ronde, est pressée à la gare de Strazeele, et expédiée vers le bassin houiller et l'Angleterre.

V.

L'ÉVOLUTION ACTUELLE : LES SPÉCULATIONS ANIMALES.

L'agriculture flamande a donc évolué au XIXe siècle. Conservant ses traditions de labeur excessif, le paysan du Houtland a fait l'apprentissage des nouvelles conditions économiques ; il s'est résigné à délaisser les cultures traditionnelles que des pays plus favorisés ou mieux outillés pouvaient produire à meilleur compte ; il s'enquiert des désirs des consommateurs ; il suit la demande, et parfois même la précède. L'agriculture flamande y perd en originalité, mais y gagne la prospérité.

Cependant malgré sa science et son courage, le cultivateur flamand, resserré sur sa petite exploitation, ne pourrait pas vivre si les spéculations animales ne venaient fournir leur appoint. Il en a toujours été ainsi ; d'ailleurs le sol humide se prêtait à la production de l'herbe, et il fallait fournir de la viande aux grandes agglomérations industrielles. De bonne heure, la Flandre fut donc un pays de bétail. Aux IXe et Xe siècles, on retrouve assez fréquemment indiquée dans les cartulaires l'existence de ce bétail, et les grandes fermes en ont à peu près la proportion indiquée pour une manse de St-Bertin, sur laquelle vivaient 4 bœufs, 10 vaches, 15 porcs et 50 brebis [1]. En 1462, la ferme de l'abbaye de Groeninghe possède 4 juments de labour, 15 vaches à lait et 3 génisses, 3 taureaux ;

---

[1] Guérard, St-Bertin, p. 158.

c'est la proportion d'une grande ferme actuelle de 30 à 40 hectares [1]. Au XVe siècle, le territoire de Bousbecque a beaucoup de moutons, et en 1592, on constate que sur 125 feux, 83 ont des bêtes à cornes, une ou deux chacun [2]. La loi salique elle-même énumère déjà tous les animaux domestiques que l'on trouve aujourd'hui en Flandre.

Mais la nécessité de s'aider des profits tirés des animaux pour boucler le budget de l'exploitation est devenue bien plus pressante depuis 30 ans. Les céréales ne se vendent plus à des prix rémunérateurs, sauf de rares exceptions. Les cultures industrielles, dont la Flandre, grâce à son abondante main-d'œuvre et à son savoir agricole, s'était fait une spécialité, périclitent ou disparaissent. L'œillette, le colza, ne comptent plus ; le lin recule ; la chicorée et le houblon languissent ; la betterave n'est pas sûre. Seuls les animaux sont demandés, et rapportent. D'un bout à l'autre de la Flandre, l'élevage, l'engraissement ont pris le pas sur toutes les autres besognes de l'agriculteur. On constate à Cruybeke que le bétail est « l'appoint essentiel » ; à Bellem : que « c'est la vraie ressource du pays ; on ne vend plus que cela et des porcs » ; à Poperinghe, « bétail et houblon font tout » ; à Wervicq « c'est une ressource plus importante encore que le tabac » ; à Neuve-Église, « la prospérité actuelle vient de la vente des veaux et des porcs ; un fermier qui cherche à placer un fils, essaie d'abord de lui louer beaucoup de pâturages ». Fait significatif : à Thielt, l'ancien marché au lin est devenu le marché au beurre. La comparaison avec l'Artois est intéressante ; le pays de la rive gauche de l'Aa entre Arques et Eperlecques, qui avait mis sa confiance dans le blé et la betterave et négligé les animaux, avoue sa gêne, tandis que la Flandre est prospère.

On a vu que cette préoccupation générale d'étendre les spéculations animales a occasionné à travers toutes les régions agricoles une révolution dans les assolements. Le temps n'est plus où « un tiers des récoltes était consacré à la nourriture de l'homme, un tiers à celle des troupeaux, un tiers à la culture des plantes précieuses qui paient le loyer de la ferme et l'achat des engrais » [3]. On préfère acheter du grain au dehors pour étendre la surface destinée aux plantes fourragères ; on ne vend plus le grain, sauf en France ; on le consomme à la ferme. Quant aux cultures industrielles, on a réduit leur étendue en proportion de l'aléa

---

[1] Van de Putte, Groeninghe, p. 82.

[2] Dalle (J.), Histoire de Bousbecque, p. 165.

[3] Cordier, Agriculture, p. 278.

que présente leur production. En même temps, on a développé les herbages ; à Moorsleede le nombre des pâtures a triplé depuis 30 ans ; même mouvement à Harlebeke, Ardoye, Beveren-Roulers, et dans cent autres communes. Enfin, on en améliorait la valeur, de façon à augmenter d'un tiers, parfois d'une moitié, leur rendement. Aussi arrive-t-on à des quantités considérables d'animaux par exploitation. Le cheptel vivant de telle ferme de 45 hectares en Flandre Occidentale atteint la valeur de 19.505 francs ; une autre, de 26 hectares, en a pour 13.835. Dans la partie sablonneuse, une ferme de 49 hectares a un cheptel vivant de 20.635 francs ; une de 13 hectares 30 ares, de 13.562 francs ; une petite de 4 hectares 90, un de 2.695 francs [1].

Le porc. — Le porc a toujours été l'animal le plus utile et le plus répandu en Flandre. La loi salique en mentionne des troupeaux de plus de 50 têtes [2] ; beaucoup de coutumes s'occupent d'eux : la Keure d'Hazebrouck de 1336 leur consacre sept articles [3] ; Martial même célèbre les jambons de Ménapie [4]. C'est l'animal qui convient le mieux à un pays pauvre, où les très petites exploitations sont si nombreuses ; aussi n'est-il guère de petit paysan qui n'engraisse un porc, qui lui fournira de la nourriture pendant des mois ou qui, vendu, payera le loyer. On en trouve donc partout, en quantités considérables. A Blaringhem, il y a jusqu'à 80 têtes par ferme, et 4 à 5 coches ; à Neuve-Eglise des fermes possèdent 10 truies. La commune d'Eecke (1903) sur 1.029 hectares a 180 truies et 1.700 porcelets, vendus dans le Cambrésis ; à Moorsleede, il naît 3.000 animaux pendant l'été, qu'on expédie à Bruxelles et à Lille. Mais en tête vient la région pauvre des bois et des bruyères. Là le porc est la grande ressource. A Couckelaere, c'est une spécialité ; 40 bouchers en abattent 5 à 6.000 par an ; ils alimentent Ostende. Aeltre en a 300 à chaque marché hebdomadaire ; Beernem, tout l'hiver, en expédie chaque lundi 7 à 10 wagons à

---

[1] Monographies Région limoneuse, pp. 213-215 ; Région sablonneuse, pp. 118-119. Ces animaux sont surtout des porcs, des chevaux et des bêtes bovines. Cependant il ne faut pas tenir pour négligeable le commerce des volailles. Chaque ferme en possède, qui lui procurent d'appréciables bénéfices ; ce sont de petits profits, mais sûrs. Au marché d'Aeltre, chaque mercredi, viennent passer au moins 125.000 œufs, sans compter les volailles. De même les lapins, élevés par les pauvres, et dont on vend 2.000 par semaine à Maldegem, pendant l'hiver. Quant aux moutons, ils sont à peu près disparus, depuis qu'il n'y a plus de jachères.

[2] Vanderkindere, Introduction, p. 116.

[3] Ann. Com. fl. Fr., XXIII, pp. 3-128.

[4] Martial, XIII, épigr. LIV.

Bruxelles ; Maldegem, dans ses cinq abattoirs, en débite, d'août en avril, 400 par semaine. Caprycke, en 1903, a 4.100 naissances de porcelets. Enfin Eecloo est le grand marché aux porcs de toute la Belgique ; chaque jeudi matin il en part environ un millier de petits porcs, expédiés les uns au pays wallon, les autres en Angleterre. En 1895, l'arrondissement d'Eecloo possédait 132 porcs pour 100 hectares d'étendue cultivée, et la proportion serait probablement plus forte encore à l'heure actuelle.

Le cheval. — Sauf dans la région d'Alost, le cheval n'est pas, comme le porc, un animal né et élevé dans le pays. En général, on va acheter, à l'âge de 15 à 18 mois, les poulains dans le Brabant ou le Boulonnais. Ceux de l'Ouest vont aux foires de Fruges, d'Hucqueliers, de Wittes, de Thérouanne ; ceux de l'Est, aux foires d'Eename, de Mont-St-Amand, de Hauthem St-Liévin, où viennent jusqu'à 1.000 et 1.200 chevaux ; ceux de la plaine maritime amènent leurs bêtes à Thourout et Bruges. L'animal acheté est gardé à la ferme, employé aux travaux de la culture, bien nourri d'avoine, de féveroles, de foin et de trèfle, enfin vendu vers l'âge de 4 ou 5 ans. Ce sont des courtiers allemands qui les achètent alors, et les dirigent sur les pays rhénans ; ils sont les rois des marchés ; de plus une dizaine de ces commerçants, appelés dans le pays « les Juifs », parcourent la contrée de ferme en ferme et achètent sur place [1]. La région entre Dixmude et Roulers, et celle de Courtrai, sont parmi les plus actives pour l'élevage du cheval ; dans chaque village, des affiches annoncent des courses ; des carrousels font partie de toutes les fêtes ; on sent que l'attention des habitants se porte principalement de ce côté.

Le gros bétail. — Mais la spéculation sur les animaux de l'espèce bovine est celle qui s'est le plus développée en Flandre depuis 30 ans. Partout on a entrepris l'engraissement et l'élevage, pour fournir aux villes de la viande, du lait, du beurre. Dans l'Ouest, on a augmenté et amélioré les pâtures, dans lesquelles les bêtes restent environ 6 mois, de mai à novembre ; mais bientôt il a fallu trouver d'autres ressources, l'étendue des pâtures ne suffisant plus à nourrir les bêtes dont le nombre croissait sans cesse. L'intendant Dugué de Bagnols signale déjà en 1698, outre les navets et les fèves donnés l'hiver, le « drac qui est le marc du grain dont on a tiré la bière » (drèche), les tourteaux de colza, « nourriture très profitable », enfin le trèfle, « une herbe qui profite

---

[1] Leplae, Esquisse, p. 91.

beaucoup aux bestiaux [1] ». Ces produits sont toujours employés, et avec eux les betteraves fourragères, les tourteaux américains, les fèves, les pois bleus. On est arrivé ainsi à posséder beaucoup plus de bétail qu'autrefois. Dans la partie française, chaque ferme de 30 à 40 hectares possède de 15 à 20 vaches ; la commune de Quaedypre, qui contient de bons herbages, comptait 2.300 têtes en 1903. L'arrondissement d'Ypres, de 1895 à 1902, a gagné 12.100 têtes, passant de 39.600 à 51.700 ; Courtrai, de 30.200 à 38.300, en gagne 8.000. Le seul canton de Thourout passe de 12.575 à 16.029 animaux et l'accroissement continue de plus belle à l'heure qu'il est.

L'Ost-Flandre, dont le sol ne peut produire de céréales riches, ni soutenir la concurrence des autres contrées pour les cultures industrielles, avait plus grand besoin encore que l'Ouest de l'élevage. « Misère dans l'étable, misère partout », rappelle Van Aelbroeck [2] ; et le sage Lichtervelde déclare en 1815 que « c'est le bétail qui décide des produits les plus avantageux de l'agriculture [3] ». Mais comme les pâtures sont rares sur le sol sablonneux, c'est à l'étable qu'il faut tenir les bestiaux toute l'année. Tout ce que produit le sol est donc réservé pour les nourrir. Au printemps, c'est l'herbe des bordures de gazon et des prairies, puis le trèfle coupé en vert, additionné de pain et de farine de seigle. En août, les feuilles de betterave et de chicorée, un peu de maïs fourrage, remplacent le trèfle, et permettent d'attendre l'arrivée des navets, base de l'alimentation pendant l'hiver, avec les carottes, le foin, les balles de céréales. Enfin les betteraves, sorties

Fig. 60. — Répartition des bêtes bovines en Flandre belge [4]. La proportion est beaucoup plus forte dans les pays du sable, pourtant privés de pâtures, que dans la plaine maritime ou le Sud-Ouest.

Nombre de bêtes bovines par cent hectares d'étendue exploitée :

◉ 100 à 125	⊙ 60 à 80
● 89 à 100	o 40 à 60

[1] Bull. Comm. H. N., X, pp. 460-461.

[2] Van Aelbroeck, p. 44.

[3] Lichtervelde, Fonds ruraux, p. 87.

[4] D'après l'atlas du Recensement agricole belge de 1895, pl. XXIV.

des silos, succèdent aux navets; on est arrivé au printemps. La farine de lin, les pommes de terre, les drèches, s'ajoutent aux autres produits. Grâce à ces procédés, dès 1902, l'arrondissement de St-Nicolas possédait 108 têtes de gros bétail pour 100 hectares, celui de Termonde 118, et celui de Gand 121. L'arrondissement de Gand à cette date comptait 87.576 têtes, et la province entière de Flandre Orientale 267.185, en augmentation de 42.000 sur le chiffre de 1895.

On devine, après la lecture de ces chiffres, qui doivent être en 1906 fortement dépassés, quelle quantité de lait, de beurre, de viande, est ainsi produite dans toute la Flandre intérieure, et dirigée sur les villes, le groupe lillois, Bruxelles, le pays wallon. Les races de Cassel et du Furnambacht, qui peuplent l'Ouest, celle de Hollande croisée avec le bétail indigène dans l'Est, sont bonnes laitières ; on table en moyenne sur une production annuelle de 3 à 3.500 litres de lait par animal, donnant 111 à 122 kilos de beurre. De nombreuses sociétés s'occupent spécialement de bétail; presque toutes les communes de la Flandre Orientale ont des assurances contre la mortalité des bêtes bovines ; 158 syndicats d'élevage fonctionnaient, au 31 décembre 1901, dans la province [1]; des laiteries coopératives se sont fondées, sur le modèle de la célèbre usine d'Oostcamp [2]. Le mouvement s'étend vers l'Ouest; des laiteries à vapeur s'organisent; des écrémeuses centrifuges remplacent les primitives barattes. Il reste à assurer la santé de ce bétail, que l'on a un peu négligée en poussant surtout à la quantité, à l'accroissement ; dans l'Est, les vaches hollandaises, habituées au grand air des polders, et parquées sans en jamais sortir dans les étables mal construites et devenues insuffisantes, prennent fréquemment la tuberculose ; dans l'Ouest, l'abus des drèches, des tourteaux falsifiés, des pulpes, conduit au même résultat ; la production du lait augmente, mais au détriment de l'animal.

Grâce au bétail, l'agriculture flamande est aujourd'hui prospère. La crise n'est plus qu'un souvenir, que les cultivateurs aiment à rappeler, parce qu'il leur permet de mesurer les progrès accomplis depuis 30 ans. Cette prospérité semble durable ; l'agriculture flamande est assez souple, assez avertie aujourd'hui, pour s'adapter à n'importe quelle circonstance. Elle sait prévoir maintenant, et ne redoute plus les nouveautés ; elle est prête à faire pousser sur sa terre indifférente n'importe quoi, qui rapporte. Elle donne ainsi le spectacle curieux d'une culture morcelée à l'extrême, où le travail et la patience n'impliquent pourtant pas la routine.

---

[1] Turmann, Associations agricoles, pp. 192-196.

[2] Cf. Journal de l'Agriculture, N° 1937, 2 Janvier 1904.

CHAPITRE XIV

FLANDRE INTÉRIEURE : L'INDUSTRIE[1]

I. *Nécessité de l'industrie : son ancienneté.* Industrie drapière. Industrie de la toile. La crise de 1846. — II. *Persistance d'anciennes formes : industrie à domicile.* Tissage. Autres industries : la dentelle. — III. *La grande industrie.* Caractères généraux. Région gantoise. Groupe de Courtrai-Renaix-Roulers. — IV. *Groupe de Lille.* La main-d'œuvre étrangère. La protection douanière. Lin, laine, coton ; confection.

I.

NÉCESSITÉ DE L'INDUSTRIE; SON ANCIENNETÉ.

Pour prospère que soit l'agriculture flamande, elle ne suffit pas encore à faire vivre l'énorme population qui se presse dans la Flandre intérieure. D'autres ressources sont nécessaires. Les 65.943 exploitants que le Recensement agricole signale en 1895 comme cultivant moins de 50 ares dans la Flandre Occidentale, les 51.706 qui occupent la même étendue dans la Flandre Orientale, ne peuvent considérer leur culture que comme un appoint. D'autre part, les ouvriers agricoles qui vont travailler chez

---

[1] A consulter : Briavoinne (N.), Sur l'état de la population, des manufactures et du commerce dans les provinces des Pays-Bas depuis Albert et Isabelle jusqu'à la fin du siècle dernier (Mém. Ac. R. Belg., 1841, in-4°, 217 p.) ; — Ducpétiaux (Ed.), Mémoire sur le paupérisme dans les Flandres (Mém. C. Ac. R. Belg., 1850, in-8°, 340 p.) ; — Merchier (L.), Monographie du lin et de l'industrie linière dans le département du Nord (Lille, Danel, 1902, in-8°) ; — Houdoy (J.), La filature de coton dans le Nord de la France (Paris, Rousseau, 1903, in-8°, 453 p.) ; — Royaume de Belgique, Ministère de l'Industrie et du Travail. Office du Travail, Les Industries à domicile en Belgique : II, Dubois, L'industrie du tissage du lin dans les Flandres ; Gillès de Pélichy, L'industrie de la cordonnerie en pays flamand (1899) ; — III, Beatse, L'industrie de la ganterie (1900) ; — IV et V, Verhaegen, La dentelle et la broderie sur tulle (1902) ; — VI, Beatse, L'industrie du tissage du coton en Flandre et dans le Brabant, (1904) ; — Ibid., Varlez (L.), Les salaires dans l'industrie gantoise : I, Industrie cotonnière, 1901, in-8°, 214-596 p.) ; — Ibid., Recensement général des Industries et des Métiers, 31 octobre 1896 (18 vol. in-4°, 1902) ; — Ibid., Salaires et durée du travail dans les industries textiles au 31 octobre 1901, (in-4°, 1905, 689 p.) ; — Résultats statistiques du Recensement général de la Population effectué le 24 mars 1901 (Ministère du Commerce), tome I (Paris, 1905), pp. 576-617.

les fermiers y gagnent un salaire trop peu élevé pour qu'une famille puisse subsister : d'après le Recensement de 1895, l'ouvrier non nourri à la ferme gagne par jour en moyenne, dans le canton de Lokeren, 1 fr. 48 les hommes, 0 fr. 83 les femmes ; à Bellem, 1 fr. 25 et 0 fr. 63 ; à Aeltre, 1 fr. 25 et 0 fr. 72 ; à Sysseele, 1 fr. 15 et 0 fr. 72 ; à Waerbeke près Grammont, 1 fr. 09 et 0 fr. 85. Ce n'est que dans l'Ouest, tout près de la frontière, et au delà, sur le territoire français, que les journaliers arrivent à dépasser, les hommes 2 francs, les femmes 1 fr. 50 ; à Luingne près Mouscron, 2 fr. 50 et 2 francs ; à Reckem, 2 fr. 50 et 1 fr. 50 [1] ; les mêmes salaires moyens sont payés en France. Ce sont là des gains insuffisants, pour des journées de travail très étendues, commençant à 5 heures du matin pour finir après 8 heures du soir ; l'ouvrier habitant loin quitte donc sa maison à 4 h. 1/2, y rentre à 9 heures et doit prendre sur son repos pour entretenir le lopin de terre qu'il a pu prendre en location [2]. La vie est par trop difficile dans ces conditions ; il faut qu'un membre au moins de la famille s'ingénie à trouver d'autres ressources. L'industrie s'offre naturellement pour les fournir. « Trop nombreux, dit une supplique de 1733, pour s'appliquer tous à l'agriculture, trois quarts des habitants du pays s'occupent actuellement à la fabrique des manufactures permises, avec quoi ils paient leurs charges et entretiennent leurs familles, lesquelles, sans ce secours, seraient réduites à la mendicité.... [3] ».

Industrie drapière.

Aussi l'industrie est-elle très ancienne en Flandre intérieure. Les jambons dont se délectait Martial n'étaient pas les seuls produits que la Ménapie envoyait à Rome ; elle expédiait encore des laines façonnées, sorte de manteaux appelés « birri », dont un édit de Dioclétien fixe le prix [4]. Ce sont les toisons des moutons de l'Artois qui semblent avoir fourni les éléments de cette primitive industrie drapière, à laquelle succède sous les Mérovingiens et Carolingiens la fabrication des draps frisons où l'on mettait en œuvre la laine des moutons qui paissaient sur les schorres de la

---

[1] Recensement 1895, t. III, pp. 26-55.

[2] Monographie Région sablonneuse, p. 38.

[3] Supplique des habitants de Wasquehal, dans : Leuridan (Th.), Notes pour servir à l'histoire de Wasquehal (Mém. Soc. Emul. Roubaix, 2e série, t. I, 1885, pp. 117-185), p. 165.

[4] Corpus Inscript. lat., III, 801.

plaine maritime [1]. Un diplôme de 800 nous apprend que les serfs de St-Omer fabriquent « des draps ou chemises de laine qu'ils appelaient bernicrist [2] ». Ce sont là les lointaines origines de l'industrie drapière.

L'abondance de la laine, la renommée des draps frisons, développèrent l'industrie qui commença à s'organiser, et à venir s'établir autour des comptoirs fondés par les marchands, à l'abri d'un château, Ypres, Bruges, Gand, Lille. Bientôt, les progrès du commerce aidant, on fit appel aux laines anglaises. Le Yorkshire, le Lincolnshire, devinrent les principaux fournisseurs; les grandes foires aux laines de Northampton, Winchester, Boston, St-Yves, Stamford, n'eurent pas de meilleurs clients que les marchands flamands [3]. La glaise yprésienne, onctueuse et délayable, servait à merveille pour le foulage. Les XIIIe et XIVe siècles virent un essor inouï de cette industrie urbaine. Mais c'était l'époque où sévissait déjà la surpopulation des campagnes. Pour échapper à la misère, celles-ci se mirent à exercer la lucrative industrie dont le monopole avait été jusque là réservé aux villes. Travaillant à moins de frais, elles purent faire aux métiers urbains une concurrence victorieuse. Les villes résistent, font rendre aux comtes arrêt sur arrêt défendant de fabriquer des draps hors de leurs murs [4] ; quand l'arrêt est inefficace, la ville se charge de le mettre à exécution ; en 1337, Ypres marche sur Poperinghe ; en 1344, elle détruit, après une terrible bataille, les métiers de Poperinghe, Langemarck, Reninghelst. Peine perdue ; dès le XIVe siècle, l'industrie est partout, à La Gorgue, à Bousbecque, à Ghistelles, Deynze, Caprycke, Hulst. Au XVe siècle, malgré la concurrence anglaise, les métiers battent dans tous les villages ; en 1427, les plus insignifiantes paroisses des environs d'Ypres, Dranoutre, Kemmel, Strazeele, Eecke, Meteren, Merris, s'occupent à draper, et l'édit de Philippe-le-Bon constate une telle fièvre industrielle que des terres restent sans labour ou sont cultivées par des étrangers [5].

---

[1] Pirenne, Hist. Belgique, I, pp. 30-31.

[2] Guérard, St-Bertin, p. 66.

[3] Arch. de Douai, Registre L, fol. 44 ; registre MM, fol. 43

[4] 1314 : défense de fabriquer du drap dans un rayon de 5 lieues autour de Gand ; 1322, défense d'en fabriquer dans la châtellenie de Bruges ; 1322, défense d'en fabriquer dans un rayon de 3 lieues autour d'Ypres, etc. (Diegerick, Inventaire Arch. Ypres, I, pp. 245, 289, 291).

[5] De Coussemaker (I.), Documents inédits relatifs à la ville de Bailleul (3 vol. in-8°, Lille, 1887), I, pp. 208-213.

Industrie de la toile.

L'industrie lainière s'étiole à la fin du XVe siècle. La matière première n'arrive plus : l'Angleterre garde ses toisons pour elle ; l'Espagne n'en envoie pas assez. Les draps anglais envahissent le marché des Pays-Bas. Cependant, habituées à l'industrie, les campagnes ne pouvaient plus s'en passer pour vivre : ce fut donc au travail du lin qu'elles eurent recours. Employé dès l'époque franque, le lin était resté jusqu'alors la matière première d'une industrie domestique, qui ne fabriquait que pour le compte des membres de la famille. Seules, quelques villes le travaillaient en grand ; les tisserands de toile sont cités à Gand en 1280 [1], à Bruges en 1297 [2] ; on renouvelle à St-Omer en 1327 une keure qui les concerne [3], et la keure d'Hazebrouck, de 1336, consacre à cette industrie sept articles, qui règlent avec soin le blanchiment, la vente, le mesurage [4]. Ce fut dans la région où le lin est encore aujourd'hui le principal produit agricole, que l'industrie de la toile commença sa fortune ; une charte de 1471 indique qu'à Swevezeele « la plupart des habitants vivaient de la marchandise des draps de lin » [5] ; et la plupart des villages situés entre la région des bruyères et la Lys sont cités au XVIe siècle comme apportant de la toile à Bruges [6]. De là, elle gagna toute la Flandre. Appliquant au lin les procédés techniques acquis en travaillant la laine, les Flamands eurent bientôt créé une vaste industrie d'exportation. Véritable industrie à domicile que celle-là ; la famille entière participait d'abord à la culture, puis à la manipulation de la plante ; les femmes filaient, les hommes tissaient, à leur temps, lorsque l'état de la culture le leur permettait. Les laboureurs prennent la navette lorsqu'ils n'ont rien à faire aux champs, dit des Madrys [7] ; et Dugué de Bagnols explique la prospérité de Roubaix et Tourcoing en 1698 par « la commodité que les habitants y ont de joindre quelque labeur avec le travail de leurs maisons [8] ». A la même époque, la

---

[1] Van Lokeren, St-Pierre, I, p. 388.

[2] Gilliodts, Inventaire, I, p. 54.

[3] Mém. Soc. Ant. Mor., XVI, p. 560.

[4] Ann. Com. fl. Fr., XXIII, pp. 3-128.

[5] Charte de Charles le Téméraire, dans Ann. Soc. Em. Br., 2e série, II, 1844, p. 291.

[6] « Lamentations » de Siger van Maele (Ann. Soc. Em. Br., 2e série, III, 1845), p. 293.

[7] Bull. Comm. H. N., XI, pp. 316-320.

[8] Ibid., X, p. 480.

dentelle prend son essor, donnant du travail aux femmes ; la tapisserie, pendant deux siècles, occupe 20.000 personnes autour d'Audenarde [1] ; l'industrie de la laine persiste dans quelques localités, à Gand et à Courtrai où la trouve Guichardin, à Ypres, dans la région de Lille, à St-Omer où elle existe encore en 1803, à Neuve-Eglise où « la plupart des fabricants sont en même temps laboureurs » [2]. Le coton lui-même, qui doit détrôner le lin, apparaît au XVIe siècle ; en le mélangeant au lin et à la laine, on obtient des siamoises que l'on fabrique à Bruges, à Courtrai, à St-Nicolas [3]; et les fabricants du pays de Waes, demandant qu'on autorise l'entrée libre du coton turc, affirment que l'existence de plusieurs milliers d'ouvriers en dépend [4]. En 1811, le coton emploie, dans le département de la Lys, 732 fileurs, dont 310 à Bruges, et 1.765 tisseurs, dont 813 à Thielt, le reste à Moorseele et Mouscron ; plus 359 ouvriers en siamoises [5].

Malgré cette concurrence nouvelle, la production de la toile augmente au cours du XVIIIe siècle. La Flandre produit en 1765 200.000 pièces, estimées 8 millions [6] ; Courtrai retrouve sa supériorité dans le blanchiment, qu'elle avait perdue au XVIe siècle, par l'émigration de ses artisans à Haarlem. En 1792, la seule circonscription du Vieux-Bourg de Gand possède 8.868 métiers à tisser la toile, ce qui donne de l'ouvrage à 57.642 personnes, fileuses, tisserands, épeuleurs [7]. Dans le département de l'Escaut en 1805, 101.033 individus « d'un âge fait » s'occupent à la filature du lin, 21.871 au tissage ; et il faut y ajouter les enfants pour les travaux préparatoires ; c'est presque 200.000 personnes [8]. Le département de la Lys n'en possède pas moins : il a 23.133 tisserands en 1804 [9] ; au début de 1812, malgré la guerre d'Espagne qui faisait grand tort au commerce de la toile, les ouvriers des textiles du département étaient encore 49.650, soit 50.000 personnes [10].

---

1 Voir l'étude de Van der Meersch, Histoire de l'origine, du progrès, de la splendeur et de la décadence des manufactures de tapisserie de la ville d'Audenarde (la Flandre, XV, 1884, pp. 5, 77, 180, 300).

2 Ann. Soc. Em. Br., 2e série, VIII, 1850, p. 273.

3 Briavoinne, p. 148.

4 Arch. Nat. F^12 607.

5 Tableau dressé par le préfet, Arch. Nat. F^12 1592.

6 Briavoinne, p. 133.

7 Tableau dressé par le bailli du Vieux-Bourg (Berten, Coutumes, Quartier de Gand, VII, pp. 97-98).

8 Faipoult, Mémoire, p. 128.

9 De Viry, Mémoire, p. 155.

10 Etat dressé par le préfet, Arch. Nat., F^12 1585.

Presque toute cette population ouvrière vivait dans les campagnes. Meulebeke, en 1811, avait 3.125 fileuses et 985 tisserands ; Lichtervelde, 2.200 personnes occupées au lin ; Waereghem, 1.800 [1]. Tandis que Gand, en 1795, avait tout juste 976 ouvriers en textiles pour ses 54.000 habitants [2], Thourout, en l'an XIII, avait « autant à peu près de fabriques de toiles qu'il y a de ménages ; et l'agriculture n'y est pas moins florissante, quoique le sol soit des plus ingrats » [3]. En France, l'industrie roubaisienne, en 1771, donne du travail à 40.500 personnes, dont 30.000 fileuses répandues jusqu'en Artois [4] ; et dans la châtellenie de Lille, la dentelle fait encore vivre 14.000 femmes, et 2.000 apprenties [5]. Ainsi l'union de l'agriculture et de l'industrie produisait les plus heureux effets ; littéralement, elle faisait vivre la Flandre ; elle apparaissait comme l'expression d'un système qui était proposé en modèle aux autres nations. Appuyées l'une sur l'autre, l'agriculture et l'industrie prospéraient : « Ce sont, dit l'intelligent préfet de l'Escaut, les manufactures et l'industrie qui ont créé dans ce pays le genre d'agriculture qui en fait la gloire et la richesse » [6]. Et tout cela, grâce au lin, une plante, écrit Van Aelbroeck, qu'il faut mettre au premier rang dans l'agriculture flamande, puisqu'elle procure à 100.000 ouvriers peu aisés un travail continuel, et que sans cela ils seraient tous réduits à l'aumône [7]. En 1840, on peut estimer à 220.000 le nombre des fileuses dans les deux provinces belges, à 57.000 celui des tisserands, soit 277.000 individus travaillant le lin, sans compter les enfants qui vivent du labeur de leurs parents [8]. En y ajoutant, pour la partie française, le chiffre très modéré de 50.000 personnes, on arrive à 330.000 travailleurs. « Je ne crains rien pour les Flandres, disait Charles-Quint, tant qu'il y aura des champs pour cultiver le lin, des doigts pour le filer, des bras pour le tisser ; les Flamands seront toujours riches, tant que l'on ne coupera pas les pouces à leurs fileuses ». Le moment approchait où cette prospérité allait brusquement sombrer.

---

[1] Arch. Nat. F[12] 1592 (état dressé par le préfet).

[2] Varlez, Industrie cotonnière, I, pp. 5-10.

[3] Annuaire du département de la Lys pour l'an XIII (Bruges, de Busscher, in-8°, 411 p.), p. 220.

[4] Leuridan (Th.), Histoire communale de Roubaix, V, p. 88.

[5] Van Hende (E.), Etat de la ville et de la châtellenie de Lille en 1789 (Bull. Comm. H. N., XIX, pp. 251-366).

[6] Faipoult, Mémoire, p. 76.

[7] Van Aelbroeck, p. 173.

[8] Ducpétiaux, Paupérisme, pp. 75-76.

La crise de 1846.

La crise de l'industrie linière à domicile, qui éclata en 1846, avait des causes multiples. C'est d'abord l'insuffisance des débouchés, les marchés français et espagnol fermés par des droits sans cesse plus élevés à mesure que l'industrie s'organisait dans ces pays ; c'est la concurrence terrible de la Grande-Bretagne, qui représente les progrès de la grande industrie, et qui inonde de ses produits l'Europe, y compris la Belgique ; c'est l'avènement du coton, qui détrône, par son bon marché et les facilités de sa mise en œuvre, les beaux et coûteux tissus de lin ; enfin c'est l'apparition de la filature et du tissage mécaniques. Il y faut joindre l'insuffisance de l'instruction, de l'éducation morale et professionnelle de l'ouvrier flamand, due à ses habitudes, à son caractère, à sa langue qui l'isole du reste de l'Europe [1]. En quelques années, l'arrêt du travail est presque complet. En 1846, 200 métiers sur 800 sont en activité à Evergem, 170 sur 1.250 à Waerschoot, 124 sur 500 à Tronchiennes, 80 sur 550 à Cruyshautem [2]. Tout l'édifice de la prospérité flamande était fondé sur cette union de l'industrie linière et de l'agriculture [3] ; la chute fut lourde. Des causes accidentelles, la maladie des pommes de terre en 1845, l'insuffisance de la récolte en 1846, vinrent augmenter le désastre. Le Nord français fut le moins éprouvé ; pourtant à Hondschoote, les 1.500 ouvriers agricoles que le travail du lin faisait vivre dans le canton se trouvent dans la misère ; autour d'Hazebrouck, les bureaux de bienfaisance ont grand peine à faire vivre pendant l'hiver la population ouvrière privée de ses occupations ordinaires [4] ; c'est de cette époque que date l'émigration de toute la West-Flandre vers les villes, où prospérait déjà la grande industrie ; et la crise qui priva de travail, au profit de la mécanique, les 200.000 femmes qui

---

[1] Ducpétiaux, Paupérisme, p. 49.

[2] Van der Meersch, De l'état de la mendicité et de la bienfaisance dans la province de Flandre Orientale depuis le règne de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours (Bull. C. C. St., V, 1853, pp. 25-268), pp. 232-233.

[3] Cette idée est exprimée partout avant 1840. « C'est des travaux productifs que la manufacture de toiles procure aux cultivateurs, aux femmes et aux enfants de la campagne que naît le supplément de subsistance que la seule culture de la terre ne donnerait pas aux familles rurales. Voilà donc ici l'art de la culture et une grande fabrique associés depuis des siècles, et dont l'existence et la prospérité sont mutuellement dans une telle dépendance, que le tort fait à l'un est toujours une circonstance funeste à l'autre » (Dictionnaire de la Flandre Orientale, 1834, p. 193).

[4] Gossez, Le département du Nord sous la deuxième République (Lille, Leleu, 1904, in-8°, 448 p.), pp. 191-192.

filaient le chanvre et le lin [1], sans compter les tisserands et les épeuleurs, ne fut pas une des moindres causes du succès de la Révolution de 1848. La crise fut bientôt plus grave encore en Belgique. Le nombre des indigents enfle brusquement : en Flandre Orientale, il passe de 13 % en 1840 à 28 % en 1847, soit 221.000 personnes à cette date dans la province, dont 171.000 pour les campagnes ; l'arrondissement d'Audenarde a 36 % d'indigents, 31.222 personnes [2]. L'agriculture et l'industrie linière étaient si bien associées dans les habitudes de la population, que les gens du pays d'Alost se refusent pendant plusieurs années à accepter le fait accompli, et restent dans une misère complète. Termonde et Wetteren, en 1846, « fourmillent de mendiants », qui sont des hommes et des femmes adultes : c'est « la grande misère » [3]. En Flandre Occidentale, le pays linier de Courtrai-Roulers est particulièrement éprouvé ; la province compte 37 % d'indigents, 232.000 personnes ; il y en a 39 % dans l'arrondissement de Courtrai, 42 et 43 % dans ceux de Thielt et Roulers ; au 1er mai 1847, celui-ci a 1 indigent sur 2,37 habitants. La famine règne ; les vieillards d'aujourd'hui se rappellent ce temps où on se jetait sur les aliments, même avariés, où on ne parlait plus que de nourriture, et où les gens mouraient comme des mouches. Le pays se dépeuple : de 132.104 habitants au 1er janvier 1842, les deux arrondissements de Roulers et Thielt tombent à 117.772 au 1er janvier 1849, soit 14.332 de moins, en 7 ans. Les naissances diminuent : en Flandre Occidentale, elles étaient 22.485 en 1840 : elles ne sont plus que 19.079 en moyenne entre 1841 et 1850. Les décès augmentent : pour 1847, l'arrondissement de Roulers a 1.356 naissances, 3.099 décès ; celui de Thielt, 1.101 naissances et 3.218 décès ; la proportion est de 1 à 3. De 4.497 en 1840, les mariages même descendent à 4.025 entre 1841 et 1850. La criminalité augmente brusquement : de 8.766 individus arrêtés en 1845, on passe à 25.584 en 1847 dans les deux Flandres ; sur les 24.604 détenus écroués à Bruxelles en 1846-48, 19.456 étaient de Flandre. Ostende est envahi de nuées de jeunes vagabonds venus à pied de Meulebeke, Wynghene, Thielt, Thourout [4]. C'est alors que de tous les points de la Flandre des bandes émigrèrent vers le Nord de la France, et firent enfler brusquement les chiffres de population de Lille, Roubaix-Tourcoing,

---

[1] Blanqui, Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848 (1 vol. in-12°, 1849), p. 95.

[2] Ducpétiaux, Paupérisme, pp. 19-22.

[3] Réponse de la Chambre de Commerce de Termonde à l'Enquête sur la condition des classes ouvrières, II, pp. 68-70.

[4] Ducpétiaux, Paupérisme, pp. 23-46.

Armentières. D'autres, n'ayant plus pendant l'hiver le travail du lin qui les occupait et les faisait vivre, gagnèrent Bruxelles, Anvers, et les mines du pays wallon. Ce fut une des plus rudes crises que la Flandre ait connues.

II.

PERSISTANCE D'ANCIENNES FORMES : INDUSTRIE A DOMICILE.

Tissage à domicile.

La persistance de l'industrie textile à domicile après un pareil désastre montre bien à quel point cette combinaison d'activités industrielles et agricoles était nécessaire à la Flandre. Le paysan flamand se cramponne à ce genre de travail, parce qu'il sent que l'agriculture ne lui suffit pas, et que lorsqu'il aura cessé de lancer la navette, il lui faudra aller travailler dans une usine, ou partir louer ses bras en France. Mais la mécanique fait une rude concurrence, et le travail à la main se trouve peu à peu resserré soit dans la fabrication des tissus les plus fins, des articles de grand luxe, devant lesquels la machine, un peu brutale, hésite encore, soit dans la production des étoffes les plus grossières. Les produits de consommation courante sont monopolisés par l'usine ; le tisserand à la main ne s'y risque plus. Les 57.000 tisserands de lin de 1840 sont réduits à 10.000, répartis surtout dans les arrondissements de Courtrai (4.500), Roulers (2.152) et Thielt (1.861) ; le nombre en est d'ailleurs variable, et ils sont plus nombreux l'hiver, lorsque chôment les travaux des champs. Certaines communes ont énergiquement maintenu leurs positions : Meulebeke, qui avait 985 tisserands en 1811, en garde 683 ; Lendelede, de 260, ne descend qu'à 233, et a en plus 39 tisserands de jute : il existe encore, dans cette commune, un atelier d'apprentissage pour le tissage à la main. On trouve même encore çà et là, à Wynghene, à Caprycke, à Knesselaere, à Nevele, à Beveren-Roulers, même en France à Bollezeele, quelques demi-douzaines de vieilles fileuses, qui luttent avec leur antique rouet contre la victorieuse filature mécanique. Le jute, la laine, le coton, la soie, sont également tissés, çà et là, par des travailleurs isolés. Il existe encore 1.100 tisserands de laine (article tapis et moquettes) dans le Sud de l'arrondissement de Courtrai, à proximité de Roubaix ; plus de 800 à St-Nicolas et Lokeren, 220 à Eecloo, et 2.600 dans l'arrondissement d'Audenarde, groupés autour de Renaix qui, à lui seul, en a 1.175. Le coton donne du travail à 700 tisserands de la région de Courtrai, et à 2.230 en Flandre Orientale, pour le compte de fabricants de Renaix, Gand et

37. — L'ancienne industrie flamande : la halle aux draps d'Ypres.

38. — Industrie à domicile : sabotiers du pays de Waes (Haasdonck).

Lokeren. La soie est mise en œuvre par 200 personnes autour de Deynze et d'Alost; le jute même, qui ne connaît guère que la grande usine, est tissé par une centaine d'ouvriers entre Courtrai et Roulers, et par une autre centaine d'ouvriers de Zele, fabriquant des tissus très grossiers qui servent à l'emballage des machines, à des prix si bas que la mécanique ne peut pas encore faire mieux [1]. En France, on en trouve encore quelques milliers dans la région qui s'étend de Roubaix à Bailleul, et de 20 à 50 dans les grosses communes de la plaine de la Lys : une cinquantaine à Vieux-Berquin, au lieu de 500 vers 1860; une trentaine à Hazebrouck contre 300 en 1875; une cinquantaine à Steenbecque l'hiver; 5 à Sercus, 5 pour les deux Richebourg; quelques vieux çà et là dans les autres communes.

Mais les jours du tissage à domicile sont comptés. Le machinisme est en progrès continuel : il s'attaque peu à peu aux spécialités que le travail à la main avait gardées. D'autre part, le tisserand est un ouvrier trop irrégulier; il s'évade dès que le travail presse aux champs, et le patron ne peut pas compter sur la pièce au jour dit. Enfin le salaire est par trop insuffisant; il ne faut pas espérer un gain de plus de 2 fr. pour un travail de douze heures au moins; la moyenne ne dépasse guère 1 fr. 50 pour une journée qui commence à 6 heures du matin et se termine à 8 heures du soir. Écrasé par la grande industrie, le tisserand est si misérable qu'on en arrive à souhaiter la disparition rapide de cette intéressante forme de travail, si bien adaptée aux nécessités de la vie en Flandre. Vivant dans une chambre obscure, souvent enfoncée dans le sol, sans plancher, pour entretenir l'humidité nécessaire aux fils, un vrai chenil, dit l'Enquête de 1846 [2]; mal nourri de lait battu, de pain et de légumes, ignorant les nécessités de l'hygiène, prédisposé à la tuberculose, l'ouvrier en textile passe à l'état d'organe atrophié dans l'activité flamande. Le nombre des vieux ouvriers est considérable [3] : en 1896 les tisserands à domicile de plus de 55 ans formaient 39,90 % du total dans l'arrondissement de St-Nicolas, 27,73 % dans celui de Gand, 22,20 % dans

---

[1] Tous les chiffres sont empruntés au tome I du Recensement de 1896. — Remarquer que l'introduction de la mécanique a surtout modifié les conditions du filage : la machine produit 20 fois plus que la fileuse, tandis que le métier mécanique, qui bat ses 140 coups à la minute, ne dépasse que médiocrement le métier à bras qui parvient à en battre 80. Aussi le tissage à la main résiste, tandis que les fileuses sont à peu près complètement disparues.

[2] Enquête, III, pp. 302-304.

[3] Recensement 1896, XVIII, p. 397.

celui de Roulers ; le tissage à la main devient une occupation de vieillards qui s'obstinent au travail de leur jeunesse [1].

Autres industries à domicile : la dentelle.

Cependant l'industrie à domicile répond si bien aux besoins de cette abondante population en quête de ressources, qu'elle se survit sous d'autres formes que celle du tissage. Le pays de Waes est peuplé de sabotiers, qui utilisent les arbres des haies, canadas, saules ; les produits sont vendus en Allemagne et en Hollande ; il y a là près de 4.000 travailleurs confectionnant les sabots à domicile ou dans de petits ateliers : 373 à St-Nicolas, 365 à Beveren, 257 à Tamise. Le teillage du lin est une des ressources les plus appréciées du paysan flamand pendant l'hiver ; à Stekene, Beveren-Waes, Caprycke, Maldegem, Cruybeke, le lin des polders zélandais, roui dans les criques ou les fossés, est ainsi travaillé l'hiver ; à Swevezeele, 300 personnes s'y consacraient jadis uniquement ; et la station compte encore chaque semaine un mouvement de deux ou trois wagons de lin, de 10 tonnes chacun. Il n'est pas rare, même dans la West-Flandre française, d'entendre sortir des maisons d'ouvriers agricoles le sifflement de la roue, et d'apercevoir par la porte ouverte l'ouvrier faisant tourner son instrument, au milieu d'un nuage de poussière. La commune de Beveren-lès-Roulers conserve cet étrange spectacle d'une industrie à domicile encore complète, qui ramène à soixante ans en arrière : le lin du pays, roui à la Lys, et teillé sur place, est encore filé par des vieilles femmes, puis tissé à la main pour le compte d'un fabricant qui ne craint pas d'affronter pour ses produits l'épreuve des expositions. C'est là un curieux exemple de la résistance désespérée que fait l'industrie à domicile, luttant contre des conditions économiques défavorables. Elle se maintient encore dans la fabrication des cordages, où l'on trouve en 1896 un millier d'ouvriers à la main, dont 514 à Hamme, les « buitenspinners » marchant lentement à reculons sur les banen (chemins) des corderies, tandis qu'un enfant tourne la roue qui opère la torsion du fil ; elle domine dans l'industrie neuve des coupeurs de poils pour la chapellerie, qui utilise les peaux des lapins bleus du pays de Waes dans tous les villages autour de Lokeren ; elle l'emporte également dans la fabrica-

---

[1] Sur cette disparition du tissage à domicile, voir Beatse, Tissage de coton en Flandre ; — Dubois, L'Industrie du tissage ; — les Rapports annuels de l'Inspection du Travail.

tion de la chaussure, qui occupe en Flandre Occidentale plus de 2.000 ouvriers à domicile, dont 1.200 dans la seule ville d'Iseghem, 280 à Thielt, 215 à Thourout, 200 à Poperinghe [1].

D'autre part les femmes sont restées plus fidèles encore que les hommes à l'industrie familiale. Les nécessités économiques qui obligeaient les paysans flamands à chercher hors de la culture un supplément de ressources agissaient aussi sur les femmes ; de bonne heure la Flamande consacra au filage les instants qu'elle pouvait dérober aux soins du ménage ou au travail des champs. La fabrication de la dentelle apparut au XVe siècle ; sa présence était toute naturelle dans un pays qui travaillait le lin, et où les femmes avaient l'habitude de manipuler les textiles. Charles-Quint aidait à l'extension de cette industrie, en faisant enseigner les meilleurs procédés dans les couvents, et la dentelle prenait au XVIIe siècle une importance justifiée par l'usage universel qu'en faisait la mode à l'époque de Louis XIV. L'apogée fut atteinte au XVIIIe siècle ; Bruxelles et Malines occupaient autour d'elles 100.000 femmes à la confection du point à l'aiguille ; 5.000 personnes dans les seuls béguinages de Gand fabriquaient de la Valenciennes au fuseau, et le point de Lille occupait dans la Flandre wallonne 16.000 ouvrières en 1789. L'apparition de la grande industrie menaça un moment de faire partager à la dentelle le sort de la filature à la main ; la concurrence du tulle mécanique provoqua vers 1840 une disparition presque complète de l'industrie dentellière, disparition qui contribua à rendre plus pénible la crise de 1846.

Cependant l'excès du mal contribua à ressusciter la dentelle. On cherchait de tous côtés des ressources ; il parut que cette industrie, allégée de certains frais généraux, pourrait encore fournir une carrière dans la lutte contre la mécanique, et être utile à des populations besogneuses. On abandonna le fil de lin qui atteignait, lorsqu'il réalisait les conditions de finesse nécessaires, des prix fabuleux : jusqu'à 6.000 francs la livre pour les meilleures qualités ; à la place on adopta l'économique « fil d'Écosse », c'est-à-dire le coton, qui se trouva à l'usage plus commode ; on fit la part du feu en abandonnant à la machine la fabrication des bandes de tulle. Les couvents prirent une part active à la résurrection de l'industrie, en fondant des écoles où s'instruisent aujourd'hui la plupart des ouvrières. La dentelle reprit un essor qui lui a permis de garder jusqu'à nos jours

---

[1] Voir Gillès de Pélichy (Ch.), L'industrie de la Cordonnerie (Industries à domicile, II, 1900).

un rôle important parmi les industries flamandes[1]. 45.000 dentellières environ sont disséminées à travers la Flandre, presque uniquement dans la partie belge, car la région française ne possède guère qu'une centaine d'ouvrières dans la ville de Bailleul[2]. Mais l'arrondissement de Thielt en avait en 1896 6.397, soit 18 % de la population féminine ; le Sud de celui de Dixmude, 3.253, soit 12 % ; celui de Roulers, 4.122 (8 %) ; celui d'Alost 8.552 (12,9 %).

Le chiffre élevé du nombre des dentellières indique l'importance qu'occupe encore cette industrie dans la vie économique de la Flandre. La dentelle remplace véritablement la filature du lin à domicile ; elle permet à la femme des champs de gagner quelque argent lorsque sa présence n'est pas indispensable aux travaux de la ferme. Dans les villes, l'ouvrière peut s'occuper dans la grande industrie, dont les salaires sont plus élevés et qui ne demande pas l'apprentissage ; aussi la dentelle en est-elle à peu près disparue, sauf de Bruges, qui n'a guère d'industrie, et où elle est acclimatée depuis longtemps[3]. Mais dans les campagnes, elle constitue une des rares ressources supplémentaires que peuvent se procurer les femmes. Dans les populeuses communes rurales autour de Roulers, Thielt, Courtrai, c'est la dentelle qui permet aux paysans de vivre pendant l'hiver. A Wynghene, où le Recensement de 1896 accuse 1.321 dentellières, le nombre des petites exploitations augmente, grâce aux ressources fournies par cette industrie, qui permet aux journaliers de louer des terres à leur tour. A Lootenhulle, on constate que la dentelle n'a jamais tant rapporté qu'aujourd'hui ; c'est elle, et l'émigration saisonnière en France, qui font vivre le pays ; elle nourrit le ménage pendant l'hiver. A Bellem, la broderie qui occupe 200 ouvrières est une ressource des plus sérieuses. L'été, beaucoup de dentellières sont aux champs ; c'est en hiver que l'on entend dans chaque maison claquer les petits fuseaux de bois ; à Moorsleede, le nombre d'ouvrières passe d'une centaine l'été à 600 l'hiver.

Cependant cette utile industrie est en crise ; elle diminue malgré l'active campagne menée en sa faveur par le parti conservateur belge, désireux de retenir la femme chez elle, et de l'empêcher d'aller se perdre dans les foules des grandes fabriques. Les salaires sont trop bas : l'enquête de 1902 en cite de 0 fr. 95 pour 15 heures de travail, à Tamise ; de 0 fr. 52 pour

---

[1] Sur la dentelle, voir Industries à domicile, t. IV et V.

[2] Sur l'industrie dentellière à Bailleul, voir : Cortyl (E.), La dentelle à Bailleul (Bull. Com. fl. Fr., 1903, pp. 225-237).

[3] En 1896, Bruges avait 3.394 dentellières.

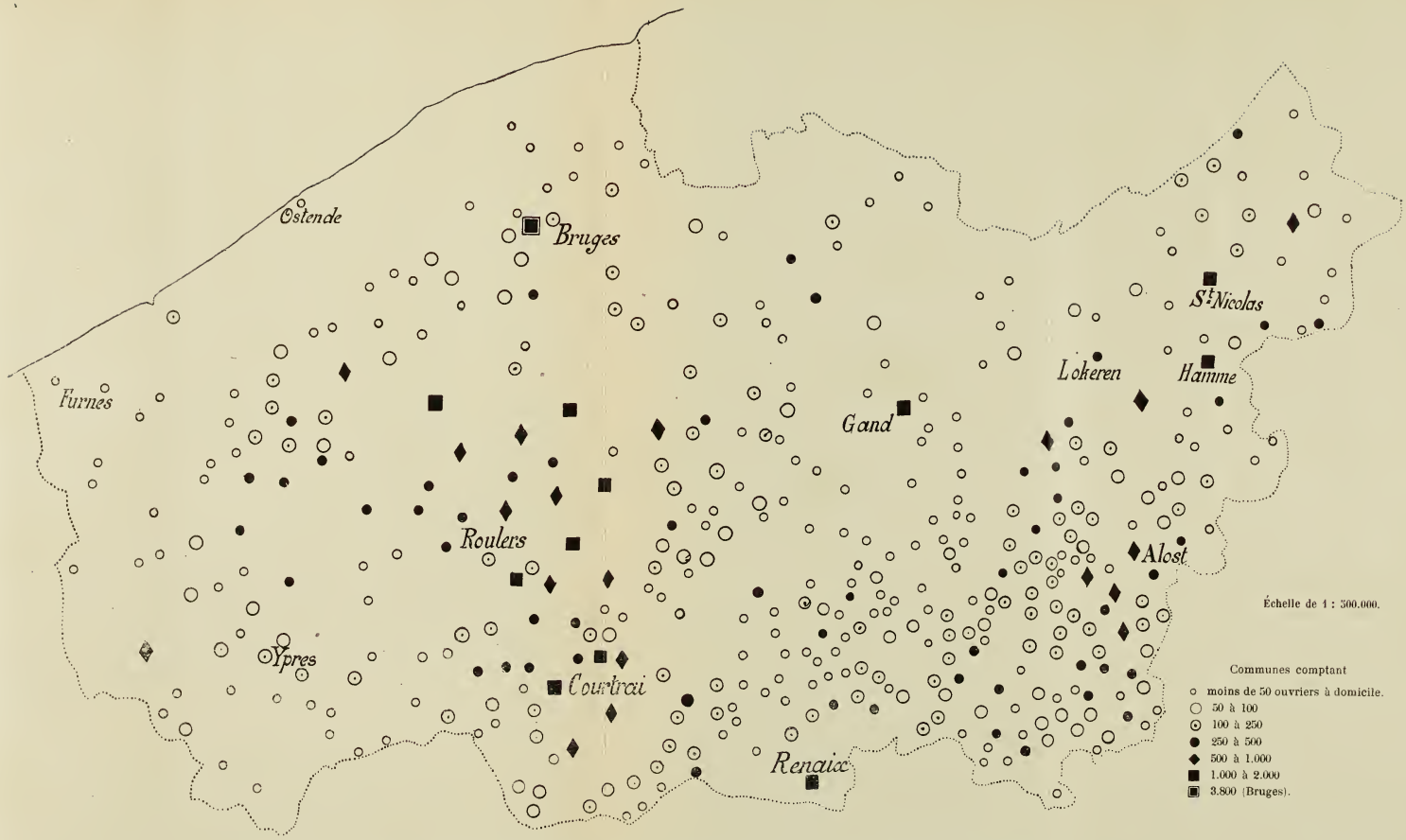

Fig. 61. — Répartition des ouvriers à domicile en Flandre belge. (D'après l'Atlas du Recensement belge de 1896, pl. XIV). Absence d'industrie à domicile dans la plaine maritime ; importance du travail à domicile dans le pays de Roulers et Courtrai.

14 heures, à Courtrai ; de 0 fr. 40 pour 12 heures, à Beveren-Waes ; de 0 fr. 27 pour 10 heures, à Deynze. Pour dépasser ce gain de famine, la dentellière veut produire beaucoup, et abandonne les points fins pour la dentelle commune, appelée ordinairement le torchon ; la réputation de l'industrie en souffre. La mécanique augmente sans cesse sa concurrence : le tulle de Calais et de Caudry, perfectionné chaque jour, chasse la dentelle flamande du marché français. Aussi l'industrie dentellière manque-t-elle de solidité. Qu'une usine vienne à s'établir à la campagne, qu'un autre mode de travail à domicile se présente, et la femme abandonne le fuseau. La fabrique de brosses établie en 1890 à St-André-lès-Bruges a fait tomber dans cette commune de 5.128 habitants le nombre des dentellières à 55 ; de même à Lede la fabrique de lingerie. Les industries de la broderie sur linge à Bellem et Sweveghem ont recruté leur personnel travaillant à domicile parmi les dentellières ; de même dans le pays d'Alost la couture des gants pour les maisons de Bruxelles et pour l'Allemagne, introduite par hasard en 1850, et qui groupe autour de Ninove et d'Audenhove 3.350 ouvrières à domicile, gagnant au maximum 1 franc à 1 fr. 25 par jour en travaillant de 6 heures du matin à 7 heures du soir [1].

Malgré sa lente décadence, l'industrie à domicile reste un des caractères les plus curieux de l'activité économique en Flandre intérieure. Sans compter les petits métiers de l'alimentation et du vêtement, qui restent disséminés en ateliers minuscules, on peut encore évaluer à 80.000, pour toute la Flandre belge, le nombre des personnes (la plupart à la campagne), qui travaillent chez elles pour le compte de patrons, dont 45.000 dentellières. Ce chiffre élevé montre à quel point cette ancienne forme d'industrie, appoint du travail agricole, est nécessaire à ce pays. Pourtant la Flandre n'a pas pu échapper à la transformation qui a créé au XIXe siècle la grande usine, et qui s'accentue encore, irrésistible. La grande industrie, qui n'a pas pu tuer brusquement la petite vers 1846, s'est pourtant solidement installée en Flandre, et y fait des progrès lents et sûrs.

III.

LA GRANDE INDUSTRIE.

Caractères généraux.

Cependant cette grande industrie tient encore de près au passé. L'utili-

---

[1] Cf. Industries à domicile, III, L'Industrie de la ganterie.

sation des textiles, qui a fait le renom et la fortune de la Flandre au moyen-âge, est toujours l'objet de l'activité de ses ouvriers. Les autres industries y ont relativement peu d'importance. La métallurgie s'est à peine installée sur les frontières : aciéries d'Isbergues, établies au bord de la plaine de la Lys, à proximité du bassin houiller et de la grande voie d'eau qui le relie à Dunkerque ; usines de Lille et Fives-Lille, bien placées pour disposer d'une main-d'œuvre abondante et pour se procurer facilement le combustible ; ce sont plutôt là des dépendances du bassin houiller rapprochées de la Flandre pour utiliser sa nombreuse population [1]. La fabrication des briques et des pannes est éparse à travers tout le pays ; elle ne se concentre un peu que sur le limon de la Basse-Deûle, l'alluvion de l'Escaut moyen (pour les briques), et sur quelques affleurements d'argile yprésienne (St-Momelin) ou rupelienne (Steendorp, Stekene), pour les briques, pannes, tuiles et tuyaux [2]. Les huileries sont encore nombreuses, souvenir du temps où l'on récoltait en Flandre le lin et le colza en abondance ; mais ce ne sont plus guère que de petits établissements, travaillant une saison par an, sauf autour de Lille, dans les fabriques de Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Comines, et dans la grande usine de Termonde, qui reçoit par l'Escaut les graines de Russie et des pays tropicaux, et peut produire 300 tonnes par semaine. La distillerie est surtout concentrée autour de Lille. Le bois, travaillé dans les ports du littoral, est également ouvré à Gand et aux environs, à St-Georges, à Evergem dans une grande usine occupant 700 ouvriers. Le tabac, les allumettes, occupent quelques centaines de personnes à Gand, Grammont, St-Nicolas. La meunerie à Landegem et Deynze, la vannerie à Maldegem, Halluin, Tamise, l'industrie des coupeurs de poil à Lokeren, Maldegem, Zele, Nevele, garnissent quelques usines. Enfin le groupe de Lille possède des fabriques attirées là

---

[1] En plus, les ateliers de constructions mécaniques dans les grands centres industriels, Lille, Roubaix, Gand, pour la fabrication ou la réparation des machines de l'industrie textile.

[2] Cette industrie occupe 600 ouvriers à Stekene; au XVIe siècle, les gens de Stekene étaient déjà les « Teghelbackers », les fabricants de tuiles (St-Genois, Surnoms et Sobriquets donnés aux villes et villages de Flandre ; Mess. Sc. Hist., VI, 1838, pp. 13-24). De même l'argile de Steendorp aurait déjà été exploitée à l'époque romaine (Van Raemdonck, Le Pays de Waas préhistorique [St-Nicolas, Edom, 1878, in-8°, 153 p.], pp. 134-135). Le village vit complètement de l'exploitation de l'argile : au bord du fleuve, des pontons de planches couverts de briques ; puis les fours, généralement couverts d'une toiture ; derrière, les longs hangars de séchage, et enfin la carrière, avec un escarpement d'une dizaine de mètres. Au fond, les hommes extraient l'argile ; les femmes brouettent vers les bateaux de lourdes charges de briques, ou les transportent aux séchoirs ; des vieillards tournent des ventilateurs pour actionner les fours. L'animation est intense.

par l'abondance et le bon marché de la main-d'œuvre, papeterie de Bousbecque (600 ouvriers), fabriques de caoutchouc, de produits chimiques, de ciment, d'appareils électriques, usines de céruse, qui n'occupent qu'un nombre restreint de personnes au milieu des gros bataillons de l'industrie textile. Ainsi cette dernière reste de beaucoup la plus importante. Armentières, Roubaix, Tourcoing, Courtrai, Roulers, en vivent. A Gand, sur 42.400 personnes occupées à l'industrie en 1896, et parmi lesquelles il faut compter maçons, couvreurs, tailleurs, modistes, blanchisseurs, boulangers, en un mot tous les corps de métier, les seuls ouvriers du lin et du coton sont au nombre de plus de 20.000. Si le travail mécanique y devient de jour en jour plus important, la Flandre est toujours le pays de la laine et du lin.

Cependant une nouvelle évolution se manifeste. Le lin recule, même dans cette Flandre qui est son pays d'élection, devant le roi coton. A une époque où l'on veut surtout du bon marché, la toile de lin est souvent trop chère ; et elle est trop chère parce que la matière première coûte plus, et que la transformation industrielle est plus difficile, plus onéreuse que pour le coton. Tandis que celui-ci est d'un travail aisé, qu'un ouvrier peut conduire 8 ou 10 cardes, un fileur avec trois aides suffire à un métier renvideur de 2.800 broches, long de 37 mètres, un tisseur commander à la fois plusieurs métiers, le lin réclame un personnel nombreux, un outillage compliqué, une manipulation parfois malsaine : au tissage il y a un ouvrier par métier ; à la filature, quatre personnes pour 220 broches, et une femme par carde à étoupes. La différence saute aux yeux entre l'absence presque complète de personnel dans les grandes salles des filatures de coton, et l'encombrement d'ouvriers et d'ouvrières qui se pressent au milieu des poussières ou des vapeurs dont est saturée l'atmosphère des établissements liniers. Les conditions hygiéniques y sont moins favorables : les poussières, la température élevée jointe à un état hygrométrique voisin de la saturation, peuvent produire chez les fileuses l'anémie, les affections rhumatismales, et chez les cardeuses la tuberculose [1] ; pourtant les salaires sont moins considérables que ceux de l'ouvrier du coton. Aussi le personnel est-il souvent de qualité inférieure. Malgré tout, la fabrication d'un tissu type revient encore trois fois plus cher pour le lin que pour le coton ;

---

[1] Cf. Dr Glibert, Les filatures de lin : Etude d'hygiène professionnelle. Rapport d'Enquête (Ministère Industrie et Travail : Bruxelles, Schepens, 1902, in-8°, X + 462 p.). — A Lille, la mortalité des enfants en bas-âge dont les mères sont ouvrières dans les filatures de lin est plus considérable que celle des enfants nés d'ouvrières du coton : il est mort en 1899 42,72 % et en 1900 38,7 % des enfants d'ouvrières en lin, contre 30,63 et 27,19 % d'enfants d'ouvrières en coton (Dr Oui, La mortalité des enfants du premier âge à Lille. Causes et remèdes. Lille, Danel, 1901, 48 p. ; cf. pp. 9-11).

d'où la redoutable concurrence contre laquelle lutte l'industrie linière [1]. Ainsi cette vieille fibre, née dans le pays, utilisée par tous ses possesseurs, Ménapiens ou Francs, passée au premier rang au XVe siècle, devenue la matière d'une grande industrie d'exportation remplaçant tant bien que mal celle de la laine, s'est vue attaquée par un nouveau venu, un exotique, qui voudrait la reléguer au deuxième rang. Grave transformation, qui enlèverait à l'industrie flamande une de ses plus anciennes caractéristiques.

La grande industrie d'aujourd'hui se groupe autour de trois centres. Gand est la capitale d'une région qui englobe les pays de Waes et d'Alost, pousse jusqu'à Selzaete, Eecloo et Deynze ; c'est l'ancien foyer de l'industrie gantoise telle qu'elle existait au temps d'Artevelde. Au contraire, Ypres est morte au travail industriel, et l'activité s'est déplacée à l'Est, vers la région de Courtrai-Roulers, dont dépend Renaix. Enfin le pays de Lille-Roubaix-Tourcoing-Armentières forme le groupe le plus compact, celui où la vie industrielle est la plus intense.

Région gantoise.

Gand est à coup sûr la ville de Flandre restée la plus fidèle à l'industrie. Le marasme où se débat le pays aux XVIIe et XVIIIe siècles pèse lourdement sur elle ; cependant elle se débat et s'ingénie. La fabrication des toiles est devenue à la fin du XVIe siècle la principale occupation de ses ouvriers [2] ; cependant elle conserve obstinément la draperie, essayant en 1631 le bouracan qui périclite après 1700, la tapisserie qui a le même sort, se mettant au XVIIIe siècle au bombasin, puis aux ligatures, dont la fabrication occupe jusqu'à 600 ouvriers, pour finir ensuite misérablement ; en 1789 il n'y avait plus à Gand que 48 tisserands de laine ; le dernier métier n'a pourtant disparu que vers 1880 [3]. Heureusement le coton sauva la ville, et à sa suite le lin retrouva, dans l'application du machinisme, une nouvelle prospérité.

Aujourd'hui Gand, avec ses 42.400 personnes occupées à l'industrie (1896), représente la plus forte agglomération industrielle de la Belgique [4].

---

[1] Renseignements empruntés à Aftalion, Décadence de l'industrie linière.

[2] Guichardin, p. 333.

[3] Varlez, Industrie cotonnière, I, pp. 5-10.

[4] Recensement 1896, t. XVIII, p. 148. Suivent Anvers, avec 40.500, Liège, avec 38.100, Bruxelles, avec 36.900. Bien entendu, dans cette évaluation, les faubourgs de Bruxelles sont comptés à part.

De vastes usines s'élèvent aux endroits où les bras de la Lys et de l'Escaut pénètrent en ville. La filature belge du lin, du chanvre et du jute y est en grande partie concentrée ; sur 292.000 broches existant en 1898 dans tout le royaume, Gand en possédait 197.635, n'en laissant que 95.000 en dehors d'elle. Pour le lin en particulier, sur 13.366 ouvriers qu'employaient toutes les filatures belges, Gand en comptait 8.915, dont 6.000 femmes; en y ajoutant le chanvre et le jute, on arrive à 10.500 personnes occupées dans les filatures gantoises en 1900, parmi lesquelles les femmes occupent une place de plus en plus prépondérante, au point de monopoliser bientôt cette industrie comme leurs aïeules avaient monopolisé jadis le travail du filage. D'immenses établissements abritent cette industrie, comme cette usine de la société « la Lys », véritable ville d'énormes bâtiments aux formes géométriques, hauts de cinq étages, entourée de deux bras de la rivière, et contenant 60.472 broches ; la Linière Gantoise, qui en actionne 50.000, la société « la Lieve », 24.000 [1]. Le tissage de ces textiles y est beaucoup moins considérable ; en y joignant ses faubourgs de Ledeberg et de Gentbrugge, Gand n'avait en 1896 que 6 établissements, occupant 1.155 ouvriers, ce qui porte à 11.600 environ le nombre des personnes occupées dans la vieille capitale flamande à la grande industrie du lin, du chanvre et du jute.

Le coton a plus d'importance encore, quoique le nombre d'ouvriers employés à sa préparation soit moins considérable que celui que nécessite la transformation du lin en filés et en toiles. Cette industrie existait à Gand au XVIe siècle, mais s'était moins développée qu'à Bruges ou dans le pays de Waes ; Gand se bornait à la spécialité de la blanchisserie et de la teinturerie, et opérait sur des tissus exportés. Plusieurs tentatives avaient échoué pour acclimater dans la ville du lin la grande industrie cotonnière [2], et Gand n'avait encore en 1789 que 414 ouvriers en coton, lorsque Liévin Bauwens introduisit en 1801 les machines à filer et à tisser dont il avait dérobé le secret à l'Angleterre. Le succès fut énorme : la main-d'œuvre linière était là, abondante, prête à se ruer dans les filatures et les tissages ; le blocus continental favorisait l'industrie nouvelle ; l'empereur soutenait Bauwens de tout son pouvoir, le décorait, l'élevait à la mairie de Gand. En 1802, on avait 220 ouvriers fileurs et quelques tisserands ; en

---

[1] Dubois, Industrie du tissage, pp. 41-45.

[2] En 1700, Jean t'Kint demande à ouvrir une fabrique de coton à Gand, qui doit employer 470 personnes (de Potter, Petit Cartulaire de Gand, [Gand, Leliaert, 1885, in-8°, 411 p.], pp. 372-375). En 1753, permission au sieur Verhegghen d'établir une filature de coton à Gand (Ibid. pp. 378-380).

1810, Bauwens et ses émules employaient 10.000 ouvriers cotonniers. Ce fut une révolution dans Gand. Malgré l'abondance de la main-d'œuvre, malgré des salaires de 7 à 8 francs par jour aux fileurs, on manquait encore d'ouvriers, et il fallait monter des succursales à Audenarde, à Dinant, à Paris, faire tisser à St-Quentin et dans le Nord [1]. Gand était devenue la capitale du coton en France.

Cependant, après ce formidable boom, vinrent les crises. La séparation d'avec la France en 1814, privant l'industrie gantoise de son marché, faillit la ruiner ; pourtant elle s'adapta aux circonstances et se découvrit un nouveau champ d'action dans les colonies hollandaises. En 1829, Gand avait 67 filatures et 14 fabriques d'indiennes ; les premières possédaient 297.500 broches et produisaient 4.500.000 kilos de coton filé, donnant au tissage 1.200.000 pièces, tandis que les secondes fournissaient 300.000 pièces imprimées par an. Une nouvelle transformation politique, celle de 1830, ruina cet édifice. Le marché de Java se ferma : ce fut la misère ; beaucoup d'ouvriers émigrèrent. Déjà après 1814 ils avaient appris le chemin du Nord de la France, où se levait la jeune industrie roubaisienne; l'exode vers la région de Lille recommença après 1830, il partit en 1831 2.300 Gantois. Aussi Gand demeura-t-elle quelques années Orangiste, et bouda le nouveau gouvernement. Malgré une reprise en 1839, il n'existait alors que 247.000 broches dans 53 filatures, et la production d'indiennes ne s'élevait guère par an qu'à 117.000 pièces [2]. Enfin la crise du coton de 1860, sortie de la guerre de Sécession, amena de nouvelles misères et jeta de nouveau les ouvriers gantois sur la route de France, à la recherche d'un travail industriel plus stable et mieux rémunéré.

Malgré les crises, Gand est resté le grand centre pour la filature et le tissage du coton en Belgique. Débarqué sans transbordement, grâce au canal de Terneuzen, le coton est travaillé dans 18 établissements, occupant en 1900 573.000 broches à filer (870.000 en Belgique) et 83.000 à retordre (161.000) ; 4.500 ouvriers forment le personnel de ces usines. De plus, Gand possède environ 7.000 métiers à tisser, occupant également 4.500 personnes sur les 7.500 qui s'y consacrent dans la Belgique entière [3]. Population curieuse, très attachée à sa ville : quatre cinquièmes des ouvriers cotonniers sont originaires de Gand, et le reste, pour moitié, d'une commune limitrophe ; les fileurs en particulier sont Gantois dans la

---

[1] Varlez, Industrie cotonnière, I, pp. 17-sqq.

[2] Chiffres empruntés à l'Enquête sur la condition des classes ouvrières, III, p. 312.

[3] Smeesters (C.), L'essor industriel et commercial du peuple belge (Bruxelles, Schepens, 1902, in-8°, 287 p.), p. 167.

proportion de 89 %. Presque tous sont nés de parents occupés dans l'industrie cotonnière. C'est pour cette branche du travail gantois un sérieux avantage que ce recrutement opéré dans une population spéciale, possédant ainsi de véritables aptitudes professionnelles.

Cependant malgré cet avantage, les chefs de l'industrie gantoise, pour se dérober aux revendications dont se font l'organe les syndicats ouvriers, groupés dans les puissantes associations du « Vooruit » [1], préfèrent employer, hors de Gand, des ouvriers moins entraînés, mais plus maniables. L'industrie gantoise a essaimé hors de la grande cité ; toutes les petites villes de la Flandre Orientale se sont peuplées de manufactures, qui ont fait augmenter rapidement leur population. Alost est un petit Gand, avec des produits plus variés peut-être que ceux de la capitale : filature et tissages de jute, filatures, tissages et retorderie de coton, filature, filterie et tissages de lin, tissages de laine et de soie, corderies, bonneteries, fabriques de rubans et tresses, ateliers d'apprêt, teintureries, blanchisseries qui étalent sur la Dendre de longues traînées éclatantes, y occupent 4.500 ouvriers, sur les 7.500 personnes qui se consacrent dans la ville au travail industriel. En comptant les ouvriers à domicile, St-Nicolas contient 8.000 individus occupés à l'industrie, dans les filatures de laine, dans la fabrication de la bonneterie, des tapis, des tissus d'ameublement, dans la teinturerie, sans compter les scieries et les fabriques de sabots. A Lokeren, les filatures et tissages de chanvre, de jute, de lin ; à Hamme, les corderies mécaniques, la fabrication des nattes, des rubans, des tapis et carpettes, occupent 3.800 et 3.200 personnes. Termonde, bien desservie par l'Escaut et la Dendre, a ajouté à son rôle de forteresse celui de ville industrielle ; elle a la spécialité de la couverture de coton, qu'un millier d'ouvriers y fabriquent ; et son usine de câbles occupe plus de 300 personnes. Enfin les petites villes de la Dendre moyenne, Ninove et Grammont, possèdent des fabriques importantes de fil à coudre et d'espadrilles, des tissages de laine.

Mais c'est surtout à la campagne, dans les grosses communes à moitié rurales, peuplées de 5 à 15.000 habitants, que l'industrie gantoise est venue s'établir depuis 20 ans. Elle trouve là une main-d'œuvre abondante, plus souple, plus maniable ; la naissance d'une usine dans cette région surpeuplée est un bienfait pour tous ces petits paysans que l'agriculture ne suffit pas à nourrir, et qui trouvent là le supplément de ressources que ne fournit plus l'industrie à domicile ; les salaires d'un tiers moins élevés que ceux dont se contente à peine l'ouvrier gantois font le bonheur de ces

---

[1] Sur le Vooruit, voir Lauzel, Le Vooruit de Gand (Revue de Paris, 1905, pp. 638-668).

nouveaux venus à l'industrie. Pour le coton en particulier, le déplacement est sensible ; en 1900 on comptait déjà que 5.000 métiers à tisser battaient dans les campagnes, contre 6 à 7.000 à Gand, et de nouvelles usines se sont créées depuis. Eecloo possède des tissages de laine, coton, lin et jute, des teillages mécaniques de lin, ce qui avec l'industrie chapelière constitue une agglomération ouvrière d'environ 1.600 personnes, sans compter les individus qui travaillent à domicile. Wetteren occupe près de 2.000 personnes dans deux immenses tissages de coton et lin. Zele tisse le coton, le chanvre et le jute ; Deynze a la spécialité de la soie ; Tamise travaille jute, coton et lin ; Stekene vient d'ouvrir une fabrique de draps ; Moerbeke possède un tissage de toiles. Le mouvement s'accuse surtout vers le Nord-Ouest. Waerschoot, Evergem, Sleydinge, Somergem ont des tissages de coton, occupant près de 2.000 personnes, dont le salaire moyen ne dépasse pas deux francs par jour ; Thielt tisse le lin et le coton mélangés, et l'industrie gantoise pousse ses dernières conquêtes jusqu'à Ardoye, à une lieue de Roulers, où elle a fondé successivement deux tissages de coton et lin, l'un de 40, l'autre de 500 métiers, qui groupent sous la direction de contremaîtres gantois 400 jeunes paysans d'Ardoye et des villages voisins, Lichtervelde, Meulebeke, Denterghem, Ingelmunster, Cachtem, Emelghem, Coolscamp, Eeghem, même Thourout, qui s'empressent chaque jour à pied ou en chemin de fer vers l'usine nouvelle. Ainsi la Flandre Orientale redevient peu à peu ce qu'elle a toujours été avant 1846, un pays où se combinent l'industrie et l'agriculture, et où cette combinaison seule empêche une partie des habitants de mourir de faim. C'est en effet dans les villages qui contenaient jadis les nombres les plus élevés de tisserands à domicile que se sont établies les usines : à Waerschoot où l'on comptait en 1792 821 métiers, et 1.250 en 1846 ; à Evergem, qui en possédait aux mêmes dates 651 et 800 ; à Sleydinge qui en avait 724 et 675 ; à Somergem où l'on en trouvait 400 et 700 [1]. Ainsi sous l'empire des mêmes conditions économiques, c'est à la même place qu'autrefois qu'est revenue se fixer l'industrie, sans laquelle ce pays agricole ne peut vivre.

Groupe de Courtrai-Renaix-Roulers.

La région industrielle dont Courtrai est le centre voit se produire les mêmes phénomènes économiques que celle de Gand. Là aussi, le lin fut

---

[1] Chiffres empruntés aux tableaux dressés en 1792 par le bailli du Vieux-Bourg (cf. p. 374, note 7) et pour 1846 par Van der Meersch (cf. p. 376, note 2).

tout jadis ; c'était le roi du pays ; dans tout le département de la Lys, en 1811, il y avait juste 473 ouvriers occupés à filer la laine, et 104 à la tisser: à peine une vague dans la marée linière qui montait sans cesse ; quant au coton, il occupait en tout 2.500 personnes [1]. Le premier, Renaix, après 1850, suivit l'exemple donné par Gand, et remplaça le lin par le coton, mélangea plus tard coton et laine, et attaque aujourd'hui l'article laine pure : deux filatures de coton, une vingtaine de tissages de coton et de laine, 19 teintureries, 5 ateliers d'apprêts, y constituent un groupe important, qui rassemble au moins 3.000 ouvriers dans les usines, sans compter les 2.500 à 3.000 travailleurs à domicile qui dépendent de cette industrie. Cette fabrication des tartans, des coutils, cotonnettes, molletons, draps pour dames, qui alimente le marché belge et depuis trois ou quatre ans s'essaie avec succès à l'exportation (Congo), est malheureusement entravée dans son essor par la situation de la ville ; isolée derrière sa colline, au fond d'une vallée pittoresque qu'elle enfume, Renaix réclame un canal, des voies ferrées mieux desservies ; son mouvement d'affaires, qui monte à 20 millions environ par an, légitime ces doléances. Ce qui manque surtout, c'est l'eau nécessaire à l'industrie, que des forages nombreux n'ont pas encore trouvée en quantité suffisante dans la craie ni dans les roches primaires.

C'est surtout à Renaix que le coton a réussi à détrôner le lin. Ailleurs, la fibre flamande a gardé l'avantage. Sauf une retorderie à Courtrai, et un tissage mécanique à Moen pour le coton, des petits tissages de laine à Courtrai et Mouscron, le lin règne en maître ; il caractérise l'industrie du pays, comme il en fait de l'agriculture. On s'occupe d'abord du rouissage, pour lequel les eaux de la Lys sont particulièrement favorables. Une fois arraché et séché, le lin doit rester plongé longtemps dans l'eau, qui est chargée de dissocier de la fibre une sorte de petite écorce appelée la chènevotte : c'est le rouissage. Cette opération peut se faire en étendant simplement le lin sur un pré, où il est soumis à l'action de la pluie et de la rosée (rorage) ; ou en le plongeant dans l'eau stagnante, comme on fait dans les routoirs du pays de Waes ; mais le rouissage à l'eau courante dans la Lys, par les qualités qu'il donne à la fibre, est universellement préféré : des lins provenant de toute la Flandre, française, belge et hollandaise, même de Normandie, de Bretagne, des provinces de Zélande et de Groningue, sont apportés à la Lys pour acquérir dans les eaux de la « Rivière d'or » le brillant, la souplesse qui en font des matériaux de première qualité. Aussi, en dépit des innombrables ordonnances qui ont proscrit, comme insalubre,

---

[1] Arch. Nat. F12 1592.

le rouissage en rivière [1], cette opération constitue une industrie des plus prospères. Jadis établie sur la Deûle et la Lys moyenne, à Warneton, Comines et Wambrechies, elle s'est déplacée au XIXe siècle et se déplace encore vers l'aval, abandonnant Warneton, gagnant Vive-St-Eloi, Deynze, concentrée surtout entre Bousbecque et Courtrai, peut-être pour éviter le contact direct des eaux impures de la Deûle. Le long des 75 kilomètres de rivière s'agitent dans la belle saison (avril-octobre) 12.000 ouvriers environ, manipulant 110 millions de kilos de lin, et gagnant 9 à 10 millions de francs. Les rives sont couvertes de bottes jaunes, de meules, de files de javelles, au point que la teinte verte des prés disparaît sous l'uniforme couleur jaune-gris du lin séché ; des hommes s'empressent dans ce dédale, chargeant et déchargeant les lourdes caisses de bois (ballons) qui contiennent le lin et qu'on enfonce dans la rivière en les alourdissant de grosses pierres. L'automne venu, on sèche et on engrange le lin ; on procède alors au teillage, qui sépare la fibre de la chènevotte. L'ouvrier de la Lys se transforme alors en teilleur, et va travailler dans les teillages mécaniques de Wevelghem, de Gulleghem, de Courtrai : industrie souvent insalubre à cause des poussières, qui occasionnent fréquemment chez les teilleurs des affections de poitrine ; elle augmente cependant, et est passée de 1896 à 1901, dans le district de Courtrai, de 98 teillages mécaniques occupant 2.640 moulins à 121 établissements et 3.419 moulins [2].

Une fois teillé, le lin est mis en œuvre par les filatures et les tissages. Courtrai jouit, dans la fabrication des toiles, d'une vieille renommée justifiée encore par l'existence d'une dizaine d'usines. Roulers se développe avec rapidité : le coton a été récemment entrepris, s'ajoutant aux teintureries, blanchisseries, filatures de lin, et surtout aux tissages qui produisent la spécialité de la ville, les toiles d'emballage en lin et jute. Tout autour de ces deux agglomérations, les tisserands à domicile sont restés nombreux, qui travaillent pour les fabricants de Courtrai et de Roulers. Cependant ici comme à Gand on voit l'industrie s'établir à la campagne. Autour de Roulers, des tissages de lin et de jute sont venus s'installer à Emelghem, Iseghem, Meulebeke, Ingelmunster, faisant de cette partie de la vallée de la Mandel un pays complètement industriel

---

[1] Ordonnances de 1542 (Wolters, Recueil de lois, I, p. 82) ; de 1627, 1702, 1713, 1725, 1732, 1756, 1815, 1825, etc. (Delesalle, L'Industrie linière, Mém. Soc. Dunk., XI, pp. 97-144).

[2] Office du Travail de Belgique ; Rapport annuel de l'Inspection du Travail (1901), p. 159. — Sur l'insalubrité des travaux du lin, voir Enquête Condit. classes ouvrières, III, p. 300.

joignant à la fabrication des brosses et de la chaussure celle des toiles, des tapis, des tissus d'ameublement; c'est là que l'on trouve, pendant les heures d'usine, des villages de briques complètement silencieux, — hommes et femmes étant partis pour la fabrique —, qui s'animent matin et soir au passage des ouvriers pâles et maigres, pieds nus ou en sabots, qui portent chacun quelque boisson dans un petit bidon peint en bleu. Au Sud de Roulers, un tissage de sacs d'emballage s'est établi à Lendelede, un autre à Rolleghem-Cappelle. Enfin à l'Est de Courtrai, les tisserands à la main viennent peupler les nouvelles fabriques, le tissage de coton de Moen, les tissages de lin et élastiques de Sweveghem, qui occupent bien un millier de personnes, les petits tissages de Waereghem. Ainsi l'extension de l'industrie à la campagne, où elle trouve l'abondante main-d'œuvre des tisserands à domicile, n'est pas moins accusée qu'à Gand; elle serait plus forte encore, à Gand comme à Courtrai, sans la crise qu'a amenée de 1901 à 1905 la surproduction générale, qui a fait passer de 1896 à 1902 dans le district industriel de Courtrai le nombre des broches pour lin et jute de 22.366 à 29.796, et celui des métiers à tisser de 3.905 à 5.896.

IV.

LE GROUPE DE LILLE.

Le groupe de Courtrai est limitrophe au Sud-Ouest de celui de Lille, le plus grand de tous, un des plus importants foyers industriels du monde. Des hauteurs qui entourent Ypres au Sud, et qui portent les villages de Zandvoorde et de Gheluvelt, on voit les files de maisons couronner les buttes du Ferrain, les clochers, les cheminées d'usine sortir des arbres, et les fumées industrielles épaissir la brume bleuâtre. D'Halluin à Lille par Roncq, Linselles, Marcq, d'Armentières à Roubaix par Pérenchies et Croix, l'industrie est partout; et ce groupe compact pousse encore des prolongements vers Seclin au Sud, à l'Ouest vers Estaires et Merville, vers Bailleul et Hazebrouck.

Cette industrie lilloise, dont le développement date surtout du XIXe siècle, est cependant beaucoup plus ancienne. Au début du XIIIe siècle, Lille est célèbre à l'étranger « par les draps qu'elle a teints [1] »; et le travail de la laine reste jusqu'à la Révolution une des principales formes de son activité. De bonne heure les villages qui l'entourent, surtout

[1] Guillaume le Breton, M. G. SS, XXVI, p. 322, v. 112.

les gros bourgs des campagnes du Nord, se mettent à lui faire une concurrence redoutable, attestée dès 1534 par l'acte de Charles-Quint défendant la fabrication des sayettes dans la châtellenie, hors de la ville de Lille, où cette industrie occupait la plus grande partie de la population [1]. La draperie existait avant 1352 à Bousbecque [2], avant 1363 à Linselles [3] ; l'octroi de Charles le Téméraire aux Roubaisiens, leur permettant de draper, est de 1469 [4]. En 1609, la fabrication des bourrats, futaines et tripes se fait dans toutes les paroisses entre Lille, Menin et Lannoy [5] ; Tourcoing a reçu à son tour l'autorisation de faire battre 25, puis 50 métiers. Les guerres des XVIe et XVIIe siècles ralentissent cette activité industrielle, mais ne la font pas disparaître.

L'annexion du pays à la France après la paix d'Aix-la-Chapelle (1668) fut un bienfait pour le pays de Lille, et surtout pour son industrie. Détaché de la Flandre qui languissait depuis que les Hollandais l'avaient isolée de la mer, incorporé à un grand pays où ses produits allaient trouver un marché illimité, le groupe lillois se remit au travail avec ardeur. La concurrence devint plus forte que jamais entre Lille et les villages de la châtellenie, dont quelques-uns s'enflaient jusqu'à devenir des villes. En 1683, l'intendant atteste que « l'industrie du plat pays a prévalu sur celle des ouvriers de la ville et que Roubaix, Tourcoing, Wattrelos font des étoffes plus fines et plus belles que Lille [6] » ; Roubaix a 500 métiers en 1693 ; et l'autorisation définitive de travailler toute matière industrielle, accordée en 1762 aux paroisses, ne fait que consacrer une situation de fait ; en 1771, le groupe de Roubaix occupe ou fait vivre 8.400 personnes, sans compter les fileuses dispersées en Artois [7]. Le groupe d'Armentières, abandonnant la laine, s'est spécialisé au XVIIIe siècle dans le travail des toiles fines ; en 1698, on constate que la draperie est fort diminuée dans la ville [8] ; de même à Houplines où le lin et le coton prennent définitivement l'avantage après 1715 [9]. Estaires, La Gorgue, Merville, suivent le mouvement, et les

---

[1] Diegerick, Archives d'Ypres, V, pp. 216-217.

[2] Dalle, Bousbecque, p. 157.

[3] Inventaire des archives de Linselles, p. 1 (série AA.).

[4] Leuridan, Roubaix, V, pp. 16-17.

[5] Ibid. V, p. 51.

[6] Instructions de Le Peletier de Souzy (Bull. Comm. H. N., X, p. 395).

[7] Leuridan, Roubaix, V, p. 88. — Sur la lutte de Lille et des campagnes, voir Flammermont, Histoire de l'industrie à Lille (Lille, 1897).

[8] Mémoire de Dugué de Bagnols (Bull. Comm. H. N., X, p. 478).

[9] Inventaire Arch. Houplines, p. XXXVIII.

39. — Le rouissage à la Lys (Courtrai).

40. — Un village de West-Flandre (Volkerinckhove).

gens du pays de l'Alleu offrent à St-Simon, qui les a défendus au conseil en 1717, « deux mannes prodigieuses du plus beau linge de table que j'aie jamais vu ». En 1789, malgré les effets désastreux du traité de commerce de 1786, la région lilloise était déjà un des principaux centres industriels de France : Armentières avec ses toiles fines, Halluin avec ses toiles grossières, Roubaix et Tourcoing avec leurs draps, Comines avec ses fils, Lille avec toutes ces productions réunies, auxquelles s'ajoutaient encore le travail du coton et du tabac, la production de l'huile, de la poterie, de la porcelaine, du sel raffiné [1]. La machine trouve là, au début du XIXe siècle, une main-d'œuvre abondante et exercée, qui forme d'abord le gros, puis les cadres de l'armée industrielle démesurément accrue depuis cent ans autour de Lille.

Cette rapide histoire de l'industrie lilloise permet de retrouver les causes de la formation de ce grand centre. La première, attestée par l'ancienneté de cette industrie, est évidemment comme dans tout le reste de la Flandre la présence d'une population très nombreuse, à laquelle l'agriculture ne pouvait suffire et qui s'est mise de bonne heure à travailler les textiles qu'elle avait sous la main, laine et lin. De là une vieille tradition industrielle, qui a permis le vaste développement du XIXe siècle. La proximité d'un grand bassin houiller est venue aider le mouvement : de la banlieue Sud de Lille, on aperçoit les fumées des fosses ; en quelques heures les trains de charbon arrivent de Lens ou d'Anzin à Roubaix, amenant le combustible à des prix modiques, grâce à la concurrence des canaux. La mer non plus n'est pas loin, et les balles de laine et de coton, les lins russes, le jute, la ramie débarqués dans les darses de Dunkerque peuvent être rapidement amenés à pied d'œuvre. Mais la vraie cause de la prospérité de l'industrie lilloise, celle qui l'a fait s'élever au-dessus de Gand et de Courtrai, c'est la proximité de la frontière.

La main-d'œuvre étrangère.

De Bailleul à Baisieux, la limite de la France et de la Belgique s'étend, sinueuse, sur 70 kilomètres, formant un angle dont le sommet est à Halluin. Rien de plus artificiel que cette ligne ; la Lys, qui sert de limite entre Armentières et Bousbecque, est d'une largeur insignifiante ; ailleurs, le tracé emprunte un fossé, un chemin, court à travers champs. Des rues sont belges d'un côté, françaises de l'autre ; des maisons ont une porte en

---

[1] Van Hende, État de Lille et de la châtellenie en 1789.

France, une autre en Belgique. C'est pourtant cette ligne conventionnelle, gardée par une armée de douaniers, qui constitue le puissant rempart derrière lequel s'est élevé l'édifice de l'industrie lilloise. D'une part, en effet, à l'abri des tarifs protecteurs qui empêchent les produits étrangers, malgré leur prix peu élevé, d'entrer en France, la région de Lille peut garder le marché français, et même exporter lorsque les cours de l'étranger sont plus élevés que les siens. Mais d'autre part cette muraille de Chine, qui arrête l'invasion des produits manufacturés du dehors, ouvre ses portes toutes grandes pour laisser passer le flot d'ouvriers belges qui viennent travailler à bon compte dans les usines du pays. Les conditions générales de la vie économique en France sont telles que les bas salaires eux-mêmes sont encore supérieurs au gain des ouvriers belges. Dans l'industrie cotonnière, les hommes qui gagnent à Gand 2 fr. 58 en moyenne par jour, les femmes 1 fr. 91, peuvent trouver en France pour un travail équivalent des gains de 3 fr. 30 et 2 fr. 40. Une pareille différence peut déjà donner à réfléchir ; cependant les salaires de Gand sont encore parmi les plus élevés. En considérant l'ensemble des salaires dans l'industrie textile de Belgique, on voit que 77 % des fileurs, et 76 % des tisseurs de jute, 51 % des fileurs, et 56 % des tisseurs de lin, gagnent moins de 2 fr. 50 par jour [1] ; parmi eux, 25 % gagnent moins de 1 fr. 75 dans le travail du jute, et moins de 2 fr. dans le travail du lin. Dans les bourgs industriels de l'arrondissement de Roulers, 65 % des tisseurs de lin, dans les entreprises de plus de 100 ouvriers, 90 % dans les entreprises occupant moins de 100 personnes, gagnent un salaire inférieur à 2 fr. 50 ; 75 % des tisseurs de coton, dans les grandes usines rurales de l'arrondissement de Gand, ne dépassent pas ce chiffre ; 1 % atteint 3 fr. 50. Il y a à Ninove des filteries où le salaire moyen ne dépasse pas 2 francs par jour pour 11 heures de travail, et l'on trouve des conditions analogues à Zele, Lokeren, St-Nicolas, Hamme. Pour les femmes, on estime à 44 % le nombre de celles qui n'atteignent pas un salaire de 1 fr. 75 dans l'ensemble des industries textiles de Belgique. Au contraire en France le tisseur de coton se fait 3 fr. 30 à Roubaix, 3 fr. 50 à Lille ; le fileur atteint en moyenne 3 fr. 90 ; le tisseur de lin lui-même, le moins payé de tous, gagne de 3 à 5 francs à Armentières, de 2 fr. 50 à 5 francs à Lille. Dans la laine, cette aristocratie des textiles, les salaires moyens de Roubaix-Tourcoing s'élèvent : dans le peignage, à 4 fr. 50 pour les ouvriers de la partie industrielle, à 6 fr. pour les trieurs ; dans la filature, à 6 fr. et 6 fr. 25 pour les fileurs, 3 fr. 50 pour les rattacheurs, 3 fr. pour les femmes ; dans le tissage, les ouvriers conduisant un métier

[1] Il s'agit là uniquement des ouvriers mâles de la fabrication âgés de plus de 16 ans.

gagnent 4 fr. 50 à 5 fr. ; ceux qui en conduisent deux, de travail plus facile, se tiennent à 4 fr. et 4 fr. 25 ; les femmes à 3 fr. Ainsi les femmes de Roubaix gagnent plus que les ouvriers les mieux payés de l'industrie du jute en Belgique. De l'autre côté de la frontière, on ne trouve plus que 12 % à Renaix parmi les tisserands de laine et 7 % à St-Nicolas, qui gagnent 3 fr. 50 ; le plus grand nombre (67 % à St-Nicolas) reste à moins de 2 fr. 50. La tentation est grande pour l'ouvrier belge de franchir la frontière, et d'aller gagner en France des salaires que le Français estime trop faibles, mais qui lui paraissent, à lui Belge, largement rémunérateurs ; et cela d'autant que la journée de travail est moins longue d'1/6 environ en France qu'en Belgique. Tandis qu'en France tous les ateliers mixtes (c'est-à-dire presque tous les services de l'industrie textile) ont la journée de 10 heures, celle de 11 h. 1/2 est la règle dans la plupart des filatures, et dans le plus grand nombre des tissages de Belgique ; on voit même dans l'industrie des corderies à la main 67 % des ouvriers travailler 12 heures et plus, 55 % dans les blanchisseries, 42 % dans les filteries, 41 % dans les filatures de chanvre, 36 % dans les fabriques de couvertures de coton. A tous ces hommes la région lilloise apparaît comme le pays béni, celui où l'on travaille moins, et où l'on gagne gros [1].

Aussi est-ce la main-d'œuvre belge qui depuis l'essor de la grande industrie a alimenté les usines d'Armentières, de Roubaix, de Tourcoing, même de Lille. Le flot des ouvriers flamands s'est précipité après la débâcle de 1846 ; mais il avait déjà coulé avant, en 1831 ; il n'a pas tari depuis. Une bonne partie de la population, dans la région lilloise, est d'origine belge : dans la commune de Lille, on évaluait au cours du 1er semestre de 1904 à 40.827 le nombre des Belges, la plupart ouvriers d'usine, habitant dans le quartier de Wazemmes quelques rues et ruelles que les Français appellent « la Petite Belgique », et où l'on entend couramment parler flamand [2]. Dans l'arrondissement, on estimait en 1901 à 162.723 le nombre des étrangers, contre 648.936 Français ; c'est exactement le quart de la population française. Roubaix a 35.577 Belges contre 88.788 Français ; Tourcoing, 17.773 contre 61.470. Hors des grandes villes, la proportion est plus forte encore : Lys-lez-Lannoy a 2.027 Belges, 4.198 Français ; Croix, 5.451 contre 10.542 ; La Madeleine, 3.008 contre 9.351 ; Roncq, 2.625 contre 4.053 ;

---

[1] Pour les salaires, voir : Varlez, Industrie cotonnière, I, pp. 144-145 ; — Salaires et durée du travail en France, IV, pp. 308-314 et pp. 352-366 ; — De Winne (A.), A travers les Flandres (Gand, Volksdrukkerij, 1902, in-8°, VIII + 130 p.) ; — Merchier, Monographie, pp. 257-259 ; — Houdoy, Filature, pp. 357-361 ; — Salaires et durée du travail dans les industries textiles, etc.

[2] Renseignements du Commissariat central de police de Lille.

Wattrelos, 10.482 contre 15.402. Enfin deux communes ont plus d'étrangers que de nationaux : Neuville-en-Ferrain, avec 2.147 Belges et 2.127 Français, Halluin où les Belges sont 9.058, les Français 7.541 [1].

Ce n'est pas tout : car si beaucoup de Belges sont venus en France chercher des salaires plus élevés que ceux de leur pays, et grâce à leur esprit d'économie réussissent à vivre en France avec leur famille, d'autres se sont avisés que le mieux serait d'habiter en Belgique, où la vie est à bon marché, tout en allant gagner gros en France. Aussi un grand nombre sont-ils venus habiter à proximité de la frontière, et partent tous les matins pour l'usine située en territoire étranger. Ploegsteert déverse ses habitants sur Armentières et Houplines, Comines-Belgique sur Comines-France, Wervicq sur Wervicq-Sud, Menin sur Halluin, Reckem, Mouscron, Luingne, Herseaux sur le groupe de Roubaix-Tourcoing. De grosses agglomérations se sont ainsi formées tout le long de la frontière, tristes lignes de corons rougeâtres, recélant d'innombrables estaminets ; on cherche en vain au-dessus des maisons basses la silhouette familière de la haute cheminée d'usine ; les fabriques sont groupées à quelque distance, sur territoire français. Ainsi s'explique la croissance de ces bourgades frontières, pourtant à peu près dépourvues d'industrie : Mouscron passant de 11.042 habitants en 1880, à 18.909 en 1900 ; Menin de 11.749 à 18.611. Menin vit d'Halluin, comme Mouscron vit de Roubaix-Tourcoing ; chaque jour vers 6 heures du matin leurs rues s'emplissent de la foule d'ouvriers en sabots qui descendent aux usines françaises : 3.500 travailleurs pénètrent ainsi chaque jour à Halluin, autant à Tourcoing, un plus grand nombre encore à Roubaix et Wattrelos, d'autres à Bousbecque, Wervicq-Sud, Comines et dans le groupe d'Armentières : en tout plus de 15.000 par jour. Mais il en vient de bien plus loin encore : anciens tisserands restés locataires d'un lopin de terre, ils préfèrent continuer à habiter leur village où la vie est bon marché et où leur champ les aide à se nourrir. Ils prennent donc le train tous les matins, grâce aux abonnements ouvriers à prix réduits, et débarquent aux gares frontières de Menin, de Comines, de Wervicq, d'Herseaux ; il en vient ainsi chaque jour de Roulers, de Thourout même : ceux-là quittent leur maison à 3 heures du matin, et ne sont guère rentrés chez eux avant 10 heures du soir ; n'importe : le dimanche ils se reposent et cultivent leur champ. Des environs d'Audenarde, de

---

[1] Chiffres communiqués par la Préfecture du Nord. Ils sont d'ailleurs probablement trop peu élevés. La mairie de Roubaix évaluait en 1901 le chiffre des Belges à 48.000 sur 124.000 habitants. Dans toutes ces villes industrielles, un tiers environ de la population est belge.

Deynze, de Thourout part ainsi chaque matin le misérable bétail humain, parqué dans les wagons ouvriers où ces hommes dorment entassés, allant chercher au loin le salaire qu'ils ne peuvent trouver chez eux [1]. Il en est qui demeurent trop loin pour aller et revenir chaque jour : ils partent donc le lundi matin et ne rentrent au village que le samedi soir. Ceux-ci n'apportent pas leur nourriture avec eux, tandis que les autres, surnommés les « Pots de beurre », ont sur le dos la gamelle qui contient le pain, la graisse, la petite tranche de lard qui serviront au repas de midi, pris dans un estaminet à proximité de l'usine. Ainsi ils profitent des salaires français, et de la vie belge à bon marché.

Ainsi s'explique la présence de tant de grandes villes industrielles à proximité de la frontière, le plus près d'elle possible. Les agglomérations, à la lettre, bordent la limite : Armentières étend ses faubourgs de Nieppe et d'Houplines, en croissant, pour serrer de plus près la terre belge ; Comines, Wervicq-Sud, Bousbecque, se tassent tout contre le territoire étranger ; Halluin forme un triangle dont la frontière forme la base, Tourcoing et Roubaix poussent leurs faubourgs de Risquons-Tout, la Marlière, Mont-à-Leux, Wattrelos, vers la limite. Les usines, avec leurs toits en dents de scie, s'établissent en pleins champs, faisant une partie du chemin à la rencontre de cette précieuse main-d'œuvre, de ces ouvriers énergiques et résignés, que la misère rend faciles à contenter. Ce n'est pas, comme on se l'imagine parfois, que les ouvriers belges reçoivent des salaires moins élevés que leurs camarades français. Tous les ouvriers de la même spécialité gagnent autant les uns que les autres ; mais il est vrai que les Belges, plus faciles à contenter, acceptent volontiers les besognes pénibles et moins rétribuées, et que cet afflux d'hommes habitués à gagner peu contribue à entraver la montée générale des salaires. L'offre de bras étant considérable, la main-d'œuvre ne peut guère augmenter de prix.

La protection douanière.

Ainsi sa situation de région-frontière, enfoncée comme un coin en territoire belge, assure au groupe lillois une main-d'œuvre économique et

---

[1] A la gare d'Herseaux, on compte que 450 à 500 ouvriers débarquent tous les matins, venant d'Avelghem, St-Genois, Bossuyt, Dottignies, Espierres, Courtrai, Aelbeke, Marcke, Lauwe ; 950 arrivent le lundi et repartent le samedi, venant d'Audenarde, Harlebeke, et jusque de Deynze. (Renseignements du chef de station). A Menin, le nombre des abonnés quotidiens est de 200 environ, celui des hebdomadaires d'une cinquantaine.

inépuisable. C'est là une cause décisive de prospérité. Mais la frontière a un autre rôle. Si elle s'ouvre pour les hommes, elle se ferme devant les choses, et protège contre la concurrence étrangère les produits que fabrique cette main-d'œuvre en grande partie étrangère. Pour se procurer des ouvriers à bon compte, le groupe lillois profite de sa situation et consent à être à moitié belge ; mais c'est une autre affaire quand il s'agit de vendre les filés et les toiles. On se souvient alors qu'il y a une frontière hérissée de tarifs qui permet aux toiles d'Armentières, aux filés de Tourcoing et de Lille, de se réserver le marché français et de tenter la chance à l'étranger.

Il est curieux à ce titre d'examiner l'influence qu'ont exercée sur l'industrie lilloise les transformations du régime douanier. Dès 1789, les députés de la Flandre wallonne et de la Flandre maritime se déclarent, dans leurs cahiers, protectionnistes ; le tiers de la seconde province demande instamment que le traité de commerce avec l'Angleterre soit annulé, et que les toiles étrangères ne puissent être introduites en France qu'en payant un droit considérable [1]. L'annexion des Pays-Bas autrichiens, en ouvrant le marché français aux fabricants belges qui produisent à bon compte, porte un rude coup aux industries lilloises ; en l'an X, les manufacturiers de drap de Lille déclarent à Fourcroy « que leur fabrique a beaucoup perdu, surtout depuis deux ans, par le défaut de consommation attribué à la préférence que l'on donne aux draps de Verviers et autres fabricants de la Belgique, à cause du bas prix qui séduit les acheteurs [2] ». Les fluctuations de la population de Roubaix à cette époque indiquent bien l'influence néfaste de cette disparition de la frontière : de 12.000 habitants au moins en 1789, Roubaix est tombé en l'an VIII à 8.302. Il est vrai que cette chute pourrait être attribuée en partie aux campagnes de 1793 et 1794 dans le Nord ; mais ensuite, tandis que Gand progresse, Roubaix reste stationnaire, s'arrête à 8.704 habitants en l'an XI, à 8.998 en 1806 ; il ne retrouve ses 12.000 âmes qu'en 1822, et atteint enfin 18.000 habitants en 1831 ; un auteur d'alors constate que « depuis 1814, la séparation de la Belgique d'avec la France y a amené un nombre considérable de familles », et qu'on y compte 4 à 5.000 ouvriers étrangers [3]. Ainsi la réapparition de l'ancienne frontière et de ses prohibitions a ramené dans la région lilloise la prospérité. Aussi le pays ne veut-il pas entendre parler de traités de

---

[1] De Coussemaker (E.), Les Cahiers d'Etats-Généraux en 1789 (Ann. Com. fl. Fr., VII, pp. 182-318).

[2] Rapport du conseiller d'Etat Fourcroy, Arch. Nat. AF IV, 1019.

[3] Dupont (J.-B.), Topographie historique, statistique et médicale de l'arrondissement de Lille (Paris, Delarue, 1833, in-12, 367 p.), p. 235.

commerce ; et lorsque le Second Empire pose discrètement la question, Roubaix déclare repousser en masse toute espèce de tarifs, et ne pouvoir accepter pour son industrie que le régime de la prohibition absolue, sous peine de voir ses ouvriers réduits à la misère et à la mendicité [1]. Toutes les Chambres de Commerce protestent pareillement, et ce n'était pas sans raison, car la période inaugurée par les traités de 1860 marqua d'abord un léger embarras dans la croissance de l'industrie lilloise. Aussi les industriels ne se lassèrent pas de réclamer le retour au protectionnisme, en dépit des réserves faites par les Roubaisiens, devenus libre-échangistes depuis qu'ils avaient créé vers l'Amérique une remarquable exportation ; et les tarifs de 1892 vinrent donner à la région un essor extraordinaire. Sous l'effet de ce « coup de fouet protectionniste », on vit accourir les foules belges, les usines et les corons sortir de terre.

Lin, Laine, Coton, Confection.

Toutes les industries textiles sont représentées dans la région lilloise. On y file la ramie ; on y utilise le jute et le chanvre. Mais les trois grands articles sont le travail du lin, ceux de la laine et du coton. Le domaine du lin, c'est la rive droite de la Lys, d'Armentières à Halluin, puis Lille et sa banlieue ; la laine règne à Roubaix et à Tourcoing ; le coton est filé surtout à Lille ; mais la grande ville, en vraie capitale, concentre dans ses murs et sa banlieue, sauf la laine, la plupart des autres spécialités industrielles de la région [2].

Le Lin. — Le lin employé dans les filatures de la région lilloise n'est plus la fibre indigène. On a vu comment la culture de cette plante était peu à peu disparue du sol français, où cependant il serait peut-être plus facile qu'on ne pense de la ressusciter, aujourd'hui que l'extension de la culture en lignes contribue à tenir le sol propre, et où l'emploi des engrais nécessaires à la croissance du lin est singulièrement facilité [3]. Ce sont aujourd'hui les lins russes de Riga et d'Arkhangel, et dans une faible mesure les

---

[1] Réponse de la Chambre de Commerce (1856), dans Merchier, Monographie, p. 70.

[2] On trouvera les chiffres globaux concernant l'activité industrielle du département du Nord (1901) dans les Résultats statistiques du Recensement de 1901, tome I, pp. 576-617.

[3] Renseignements de M. A. Potié, Sénateur du Nord. Le véritable obstacle à la résurrection de la culture du lin serait l'absence des intermédiaires d'autrefois, les marchands de lin, qui faisaient passer la plante du cultivateur au filateur ou au teilleur.

lins belges de la Lys, qui alimentent l'industrie [1]. Presque tout ce lin étranger qui pénètre en France est dirigé sur le pays de Lille. C'est là en effet que s'est concentrée l'industrie linière, surtout celle de la filature. Lorsque le lin se vit serré de près par le coton, il se réfugia peu à peu dans la région où l'on continuait à cultiver quelques milliers d'hectares de la plante, où l'on employait des procédés de rouissage perfectionnés, et où l'industrie linière, antique spécialité, possédait déjà un personnel exercé, et pouvait disposer des gros capitaux d'un pays riche. Aussi sur 485.572 broches que comptait la filature de lin en France (1899), le département du Nord en avait 434.351, et l'arrondissement de Lille à lui seul 424.181 [2] ; c'est un véritable monopole. Même c'est presque uniquement dans la ville de Lille et sa banlieue immédiate, à Lomme, à La Madeleine, ou dans un rayon de quelques kilomètres, à Seclin et Pérenchies, que sont concentrées les filatures : la ville compte 14 établissements, les faubourgs dix, la ville de Seclin six [3]. Quelques autres, d'importance moindre, existent à Armentières et dans sa banlieue ; à Halluin et Bousbecque, à Quesnoy, à Lannoy, à Linselles [4]. Ainsi Gand et Lille, les deux grandes villes manufacturières de la Flandre, ont fidèlement conservé la vieille industrie du pays, signe que l'industrie flamande, dans son essor actuel, tient encore de près au passé. C'est encore à Lille et dans la ville de Comines qu'est restée établie depuis des siècles la fabrication des fils à coudre en lin, appelée la filterie de lin ; hors des 16 établissements qui dans ces deux centres produisent par an 20 à 25 millions de francs de fil à coudre, il n'y a pas d'industrie filtière en France [5].

Le monopole du Nord est moins caractérisé en matière de tissage, quoique la région lilloise comprenne déjà les deux tiers des métiers mécaniques existant en France. Dans cette branche de la fabrication, Lille et ses faubourgs comptent encore 26 établissements, mettant en marche 3.765 métiers, dont la production comprend surtout des tissus métis, contenant deux tiers de lin contre un tiers de coton. Mais la prépon-

---

[1] D'après la Chambre de Commerce russe de Paris, les importations de lin en France (1899) ont atteint 74.986.769 kilos, dont 70.464.670 kilos de lins russes, 3.294.559 belges, 1.227.540 d'autres pays. (Enquêtes industrielles et commerciales, fascicule 1, 1905, p. 8). D'après Merchier (Monographie, p. 154) l'importation de 1897 porterait sur 74.200.000 kilos de lins russes, et 10.500.000 kilos de lins belges.

[2] Merchier, Monographie, p. 187.

[3] Chiffres de 1901.

[4] La filature du lin, chanvre, jute, occupe dans le département du Nord (1901) 24.983 personnes (Recensement, p. 597).

[5] Merchier, Monographie, p. 213.

dérance appartient à Armentières et à ses environs. La circonscription de la Chambre de Commerce, qui comprend le canton d'Armentières, Bailleul, et les villes de la Haute-Lys, comptait en 1899 53 tissages mécaniques où battaient 8.550 métiers, occupant plus de 12.000 ouvriers ; cela sans compter les 2.500 métiers à la main, dont 1.000 environ à Bailleul, qui sont actionnés à domicile ou dans de petits ateliers réunissant au plus 10 métiers [1]. A lui seul, le canton d'Armentières comprenait les 9/10 des métiers mécaniques, et la gare d'Armentières expédiait en 1902 la somme de 19.664.000 kilos de toiles [2] ; or les envois par voitures étant évalués à la moitié environ des expéditions par voie ferrée, c'est à bien près de 30 millions de kilos de toiles que s'élevait la production. Ainsi c'est à peu près uniquement à la fabrication de la toile que se livre cette ville d'usines créée au XIXe siècle autour de la vieille forteresse de la Lys, ainsi que ses faubourgs d'Houplines, de Nieppe, de La Chapelle. Vers l'Ouest, deux tissages sont installés à Bailleul, deux à Sailly-sur-Lys, six à La Gorgue, un à Merville ; et l'industrie armentiéroise pousse ses ramifications jusqu'à Hazebrouck, où 1.000 ouvriers travaillent dans trois usines de toiles, et à Richebourg-l'Avoué, dans la région toute rurale de la plaine de la Lys, utilisant à l'exemple des industriels gantois la main-d'œuvre à bon marché des paysans.

Enfin Halluin est le troisième centre du tissage du lin. Ses 14 tissages mécaniques, avec 2.500 métiers, produisant des coutils, du linge de table, produits métissés où le coton se glisse pour un quart, écrasent de plus en plus les 11 établissements de travail à la main, qui avec leurs 700 métiers ne fournissent guère qu'un dixième de la production totale [3]. Halluin possède encore des établissements pour les dernières opérations que subit la toile avant d'être livrée au consommateur ; des blanchisseries bordent la Lys jusqu'à l'extrême limite de la frontière, semblables aux grandes usines établies au Sud de Lille, à Haubourdin et Don [4]. Au total, filature, tissage, blanchiment réunis, c'est un peuple de 50.000 ouvriers que le lin

---

[1] Merchier, Monographie, pp. 200-201.

[2] Recueil trimestriel des Procès-verbaux des séances de la Chambre de Commerce d'Armentières, 1er fascicule 1903, p. 81.

[3] Merchier, Monographie, p. 204. Aux centres de tissage déjà mentionnés, ajouter Lannoy, avec sa fabrication de toile à sacs, Wervicq avec celle des lacets. — Le nombre d'ouvriers occupés dans le Nord (1901) à la fabrication des toiles s'élève à 31.321 (Recensement, p. 597).

[4] Les industries de teinture et apprêts pour l'ensemble du travail des textiles occupent en 1901 dans le Nord 13.461 personnes (Recensement, p. 598).

occupe encore, tout déchu qu'on le proclame, à Lille et le long de cette Lys qui est bien en Flandre comme l'axe géographique de la région linière.

La laine. — Il semblerait que le travail de la laine à Roubaix, comme celui du lin à Lille, fût une survivance directe de la plus ancienne des industries flamandes. Or la fabrication actuelle est d'origine récente. Roubaix, après avoir fait à Lille pendant des siècles une concurrence heureuse dans la confection des étoffes de laine, abandonna après la Révolution cette industrie pour celle du coton. Ce changement s'opéra au milieu des troubles politiques et des guerres, et le succès de l'opération montre à quel point était déjà développé l'esprit industrieux et actif des Roubaisiens, abandonnant une industrie délaissée par la mode pour en adopter une autre, à laquelle souriait la fortune. En 1804, Roubaix fabriquait donc le nankin avec « une activité toujours croissante, et les coups répétés du tisserand qui bat sa toile, le murmure des rouets, des dévidoirs et de la navette, donnaient aux voyageurs qui entraient dans la commune l'idée d'une unique et immense manufacture » [1]. Puis la frontière rétablie à ses portes la protégeant de la concurrence de Verviers, les lainages reprenant faveur, Roubaix à partir de 1830 revint à son ancienne industrie avec la même aisance qu'elle avait mise à la quitter. Dès 1844, il n'y a plus qu'une dizaine de filatures de coton dans la ville, contre 52 en 1833 [2]. Depuis, Roubaix est restée la ville de la laine.

Ce n'est pas, comme pour le lin à Lille, un monopole, et le groupe champenois, le Berry, le Bas-Languedoc, Fourmies, soutiennent la lutte ; mais Roubaix, Tourcoing et leur banlieue forment le centre le plus important de France, et l'un des plus considérables du monde, pour le peignage, la filature et le tissage de la laine. La ville de Roubaix et ses faubourgs, Wattrelos, Croix possédaient, au début de 1903, 8 peignages de laine, 18 filatures de laine peignée avec 305.000 broches, 7 filatures de laine cardée avec 86.830 broches, 12 retorderies avec 50.000 broches ; pour le tissage, 80 établissements à métiers mécaniques, et 38 maisons ayant des tissages mécaniques au dehors ou faisant tisser à la main ; enfin 41 teintureries [3]. Tourcoing est plutôt la ville des filatures, tandis que Roubaix se spécialise dans les tissages ; enfin elle est restée le siège du grand commerce des laines, et la ville comprend beaucoup d'entrepôts où s'entassent les toisons arrivées d'Australie et d'Argentine.

---

[1] Dieudonné, Statistique, II, p. 322.

[2] Leuridan, Roubaix, V, pp. 142 et 161.

[3] Archives de la Chambre de Commerce de Roubaix (XXVIII, 1902), p. 236.

A côté de cette grande industrie lainière, le groupe comprend des spécialités ; Roubaix possède huit fabriques de bonneterie, deux de broderie, dix tissages pour tissus d'ameublement ; Tourcoing est la capitale de cette industrie, ainsi que le grand centre de la fabrication des tapis. C'est surtout dans la banlieue que sont établies ces industries annexes : Halluin fabrique des tapis du genre Tourcoing ; le canton de Lannoy possède 22 établissements de courtepointes, couvertures, tapis, tissus d'ameublement, établis non seulement au chef-lieu et dans son faubourg de Lys, mais dans les communes rurales de Chéreng, Flers, Annappes, Anstaing, Ascq, Leers, Forest, Tressin, Willems, avec les teintureries, les blanchisseries, les tissages de toile et de jute. Aussi cette région frontière qui va de Baisieux à Halluin est-elle la partie la plus peuplée du pays lillois : l'agriculture n'y est plus qu'une occupation accessoire ; la plupart des habitants des campagnes travaillent dans les fabriques des villes, à moins qu'ils ne se consacrent chez eux à l'industrie à domicile [1].

Le coton. — Le domaine du coton est moins nettement délimité que celui de la laine et du lin ; c'est que cet envahissant textile s'impose de plus en plus à ses concurrents, et que les centres qui tissent le lin et la laine ont besoin de fils de coton qu'ils incorporent à leurs tissus. C'est ainsi que Roubaix possédait en 1903 14 filatures de coton avec 365.604 broches, et Tourcoing une quantité à peu près équivalente ; qu'Armentières en mettait en marche 53.800 dans quelques établissements. Cependant c'est surtout à Lille qu'est concentrée l'industrie cotonnière, sous forme de filatures, le tissage étant peu pratiqué dans le Nord, où on ne comptait à la fin de 1902 que 2.951 métiers mécaniques, avec 1.200 ouvriers, sur les 102.000 métiers français ; mais il ne faut pas oublier que le coton se tisse en métis, mélangé au lin et à la laine, dans les usines d'Armentières et de Roubaix. La croissance a été rapide : en 1849, l'arrondissement de Lille possédait 552.157 broches ; en 1902, la quantité s'élève à 2.186.720 broches à filer dont 1.200.000 pour Lille et sa banlieue [2], et à 5 à 600.000 broches à retordre, dont 372.000 pour Lille ; 15.000 personnes y sont occupées. Là encore, la région lilloise vient en tête des pays français qui pratiquent cette industrie, Normandie, Lorraine, et fabrique les 3/5 des filés produits par toute la France. Il y a là des établissements formidables, comme cette Cotonnière d'Hellemmes, qui possède 180.000 broches ; et cette branche du

---

[1] Le travail de la laine occupe en 1901 dans le Nord 82.605 personnes (Recensement, p. 598).

[2] Houdoy, Filature, pp. 60 et 179.

travail lillois est une des plus vivantes, une de celles où l'accroissement a été le plus soutenu, le plus régulier [1].

La confection. — A fabriquer tant de tissus, draperies, lainages, cotonnades et métis, il était naturel que naquît l'idée de les transformer sur place en vêtements. L'industrie de la confection trouvait à Lille la matière première, si l'on peut dire, sur place ; elle profitait, comme les autres, de l'abondante main-d'œuvre du pays. Restée jusqu'à ce jour tributaire du travail à domicile, elle était adaptée d'avance aux habitudes d'une population dans laquelle la disparition du tissage à la main avait laissé un malaise. La confection s'est donc établie dans tous les villages que la grande industrie n'a pas occupés encore ; aussi son domaine s'est il étendu surtout au Sud de Lille ; dans toute la Pévèle, les pays crayeux de Seclin et Carvin, jusqu'à Courrières et Lens, la machine à coudre est devenue le meuble indispensable de chaque habitation rurale ; elle remplace le carreau des dentellières de 1789. C'est de Lille que partent les ordres, que viennent les étoffes, c'est là que retournent les produits du travail à domicile. De grands ateliers se sont fondés dans la ville ; les plus vastes maisons de confection de Paris y établissent leurs fabriques. Peu à peu cette industrie nouvelle tend à se concentrer en quelques grandes entreprises, où la mécanique fait son apparition. L'essor considérable de la confection lilloise depuis quelques années en fait déjà une des branches les plus importantes de l'activité industrielle dans la ville et dans sa grande banlieue du Sud ; c'est à 60 millions de francs qu'on évalue (1905) son chiffre d'affaires ; à 14 millions le total des salaires qu'elle verse aux 23.000 personnes qu'elle emploie.

C'est à coup sûr un formidable organisme que ce groupe industriel de l'arrondissement de Lille, où plus de 150.000 ouvriers se pressent dans les usines, constituant une agglomération que la France oppose avec fierté aux grandes régions manufacturières de Grande-Bretagne et d'Allemagne. Nulle part en France on ne manifeste autant d'activité, on ne fait preuve de plus de sens pratique. Pourtant toutes ces grandes industries ne sont pas également souples, également armées pour la concurrence internationale. Menacés par les filés et les toiles d'Angleterre et de Belgique, les tisseurs et les filateurs de lin sont résolument protectionnistes, et ce sont

---

[1] La filature et le tissage du coton occupent en 1901 20.390 personnes dans le Nord (Recensement, p. 597).

les industriels liniers qui ont eu la plus grande part à l'élaboration des tarifs protecteurs de 1892. Ce n'est guère que pour se débarrasser de ses stocks, et souvent à perte, que la filature exporte, en Belgique et en Angleterre ; et si le tissage réussit à écouler normalement dans ces pays des toiles spéciales en grosses étoupes pour bâches et sacs, c'est surtout sur le marché français (France et Colonies), réservé par les tarifs, que s'enlève leur production. Déjà la filature de coton, grâce à une spécialisation plus avancée de quelques grandes usines, réussit mieux dans l'exportation que l'industrie linière ; enfin la laine s'est créé hors de France une clientèle si considérable, que la plupart des industriels de Roubaix-Tourcoing ne craignent pas, désirent même le libre-échange. Seule la filature de laine, moins spécialisée, exploitée à peu près uniquement par des façonniers qui travaillent pour les tissages, tient à voir fermer la frontière aux filés allemands. Au contraire le peignage, centralisé par de grandes maisons dont chacune se spécialise dans la production d'un très petit nombre de peignés, l'emporte si bien sur les produits étrangers que l'Allemagne est devenue, après la France, son meilleur client ; de même, le tissage alimente, outre le marché national, l'Orient (Grèce et Turquie), l'Italie, la Belgique, l'Amérique du Sud, et surtout l'Angleterre, qui lui achète par an pour 80 millions de francs de drap, et lui permet ainsi de supporter les effets du terrible coup que lui a porté l'adoption par les États-Unis du bill Mac-Kinley. Ainsi quelques industries du groupe de Lille se révèlent singulièrement vivaces et actives, mais la plupart ont besoin d'être aidées dans la lutte contre l'étranger ; une partie de la prospérité actuelle est à la merci des tarifs protecteurs ; que les droits de 1892 soient abaissés, et certaines industries connaîtront des heures plus difficiles. Déjà quelques branches de production donnent des signes de malaise ; le travail du lin a souffert particulièrement de la crise de surproduction qui s'est déclarée de 1901 à 1905 dans toute l'Europe : à Armentières, il a fallu diriger sur le bassin houiller un certain nombre de travailleurs inoccupés, que les trains emmènent chaque jour aux mines de Lens, où ils s'emploient tout en continuant à habiter leur ville. Les ouvriers, mieux organisés, réclament des salaires plus élevés, et certains patrons trouvent avantage à établir des usines en territoire belge : une maison d'Halluin possède un tissage à Moen, Roubaix essaime à Mouscron ; la main-d'œuvre belge leur permet d'y fabriquer à si bas prix que leurs produits peuvent affronter les droits de douane qui les isolent du marché français [1].

---

[1] La chose n'est pas nouvelle ; en 1762, Roubaix, d'après les Lillois, était allé établir des métiers à Mouscron, Herseaux et Luingne (Leuridan, Roubaix, V, p. 86).

Ces réserves faites, il n'en reste pas moins que l'industrie flamande tout entière, au milieu de la lutte économique moderne, fait preuve d'une remarquable vitalité. C'est un spectacle imposant que la continuité du labeur industriel dans cette province, qui depuis dix siècles se maintient au rang des premières régions manufacturières de l'Europe, tout en restant un des plus riches pays agricoles. C'est que ces deux branches du travail humain lui sont également nécessaires ; l'industrie n'est pas un luxe en Flandre, elle en est la moitié de la vie ; et ainsi se vérifie ce mot de Michelet, que « l'industrie, ayant fait ce pays de rien, méritait bien d'en être souveraine » [1].

---

[1] Michelet, Hist. de France, éd. 1841, V, p. 321.

CHAPITRE XV.

FLANDRE INTÉRIEURE. — LE MILIEU HUMAIN.

I. *La Vie et les Mœurs.* — II. *L'habitation rurale.* L'Hofstede. La Cense. Les matériaux. — III. *Dispersion des habitations.* Dans l'Ouest : les maisons isolées. Dans l'Est : les maisons groupées en rues. — IV. *Les villes.* Les villes avant le XIXe siècle. Les villes au XIXe siècle : influence de l'industrie. Vieilles villes et villes neuves. Le groupe de Lille.

I.

LA VIE ET LES MŒURS.

Beaucoup de travail et peu de profit : telle pourrait être la devise de la Flandre intérieure. Le Flamand a beau pratiquer l'agriculture la plus savante du monde, se livrer à l'industrie : c'est tout juste s'il peut vivre. On a vu les salaires agricoles de la Flandre belge ; ceux de l'industrie ne valent guère mieux ; comment nourrir, avec une paie qui va de 1 à 3 francs par jour, l'une de ces familles de 6 à 8 enfants que l'on rencontre si fréquemment dans le pays ? C'est à peine de quoi ne pas mourir de faim [1].

La Flandre intérieure est donc une des régions de l'Europe occidentale où le train de vie des habitants est le plus modeste. Le journalier agricole, le tisserand de Zele, le petit fermier même de la Flandre Orientale sont loin de connaître l'aisance du paysan normand ou hollandais, ou de l'agriculteur de la Plaine maritime. Tandis que la caisse d'épargne de Furnes est à la tête d'une somme de 287 francs par habitant, celle d'Anseghem n'a que 21 francs, celle de Gavere 16, celle d'Oosterzeele 14, et celle de Burst 13 [2]. Aussi la nourriture en souffre. La description faite de l'alimen-

---

[1] A Pitthem, l'ouvrier agricole nourri à la ferme rapporte, pour tout salaire, 0 fr. 63 chez lui. A Steenbecque, on cite un chef de famille qui doit faire vivre ses dix enfants avec 1 fr. 25 par jour. A St-Floris on a dressé le budget d'un ouvrier agricole (Pas-de-Calais au XIXe siècle, IV, p. 357) : veuf avec cinq jeunes enfants, il gagne 8 fr. 10 par semaine, en dépense 6 fr. 95 : d'où un excédent annuel de recettes de 59 fr. 80, avec lequel il doit acheter 54 francs de chaussures, puis du linge, des vêtements, de la literie, etc.

[2] Burny et Hamande, Les Caisses d'Epargne, carte planche B.

tation des ouvriers par l'Enquête de 1846 accuse une nourriture presque exclusivement végétale, pain de seigle, pommes de terre, légumes; la Chambre de Commerce de Courtrai avoue que la plupart des ouvriers, faute d'un salaire suffisant, ne peuvent se procurer même du lait battu [1]. Ducpétiaux en 1855 ne découvre du lard que dans le menu des « gens aisés » de l'arrondissement de Gand [2]. Il y a, à coup sûr, amélioration depuis cette date. Cependant la chère de l'ouvrier flamand est encore maigre. Pain de froment (le seigle n'est plus que l'exception), pommes de terre et lait battu, forment le fonds de tous les repas. En général, les tartines au saindoux se mangent cinq fois par jour, le potage au lait battu, trois ou quatre fois; les pommes de terre, deux ou trois. Le matin vers 5 heures, les tartines s'accompagnent, dans la partie belge, du breuvage appelé café, et qui n'est qu'une décoction, très étendue d'eau, de chicorée; dans la partie française, d'une boisson faite d'une infusion de tilleul et de réglisse, baptisée « le thé ». La bière, inconnue dans les ménages ouvriers où l'eau seule est employée, n'est même pas en usage dans la moitié des fermes, pour l'alimentation du personnel. Quant à la viande, on ne la trouve consommée régulièrement que dans les régions favorisées. La partie française comprend bien peu de communes où les ouvriers agricoles ne mangent pas, au repas de midi, un peu de lard, et une tranche de bœuf le dimanche; dans la plaine de la Lys, le lard apparaît presque à tous les repas. Passé la frontière, il en est de même dans beaucoup de communes du pays d'Ypres, à Poperinghe, à Messines; mais à l'Est, la consommation du lard diminue; autour de Roulers on n'en voit plus apparaître à table que deux ou trois fois la semaine; plus loin, il y a bien des villages où l'ouvrier n'en mange qu'aux jours de fêtes.

La race d'hommes qui peine si fort sur le travail et cependant se nourrit si mal porte la trace des fatigues qu'elle s'impose et des privations qu'elle subit. Tandis que l'homme de la classe moyenne est généralement grand et large, le visage coloré, grand mangeur et grand buveur, l'ouvrier agricole ou industriel a triste mine, maigre, souvent voûté; la croissance des enfants est lente, leur développement paraît fréquemment incomplet. La légende du Flamand grand, gros et fort, s'est créée à propos de l'homme de la Plaine maritime, qui mérite ces épithètes; c'est parmi eux que l'on trouve ces exemples de robustesse restés fameux au moyen-âge : le comte Charles le Bon haut de neuf pieds; Baudouin à la Hache, bâti en colosse,

---

[1] Enquête, II, p. 218; III, pp. 304-305.

[2] Ducpétiaux (E.), Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique (Bull. C. C. St., VI, 1855, pp. 295-296).

qui d'un seul bras et sans fatigue, pend dix chevaliers pillards aux poutres de sa salle d'armes, dans le château de Wynendaele. Moins robuste, le Flamand de l'intérieur remplace souvent la force par la ruse, la vigueur par la brutalité.

Les étrangers ont fait au Flamand, pour le caractère, une réputation détestable. « Ivrognes, paresseux, fanatiques, hypocrites et dissolus, bas et rampants », les juge un lieutenant de géndarmerie d'Hazebrouck dans un rapport à Fourcroy [1]. Leurs frères de la Plaine maritime les tiennent pour arriérés, inintelligents, et ridiculement avares. Des écrivains flamands eux-mêmes les jugent méfiants, superstitieux, brutaux, vindicatifs [2]. Il est certain que l'homme de l'intérieur est moins fier, plus soumis et aussi plus sournois que celui des Polders ; ces différences sont signalées parfois dans la même commune, dont le territoire appartient moitié au pays bas et moitié au Houtland. Il est infiniment probable que c'est à la différence d'aisance que sont dues ces nuances de caractère ; l'homme des Polders est plus indépendant parce qu'il est moins pauvre. C'est à la même cause qu'est dû probablement le retard où se trouve encore pour l'instruction la Flandre intérieure, par rapport aux autres parties de l'Europe occidentale. Il faut mettre à part la région française, où l'application des lois sur l'enseignement obligatoire a fait sentir ses effets comme dans toute la France ; peut-être les instituteurs trouvent-ils leurs élèves un peu indifférents à l'instruction ; en revanche, ils les estiment dociles et soumis. En Belgique, où l'obligation n'existe pas, les résultats sont moins beaux. En 1881, la Flandre Orientale était la province la plus illettrée de Belgique, les trois arrondissements les plus retardataires de tout le pays étant ceux d'Eecloo, Termonde et Alost, tandis que l'arrondissement de Furnes, en majeure partie composé de terres basses, et celui d'Ypres, moins pauvre que ses voisins de l'Est, étaient les plus instruits des deux Flandres [3]. En 1900, la Flandre Occidentale contient 391.760 personnes âgées de plus de 15 ans sachant lire et écrire, et 138.790 illettrées : c'est une proportion de plus d'un tiers. A Bruges, il y a 9.821 illettrés de plus de 15 ans, contre 26.137 sachant lire et écrire ; on trouvait même près d'un tiers d'illettrés parmi les enfants de 10 ans : 256 sur un total de 912. A Menin, les illettrés de plus de 15 ans font presque la moitié des personnes sachant lire et

---

[1] Arch. Nat. A F IV, 1019.

[2] Huyttens, Etude sur les mœurs, les superstitions et le langage de nos ancêtres les Ménapiens (Gand, 1861, in-12), pp. 220-221.

[3] Sauveur (J.), Statistique générale de l'Instruction publique en Belgique, dressée d'après les documents officiels (Bull. C. C. St., XIV, 1881, pp. 1-854).

écrire : 3.976 contre 8.215 [1]. C'est bien pis en Flandre Orientale, où l'on peut mettre en regard des 497.256 personnes de plus de 15 ans sachant lire et écrire le total de 185.721 illettrés de même âge : soit 1 illettré pour 2 1/2 personnes sachant lire et écrire. Dans l'arrondissement pauvre d'Eecloo, la proportion n'est même plus de 1 à 2 : 15.033 illettrés contre 29.662. Dans la plupart des villes, Alost, Renaix, Eecloo, Lokeren, St-Nicolas, on n'arrive pas à la proportion de 1 à 3 ; à Tamise, on n'a même pas 1 à 2 : 2.823 illettrés pour 5.135 ; à Grammont, on compte 3.044 illettrés et 4.761 sachant lire et écrire ; enfin à Hamme, 3.853 illettrés contre 5.106 ; dans cette commune, en défalquant les enfants au-dessous de six ans, on trouve à peu près autant d'illettrés que d'individus sachant lire et écrire [2].

C'est encore à la misère qu'il faut attribuer vraisemblablement l'ivrognerie, et à la suite la brutalité du Flamand. L'ouvrier qui a peiné toute la semaine et n'a bu que de l'eau, profite du dimanche pour absorber de la bière ; il se venge alors de son abstinence ; un « homme » doit pouvoir avaler dans sa journée 40 chopes. Chaque dimanche soir, à la suite de ces scènes d'ivrognerie, des bagarres éclatent, les couteaux sortent des poches. « Rixantur nonnunquam inter pocula, dit Meyer, ac caedes invicem faciunt » [3]. Le spectacle n'a guère changé. A Cortemarck, du 1er janvier au 1er juillet 1904, on comptait déjà 3 meurtres, plusieurs attentats, et 60 procès-verbaux avaient été dressés. A La Clinge, de 1897 à 1904, pour une population de 2.400 habitants, on comptait 396 condamnations, pour coups, blessures, vols et contrebande. C'est surtout au retour des ouvriers qui sont allés travailler l'été en France que se produisent les rixes et les méfaits ; c'est la détente après plusieurs mois de privations et de labeurs écrasants. Il y a progrès d'ailleurs ; la disproportion entre la criminalité de la Flandre et celle des pays voisins s'atténue. Au début du siècle, de 1826 à 1833, sur 77 condamnations capitales prononcées en Belgique, on en comptait 35 pour la Flandre Orientale, et 10 pour la Flandre Occidentale,

---

[1] Au contraire l'arrondissement de Furnes donnait, contre 20.215 personnes de plus de 15 ans sachant lire et écrire, 3.527 illettrés seulement, dont 2.096 ayant plus de 55 ans.

[2] Recensement de la population, du 31 décembre 1900, t. II. Des considérations sur l'état d'ignorance des provinces flamandes de la Belgique sont développées dans le chapitre « La carte de l'ignorance en Belgique », pp. 137-149 et dans les chapitres suivants du livre de Huysmans (C.), de Brouckère (L.) et Bertrand (L.) : 75 années de domination bourgeoise (Gand, Volksdrukkerij, 1905, in-8°, 327 p.).

[3] Meyer, Rerum Flandriae, t. X, pp. 77-78).

soit plus de la moitié pour elles deux [1]. Dans le tableau indiquant le nombre d'individus condamnés par les tribunaux correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement (1826-1829), six des sept arrondissements judiciaires flamands venaient en tête, celui d'Audenarde avec 101 condamnés (551 pour toute la Belgique), celui de Gand avec 93; le premier comptait 1 condamné sur 1.700 habitants, le second 1 sur 3.400 [2]. On voyait des villages entiers se ruer sur la commune voisine, le dimanche, Vinderhaute sur Tronchiennes, Poesele sur Vosselaere, Millam sur Pitgam. Aujourd'hui encore, si les arrondissements flamands sont assez loin en arrière des autres pour les articles « Rébellion » et « Outrages à un agent de l'autorité », ils viennent en tête de toute la Belgique pour les rubriques « Coups et blessures simples », où Termonde dépasse largement Bruxelles ; pour « Ivresse publique », où Bruges, Gand, Termonde, Courtrai, ne sont dépassés que par la capitale ; pour « Destruction de clôtures », « Viols » et « Attentats à la pudeur ». D'ailleurs dans la proportion de condamnés par 10.000 habitants, l'arrondissement de Bruges égale sensiblement celui de Charleroi ; ceux de Courtrai et de Gand dépassent Bruxelles et Anvers [3].

Cette rudesse de mœurs, ce retard intellectuel, tiennent cependant aussi à une autre cause qu'à la pauvreté. La Flandre est comme isolée, dans l'Europe occidentale, par la langue qu'elle emploie. L'usage d'un dialecte que les Flamands eux-mêmes considéraient naguère comme inférieur les a empêchés de suivre d'un pas aussi rapide que leurs voisins les progrès intellectuels accomplis au XIXe siècle. De là leur défiance contre l'étranger, accrue aussi par le souvenir des maux que leur ont apportés les invasions. De là aussi cette fidélité à la religion qui est un des traits les plus caractéristiques de la mentalité flamande, et sur laquelle ne tarissent pas les administrateurs étrangers, intendants, gouverneurs et préfets. Ainsi s'est formé ce caractère fermé, à la fois soumis et brutal, d'hommes pacifiques, obstinés et rudes, dont on a pu dire sagement qu'ils étaient laborieux, mais pas actifs, qu'ils avaient les mœurs douces et les manières rudes [4].

---

[1] Ducpétiaux (E.), Statistique des tribunaux et des prisons de la Belgique (Mess. Sc. Hist., II, 1834, pp. 164-188), p. 188.

[2] Ibid., p. 181. — L'arrondissement poldérien de Furnes était au contraire le dernier de la Belgique, avec un condamné seulement, sur 66.000 habitants.

[3] Voir : Ministère de la Justice. Statistique judiciaire de la Belgique (1901). 4e année (Bruxelles, Larcier, 1903, in-4°, LXVII + 350 p.).

[4] Derival, Le Voyageur dans les Pays-Bas, IV, pp. 248 et 252.

II.

L'HABITATION RURALE.

Le genre de vie du Flamand n'atténue pas ce qu'il y a, dans son caractère, de fermé, d'hostile à l'étranger. L'habitant de la Flandre intérieure vit autant qu'il le peut chez lui, dans sa maison, souvent isolée des autres demeures ; il apporte tous ses soins à la rendre gaie et propre : il la préfère au monde extérieur, où sévit un climat désagréable.

La ferme est le type principal de la maison flamande, celui où s'expriment le mieux les influences du sol et de la race. Il en existe, dans la Flandre intérieure, deux variétés : dans la région sablonneuse, et dans la West-Flandre d'Ypres, Cassel et Hazebrouck, c'est l'hofstede, aux bâtiments séparés ; dans la plaine de la Lys, dans la région lilloise, au Sud de Courtrai, d'Audenarde et d'Alost, c'est la cense wallonne, complètement close.

L'Hofstede.

L'hofstede rappelle, avec moins de complications, la ferme de la plaine maritime. Elle comprend généralement trois bâtiments, entourant de trois côtés une cour carrée, occupée en grande partie par le trou à fumier. Au centre, l'habitation, généralement orientée vers le Sud ou l'Est. C'est une petite construction assez basse et allongée, contenant de chaque côté d'un corridor, d'une part deux salles qui se suivent, de l'autre une pièce isolée. Des deux premières, l'une est « het huis » (la maison), l'autre la « voûte ». La Maison est, comme dans la Plaine maritime, la salle commune, où l'on fait du feu dans le grand poële (stube), où l'on fait la cuisine, où l'on mange, où l'on se tient d'ordinaire. La « voûte », surélevée au-dessus de la cave, est la pièce d'apparat, le salon, réservé pour les repas de kermesse, de baptême, de noce, d'enterrement. La troisième pièce est une chambre à coucher ; mais il est rare que les deux premières ne contiennent pas également chacune un lit. Enfin le toit bas qui descend par derrière jusqu'à un ou deux mètres du sol abrite souvent des salles basses, parfois des appentis, où l'on établit une relaverie, des chambres à coucher, et aussi, dans l'Ouest, la petite pièce où l'on fait le beurre. Cet ensemble est simple ; ce qui en fait le charme, c'est la propreté : propreté des murs tapissés de papier peint ou badigeonnés de couleurs à l'huile, des meubles cirés, horloge, armoire, du poële brillant, des objets de piété, bleus, blancs et or,

41. — Type de l'Hofstede (Esquelbecq).
Au premier plan, la barrière avec contre-poids.

42. — Type de petite exploitation (Lederzeele).

qui garnissent la cheminée. Des fleurs égaient les fenêtres qui sont souvent quadrillées de menus carreaux, toujours garnies de rideaux et flanquées de volets vert et blanc ; d'autres fleurs forment le plus souvent une plate-bande d'hortensias, de dahlias et de giroflées devant l'habitation qu'une grille et un trottoir de briques séparent du reste de l'exploitation. Ainsi le fermier vit à part, avec plus de propreté et d'hygiène.

De chaque côté de l'habitation s'alignent les bâtiments d'exploitation. D'une part, les écuries et étables, l'écurie toujours plus rapprochée de la maison ; ce sont des bâtiments à plafond bas, chargé de paille en hiver ; une demi-obscurité y règne ; l'augmentation de l'élevage y rend l'espace insuffisant, surtout dans l'Est, où les bêtes restent en stabulation toute l'année. Un trottoir de briques permet de circuler le long du bâtiment. De l'autre côté, c'est la grange, et à l'extrémité, la charretterie. Une haie d'aubépine, ou une clôture en bois, enferme souvent l'ensemble ; mais les trois bâtiments restent toujours séparés, ce qui diminue les dangers d'incendie. C'est là le trait caractéristique de l'hofstede. Les autres dispositions peuvent changer : la voûte devient plus rare dans l'Est, où on la trouve surtout dans les bâtiments un peu anciens ; les grandes fermes ont quatre corps de logis au lieu de trois, et enferment complètement la cour ; les petites en ont deux seulement, orientés normalement l'un à l'autre : l'habitation d'une part, les dépendances de l'autre, ou bien bout à bout la demeure des hommes jointe à la demeure des bêtes en un long bâtiment, tandis que la grange reste à part. Mais toujours les diverses constructions sont isolées ; il y a là une parenté évidente avec la ferme de la Plaine, particulièrement avec celle de la Flandre zélandaise, dont la vaste grange reparaît encore çà et là dans le Pays de Waes, avec ses murs de bois et son toit de chaume, pour ne disparaître que vers Gand et Termonde.

La Cense.

L'hofstede cependant n'occupe pas toute la Flandre. A l'Ouest, sur la lisière de la Plaine maritime, la ferme close apparaît : elle accompagne, jusque vers Aire, la limite de l'Artois et de la Flandre. Après Aire, elle pénètre dans le pays flamand et occupe presque toute la plaine de la Lys : tandis que l'hofstede se maintient sur les hauteurs argileuses, à Sercus, Steenbecque, Morbecque, Hazebrouck, Caestre, Merris, Bailleul, la cense wallonne domine à Merville, Neuf-Berquin, Steenwerck, Nieppe ; à Vieux-Berquin, les vieilles fermes sont du type hofstede, les neuves sont closes. Au delà de Bailleul, la limite suit la Lys jusqu'à Menin, et de là se dirige à travers le pays de Courtrai vers Avelghem et Audenarde. Dans le pays

d'Alost, les deux types sont mélangés : sur le plateau d'Edelaere, une grande ferme close domine des hofsteden établies dans la vallée ; même à Lede, au Nord d'Alost, on retrouve encore le type cense, ainsi que sur le plateau brabançon entre la Dendre et Bruxelles. Cependant les productions, la vie agricole sont les mêmes de chaque côté de cette ligne de démarcation. Il faut bien croire qu'il y a là une influence ethnique, et cette hypothèse est renforcée lorsque l'on considère que de Calais à Avelghem, la limite des deux types suit à peu près l'ancienne frontière linguistique du flamand et du français. Vers la limite, la cense présente d'ailleurs fréquemment un aspect où l'on reconnaît des traits de l'hofstede, un air de parenté avec le type purement flamand. C'est un assemblage confus de bâtiments de hauteur différente, reliés comme artificiellement les uns aux autres par tout un rapiéçage de toits. On dirait une véritable hofstede dont on a bouché les ouvertures entre bâtiments. Ailleurs, et par exemple dans la partie Sud de la plaine de la Lys, les bâtiments s'égalisent, deviennent homogènes et se raccordent naturellement les uns aux autres ; c'est le type que l'on retrouve au Sud vers Douai, Valenciennes, et qui, sur les plateaux de craie, devient la ferme picarde.

A l'intérieur, la cense wallonne présente une disposition semblable à celle de l'hofstede. Tout autour d'une cour carrée, les bâtiments ; l'habitation généralement au milieu, face à la grande porte, et comprenant comme dans l'hofstede la Maison, le Salon sur voûte, des chambres à coucher, des appentis ; d'un côté, l'écurie, qui tient à l'habitation, puis l'étable ; de l'autre, la grange, et parfois des étables supplémentaires, la porcherie, le poulailler, le fournil. La cour est en partie pavée ; le trottoir de briques l'entoure. En général, un bâtiment est établi en dehors de l'ensemble : c'est un hangar à voitures, abritant chariots et tombereaux. Derrière l'habitation, collée au mur, apparaît la grande roue de bois abritée sous un auvent, et qu'un chien met en mouvement pour faire tourner la baratte.

Les matériaux.

Hofstede flamande ou cense wallonne sont construites avec des matériaux identiques. La pierre est absente : il n'y a pas dans toute la Flandre dix fermes bâties en grès ou en craie. Dans l'Est, la brique domine ; dans l'Ouest, le torchis reste fréquent. On pourrait s'étonner de rencontrer ainsi les maisons de terre dans les riches régions à limon, tandis que dans les pays pauvres du Nord-Est elles sont construites en dur ; la raison est bien simple : on emploie la brique dans la partie sableuse parce qu'obligés

43. — Cense wallonne à bâtiments disparates (Capinghem, près Lille).

44. — Cense wallonne à bâtiments homogènes (Richebourg-l'Avoué).

d'importer des matériaux de construction que le sol ne fournit pas, les habitants préfèrent choisir la brique, plus solide et moins exposée à l'incendie. Toute la région sableuse est ainsi couverte de maisons de briques, dont les murs sont passés à la chaux. Au contraire dans le pays d'Alost, la région de Courtrai, dans toute la West-Flandre où le limon, plus ou moins sableux, garnit le sol, on peut construire la ferme en briques poussiéreuses, mais il est plus économique de prendre tout bonnement le limon auquel on mêle un peu de chaux et de la balle de grain. Dans la plaine de la Lys, les trois quarts des fermes sont ainsi bâties; ailleurs, la proportion des murs en terre est encore de deux tiers environ dans le pays d'Alost, d'un bon tiers autour de Lille et dans le Houtland de Cassel. Seulement il y a contraste entre la vétusté (souvent apparente) de ces maisons, penchées, déjetées, affaissées sous le poids du toit, et la richesse du sol limoneux. Il faudra toutefois longtemps encore pour que la construction de briques prenne possession de toute la Flandre. La bâtisse en dur gagne du terrain; elle s'adjuge neuf dixièmes des constructions neuves, et la brique se glisse dans les murs en torchis, dont elle constitue souvent le soubassement solide. Mais la construction en terre n'est pas près d'être abandonnée pour les dépendances, étables, et surtout granges; rien de plus fréquent qu'une ferme où l'habitation est en dur, et les autres bâtiments en torchis. De même le chaume, encore plus employé pour couvrir les maisons que la terre pour les bâtir: l'on peut estimer qu'une moitié peut-être des bâtiments, dans les campagnes flamandes, porte encore cette couverture grise, rapiécée çà et là de jaune clair, sur le faîte de laquelle s'alignent les joubarbes, comme une rangée de pots de fleur. Malgré les risques d'incendie, beaucoup de cultivateurs préfèrent aux pannes le chaume, qui convient mieux aux récoltes entassées sous le toit; seulement presque partout le toit de paille se termine par une rangée de 4 à 5 tuiles formant auvent qui protège le trottoir de briques. Dans les villes, l'ardoise fait aux pannes une timide concurrence; la pierre elle-même apparaît, amenée à grands frais de l'Artois, du Tournaisis ou de l'Ardenne, et servant à décorer les façades [1].

---

[1] Sur la ferme de la Flandre intérieure, voir: Meitzen (A), Siedelung und Agrarwesen der West- und Ost-Germanen (Berlin, 1895, 4 vol. in-8°), III, pp. 200-240; — Winkler (J.). Oud Nederland (S'Gravenhage, Ewings, 1888, in-8°, 367 p.), pp. 112-113; — de Foville (A.), Enquête sur les conditions de l'habitation en France, les maisons-types; I, pp. 15-19 (étude de M. Bachelu); — Lemire (abbé), L'habitat dans la Flandre française (Ann. Com. fl. Fr., XX, pp. 1-18); — Marguerit, A travers la Flandre maritime (Mém. Soc. Dunk. XXVII, pp. 213-215); — Claerhout, Nos origines (Ann. Soc. Em. Br., LII, 1902).

Les mêmes matériaux, dans les mêmes proportions, se retrouvent pour l'édification des maisons d'ouvrier. Mais qu'elles soient de briques ou de terre, couvertes de chaume ou de pannes, celles-ci sont toujours longues et basses, presque enterrées. Ce double caractère vient de leur ancienne destination. Chaque maisonnette devait autrefois contenir un ou plusieurs métiers, qu'il fallait abriter dans une grande pièce à part, qui s'ajoutait aux deux chambres réservées à la vie de la famille ; et pour obtenir l'humidité nécessaire au fil, on établissait légèrement au-dessous du sol le plancher de terre battue. A l'extrémité de la maison se trouve l'étable de l'animal, vache, chèvre ou porc. L'intérieur est sombre, mal éclairé par des fenêtres souvent étroites et garnies de petits carreaux, mal aéré par le système de la guillotine ; le mobilier rudimentaire comprend surtout la commode sur laquelle reposent sous globe les objets de piété ; la literie de balle de céréales, d'herbe séchée, ou simplement de paille, est défectueuse ; les couvertures de coton trop souvent remplacées par des sacs ou des vêtements, le nombre de lits insuffisant. Mais l'extérieur reste agréable et pittoresque : les maisons les plus pauvres sont passées à la chaux ; les vieilles sont peintes en bleu pâle, et sur toutes tranche joyeusement le bariolement des volets, sur lesquels les peintres ont épuisé toutes les gammes du vert, du bleu et du jaune. Pour mieux apprécier la propreté et l'aspect avenant de ces maisonnettes, il suffit d'escalader les pentes du pays haut d'Artois ou de pénétrer dans une des vallées qui en descendent vers la Flandre : à dix kilomètres du bas pays, les maisons se font moins bien entretenues ; les rideaux disparaissent des fenêtres ; le badigeon est tombé par écailles, et on voit sortir du torchis les pointes noirâtres du soubassement de silex.

III.

DISPERSION DES HABITATIONS.

Maisons et fermes sont comme jetées au hasard sur le sol. La dispersion des habitations est la règle en Flandre ; et si l'un des traits essentiels du pays est d'être la région des arbres, un autre, non moins caractéristique, est d'être la terre des maisons éparses. Cela saute aux yeux d'autant plus nettement que le cas n'est pas le même en Brabant, où les maisons tendent à s'aligner en rues, ni dans les régions crayeuses du Sud, où le groupement en gros villages est la règle. Le changement est brusque ; dès qu'on a dépassé Lille au Sud, les habitations isolées disparaissent ; toutes les maisons rallient les villages étendus le long des vallées tourbeuses ou

groupés sur une bosse du plateau. Les habitants se rendent parfaitement compte de la différence, et les gens de Steenwerck demandent dans leur cahier de doléances de 1789 le retrait de l'ordonnance défendant de garder des fusils, « attendu qu'en Flandre les habitations sont dispersées çà et là dans la campagne, tandis qu'en France les maisons sont toutes amassées près de l'église » [1].

La présence de l'eau à une faible profondeur dans le sol est la cause de cette dispersion générale des habitations flamandes. Dans quelque partie que ce soit du pays, on est assuré de trouver une nappe en creusant, dans un sol meuble, un puits de moins de dix mètres de profondeur. Le plus souvent, c'est à 4 ou 5 mètres que va s'alimenter la rustique pompe en bois. Au Nord-Est, l'eau est à 3 mètres, 5 ou 6 mètres au plus, dans le sable limoneux qui surmonte l'argile rupelienne : Beveren-Waes a 1.700 puits privés, 6 publics ; St-Nicolas plus de 5.000, sans compter 80 puits artésiens qui vont chercher dans le sable asschien le supplément d'eau réclamé par l'industrie. Vers Gand, les linéoles argileuses qui traversent les sables quaternaires ou tertiaires alimentent à Ertvelde 630 puits pour les 674 maisons de la commune, à Mendonck 67 pour 77 maisons, à Oostacker 801, à Zele 1.918, à Tamise 1.640, tous à 3, 4, 5 mètres de profondeur. L'argile paniselienne, le sable argileux yprésien, enfin l'argile yprésienne, se chargent de retenir à fleur de sol la nappe phréatique de la West-Flandre et du pays d'Alost ; Waereghem a 1.400 puits, Ruysselede 1.350, Menin 2.467 privés, 4 publics [2]. Sans doute cette imperméabilité du sol, qui permet la dispersion des habitations, a de graves inconvénients : les nappes phréatiques s'épuisent vite, et chaque été il y a des puits à sec ; surtout la faible profondeur du réservoir permet la contamination de l'eau par les produits des latrines et les engrais libéralement versés à la terre : il n'y a pas un village flamand dont certains puits ne soient empoisonnés. Le paysan paraît s'en soucier peu, et continue à boire cette eau impure, de même qu'il va s'alimenter à une mare, au ruisseau, au canal lorsque la nappe devient insuffisante. Même les citernes qu'on trouve presque dans chaque village ne servent qu'à fournir l'eau nécessaire à la lessive. Les villes, plus soucieuses de l'hygiène, sont plus embarrassées ; la question de l'eau potable y est un des problèmes les plus épineux des programmes municipaux. Gand pratique une distribution par galeries de drainage qui donne une eau brune peu engageante ; Bruges n a

---

[1] Seigneurie de Steenwerck-Dampierre, Cahier du 26 mars 1789, article II.

[2] André, Enquête sur les eaux alimentaires, I, pp. 355-401.

rien trouvé de moins mauvais que l'eau du canal de Gand. Lille, Roubaix et Tourcoing sont allées chercher dans les fissures de la craie, comme Calais et Dunkerque, une eau plus pure et plus abondante que celle de leur propre sol [1].

Mais au moins, sûr de trouver partout sans difficultés l'eau nécessaire à sa consommation et à celle de ses bêtes, le Flamand est allé établir son exploitation à l'endroit qui lui paraissait le plus commode. Cependant la dispersion qui en est résultée ne s'est pas opérée de la même façon à l'Est qu'à l'Ouest. On retrouve là, dans la disposition de cette poussière de maisons et de fermes, la différence entre l'Ost et la West-Flandre.

Dans l'Ouest : les maisons isolées.

Le sol de l'Ouest est beaucoup plus compact que celui de l'Est. Le limon argileux, l'argile elle-même, les sables gras de l'Yprésien et du Paniselien forment une terre lourde et tenace dans laquelle le paysan embourbe ses attelages et enlise ses chaussures. A l'époque où il n'existait pas de chemins régulièrement entretenus, c'est-à-dire jusqu'au début du XIXe siècle, la circulation restait impossible en West-Flandre, pendant toute la mauvaise saison. Détrempé par les fines pluies persistantes de l'automne, le sol eût empêché le cultivateur d'aller à quelque distance faire ses labours, ses semailles, ses hersages. Il n'y avait qu'un remède : établir l'exploitation au milieu même des terres à cultiver. L'hofstede ou la cense groupaient là autour d'elles, aussi étroitement que le désirait l'exploitant, les pâtures où le bétail paissait sous la surveillance du maître, et à proximité les champs de lin, de colza et de céréales [2]. Lorsqu'une pâture se trouvait trop éloignée de l'habitation pour qu'on pût veiller sur les bêtes, on y établissait une maison d'ouvrier, où un journalier habitait à prix réduit sous condition de s'occuper du troupeau. C'est ainsi que se repeupla le pays après l'occupation franque ; l'établissement des fermes éparses et des maisonnettes disséminées y précéda l'apparition

---

[1] Sur un projet d'alimentation de toute la Flandre en eau potable pompée dans les sables pliocènes de la Campine, voir : Putzeys (E.), Alimentation en eau potable de la Basse-Belgique. (Bull. Soc. belge Géol. XVIII, 1904, Pr.-V., pp. 61-64).

[2] Cette forme de dispersion (hof system) serait, d'après Meitzen, une survivance du système celtique, dû aux Ménapiens qui habitèrent le pays avant les Francs (Meitzen, Siedelung, III, pp. 239-240). Il serait étrange, dans ce cas, que la coutume celtique se fût imposée aux Francs de la Westflandre, et n'eût laissé aucune trace dans la région sableuse, qui fut cependant, au même titre que l'Ouest, un territoire ménapien.

des villages groupés plus tard autour de l'église. Les Flamands, dit Meyer, n'habitent pas comme les autres peuples autour des églises, mais éparpillent leurs maisons par les champs et les bois ; et chacun possède là ses

Fragment de la feuille Hoogstade de la carte topographique belge à 1 : 20.000.

Fig. 62. — *Dispersion des habitations dans l'Ouest de la Flandre* (environs d'Hondschoote).
Fermes entourées d'eau ; petite agglomération communale (Gyverinchove) ; maisons groupées aux carrefours.

terres arables, ses pâtures, ses vergers [1]. Cette disposition des habitations subsiste encore. Dans toute la West-Flandre, les fermes restent isolées, sans souci des villages ni des chemins, à travers la campagne. On dirait qu'on

[1] Meyer, Rerum Flandriae, p. 89.

les a jetées au hasard. Pour remédier à cet isolement qui pouvait être dangereux aux époques troublées, elles s'entouraient presque toujours d'un fossé, qui enfermait tous les bâtiments, et au moins l'habitation. La belle carte du Franc, exécutée au XVIe siècle par Pourbus, indique par exemple dans la paroisse de St-André-lez-Bruges 22 « manoirs » entourés d'eau [1]. Ces manoirs fortifiés sont encore nombreux dans le pays d'Ypres, dans la plaine de la Lys et la région lilloise (Fig. 62).

Dans ces conditions, le village proprement dit, le chef-lieu de la paroisse, était forcément peu de chose. Le « Platz », comme on l'appelle, ne comprenait guère, autour de l'église, que quelques maisons de commerçants, avec une majorité d'estaminets. L'emplacement importait peu ; cependant on remarque que beaucoup de villages sont établis sur de petites hauteurs. A l'Est d'Ypres, West-Roosebeke, Passchendaele, Moorsleede, Becelaere, Gheluwelt, Zandvoorde sont placés au sommet de tertres ; même disposition pour beaucoup de villages à l'Est de Courtrai, pour la plupart de ceux qui entourent Cassel, et surtout pour les villes et bourgades situées au Nord de Lille : Bondues, Linselles, Roncq, Neuville-en-Ferrain, Mouveaux, Mouscron et Tourcoing couronnent des collines, et cette disposition donne du pittoresque à ce paysage industriel. Cette particularité, que les habitants ne s'expliquent pas, doit tenir à des préoccupations de défense ; l'église était établie sur un lieu élevé pour pouvoir surveiller le pays, et prévenir au son du tocsin les habitants épars du danger qui les menaçait. Un autre lieu de villages, c'est le bord des vallées, à l'endroit où se termine la bande de terres basses inondables ; on compte 15 villages le long de l'Escaut entre Helchin et Audenarde, sur 20 kilomètres à vol d'oiseau ; et 16 le long de la Lys pour les 25 kilomètres qui séparent Courtrai de Deynze.

La situation s'est modifiée au XIXe siècle, avec la création des chemins. Les fermes neuves viennent se placer au bord des routes, assuré qu'est désormais le fermier d'avoir accès dans toutes les parties du domaine exploité ; les vieilles au contraire sont restées à l'écart, et principalement dans les creux, où on les bâtissait jadis de préférence, pour trouver plus facilement l'eau nécessaire à la défense et à l'alimentation ; il arrivait même qu'avant de construire on enlevait de la terre pour que la dépression fût plus prononcée. Pour faire cesser leur isolement, elles se sont reliées aux routes par de belles drèves, avenues d'ormes qui s'allongent parfois sur un kilomètre. Le Platz a beaucoup grandi avec le développement des chemins,

---

[1] Voir Van Speybrouck (A.), St-André. (Ann. Soc. Em. Br., 38e volume, 1888, pp. 1-172).

45. — La maison d'ouvrier dans une pâture (Saint-Jans-Cappel).

46. — Type de maison d'ouvrier agricole (Westoutre).

qui viennent s'y croiser ; les rentiers sont venus s'y fixer ; avec eux sont venus s'établir les ouvriers agricoles, quittant peu à peu les maisonnettes éparses dans les pâtures. Maintenant que l'accès des champs est facile, et qu'il n'est pas nécessaire que la ferme soit placée au centre de l'exploitation, beaucoup de petites fermes ont disparu, dont les terres ont été partagées entre d'autres domaines, les propriétaires y trouvant l'avantage d'être débarrassés du souci d'entretenir les bâtiments. Pour la même raison, on a démoli la plupart des maisonnettes isolées, « ces cabanes éparses dans la campagne, asiles de l'innocence » [1], sur lesquelles s'attendrissait Forster, et on a offert à leurs occupants un logement dans des corons construits à bon marché et d'entretien facile, situés aux abords du village. Le mouvement de concentration est particulièrement prononcé en France, où la diminution de la population rurale contribue à faire disparaître les habitations isolées. La comparaison d'une carte de 1737 conservée à la mairie de Steenbecque avec l'état actuel montre que les deux tiers des maisons éparses n'existent plus. Dans la plupart des communes, on signale que cette concentration s'opère : à Rexpoede, à Bollezeele, à Quaedypre, à Boeschèpe on voit disparaître les petites fermes ; à Ste-Marie-Cappel, on en a démoli dix en 25 ans. On s'aperçoit en parcourant le pays que la plupart des maisonnettes isolées sont vieilles et délabrées, qu'on ne les entretient plus ; d'autres sont en ruine. Ainsi la dispersion, jadis poussée à l'extrême dans l'Ouest, tend à s'atténuer et la plupart des villages forment des bourgades assez compactes, avec une population beaucoup plus agglomérée que dans la plupart des communes de Basse-Normandie ou de Bretagne.

Dans l'Est : les maisons groupées en rues.

Lorsqu'on a dépassé à l'Est la ligne Thourout-Thielt-Deynze, l'aspect du pays change. Tandis que les pâtures se font rares, que les champs s'entourent d'une bande de gazon et d'une haie d'aulnes, on voit les maisons dispersées rallier le chemin, et disparaître peu à peu du milieu des champs ; au delà du canal de Bruges à Gand, la transformation est accomplie, toutes les maisons sont dorénavant au bord des routes, qui se transforment en longues rues bordées de bâtiments. Hors des villages il est rare que les maisons se touchent : elles restent à 10, 20, 50, parfois 100 mètres l'une de l'autre ; mais aucune ne s'écarte du chemin, vers lequel elle tourne sa façade ou son pignon. Entre Exaerde et Oostacker (N.-E.

---

[1] Forster, Voyage philosophique, II, p. 167.

de Gand) s'allonge ainsi une route de 16 kilomètres, toute bordée de maisons dont aucune n'est à plus de 100 mètres d'une autre, petites fermes dont l'habitation regarde la route, tandis que les bâtiments d'exploitation lui sont perpendiculaires. Au delà, au Nord et au Sud, s'étend un désert cultivé, sans une cabane jusqu'aux maisons de la prochaine route dont on aperçoit parfois les toits rouges entre les arbres. Entre Gand et Lokeren, le voyageur qui suit le chemin de fer voit le pays se dérouler de chaque

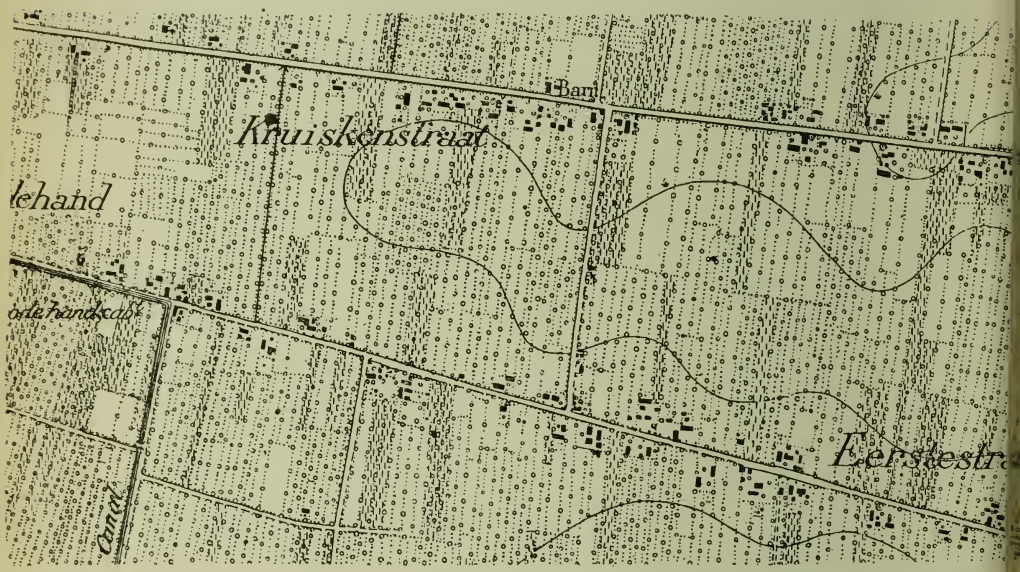

Fragment de la feuille Eecloo de la carte topographique belge à 1 : 20.000.

Fig. 63. — *Maisons groupées en rues dans l'Est de la Flandre.*
Maisons et jardins au long des chemins ; champs enclos de haies s'étendant d'un chemin à l'autre.

côté de la voie comme une vraie solitude boisée, quoique la densité de la population soit supérieure à 200 habitants au Kmq. C'est que les routes étant parallèles à la voie ferrée, et les maisons n'étant construites que le long des routes, on n'aperçoit qu'à de longs intervalles quelques toits cachés par les peupliers et les saules.

C'est encore à la nature du sol qu'est due la raison de cette curieuse disposition. Le sable et le limon sableux qui recouvrent toute cette région sont des terrains toujours secs. L'eau de pluie est rapidement absorbée par cette surface poreuse, et jamais le sol n'est impraticable pour le passage du paysan et de son outillage agricole. De même que dans la Plaine maritime la ligne des dunes, en dépit de son sol mouvant, a toujours tenu lieu de route, de même les sables de l'Ost-Flandre, dans lesquels le pied

enfonce parfois jusqu'à la cheville, n'ont jamais empêché la circulation que les pluies rendent impossible dans les terres fortes de l'Ouest. Sûr de pouvoir à toute époque de l'année avoir accès à ses champs, le paysan préférait établir sa maison au long des voies de communication, chaussées ou pistes de sable, échappant ainsi à un isolement qui pouvait être dangereux : ses instincts d'indépendance restant d'ailleurs sauvegardés par la possibilité où il était de se tenir à bonne distance de la maison voisine, l'eau ne faisant défaut nulle part, à quelques mètres de profondeur.

Dès lors, dans tout l'Est, on passe de la pleine campagne aux villages par d'insensibles transitions. Les maisons se rapprochent, leurs jardins se touchent, puis disparaissent ; les habitations finissent par se rejoindre, la route est devenue rue. Aussi est-il difficile de dire où commence l'agglomération. Villes et bourgades se prolongent dans la campagne par d'interminables faubourgs : St-Nicolas a l'air d'une pieuvre dont les maigres bras s'allongent sur le pays de Waes. La plupart des communes sont complètement désarticulées en gros hameaux qui courent le long des routes. Waerschoot, qui compte 6.100 habitants, en groupe à peine 1.371 autour des trois rues qui se rejoignent devant l'église ; les hameaux se partagent le reste : 415 à Leest, 300 à Kerre, 479 à Arisdonck, 601 à Oostmoer, 361 à Hoeksken, 441 à Weststraat, etc. ; chacun d'eux est déjà un village. Zele compte 21 hameaux, contenant plus de la moitié de la population totale.

Ces villages, ces bourgades mi-rurales mi-industrielles, ont un aspect

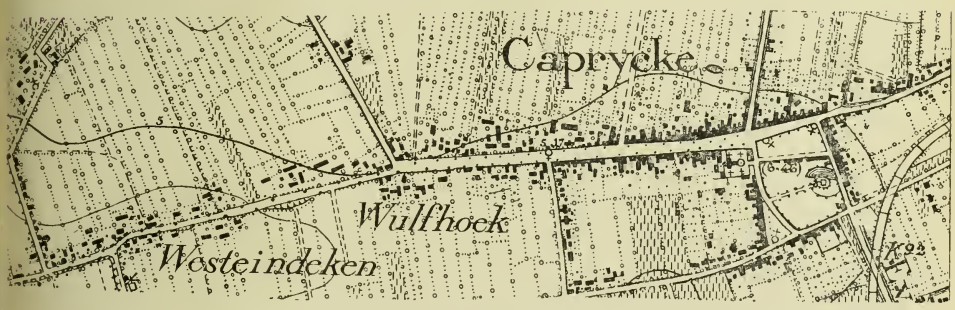

Fragment de la feuille Eecloo de la carte topographique belge à 1 : 20.000.

Fig. 64. — *Un village de l'Est : Caprycke.* Disposition en rue. Largeur de la rue principale, due à la disparition des jardins devant les maisons. Vastes dimensions de la place.

singulier. L'entrée est charmante : des jardins et des vergers bordent la route, derrière une haie ; au fond, dans ce cadre heureux, apparaît la propre maison de briques. Mais vers le centre, les jardins disparaissent,

sans que les maisons se rapprochent du chemin, de sorte que la rue devient une énorme voie de 20 à 30 mètres de large, comprenant une chaussée pavée au milieu, et des pistes de sable, vrais champs d'ornières, de chaque côté. Telle se présente la ville d'Eecloo, où les jardins qui s'étendaient devant les maisons sont disparus depuis une soixantaine d'années. La place-carrefour est vaste en proportion des chemins ; à Caprycke elle atteint la superficie de 5 hectares ; la plupart servaient ou servent encore de pâtures, et à l'époque de la prospérité du lin, on y mettait sécher les fibres rouies dans les mares. Il existe encore des types curieux de l'ancienne disposition des villages. Le hameau de Doorezeele (commune d'Evergem) comprend, d'une ligne de maisons à la ligne située en face, d'abord les vergers bordés d'une haie, puis une pâture communale avec cinq rangées d'arbres, une chaussée pavée, une autre pâture avec six rangs d'arbres, les haies et de nouveau les vergers : environ 160 mètres de distance d'une maison à celle qui lui fait vis-à-vis. Avec un pareil système de groupement, les habitations finissent par être aussi isolées que celles de la West-Flandre.

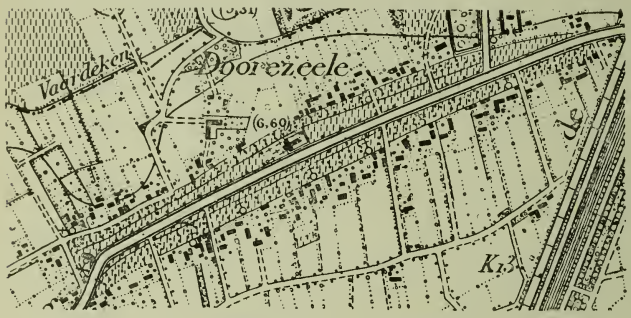

Fragment de la feuille Evergem de la carte topographique belge à 1 : 20.000.

Fig. 65. — *Un village de l'Est : Doorezeele.* Exagération du type ordinaire ; largeur énorme de la rue, plantée d'arbres et servant de pâture.

Les noms de lieu expriment nettement cette dispersion des habitations qui caractérise la Flandre. Le nom de Hoek (coin) est très fréquent, particulièrement dans les lieux-dits ; autour d'Hondschoote, presque tous les hameaux sont ainsi le coin des tilleuls (Lindenhoek), le coin de Beveren (Beverenhoek), le coin de la chapelle (Cappelhoek), le coin de l'Ouest (Westhoek), le coin du puits (Puthoek), etc. Mais les noms les plus fréquents sont ceux qui désignent l'habitation germanique. Le suffixe « heim », traduit en hem, em, ghem, gem, ghen, ghien, ain, et signifiant : séjour, demeure, remplit la Flandre intérieure, déborde sur le Brabant, la Campine, depuis les Maldegem et les Landegem de l'Est jusqu'aux Pitgam, Frelinghien, Radinghem et Sainghin français. « Sele », désignant la maison du chef franc, s'étend sur les mêmes territoires, en Belgique

(Zele, Oosterzeele, Dadizeele), en France et en pays wallon (Herzeele, Strazeele, Linselles, Herseaux). Le plus ancien de ces termes employés pour indiquer l'habitation, « Laer », est resté cantonné dans l'Est : Vosselaere, Knesselaere, et ne fait dans l'Ouest que de rares apparitions : Rousselaere (Roulers), Becelaere, Oxelaere. La maison isolée (huis) apparaît dans une multitude de lieux-dits. De même pour la ferme (hove), qui a également donné son nom à de nombreux villages, Etichove, Kerkhove, et dans la partie française Bavinchove, Volkerinckhove, Polincove, jusqu'à 46 dans le seul département du Pas-de-Calais. La disposition des habitations dans l'Ost-Flandre rend particulièrement fréquent dans cette région l'emploi du terme Dorp (village), désignant les hameaux en rues : Opdorp, Steendorp, West-et Zuyd-dorpe ; de même pour le vocable Straat (rue), qui s'applique à une quantité considérable de lieux-dits autour de Zele, Hamme, et dans tout le pays de Waes.

Enfin d'autres termes traduisent l'abondance de l'eau, la nature humide du pays. Broeck, Briel (marais) se rencontrent même hors de la plaine maritime ; beaucoup de villages, de hameaux, ont pris le nom de ruisseau: Beke, déformé en becque et baix : Roosebeke, Harlebeke, Steenbecque, Roubaix, Fleurbaix. On rencontre fréquemment des termes augmentés du suffixe Voorde (passage sur l'eau) : Steenvoorde, Zandvoorde, Hardifort, ou du suffixe Brugge (pont) : Langerbrugge, Gentbrugge. Les champs (Veld, Akker, Kauter), les bois (Busch, Hout, Loo), les noms d'arbres, entrent fréquemment en composition, ainsi que les termes qui expriment les hauteurs et les dépressions (Berg, Daele) [1].

IV.

LES VILLES [2].

Etant donné l'état de dispersion de la population, il ne faut pas s'attendre à trouver en Flandre un grand nombre de groupes urbains bien constitués, de vraies villes qui tranchent sur les agglomérations rurales. Beaucoup de communes flamandes ont des populations supérieures à celles de

---

[1] Sur les noms de lieu, voir l'excellent travail de Kurth, La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France (Mém. C. Ac. R. Belg., XLVIII, 1896-1898, 2 vol.). On trouvera une bibliographie complète de la question dans : Adriaens (G.), Orthographe des noms de commune (Bull. C. C. St., XVI, 1890, pp. 1-99), pp. 93-98.

[2] Sur les villes, voir : Deventer, Atlas des villes de la Belgique au XVIe siècle (publié par Ch. Ruelens et L. Gilliodts van Severen).

villes françaises, tout en restant de simples agglomérations rurales. Wynghene avec ses 8.132 habitants, Stekene avec 7.949, Moorslede avec 7.304, Aeltre avec 7.240 ne sont que de gros villages. Mais faut-il considérer comme villes des communes telles que Zele, où sur les 12.932 habitants 6.000 seulement habitent le centre ? De même à Iseghem : sur 12.172 habitants, plus de la moitié se trouvent hors de l'agglomération. Thourout, contre 3.000 habitants dans la ville, en a 7.100 dans la campagne ; Thielt se partage entre 3.500 habitants et 700 maisons sur sa colline, 7.000 et 1.400 maisons dans la plaine d'alentour. Beaucoup de villes, même parmi celles qui sont en pleine croissance, restent donc à demi-rurales.

Les villes avant le XIXe siècle.

Les premières villes apparaissent à l'époque romaine. Ce sont des forteresses qui succèdent peut-être aux oppida gaulois. Cassel (Castellum Menapiorum), de sa butte, commande la West-Flandre sur laquelle il étend son réseau de chaussées étoilées autour de la colline ; sur le mont de Watten, dominant le gué de l'Aa, existe un établissement dont les ruines sont décrites au IXe siècle par l'auteur de la Chronique [1]. D'autres villes sont établies au bord de la Lys, marchés et têtes de pont : Minariacus (Pont-d'Estaires), sur la route de Cassel à Arras ; Viroviacus (Wervicq), sur la route de Cassel à Tournai ; Cortoriacus (Courtrai), bâti à un endroit où se rétrécit la vallée. Cependant Gand existe probablement déjà sur la pente du Sablon, devant laquelle s'unissent les bras de l'Escaut et de la Lys ; au VIIe siècle, avant qu'un monastère y fût fondé, St Amand se rend au « pagus qui vocabulum est Gandavum » [2], que le biographe de St Bavon appelle un castrum, et celui de St Eloi un municipium [3].

Les villes somnolent après l'invasion franque. Les nouveaux venus sont une population rurale, qui se disperse en fermes et en hameaux. Quelques grands marchés suffisent aux échanges. Messines reste pendant longtemps, grâce à sa situation sur la frontière linguistique, une des foires les plus animées de la Flandre. Thourout, vrai centre du pays, est déjà en relation avec le Nord de l'Europe ; on forme dans son monastère des missionnaires pour l'évangélisation de l'Allemagne septentrionale. Mais ces foires

---

[1] M. G. SS. XIV, p. 163.

[2] Vita S. Amandi (Mabillon, Acta Sanctorum, II, p. 683).

[3] Vita S. Bavonis (Mabillon, II, p. 397) ; vita S. Eligii dans Dom Bouquet, III, p. 557.

fréquentées ne donnent pas naissance à des villes. C'est la renaissance du commerce régulier et permanent, à la fin de l'époque carolingienne, qui va fixer des populations plus denses « aux nœuds du transit régional » [1].

Les cours d'eau sont à cette époque les seules voies commerciales de la Flandre. Ce sont donc des villes de rivière qui s'établissent aux endroits les plus favorables pour le transit. St-Omer s'étend à l'endroit où l'Aa, descendu rapidement de l'Artois, se calme en pénétrant dans les marais et devient navigable. Ypres se place au point extrême où peuvent atteindre les bateaux de l'Yperlée, et d'où l'on peut facilement gagner la Lys [2]. Cette dernière devient une rue de villes. Depuis Aire, où elle peut porter des barques, jusqu'à Gand où elle atteint l'Escaut, les cités commerçantes se succèdent à intervalles presque égaux : Merville, Estaires, Armentières [3], Warneton, Comines, Wervicq, Menin, Courtrai, Deynze. D'Armentières à Menin, les villes sont placées successivement à droite et à gauche de la rivière ; c'est qu'elles choisissent pour s'établir l'endroit où la Lys, promenant ses courbes de gauche à droite, vient frôler le bord du lit majeur ; ainsi placées sur cette rive élevée, elles ne craignent pas les inondations qui s'étendent chaque hiver sur la vallée. Lille [4] canalise déjà la Deûle, Alost la Dendre ; Termonde profite de la jonction de cette dernière et de l'Escaut. Mais la position de Gand est favorable entre toutes. Non seulement sa situation au confluent des deux grands cours d'eau flamands lui assure un trafic important, mais elle est à l'endroit où les deux rivières sont assez rapprochées de la mer pour que les marchandises puissent gagner directement la côte en évitant le long détour par Anvers. La Lieve jadis,

---

[1] Pirenne (H.), Les villes flamandes avant le XIIe siècle (Ann. E. N., I, 1905, pp. 9-32), p. 23. — Sur le même sujet : Pirenne, L'origine des constitutions urbaines au moyen-âge (Revue Historique, LVII, 1895, pp. 57-98 et 293-327) ; — Id., Villes, marchés et marchands au moyen-âge (Ibid. LXVII, 1898, pp. 59-70) ; — Des Marez (G.), Les villes flamandes (Bruxelles, Moreau, 1900, 24 p.) ; — Id., Etude sur la propriété foncière dans les villes du Moyen-Age et spécialement en Flandre (20e fascicule du Recueil des travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, 1898).

[2] Sur Ypres, voir bibliographie très complète dans : Diegerick (A.), Liste des ouvrages et notices concernant l'histoire de la ville d'Ypres publiés depuis 1830 (Ann. S. H. Ypres, VIII, 1878, pp. 78-125).

[3] Jean sans Peur accorde une foire à Armentières en considération de sa situation sur la Lys. Voir Inventaire Arch. Armentières, série HH. p. 2.

[4] Sur les origines de Lille voir : Hautcœur (E.), Cartulaire de l'église collégiale de St-Pierre de Lille (Lille, Quarré, 1894, 2 vol. in-8°) ; — Id., Histoire de l'église collégiale et du chapitre de St-Pierre de Lille (Lille, Quarré, 1896, 3 vol. in-8°). La première charte originale où soit mentionné le nom de Lille est de 1066.

puis le canal de Bruges, aujourd'hui le canal de Terneuzen, ont ainsi fait de Gand un port maritime en même temps qu'il était le principal port fluvial de la Flandre. L'existence de deux abbayes autour desquelles ne sont nés que des faubourgs agricoles, et d'un castrum resté longtemps à part, n'était donc pas nécessaire à l'établissement et au développement de la ville commerçante (Portus), étendue au confluent véritable, autour des marchés aux Poissons et du Vendredi.

Le magnifique développement de l'industrie drapière aux XIIIe et XIVe siècles acheva ce que le commerce avait commencé. Les villes prirent un essor inouï. Lille, qui apparaît au XIe siècle, est déjà comptée au XIIIe comme une des cinq grandes cités flamandes. La prospérité, restée attachée jusque là aux villes de rivières, déborde hors des vallées, roule à travers le plat pays; les villages deviennent bourgs, et les bourgs, villes. Hazebrouck[1], Bailleul, Poperinghe, Roulers, Thielt, deviennent des cités actives pourvues d'institutions municipales. Les grandes villes voient leur population s'accroître dans des proportions inconnues jusqu'alors, sans atteindre cependant aux chiffres fabuleux qu'on leur attribue généralement: 300.000 habitants à Bruges, 250.000 à Ypres; il est probable qu'aucune ville de cette époque ne dépassait 60.000 habitants, peut-être 80.000; leur croissance ne pouvait être indéfinie, chacune ne pouvant guère se nourrir que de ce que produisait sa châtellenie [2]. Pour Ypres en particulier le chiffre de 200.000 âmes donné en 1247 par une bulle d'Innocent IV est corrigé dès 1257 par une bulle d'Alexandre IV, disant que d'après le prévôt et le chapitre de St-Martin, la population de la ville dépasse 40.000 habitants [3]. Bruges et Gand étaient d'ailleurs plus importantes qu'Ypres, si l'on s'en rapporte au Transport de 1309 [4]. A cette date, sur 100 livres à fournir par le comté tout entier, Bruges était taxée à 15 livres, Gand à 13, Ypres à 10.

La décadence de l'industrie drapière causa naturellement la décadence des villes, que sa prospérité avait enrichies et peuplées. Ypres en souffre particulièrement; ses faubourgs sont détruits en 1382 par l'armée anglaise de l'évêque de Norwich; ses artisans émigrent. Dès le début du XVe siècle

---

[1] Pour le développement d'Hazebrouck, voir Finot, Inventaire des Arch. d'Hazebrouck, Introduction; — Taverne de Tersud, Hazebrouck depuis son origine jusqu'à nos jours (Hazebrouck, Venelle, 1890, in-4°, 454 p.).

[2] Des Marez, Les villes flamandes, p. 14.

[3] Diegerick, Arch. d'Ypres, I, pp. 64 et 82.

[4] Publié dans Gilliodts, Inventaire, IV, pp. 279-280; de Limburg-Stirum (Th.), Codex diplomaticus Flandriae, inde ab anno 1296 ad usque 1327 (Bruges, de Plancke, 1889, 2 vol.) II, pp. 141-143.

on réduit de 10 à 8 livres sa contribution au Transport ; sa population tombe à 12.000 habitants en 1412, à 10.000 en 1470 ; en 1486, le tiers d'entre eux mendie [1]. L'industrie linière, vers laquelle se retourne l'activité flamande, s'exerce à la campagne, les villes n'en profitent pas, sauf quelques rares exceptions. Au Transport de 1517 [2], Ypres est taxée à 7 livres, qu'elle est d'ailleurs incapable de payer ; Courtrai, assignée pour 30 sous en 1309, est tombée à 22 ; Poperinghe, de 24 sous à 14 ; Thourout, de 3 sous à 12 deniers. Les grandes villes commerçantes résistent mieux : Gand s'est élevé de 13 à 14 livres ; Bruges est taxée à 14. Mais les guerres surviennent : lutte contre la France, révolte des Pays-Bas, guerre de 80 ans. Au Transport de 1631 [3], la décadence des villes est définitive. Gand est tombé à 6 livres 14 sous ; Bruges à 5 livres ; Ypres à 2. On a dû reporter sur les campagnes et sur les petites villes les charges que les grandes ne peuvent plus payer. On a transformé en forteresses les anciennes capitales de l'industrie ; en forts d'arrêt les petites villes. A Gand, on rase un quartier et une abbaye pour dresser une citadelle espagnole. Audenarde, où la fabrication des tapisseries réunissait 20.000 travailleurs dans la ville et la banlieue, voit ses ouvriers émigrer vers la Hollande et la France ; elle est réduite à son rôle stratégique de forteresse défendant l'entrée de la Flandre ; la situation était belle à l'endroit où la colline d'Edelaere se dresse au-dessus de la vallée resserrée, facilitant le passage et la défense ; les sièges du XVIIe siècle et la bataille du XVIIIe en ont prouvé l'importance. Termonde, marché du lin de l'Est, devient le fort contre lequel se brise l'élan de l'armée française en 1667. Menin, Wervicq, Armentières, Warneton, St-Venant, sont des fortins qui hérissent la ligne de la Lys. Encore ces villes fortifiées, qui languissent derrière leurs murailles, sont-elles protégées contre les attentions que les belligérants, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, prodiguent au plat pays et aux villes ouvertes : pillages, incendies, contributions. Aussi Poperinghe tombe à 1.592 habitants en 1698 ; Roulers à 699 ; Estaires à 1.027 ; Bailleul à 2.302 [4]. Même la paix qui règne en Flandre de 1748 à 1789 ne ramène pas la prospérité dans les villes. C'est la campagne, ce sont les bourgades à moitié rurales qui

---

[1] Pirenne, Hist. de Belgique, II, p. 388 ; —Id., Les dénombrements de la population d'Ypres au XVe siècle (Vierteljahrschrift für Social-und Wirtschaftsgeschichte, I, 1903, pp. 1-sqq.)

[2] Publié dans : Eerste bouck der Ordonnancien, Statuten, Edicten en Placcaerten.... van Vlaenderen (Ghendt, bij Anna van den Steene, 1639, in-4°, 820 p.), pp. 549-551.

[3] Publié dans Priem, Précis, 2e série, VII, pp. 110-119.

[4] D'après le mémoire de des Madrys (Bull. Comm. H. N., X, pp. 251-328).

profitent du réveil de l'industrie à domicile. En 1784, Gand végète à 50.000 habitants, Ypres, à 12.000, Audenarde à 3.000, Termonde à 5.000[1], faibles chiffres que la conquête française contribua encore à réduire.

Les villes au XIXe siècle. — Influence de l'industrie.

Mais lorsqu'au début du XIXe siècle apparut la grande industrie, les villes retrouvèrent leur supériorité, et les campagnes commencèrent à se dépeupler en leur faveur. Ce fut un long et irrésistible mouvement qui se prolongea toute la durée du siècle et continue de plus belle aujourd'hui. Sous l'influence du développement industriel, et sous cette influence seule, les anciennes villes reprirent leur croissance interrompue, et de nouvelles naquirent, qui firent une fortune prodigieuse.

Hors de l'industrie, point de salut. Les villes qui ne voient pas dressées dans leurs faubourgs les hautes cheminées de briques sont restées petites ou médiocres, quand elles n'ont pas décru. L'influence des voies de communication, c'est-à-dire de la situation géographique, est restée nulle, ou à peu près. St-Omer est établie au bord de la grande voie fluviale qui relie Dunkerque au Nord et à Paris ; c'est une étape toute désignée sur une ligne dont le tonnage dépasse 2 millions de tonnes en 1901 ; enfin c'est l'intermédiaire entre le haut pays d'Artois et le bas pays de Flandre ; pourtant l'industrie ne s'y étant pas acclimatée, et s'y réduisant à quelques ateliers de lingerie, à quelques fabriques de pipes, la ville reste comme morte ; de 20.109 habitants en 1803, elle est passée à 20.867 en 1901. Aire, mieux placée encore, au carrefour du canal de Neuffossé, du canal d'Aire à La Bassée et de la Lys navigable, a gagné 872 habitants en un siècle, de 7.586 à 8.458 ; sur ce nombre, 1.060 personnes indigentes étaient admises, pour 1903, à l'assistance médicale gratuite[2]. Qu'on les compare à leurs voisines du Sud : Lillers, à l'écart de la grande voie navigable, a pourtant gagné de moitié grâce à l'industrie de la chaussure et au voisinage des houillères (de 4.094 à 7.747) ; Béthune, pour la même raison, est montée de 6.165 à 12.404 habitants. Il y a bien d'autres exemples. Termonde est dans une situation commerciale remarquable, au confluent de l'Escaut et de la Dendre, à mi-chemin de Gand et d'Anvers ; cependant gênée par les servitudes militaires dans son développement industriel, elle n'a pas connu l'essor rapide de sa voisine Wetteren, pourtant moins bien placée. Renaix, aussi mal située que possible,

---

[1] Kervyn de Lettenhove, La Flandre dans les trois derniers siècles, pp. 292-293.

[2] Journal l'Écho de la Lys du 13 novembre 1902.

à l'extrémité de la Flandre dont dépend son industrie, isolée au fond d'une vallée qui est une impasse, privée d'un canal et desservie par des voies ferrées incommodes, est en pleine prospérité pendant qu'Audenarde végète. Il est clair qu'Hazebrouck s'est heureusement ressentie de la création des grandes voies ferrées qui s'y croisent et que les 400 ouvriers et employés de la gare contribuent à sa prospérité ; cependant en 1876 la ville n'atteignait pas encore 10.000 habitants, et c'est depuis la création des tissages mécaniques et de la filature, avec leur personnel de 1.200 individus, que la ville, en 25 ans, est passée de 9.857 à 13.261 habitants.

Aussi les villes qui ne se sont pas créé une industrie déclinent, fussent-

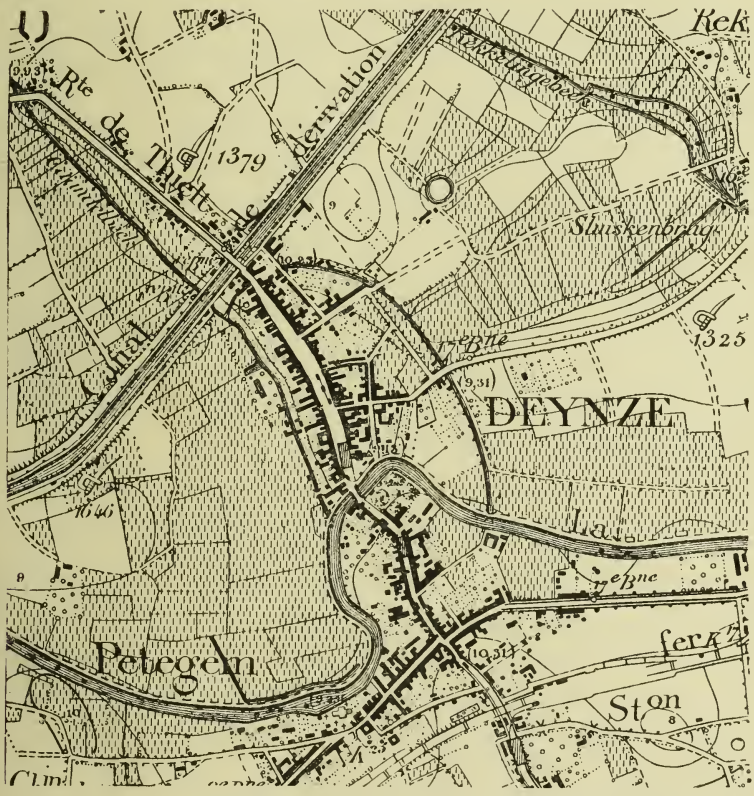

Fragment de la feuille Deynze de la carte topographique belge à 1 : 20.000.

Fig. 66. — *Deynze. Type de ville formée d'une chaussée à travers une vallée marécageuse.*
Emplacements de batailles aux environs.

elles des centres agricoles de premier ordre. Cassel possède tous les quinze jours un important marché de bestiaux, où l'on vient de toute la West-

Flandre française ; ses foires sont fréquentées ; sa butte pittoresque se couronne d'un grand hôtel et de villas ; elle fait figure de ville de plaisance : cependant sa population, de 3.785 habitants en 1804, après avoir atteint 4.200 au milieu du siècle, est tombée à 3.222. Poperinghe, après avoir dépassé 11.000 habitants, est descendue au-dessous de ce chiffre. Audenarde est un type de la vieille ville flamande, avec les murs jaunâtres des grandes casernes du XVIIe siècle qui rappellent le rôle militaire de la ville, les toits à pignons en escalier, les églises, et l'hôtel de ville si finement ajouré qu'il ressemble à une châsse d'orfèvrerie ; mais l'industrie n'est pas venue, et la ville s'est tout bonnement élevée en un siècle de 4.200 à 6.200 habitants. Ypres est une autre ville du passé ; ses 16.500 habitants tiennent peu de place dans les rues, et ses immenses Halles étonnent d'autant plus le visiteur qu'elles sont disproportionnées avec l'activité actuelle de la cité. Les autres vieilles villes, qu'avait rudement atteintes la crise du travail à domicile, ne se maintiennent qu'en introduisant chez elles la grande industrie. Thielt, devenue l'avant-garde de la région gantoise vers l'Est, Thourout, vrai village aux rues étroites et tortueuses, bordées de maisons basses, sans étage, qui s'emplit du tapage des marteaux de cordonniers sur le cuir, se tiennent à 10.000 habitants, la plus grande partie dans la campagne. Enfin l'important marché de Deynze, jadis chaussée traversant les prés mouillés de la Lys, dont l'importance stratégique est attestée par les nombreux combats que mentionne la carte autour d'elle, ne se maintient que grâce à la fabrication des soieries et au travail des blés dans ses usines et celles de son faubourg de Petegem.

Vieilles villes et villes neuves.

Mais lorsque la grande industrie est venue s'établir à leurs portes, sur les glacis des anciens remparts, ou au milieu des grands jardins qui couvraient une bonne partie de leur territoire urbain, les vieilles villes flamandes se sont réveillées, ragaillardies, ouvertes à la foule des paysans vaincus par la concurrence des métiers mécaniques. Grammont et Ninove ont doublé ; Alost et Courtrai ont triplé [1]. Au centre, ces dernières villes sont restées propres, correctes et froides, d'une banalité que vient corriger parfois l'aspect heureux d'un hôtel de ville Renaissance, d'un beffroi, d'une tour d'église ; mais autour de ces quartiers bourgeois, des

[1] Population de Grammont en 1801 : 5.948 h. ; 1900 : 11.855. Ninove : 3.021 et 7.714. Alost : 10.927 et 29.203. Courtrai : 11.641 et 33.143.

lignes de maisons ouvrières aux murs de briques rouges, de couleur crue, s'étendent aux abords des usines ou s'alignent en faubourgs interminables. Gand est le meilleur exemple de ces anciennes cités auxquelles l'industrie moderne a donné une seconde jeunesse. La ville avait 55.000 habitants en 1801, et les citadins étaient à l'aise dans l'enceinte. Mais lorsque les « mécaniques » de Liévin Bauwens eurent amené des foules, il fallut se serrer, s'entasser. On parqua les nouveaux venus dans des « enclos », impasses bordées de maisons, qui dépassaient en horreur les quartiers ouvriers de Lille et de Paris. L'enclos Batavia, long de 100 mètres, contenait 117 habitations des deux côtés d'un passage de $2^{m},70$ de large, et logeait 585 habitants dont chacun disposait d'une superficie de $3^{m2},24$; sur 1.000 ouvriers interrogés par la Commission d'Enquête, 430 habitaient dans des enclos semblables, 314 dans des ruelles qui ne valaient guère mieux, sans compter ceux qui vivaient dans les caves [1]. Depuis, Gand s'est étendu en d'immenses faubourgs qui doublent l'ancienne superficie de la cité ; cependant elle avait conservé jusqu'à la fin du XIXe siècle cet aspect de ville étriquée, poussée trop vite, aux rues étroites, animées, d'où se dressent tout à coup des monuments « qu'on ne peut apercevoir qu'en renversant la tête » [2]. Cette nuance d'antiquité que les beffrois, clochers, châteaux, vieilles maisons, laissent planer sur la ville, mêlée à l'aspect moderne que présente un grand centre de commerce et d'industrie, fait que Gand symbolise mieux que Bruges, la ville du passé, la vraie Flandre, robuste et vivante, avec ses souvenirs et ses espoirs. L'accroissement continue ; au delà du faubourg ouvrier de Muide, on creuse d'immenses bassins qui doivent faire de Gand un véritable port de mer ; avec ses grands faubourgs de Mont-St-Amand, Gentbrugge et Ledeberg, qui s'allongent jusqu'à quatre kilomètres loin du beffroi, la ville comptait en 1900 198.000 habitants ; depuis, elle a largement dépassé les 200.000.

A côté des vieilles villes qu'elle a rajeunies, l'industrie a créé çà et là en Flandre des agglomérations neuves qui ne sont pas moins curieuses à étudier. Ce sont pour la plupart d'anciens villages, que l'industrie à domicile avait élevés, dès le XVIIIe siècle, au rang de bourgades. St-Nicolas, jusqu'au XVIe siècle, paraît purement agricole ; on y institue un marché en 1513 ; la place, qui s'étendait sur 12 hectares avant 1841, avait été d'abord un bois, puis une prairie (Driesch) sur laquelle on mettait sécher les lins [3] ; la

---

[1] Enquête de 1840, III, pp. 387-389.

[2] Tennent, Notes sur la Belgique (Bruxelles, Hauman, 2 vol. in-12°), I, pp. 58-60.

[3] Van Raemdonck (J.), Topographie de St-Nicolas (Ann. C. A. P. Waes, X, 1885, pp. 23-39).

paroisse, avec ses 15 hameaux, avait 10.890 habitants en 1801. Lokeren était alors une grosse commune de 12.000 habitants ; Renaix en comptait 9.500. Elles ont eu cette bonne fortune de voir s'élever autour d'elles des usines sans que cette arrivée de la grande industrie fit disparaître les métiers à la main ; mais les travailleurs à domicile s'embrigadèrent sous l'autorité des chefs d'industrie, et exécutèrent pour eux les travaux que la machine dédaignait ou n'osait pas entreprendre. Ainsi, elles ont gardé en partie l'aspect du passé : elles sont restées à demi-rurales. La plupart sont de grands villages ; jusqu'au centre les maisons basses d'ouvriers agricoles se sont conservées à côté des bâtisses modernes. Lokeren a l'air d'une ville qui ne serait formée que de faubourgs, faubourgs interminables et sales, où s'ouvrent de pauvres ruelles de corons ; Zele, Hamme, sont aussi tristes. La banlieue est habitée par des paysans qui s'industrialisent : tisserands travaillant chez eux pour les fabriques, ouvriers d'usine qui gardent leur maison à la campagne et leur lopin de terre ; et cette qualité de villes mi-urbaines mi-rurales est un gros avantage pour l'industrie, à laquelle elle assure une main-d'œuvre patiente et économique, moins chère et plus soumise qu'un prolétariat urbain. De là leur développement : Renaix, Tamise, Hamme, Zele, Eecloo, Lokeren, Iseghem, ont doublé en un siècle ; Roulers et St-Nicolas ont triplé. Roulers est devenue une vraie capitale, plus active que Bruges et que Courtrai : à 25 kilomètres à la ronde on ne rencontre que les voitures de ses négociants qui vont fournir les campagnes de denrées coloniales, de riz, de pétrole, de maïs, en refoulant devant eux la concurrence de Courtrai et de Gand ; elle demande avec énergie le prolongement du canal de la Mandel jusqu'à Dixmude. En revanche, si les agglomérations augmentent, nulle part on ne rencontre en Flandre plus de pauvreté, car la concurrence des ouvriers à domicile et des ouvriers de fabrique tient à un taux très faible les salaires des uns et des autres ; ce sont les villes de la misère, emplies régulièrement quatre fois par jour du passage des ouvriers hâves, pieds-nus ou chaussés de sabots grossiers.

Le groupe de Lille.

Cependant nulle part l'industrie n'a autant bouleversé le pays flamand que dans la région de Lille, où elle a dressé l'un à côté de l'autre deux groupes urbains dont chacun dépasse 250.000 âmes, sans compter ceux qui comptent quinze, trente, quarante mille habitants, jusqu'à faire de l'arrondissement une fourmilière humaine de 811.000 personnes. C'est de cette région qu'est vrai le mot de Guichardin, que « la Flandre n'est

qu'une ville » ; là les villages sont déjà des bourgs, et les bourgs des villes. Cependant on peut distinguer trois groupes où la population est plus particulièrement urbaine : Lille et ses faubourgs, Roubaix-Tourcoing et leur banlieue, enfin la ligne de la Lys.

Lille était déjà, au début du XIXe siècle, la plus grosse ville de Flandre. Pour être moins ancienne que Gand et Bruges, son territoire n'en a pas moins été habité aux époques romaine et franque [1]. La ville qui apparaît au XIe siècle dans un îlot de la vallée tourbeuse où coule la Deûle était dans une heureuse situation commerciale : terminus méridional de la navigation sur la petite rivière, elle était une étape naturelle entre la Flandre et les plateaux de craie, qui poussent une avant-garde jusqu'aux abords de la cité ; ainsi elle est un de ces entrepôts, nés au contact de la plaine flamande et du haut-pays crayeux, qui se succèdent depuis l'Aa jusqu'à l'Escaut. Mais celui-ci était un des mieux placés, sur la route de la Flandre vers Paris par Bapaume [2] ; Lille se trouvait donc être la porte française du pays flamand. La prospérité vint vite, malgré les défauts de l'emplacement, qui obligeait la ville à s'étendre dans un marais tourbeux, sillonné de bras de rivière, et dont les noms des rues Basse, Marais, des Molfonds, rappellent l'existence. Au moment de l'annexion à la France, Lille était déjà tenue pour la première ville de Flandre, tant par son industrie drapière que par son commerce. Après l'occupation française, Vauban l'agrandit en bâtissant vers le Nord tout un quartier régulier dont la rue Royale forme l'axe. En 1698, l'intendant Dugué de Bagnols lui attribuait 55.000 habitants ; mais la crise qui sévit sur les villes flamandes au XVIIIe siècle entrava la croissance de Lille, dont la population n'atteignait encore, en 1804, que 59.000 personnes.

L'essor commença après 1815. Lille profita brusquement de l'installation des machines nouvelles dont de hardis industriels étaient allés dérober le secret en Angleterre. Comme à Gand, la population s'entassa entre les remparts ; pourtant Lille était déjà, avec Dunkerque, la ville du département où les habitants se trouvaient le plus les uns sur les autres [3]. Aussi devint-elle la plus malsaine de la région, celle dont le renom d'insalubrité et de tristesse fut le plus répandu ; et cette fâcheuse réputation la suit encore. Le médecin Brault, qui y tenait garnison en 1820, note « l'infection

---

[1] Rigaux (H.), Fouilles dans l'arrondissement de Lille. (Bull. Soc. nat. des Antiquaires de France, 1872, pp. 89-95).

[2] Cf. Finot (J.), Le commerce entre la France et la Flandre au moyen-âge. (Ann. Com. fl. Fr. XXI, pp. 1-392).

[3] Dieudonné, Statistique, pp. 127-133.

des tanneries, boucheries, triperies placées au centre de la ville, celle des tonneaux des gadouards, les immondices qui remplissent les canaux »[1]. L'entassement et l'insalubrité atteignaient leur maximum à l'Est, dans le quartier St-Sauveur, devenu tristement célèbre à ce titre. C'était déjà au XVIIIe siècle un quartier ouvrier, peuplé « d'un monde de petits artisans attachés à leur domicile, peu policés et très rebelles »[2]; c'est lui qui supporta vaillamment les coups du bombardement en 1792. La population y vivait dans des caves et des courettes, dont l'horreur rappelait celle des enclos de Gand. Villermé y trouvait les habitants plus entassés encore que dans les deux quartiers les plus populeux de Paris, les uns logés dans des caves ne recevant le jour que par un escalier servant de porte et de fenêtre, les autres dans des cités ouvrières (courettes) plus malsaines encore; la seule rue des Etaques avec les courettes qui y aboutissaient abritait, en 1826, 3.000 habitants. La misère, la mortalité, y étaient effroyables, et la classe ouvrière lilloise semble encore sous le coup des tristes conditions dans lesquelles vécurent ses ancêtres jusqu'au milieu du XIXe siècle[3].

Cette situation ne pouvait durer; la ville éclatait dans son enceinte. Le second Empire se décida à l'agrandir en reculant le mur d'enceinte au Sud, jusqu'à englober les communes suburbaines d'Esquermes, Wazemmes et Moulins-Lille; la surface de la ville fut près d'en être triplée. Cependant l'accroissement se poursuivit si rapide, que l'étendue annexée s'est presque tout entière couverte de maisons, et qu'il ne reste plus guère de vide que le coin S.-W., où pénètre dans un décor agreste d'ormes et de saules un tortueux bras de la Deûle. Mais les nouveaux quartiers ne ressemblent pas aux anciens. Il y a dans Lille, depuis l'annexion de la banlieue Sud, trois villes qui se touchent et ne se confondent pas. Le vieux Lille, au Nord-Est, a gardé en grande partie son caractère de cité compacte, aux rues étroites

---

[1] Brault (J. A.), Essai sur la topographie physique et médicale de la ville de Lille (Recueil de Mémoires de Médecine, Chirurgie et Pharmacie militaires, t. VII, 1820, pp. 1-113), p. 106.

[2] Flammermont (J.), Histoire de l'industrie à Lille (Lille, 1897), p. 94.

[3] Voir à ce sujet : Dupont (J.-B.), Topographie historique, statistique et médicale de l'arrondissement de Lille (Paris, Delarue, 1833, in-12, 367 p.), pp. 112-116; — Villermé, Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie (Paris, Renouard, 1840, 2 vol. in-8°) I, pp. 80-90; — Cazeneuve (D^r), Rapport sur les opérations du conseil de révision dans le département du Nord pendant l'année 1841 (Lille, Danel, 1842, in-8°); — Gosselet (D^r), De la création d'un hôpital pour les enfants dans la ville de Lille (Bulletin médical du Nord, 1847, n° 5, p. 129, n° 6, p. 161); — et les vers de Victor Hugo dans les Châtiments, III, IX, II.

bordées de hautes maisons blanchies à la chaux, dont les fenêtres sont souvent ornées de festons et de guirlandes de pierre que le citoyen Barbault-Royer jugeait d'une « architecture pesante et surchargée »[1] ; c'est la ville du grand et du petit commerce. En bordure du vieux Lille, sur l'emplacement des remparts disparus et de leurs glacis, s'est bâtie une ville neuve, grands hôtels des riches commerçants et industriels, maisons bourgeoises, édifices publics ; c'est le type de toutes les grandes villes modernes. Enfin tout le Sud s'est formé de la réunion des anciens faubourgs, rues ouvrières aux petites maisons de brique rouge, grandes usines, corons, ruelles ; c'est là que grouille la population flamande émigrée à Lille ; c'est la partie industrielle et pauvre.

En dépit de cet agrandissement qui lui a permis de respirer, Lille est restée une cité où la salubrité n'est pas encore aussi complète qu'on pourrait le désirer. La mortalité infantile y est considérable ; un quart des petits enfants y meurent avant un an : la proportion est de 24,24 %, contre 20,48 % à Roubaix, 13,24 à Bordeaux et 13,19 à St-Etienne [2]. Aussi, pour trouver au dehors l'air pur qui fait défaut dans la grande ville souillée par les fumées industrielles, comme pour échapper à la cherté de la vie, les habitants vont s'établir en grand nombre dans les faubourgs. Lille présente un curieux exemple de ce « retour aux champs », si prononcé déjà dans beaucoup de grandes villes de Belgique et d'Angleterre ; grâce à la facilité qu'offrent les voies de communication, les Lillois vont habiter les communes suburbaines. Aussi la population de Lille a-t-elle légèrement diminué de 1895 à 1901, tandis que celle des faubourgs a fortement progressé. Il est donc juste d'ajouter leur chiffre d'habitants à celui de la ville pour se rendre compte du nombre d'individus que groupe l'organisme lillois : 290.000 âmes en 1901, dont 210.000 pour la ville, presque la population d'un département moyen du centre de la France [3].

Le même développement industriel, qui faisait passer la population de Lille et faubourgs de 75.000 à 290.000 âmes au cours du siècle, quintuplait celle des villes de la Lys. Armentières était une petite ville d'étape sur la rivière ; avant la création de la route de Dunkerque à Lille par Cassel (XVIIIe siècle), elle avait moins d'importance que Comines ou Warneton, par où passait la vieille route Lille-Ypres-Poperinghe-Bergues. Devenue grand centre industriel, elle a submergé le petit noyau urbain qui se serre

---

[1] Barbault-Royer, Voyage, pp. 60 et 62.

[2] Oui (D^r), La mortalité, p. 5.

[3] Hellemmes, Mons-en-Barœul, La Madeleine, Marquette, St-André, Lambersart, Lomme, Haubourdin, Loos, Faches, Ronchin, Lezennes.

autour de la grand' place dans un enchevêtrement de rues banales et droites ; les 7.485 habitants qui formaient en 1804 la population de la ville et de sa grande banlieue rurale sont devenus 29.401 en 1901, et même 52.000 si l'on y ajoute les faubourgs d'Houplines, Nieppe, La Chapelle, en partie découpés dans l'ancienne commune d'Armentières, et l'agglomération belge de Ploegsteert, massée derrière la frontière. En effet chacune de ces villes de la Lys est double : la population ouvrière se tenant de préférence sur la rive gauche, — belge —, les usines et les commerçants sur la rive droite, — française —. Warneton se double de deux communes françaises. Comines ajoute aux 8.129 habitants de la rive française les 5.927 de Comines-Belgique, soit 14.000 âmes ; Wervicq et Wervicq-Sud forment une agglomération de 11.000 personnes ; enfin Halluin et Menin ne sont qu'un seul groupe de 35.000 habitants. Halluin rappelle Zele, Lokeren, Hamme, les tristes villes ouvrières de la Flandre Orientale ; la mortalité infantile y atteignait naguère l'effroyable chiffre de 50 %, tombé en un an (1904) à 39 % grâce à l'installation d'une Goutte de lait. En revanche, la natalité y est plus forte que partout en France ; la misère de l'ouvrier halluinois le détourne de la prévoyance. Tandis que la natalité ne s'élève, à Cambrai, qu'à 18,4 pour 1.000 habitants, qu'elle atteint 27,96 à Roubaix, 28,74 à Tourcoing, 28,84 à Lille, elle est de 41,74 à Halluin, St-Pol-sur-mer ne venant qu'en seconde ligne avec 40,35 [1].

Derrière la ligne de la Lys, la mer de maisons roule à travers les campagnes pittoresques ; les villages s'entourent de corons, « les courrées », qui gagnent de proche en proche. A partir de Bondues, la route de Paris à Menin n'est qu'une rue où les vieilles censes, les auberges massives du XVIIIe siècle voisinent avec les petites maisons ouvrières de brique rouge. A Linselles, on distingue jusqu'au centre du bourg d'anciennes fermes transformées peu à peu en habitations, en magasins, en dépendances d'usines. A Roncq, l'agglomération est formée de corons qui escaladent de tous côtés la colline. Enfin à l'Est la campagne disparaît derrière la couleur rousse des toits et des murailles ; c'est le groupe de Roubaix-Tourcoing [2].

On juge souvent le développement des deux villes au XIXe siècle comme un prodige industriel comparable à la croissance des grandes cités américaines. Cependant il faut en rabattre ; l'essor de Roubaix est même inférieur à celui de la plupart des grandes villes industrielles allemandes,

---

[1] Chiffres se rapportant à la période 1898-1902.

[2] Voir Gayet, La Maison des environs de Tourcoing, dans l'enquête de de Foville, I, p. 20.

Barmen, Elberfeld, Essen passé de 6.000 à 119.000 habitants en un demi-siècle, ou Lodz qui, hameau de 200 personnes en 1820, avait 350.000 habitants en 1900. Roubaix ni Tourcoing ne sont brusquement sorties de terre au XIXe siècle. Dès 1697, on déclarait que Roubaix n'était pas un village, et que ce serait leur faire injure que d'appeler ses habitants des villageois ; que c'était un lieu fort considérable, peuplé d'un grand nombre d'habitants [1] : probablement 12.000 en 1786. Tourcoing était plus considérable encore, et sa population atteignait 15.000 âmes en 1750 [2]. Il est vrai que la crise révolutionnaire et la disparition de la frontière firent diminuer ces chiffres, et que le recensement de 1804 trouva seulement 8.703 habitants à Roubaix, et 11.889 à Tourcoing ; les deux villes n'en possédaient pas moins 20.600 habitants à l'aurore du XIXe siècle. C'était là une entrée de jeu déjà respectable.

Le développement n'en a pas moins été fort remarquable. Les 20.600 habitants sont devenus 203.000 en 1901 ; la population a décuplé. Tout cela est l'œuvre de l'industrie ; seule la contrebande, à côté du travail de la laine et du coton, contribue à faire vivre quelques milliers d'individus. Aussi l'aspect est-il celui d'une ville ouvrière banale, sauf les quelques quartiers cossus où sont établis les hôtels des fabricants. Les deux villes d'ailleurs ne sont pas toute l'agglomération. Sur ce sol où l'expansion n'était pas gênée par des servitudes militaires, les faubourgs se sont allongés, englobant peu à peu les communes voisines. Croix, Wattrelos, Lannoy, tiennent à Roubaix ; Neuville, Mouveaux, Mouscron, à Tourcoing. En ajoutant à la population de ces deux villes celle de leur banlieue immédiate, française et belge [3], on trouve que 293.000 personnes vivent sur ce coin de terre, dans les maisonnettes de briques qui dévalent des coteaux ou s'entassent dans les vallons. Déjà l'avant-garde du groupe roubaisien vers le Sud n'est qu'à trois kilomètres des faubourgs de Lille, et une grande voie monumentale doit être bientôt jetée d'une agglomération à l'autre, consacrant la jonction de ces deux puissants foyers industriels en une immense ville de 560.000 habitants.

Pourtant, en dépit de cette proximité, chacune de ces villes garde jalousement son autonomie, son originalité. Ces cités neuves ont chacune leur caractère, tant est forte la personnalité de cette race d'industriels qui a

---

[1] Leuridan, Roubaix, V, p. 65.

[2] Roussel-Defontaine (C.), Histoire de Tourcoing (Lille, Vanackère, 1855, in-8°, 452 p.), p. 96.

[3] Wattrelos, Lannoy, Lys-lès-Lannoy, Croix, Wasquehal, Mouveaux, Neuville, Mouscron, Herseaux, Roubaix a 124.000 habitants en 1901, Tourcoing 79.000.

fondé la prospérité actuelle. Il existe un esprit roubaisien, et un esprit tourquennois, aussi éloignés l'un de l'autre que possible. Roubaix est hardi, entreprenant ; le Roubaisien se dit volontiers Américain ; comme l'Anglo-saxon, il se livre avec autant d'ardeur aux récréations qu'aux

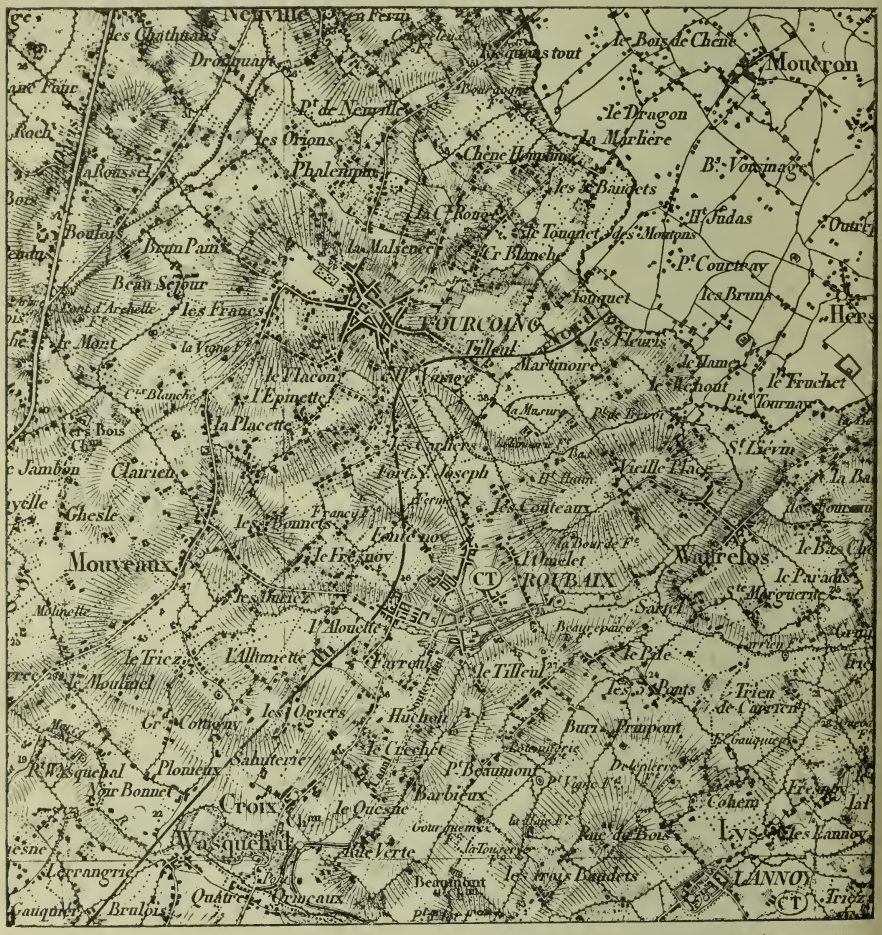
Mouvaux
Croix
Wasquehal
Lys
Lannoy
Tourcoing
Roubaix
Wattrelos
Mouscron
Drouquart
Les Orions
Phalempin
Brun Pain
Beau Séjour
Les Francs
Le Tacon
L'Epinette
La Placette
Clairieux
Chesle
Le Bonnets
Le Frênoy
Les Jutiers
L'Alouette
L'Allumette
Le Triez
Les Oeuvres
Le Crochet
Sanutterie
Ploneux
Noir Bonnet
Le Quesne
Aide Verte
Quatre Orineaux
Brulois
Le Tilleul
Martinoire
Le Bois de Chêne
Le Dragon
La Marlière
Les Bauchets
Les Moulins
Les Brunes
Les Fleurs
Le Hamel
Le Trouchet
Vieille Place
Les Couteaux
Le Tourquet
Le Pile
Les Ponts
Trien de Carrière
Burn Frumpont
Le Beaumont
Barbieux
Rue du Bois
Les trois Bauchets
Beaumont
Cohem
Les Lannoy
Le Fresnoy
Le Moulin
Le Tilleul
Le Tourquet
Les Moulins
Les Malsenes
Le Bois
Le Tacon
Le Mont
Le Mouchel
Le Trouchet
Le Tournay
Le Tourquet
Le Tourquet
Le Tourquet

l'esprit local. La prospérité des villes au moyen-âge, en obligeant les comtes à accorder des libertés aux citoyens, a habitué ceux-ci depuis six siècles à prendre conscience des intérêts et de la vie de leur cité ; de là cette persistance de sentiments locaux, et cet ardent patriotisme municipal,

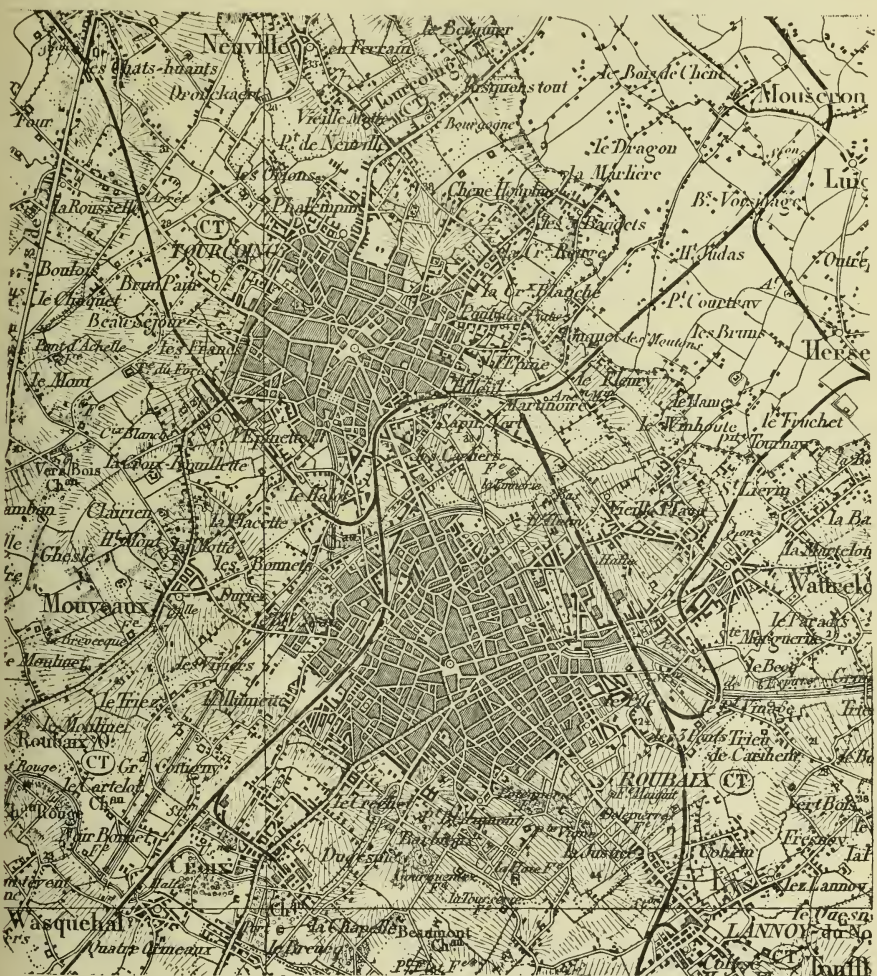
Neuville
Mouscron
Luc
Herse
Mouveaux
Roubaix
ROUBAIX CT
Croix
Wasquehal
LANNOY
Watteloo
Le Dragon
la Marlière
Le Bois de Chêne
Le Bouquet
Le Fleury
Le Hamel
Le Vanhoute
Le Fouchet
Le Hallé
Vieille Haye
Le Trieux
Le Moulinet
Le Carlet
Le Trocher
Du Fresnoy
Beaumont
Le Tremblay
Le Tilleul
Le Paradis
Le Beau
Cohem
Les Lannoy
Tourcoing
Vieille Malle
Le Bourgogne
Les Ormes
Chêne Hamphin
Les Bruns
Les Bonnets
Les Cariers
Les Ponts-Bouillette
Le Pont d'Achelle
Le Mont
Le Chaquet
Brun Pain
Beau Séjour
Les Francs
Clairien
Ghesle
Le Trieux
Le Moulinet
Roubaix
Le Carlet
Le Rouge
Wasquehal
Vastre Ormeaux
Le Tremblay
Beaumont
La Chapelle
Les Quatre-Chemins
Les Quatre-Vents
Les Bruns
Le Vanhoute
Le Fouchet
Le Hamel
Le Fleury
Le Tilleul
Le Bouquet
Le Bois de Chêne
Le Dragon
la Marlière
Les Ponts

CHAPITRE XVI.

LES VOIES DE COMMUNICATION. — LE COMMERCE

I. *Communications par terre : les routes.* Voies romaines. Mauvais état des chemins dans l'Ouest. — II. *La voie d'eau.* Le réseau navigable avant le XVIe siècle. Transformations des XVIe et XVIIe siècles. Établissement du réseau français. Les voies navigables au XIXe siècle. — III. *Les voies ferrées.* — IV. *Le Commerce.* Trafic intérieur. Trafic extérieur : échanges avec l'Artois et l'Angleterre. Mouvement commercial des ports. Le transit.

Pour distinctes que soient les deux régions flamandes, l'unité de la Flandre ne s'en est pas trouvée compromise ; jamais une domination politique ne s'est établie dans l'une sans être maîtresse de l'autre, et si les hommes de la Plaine ont deux fois assuré le pouvoir du comte de leur choix sur le Houtland, ç'a été sans grandes difficultés [1]. Le climat a beau présenter dans chacune des deux parties des différences appréciables, le sol, les productions agricoles, l'activité économique, le caractère même et l'aspect extérieur des hommes changer de chaque côté de la ligne de démarcation : la facilité des communications a lié de tous temps à l'Intérieur la Plaine, bande de terre d'ailleurs trop étroite et trop allongée pour pouvoir se ramasser en une province compacte et vivante, comme l'a fait la Hollande.

I.

COMMUNICATIONS PAR TERRE : LES ROUTES.

Le sol de la Flandre semble se prêter admirablement à l'établissement des routes. Pas d'accidents de terrain : les « monts » ne sont pas des obstacles. Pas de grands fleuves à traverser : la Lys, l'Escaut, étaient partout guéables. Pourtant la nature du terrain constituait un gros obstacle. A l'Est le sable, un sol fuyant et meuble, dans lequel les roues des chariots enfoncent de vastes ornières. A l'Ouest, l'argile, bien plus

[1] Sous Robert le Frison et Thierry d'Alsace.

funeste encore, avec sa boue tenace qui enlise bêtes et gens ; au Nord, une terre gluante coupée de canaux. L'humidité du climat dégrade les chemins que les lourds charrois mettent à une rude épreuve.

Voies romaines.

Cependant l'administration romaine, dont la construction des routes constituait une des grandes préoccupations, s'était mise hardiment à l'œuvre. Même, c'est dans l'Ouest, où les difficultés étaient pourtant plus grandes, que s'est porté son principal effort. De la forteresse érigée sur le mont Cassel, sept grandes routes s'éloignaient vers tous les points de l'horizon : les unes reliant la place forte aux villes romaines de l'Ouest et du Sud, Arras, Térouanne, Boulogne, les autres s'enfonçant vers l'inconnu du Nord et de l'Est : deux viennent s'arrêter, à Steene et Hoymille, à la limite de la Plaine maritime, où l'invasion marine a fait disparaître leur prolongement avec les lointaines bourgades vers lesquelles elles se dirigeaient ; une autre, par Poperinghe, pénètre dans les fourrés de l'Est. Du haut de la colline, on les voit toujours s'éloigner inflexiblement droites, escaladant les pentes, disparaissant dans les creux ; tout le long de leur parcours, elles servent de limite aux communes, ce qui est une preuve de leur haute antiquité. Les sondages pratiqués çà et là ont montré qu'elles étaient faites de grès de Cassel (grès diestiens) surmontés d'une couche de gravier pris dans les exploitations les plus proches ; de là les noms de Steenstraete (route empierrée) ou Rue des Pierres que leur ont gardés les habitants [1].

La présence de voies romaines devient beaucoup moins sûre vers l'Est [2]. La route Cassel-Poperinghe se suit sans grande hésitation par Elverdinghe, Merckem, Zarren, jusqu'à Wynendaele : mais là s'arrête son tracé. Sur les cartes, on en a indiqué bien d'autres : de Courtrai à Oudenbourg, de Thielt

---

[1] Voir Pigault de Beaupré, Reconnaissance des voies locales existantes au Ve siècle (Mém. Soc. Dunk., VI, 1858-59, pp. 75-91) ; — Rigaux (H.), Topographie, pp. 198-202.

[2] Sur les voies romaines de la Flandre belge : Van der Rit, Etude théorique et pratique sur les anciennes chaussées romaines traversant le royaume de Belgique (Journal de l'Architecture, 4e année, Bruxelles, 1851, pp. 60-97, 1 carte) ; — Van Dessel (C.), Topographie des voies romaines de la Belgique (Bruxelles, 1877, 4e volume de Schaeyes) ; — Verschelde, Notice sur la route romaine de Cassel à Poperinghe et Winendale (Ann. Soc. Em. Br., 4e série, I, 1876-77, pp. 245-249) ; — Gauchez (V.), Topographie des voies romaines de la Belgique (Ann. Ac. Arch. Belg., XXXVIII, 1882, 432 pp., 3 cartes) ; — Van den Bussche (E.), Les chaussées romaines en West-Flandre (la Fl., XV, 1884, pp. 51-70, carte).

à Bruges, de Furnes à Gand, de Cassel à Anvers, de Bavai à Bouchaute, de Bavai à Wenduyne, de Boulogne à Utrecht, sans compter des tracés plus extraordinaires encore. Ces hypothèses reposent sur de faibles indices : découverte de monnaies, persistance en un point du nom Steenstraete, existence de vieux chemins encore appelés Heirweg (chemin militaire) ou Heidenweg (chemin des païens). Il y eut bien là des routes antérieures au XIe siècle, et par où se faisait le trafic : plusieurs d'entre elles s'étoilent au Sud de Bruges, le Dixmuidschen heirweg, par Aertrycke, rectiligne par les bois et les clairières ; l'Aerdenburgschen heirweg, le Gendschenheirweg, le Curtrycwech ; une autre, le Looweg, longe de Drincham à Loo le bord de la plaine maritime. Peu importe qu'elles soient d'origine franque, romaine, ou anté-romaine : au moins ces pistes de sable déroulant leurs ornières à travers la Flandre orientale continuèrent-elles jusqu'à notre époque à assurer le trafic, tandis que les belles et authentiques voies romaines de l'Ouest ne suffisaient plus, faute d'entretien, à faire communiquer entre elles les régions de la West-Flandre.

Mauvais état des chemins dans l'Ouest.

La West-Flandre souffrit jusqu'au XIXe siècle de ce mauvais état des voies de communication. Avec ses fossés, ses haies, ses arbres, ses chemins défectueux, c'était le pays impraticable. Philippe-Auguste en sut quelque chose, lorsqu'il mena son armée s'engluer autour de Steenvoorde, malgré les conseils de ses familiers qui lui avaient représenté les difficultés que causeraient à son armée « l'abondance des fossés et l'étroitesse des chemins » [1]. Il en était encore de même au XVIIe siècle ; en 1635 Bailleul ne pouvait guère se procurer le nécessaire pendant l'hiver que grâce à la navigation sur la becque, les chemins étant trop mauvais [2]. L'intendant Barentin constate en 1699 que la riche châtellenie de Cassel, faute de chemins praticables, ne peut débiter les denrées qu'elle produit, ni assister les châtellenies voisines en cas de disette [3]. Un projet de défense du pays après 1715 déclare qu'entre Armentières et Cassel, les grands chemins sont impraticables quasi toute l'année, parce qu'ils sont trop bas et bordés d'une si grande quantité d'arbres que le soleil n'y peut être jamais et ne

---

[1] Radulf de Coggeshale, M. G. SS. XXVII, p. 352.

[2] De Coussemaker (I.), Documents inédits, I, p. 424.

[3] Mémoire concernant la Flandre française occidentale, ou Flandre du côté de la mer, par M. Barentin (Bibl. comm. de Lille, mss. n° 577).

peut les sécher [1]. Au début du XVIIIe siècle, tout le commerce de Lille avec Dunkerque se faisait soit par la chaussée d'Ypres, soit par la Deûle et la Lys jusqu'à Aire, d'Aire à St-Omer par terre, et de St-Omer à Dunkerque par eau ; de là l'opposition violente que l'Artois, qui profitait de ce transit, fait en 1732 au projet de chaussée de Bergues à Armentières et Lille [2]. Le préfet Dieudonné constatait encore avec tristesse, en 1804, le mauvais état des routes, « qui ont, dans la nature du sol, une cause perpétuelle de dégradation, le terrain bas, humide, et souvent tourbeux, n'ayant aucune solidité » [3].

L'état des routes était pis encore dans la plaine de la Lys. La nature du sol, plus gras et plus humide qu'autour de Cassel et d'Ypres, les rendait impraticables en toute saison. En 1761, la ville de St-Venant se plaint d'être « inaccessible par le mauvais état des chemins » [4] ; en 1766 les échevins expliquent que par temps humide c'est la boue qui empêche d'approcher de la ville, et par temps sec les ornières qui sont si effroyables, « qu'il est impossible d'y aborder soit à cheval soit en voiture sans s'exposer à tout briser » [5]. Pendant plusieurs années, la vieille voie romaine Cassel-Arras est impraticable entre Estaires et La Bassée à un endroit appelé le Trou Gallot, « où s'est creusé un abîme qui devra coûter la vie à tous ceux qui y passeront » [6]. Le seul moyen pour les piétons de circuler en hiver dans le pays (car pour les voitures il n'y fallait guère compter), c'était de sauter de pas en pas sur les blocs de grès de Béthune que la prévoyance de l'autorité avait fait placer sur un côté de chaque chemin, et qu'on appelait « pierres de Marche-pied » ou « pierres de pas » ; chaussés de souliers fortement ferrés pour ne pas glisser sur les grès et disparaître dans le bourbier jusqu'à la ceinture, armés de longues perches pour sauter d'un bloc à l'autre, les gens du pays étaient habitués à cette manière de voyager, et les accidents étaient rares [7]. Tout au centre de la plaine, le petit pays de l'Alleu restait, une grande partie de l'année, isolé du reste du

---

[1] Document publié par Desplanque (A.), (Bull. Com. fl. Fr. IV, pp. 252-270) ; cf. p. 265.

[2] Arch. Pas-de-Calais. Fonds Etats d'Artois, n° 123.

[3] Dieudonné, Statistique, III, p. 2.

[4] Requête des échevins aux Etats d'Artois ; Arch. Pas-de-Calais, C. 583, pièce 46.

[5] Ibid., pièce 50.

[6] Ibid., pièces 95 et 97.

[7] Sur l'existence des pierres de Marche-pied, voir : Arch. Nord, C. (Fl. Mar.), 54 ; — Dieudonné, Statistique, I, p. 231 ; — Feuille hebdomadaire de l'arrondissement de St-Omer, n° du 20 juin 1807.

monde, sauf par les cours d'eau ; et ses habitants réclament dans les cahiers de 1789 « que comme le pays n'a point de sortis, il soit accordé un pavé » [1]. Cette difficulté de pénétrer dans le pays créait dans ces quatre paroisses de l'Alleu un état d'esprit particulier ; l'autorité comtale ou royale ne s'y faisant que difficilement sentir, les habitants avaient contracté de singulières habitudes d'indépendance et de violence, qui rappellent celles des gens de Furnes au XIIe siècle ; la guerre privée des d'Englos et des Neuve-Eglise y ensanglante 25 années du XIVe siècle ; en 1388 ceux de l'Alleu viennent provoquer les « Flamands » à La Gorgue ; en quelques années on compte trente homicides à Laventie. Au XVIe siècle ce sont les protestants qui s'y établissent et résistent longtemps à l'Espagne; au XVIIIe siècle, des contrebandiers y ont leur quartier général. Sous l'Empire, les réfractaires s'y protègent dans le dédale des fossés, des haies, des arbres, des marais, ayant à leur tête l'aventurier Fruchard, surnommé Louis XVIII ; de là ils narguent en 1812 la division Boyer de Ribeval qui n'ose pas quitter Béthune tant que dure l'automne, mais qui, la gelée arrivée, pénètre dans l'Alleu, pousse les réfractaires vers le pont d'Estaires, et les y enveloppe pour les incorporer à Béthune d'où ils s'échappèrent au premier dégel [2].

Bien entendu, la situation était la même dans la Plaine maritime. On n'y trouve pour ainsi dire pas de routes jusqu'à l'époque moderne ; toutes les communications se font par voie d'eau. C'est en 1502 seulement qu'on parle de construire une chaussée de Bruges à Nieuport [3] ; et en 1787 le Calaisis et l'Ardrésis n'avaient encore que trois grandes routes et trois chemins [4]. On s'explique la popularité du Pont-Sans-Pareil (Pont-d'Ardres), qui permet de franchir d'un seul coup quatre larges cours d'eau, réunit quatre routes, huit chemins de halage, soit en tout douze voies de communication ; dans un pays si impraticable, c'était un résultat merveilleux. Il est vrai que jusqu'aux travaux effectués après la loi sur les chemins vicinaux, la plupart des voies étaient encore impraticables par les hivers pluvieux sans des pierres ou des planches disposées sur le côté ; et en 1828 le maire de Guemps se plaint qu'une personne ayant négligé de mettre des

---

[1] Loriquet, Cahiers, p. 387, article 17 du cahier de Lalleu.

[2] Desplanque (A.), Batailles et guerres privées dans le pays de Lalleu au XIVe siècle, 1382-1395 (Bull. Com. fl. Fr. IV, pp. 209-230) ; — Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais, arrondissement de Béthune, I, pp. 258-262 ; II, pp. 228-29, 247-258.

[3] Feys, Oudenbourg, I, p. 255.

[4] Arch. Pas-de-Calais, C. 92, pièce 3.

planches le long du chemin, a compromis la vie des étrangers, empêché le curé d'aller célébrer le service divin, le médecin d'aller secourir les malades [1]. Encore aujourd'hui, certaines fermes de la Flandre zélandaise restent comme isolées tout l'hiver.

Ainsi la Flandre, celle de l'Ouest surtout, a souffert jusqu'au XIXe siècle du manque de routes. Le fermier restait cloîtré une partie de l'année dans son hofstede, son horizon restant borné au petit coin de terres qui entouraient son habitation ; peut-être cette difficulté de communications a-t-elle eu quelque influence sur le caractère un peu fermé du paysan flamand. Car les routes praticables en toute saison ne datent que du XIXe siècle. Le XVIIIe vit ouvrir quelques grandes chaussées, utilisables pour le trafic général : la route de Lille à Dunkerque par Warneton et Ypres est achevée en 1700, celle d'Armentières à Dunkerque en 1759 ; on commençait en 1773 celles de St-Omer et d'Aire à Cassel ; celle de Dunkerque à Calais n'était ouverte en 1789 que jusqu'à Loon. Mais les chemins ruraux, qui font sortir de l'isolement les villages et les fermes, sont du XIXe siècle ; les Wateringues, dans le bas-pays, contribuèrent largement à leur extension. D'ailleurs la plupart de ces routes et chemins sont pavés, tant l'établissement de voies macadamisées est jugé coûteux sur ce sol mou, détrempé par l'humidité incessante.

II.

LA VOIE D'EAU.

Heureusement la Flandre disposait d'un autre moyen de communications, qui venait, dans une large mesure, atténuer l'inconvénient du mauvais état de ses routes. L'humidité de l'atmosphère et du sol, funeste aux chemins, permettait en revanche d'utiliser largement le système des voies d'eau. La navigation fut jusqu'au XIXe siècle le mode de communication le plus apprécié, et il est peu de pays où elle ait conservé autant d'importance.

C'est par la commodité des rivières, disait en 1632 Philippe IV dans ses instructions au Cardinal-Infant, que le commerce fut autrefois introduit en Flandre [2]. C'est en effet par les rivières, Lys, Escaut, Dendre, Deûle, Aa, fleuves lents et commodes, que pénétrèrent en Flandre les marchands ;

---

[1] Registre des délibérations de la commune, 6 janvier 1828.

[2] Briavoinne, Etat de la population, p. 30.

c'est sur leurs bords que s'établirent les grandes villes. Mais le réseau serré des petits affluents, becques qui coulent à la Lys, fossés du pays de l'Alleu, watergands de la plaine maritime, ne laissait pas de porter bateau, et de venir déposer jusqu'à la « place » des villages les denrées agricoles, les matériaux de construction et de chauffage. C'est par bateau que les gens du Franc amènent les grains au marché des bonnes villes, puisque « le pays est de telle nature qu'en temps d'hiver on n'en peut sortir à cheval ni à chariot » [1], et qu'on transporte la tourbe exploitée dans la plaine maritime [2]. Aussi les échevins de Calais en 1777 déclarent-ils inutile la construction de la route de Dunkerque, « puisque le transport des marchandises pour Dunkerque ne se fait jamais par charrois, mais par bateaux, les canaux étant à proximité et moins frayeux » ; à peine servira-t-elle pendant les quelques jours où les cours d'eau sont gelés [3]. C'est en grande partie pour être à portée des matériaux de construction qui leur arrivent par les watergands que les villages s'établissent nombreux à la lisière du Houtland et de la Plaine ; et c'est pourquoi un certain nombre de vieilles églises de cette lisière, à Steene, Bulscamp, Noordschoote, sont bâties pour moitié en grès de Cassel. Dans l'intérieur, d'insignifiantes becques sont utilisées de la même façon ; il existe à Steenwerck au XVIIe siècle un « martschep » ou bateau du marché, qui va porter les denrées par le ruisseau, une fois par semaine, à Armentières [4]. Malgré l'établissement des routes, le trafic existe encore ; il y a 25 ans, on chargeait des bateaux de grain à Steenwerck ; il y a peu de temps qu'on n'utilise plus, à Vieux-Berquin, la Platebecque pour les transports, et il y a encore une petite navigation sur le Kemmelbeek. Par les watergands, les bateaux de briques, de fumier, de denrées agricoles continuent à se glisser dans tous les coins de la plaine maritime, et il y a des petites régions, les marais de Guînes et ceux de St-Omer, où les barques sont utilisées seules pour le transport : barquettes effilées aux extrémités, qui se faufilent dans le dédale du marais.

Le réseau navigable avant le XVIe siècle.

A mesure que s'augmentait le mouvement commercial, la nécessité d'user des voies d'eau devint si grande qu'on dut songer à les améliorer.

---

[1] Charte de 1515, Delepierre, Précis, 1re série, III, p. 223.

[2] Van de Putte, Dunes, p. 633.

[3] Arch. Pas-de-Calais, C. 151, pièce 168.

[4] Arch. Nord, C. (Fl. Mar.) 54.

La pente naturelle était peu considérable ; cependant pour la rendre moins sensible encore, on barra les rivières ; et comme l'écluse à sas n'existait pas encore, on s'avisa de faire passer les bateaux d'un bief à l'autre au moyen d'un overdrach, plan incliné sur lequel on faisait glisser les embarcations au moyen d'un treuil actionné par des hommes ou des animaux [1]. Il en existait dès le XIIIe siècle à Watten, à Bergues, à Lynck [2] ; un autre est mentionné en 1351 à Slype sur l'Yperleet, un à Snaeskerke en 1633 [3] ; celui de Fintelle, sur le canal de Loo, n'est disparu qu'en 1828. Non seulement on rend navigables, au XIIIe siècle, la Dendre jusqu'à Grammont, la Haute-Deûle de Lille à La Bassée, mais on creuse des canaux. La plupart ne sont que des tronçons de rivière que l'on rectifie et approfondit : la Lieve, qui joint l'Escaut au Zwin, ouverte par les Gantois de 1228 à 1251, est dans ce cas ; le canal de Poperinghe, dont le creusement est autorisé par une charte de 1187, utilise avec l'aide de plusieurs overdrachs le cours du ruisseau qui coule de Poperinghe à Elsendamme [4]. Le canal d'Ostende à Oudenbourg remonte à 1284 ; la Colme est recreusée en 1293 ; le canal de Loo existe au XIIIe siècle [5]. Enfin l'Yperleet est canalisé dès le XIIe siècle entre l'Yser et Bruges. Aboutissant d'un côté au Zwin, se prolongeant de l'autre par la Venepe et la Colme jusqu'à l'Aa, et par la « rivière de Calais » jusqu'à Ardres, Guînes et Calais, au Sud permettant d'atteindre Ypres, à quelques lieues de la Lys, c'était la plus magnifique voie d'eau de toute la Flandre, « profitant non seulement à ceux d'Ypres, mais à ceux de St-Omer et de tout le Westquartier, qui viennent importer leurs marchandises en toute saison au lieu de les amener comme autrefois par mer, avec grand danger et grosse aventure, et à plus grands frais » [6]. C'est par là qu'arrivaient les laines anglaises, lorsque l'étape eut été transférée à Calais ; et la charte de 1432 énumère parmi les denrées transportées les blés et graines, laines, chaux, vin, fruits, fers, etc. [7]. Aussi veillait-on avec grand soin à son entretien :

---

[1] Deschamps de Pas (L.), Ce que c'était qu'un overdrach (Ann. Com. fl. Fr. VI, 1861-62 ; pp. 210-222).

[2] Lynck, 1234 ; Bergues, 1244 ; Watten, 1254 (Van de Putte, Dunes, pp. 192, 199, 380).

[3] Limburg-Stirum, Cartulaire, II, p. 16 ; — Van den Bussche, Inventaire, I, p. 289.

[4] D'Hoop, Recueil des chartes du prieuré de St-Bertin à Poperinghe (Bruges, Soc. d'Em., 1870), p. 25.

[5] Sur ces canaux, voir : Van Ortroy (F.), Carte de Flandre de 1538 par Pierre Van der Beke (Gand, Van Doosselaere, 1897, in-8°, 145 p.), pp. 114, 120, 126-128.

[6] Charte de 1417, dans Gilliodts, Coutumes du Franc, II, p. 209.

[7] Diegerick, Arch. d'Ypres, III, p. 161.

des envoyés d'Ypres visitaient fréquemment le cours, examinaient la profondeur du lit, l'état des ponts, des écluses, des overdrachs [1] ; en 1311 les Yprois ouvrent un canal latéral à la rivière entre leur ville et l'Yser ; en 1416 ils établissent à Nieuwendamme un nouveau canal et un overdrach pour éviter aux bateaux allant d'Ypres ou de St-Omer à Bruges de passer par Nieuport ; en 1423 ils approfondissent l'Yperleet tout entier pour le rendre navigable à des bateaux d'un fort tonnage [2]. L'Aa, de St-Omer à Gravelines, n'était pas moins utilisé ; enfin on a vu la fortune du Zwin.

Transformations des XVIe et XVIIe siècles.

Ce réseau navigable se modifia au XVIe siècle. La disparition du Zwin en fut la première cause : elle ruina la prospérité de l'Yperleet, qui devenait un cul-de-sac ; d'autre part Ypres déchue n'avait plus la force ni les moyens d'entretenir la rivière dont elle avait jalousement assumé la garde. La Lieve s'envase à son tour ; en 1513 déjà, elle ne sert plus guère qu'aux transport des tourbes [3]. Pour se rouvrir vers la mer une issue directe, Gand fait recreuser à partir de 1551 un vieux canal mentionné en 1323 entre l'Escaut et Selzaete [4], et qui dès 1552 atteint le Braakman au Sas. En même temps Philippe II octroie (1556) la concession d'un canal entre Stekene, Hulst et l'Escaut [5]. Bruges, de son côté, creusait son « Nieuwe Gedelf » jusqu'à Sluis. Mais la grande guerre survient. En 1572, les écluses du Sas sont détruites ; Sluis et Hulst deviennent hollandais. Le traité de Westphalie empêche toute navigation de la Flandre vers le Hont ; les grands estuaires sont condamnés à mort, et les voies qui y aboutissaient désertées par le commerce.

Pour retrouver des débouchés vers la mer, la Flandre dut faire volte-face. Malgré leurs efforts, les Hollandais n'avaient pas pris Dunkerque, ni gardé Ostende ; on se retourna vers ces ports. Gand donnait encore l'exemple en commençant, vers 1613, les travaux d'un canal qui devait le relier à Bruges ; mais ces travaux traînèrent, et ce n'est qu'en 1724 que les bateaux purent aller d'une ville à l'autre : c'est le canal actuel de Gand à

---

[1] Feys, Oudenbourg, I, p. 571.

[2] Diegerick, Arch. d'Ypres, I, pp. 232 et 264, III, p. 72.

[3] Dubois et de Hondt, Coutumes de Gand, II, p. 87.

[4] Van Duyse et de Busscher, Inventaire analytique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville de Gand (Gand, Annoot-Braeckman, 1867, in-4°, 720 p.), n° 318.

[5] Wolters, Recueil, I, p. 106.

Bruges par Vinderhaute et St-Georges. De son côté, Bruges essaie de retrouver à l'Ouest son débouché à la mer. Pour cela on recommence à utiliser l'Yperleet, mais cette fois à rebours de son ancien cours. On le recreuse, en 1622, en un canal qui va de Bruges à Plasschendaele, où il atteint la crique d'Ostende, étendue à cette date vers Zandvoorde. Mais ce débouché à la mer par une crique vaseuse fut bientôt jugé incommode et insuffisant ; dès 1639, on allait chercher plus loin à l'Ouest l'estuaire qui serait le port définitif de toute la Flandre ; on utilisait le lit de l'Yperleet à partir d'Oudenbourg pour creuser, jusqu'à Nieuport, un canal qui s'appela Canal de Plasschendaele. Enfin Nieuport étant envasé, la Flandre, avec une belle ténacité, alla plus loin encore conduire ses canaux vers l'Ouest : en 1648 on établissait la voie d'eau Nieuport-Furnes, qui se reliait à Furnes avec le canal creusé en 1638 jusqu'à Dunkerque. En 1648 donc, la ligne Bruges-Dunkerque était achevée, 90 kilomètres de canaux ressuscitant à travers la plaine maritime la voie de l'Yperleet, complétée à l'Ouest par la remise en état du canal de Bergues en 1634, de la Haute-Colme à la même date, et de la Basse-Colme en 1662 ; de nouveau on pouvait, de Bruges et bientôt de Gand, gagner Gravelines, St-Omer, Calais, mettre en relation les différentes parties de la Flandre. La grandeur de l'œuvre surprendrait, étant donné l'état précaire du pays à cette date, si l'on ne songeait que la plupart de ces travaux n'étaient que des rectifications, approfondissement, élargissement de voies d'eau déjà existantes : l'Yperleet de Bruges à Nieuport, et de là à Furnes un canal existant déjà au XIVe siècle, et qu'on recreusait en 1413 ; comme le dit l'acte d'octroi de 1638, il s'agit « deslargir, approfondir, et en aulcuns endroits, par nouveaux fossoyements, accourir les canaulx se trouvant depuis le Sas du dict Plasschendaele... jusques à Duncquerque » [1]. Enfin on se préoccupe de joindre directement la Lys à ce système de canaux ; il est question en 1611 d'un canal de Roulers à Dixmude, et en 1664 on exhausse tous les ponts de la Mandel pour livrer passage à la navigation ; en 1667 naît un projet de canal Warneton-Ypres [2]. Le réseau est reconstitué, orienté vers la mer du Nord, avec Dunkerque comme débouché.

Mais en 1662, Dunkerque tombe définitivement entre les mains des Français. Il faut se rabattre sur Ostende : en 1666 on trace un canal de quelques kilomètres de Plasschendaele à Slykens, où une écluse à sas permet aux bateaux l'entrée dans la crique et le port. Ostende devient l'emporium flamand, et connaît la prospérité au début du XVIIIe siècle.

---

[1] Delepierre, Précis, 1e série, III, p. 62.

[2] Vifquain, pp. 39-49.

Cependant la France continue ses conquêtes : la Haute-Lys, la Deûle, passent sous la domination de Louis XIV ; plus tard les Anglais et les Hollandais obtiennent la disparition de la Compagnie d'Ostende. Bâillonnée au Nord, diminuée à l'Ouest, la Flandre végète au XVIIIe siècle ; on se contente d'entretenir le réseau navigable devenu presque inutile, sans chercher à l'améliorer ni à l'étendre.

Établissement du réseau français.

Au contraire dans la partie devenue française, les XVIIe et XVIIIe siècles sont la grande période de canalisation. Il s'agit de relier aux anciens cours d'eau français ceux des nouveaux territoires. Dunkerque était à peu près isolé de l'Ouest depuis que le canal de Bergues, d'où on pouvait passer dans la Colme et l'Aa, servait de bassin de chasses ; aussi dès 1670 Louis XIV octroie la création d'un canal de l'Aa à Bourbourg et Coppenaxfort, continué jusqu'à Dunkerque par l'approfondissement du watergand Vliet Gracht ; on communique ainsi de Dunkerque avec Gravelines, avec St-Omer d'où les marchandises gagnaient Aire par voie de terre, avec Calais enfin par le canal de l'Aa à Calais qui fut rétabli de 1681 à 1682, en même temps qu'on canalisait les rivières de Guînes et d'Ardres. Ainsi le réseau de la plaine maritime française était complet, et tel qu'il se présente aujourd'hui. Restait à le relier au reste de la Flandre française, en joignant l'Aa à la Lys, que l'ouverture du canal de la Haute-Deûle réunissait à ce moment (1693) à la Scarpe, et par suite à l'Escaut. Vauban, que l'on retrouve à l'origine de tout ce qu'il y a de grand dans le pays en matière de travaux publics, suggéra à Louvois le projet d'un canal à écluses utilisant d'Aire à St-Omer la dépression où un comte de Flandre avait, suivant la tradition, établi au XIe siècle un parapet et un fossé de défense qu'on appelait le Neuffossé. Les plans en furent dressés dès 1686, et pourtant ce ne fut qu'en 1753 qu'on entreprit les travaux, et en 1786 que tout fut terminé : le nouveau canal de Neuffossé utilisait en un seul palier la vallée de la Melde par où l'Aa rejoignait jadis la Lys, puis plongeait par cinq écluses superposées dans la vallée de l'Aa sur Arques, rachetant ainsi 13 mètres de dénivellation brusque. En même temps, de Deulémont à Aire, on améliorait la Lys, dont le nouveau canal allait augmenter le trafic, en y opérant d'importants travaux de redressement ; on créait à Lille le canal de l'Esplanade qui permettait pour la première fois de passer de la haute dans la basse Deûle. On pouvait désormais, par bateau, aller de Dunkerque ou Calais à Valenciennes et Cambrai.

Cependant cette voie navigable n'était pas irréprochable. Elle s'attardait en trop nombreux zigzags, entraînant les bateaux de Valenciennes vers Condé et Maulde, les ramenant brusquement vers Douai et Pont-à-Vendin, les renvoyant vers le Nord-Est jusqu'à Lille et Deulémont, pour les expédier de là sur Aire et St-Omer ; il y avait trop d'écluses, sur la Haute-Lys en particulier ; enfin la Scarpe et la Lys n'avaient pas toujours la profondeur nécessaire. Les défectuosités étaient telles que jusqu'en 1825 les bateaux charbonniers qui se rendaient de Mons à Dunkerque préféraient passer par Gand, Bruges, Nieuport et Furnes que par Lille et Aire. Il fallait trouver une combinaison pour rejoindre plus directement l'Aa à la Scarpe et à l'Escaut. Dès 1774, un projet était apparu, préconisant un canal de St-Venant à Béthune et La Bassée [1] ; puis ce fut un projet La Bassée-La Gorgue, par Lacouture et Vieille-Chapelle [2]. Ce ne fut cependant qu'au début de 1826 que fut ouvert le canal d'Aire à La Bassée, joignant par le Neuffossé l'Aa à la Deûle, et permettant d'éviter le détour de la Haute-Lys et ses dangers. Déjà depuis 1820 le canal de la Sensée joignait la Haute-Scarpe au Haut-Escaut ; ainsi se complétait au début du XIXe siècle la chaîne des voies navigables qui desservent la plaine flamande en longeant les dépressions dont les hautes terres crayeuses sont précédées tout le long de leur lisière, de Calais à l'Escaut.

Ainsi développé, le réseau navigable flamand faisait tête à la concurrence que la création des grandes chaussées commençait à faire à la batellerie. Toutes les marchandises lourdes continuaient à être transportées par eau, grains, arbres, bois scié, pierres, charbons, engrais, chaux, tuiles, briques [3]. Canaux et rivières gardaient même une fidèle clientèle de voyageurs. Au XVIIe siècle, Furnes a des transports réguliers pour passagers vers Dixmude, Loo, Ypres, Hondschoote et Bergues [4]. En 1804, les services publics des « coches d'eau » sont nombreux ; la barque de Lille à Douai a un départ quotidien ; de Dunkerque, on va à Furnes, Bergues, Calais et St-Omer ; de Hondschoote, à Dunkerque ; de Gravelines, à St-Omer ; de Merville, à Armentières, Hazebrouck, Aire, St-Omer ; d'Estaires, à Armentières [5]. De Gand, une barque se rend à Bruges tous les jours, et vice-versa ;

---

[1] Arch. Nord, C (Fl. Mar.) 18.

[2] Arch. Nat. H[1] 37, pièce 150 (plan), 1786.

[3] Ordonnance de 1769, réglementant les transports par eau entre Eecloo et Gand (Gilliodts, Coutumes petites villes, Eecloo, II, p. 711).

[4] Ann. Com. fl. Fr. XV, p. 430.

[5] Dieudonné, Statistique, III, pp. 72-73.

c'est le moyen de transport le plus apprécié jusqu'à l'apparition des chemins de fer, et Paquet-Syphorien en fait, dans son voyage de 1812, un éloge enthousiaste [1].

Les voies navigables au XIXe siècle.

La naissance des chemins de fer surprit donc le réseau navigable dans une époque de pleine prospérité. En France, on construisait des canaux ; la Belgique, dans l'essor économique qui suivit 1815, reconstituait les siens. De 1820 à 1830, on procède au dévasement des voies d'eau, à la suppression d'écluses devenues inutiles, des overdrachs archaïques : sur le canal de Plasschendaele, sur le canal d'Ostende qu'on relie aux bassins du port par une dérivation, sur la Lys où l'on fait disparaître des bancs dangereux. On continue le creusement du canal de Bruges à Sluis commencé en 1810, et qui atteint le Zwin en 1818 ; enfin on travaille à la grande œuvre du canal Gand-Terneuzen. Profitant de l'union de la Flandre zélandaise à son ancienne patrie, les Gantois élaborent dès 1817 le projet de la voie d'eau qui doit amener les bateaux de mer dans leurs bassins : cette fois, il faudra aller au delà du Sas-de-Gand, dépasser le Braakman condamné à l'envasement, pour atteindre les eaux profondes sur le Hont, à Terneuzen. De 1825 à 1827, on restaure les débris de l'ancienne voie entre Gand et le Sas ; au delà, on barre un golfe du Braakman, la crique d'Axel, travail pénible qui retint sur place pendant deux ans 800 terrassiers et 200 embarcations [2] ; cependant l'activité fut telle que le canal était ouvert en novembre 1827, et que le bassin du Commerce, à Gand, était prêt en 1829. On projetait de nouveau, en 1840, un canal de Roulers et un canal d'Ypres à la Lys ; en France, on entreprenait en 1824 le canal de Roubaix, destiné à rejoindre la Deûle à l'Escaut ; la section Marquette-Croix était inaugurée en 1831 ; les Belges terminaient en 1843 la section de l'Espierre (Roubaix-Escaut) ; on continuait de travailler à la partie intermédiaire.

L'engouement qui se prononça pour les chemins de fer à partir de 1840 amena un ralentissement dans le travail de création ou de perfectionnement des voies navigables. Il fallut attendre 30 ans pour que l'on rendît justice aux cours d'eau. C'est en 1870 que l'on se mit à réparer et à approfondir le canal de Gand à Terneuzen, que l'hostilité de la Hollande avait longtemps tenu fermé après 1830 ; les travaux se terminaient en 1885. Le canal de

---

[1] Voyage, II, pp. 119-122.

[2] Vifquain, pp. 139-145.

Roubaix, dévié de son tracé primitif et établi entre Tourcoing et sa voisine, fut inauguré le 31 décembre 1876 ; à la même date on ouvrait le canal de Courtrai à Bossuyt, qui joint la Lys à l'Escaut et permet aux houilles belges d'alimenter les fabriques de la Lys ; la Mandel était canalisée jusqu'à Roulers ; enfin les Yprois, réalisant leur rêve, se mettaient au canal de Comines, qui devait joindre l'Yperlée à la Lys, et dont les difficultés de percement dans la traversée des collines ont fait jusqu'ici retarder l'achèvement. Sous l'impulsion du programme Freycinet, on perfectionna dans la partie française les artères existantes ; on poursuivit l'approfondissement à $2^m,50$ de toutes les voies, le redressement des courbes, l'établissement de garages ; on doubla les cinq écluses des Fontinettes par un ascenseur hydraulique.

Les résultats sont magnifiques. Si on laisse de côté les voies secondaires, canaux d'Ardres, de Guînes, d'Audruicq, qui ne transportent chaque année que quelques mille tonnes de betteraves, de charbon et de briques ; canaux de Furnes et de la Basse-Colme, dont la frontière fait de véritables impasses ; canaux d'Hazebrouck, qui ne servent guère qu'à évacuer les bois de la forêt de Nieppe et à approvisionner Hazebrouck ; rivière de la Lawe qui, par défaut d'entretien et d'amélioration, ne porte par an que 30 à 40.000 tonnes au lieu des 400.000 qu'elle devrait charrier, le réseau français se présente comme un tronc vigoureux détachant à droite et à gauche de puissants rameaux. De Dunkerque à l'Aa, le canal de Bourbourg transportait en 1901 1.469.000 tonnes ; l'Aa, qui lui fait suite entre le Guindal et Arques, en portait 2.035.000, le canal de Neuffossé, 1.988.000 ; les affluents de ce grand courant commercial, canaux de Bergues et de la Haute-Colme, qui doublent la voie vers Dunkerque, et canal de Calais, avaient un trafic de 227.848, 362.412, et 474.000 tonnes. Sur toutes ces voies, les produits agricoles constituaient de 30 à 40 % des marchandises transportées, la houille française 30 % environ ; les bois, les matériaux de construction, les engrais, les produits de l'industrie métallurgique le reste. A partir d'Aire, et surtout à la hauteur de Béthune, le canal de La Bassée fait un trafic bien plus considérable encore : 3.679.000 tonnes en 1901, qui deviennent 5.186.000 tonnes sur la Haute-Deûle ; mais l'honneur n'en revient plus à la Flandre ; c'est le bassin houiller du Pas-de-Calais qui, de ses « rivages » de Vendin, Béthune, Harnes, Beuvry, y déverse plus de 2.000.000 de tonnes de charbon, qui forment 64 % du total, tandis que les produits agricoles ne contribuent plus à l'ensemble que pour 16 %. De même sur la Lys française, où sur 720.898 tonnes, 43 % représentent la houille française, 25 % les matériaux de construction, et 18 % les produits agricoles. Enfin la Deûle en aval de Don et le canal de Roubaix transpor-

taient en 1901 1.537.234 et 609.844 tonnes, parmi lesquelles le trafic des houilles françaises représente encore plus de la moitié du total. Les grands ports établis le long de ces canaux ont une importance exceptionnelle : celui de Dunkerque en 1898 avait un tonnage de 1.470.000 tonnes ; celui de Lille, 710.000, celui de Roubaix 470.000, celui d'Isbergues 232.000, sans parler de ceux du canal d'Aire où s'effectue l'embarquement de la houille [1].

Le réseau belge présente la même activité. Là, c'est l'Escaut qui accapare

Échelle de 1 : 1.500.000.

Fig. 69. — Les voies navigables de la plaine flamande.

Branches navigables des canaux ou rivières.
Canaux en construction.
Rivières ou canaux non navigables.

la plus grande partie du trafic ; la houille descend, charriée par d'innom-

[1] Renseignements dans La Rivière, et dans : Guillain, Canaux du Nord, Rapport. (Chambre des députés, Session extraordinaire de 1901, annexe, n° 2.773, pp. 154-156) ; — Conseil Général du Nord, Session d'août 1902, Rapports des chefs de service, p. 79 ; — enfin les travaux des Chambres de Commerce de Calais, Dunkerque, Lille.

brables flottilles, du bassin du Borinage vers Courtrai, vers Gand et de là vers Bruges; par le canal de Blaton d'autres péniches de charbon gagnent la Dendre, Termonde et le Bas-Escaut. Les briques, pavés et pierrailles, les engrais, les bois, les produits agricoles font le reste. La Lys est moins fréquentée, sauf par les bateaux amenant le lin de Waes et de Hollande; les voies d'eau de la plaine maritime sont désertes depuis qu'elles ne sont plus la route de Dunkerque vers l'intérieur. Le canal de Gand à Bruges a retrouvé de l'activité dans les travaux de Bruges-Port de mer et dans l'alimentation de l'usine Solvay, qui traite à Zeebrugge les sous-produits de la houille. C'est Gand qui reste le grand carrefour. Le Haut-Escaut lui a amené en 1903 2.980 bateaux, d'une contenance de 640.000 tonnes; le canal de Bruges 2.301, avec 299.000 tonnes; le Bas-Escaut 5.998, avec 884.693 tonnes; enfin la Lys 131 seulement, avec 12.000 tonnes. De toute cette flotte, une partie ne fait que passer à travers la ville; cependant le mouvement du port s'est élevé en 1904 à 899.000 tonnes, soit en gros 900.000, portant sur 4.687 embarcations. Gand, port fluvial, est donc supérieur à Lille, et se range, après Dunkerque, au second rang parmi les entrepôts flamands [1].

Ainsi la navigation a gardé, dans la vie économique de la Flandre, une grande importance. On peut dire que ce mode de transport est resté familier au pays. Il y a encore, en bien des endroits, rivalité avec la voie ferrée: le canal est employé à des fonctions que les chemins de fer ont monopolisées ailleurs. Autour de Gand, des bateaux font encore des services de messageries. De Bellem part chaque vendredi, pour le marché de Gand, une barque d'œufs et de beurre. La voie d'eau a gardé des transports de voyageurs: il existe un service Gand-Selzaete; à Tamise, on compte six départs quotidiens pour Anvers; Bruges en a pour Ostende, pour Sluis; à Rupelmonde, presque tout le trafic, marchandises et voyageurs, se fait par le fleuve.

III.

VOIES FERRÉES.

Cependant cette persistance de la navigation fluviale, dont l'importance s'accroît sans cesse, ne paraît pas avoir entravé le développement d'un des réseaux ferrés les plus denses qui soient au monde. L'établissement, il est vrai, en était facile: pas d'ouvrages d'art, sauf les ponts, qui sont nombreux; les ingénieurs, en construisant leurs lignes, n'avaient à tenir compte

---

[1] Chambre de Commerce de Gand, Rapport de 1904, pp. 80-81.

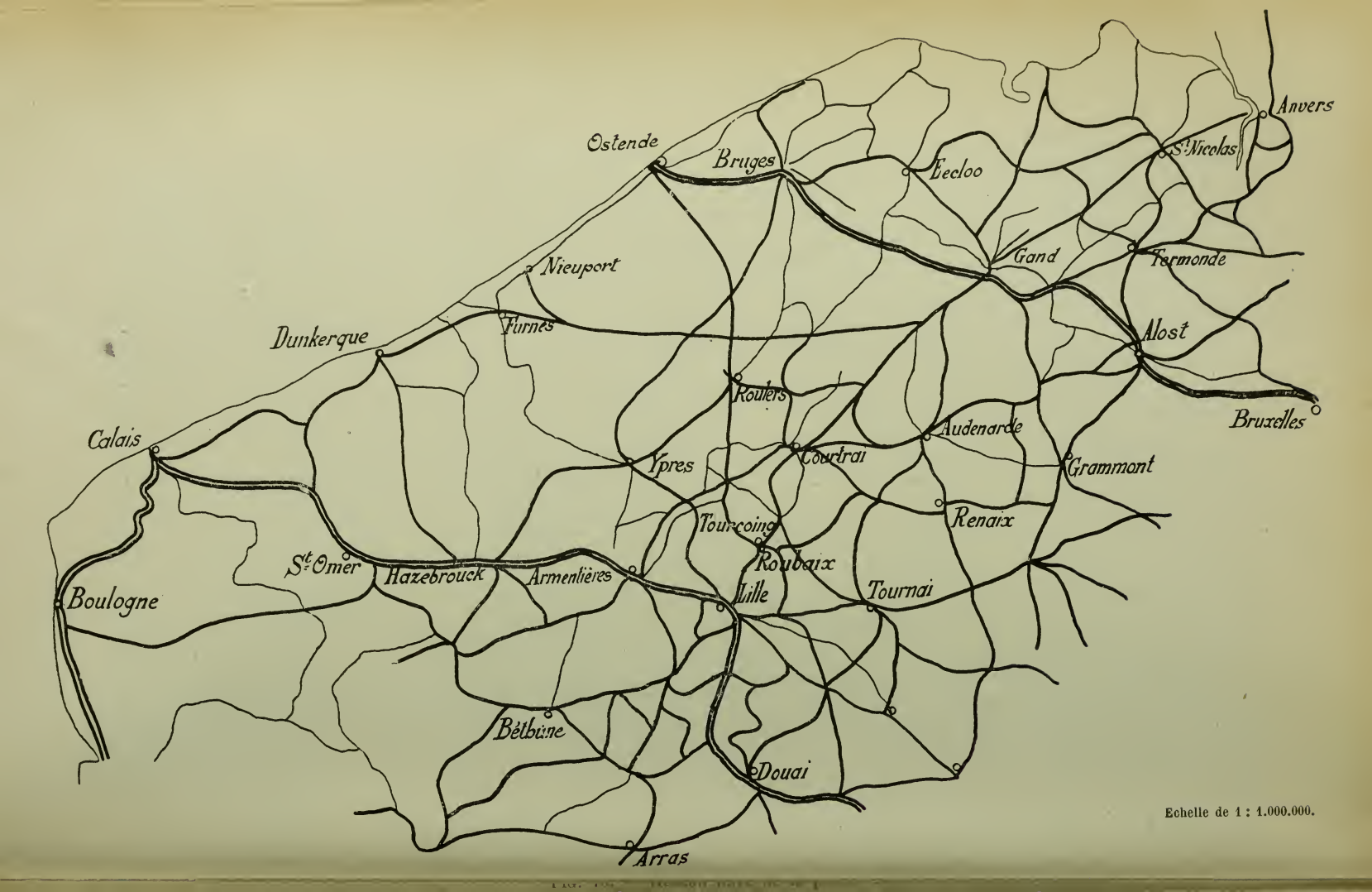
Anvers
Ostende
Bruges
Eecloo
St Nicolas
Gand
Termonde
Nieuport
Furnes
Dunkerque
Alost
Roulers
Bruxelles
Calais
Audenarde
Ypres
Courtrai
Grammont
Renaix
Tourcoing
Roubaix
St Omer
Hazebrouck
Armentières
Lille
Tournai
Boulogne
Bétbune
Douai
Arras
Echelle de 1 : 1.000.000.

que des courants commerciaux ; pas de vallée à laquelle le chemin de fer dut s'attacher pour pouvoir passer, car tout est vallée en Flandre. Seule la ligne de Renaix à Gand a dû être pourvue d'un petit tunnel. Aussi le réseau des grandes voies a-t-il été rapidement constitué, et l'on a pu se mettre à la construction des lignes secondaires à une époque où d'autres régions en étaient encore à établir leurs grandes artères. Dix voies ferrées partent de Lille, dont la gare a vu en 1904 un mouvement de 4.332.467 voyageurs [1] ; et bientôt un réseau plus considérable encore de tramways va garnir toutes les routes de l'arrondissement. La partie belge, où les chemins de fer vicinaux sont en honneur, ne comptera bientôt plus un village situé à 8 kilomètres d'une station. Cependant toutes ces lignes font leurs affaires ; le bas prix que les abonnements ouvriers accordent aux voyageurs, au lieu d'amener le déficit, contribue à la prospérité. La concurrence de la batellerie, en obligeant les chemins de fer à abaisser leurs tarifs, contribue en réalité à l'activité des transactions par voie ferrée : c'est ainsi que la houille, la matière préférée des transports par eau, est l'objet d'une circulation plus active encore par chemin de fer que par bateau. La coopération est d'ailleurs fréquente entre les deux modes de transport : le vicinal, et même la grande ligne, pousse ses voies entre les bassins des ports maritimes ou fluviaux ; la richesse circule aisément d'un réseau à l'autre.

IV.

LE COMMERCE.

Trafic intérieur.

Le nombre et l'importance de ces voies de communication atteste l'ampleur du trafic qui passe à travers la Flandre. Une région si peuplée et si active est évidemment le siège d'un commerce intérieur florissant. Matériaux de construction pour les villes-champignons, denrées agricoles et produits de boucherie pour les agglomérations, betteraves pour les sucreries de la plaine maritime, alimentent une bonne part du trafic. Cette circulation intérieure, on en retrouve un exemple dans la liste des fournisseurs de Bruges au XVIe siècle. Le blé lui vient du quartier Sud-Ouest du pays, et de l'Artois ; le beurre, le fromage, les œufs, les poulets, les bœufs gras et les vaches, de Dixmude, Furnes, Bergues-St-Winoc et Lampernisse ;

---

[1] Voyageurs ayant pris leur billet à ou pour Lille ; ceux qui transitent par Lille ne sont pas compris dans ce chiffre.

les fruits, de Courtrai et du pays de l'Alleu ; les moutons et veaux gras de la région gantoise [1]. La présence d'une frontière depuis le XVIIe siècle gêne, il est vrai, ce trafic intérieur, ou plutôt le coupe en deux. Mais la frontière, à son tour, a fait naître tout un commerce, qui pour être interlope n'en est pas moins florissant. La contrebande s'exerce en grand sur cette ligne tracée comme au hasard, et qu'aucun obstacle naturel ne défend ; c'est une vraie ressource pour toute une catégorie d'individus, et on connaît des fortunes qui s'y sont faites. Rien qu'à Roubaix, la justice a constaté l'existence d'environ 15.000 fraudeurs de profession, et le préfet de Viry s'apercevait dans la Lys en 1804 que la population des villes frontières avait diminué depuis la réunion à la France : « la fraude dans ces villes nourrissait un grand nombre d'individus, qui ont dû aller chercher fortune ailleurs » [2]. Les communes rurales de la frontière sont sillonnées de mystérieux sentiers qui se dirigent tous vers la Belgique. La Lys même n'est pas un obstacle ; des barques se faufilent la nuit d'un bord à l'autre, sous prétexte d'inspecter les ballons du rouissage [3]. A côté du fraudeur isolé, il y a de vastes entreprises qui sont des modèles d'organisation et d'ingéniosité. Au Nord de la Lys, il existe des relais de contrebande, l'un sur la butte argileuse du Ryveld, près Steenvoorde, l'autre sur la colline caillouteuse de la Belle-Hôtesse, derrière Morbecque ; et les denrées que les fraudeurs ont péniblement amenées au premier relais, transportées par ballots au second, sont chargées là sur des voitures qui les répandent dans l'intérieur, à travers l'Artois et la Picardie. Ainsi il y a là tout un commerce très actif qui, né d'un élément artificiel, doit une partie de son développement aux circonstances géographiques : facilité de la circulation dans un pays sans obstacles, abondance d'une population pauvre qui assure un recrutement aisé pour ce trafic dangereux et lucratif.

Trafic extérieur : échanges avec l'Artois et l'Angleterre.

Les échanges intérieurs n'ont jamais suffi à la Flandre. La population y est trop dense pour que le pays pût la nourrir ; d'autre part l'industrie, presque dès son origine, a dû faire appel aux matières premières du dehors. La Flandre intérieure, avec son sol médiocre, n'a pu suffire de bonne heure

---

[1] « Lamentations » de Siger van Maele (Ann. Soc. Em. Br., 2e série, III, 1845, pp. 298-299).

[2] De Viry, Mémoire, p. 27.

[3] Sur les procédés des fraudeurs et l'activité de la douane, voir série d'articles dans « l'Echo du Nord », janvier et février 1905.

à fournir ses habitants de grains ; il lui a fallu s'adresser aux riches terres du Sud, où le blé croît en abondance sur le limon qui revêt les plateaux de craie. Le transport des grains par l'Escaut, la Deûle et la Lys a été un des premiers éléments de la circulation sur ces rivières, et l'une des causes de la fortune de Gand, qui centralisait dans ses 220 entrepôts (beerien) les cargaisons amenées par eau : monopole qu'elle gardait jalousement [1]. Au XVIe siècle, Meyer constate que la Flandre ne peut se suffire en blé, et qu'il lui faut en demander à ses voisins du Vermandois, de l'Artois, de l'Amiénois, du Cambrésis, bien plus favorisés que les Flamands pour la fertilité de leur sol [2]. Guichardin témoigne du même fait [3]. De là l'importance ancienne d'Aire et de Béthune : ce sont les fournisseurs de pain pour la Flandre ; aussi leur rôle est-il d'être des marchés à blé. « Le commerce de grains est le seul que les supplians connaissent dans leur ville » écrivent en 1749 les habitants d'Aire [4], et ceux de Béthune en 1730 déclarent que le commerce de leur ville ne consiste que dans les marchés publics des grains et des lins que l'on apporte des environs [5]. Tous les documents contemporains insistent sur ces traits : ce qui fait vivre l'Artois, c'est l'exportation des blés, le passage des voyageurs et des marchandises. Ainsi l'Artois se trouvait lié de très près à la Flandre par des relations économiques. Le blé était le principal objet d'échange : mais jadis il lui avait envoyé ses laines, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle il lui expédia ses grès [6] ; aujourd'hui, il lui vend son charbon. Les fileuses de l'Artois travaillaient pour Roubaix et pour le groupe de la Lys. De pareilles relations d'affaires devaient nouer entre l'acheteur et le fournisseur de solides liens politiques ; l'Artois et la Flandre apparaissent à peu près inséparables dans l'histoire. La Civitas Morinorum s'étend sur les deux pays : plus tard, jusqu'au XIIe siècle, Arras est la capitale des comtes de Flandre. Séparés par la politique habile de Philippe-Auguste, les deux pays tendent à se rejoindre ; l'Artois devient vite distinct du domaine royal, et l'union avec la Flandre recommence sous la maison de Bourgogne. Esca-

---

[1] Pirenne, Hist. Belgique, II, p. 334.

[2] Rerum Flandriae, p. 77.

[3] Guichardin, p. 382.

[4] Arch. Pas-de-Calais, C. 263, pièce 161.

[5] Ibid., C. 376, pièce 94.

[6] En 1757, achat pour le pavage du chemin d'Ypres à Menin (Arch. Pas-de-Calais, C. 657) ; la même année, pour la route de Bailleul à Meteren (ibid.) ; en 1778, pour le pavage des rues de Dunkerque (C. 140 et 140 bis), pour le pavage des rues de Gand (C. 584), etc.

moté par Louis XI, il est rendu par Charles VIII. Aussi les souverains du XVIIe siècle, en annexant l'Artois au royaume, y joignirent-ils un gros morceau de Flandre, et l'ensemble fit comme une nouvelle province complète, qui entra facilement dans l'unité française.

Les mêmes circonstances donnent leur caractère mixte aux villes de l'Artois qui bordent le pays flamand. Aire et St-Omer, se détachant de l'Artois annexé par la France au traité des Pyrénées, suivirent le sort de la Flandre et ne furent absorbées qu'avec elle en 1678. Pour l'aspect extérieur, ce sont des villes artésiennes, où la pierre tient une bonne place dans les constructions et apparaît dans de belles églises soigneusement fouillées, chose si rare en Flandre ; mais leurs relations sont avec la plaine qui s'étend devant elles ; St-Omer ne connaît pas Arras : Lille est sa vraie métropole ; de même pour Aire, Lillers, Béthune, au delà seulement de laquelle la présence du bassin houiller oriente vers une autre direction, vers Lens et Douai, les préoccupations et les relations des habitants.

L'Artois fournissait le blé, mais l'Angleterre avait la laine. « Il est vrai que de France nous viennent blés, auraient dit en 1329 les députés des villes à Philippe de Valois ; mais pour acheter faut-il avoir de quoi payer. Or d'Angleterre nous viennent laines, qui nous donnent grand profit et nous permettent de vivre à l'aise et joyeusement » [1]. La réplique était juste : privée des prés salés de la plaine maritime qu'étaient venues remplacer des cultures, la Flandre ne pouvait approvisionner son industrie drapière qu'en achetant de la laine en Angleterre. De bonne heure les relations s'établissent avec la grande île. St-Omer achète dès 800 des étoffes de l'autre côté du détroit [2] ; au Xe et au XIe siècle, ses rapports commerciaux sont fréquents avec la Grande-Bretagne [3]. Les lois du roi Ethelred, au début du XIe siècle font mention des marchands de Flandre [4] ; et dès la fin du XIIe, l'association commerciale de la hanse de Londres s'étend à tous les Pays-Bas [5]. Jusqu'à la fin du XVe siècle, ce commerce de laines fut pour la Flandre le problème vital, et l'on a fait remarquer depuis longtemps la solidité des liens politiques que ces relations économiques avaient noués entre les deux pays. « La laine était d'un côté du détroit,

---

[1] Cité dans Le Glay (Ed.), Histoire des Comtes de Flandre, (2e éd., Tournai, Castermann, 1867, in-8°), II, p. 415.

[2] Guérard, St-Bertin, p. 66.

[3] Giry, St-Omer, p. 276.

[4] Cité dans Kervyn de Lettenhove, Hist. de Flandre, I, p. 212.

[5] Van der Linden (H.), Les gildes marchandes dans les Pays-Bas au moyen-âge (Recueil travaux fac. lettres Gand, 15e fascicule, 1896, 126 p.), p. 28.

l'ouvrier de l'autre. Le boucher anglais, le drapier flamand, étaient unis au milieu des querelles des princes, par une alliance indissoluble »[1]. Ces liens se relâchèrent au XVe siècle, lorsque l'Angleterre garda sa laine pour fabriquer elle-même. Dès lors ce furent des produits manufacturés que la Grande-Bretagne essaya de faire pénétrer en Flandre, tandis que celle-ci expédiait aux Anglais les produits agricoles de la plaine maritime. En 1781, le Calaisis « vend fort cher aux Anglais tout ce qu'il ne consomme pas de ses denrées », et reçoit les nombreux produits que lui apportent les bateaux des fraudeurs (smoggleurs)[2]. De nos jours, il existe des services réguliers vers les ports anglais pour le transport des fruits et des produits de l'élevage. Des paquebots rapides embarquent pour Douvres les denrées alimentaires amenées par trains directs sur les quais de Calais ; la Belgique a organisé une ligne Ostende-Tilbury par laquelle les produits partis à 3 heures du soir d'Ostende peuvent être le lendemain matin à 4 heures sur les marchés de Londres.

Mouvement commercial des ports.

Cependant l'importation flamande, au moyen-âge, ne se bornait pas à la laine et au blé. Le pays, aux époques de prospérité, consommait beaucoup. L'Espagne, le Portugal, les ports français de l'Atlantique, étaient les grands fournisseurs. Au début du XIVe siècle, le vin, amené des ports de Biscaye, Bayonne, Guéthary, Fontarabie, et surtout du Poitou par La Rochelle, tient dans les entrepôts de Calais autant de place que la laine. Les harengs viennent ensuite, puis une liste de denrées d'une variété incroyable, bière d'Angleterre, fruits en boîtes, dattes, figues, sel du Poitou, grains, lard, suif, cuirs, cire, poix, goudron, vinaigre, métaux[3]. En revanche la Flandre exporte ses draps dans le monde entier, et jusque dans les pays qui lui font la guerre mais ne peuvent se passer des produits de son industrie. Un tonlieu de Perpignan du XIVe siècle cite les draps verts de Gand et d'Ypres, ceux de St-Omer et de Bruges, les draps rayés d'Ypres et les draps blancs de Tamise[4]. Plus tard, les toiles de Courtrai approvisionnent la France, conquièrent le marché espagnol. Tandis que

---

[1] Michelet, Histoire de France, éd. de 1837, III, p. 277.

[2] Arch. Nat. H[1] 647, pièce 2.

[3] Chavanon (J.), Etudes et documents sur Calais avant la domination anglaise, 1180-1346 (Paris, Picard, 1901, in-8°, 35 + 32 p.).

[4] Finot, Commerce, passim.

les marchandises importées arrivent généralement par mer, en raison de leur nature lourde et encombrante, ce que la Flandre exporte, produits de fabrique légers et précieux, prend déjà la route de terre, comme le font aujourd'hui les tissus et les filés sortis des usines de Gand ou de Lille.

Il s'ensuit que le mouvement des marchandises a été toujours plus important, ou si l'on veut plus bruyant, par les ports de Flandre que par les bureaux de douane de l'intérieur. Aussi les ports ont-ils joué de bonne heure un rôle considérable. Ce fut d'abord le règne des entrepôts établis au fond des estuaires : St-Omer, Damme. Les golfes maintenus jusqu'au XIIe siècle dans la plaine maritime semblaient inviter le commerce à s'établir sur leurs bords ; la mer s'offrait aux bateaux flamands ; elle avait fait elle-même la moitié du chemin. Tandis que prospéraient ces villes aux rades bien abritées, les havres du littoral n'étaient guère que des refuges de pêcheurs. Devenus grands, ils ont gardé cette industrie : mais l'objet et le lieu de la pêche ont souvent changé depuis le moyen-âge ; on ne pourchasse plus la baleine que les contemporains de St Bavon, et même ceux de St Arnulf (XIIe siècle) harponnaient encore dans la mer du Nord [1]. Un petit nombre seulement des pêcheurs reste en vue des côtes ; beaucoup sortent de la mer flamande, à la recherche du maquereau ou du hareng. Ostende, où se répand la pratique des chalutiers à vapeur, a vu vendre en 1902 pour 4.802.000 francs de poisson [2] ; Calais, dans la même période, pour 1.059.000 [3]. Enfin Dunkerque et Gravelines arment pour la grande pêche en Islande ou sur les côtes de Norvège, tandis que les autres villes ou bourgades de la côte, la Panne, Nieuport, Blankenberghe, Breskens, envoient des barques chaque jour pour croiser dans les parages des bancs [4].

Lorsque les grands ports d'estuaire furent déchus, enlisés dans les alluvions ou isolés de la mer par la disparition des golfes, on vit passer au premier rang les havres de pêche de la côte. La fermeture de l'Escaut augmenta leur prospérité, malgré les efforts de leurs rivaux maritimes, Anglais et Hollandais, pour ruiner Dunkerque et museler Ostende ; dès

---

[1] Cf. M. G. SS., XV, pp. 596 et 901.

[2] Bull. Ch. Commerce, Janvier 1903, p. 10.

[3] Exposé sommaire Ch. Commerce, 1902, p. 234.

[4] Sur la pêche, voir : Patria Belgica, I, pp. 331-333 ; — Van den Bussche (E.), La pêche et les pêcheurs de Blankenberghe (La Fl., VIII, 1876, pp. 347-464) ; — Capdeville (E.), La pêche maritime à Ostende en 1897 (Revue maritime, Paris, Beaudouin, mai 1898, pp. 401-409) ; — Delbecq (D^r), Le matelot de Grand-Fort-Philippe (Mém. Soc. Dunk., XXXVI, 1902, pp. 459-480).

47. — Audenarde, vu de la colline d'Edelaere.

48. — Vue dans le port de Gand (Quai aux Bois).

que la pression étrangère faiblissait, on voyait grandir à vue d'œil le mouvement des affaires : Dunkerque prend une importance énorme de 1763 à 1789, et Ostende pendant la guerre d'Amérique : indice de la nécessité absolue où se trouve la Flandre d'avoir des débouchés sur la mer. Au XIXe siècle, malgré la résurrection triomphante d'Anvers, dont l'hinterland s'enchevêtre dans le leur, les ports flamands ont accepté la lutte et l'ont glorieusement soutenue.

Dans cette prospérité actuelle des ports, Dunkerque a la plus belle part [1]. Les débuts du XIXe siècle avaient été durs ; on tâtonnait. Ce fut le perfectionnement du réseau navigable entre 1815 et 1830, puis la création des chemins de fer, puis de nouveau les améliorations apportées à la voie d'eau après 1875, qui ont donné et soutenu l'élan. Dunkerque est redevenu ce qu'il était déjà à la fin du XVIIIe siècle, le port régional de la Flandre française et de la France du Nord. Déjà, vers 1789, la Norvège y expédiait ses bois, l'Angleterre son charbon, ses métaux, sa quincaillerie, Riga la graine de lin, le chanvre, les céréales [2]. Des 1.904.113 tonnes reçues en 1901, dont 1.800.000 venant de l'étranger, c'est en grande partie vers les foules de la région lilloise que Dunkerque expédie les 363.000 tonnes de farineux alimentaires, les 191.000 tonnes de graines et fruits ; c'est sur les campagnes flamandes que doivent être répandues pour la plus grande part les 182.000 tonnes de nitrates du Chili, dont il a presque le monopole d'importation en France (83 % du total) ; de même les 42.000 tonnes de tourteaux oléagineux destinés aux exploitations de l'intérieur. C'est à Roubaix-Tourcoing que sont réservées les 130.000 tonnes de laine arrivées d'Australie et de la Plata, et à Lille les 35.000 tonnes de lins russes. Lille et sa banlieue réclament encore pour leurs usines de produits chimiques les 86.000 tonnes de pyrites. Enfin des 243.000 tonnes de minerais, tout se dirige vers Denain, Douai et Isbergues ; des 137.000 tonnes de houille, la plus grande partie est expédiée vers Paris. Par les canaux, par les voies ferrées, par les routes même, ce trafic de marchandises s'achemine vers le Sud ; Armentières est traversée chaque nuit de lourdes voitures qui roulent de Dunkerque vers Lille, utilisant encore la route, plus rapide que le canal, moins chère que le rail.

---

[1] Sur Dunkerque, voir l'excellente étude de : de Rousiers (P.), Ports de France. Dunkerque (Revue de Paris, 1903, I, pp. 65-96). Les chiffres cités s'y rapportent à 1901 ; ceux de 1903 se trouvent dans le Tableau général du Commerce et de la Navigation, année 1903 (Direction des Douanes, Paris, 1904), I, pp. 116-117, II, pp. 39-58.

[2] De Bertrand (R.), Le port et le commerce maritime de Dunkerque au XVIIIe siècle, 2e partie (Mém. Soc. Dunk., X, pp. 69-sqq.).

Ainsi Dunkerque est la porte d'entrée du Nord français, de l'Escaut à la mer, et son rayon d'action, par les canaux picards et champenois, gagne vers le Sud. Il en est aussi la porte de sortie. Sur les 549.000 tonnes exportées en 1901, le sucre des fabriques picardes et flamandes n'est pas loin de fournir la moitié, 253.000 tonnes, soit 52 % de l'exportation totale des sucres français à cette date ; les produits métallurgiques de Lille et du bassin houiller, 86.000 tonnes ; les charbons du Pas-de-Calais, 50.000 ; enfin les denrées agricoles de la Flandre, 30.000. L'énorme différence entre les exportations et les importations (presque le rapport de 1 à 4) ne paraît pas faire du tort au port de Dunkerque en augmentant le fret des navires obligés de reprendre la mer sur lest après avoir débarqué la cargaison. C'est qu'il y a, à proximité, d'autres grands ports où le long courrier, arrivé d'Australie, du Chili ou de l'Argentine, va chercher le fret de retour qui lui manque à Dunkerque ; et ce nouveau parcours de quelques cent kilomètres vers Anvers, Hull ou les ports charbonniers du Durham lui importe peu, comparé à l'immense trajet qu'il a déjà fourni. Ainsi cette infériorité est compensée par la situation du port ; de là le grand avantage que présente Dunkerque sur le Havre. La Manche n'est guère qu'une rue, très animée, très fréquentée, mais où on s'arrête peu, tandis que la mer du Nord est la grand'place de l'Europe, bordée des façades de ces gigantesques maisons de commerce qui s'appellent Londres, Newcastle, Hambourg, Rotterdam, Anvers. Dunkerque doit beaucoup à ce voisinage, et avec lui la région du Nord, desservie par un port qui peut presque impunément importer sans rendre aux visiteurs l'équivalent de ce qu'ils lui ont amené [1].

Les autres ports, en plus petit, ont un rôle analogue : grands importateurs, exportant peu, et desservant la région où ils se trouvent. Mais tandis que les uns, Calais, Gravelines, sont gênés par Dunkerque, qui absorbe la plus grande part du trafic, les autres, Ostende, Gand, sont déjà trop près d'Anvers. C'est Gand qui réussit le mieux, grâce à sa situation au centre d'une région agricole et industrielle surpeuplée. Le mouvement du port, entrées et sorties réunies, a porté en 1904 sur 2.307 navires, d'un tonnage de 1.546.000 tonneaux ; il n'était, en 1894, que de 1 million de tonneaux, et de 500.000 seulement en 1884 ; le mouvement a donc triplé en 20 ans. Aussi l'accroissement du trafic a-t-il déterminé la ville de Gand et l'État belge à faire exécuter de nouvelles améliorations au canal de

---

[1] En 1903, Dunkerque (2.243.000 tonnes) est le 3e port français, entre Le Havre (2.587.000 tonnes) et Bordeaux (2.213.000). — Le mouvement du port s'est élevé la même année à 4.936 navires entrés et sortis, d'un tonnage net de 3.647.225 tonnes.

Terneuzen, par lequel s'effectue la totalité de ce trafic maritime. La convention de 1879 avec la Hollande prévoyait un mouillage de $6^m,05$; les nouvelles stipulations de 1895 et de 1902 vont faire porter le mouillage minimum à $7^m,80$, élargir à 24 mètres le plafond du canal et à 420 mètres carrés la section. La voie n'aura plus qu'un seul bief, de Gand à Terneuzen, l'écluse nouvelle du Sas-de-Gand devant être ouverte en temps normal ; une nouvelle écluse de mer, atteignant 18 mètres de largeur utile, et 140 mètres de longueur, est en achèvement à Terneuzen [1]. D'immenses darses se construisent à l'Est des anciens bassins de Gand. C'est un effort considérable, que la croissance rapide du port depuis 20 ans semble justifier. Les bassins présentent déjà une animation, une variété remarquables. A côté du grand vapeur anglais apportant du coton ou chargeant des denrées agricoles, du steamer russe ou scandinave chargé de bois, on aperçoit toute sorte de bateaux qu'on ne voit pas à Dunkerque. Là, c'est la péniche flamande, avec ses couleurs vives, qui est seule à naviguer dans les darses et les canaux de jonction. A Gand, on la retrouve encore, mais à côté d'elle s'alignent les longs chalands du Rhin, aux teintes sombres, puis des bateaux hollandais larges et courts, avec une paire d'ailerons à leur flanc, enfin la barque du pêcheur de Philippine amenant des moules et des poissons au marché du vendredi.

Comme à Dunkerque, les importations de matières premières pour l'industrie flamande, lin (27.000 tonnes), jute (14.000), minerais (19.000), d'engrais pour l'agriculture, tourteaux (14.000), nitrates (7.000), enfin de houille anglaise (213.000 tonnes), forment les principaux éléments du commerce gantois, tandis qu'à l'exportation les pommes de terre, les sucres, les matériaux de construction, les fruits, les fils de lin et les ciments sont les articles essentiels. Mais avant tout, et de loin, viennent les bois ; ils forment en 1904 plus de la moitié de l'importation : 448.000 tonnes sur 884.000 [2]. Cette proportion se retrouve dans les autres ports flamands. A Ostende (1902), les bois viennent en tête, précédant les charbons et les nitrates [3]. A Calais (1903), le bois constitue plus de la moitié des arrivages ; loin en arrière viennent la houille, les fers, les laines, tandis que les denrées agricoles (fourrages, pommes de terre) prennent le premier rang à l'exportation [4]. Gravelines, Nieuport, hors du mouvement de leurs

---

[1] Cf. Bruneel et Braun, Le Canal de Terneuzen ; Gand et ses installations maritimes (Gand, Annoot-Braeckman, 1881, in-4°, 60 p., 10 pl. et cartes) ; — baron Guillaume, L'Escaut depuis 1830 (Bruxelles, Castaigne, 1903, 2 vol. in-8°, 4 pl.), II, pp. 450-463.

[2] Rapport Ch. Commerce, 1904, pp. 62-67.

[3] Bull. Ch. Commerce, 1902, p. 310.

[4] Tableau Commerce-Navigation, 1903, I, pp. 122-123.

pêcheurs, n'ont d'activité que par l'arrivée des bateaux de bois du Nord ; sur 138 bâtiments entrés en 1903 à Gravelines, 57 revenaient de pêcher la morue, 43 arrivaient de Suède, 21 de Norvège, 8 de Russie [1]. Le bois encombre les quais ; on circule entre des montagnes de planches ; les ports flamands sont réellement des ports à bois. La présence de ces amas a même donné lieu, dans chacune des villes de la côte, à des industries assez actives. Calais a 6 scieries et des fabriques de moulures (pour bâtiment et canalisation électrique) qui sont prospères et occupent 500 ouvriers. A Gravelines s'est créé au bord de l'Aa un petit quartier industriel contrastant avec la ville vieillotte, et où l'on trouve entre autres deux scieries, une cartonnerie, une grande papeterie utilisant les bois et pâte de bois amenés du Nord. Ostende, Nieuport, ont quelques scieries ; de même Dunkerque qui recevait en 1903 113.000 tonnes de bois, et en utilise la plus grande partie.

Ainsi ces ports destinés à desservir une grande région industrielle finissent par s'industrialiser eux-mêmes. A voir passer sur ses quais tant de graines, d'huiles minérales, de balles de jute ou de coton, Dunkerque s'est mis, lui aussi, à fabriquer. Dans la ville et ses faubourgs se sont établies des filatures de lin, de coton et surtout de jute, des fabriques d'huile végétale, des raffineries de pétrole et de soufre, des usines de constructions métalliques, des fonderies, minoteries, rizerie, savonneries, sans compter les grands chantiers de construction des navires où travaillent 1.800 ouvriers. Gravelines s'est dotée d'une filature de chanvre. A Calais même, on peut dire que c'est à la situation maritime de la ville qu'est due la grande industrie du tulle. Les fabricants anglais qui acclimatèrent en 1816 le tulle à St-Pierre s'établissaient tout naturellement à l'endroit le plus rapproché de l'Angleterre, d'où devaient leur parvenir les machines, et aussi les filés de lin et de coton, que l'industrie française fut longtemps hors d'état de fournir. Ainsi c'est à sa position de port le plus rapproché de la Grande-Bretagne que Calais doit la présence de cette belle industrie, avec ses 400 fabricants, ses 20.000 personnes employées, sans compter le travail du cartonnage et la construction des métiers à tulle. Créé par les besoins de l'industrie, le commerce a créé l'industrie à son tour.

Le transit.

Le trafic important qui se fait entre la Flandre et les pays étrangers,

---

[1] Tableau Commerce-Navigation, 1903, II, p. 116.

amenant les grains, les engrais, les bois et charbons, les laines et les lins, renvoyant au dehors les produits agricoles et industriels, ne constitue pas encore la totalité du mouvement d'échanges qui s'accomplit à travers le pays. La Flandre est une région de transit. Tenant largement à la France, dont aucun obstacle ne la sépare et à laquelle la joignent un réseau serré de routes, canaux et chemins de fer ; aux pays de la Meuse et du Rhin par les plateaux brabançons ; à la Hollande par les îles et les canaux ; établie bien en face de la mer du Nord, route de l'Ecosse, du Danemark, de la Scandinavie et de la Russie, enfin aussi proche que possible de l'Angleterre, la Flandre occupe peut-être la plus belle situation internationale qui soit en Europe. Ce rôle de pays-carrefour, que toute la Belgique partage avec elle, lui a valu bien des désagréments. « Il semble que Dieu ait fait cette bonne Flandre, qu'il l'ait placée entre tous pour être mangée des uns et des autres [1] ». Mais la ruée des peuples vers ses campagnes, qui ruinait la Flandre à chaque guerre, l'enrichissait dès qu'on proclamait la paix. La Flandre fut pendant tout le moyen-âge le point de contact du Nord et du Midi de l'Europe. Vénitiens, Génois, Espagnols, Gascons et Poitevins, Danois, Scandinaves, Lithuaniens, Allemands de la hanse, désireux de s'épargner les dangers d'une trop longue navigation, avaient fait des bords du Zwin leur foire permanente, où les produits du Nord s'échangeaient contre ceux de la Méditerranée. A Thourout se prépare l'évangélisation des Danois ; les monnaies des comtes du Xe siècle, Arnould II, Baudouin IV, retrouvées en Danemark, en Russie, en Prusse, attestent l'importance des relations commerciales de la Flandre à cette époque [2]. Les denrées de l'Europe entière affluent à Bruges, les unes par mer, les autres par terre, par la Champagne, Bapaume, et la ligne des foires flamandes, allongée de la Scarpe au Zwin, Douai, Lille, Messines, Ypres, Thourout [3]. Par les canaux et la Leulene s'acheminent vers Calais et Wissant les marchandises destinées à l'Angleterre, les tonneaux de vin, les draps de Flandre et ceux de Brabant, croisant en route les sacs de laine, les chevaux et bestiaux, les peaux de mouton [4]. C'est un incessant va-et-vient à travers le comté, qui enrichit le comte et ses sujets, et ne contribue pas moins que l'industrie à faire de la Flandre du XVe siècle le plus beau comté de l'Europe.

Depuis, cette situation s'est modifiée. Lorsque la nature eut tué Bruges

---

[1] Michelet, Hist. France (1837), III, p. 45.

[2] Pirenne, Hist. Belgique, I, p. 159.

[3] Sur la variété des marchandises vendues à la foire de Thourout, voir le règlement du tonlieu de 1270 dans : Gilliodts, Coutumes, Petites villes, V, pp. 104-106.

[4] Tailliar, Livre des Usaiges, art. 176, p. 73.

au profit d'Anvers, le trafic international adopta sans peine ce déplacement de quelques kilomètres : mais il suffisait à tuer la Flandre. Servi par un admirable réseau de voies fluviales, qui s'enfoncent dans toutes les directions comme les branches d'un éventail, Anvers a gardé sa qualité de grand port de transit. Dunkerque seul peut prétendre à lutter, expédie des marchandises vers le Sud hors de la Flandre et du pays houiller vers la Picardie et la Champagne ; et l'on peut espérer que le jour où il possèdera vers la Meuse et la Moselle la voie d'eau directe qui lui manque, il étendra jusqu'en Lorraine le rayon d'action de son port. En attendant, le rôle international de la Flandre s'est réduit au transport des voyageurs. De ce côté au moins, elle a gardé tous les avantages que lui donne sa situation. Aucun progrès n'empêchera Calais d'être le point du continent le plus rapproché d'Angleterre, si bien qu'une heure de navigation suffit d'une terre à l'autre. Plus de 300.000 voyageurs s'embarquent ou débarquent chaque année dans son avant-port ; 301.677 en 1902 [1] ; 306.062 en 1903 [2]. Ostende de son côté en voit passer 120.000 environ par an, 113.827 en 1900, 122.049 en 1902 [3]. Boulogne et Dieppe en 1902 avaient un mouvement de 158.000 et de 195.000 ; l'avantage reste donc aux ports flamands. De 1888 à 1902, les lignes de Calais et d'Ostende ont transbordé 5.630.000 voyageurs, soit 375.000 par an ; aujourd'hui le mouvement atteint 430.000. Ces foules s'embarquent, au sortir des steamers, dans les grands trains rapides qui traversent la Flandre à toute vapeur ; si la ligne Calais-Paris quitte aussitôt la plaine pour les hauteurs crayeuses du Boulonnais, la ligne Calais-Bâle, par St-Omer et Hazebrouck, dessert Lille et Douai qui lui assurent d'ailleurs une bonne partie de son trafic ; et les trains Calais-Bruxelles emportent par Lille et Tournai les voyageurs vers l'Europe centrale. Pour lutter contre l'admirable situation de Calais, Ostende possède des services vers toutes les régions de l'Europe du centre et de l'Est : Ostende-Milan par le Gothard, circulant trois fois par jour, Ostende-Vienne, vers Constantza et Constantinople, Ostende-Berlin et Eydtkühnen. Ainsi la Flandre est encore un des pays de grand transit international ; elle voit passer à toute vitesse les gens affairés qui s'empressent de l'Angleterre vers la Méditerranée, la mer Noire, la Russie, les pays du Danube, ou refluent de ces directions vers le Nord. C'est quelque chose encore que de posséder ces grandes voies ; pourtant il y a

---

[1] Exposé sommaire Ch. Commerce, 1902, p. 238.

[2] Tableau Commerce-Navigation, 1903, II, p. 62.

[3] Bull. Ch. Commerce, 1902, p. 312.

décadence sur l'époque où les marchandises suivaient, elles aussi, ces mêmes routes. L'activité commerciale reste un facteur important dans la vie économique de la Flandre ; mais elle n'occupe plus le premier rôle comme au temps où le hérault Berry disait que « n'est ce pays riche que des grans marchandises qui descendent en iceluy pays » [1]. Cette sentence a cessé d'être exacte, mais elle a été profondément juste, et l'on verra l'importance de ce commerce international dans l'explication d'une des particularités géographiques les plus curieuses de la Flandre, le grave problème de la surpopulation.

---

[1] Hérault Berry, in Labbe, p. 704.

CHAPITRE XVII.

LE PROBLÈME DE LA SURPOPULATION.

I. *Origines de la population flamande.* Les anciennes populations. Invasions germaniques. La frontière linguistique. — II. *La Surpopulation.* La surpopulation précoce. Mouvements de population au XIXe siècle. Causes des transformations. Densité actuelle de la population ; ses conséquences.— III. *L'Emigration.* Nécessité de l'émigration. Déplacements quotidiens et hebdomadaires. Migrations saisonnières. L'émigration définitive.

La Flandre est très peuplée : 249 habitants au kilomètre carré dans la province de Flandre Occidentale, 343 dans celle de Flandre Orientale, 494 dans la partie flamande du département du Nord. En ajoutant la Flandre zélandaise et la partie du Pas-de-Calais qui s'étend dans la plaine flamande, on obtient la forte densité de 312 habitants au kilomètre carré : 3.119.000 personnes se pressaient en 1901 sur les 9.979 (en gros 10.000) kilomètres carrés du territoire flamand [1]. Ainsi la Flandre contient presque le douzième de la population française. C'est une des régions les plus habitées de la terre.

On pourrait dire qu'elle est trop peuplée. La Flandre, on l'a vu, n'est pas par elle-même un pays riche. Le sol, dans une grande partie du territoire, est pauvre, ou médiocre. Les métaux et les combustibles minéraux, dont l'exploitation attire les foules, ne s'y trouvent pas : ni houille, ni fer. Les matières premières nécessaires à l'industrie sont toujours venues du dehors : la laine d'Angleterre, le lin, au XIXe siècle, de Russie, le coton d'Amérique. Sans doute l'agriculture y est admirablement développée, et l'industrie y est prospère : mais on a vu que c'était la présence d'une

[1] On trouvera les chiffres de population et de superficie : pour le début du siècle, dans les Mémoires statistiques de La Chaise (Pas-de-Calais), Dieudonné (Nord), de Viry (Lys), Faipoult (Escaut) ; pour le milieu du siècle, dans les Annuaires statistiques des départements du Nord et du Pas-de-Calais, et dans le Recensement de la population belge de 1846 ; pour 1901 dans la Situation financière des communes de France en 1903, et le Recensement général de la Population belge au 31 décembre 1900 (tome I). Les chiffres de la Flandre zélandaise pour 1846 et 1900 ont été communiqués par M. de Man, à Middelbourg, par l'obligeant intermédiaire de M. Ach. Ledieu-Dupaix, consul des Pays-Bas à Lille.

population surabondante qui avait déterminé la naissance d'une agriculture savante, et y avait, de force, associé l'industrie. Ainsi la surpopulation en Flandre ne procède pas de la prospérité agricole et industrielle : elle la précède. Agriculture savante, industrie nécessaire, tout vient de là. Le problème de la surpopulation est donc le plus important, et le plus difficile à résoudre, de tous ceux que soulève l'étude de la région flamande ; il domine tous les autres. La meilleure manière de l'aborder semble être de suivre à travers les siècles le développement de la population flamande, pour voir à quel moment, et sous l'influence de quelles causes le pays se trouve surpeuplé.

I.

ORIGINES DE LA POPULATION FLAMANDE.

Anciennes populations.

La Flandre a été peuplée à l'époque préhistorique. Les hauteurs qui derrière Ypres rejoignent aux collines du Sud les monticules de Staden et d'Hooglede recèlent parmi les traînées de cailloux dont elles sont couvertes des silex sur lesquels on a cru distinguer des traces d'utilisation ; les auteurs de ces retouches involontaires seraient des hommes paléolithiques, vivant au début de l'époque quaternaire [1]. Du moins, si la présence de ces populations est encore discutée, il n'y a pas de doute sur le séjour que firent en Flandre les néolithiques. Les collines continuaient à offrir à ces peuples des refuges et des observatoires : aux Monts des Cats et des Récollets, sur le Mont Noir, le Mont Kemmel, le Mont Rouge et le Mont Aigu, sur les collines de Tieghem et de Lendelede, les tertres de Lichtervelde, Pitthem, Ardoye, Gits, enfin à Ter Heest les archéologues ont récolté en abondance grattoirs, haches polies, pointes de flèche, lames [2]. D'autres populations ont abandonné des instruments sur les bords des rivières du pays de Waes, à Rupelmonde, Lokeren,

---

[1] Voir : Rutot (A.), Note sur la découverte d'importants gisements de silex taillés (Bull. Soc. Anthr. Brux., XVIII, 1900). — Discussion dans Claerhout (J.), Nos origines ; Le Préhistorique de la Flandre occidentale (Ann. Soc. Em. Br., t. LII, 1902).

[2] Gillès de Pélichy (Ch.), Les stations préhistoriques de la Flandre occidentale (11e Congrès arch. et histor. de Belgique, Gand, 1896, II, pp. 28-37) ; — Rapports sur les fouilles de 1900 et 1901, rédigés par le baron de Loë pour la Soc. d'Archéologie de Bruxelles ; — Claerhout (J.), Les stations néolithiques de Pitthem (Bull. Soc. Anthr. Brux., XXI, 1902-03).

Exaerde, Dacknam [1]. Enfin les vallées marécageuses semblent avoir été des points d'établissement appréciés des néolithiques. Sur les pieux enfoncés dans la tourbe s'élevait une palafitte : on en trouve des débris dans la vallée de la Caele à Meerendré ; sur le bord de la Deûle à Houplin ; le long de la Mandel à Roulers, Emelghem et Denterghem, dans les tourbières de l'Escaut à Audenarde [2]. Ces populations ont d'ailleurs laissé d'autres traces que les débris de leurs habitations et de leurs instruments ; elles ont contribué à former la race flamande actuelle. Il suffit d'avoir voyagé quelques jours en Flandre, et d'avoir interrogé les habitants, pour s'apercevoir qu'à côté des Germains blonds ou roux, aux yeux bleus, existent des types bruns aux yeux foncés, que d'innombrables métissages relient aux blonds par une foule d'intermédiaires où se distinguent tous les tons châtains. Les bruns, moins nombreux, semblent représenter les anciennes populations, repoussées dans les forêts par les envahisseurs, comme il est arrivé à Ter Heest et à Maldegem. L'examen des résultats de l'enquête anthropologique faite en 1879 sur la couleur des yeux et des cheveux semble indiquer que le type brun se retrouve surtout vers la frontière française, vers le pays resté plus pur d'infiltrations germaniques : 32,7 % dans le canton de Messines, 31,7 dans celui du Sud d'Ypres, 29,5 dans celui de Wervicq, tandis que le type blond garde une majorité considérable dans les cantons de la Flandre orientale : St-Nicolas et Zele, (56,2 % contre 17,5 et 16,8 de bruns), Hamme, Lokeren, St-Gilles-Waes, Somergem, Thourout, Ardoye et Thielt, où la proportion des blonds dépasse 50 % sans que celle des bruns atteigne le chiffre de 23 [3].

---

[1] Van Raemdonck (J.), Le pays de Waes néolithique (Congrès arch. et histor. Namur, 1886 ; pp. 241-293). Du même auteur : Le pays de Waes à l'époque du mammouth (Ann. C. A. P. Waes, XII, 1889-90, pp. 79-122 et 185-194) ; — Le pays de Waes préhistorique (St-Nicolas, Edom, 1878, in-8°, 153 p., pl.).

[2] Voir : Gosselet, Esquisse, Quaternaire, pp. 315-319 ; — Schaeyes, Notice sur plusieurs découvertes d'antiquités (Bull. Ac. R. Belg., XIV, 2e partie, 1847, p. 260) ; — Claerhout (J.), Objets provenant de la station palustre de Denterghem (Ann. Soc. Arch. Brux., XVI, 1902, 1re et 2e livraisons, et XVII, 1903, 3e et 4e livraisons) ; — de Loë (A.), Découverte de palafittes en Belgique (C.-R. Congrès international d'Anthropologie, XIIe session, Paris, 1900) ; — Delvaux (E.), Les alluvions de l'Escaut et les tourbières aux environs d'Audenarde (Ann. Soc. géol. Belg., XII, 1885, Mém. pp. 140-170).

[3] Vanderkindere (L.), Enquête anthropologique sur la couleur des yeux et des cheveux en Belgique (Bull. Soc. belge Géog. 3e année, 1879, pp. 409-449, 4 cartes). — Consulter : Houzé (Dr), Les indices céphaliques des Flamands et des Wallons (Bull. Soc. Anthr. Brux. I, 1882-83, pp. 20-26) ; Cartes de la taille en Belgique (Ibid., VI, 1887-88, p. 304) ;

Les populations celtiques qui possédèrent la Flandre sous le nom de Ménapiens et de Morins ont laissé peu de traces datant de l'époque où elles étaient indépendantes. Au contraire on peut se faire une idée de l'état du pays sous l'administration romaine. Ce n'est pas la région désolée, tout en bois et marais, que l'on s'imagine sur la foi des textes mal interprétés de César et de Strabon. Les monnaies et les vases qu'on y a trouvés en grand nombre, les fragments de voies romaines, attestent le peuplement et la civilisation. Si on ne trouve guère trace de maisons, c'est qu'on les bâtissait, faute de pierres, en torchis, ou en bois, comme l'étaient encore nombre de maisons de la ville d'Ypres au début du XIXe siècle, et que ces demeures fragiles sont disparues sans laisser de vestiges. Cependant tout le pays ne semble pas avoir été également peuplé. Les cartes archéologiques montrent les antiquités romaines réparties en deux groupes : celui de la plaine maritime, auquel se rattachent les découvertes faites sur le bord Sud, à Bruges, St-Michel, Zedelghem, Aertrycke, Merckem, Bixschoote, Poperinghe ; d'autre part le groupe, beaucoup plus compact, des vallées de l'Escaut et de la Lys, qui se poursuit par le pays de Waes jusqu'à Anvers. Entre les deux, un vide, qui n'est comblé que dans la Flandre française. On y a bien dessiné quelques routes romaines assez sinueuses. Mais d'antiquités, on n'en a découvert qu'à Thourout, Gits, Roulers, Rumbeke, c'est-à-dire le long d'une route allant de Courtrai vers le Nord. Ce pays intermédiaire, si vide de traces romaines, était donc assurément peu habité, peut-être désert ; c'était la région boisée [1].

Invasions germaniques.

Cette population si inégalement répartie dut subir, après la mort d'Aurélien, une catastrophe à laquelle nous devons l'enfouissement d'un grand nombre de séries monétaires s'arrêtant aux empereurs gaulois [2]. Le pays ne dut se repeupler que faiblement, car les trésors postérieurs à

Enquête anthropologique sur le village de Mendonck (Ibid., XV, 1896-97, pp. 244-270, 8 pl.); — Delvaux, Notice sur la feuille de Flobecq. — Enfin les connaissances sur le préhistorique belge sont résumées dans : Fraipont (J.), La Belgique préhistorique et protohistorique (Bull. Ac. R. Belg., Sciences, 1901, pp. 823-877) ; — Engerrand (G.), Six leçons de préhistoire (Bruxelles, Larcier, 1905, in-12, VII + 263 p.).

[1] Voir les listes d'antiquités romaines dans de Bast, et la carte archéologique de Van Dessel.

[2] Cf. p. 144.

cette date n'ont été trouvés qu'en petite quantité, et à peu près uniquement sur les bords de l'Escaut et de la Lys. C'est dans ce pays vidé que pénètrent peu à peu de nouveaux envahisseurs. Installés dans la Toxandrie (Campine) dès 358 [1], les Francs touchaient ainsi à l'Escaut; nul doute qu'une partie de ce peuple n'ait déjà pénétré par infiltration lente dans les vallées flamandes, plus fertiles que les sables et les marécages où ils étaient campés. Au début du Ve siècle, l'invasion de la Flandre par les Saliens est chose faite. Il n'est pas nécessaire de penser que ce fut là une marche d'ensemble d'un peuple s'avançant d'un seul bloc dans un pays nouveau. La désorganisation de l'Empire les laissant libres de chercher vers le Sud une terre plus fertile que la Toxandrie où Rome s'était efforcée de les maintenir, les Francs, arrêtés en Brabant par les ouvrages de défense qui flanquaient en avant la grande voie Bavay-Cologne, et par le monde boisé de la Charbonnière, s'écoulèrent au long de la forêt et se transportèrent, à quelques lieues de leur ancien séjour, le long des rives de l'Escaut et de la Lys. Certaines familles ne firent peut-être pas trente kilomètres pour trouver en terre plus fertile, sur les limons sableux d'entre Lys et Escaut, ou le long des ruisseaux du pays d'Alost, l'emplacement d'un nouvel « heim », d'une « sala » définitive. Ce qui restait des Ménapiens et des Nerviens dépossédés se retira dans les fourrés de Thourout et d'Houthulst, dans les solitudes de la Charbonnière, où bientôt ils furent si bien absorbés par les envahisseurs, que le christianisme disparut complètement de la région. Mais au Sud de Courtrai, de Wervicq, d'Estaires, où la population gallo-romaine était restée considérable, les Francs s'établirent en nombre moindre, et finirent par se fondre au milieu de leurs nouveaux sujets; enfin ce ne furent guère, à la génération suivante, que des enfants perdus d'avant-garde, établis vers Tournai au contact des pays restés romains, qui partirent avec Clovis et firent la conquête politique de la Gaule [2].

Il y eut cependant en Flandre une région que respecta l'invasion franque. La Plaine maritime, isolée d'ailleurs, par la ligne des bois, des pays saliens de la Lys, était sous les eaux deux fois par jour au moment où les Francs s'établissaient le long des rives des deux fleuves. Il était difficile de pénétrer par terre dans cette région noyée; au contraire des peuples marins pouvaient facilement aborder dans la rangée d'îles de sable

---

[1] Ammien Marcellin, XVIII, 8, 3.

[2] Voir Kurth (G.), La frontière linguistique, I, pp. 543-550. — Sur l'évangélisation du pays flamand: de Bertrand (R.), Dévotions populaires chez les Flamands de l'arrond. d'Hazebrouck (Ann. Com. fl. Fr., II, 1854-55, pp. 105-186).

qui limitaient au Nord les wadden de Flandre. Ce sont les Saxons, « peuple vivant dans les boues des rivages » [1], et les Frisons, que les auteurs de l'époque confondent souvent avec les précédents, qui prennent pied sur cette côte tronçonnée qui était déjà au IVe siècle le Littus Saxonicum. Lorsque St Eloi se risque au VIIe siècle sur cette terre à peine émergée, il y trouve des peuples marins, « Flandrenses, Andoverpenses, Frisiones quoque et Suevi » [2], différents des Francs de l'intérieur auxquels s'attaquent les prédications de St Amand. On retrouve encore aujourd'hui dans la plaine maritime des traces de l'origine frisonne de la population. La langue, le droit ancien de la Plaine, ressemblent aux dialectes et aux coutumes frisons ; la toponymie de la région côtière, avec ses « ham », ses « tun, ton, thun », si fréquents dans le Boulonnais, ses « wick », « muyde », « mude », « drecht », « donck », se rapproche beaucoup plus des formes qu'on retrouve sur les côtes de Hollande et d'Angleterre, que de celles du pays salien, caractérisé par le « heim ». On a vu la ressemblance des fermes de la Flandre zélandaise avec celles du reste de la Zélande, et comment ce type d'habitation se rattachait à la maison frisonne. Les mœurs même de la Plaine rappellent celles des habitants de la Frise, et on trouve encore au Nord de Bruges des vieilles femmes qui portent autour de la tête l'ornement frison appelé « oorijzer » [3] ; la physionomie même des gens de Leeuwarden ou de Dokkum a été entrevue par M. Winkler chez les gens du pays bas, et particulièrement parmi les pêcheurs de la côte. Cette origine frisonne explique en partie les différences qu'on ne peut manquer d'apercevoir en Flandre entre des gens aussi rapprochés les uns des autres que le sont les habitants de la Plaine et ceux de l'intérieur [4].

L'invasion de la Flandre par ces peuples germaniques refoula vers le

---

[1] Orose, l. VIII ; cf. Kervyn de Lettenhove, Hist. de Flandre, I, p. 32.

[2] Act. SS. Belg. III, p. 231.

[3] Claerhout (J.), Sur un ornement frison trouvé à Dudzeele (Bull. Soc. Anthr. Brux. XX, 1901-1902, 4 p.).

[4] Sur l'origine frisonne des hommes de la Plaine, voir en particulier les travaux de Winkler (J.): Algemeen Nederduitsch en Friesch Dialecticon (S'Gravenhage, Nijhoff, 1874, 2 vol. in-8°, 500 et 449 p.) ; — Oud Nederland (S'Gravenhage, Ewings, 1888, in-8°, 367 p.) ; — In ons zeventiende gewest (Tijdspiegel, 1895, pp. 121-266) [l'Artois revendiqué comme pays néerlandais] ; — Studien in Nederlandsche Namenkunde (Haarlem, Tjeenk Willink, 1900, in-8°, 328 p.). — Bon article de Vanderkindere (L.), Les origines de la population flamande ; la question des Suèves et des Saxons (Bull. Ac. R. Belg. 3e série, X, 1885, pp. 431-458, carte, et XI, 1886, pp 211-241) ; du même : Sur l'établissement des Francs en Belgique, spécialement d'après la toponomastique (Bull. Soc. Anthr. Brux., III, 1884-85, pp. 39-48, carte).

Sud-Ouest la langue latine au profit du dialecte néerlandais que l'on appelle le flamand (Vlaamsch). Le flamand n'est pas une langue homogène, et l'on y distingue des différences assez fortes entre les sous-dialectes : l'Ost-flamand, limité à l'Ouest par une ligne très droite passant à Lapscheure, St-Georges, Ruysselede, Aerseele, Wacken, Harlebeke ; Courtrai[1], et qui est plus proche du brabançon que des idiomes de l'Ouest ; le West-flamand, mélangé d'éléments frisons, qui s'étend à l'Ouest du premier jusqu'au contact avec la langue française ; des philologues estiment que celui-ci, dans la prononciation, rappelle le français, tandis que la rudesse de l'Ost-flamand fait déjà songer au haut-allemand [2]. Mais les nuances sont infinies dans chacun d'entre eux. En France, on a pu distinguer un flamand de Bailleul, un autre d'Hazebrouck, de Cassel, de Dunkerque ; et de village à village les différences sont fortes. Un homme de Courtrai, qui ne comprend pas un Anversois, converse sans difficulté avec un citoyen de Leeuwarden [3]. Hauthem St-Liévin ne parle pas la langue d'Alost, et comprend à peine ce qu'on dit à Erembodegem, à Burst même, dont 4 kilomètres le séparent. Eecloo possède un idiome différent de celui de Maldegem. Aussi pour faire l'unité et résister aux empiètements du français, les flamingants ont-ils dû adopter une langue presque étrangère, le néerlandais littéraire, qui est devenu sans modifications le flamand officiel, enseigné dans toutes les écoles de Belgique.

La frontière linguistique.

Cette langue sans unité avait fort à faire pour se maintenir devant l'invasion lente de sa rivale, le français, idiome des maîtres du pays, fort de la puissance matérielle et intellectuelle d'un grand royaume. La résistance a été inégale. A l'Ouest, où le tudesque avait jeté une avant-garde qui occupait, dans une position très aventurée, en flèche, le Calaisis et le Boulonnais, les progrès du français ont été considérables. Partant de Boulogne, que le flamand n'avait pu enlever, la langue romane gagna vers l'Est. Les noms flamands dominent dans les chartes de l'abbaye de Licques au début du XIIIe siècle [4], et les affaires se plaident en tudesque

---

[1] De Bo (L.), Westvlaamsch Idioticon (Brugge, Gailliard, 1873, in-8°, 1488 p.), p. V.

[2] De Bo, p. VII ; — Winkler, Dialecticon, II, pp. 306-388.

[3] Winkler, Oud Nederland, p. 139.

[4] Haigneré, Chartes de Licques, Mém. Soc. Ac. Boul., XV, p. 13.

devant la cour de l'abbaye d'Andres en 1229 ; un curé du pays de Langle, appelant d'une sentence, s'exprime en flamand en 1454 ; les baillis et échevins d'Ardres peuvent tenir leur plaid en flamand (1507) « en la mainere accoustumée » ; même en 1674 Louis XIV rend encore en langue germanique une ordonnance pour le pays de Bredenarde. Mais dès le XIe siècle la cour de Guînes emploie le français ; des actes dans cette langue sont publiés au XIIe siècle à St-Omer, et le cueilloir de l'abbaye de Beaulieu (1286) est rédigé de la même manière ; en 1586, Philippe II ordonne que toutes procédures dans le pays de Langle se feront en langue française et le magistrat de St-Omer cesse en 1593 de publier ses sentences dans les deux idiomes [1]. Il y a 120 ans, le flamand était encore parlé à Audruicq ; le dernier curé flamand y est mort en 1728, mais ses successeurs, jusqu'à la Révolution, étaient encore obligés de connaître les deux langues [2]. Depuis, sous les coups des ordonnances royales en interdisant l'emploi, corsées par le décret de la Convention du 2 thermidor an II, le flamand a repassé l'Aa, et le français le poursuit au delà de la rivière.

Mais aux endroits où la langue germanique opposait à l'envahissement du français un bloc compact, appuyé sur d'immenses réserves, la situation n'a guère changé depuis le haut moyen-âge. De bonne heure, les éléments flamands qui avaient franchi la Lys pour s'aventurer autour de Lille, de Valenciennes, de Douai, d'Arras, s'étaient vus absorber par le gros de la population romane ; seuls les noms de lieu d'origine germanique, tout défigurés qu'ils sont, restent pour attester la venue des envahisseurs. Lille, Armentières, le pays de l'Alleu, n'ont aucune trace du flamand dans les plus anciennes pièces d'archives qui les concernent, et dès le XIIe siècle on peut admettre que la limite linguistique, entre St-Omer et Courtrai, doit être fixée au Neuffossé et à la Lys [3]. C'est à Courtrai que Guillaume le Breton, revenant du Nord, se réjouit d'entendre de nouveau la langue française [4] ; et c'est la Lys que l'Italien Villani indique comme frontière

---

[1] Détails empruntés à : Courtois (A.), Le roman et le théotisque belge (Mém. Soc. Ant. Mor. XIII, 2e partie, pp. 1-69) ; — Communauté d'origine et de langage entre les habitants de l'ancienne Morinie flamingante et wallonne (Ann. Com. fl. Fr., IV, 1858-59, pp. 390-412).

[2] Dictionnaire hist. et arch. du Pas-de-Calais, arr. de St-Omer, canton d'Audruicq, pp. 315-316.

[3] Voir les arguments réunis par Dehaisnes (C.), Délimitations du Français et du Flamand dans le Nord de la France (Bull. Comm. H. Nord, XX, 1897, pp. 277-318), pp. 292-301.

[4] M. G. SS. XXVI, p. 350, vers 580-584.

linguistique [1]. Or jusqu'au début du XIXe siècle, le français ne fit que de minces conquêtes le long de la rivière. La ligne des communes de la lisière, Reckem, Halluin, Bousbecque, Wervicq-Sud, Comines, Warneton [2], Ploegsteert, devint romane ; une pointe fut poussée vers Ypres, où Zandvoorde, Houthem, Hollebeke même, se francisèrent. Plus loin Nieppe, Steenwerck, Neuf-Berquin, Haverskerque, Thiennes, Boeseghem, Blaringhem et Renescure furent perdues pour le flamand. Ainsi la langue prépondérante, en dix siècles, n'avait pu enlever qu'une lisière.

Il est intéressant de voir ce qu'est devenue la frontière linguistique au cours du XIXe siècle, où un double mouvement de pression s'est exercé de chaque côté pour la faire reculer, où pour la première fois on a lutté pour propager l'idiome. En France, l'enseignement obligatoire en français, l'établissement de voies de communication mettant les centres flamands en contact incessant avec les pays de langue romane, la conscience chaque jour plus nette de l'unité nationale, étaient assurément de puissants moyens d'action. Pourtant, la plus grande partie de l'ancien pays flamingant a gardé l'usage de sa langue.

La limite des deux idiomes [3] part de la côte à l'Est de Dunkerque, à Leffrinckoucke. La ville neuve de Malo est toute française, et Rosendael de même jusqu'au centre ; le flamand ne se conserve que chez les maraîchers de la périphérie. Dunkerque est devenu complètement français, et le flamand n'est plus connu que des petits commerçants que leurs affaires mettent en relations avec les gens de la campagne. De même pour les faubourgs ouvriers de Coudekerque-Branche et de St-Pol. Par contre, la langue germanique se maintient, quoique en minorité, dans la partie rurale de Petite-Synthe et dans la commune de Cappelle. Grande-Synthe possède quelques habitants flamands dans le Sud, vers le canal de Bourbourg ; Mardick et Loon sont dans le même cas. Le français a gagné sensiblement dans ce coin depuis 50 ans, grâce à la prospérité de Dunkerque et au rôle que la ville joue dans le développement de la France du Nord. De nouvelles conquêtes s'annoncent : à Zuydcoote où le Sanatorium amène un élément français important ; à Teteghem où la langue romane est en progrès sensible ; à Bergues et à Quaedypre où les enfants

---

[1] « Liscia, ove si parte la lingua Francesca dalla Fiaminga » (Historie Fiorentine, éd. Muratori, Scriptores rerum Italicarum, XIII, p. 502).

[2] Pour les progrès à Warneton, voir : de Simpel, L'envahissement de la langue française en Flandre (la Fl., XIV, p. 41).

[3] Cette limite a été étudiée et suivie sur le terrain, avec le concours de M. J. Dewachter, de Lille.

dans leurs jeux commencent à délaisser l'ancienne langue pour la nouvelle.

Vers le Sud, les gains sont moins accusés. Craywick est complètement français, mais le flamand se cramponne aux bords du canal de Bourbourg, à Coppenaxfort. Bourbourg est francisé, la dernière génération seule sait encore le flamand ; celui-ci est refoulé derrière le Vliet, sur Looberghe. A Capellebrouck, la situation est transformée depuis 1856, la prépondérance est passée du flamand au français ; celui-ci tient encore Holque, Watten, et contrebalance l'influence de la langue rivale à Wulverdinghe. A St-Momelin, le flamand n'est guère que la langue des nouveaux venus, émigrés de Buysscheure, d'Arneke. Lederzeele reste germanique ; cependant le français est la langue usuelle de 200 personnes sur 1.400 habitants, et gagne du terrain. Les faubourgs aquatiques de St-Omer sont francisés, et le flamand n'est plus parlé à Lyzel que par un nombre *très restreint* d'individus. Clairmarais, Renescure n'ont plus qu'une infime minorité flamande. La pénétration commence dans l'intérieur, dans le bloc flamand de Cassel : à Staple plusieurs familles n'emploient que la langue nationale ; à Bavinchove autour de la gare, à Cassel grâce à la villégiature, le français se taille sa part ; il commence à l'emporter dans Ebblinghem.

Enfin dans la plaine de la Lys, le français a lentement pris possession de tout le pays bas, refoulant le flamand vers les hauteurs. Lynde et Sercus restent en majorité germaniques, mais à Steenbecque 150 familles sur 400 sont devenues françaises ; à Morbecque le flamand a rétrogradé jusqu'à la place. Hazebrouck, depuis l'établissement de la grande industrie, se francise avec rapidité, quoiqu'elle soit la seule ville en France où dans une institution d'enseignement secondaire on fasse un cours de néerlandais. De là jusqu'à Bailleul, la limite suit à peu près exactement la voie ferrée, englobant dans le pays roman Vieux-Berquin d'où le flamand est presque disparu. Seule, la ville de Bailleul, solidement appuyée sur la Belgique, reste la citadelle de la langue tudesque en France, abandonnant seulement au français ses faubourgs du Sud, Outtersteene et la Crèche, par où la limite linguistique atteint le territoire belge.

Depuis un siècle, et en particulier depuis 50 ans, le français a donc gagné sur tout le pourtour de la lisière ; il gagne encore. L'enseignement obligatoire, l'instruction religieuse faite en français, le service militaire font beaucoup pour le répandre. Dans toutes les communes où le flamand reste la langue usuelle, le français est compris et parlé de tous sauf quelques vieillards ; on entend dans les estaminets les consommateurs

employer successivement les deux langues, parfois dans la même phrase. L'idiome vieilli dont se sert la population ne s'adapte plus aux nécessités de la vie moderne ; déjà les Flamands de France, qui en sont restés au langage de Maerlant, ne comprennent plus les ouvrages belges, écrits en Néerlandais. Pris comme dans une pince entre Lille et Dunkerque devenu un foyer de rayonnement du français, le flamand de France paraît condamné à mourir ; et l'on ne peut plus guère discuter que sur la date à laquelle finira cette agonie [1].

Mais il n'en va pas de même en Belgique. La propagande flamingante, s'exerçant au nom du principe « in Vlaanderen Vlaamsch », ne s'est pas contentée d'empêcher le français de prendre, dans la vie des communes purement flamandes, une place exagérée ; elle a marché résolument à l'assaut des localités où le wallon était la langue usuelle de la population. Le mouvement d'émigration des ouvriers de la Flandre intérieure, qui descendent de leurs villages vers les villes de la Lys afin d'être à portée des usines françaises, a puissamment aidé cette marche en avant ; l'action du clergé, des instituteurs, n'a pas été moins efficace. Les résultats sont tangibles. A Ploegsteert, si le nombre des français est passé de 1.917 à 2.800 entre 1880 et 1900, celui des bilingues est monté de 480 à 1.389. Or sous le titre de bilingues se dissimulent des Flamands qui ont appris le français, mais continuent à faire un usage constant de leur langue naturelle ; car le Wallon, le Français, dédaigne d'apprendre le flamand, tandis que le Flamand, servi d'ailleurs par une remarquable faculté de s'assimiler des idiomes étrangers, apprend vite celui qui lui sera utile, la langue du patron d'usine et du contremaître. A Warneton, en 20 ans le français perd 250 unités, les bilingues augmentent de moitié ; de même à Bas-Warneton, et surtout à Comines-Belgique, où le français fléchit de 2.651 à 1.910, pendant que les bilingues passent de 218 à 2.384, le flamand se maintenant de 1.132 à 1.313. Hollebeke et Zandvoorde, de wallons sont devenus flamands ; il reste à Hollebeke 10 wallons contre 767 flamands et bilingues, à Zandvoorde 96 contre 843. Houthem est menacé, perdant 119 français en 20 ans pendant que les autres catégories gagnent. A Mouscron, les flamands purs passent de 723 à 2.523 ; à Luingne les bilingues et flamands dépassent les wallons. Le français recule à Dottignies, à St-Genois ; s'il se maintient dans les petites agglomérations rurales d'Orroir, Amougies et Russeignies, il recule à Renaix, perdant 600 unités pendant que flamands

---

[1] Pour comparer à l'état actuel la situation du flamand en 1856, voir : de Coussemaker (E.), Délimitation du flamand et du français dans le Nord de la France (Ann. Com. fl. Fr. III, 1856-57, pp. 377-397, carte à 1 : 160.000).

et bilingues en gagnent 6.500, dont plus de 2.000 aux flamands purs. Ainsi tout le long de la limite, entre Bailleul et Renaix, la poussée du flamand semble irrésistible. Chose plus grave, le territoire français est envahi. On entend parler dans Wervicq-Sud, dans Bousbecque même, la langue germanique; à Halluin, elle résonne dans tous les corons, et refoule le français dans la campagne; dans les usines, il faut employer des interprètes. C'est un nouveau pays flamingant que l'industrie fixe sur territoire français, sans que l'on puisse craindre d'ailleurs que cette poussée flamande s'avance bien loin au Sud, où elle serait absorbée par les populations françaises comme le sont les immigrants de Roubaix ou de Lille.

II.

LA SURPOPULATION.

La surpopulation précoce.

Cependant les Saliens se sont établis dans les vallées de la Lys et de l'Escaut, tandis que les Frisons parsèment de leurs « stellen » les schorres que la mer abandonne dans la plaine maritime. Or la population, dès cette époque, paraît déjà nombreuse dans le Sud du pays flamand. Le nombre considérable de villages que les chartes mentionnent sur les bords des deux grandes rivières aux IXe et Xe siècles semble indiquer, non seulement que le nombre des habitants devait être déjà considérable dès cette époque, mais encore que cette forte densité doit remonter jusqu'aux VIIIe et VIIe siècles, car il est peu probable que tous ces villages aient été fondés au IXe siècle, dans la terreur des invasions normandes; et les chartes des abbayes demandant fréquemment aux souverains, après le départ des barbares, la restitution ou la confirmation d'un grand nombre de biens dans ces mêmes villages, semblent être une nouvelle preuve qu'ils existaient déjà auparavant [1]. Le nombre considérable de petites communes très exigues que contient le pays d'Alost donne à penser que ces petits organismes ont été de très bonne heure érigés en paroisses, tandis que beaucoup de gros hameaux du Nord et de l'Ouest ne sont pas devenus autonomes parce qu'ils ont été créés et peuplés beaucoup plus tard, presque tous après le XIIe siècle, dans la période des grands défrichements.

---

[1] Van Lokeren, Histoire de l'abbaye de St-Bavon (Gand, 1855, in-8°), p. 8.

Ce ne sont là encore que des déductions : au XIe siècle, des textes indiquent que la Flandre est déjà surpeuplée. Le premier, Lambert de Hersfeld l'énonce avec précision, en parlant de cette « multitudo, qua regio praegravari videbatur » [1] : c'est la première fois que l'on indique que la Flandre souffre d'être trop peuplée. Le diocèse de Tournai, qui ne comprenait qu'une partie du pays flamand, aurait eu vers 1130, d'après un chroniqueur, plus de 900.000 habitants [2] ; l'exagération évidente du chiffre indique au moins que le nombre devait en être considérable. Suger d'ailleurs témoigne à la même époque que la Flandre est une terre très peuplée, « valde populosa » [3]. Les faits viennent corroborer ces affirmations. Si aucun peuple du monde n'a fourni, proportionnellement à l'étendue du pays, autant de combattants pour les croisades, si les Flamands se pressent autour de Guillaume le Conquérant pendant et après sa conquête, s'ils forment déjà sous le nom de Brabançons, qui cache des Flamands de l'Est, des armées de mercenaires au XIe siècle, c'est que le pays, dès cette époque, a trop d'hommes. Le mal est déjà si grand, la Flandre si gênée au XIIe siècle, qu'il lui faut à tout prix de l'espace : l'expansion commence ; les Flamands colonisent à l'extérieur, ils se répandent dans toute l'Allemagne, Marschen de Brême, Holstein, Thuringe, Misnie, Brandebourg, Lusace, Silésie, jusqu'en Hongrie et en Transylvanie ; d'autres passent en Angleterre, sur les marches d'Ecosse et de Galles. On colonise aussi fiévreusement à l'intérieur : les XIIe et XIIIe siècles voient la grande poussée vers les bruyères et les bois, vers les hemmes et les jets de mer de la plaine maritime, et la chevauchée des prélats courant délimiter les paroisses nouvelles [4].

La surpopulation existe donc déjà en Flandre à la fin du XIe siècle. Il s'ensuit que c'est dans la période qui s'étend avant cette date qu'il faut chercher les causes de ce phénomène anormal. Elles n'en sont que plus difficiles à dégager. L'industrie est encore peu développée à cette époque ; l'agriculture ne devient intensive que lorsque la population est surabondante.

Une première hypothèse, c'est que le nombre d'habitants a dû être élevé dès la fin de l'invasion franque. Une fois engagé dans les vallées de

---

[1] Lambert de Hersfeld, Annales, éd. Holder-Egger, 1894, p, 121.

[2] Historiæ Tornacenses, partim ex Herimanni Libris excerptæ (M. G. SS. XIV, p. 344).

[3] De Vita Ludovici Grossi regis (Recueil des Historiens de France, XII, p. 54, C.).

[4] Cet état de surpopulation précoce aux XIe et XIIe siècles est remarquablement étudié dans : Pirenne (H.), Histoire de Belgique, I, p. 134 sqq.

l'Escaut et de la Lys, le peuple salien se trouva resserré entre la Charbonnière à l'Est, les bruyères et les wadden à l'Ouest, arrêté au Sud par la masse des populations gallo-romaines restées denses autour d'Arras, de Famars, de Tournai, et n'ayant à sa disposition qu'un espace assez restreint, la moitié à peine de la Flandre actuelle, qu'il partageait avec les survivants des Ménapiens et des populations préhistoriques. Qu'on y ajoute la forte natalité de cette population germanique, où les grandes familles sont la règle, et où une mortalité considérable n'empêche pas les naissances d'être toujours en excédent sur les décès, et l'on comprendra que le nombre d'habitants devait déjà être élevé au XIe siècle autour de Gand, de Courtrai et de Termonde.

Mais rien ne pouvait, dès les premiers siècles, contribuer à la prospérité et au peuplement de la Flandre, autant que sa magnifique situation internationale et son beau réseau de voies de communications, ses rivières, ses canaux. Ce rôle de marché de l'Europe du Nord, que la Flandre assume dès le IXe siècle, en attirant chez elle le commerce et les marchands, que l'on retrouve mêlés au XIe siècle à tous les événements de son histoire, donna l'essor au développement des richesses et de la population. Bientôt le commerce permit l'extension de l'industrie, amoncela des foules d'artisans autour des points de transit où s'étaient fixés les marchands, et il fallut, pour les nourrir, transformer en terres productives le maigre sol de sable. L'impulsion était donnée ; commerce, industrie, agriculture, réagissant les uns sur les autres, firent de la Flandre la contrée la plus peuplée de l'Europe.

La première crise de surpopulation paraît se terminer à la fin du XIIe siècle. L'exode vers l'étranger, le défrichement des terres vides, assurèrent une répartition plus égale des habitants ; l'Est, engorgé, se dégagea vers l'Ouest. C'est alors que toute la Flandre se couvre de petits paysans libres, propriétaires d'un lopin et d'une cabane [1]. La prospérité du grand commerce international, par le Zwin et les routes de terre, l'essor de l'industrie drapière, le perfectionnement de l'agriculture, suffisent à assurer la subsistance d'une population pourtant considérable. Les grandes villes sont en plein développement ; les campagnes ne sont pas moins habitées. L'inventaire fait en 1328 des biens appartenant aux rebelles défaits à Cassel donne sur l'état des campagnes de la West-Flandre au début du XIVe siècle des renseignements aussi précis que favorables [2]. Watou a envoyé au combat 272 hommes, ce qui, en comptant

---

[1] Pirenne, Hist. Belgique, I, p. 286.

[2] Pirenne, Le soulèvement de la Flandre maritime.

les vieillards, les enfants, les femmes, et ceux des rebelles dont le nom a pu échapper aux commissaires du roi, donne à la paroisse une population d'environ 1.000 personnes. Par la même méthode, on en trouverait 250 à Elverdinghe, 265 à Reninghe, 300 à Rousbrugge, 385 à Alveringhem, 400 à Beveren, et ces nombres sont évidemment au-dessous de la réalité, puisque tous les habitants n'avaient pas pris part à la révolte, et que beaucoup s'étaient enfuis au début des troubles.

Vinrent les mauvais jours du XVe siècle, la décadence de Bruges et le déplacement du grand commerce vers Anvers; la chute de l'industrie drapière; au XVIe, la guerre contre l'Espagne, et la lutte avec la Hollande. La Flandre se dépeuple; le problème de la surpopulation est écarté. On constate en 1588 que depuis 5 ans le pays du Franc est inhabité, et les terrains en friche parce que les habitants ont dû fuir; en 1596 on est obligé de payer pour aider les habitants de Cortemarck et d'Aertrycke à remettre leurs terres en culture [1]. C'est pire encore au XVIIe siècle. Un registre de la commune de Lampernisse indique qu'en 1643 il existe dans la paroisse 25 fermes de moins qu'en 1420 [2]. La guerre de la ligue d'Augsbourg a fait mettre en friche 25.000 mesures dans le Franc, et une grande partie des habitants a quitté le pays [3]. Le Vieux-Bourg de Gand et le pays de Waes sont ravagés périodiquement par les Français, particulièrement dans les randonnées que dirige le maréchal d'Humières en 1675 et 1677, et au cours desquelles « il brûle au nord de Gand les plus beaux villages du monde ». C'est Saffelaere incendié en 1675, en 1676, en 1677, et où il ne reste plus que 4 maisons; Destelbergen et Desteldonck anéantis en 1677, Wachtebeke brûlé en 1676, Hansbeke et Landegem pillés en 1668, Bachte-Maria-Leerne détruit en 1696, Somergem ravagé pendant la guerre de Succession d'Espagne, et bien d'autres qui partagent leur sort [4]. Après une pareille période de désolation, ce ne fut pas trop de tout le XVIIIe siècle pour que la Flandre pût retrouver sa population normale, et ce n'est qu'au XIXe siècle que s'est posée de nouveau la question de la surpopulation.

---

[1] Comptes du Franc, dans Priem, Précis, 2e série, IV, pp. 124 et 144.

[2] Notice sur la commune de Lampernisse (Ann. Soc. Em. Br., 2e série, IX, 1851-54, p. 222).

[3] Delepierre, Précis, 1re série, III, p. 112.

[4] De Potter et Broeckaert, Geschiedenis van den Belgischen boerenstand tot op het einde der XVIIIe eeuw (Mém. C. Ac. R. Belg. XXXII, 1881, 406 p.), pp. 306-309.

Mouvements de population au XIXe siècle.

La densité de population indiquée pour la première fois d'une façon précise par les recensements opérés de 1801 à 1804 est déjà considérable. La répartition est inégale d'ailleurs ; il y a des régions faiblement habitées ; d'autres ont dès lors trop d'hommes. La plaine maritime ne présente guère que des communes où la densité n'atteint pas 50 habitants au kilomètre carré ; on en trouve 27 à Nouvelle-Eglise et St-Georges (du Nord), 15 aux Moëres françaises, 7 aux Moeres belges, 17 à Coxyde, 22 à Vlisseghem et Uytkerke, 23 à Stalhille, 21 à Hock, 22 à Philippine. Au contraire l'intérieur ne contient que des communes où la densité est supérieure à 50, et l'immense majorité dépasse 100 habitants au kilomètre carré. Autour de Cassel, presque tous les villages atteignent ce chiffre ; dans la région boisée, de Dixmude à Thourout et Gand, dans le pays de Waes, enfin le long de la Lys, la densité ne descend qu'exceptionnellement au-dessous de 100. Mais il y a mieux : la riche plaine de la Lys a 9 communes peuplées de plus de 200 habitants au kilomètre carré ; toutes celles du pays linier de Roulers, Iseghem et Courtrai se tiennent au-dessus de ce chiffre. Enfin les pays d'Alost et Audenarde paraissent une vraie fourmilière ; de simples communes rurales y dépassent 250, 300 habitants au kilomètre carré. Eröndegem en a 264, Kerkxken 285, Syngem 299, Asper 315, Meire 325, Nederbrakel 361. La population y est plus entassée que dans la région industrielle française ; la banlieue d'Alost est plus habitée que celle de Lille. Ainsi le vieux pays salien a gardé à travers les siècles la forte densité que révèle déjà pour le IXe l'examen des cartulaires d'abbayes ; c'est dans la région où s'érigèrent aux Ve et VIe siècles la foule des « heim » et des « sala » que la population se retrouvait le plus étroitement pressée au début du XIXe siècle.

Cette population si dense s'est encore accrue dans l'ensemble au cours du XIXe siècle. L'augmentation a été inégale, mais à peu près générale. Si l'arrondissement d'Hazebrouck passait seulement d'une densité de 146 habitants par kilomètre carré à celle de 161 en 1901, celui de Lille (partie flamande), s'élevait de 344 à 1.298, et celui de Dunkerque de 118 à 202. De 600.000 âmes, la Flandre Orientale allait au million, et la Flandre Occidentale de 500 à 800.000. Comparée au mouvement de la population dans les autres régions françaises, l'augmentation flamande paraît extrêmement satisfaisante.

Cependant la comparaison avec les pays voisins, avec les autres provinces belges par exemple, est moins favorable à la Flandre. Celle-ci

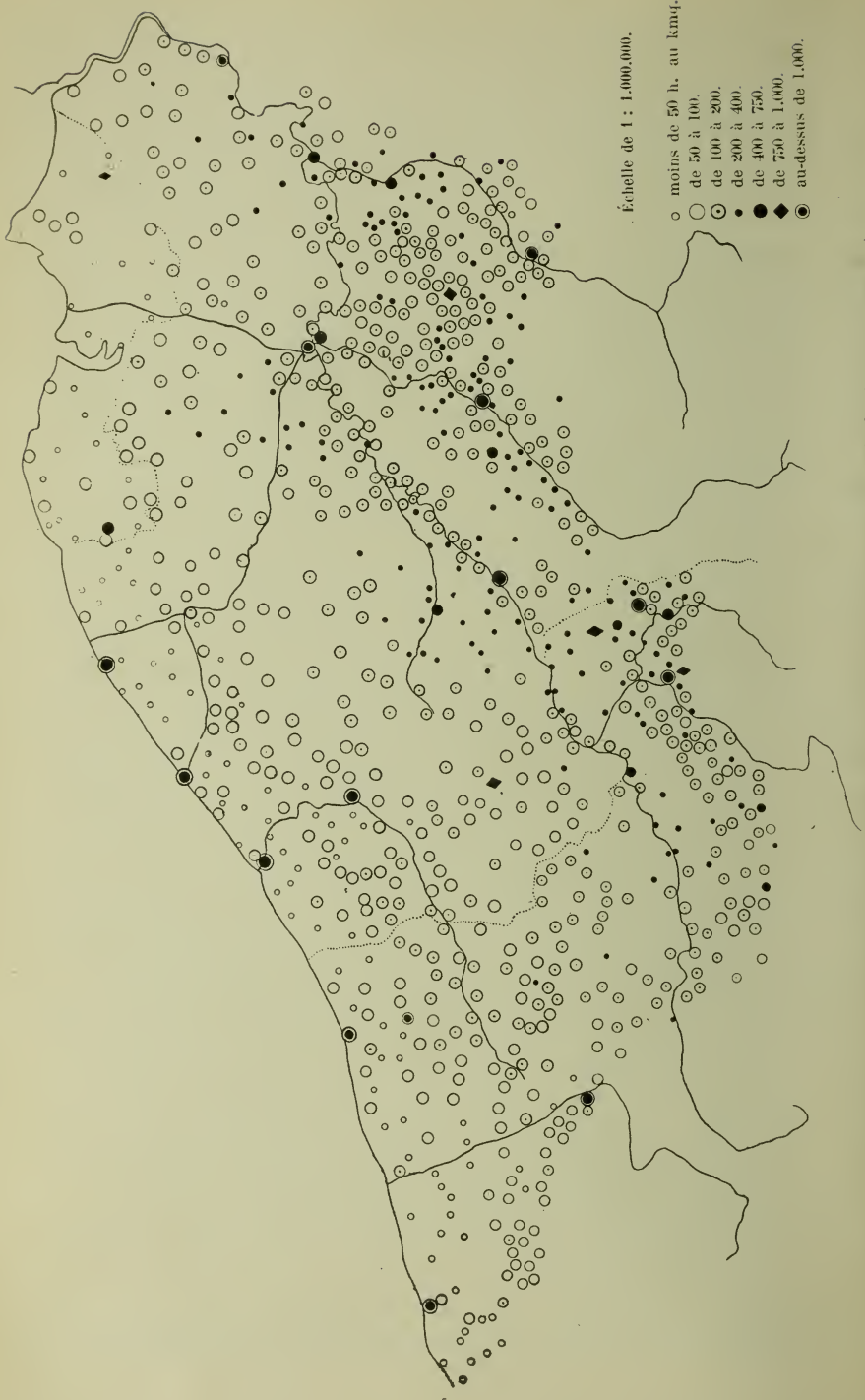

FIG. 71. — Densité de la population flamande au début du XIXe siècle (par communes).

était, jusqu'au milieu du siècle, de beaucoup la région la plus peuplée de la Belgique. En 1831, sur les neuf arrondissements belges où la densité de population s'élevait aux chiffres les plus élevés, la partie flamande en possédait huit : Courtrai, Roulers, Alost, Gand, Audenarde venaient en tête, précédant Bruxelles ; et derrière, les circonscriptions de Termonde, St-Nicolas et Thielt dépassaient encore celle de Liège. Or, dès 1865, la Flandre avait perdu les premiers rangs ; Courtrai et Gand venaient bien loin derrière Bruxelles, Liège et Charleroi ; Mons précédait de beaucoup Alost, Termonde et Roulers. En 1895, il n'y avait plus que quatre flamands parmi les dix arrondissements belges les plus peuplés ; du deuxième rang, Roulers était passé au onzième, Audenarde du cinquième au quatorzième, Thielt du neuvième au dix-septième [1]. Et dans cette déchéance, il ne s'agit pas seulement de l'infériorité de régions purement rurales dont l'accroissement ne saurait être comparé à celui d'arrondissements où le développement d'une grande ville comme Bruxelles fait doubler ou tripler la population. L'accroissement de la population rurale en effet a été presque aussi faible dans les circonscriptions flamandes que celui de la population urbaine. L'arrondissement le plus favorisé, celui où les communes rurales ont atteint la plus grande augmentation (arr. de Termonde), n'est encore que le huitième des 41 arrondissements belges ; celui d'Ostende est le dixième. Charleroi, Anvers, Liège les précèdent là, comme lorsqu'il s'agit de l'accroissement de la population urbaine. Les autres sont loin : Gand est le 23e, Courtrai le 35e ; enfin celui d'Audenarde se classe 40e [2]. Ainsi le taux d'augmentation de la Flandre belge reste inférieur à celui des autres parties du royaume. Les campagnes de Liège, de Namur, d'Anvers, du Limbourg même, se sont beaucoup plus rapidement développées.

Ce n'est pas pourtant que la natalité flamande soit inférieure à celle des pays voisins ; au contraire. En France, si le Finistère possède la natalité la plus considérable (31,94 pour 1.000 h.), il est immédiatement suivi par le Pas-de-Calais (31,18) et le Nord (28,72)[3]; et la partie flamande du Nord donnerait un chiffre bien plus considérable encore. On a vu combien ce phénomène était caractéristique dans certaines localités, à Halluin (41,74), à St-Pol-sur-mer (40,35). Les départements flamands viennent encore en tête pour le chiffre des familles nombreuses ; le Nord en comptait (1896)

---

[1] Rutten (A.), La population belge depuis 1830. Tome I, Etat de la population (Louvain, Peeters, 1899, in-8°, 123 p.), p. 48.

[2] Rutten, p. 100. L'accroissement est calculé de 1846 à 1890.

[3] Résultats statistiques du dénombrement de 1896, p. 90.

53.937 composées de 7 personnes et au-dessus, contre 40.236 à la Seine, 33.193 au Finistère, 27.145 au Pas-de-Calais ; de même il possédait 42.517 groupes de 6 personnes, la Seine 41.193, le Pas-de-Calais 22.571, le Finistère 17.868. [1]. En Flandre belge, les calculs effectués pour la période 1875-1884 montrent que les arrondissements d'Ostende et de Furnes, suivis de près par presque toutes les circonscriptions flamandes, présentent la natalité la plus forte de toute la Belgique. De 1884 à 1893, Ostende est toujours en tête, suivi de Roulers et de St-Nicolas, les autres arrondissements, sauf Thielt, dépassant largement les arrondissements wallons, où la natalité est beaucoup moins élevée [2]. Mais la mortalité enlève à la Flandre ce que la natalité semblait lui promettre. Les pays wallons, avec leur quantité restreinte de naissances, n'accroissent pas moins leur population avec plus de rapidité, grâce au faible taux de la mortalité. Dans les mêmes périodes 1875-84 et 1884-93, les arrondissements flamands d'Ostende, puis de Furnes, Dixmude, Gand et St-Nicolas, présentaient une mortalité supérieure à celle de tout le reste de la Belgique ; de toutes les autres circonscriptions de Flandre, celle d'Eecloo seule était privilégiée, et pouvait offrir quelque ressemblance avec les pays wallons, Namur, Luxembourg. Le tableau de la mortalité par maladies infectieuses met encore en tête Bruges, Ostende, Courtrai, Alost, de loin les premiers de la Belgique [3]. La même distinction se retrouve dans le département du Nord, entre arrondissements wallons et flamands. Est-ce là un phénomène ethnographique, et la race germanique, plus prolifique, serait-elle moins résistante à la maladie que la française ? Ou bien le climat flamand serait-il le coupable, en dépit de la ressemblance qu'il présente avec les climats brabançon et picard, dont l'influence est loin d'être aussi néfaste ? Ou plutôt les causes de cette forte mortalité ne seraient-elles pas la misère, due à l'entassement de la population dans un pays médiocrement doué, et l'ignorance du paysan flamand ?

L'augmentation de la population flamande au XIXe siècle n'est donc pas aussi considérable qu'on aurait pu l'attendre. Et non seulement l'accroissement total reste assez faible, mais il y a même, en quelques endroits, des communes où la population en 1900 se trouve moins élevée qu'en 1800. Dans la Flandre Orientale, 8 communes entre Somergem et la Lys, et une vingtaine autour d'Audenarde, ont diminué de 0 à 30 %.

---

[1] Résultats statistiques du dénombrement de 1896, pp. 52-53.

[2] Janssens, Bulletin de statistique démographique et médicale (Bull. C. C. St., XVII, 1890-96, p. 955, pl.).

[3] Ibid.

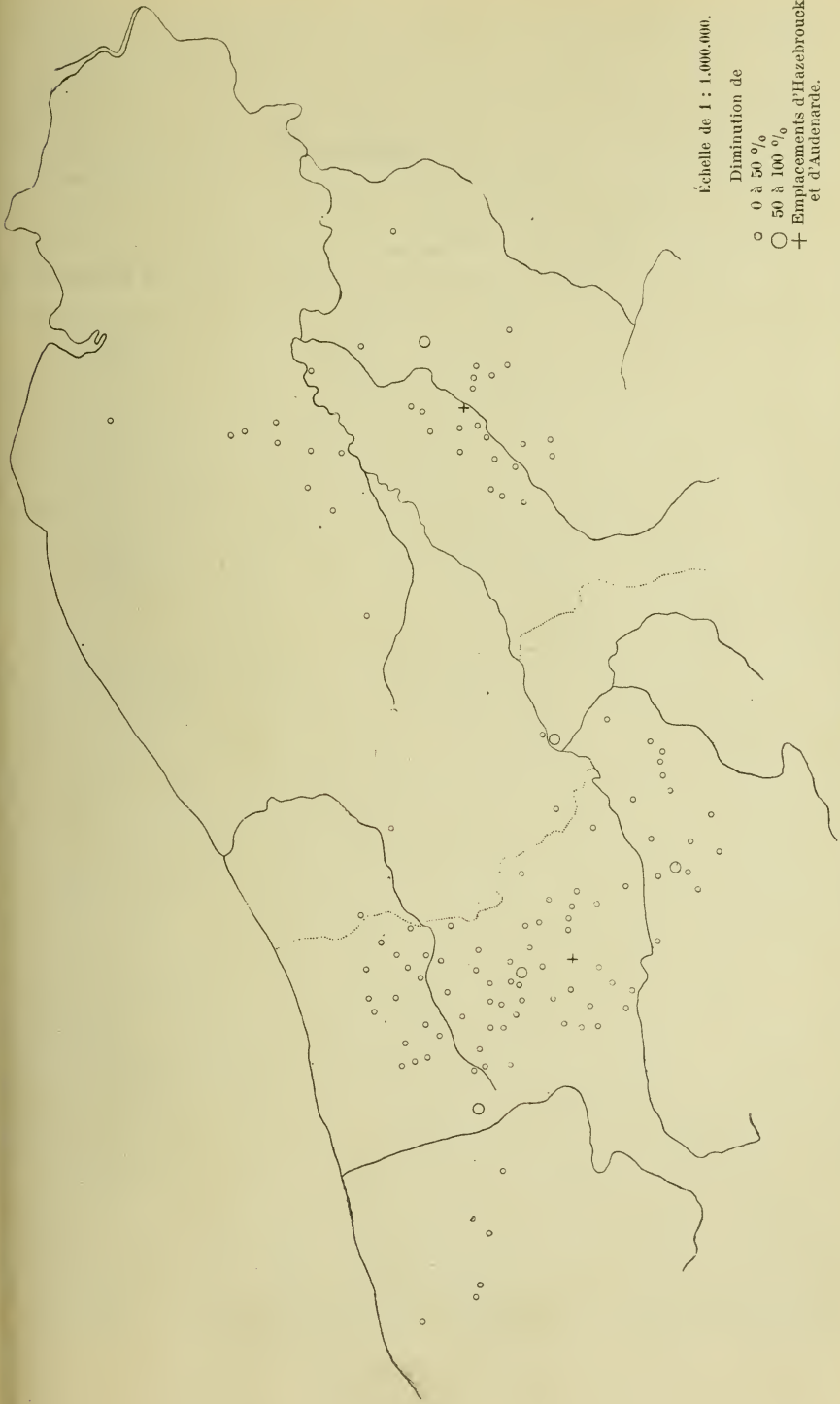

FIG. 72. — Diminution de la population flamande au cours du XIXe siècle (par communes).
La diminution porte sur trois groupes : huit communes à l'Ouest de Gand (Somergem), le pays d'Audenarde, et la partie agricole de la Flandre française, sont moins peuplés en 1900 qu'en 1801-1804.

La Flandre française, sauf le pays lillois et la plaine maritime, est plus rudement frappée : 83 communes du rebord de l'Artois, de la plaine de la Lys, et surtout du Houtland de Cassel voient leur population moins nombreuse qu'au début du XIXe siècle ; la diminution est surtout sensible dans les petits organismes ruraux : elle atteint un quart à Ste-Marie-Cappel et Vieille-Chapelle, trois dixièmes à Wulverdinghe, quatre dixièmes à Warneton-Bas. L'influence de conditions générales, politiques ou économiques, s'annonce déjà dans l'inégalité de traitement entre la partie française et la partie belge. La diminution, générale autour de Cassel et d'Hazebrouck, s'arrête en effet à la frontière ; quatre communes belges seulement sont atteintes dans la région d'Ypres, où les productions, la manière de vivre des habitants, sont identiques à celles du pays français voisin. Quant à la région éprouvée par la dépopulation autour de Somergem et d'Audenarde, il faut constater qu'elle était au XVIIIe siècle et jusqu'au milieu du XIXe le centre le plus important d'industrie linière à domicile, et que la disparition des rouets, puis des métiers de Meerendré, Ardoye, Lovendegem, Nevele, Waerschoot, Somergem, Cruyshautem, Wortegem, Huysse, est à coup sûr la cause principale de la diminution constatée.

Ailleurs, l'augmentation est inégale. Le pays d'Ypres voit surtout grandir les villages des hauteurs, de la frontière française à West-Roosebeke : Westoutre gagne 90 %, Hollebeke 80, Zandvoorde 70, Zillebeke 90, Zonnebeke 160 % ; les défrichements des collines sont la cause de cette augmentation. Le pays boisé, entre Dixmude, Thourout, Aeltre et Bruges, double ou triple sa population : c'est le résultat d'une nouvelle colonisation du pays, aussi ardente qu'au temps de Walter de Marvis. Avec la mise en valeur des Velden, on a pu voir à St-Michel la population passer de 696 à 2.452 habitants, à Ste-Croix de 1.021 à 3.300, à Eerneghem de 1.495 à 4.514, à Assebrouck de 495 à 2.733, à Bekeghem de 202 à 943, à St-André de 400 à 5.128 : l'augmentation de presque toutes les communes de cette zone est supérieure à 100 %. Dans les pays d'Alost et de Termonde, l'accroissement est régulier ; la plupart des communes rurales ont augmenté de moitié ou des deux tiers ; une trentaine ont doublé. De Menin à Deynze l'industrie du rouissage a fait croître la population dans toutes les communes de la vallée : Bisseghem a gagné 260 %, Marcke 200, Lauwe 280. Le pays de Lille enfin, comme il fallait s'y attendre, a connu un accroissement formidable. Le canton d'Armentières, peuplé au début du siècle de 236 habitants au kilomètre carré, en compte aujourd'hui 791 ; ceux de Tourcoing sont passés de 319 à 1.453, enfin les trois cantons de Roubaix, dont la densité au kilomètre carré était de 400 habitants en 1804, atteignaient

FIG. 73. — Augmentation de la population flamande au cours du XIXe siècle (par communes)

4.522 en 1901 ; la population a décuplé. De Lille à Aire, l'augmentation s'est étendue à toutes les communes de la lisière entre Flandre et Artois, grâce à la présence du bassin houiller, tout proche de La Bassée et de Béthune.

Mais aucune région flamande n'a connu un accroissement aussi régulier, aussi général, que celui de la Plaine maritime. Les ports et les villages des dunes ont les plus gros chiffres : Coxyde, Uytkerke augmentant de 360 %, Heyst passant de 437 à 3.662 habitants (750 %), la banlieue de Dunkerque, de 3.000 à 30.000. La plaine elle-même, toutes les agglomérations rurales, participent à l'accroissement : de Sangatte à Calloo, il n'y a pas une défaillance. A Armbouts-Cappel, aux Moëres, entre Ostende et Bruges (Stalhille, Vlisseghem, Oudenbourg), l'augmentation dépasse 200 % ; ailleurs il n'est pas rare qu'elle atteigne 100 %. C'est là le plus beau commentaire de l'œuvre accomplie au XIXe siècle par les Wateringues ; par l'aménagement judicieux des eaux, elles ont fait doubler la population d'un pays purement rural, à une époque où la région voisine de Cassel perdait 16 % de ses habitants.

Les phénomènes d'augmentation et de diminution constatés pour le siècle tout entier se précisent dans la deuxième moitié du siècle, lorsqu'on compare aux chiffres de 1900-1901 ceux de 1846[1]. Toutes ou presque toutes les communes rurales autour d'Audenarde, ou sur les plateaux entre Audenarde et Grammont, et d'autre part le groupe de Thielt, Nevele, Somergem et Waerschoot, perdent 10 à 20 % de leur population[2]. A Waermaerde, on tombe de 1.260 à 833 habitants ; à Caster, de 1.320 à 867. En France, l'abaissement de la population est général, sauf autour de Lille, sur le bord du bassin houiller, et dans la plaine maritime. De Bergues à la Lys, il n'y a pas dix communes rurales en augmentation. De 492, Bissezeele tombe à 325 habitants ; Wulverdinghe de 412 à 245 ; Quaedypre de 1.875 à 1.363, Ledringhem de 702 à 478. Le canton de Cassel avait, en 1846, 127 habitants au kilomètre carré : il n'en a plus que 104 ; celui de Bergues passe de 135 à 121, celui d'Hondschoote de 104 à 93, celui de Wormhoudt de 111 à 97 ; dans le Pas-de-Calais le canton de Laventie perd 2.000 âmes. La dépopulation a même gagné un coin de la West-Flandre belge, où toutes les communes entre la plaine maritime

---

[1] On a choisi le recensement français de 1846 de préférence à celui de 1851 pour plusieurs raisons : il concorde avec un recensement belge (1846), tandis que le recensement suivant opéré en Belgique ne date que de 1856 ; d'autre part cette date précède exactement la grande crise de l'industrie à domicile, qui a si profondément modifié le pays.

[2] Cf. Jacquart (C.), La dépression démographique des Flandres. Étude sur la natalité de l'arrondissement de Thielt. (Bruxelles, Polleunis et Ceuterick, 1905, in-8°, 125 p.).

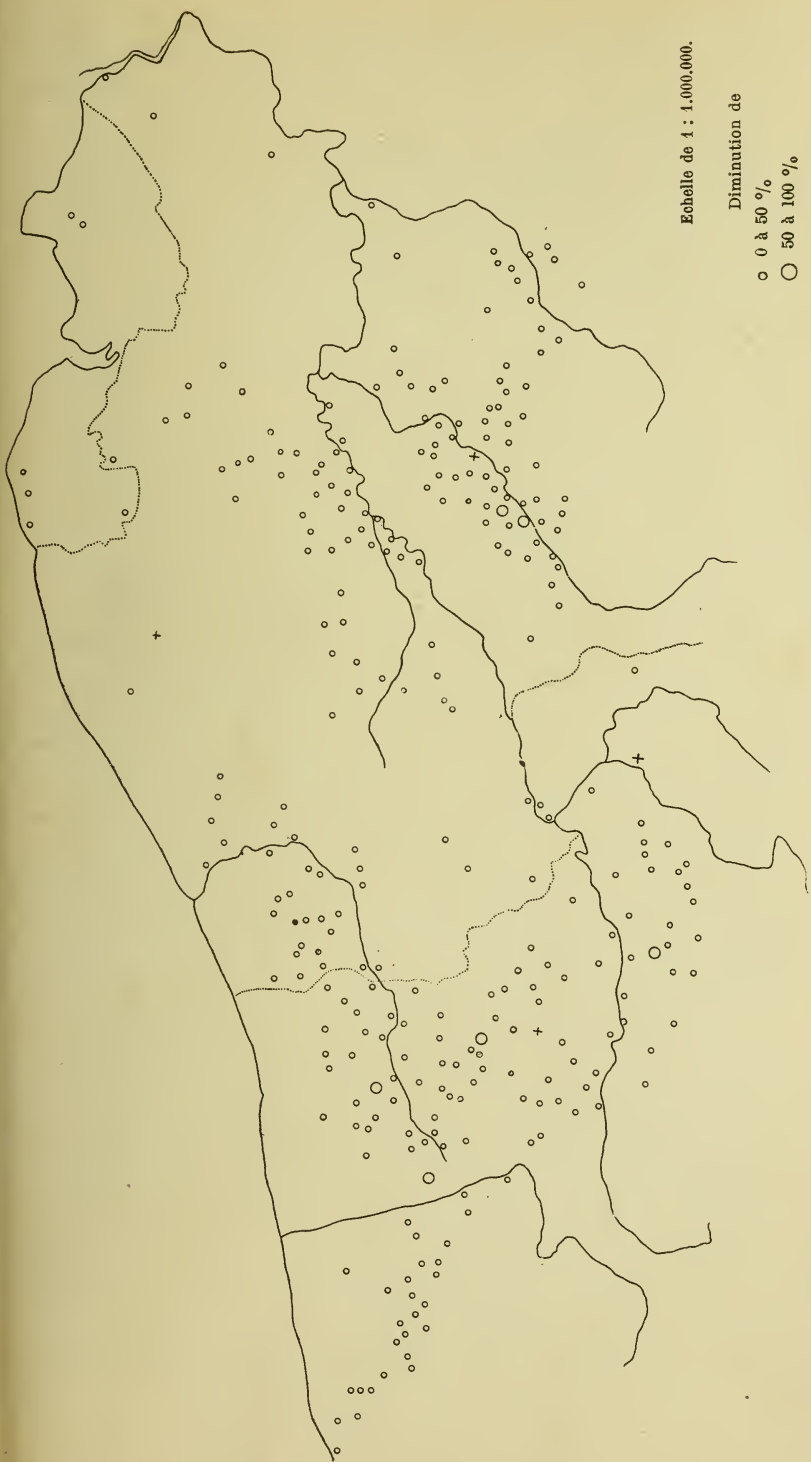

Fig. 74. — Diminution de la population flamande dans la seconde moitié du XIXe siècle (par communes).
Les régions éprouvées par la crise de 1846 (Roulers, Thielt, Audenarde) ; les pays agricoles du Houtland de Furnes et de la Flandre française, ont moins d'habitants en 1900 qu'en 1846.

Fig. 75. — Augmentation de la population flamande dans la seconde moitié du XIXe siècle (par communes).

et l'Yser sont en décroissance. Cependant les augmentations se maintiennent de 1846 à 1900 dans les mêmes régions où on les découvrait lorsqu'on considérait le siècle en entier. La banlieue de Lille continue à présenter des accroissements de 4 à 500 %; le rouissage exerce toujours sur les communes riveraines de la Lys une influence heureuse. Pays d'Alost, pays de Waes, pays d'Ypres, sont en augmentation complète. De même pour la région boisée au Sud de Bruges, et enfin pour toute la plaine maritime; c'est encore là, particulièrement le long de la côte, que persistent les taux les plus élevés d'augmentation.

Causes des transformations.

Ce ne sont pas des différences de natalité ou de mortalité qui viennent dépeupler telle partie de la Flandre, et accumuler les hommes dans telle autre. Ces augmentations et diminutions sont presque partout le fait de déplacements de population. A mesure que le service des Wateringues perfectionnait le dessèchement de la plaine maritime, faisait disparaître les fièvres et permettait d'éviter les inondations, on voyait descendre dans le pays les fermiers et les journaliers du Houtland, en quête de terres plus riches et de salaires moins faibles. C'est ainsi que le Calaisis est envahi peu à peu par les hommes de Cassel et de Wormhoudt, par les Belges de Roulers: à Oye, il y en a dans toutes les fermes; à Loon, outre les Flamands du Houtland français, on compte 80 Belges établis dans le pays. Seuls les villages des dunes doivent uniquement à leur triomphante natalité l'accroissement remarquable de population signalé à Gravelines, Fort-Mardick, Bray-Dunes, La Panne, Coxyde.

C'est surtout vers le Sud, vers les régions industrielles, que se précipitèrent les émigrants. Les filles vont s'engager comme servantes dans les villes; il y a des villages où le domestique de ferme est devenu un rouage introuvable. Les hommes deviennent ouvriers d'industrie, ou pratiquent dans les villes de durs métiers manuels: ils peuplent les faubourgs de Dunkerque, et les rues tristes de St-Pierre, à Calais; d'autres vont offrir leurs services aux compagnies minières. Depuis 50 ans, le bassin houiller du Pas-de-Calais fait l'effet d'une énorme pompe pneumatique, dont l'aspiration puissante enlève des hommes de toutes les parties du pays flamand. Il est peu de communes du Houtland français qui n'aient envoyé leur contingent à Bruay ou à Lens, et l'exode continue. En Flandre belge, il en est venu jusque de Thielt, d'Aertrycke, de Clercken, d'Oostcamp et de Maldegem, tandis que la Flandre orientale en envoie surtout vers les charbonnages de la Sambre et de la Meuse, Charleroi et Liège. Enfin les

grandes villes ont reçu les plus fortes quantités d'immigrants flamands. La Flandre belge a contribué à l'accroissement de Gand, Bruxelles, et Anvers. Surtout le groupe de Lille a paru longtemps la terre promise, le pays béni des hauts salaires, du travail assuré. C'est entre Armentières, Halluin, Wattrelos et Wazemmes qu'il faut chercher les anciens émigrants de Somergem, d'Ardoye, des banlieues d'Audenarde et de Roulers, mêlés à ceux de Cassel, de Quaedypre, de Vieux-Berquin. Chaque village du Houtland avait au loin sa ville, presque sa colonie, vers laquelle ses émigrants se dirigeaient de préférence : Caprycke envoyait vers Croix, Somergem vers Halluin et Lille. Vite assimilés, les nouveaux venus ont fait souche de Français : on a vu des fils d'immigrants parvenir aux dignités municipales.

Les causes du mouvement qui a vidé au profit de la plaine maritime et des grandes agglomérations industrielles les campagnes du centre de la Flandre sont faciles à apercevoir. Les pays frappés sont ceux qui vivaient de l'industrie à domicile associée à une agriculture savante et aléatoire. L'installation des filatures et des tissages mécaniques autour de Gand et de Lille réclamait des foules d'ouvriers que la disparition du travail à la main allait fournir. Abandonnant son rouet inutile, la fileuse n'avait plus qu'à venir offrir son travail aux cardes ou aux bancs à broches de la grande usine, et le tisserand qu'à se transformer en tisseur. Il était pénible pourtant à ces paysans d'abandonner le village, le lopin de terre, le travail familial, pour entrer dans l'inconnu de la grande ville et de l'industrie. Mais l'agriculture était moins que jamais capable de fournir le nécessaire à ces hommes privés déjà de la moitié de leurs ressources. La mévente des céréales se prononçait à partir de 1860, et le lin, la plante nourricière, n'était plus d'aucun rapport, écrasé sous la lourde concurrence de la Russie. Il fallut émigrer, partir pour les usines jamais remplies. Ainsi diminua la population, à partir de 1840, dans la plaine de la Lys, dans le pays français de Cassel et bientôt après dans les arrondissements d'Audenarde, Roulers et Thielt, les pays du lin par excellence, ceux qui vivaient de la culture à la fois et du travail de la précieuse plante. Au contraire le pays d'Alost, où de nouvelles industries à domicile venaient promptement remplacer celle qu'avait écrasée le travail mécanique, le pays d'Ypres et la région boisée du Sud de Bruges, où de nouvelles terres s'offraient à la culture, voyaient se continuer leur lente, mais continue augmentation de population. En même temps la plaine maritime, qui n'avait jamais connu le travail industriel à domicile, traversait sans en souffrir la crise causée par la disparition de ce dernier ; et remplaçant dans ses terres fortes le lin par la betterave, elle ne

trouvait dans le marasme de la culture linière que l'occasion d'une nouvelle prospérité.

C'est donc bien à la disparition ou à la diminution de l'industrie à domicile que sont dues les diminutions de population signalées en plusieurs points de la Flandre intérieure. La dépopulation a frappé là où les rouets et les métiers étaient jadis les plus nombreux. Cependant il y a encore autre chose. La crise de dépeuplement, qui semble avoir produit des résultats définitifs dans les communes rurales de la Flandre française, n'a eu que des effets temporaires en Flandre belge. Les communes même qui ont perdu le plus d'habitants depuis 1801 ou 1846, se trouvent aujourd'hui presque toutes en croissance. Dans l'arrondissement d'Audenarde, où 37 communes ont aujourd'hui une population inférieure à celle de 1846, il n'y en a que 10 qui aient diminué depuis 1880 : toutes les autres sont en augmentation ; et huit seulement ont légèrement diminué de 1890 à 1900. La diminution par rapport à 1846 s'étend à 12 communes (sur 19) de l'arrondissement de Thielt : or 4 d'entre elles seulement ont moins d'habitants en 1900 qu'en 1880, et 5 ont décru légèrement de 1890 à 1900. Dans l'arrondissement de Gand, mêmes constatations : 29 communes y ont un chiffre de population inférieur à celui de 1846, 16 un chiffre inférieur à 1880, 11 seulement un chiffre inférieur à 1890 ; ainsi la reprise s'accentue à chaque recensement. Seules quelques très petites communes rurales perdent, chaque dizaine d'années, une douzaine de personnes. On peut prévoir le moment où sera comblé à peu près partout le déficit creusé après 1846.

Ainsi la population augmente partout en Flandre belge, soit dans les régions où elle avait décru depuis 1801 et 1846, soit dans celles où elle avait continué son mouvement d'ascension. En dépit de l'émigration, de la mortalité élevée, l'excédent des naissances suffit à accroître, parfois rapidement, la population. A Wetteren, qui gagne en 10 ans 2.500 habitants, les entrées et sorties s'équilibrent à peu près ; il y a en 1903 483 immigrants, et 512 émigrants ; mais le nombre des naissances est deux fois plus élevé que celui des décès. Oostcamp avait 6.690 habitants au 31 décembre 1900 ; 3 ans après (31 décembre 1903), cette commune purement rurale atteint 7.123 personnes. Rumbeke avait 6.042 habitants en 1846 ; en 1890 on n'en trouve plus que 5.866 ; mais en 1900 le total est monté à 6.116, et dès le 31 décembre 1903 il atteint 6.511. Somergem, qui possédait 7.396 habitants au 1er janvier 1831, est tombé à 5.000 vers 1850 ; mais il est bien près d'en retrouver 6.000. Dans la plaine maritime, l'augmentation continue, sauf dans quelques communes du Furnambacht où l'abondance des pâtures fait diminuer la quantité de main-d'œuvre

nécessaire. A Vlisseghem (Est d'Ostende), l'accroissement est de 25 par an ; à Adinkerke, de 60. A l'heure actuelle, il n'y a pas 80 communes en voie de diminution dans toute la Flandre belge. Ainsi la crise qui avait dépeuplé une partie du pays n'était due qu'à des causes temporaires ; c'est la grande misère de 1846-47, aggravée par le déclin du lin et des céréales, qui en était responsable. Aujourd'hui que la grande industrie s'installe dans les campagnes, qu'elle utilise même les métiers à la main qui ont résisté à la tourmente, et que l'élevage est devenu une source de richesse, la dépopulation paraît enrayée, et l'augmentation redevient générale.

Grosse différence avec la France ! Cette frontière invisible et artificielle qui court à travers les champs de la West-Flandre suffit à bouleverser les conditions économiques. Houtkerque, commune française, est mitoyenne de Watou, commune belge : or la première, de 1876 à 1901, est passée de 1.323 à 1.095 habitants, la seconde de 2.494 à 3.632. En France, la diminution constatée après 1846 n'a pas cessé ; il y a même des communes qui se dépeuplent depuis le début du XIXe siècle. Hondeghem avait 1.596 habitants en 1803, 1.375 en 1846, 1.137 en 1901. Killem passe de 1.407 à 1.348 (1846), à 1.157 (1876), à 1.086 (1901). Ainsi la dépopulation est un mal beaucoup plus profond dans les campagnes françaises ; elle n'est pas enrayée comme en Belgique. De 1876 à 1901, 72 communes perdent des habitants dans les deux arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck ; celles qui en gagnent sont toutes situées dans la plaine maritime, à l'exception de 12, dont quatre villes, Hazebrouck, Bailleul, Merville et La Gorgue. Les cantons de Wormhoudt et Cassel tout entiers sont en décroissance, et la ville de Cassel en ces 25 ans perd à elle seule 1.071 habitants. De même le canton de Laventie, où la diminution de toutes les communes fait tomber la population de 14.798 à 13.554, et les communes de La Couture et Vieille-Chapelle, passant de 2.062 et 690 habitants à 1.699 et 519, soit une perte globale de 534 habitants en 25 ans, le quart de leur population totale.

Donc, si la dépopulation en Flandre française paraît due, dans la première partie du siècle, aux mêmes causes qu'en Flandre belge, et particulièrement à la disparition des industries à domicile, d'autres causes l'ont maintenue et aggravée, qui n'agissent pas de l'autre côté de la frontière. La prospérité agricole est cependant revenue, et le bien-être ; un rapide voyage de chaque côté de la frontière suffit à montrer que le pays qui se dépeuple est loin d'être le moins prospère des deux. Ce n'est pas non plus l'abaissement de la natalité qui cause le déficit ; les grandes familles demeurent nombreuses. C'est par l'émigration vers les villes que diminuent toutes ces communes rurales. On entend partout ce monotone refrain : les

jeunes gens s'en vont, les hommes vers Lille, Dunkerque, Calais, les mines du Pas-de-Calais, les filles en particulier vers le groupe de Lille. Calais, il y a 20 ans, eut la grande vogue ; aujourd'hui la prospérité des houillères attirerait plutôt vers Lens et Béthune les émigrants. Or ce déplacement irrésistible, qui menace de vider complètement certaines petites communes comme Wulverdinghe, n'est plus dû à la misère résultant de la disparition du travail à domicile, — ce sont là vieux souvenirs, presque oubliés —, mais à des causes plus générales. Le service militaire obligatoire, qui fait vivre tous les jeunes hommes plusieurs années dans les villes, semble être le principal coupable : précisément il n'existe pas en Belgique. La diminution de certaines cultures délicates, qui exigent beaucoup de soins, est une autre cause : le tabac, le lin, le houblon, réclamaient une main-d'œuvre abondante, que leur disparition a faite libre et qui est allée chercher ailleurs un travail jugé plus agréable et mieux payé. Enfin les machines agricoles, venues pour remplacer les travailleurs dont le nombre se raréfiait déjà, ont précipité l'exode : effet de la dépopulation, elles en sont devenues une cause. Déjà ce pays, jadis si peuplé, a besoin de la main-d'œuvre étrangère ; les Flamands Belges viennent chaque année y louer leurs bras. Les cabaretiers se plaignent ; il n'y a plus d'ouvriers pour achalander leurs estaminets ; ceux qui restent au pays, bien payés, devenus une manière de bourgeois, ont chez eux de la bière ; les beuveries en commun, si chères aux Flamands d'autrefois, se font rares. Enfin la campagne se parsème de maisonnettes en ruines, désertées pour les corons de Lens, les courrées de Roubaix et de Lille.

Densité actuelle de la population ; ses conséquences.

Malgré les pertes subies au XIXe siècle, malgré des diminutions dont les unes ne sont pas encore réparées, dont les autres vont s'aggravant, la Flandre n'en reste pas moins extrêmement peuplée. Il est vrai que le chiffre global de 312 habitants au kilomètre carré (densité de la population en 1900-1901), ne représente pas une réalité concrète. Dans ce chiffre sont comprises les grandes villes, dont l'énorme population pèse trop lourd dans la balance. De plus, il existe des régions beaucoup moins peuplées, et d'autres dont la densité dépasse celle de la moyenne.

La Plaine maritime est toujours la partie la moins habitée. C'est la seule région flamande où l'on trouve encore des communes possédant moins de 50 habitants au kilomètre carré, une dizaine environ ; et cela en dépit de l'augmentation constante de toute la population de la Plaine au cours du

siècle. On a vu que d'une part l'importance des exploitations ne permet qu'à un petit nombre de cultivateurs aisés d'acquérir ou de prendre à bail ces fermes dont beaucoup commandent 50 hectares ; d'autre part la grande place que tiennent les pâtures contribue à la faible densité de la population, car l'entretien de ce bétail qui reste la moitié de l'année hors de l'étable ne réclame qu'un petit nombre d'hommes. Lampernisse, la riche commune du Furnambacht, est l'exemple le plus typique de cette faible densité des polders : ses 392 habitants sont 27 par kilomètre carré. La plupart des communes de la Plaine en ont 50 à 100, sauf les villages de pêcheurs, les stations balnéaires et les ports ; et cette densité, qui paraîtrait considérable partout ailleurs, en fait la région vide de la Flandre ; c'est la seule où l'on puisse éprouver parfois une impression de solitude.

A l'autre extrémité de l'échelle des densités se tient le pays lillois. Le canton le moins peuplé (La Bassée) y possède déjà 257 habitants au kilomètre carré ; celui de Quesnoy-sur-Deûle atteint 358 ; Lannoy est à 475 ; quant aux trois cantons de Roubaix, ils sont peuplés de 4.522 habitants par unité kilométrique. De Lille à Tourcoing, de Mouscron à Lannoy, la campagne n'est qu'une ville, avec quelques champs dans les intervalles des quartiers. La présence de l'industrie explique aisément la présence de cette agglomération d'hommes ; le pays est très peuplé, mais on ne peut pas dire qu'il le soit trop, puisque ces foules trouvent aisément sur place de quoi les occuper et les faire vivre.

Surpeuplé au contraire se trouve être, quoique la densité de population y soit bien inférieure à celle de la région lilloise, tout le pays entre l'Yser et la Dendre, entre Ypres et Dixmude à l'Ouest, Grammont, Termonde et St-Nicolas à l'Est, en un mot presque toute l'Ost-Flandre. Tandis que la West-Flandre, malgré sa fertilité, ne nourrit guère qu'une population de 100 à 200 habitants au kilomètre carré autour d'Ypres, de Cassel, d'Hazebrouck et de Merville [1], les communes où la densité de population s'abaisse au-dessous de 200 habitants deviennent une exception dans l'Ost-Flandre : 235 habitants par kilomètre carré dans l'arrondissement de Thielt, 266 à Audenarde, 319 à St-Nicolas, 349 à Roulers, 362 à Termonde, 388 à Alost. Dans l'arrondissement de Roulers, il n'y a qu'une seule commune dont la densité kilométrique soit inférieure à 200 ; encore atteint-elle 199, et cela à cause de la présence, sur le territoire de cette commune (Staden), d'une partie de la forêt d'Houthulst. Rien n'est plus remarquable, comme densité de population rurale, que celle du plateau alostois. Entre Sottegem et Alost, 11 communes rurales ont plus de

---

[1] Arrondissement d'Hazebrouck, 161 habitants au kilomètre carré ; d'Ypres, 200.

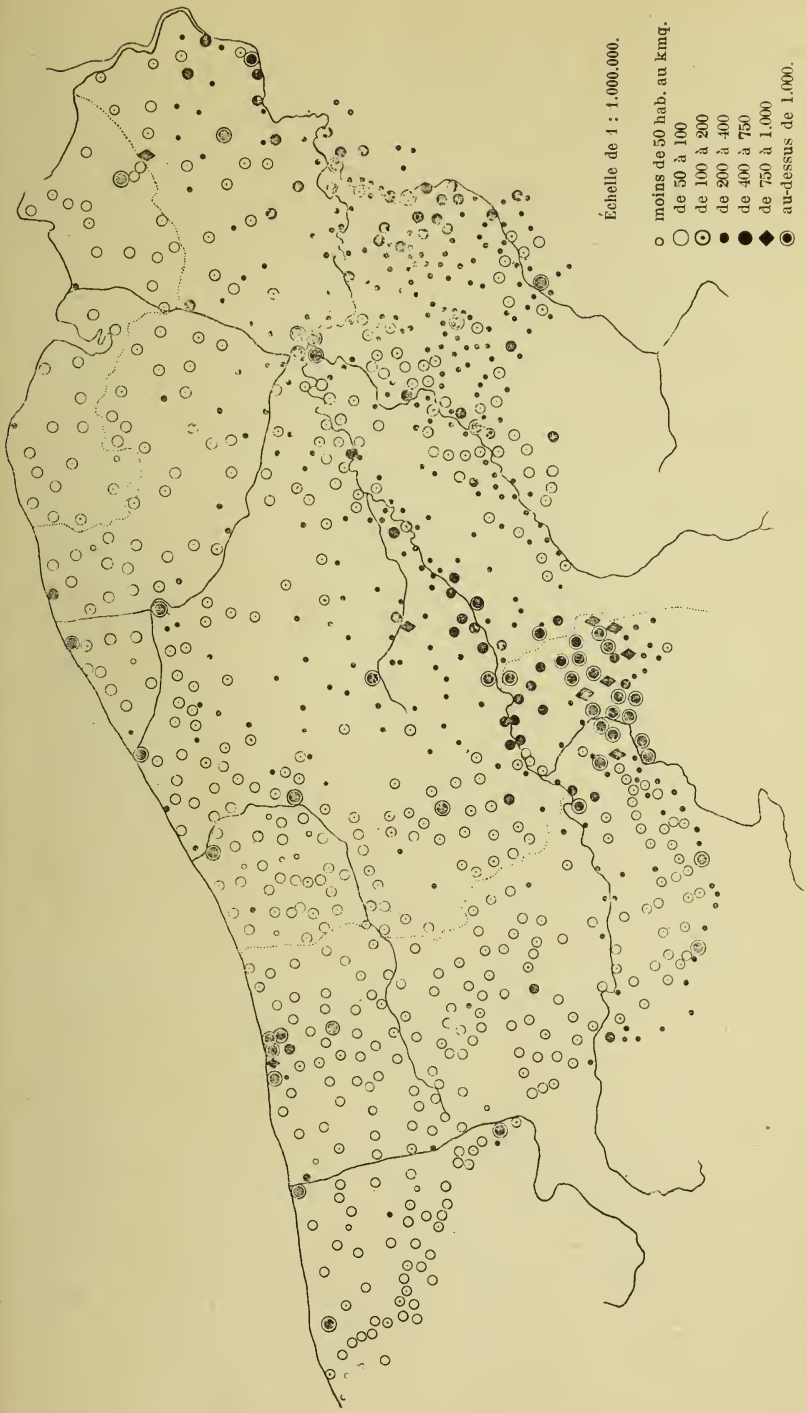

FIG. 76. — Densité de la population flamande en 1900-1901 (par communes).

400 habitants au kilomètre carré, 13 dépassent 300 ; aucune n'en a moins de 200. Rien qu'à traverser le pays, l'impression est forte ; le voyageur éprouve qu'il y a vraiment trop de monde autour de lui. On ne peut faire cinquante pas sans voir quelqu'un dans les champs, femmes sarclant en se traînant sur les genoux, hommes labourant, poussant la rasette, grattant le sol, tirant la herse ; d'autres sortant des maisons, conduisant des chariots, montant des charrettes à chiens. On se sent constamment surveillé, épié ; il y a des gens partout, même lorsque les hameaux sont un peu éloignés. L'Ost-Flandre grouille de population.

De quoi vit donc cette foule ? Quel miracle continu nourrit et fait prospérer ces multitudes ? Le sol est pauvre, ou médiocrement riche. La grande industrie, beaucoup moins développée qu'autour de Lille, est surtout cantonnée dans les villes ; elle ne fait que commencer à s'établir dans les campagnes. Dans ces conditions, il faut forcer la nature, faire porter au sol rebelle des moissons plus abondantes que celles des riches terroirs, et joindre aux bénéfices de la culture ceux que procure l'industrie à domicile. De là cette agriculture de la Flandre de l'Est, ce tour de force par lequel une terre ingrate, la première en Europe, a vu supprimer la jachère, établir les cultures dérobées ; ce prodige qui fait que ce pays sans pâtures possède plus de bétail que tout le reste de la Flandre (fig. 60). De là ce travail du lin à domicile, teillage, filage, tissage, qui était l'appoint nécessaire à la vie de ces familles agricoles. Aujourd'hui encore les régions qui ont conservé une industrie familiale sont celles où l'augmentation de la population est la plus rapide, où l'émigration définitive est la moins importante. La West-Flandre française, qui a complétement abandonné le tissage, se dépeuple ; l'Ost-Flandre, qui s'entête à garder ses métiers, et leur a adjoint la dentelle, la broderie ou la couture des gants, est en croissance.

Mais les habitants de l'Ost-Flandre ont beau forcer leur terre en la gavant de labeurs et d'engrais, peiner 12 et 14 heures par jour à lancer la navette, à faire voltiger les fuseaux ou à actionner la machine à coudre, ils n'arrivent pas encore à se suffire. Cette population acharnée au travail ne connaît pas la moitié de l'aisance où vit l'homme de la plaine maritime, qui garde paisiblement ses bêtes ou surveille le travail des tâcherons venus de l'intérieur ; elle se fait concurrence à elle-même, et végète dans la pauvreté. Sur la carte du mouvement de l'épargne en Belgique, la Flandre apparaît comme le pays où l'on économise le moins, à l'exception de la plaine maritime [1]. Cette faiblesse de l'épargne en Ost-

[1] Burny et Hamande, Les Caisses d'Épargne en Belgique, planche B.

Flandre ne signifie pas que l'habitant d'Audenarde ou de Roulers soit moins économe que celui de Furnes ou de Dunkerque, mais qu'ayant déjà à peine de quoi se suffire, il ne peut songer à faire des réserves. Il est exact que la plus grande partie de la Flandre est un pays pauvre, que l'homme violente pour lui faire produire la subsistance de la formidable population qui s'y est établie, sans réussir à faire sortir de l'état de gêne cette population qui se développe plus vite que les ressources. De là les crises qui ont secoué le pays, comme celle de 1846; mais de là résulte aussi la misère qui accable de tous temps une partie de ses habitants. C'est là un état ancien, et Van der Meersch évalue déjà à 64.681 le nombre des indigents du seul plat pays pour l'année 1771 en Flandre autrichienne, ce qui donnerait sur 100 personnes le chiffre d'une dizaine qui ne pouvaient suffire à leurs besoins [1]. De cette misère chronique est née assurément cette antique et vaste organisation de la bienfaisance dont la Flandre donne l'exemple; mais de là procèdent aussi cette énorme mortalité qui contrebalance les effets d'une natalité pourtant florissante, ces tares physiologiques qui font que la Flandre précède tous les pays voisins pour la proportion de mort-nés, d'infirmes, d'aliénés, d'hommes impropres au service militaire [2], cette ignorance dont l'Ost-Flandre donne encore l'exemple, et à leur suite ce taux élevé de la criminalité qui fait que leurs voisins du Sud et de l'Est considèrent parfois encore les Flamands comme des demi-barbares.

III.

L'ÉMIGRATION.

Nécessité de l'émigration.

La Flandre est donc trop peuplée. Il y a dans le pays trop d'hommes pour son étendue et ses ressources. Cette situation ne comporte qu'un remède : il faut aller chercher au dehors ce que le pays ne peut fournir. L'émigration devient nécessaire.

Aussi n'est-elle pas une chose nouvelle. La Flandre, vaste réservoir d'hommes, a souvent débordé; elle a fourni des habitants à toutes les parties de l'Europe. Déjà la surpopulation précoce du XIIe siècle a

---

[1] Van der Meersch (P. C.), De l'état de la mendicité et de la bienfaisance dans la province de la Flandre Orientale depuis le règne de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours (Bull. C. C. St., V, 1853, pp. 25-268), p. 69.

[2] Meynne, Géographie médicale (Patria Belgica, II, pp. 96-sqq.).

précipité sur toutes les routes des Flamands en quête d'un gîte [1]. Ils en trouvèrent en Allemagne, où la guerre d'extermination contre les Slaves laissait beaucoup de cantons déserts. Dès 1106, ils colonisent les Marschen de Brême ; en Thuringe, ils mettent en culture la Goldene Aue, établissent autour d'Erfurt la culture maraîchère au XIIe siècle, fondent près de Naumbourg des villages dont l'un porte encore le nom de Flemmingen. Une charte de 1154 parle des Flamands venus par hasard (adventantes) à Meissen ; un diplôme de 1200 cite des fermes flamandes dans la vallée de l'Elster noire, et un village de Flämisch-dorf rappelle le souvenir des colons établis près de Leubus (Silésie). L'Anhalt a gardé de leur venue les expressions « ein flämischer Kerl » (vigoureux gaillard) et « das ist flämisch » (disproportionné) ; la rive droite de l'Elbe en face de Magdebourg était la « Flämische Seite ». Enfin les princes, empressés à se procurer de pareils sujets, aussi laborieux qu'habiles, les avaient appelés dans la Wagrie, où un village de Flemigstorf rappelle leur souvenir au Nord d'Eutin ; en Brandebourg où Albert l'Ours les établit autour de Stendal ; et à Jütterbog où ces industrieux émigrants, creusant des puits sur le plateau aride, élevant des digues et creusant des rigoles dans les terres basses, ont si bien transformé le pays qu'il leur a emprunté et qu'il en a gardé son nom de Fläming. Mais ils sont allés bien plus loin encore. A Vienne, des artisans sont attirés dès 1208, et le métier des tisserands porte encore en Autriche le nom de Flemminge Hantwerk ; d'autres se fixent au XIIe siècle dans le Zips, et participent avec les Allemands au peuplement des montagnes de Transylvanie sous le nom général de Saxons. Nombreux autour de Guillaume le Conquérant dans sa conquête, ils pullulent en Angleterre sous Guillaume le Roux, époux d'une Flamande ; Henri Ier, puis Henri II les établissent sur les marchés de Galles, où le Flemingsway atteste leur activité ; ils apportent dans le Norfolk l'art de travailler la laine, et le roi Edouard, pour attirer ces affamés dans son royaume, fait répandre parmi eux un allèchant prospectus, qui leur promet outremer « du bon bœuf et du bon mouton, tant qu'ils en pourront manger » [2]. L'industrie drapière anglaise date des deux grandes émigrations flamandes des XIIIe et XVIe siècles ; à cette dernière date, on trouve jusqu'à 4.000 Flamands établis à Norwich ; aussi

---

[1] Sur l'émigration flamande aux XIIe-XIIIe siècles, voir : de Borchgrave (Mém. Ac. R. Belg., 1865, VIII + 375 p. ; 1871, VIII + 126 p. ; — Ann. Ac. Arch. Belg., 1874, pp. 744-753) ; — Pirenne, Hist. Belg., I, pp. 136 et 257.

[2] Stocquart (E.), Les Flamands en Ecosse au moyen-âge (Ann. Soc. Arch. Brux., XIII, 1899, pp. 5-14), p. 7.

le Norfolk et Norwich restent-ils jusqu'à la fin du XVIIIe siècle le grand centre de cette industrie de la laine [1]. Les tisserands flamands créent à l'étranger bien d'autres industries. Appelés à l'époque de Guy de Dampierre par un sire de Laval époux de Béatrix de Gavere, ils introduisent dans le Maine la grande fabrication des toiles [2]; à la fin du XVe siècle le Brugeois van Gobeleen va fonder en France la manufacture des Gobelins, dont les ouvriers se recrutaient encore au XVIIe siècle autour de Bruges et d'Audenarde [3]; d'autres, amenés par le duc d'Epernon, viennent assécher à la fin du XVIe siècle les marais autour de Bordeaux [4].

L'émigration a repris de plus belle au XIXe siècle, avec l'augmentation générale de la population; et la crise de 1846 précipita les Flamands vers les grandes villes belges et surtout vers la région industrielle du Nord français. Depuis 30 ans, les traces de la crise effacées, la population s'accroissant de nouveau, l'exode a recommencé. Aussi bien, il n'y a plus de place en Flandre. La plaine maritime est asséchée; il n'y a plus de moeres à conquérir. Les forêts et les bruyères, à l'assaut desquelles on s'est lancé depuis le début du siècle, sont réduites à leur plus simple expression; on songe plutôt à reboiser des terrains imprudemment défrichés. Plus de wastines, plus de moeres; il faut voir au dehors. Pourtant le Flamand répugne au départ; il tient à son sol; c'est un paysan difficile à déraciner. Il faut que la nécessité soit bien pressante, qui l'oblige à partir.

Cependant les progrès de la locomotion lui ont permis, depuis 30 ans, de résoudre à son gré le problème. Grâce aux voies ferrées, le Flamand est arrivé à émigrer tout en restant chez lui. Il va travailler au dehors, chercher au delà des limites de son pays pauvre un salaire rémunérateur, quitte à revenir le plus souvent possible au logis où il a laissé sa famille, et autour duquel il cultive encore le petit champ dont le produit, joint à la paye du père et au gain réalisé par les femmes à faire des gants ou de la dentelle, permet d'équilibrer le budget. De là ces nouvelles formes d'émigration qui sont les déplacements quotidiens ou hebdomadaires, et les migrations saisonnières.

---

[1] Cf. Dechesne (L.), L'évolution économique et sociale de l'industrie de la laine en Angleterre (Paris, Larose, 1900, in-8°, 282 p.).

[2] Kervyn de Lettenhove, Hist. de Flandre, IV, p. 330.

[3] Van Bruyssel (E.), Histoire du commerce et de la marine en Belgique (Bruxelles, Lacroix, 1861-65, 3 vol. in-8°), II, p. 196.

[4] Mess. Sc. Hist., t. 63, 1895, pp. 346-348.

Déplacements quotidiens et hebdomadaires.

C'est vers les régions industrielles les plus proches, les grandes villes, les entreprises de travaux publics de longue durée, que se dirige donc chaque jour l'ouvrier flamand. Solide travailleur, soumis, peu exigeant, il est recherché des ingénieurs et entrepreneurs, heureux de trouver cet allié dans leurs difficultés avec le prolétariat industriel. Trop éloigné pour attirer chaque jour des Belges, le bassin houiller du Pas-de-Calais emploie au moins des Flamands de France ; Steenbecque envoie chaque jour cinquante ouvriers aux charbonnages, cinquante aux aciéries d'Isbergues ; Hazebrouck abrite 300 mineurs, qu'un train enlève tous les matins vers Berguette et Béthune, et qui, heureux des 4 à 5 francs de leur salaire qu'ils comparent aux 2 fr. 50 de leurs camarades tisseurs, sont très satisfaits de leur sort et ne craignent rien tant que les grèves. Estaires, La Gorgue, en envoient par le tramway, et d'autres partent à pied de toutes les communes situées dans le Sud de la plaine de la Lys. De Coulogne et Guines, on va à Calais ; de Teteghem à Dunkerque. Ostende, Blankenberghe, Heyst, Zeebrugge et ses grands travaux attirent des ouvriers de tout le Nord du Houtland ; de Beernem, Oostcamp, Oudenbourg sur la ligne de Gand, de toutes les stations depuis Gits sur la ligne de Roulers, ils s'en vont vers 4 h. 1/2 du matin, reviennent à 9 heures du soir ; terrassiers, manœuvres, paveurs, briquetiers, il en part déjà une trentaine de Cortemarck, 200 d'Eerneghem, 300 de Ghistelles. Dans l'Est, on se dirige vers les travaux du canal de Terneuzen. L'industrie gantoise, en s'établissant dans les campagnes de la Flandre Orientale, crée autant de centres d'attraction que de fabriques ; les ouvriers viennent de plusieurs kilomètres aux usines d'Eecloo, de Moerbeke, de Waerschoot ; le nouveau tissage d'Ardoye recrute son personnel à plusieurs lieues à la ronde ; de Thourout, Lichtervelde, Thielt, Pitthem, Meulebeke, Denterghem, Ingelmunster, Cachtem, Eeghem, Coolscamp, Emelghem, on se dirige vers la nouvelle usine, à pied ou en chemin de fer. Les grandes villes recrutent les ouvriers d'alentour ; on vient à Gand de Maldegem, d'Aeltre, de Nevele, de Wetteren et de tous les villages intermédiaires ; Anvers attire les gens du pays de Waes ; 20 dockers prennent chaque jour le bateau à Tamise, 80 à Rupelmonde ; Cruybeke envoie 600 ouvriers travailler dans les chantiers Cockerill, à Hoboken ; 700 prennent le train à Beveren-Waes ; Melsele, Zwyndrecht se vident tous les matins vers la métropole de l'Escaut. Termonde, Zele, Lokeren même, expédient des travailleurs quotidiens vers Bruxelles,

éloignée de 50 kilomètres ; ceux-ci, maçons, terrassiers, partent avant 4 heures du matin, sont de retour à 9 heures, sans parler du trajet qu'ils ont encore à faire à pied jusqu'à leur domicile ; d'autres viennent d'Hautem-St-Liévin, de Sottegem, Herzele, Ninové, de tout le pays d'Alost ; Lede envoie chaque jour 5 à 600 terrassiers et paveurs, qui vivent bien, mangent de la viande tous les jours, et vont souvent passer à Gand ou dans la capitale un joyeux dimanche terminé par une soirée au théâtre. Il en est qui ont le courage d'aller travailler, à 50 ou 60 kilomètres de chez eux, dans les charbonnages de La Louvière. Enfin l'exode le plus important est celui qui entraîne chaque jour vers la France les ouvriers de Roulers, Thourout, Harlebeke, Avelghem, et de toutes les communes desservies par les lignes se dirigeant vers Herseaux, Mouscron, Menin et Wervicq ; d'autres à pied, à vélo, font chaque jour les 10 ou 12 kilomètres qui les séparent d'Halluin, de Tourcoing, de Roubaix. Ainsi tous les matins, de tous les points de la Flandre intérieure, des hommes se mettent en route vers les grandes villes, les usines et les mines ; la circonférence qui limite l'attraction d'un foyer urbain ou industriel est tangente aux circonférences qui entourent les autres ; de Lichtervelde, on va à la fois vers Ostende, Ardoye et Halluin ; à Deynze les émigrants se partagent entre Gand et la France, à Lede entre Gand et Bruxelles, à Sottegem entre Bruxelles, Gand et la Wallonnie. De partout, sans souci de l'écrasante fatigue, on se hâte vers les gros salaires.

Cependant, quelles que soient l'endurance de ces hommes et la facilité des communications, il reste impossible à beaucoup d'entre eux de faire chaque jour le voyage entre leur domicile et la ville ou l'usine qui les emploie. Ceux-là se résignent à ne revenir chez eux qu'une fois la semaine ; partant le lundi matin, ils ne retrouvent leur famille que le samedi soir, et n'ont que le dimanche à consacrer au petit champ que la femme ou les enfants entretiennent pendant leur absence. Les autres jours, réunis en groupes, ils prennent ensemble les misérables repas dont les provisions apportées de chez eux font presque toujours les frais, du pain, du saindoux, parfois du lard ; la nuit ils s'entassent dans d'économiques dortoirs, dont la fatigue fait oublier l'exiguité et les conditions insalubres. C'est ainsi que des terrassiers du Sud vont travailler à Ostende ou Zeebrugge ; que des maçons de Stekene, de La Clinge et des villages voisins, ont leurs occupations à Bruxelles ; que de Zele, de Lokeren, même d'Aeltre (à moitié chemin de Gand à Bruges) il y a des ouvriers pour Charleroi, et l'on voit parfois de ces malheureux, pour rentrer plus vite chez eux le samedi soir, s'entasser encore noircis de charbon dans les trains où ils dorment les uns sur les autres. A plusieurs lieues à la ronde de la frontière du pays

lillois, les ouvriers partent pour les usines le lundi matin, souvent à pied : de Messines pour Pérenchies, de Zandvoorde et Hollebeke pour les briqueteries de la Deûle, de Moorslede pour Halluin, tandis qu'il en vient en chemin de fer jusque des environs d'Audenarde et de Deynze.

Migrations saisonnières.

D'autres partent pour plus longtemps encore, sans quitter pourtant le sol de Flandre. Il y a des régions flamandes où la main-d'œuvre locale n'est pas assez abondante pour certaines besognes industrielles ou agricoles qui doivent être exécutées rapidement, et à époques fixes. La cueillette du houblon autour de Poperinghe et d'Alost exige un soin, une minutie, et en même temps, pour ne pas laisser les baies se gâter, une rapidité, qui obligent les cultivateurs à faire appel à de nombreux étrangers. L'Ost-Flandre en fournit autant qu'on en désire. A Poperinghe, tandis qu'on recrute peu d'ouvriers aux alentours même de la région houblonnière, 10 à 20 par village, il en vient des troupes de l'Est : déjà 30 de Vladsloo, 50 de Becelaere, une centaine de Couckelaere et de Moorslede, 50 d'Hooglede, des centaines de Roulers, de Thielt, d'Aertrycke, de Ghistelles, jusque de Wynghene, d'Aeltre, d'Eecloo (50 en 1903) ; la paroisse d'Houthulst à elle seule en fournit 3 à 400 ; tous les villages des arrondissements de Roulers et de Thielt donnent. Ces gens partent à pied au début de septembre, cheminant en bandes, chantant le long de la route, au son d'un accordéon, et les paysans de l'Ouest ne les voient pas défiler sans crainte ; à leur approche, on clot soigneusement les poulaillers. La commune de Poperinghe en héberge ainsi 3 ou 4.000 ; Watou un millier environ ; Boeschepe en avait 2.000 en 1902, 40 à 50 par ferme. Pendant trois semaines ou un mois que dure la cueillette, le pays vit dans la terreur ; les batailles sont fréquentes entre houblonniers qui vivent pêle-mêle dans les granges ; on quadruple pendant leur présence les brigades de gendarmerie. Les mêmes scènes se produisent autour d'Alost et d'Assche, où les cueilleurs viennent du pays de Lokeren et de Termonde ; Zele en a parfois envoyé jusqu'à mille à la fois.

Ailleurs, c'est pour la moisson, pour le sarclage, le binage et l'arrachage des betteraves, pour la préparation des cossettes de chicorée, pour la sucrerie enfin, qu'on fait appel à l'inépuisable réserve de la Flandre intérieure. La Plaine maritime, avec sa faible population d'agriculteurs aisés, ne peut se passer pour ces multiples opérations de secours étrangers ; elle s'adresse aux familles de pêcheurs et surtout aux gens du Houtland.

En Belgique et en Hollande, toutes les communes de l'intérieur établies le long de la lisière envoient leurs bras disponibles travailler dans les polders voisins ; Stekene à elle seule fournit 4 à 500 personnes, qui restent trois mois absentes; Watervliet, Axel, en reçoivent chaque été plusieurs centaines. On les voit venir, particulièrement nombreux, dans la plaine maritime française, où la culture sur de larges espaces de la betterave et de la chicorée, où la présence de sucreries et de distilleries réclament une main-d'œuvre abondante. C'est ainsi qu'on voit à la distillerie des Moëres des gens de Maldegem ; à la sucrerie de la Bistade des hommes de Roulers et d'Harlebeke, des travailleurs d'Oudenbourg et de Ghistelles à Pont-d'Ardres, où ils se rencontrent avec les pauvres habitants des « côtes » crayeuses du haut pays d'Artois. La chicorée, avec le travail pénible des séchoirs, est une autre spécialité des Flamands belges, particulièrement des gens de Roulers. Tous les hivers, depuis une cinquantaine d'années, on les voit se diriger vers la Plaine, vers les tourailles du Calaisis et de Dunkerque ; à Loon il en arrive 70, et 80 se sont établis définitivement. La commune de Beveren-lès-Roulers, qui fournit spécialement les chefs de fabrication, envoie ainsi 300 hommes chaque hiver dans les séchoirs de l'Ouest. Enfin la diminution constante de la population dans les communes rurales du Houtland français, due à l'émigration vers les villes, oblige les cultivateurs à faire appel aux Belges, surtout pour la moisson ; il n'est pas de village qui n'en fasse venir au moins une dizaine ; une centaine à Bondues, autant à Linselles, 50 à Quaedypre, 40 à Strazeele. A Steenwerck, on convient qu'il n'y aurait pas de moisson sans eux ; la propriété est trop morcelée pour qu'on puisse se servir utilement de machines ; il en vient donc une centaine de la région de Becelaere, généralement les mêmes chaque année, sous la conduite d'un chef de bande ; ils travaillent une quinzaine, presque jour et nuit, et s'en retournent chez eux à pied. Les rares ouvriers français restés au pays ne voient pas sans dépit la venue de ces étrangers, plus soumis, et mieux payés qu'eux-mêmes ; ils se vengent par des sarcasmes, les traitant de « Casten », terme méprisant dont la signification est inconnue même de ceux qui l'emploient; ils se moquent de leur pauvre accoutrement, les appellent « Clouftjes » (sabots), injure où tient l'immense dédain de l'homme en souliers pour celui qui marche pieds-nus, tenant ses sabots à la main de crainte de les user ; à Groede même et dans le reste de la Flandre zélandaise, des batailles éclatent, où les habitants du pays essayent de se venger de ces « Flamands » laborieux et méprisés.

Beaucoup de ces moissonneurs sont en même temps briquetiers. Le métier est pénible : il répugne à l'ouvrier français : voilà l'affaire du Flamand. Le

préfet Dieudonné indiquait déjà (1803) que des ouvriers d'Armentières, Frelinghien, Lompret, Pérenchies, partaient chaque année faire des briques dans les autres arrondissements du Nord, et au loin, en Bourgogne, en Bourbonnais [1]. Il est vrai qu'aujourd'hui ce ne sont plus guère des habitants du pays, mais surtout des gens d'Ypres et de Roulers qui viennent travailler aux briqueteries de la Basse-Deûle. Il en part bien 300 de Moorslede, 400 d'Harlebeke ; il en vient jusque de Steendorp, non loin d'Anvers. Ils quittent leur pays à Pâques, se dirigent vers les chantiers de la Basse-Deûle et du bassin houiller ; Lens est leur capitale. Mais ils vont bien plus loin au Sud, à travers le pays picard, en Hainaut, en Hesbaye ; partout où le limon argileux se prête à la fabrication des briques, on aperçoit leurs énormes tas de briques crues autour desquels circulent leurs équipes silencieuses. En juillet, beaucoup lâchent le moule à briques pour la faucille, et font la moisson, puis reviennent à la fabrication jusqu'à la fin de septembre. La plupart rentrent alors chez eux ; d'autres vont s'embaucher jusqu'à l'hiver dans les sucreries, voire dans les usines métallurgiques et aux charbonnages, où on les emploie à la surface. Ils se sont faits, de mars à septembre, 2 fr. 50 à 3 francs d'excédent par jour ; la moisson leur a rapporté 100 francs environ ; c'est un peu plus de 500 francs qu'ils peuvent rapporter à leur famille, pour l'aider à passer l'hiver.

Mais ces pays du Nord étaient encore trop peuplés, et trop proches de la Flandre, pour que les salaires agricoles puissent être élevés ; les Flamands en quête de hautes payes s'avisèrent bientôt qu'il leur fallait descendre plus loin au Sud pour trouver les pays rêvés : d'immenses plaines de céréales, habitées par une population clairsemée dont le total diminue sans cesse, la Beauce et la Brie. Sans doute les fermiers de ces régions pensaient avoir avantage à employer les machines agricoles ; mais il y a des opérations que ces instruments ne peuvent encore entreprendre, et des circonstances — la verse par exemple — où leur usage est impossible. L'arrivée des Flamands, s'offrant à planter, à sarcler, à biner, à arracher les betteraves, à moissonner le blé, fut accueillie avec joie ; c'était le remède à l'émigration des campagnes. Depuis une quarantaine d'années, les Flamands vont et viennent chaque année de la Loire et de la Seine à l'Escaut ; ils sont devenus un des facteurs les plus importants de la vie agricole en ces régions françaises [2].

---

[1] Statistique, I, p. 527.

[2] Voir Eylenbosch (G.), Les ouvriers belges en France (Annuaire de la ligue démocratique belge, 1899, Gand, het Volk, 20 p.) ; — de Grünne (Ch.), Les ouvriers agricoles belges en France (Rev. gén. agr. L., 1899, pp. 127-133, 145-157).

Le Franchman, comme l'appelent ses compatriotes, part au printemps. Son bagage est simple : un bissac bleu en toile à matelas, contenant les vêtements de travail, le linge ; à la main, il tient la faucille piquée dans un bouchon de liège ; sur la tête, une casquette plate. Il y en a de tous les âges, entre 15 et 60 ans. Les premiers s'en vont au milieu de mars : mais le grand exode ne se dessine que dans les premières semaines de mai, pour les betteraves. Ils ont été recrutés par un chef de bande, auquel s'est adressé le cultivateur français ; des agences de placement existent d'ailleurs dans les villes flamandes, et Lille en possède de nombreuses aux alentours de la gare. Ils voyagent en chemin de fer, par groupes, le gouvernement belge leur accordant un prix très réduit jusqu'à la frontière. De quinzaine en quinzaine, leur nombre s'accroît ; en 1898, le nombre des Belges occupés ainsi en France, de 692 dans la première semaine de mars, s'était élevé à 3.846 dans la 2e quinzaine du mois ; il montait à 27.200 dans la première quinzaine de mai et atteignait le maximum, 40.176, à l'époque de la moisson, dans les quinze derniers jours de juillet [1].

A combien s'élève le nombre des Flamands qui participent à cette invasion pacifique ? La statistique de 1898, établie par le gouvernement belge pour constater quelle quantité d'électeurs seraient absents dans un scrutin opéré au cours de l'été, indiquait 31.527 Flamands sur 57.262 partants ; 18.942 de Flandre Orientale, 12.582 de Flandre Occidentale [2]. Ce recensement des émigrants n'a plus été établi depuis ; cependant on peut affirmer que le chiffre actuel est beaucoup plus élevé. Celui de 1898 était de 18.942 pour les 297 communes de Flandre Orientale ; or les renseignements fournis en 1904 par les administrations de 23 communes de la province donnent déjà 4.375 partants ; de même on a trouvé 4.235 émigrants dans 25 communes seulement de Flandre Occidentale. Si l'on ajoute que dans ces chiffres ne sont pas compris la majeure partie des briquetiers et des moissonneurs qui viennent travailler dans le Nord de la France, on voit que c'est à 50.000, peut-être à 60.000 hommes qu'il faudrait fixer le nombre de ces émigrants temporaires. C'est une véritable armée. Les grosses communes fournissent d'épais bataillons. Il en part 400 de Langemarck, 450 de Couckelaere, de Lede, de Nederbrakel, 500 de Zele et de Nazareth, 700 de Staden, un millier de Renaix. Certains villages sont vides d'hommes ; on n'y trouve plus que les enfants, les femmes et les vieillards.

---

[1] Eylenbosch, p. 1.

[2] Ibid., pp. 1-5.

Arrivé en France après un voyage lent dans des trains peu rapides, le Franchman gagne l'exploitation où il est engagé, de préférence celle où il a travaillé déjà, où ont peiné ses parents ou ses amis ; il y a des fermes où ils se succèdent de père en fils depuis 1870. On discute les conditions du travail, et l'on se met à l'ouvrage ; payé à la tâche, l'ouvrier flamand fournit un labeur extraordinaire ; en moisson, il commence parfois à 3 heures du matin et ne s'arrête qu'à 9 heures du soir. Les Franchmans se nourrissent eux-mêmes, à peu de frais comme on pense ; la nuit, ils s'entassent dans les granges. Parfois ils reçoivent la visite des consuls belges, ou des prêtres qu'envoient des patronages spéciaux ; de temps à autre on célèbre à leur intention une messe en flamand dans les centres où ils sont particulièrement nombreux. Ils vivent isolés de la population française, et supportent cet exil en pays étranger sans trop de peine, étant groupés dans chaque ferme en compagnies nombreuses, une vingtaine en Beauce, 30 à 40 en Brie, jusqu'à 50 dans les grands domaines, tous du même canton, parfois du même village.

La moisson du blé terminée, une partie des Flamands reflue vers le Nord ; l'on voit en particulier remonter tous ceux qui s'étaient aventurés au Sud de la Loire, jusque vers Moulins, Châteauroux, Angoulême. Ceux du Sud du pays d'Alost, où la moisson est particulièrement tardive [1], retournent chez eux au début d'août, et rentrent leur blé ou leur seigle avant de repartir à la fin de septembre. D'autres reviennent définitivement ; mais un grand nombre restent en France, employés par les fermiers à des travaux accessoires pour attendre l'arrachage des betteraves. Au début d'octobre s'ouvre cette nouvelle campagne, qui occupe encore les Franchmans pendant un bon mois. C'est vers le 15 novembre que la plupart reparaissent chez eux, après 6 mois d'absence. Ils rapportent de 3 à 500 francs, férocement économisés sur leur gain. Le sarclage des betteraves en Beauce leur a valu environ 150 francs, autant la moisson, autant l'arrachage ; les travaux accessoires, une centaine de francs. En Brie, le salaire est un peu plus élevé [2]. C'est peu pour une pareille somme de travail, mais c'est l'appoint indispensable à la vie de la maisonnée. Dans beaucoup de communes rurales, l'existence des ouvriers serait impossible sans la France. A Hautem-St-Liévin, rien que du 15 mai au 15 août, pour la betterave et la moisson, les 250 tâcherons rapportent environ 300 francs par tête : c'est 75.000 francs de numéraire que cette saison d'été jette dans le village ; à Renaix, avec les 1.000 émigrants travaillant de mai à

---

[1] Voir la carte de la moisson du blé en Flandre (Fig. 3).

[2] Eylenbosch, pp. 12-13.

novembre, c'est presque un demi-million. La dentelle, la couture des gants, le tissage, l'élevage des bestiaux ou du porc sont l'appoint, mais l'émigration en France est la grande ressource ; sa disparition brusque provoquerait en Flandre une catastrophe semblable à celle de 1846.

Cependant tous les Franchmans ne réintègrent pas leur domicile au mois de novembre. Certains d'entre eux, séduits par les hauts salaires de France, sollicités par les fermiers désireux de garder ces bons ouvriers, finissent par se fixer en Beauce ou en Brie ; ils font venir leur famille et s'établissent définitivement. De petites colonies agricoles s'organisent ainsi dans ces plaines, à la place des paysans français partis pour les villes. La statistique des étrangers dans l'arrondissement de Melun au 1er juillet 1903 indiquait 2.365 Belges, que l'on pouvait prendre pour des émigrants temporaires ; mais le relevé effectué le 1er janvier 1904 en indiquait encore 1.030, parmi lesquels 151 femmes et 244 enfants ; ce sont là des sédentaires [1]. D'autres restent jusqu'à Noël occupés dans les sucreries et distilleries du pays picard. Il en est qui, ne pouvant se décider à rentrer, se font pour l'hiver ouvriers d'industrie : les établissements métallurgiques de Hautmont (la Providence) et de Montataire en recueillent un grand nombre ; d'autres s'embauchent aux fours à coke des charbonnages du Pas-de-Calais. Ceux-là ne font plus à leur domicile qu'une rapide apparition, de la mi-janvier à la mi-mars ; et parfois ils repartent pour Hautmont en attendant l'ouverture de la saison des betteraves. Ceux qui reviennent chez eux en novembre ne peuvent se décider à travailler la terre : les uns se mettent à tisser, quelques autres à faire de la dentelle ; ceux de Couckelaere vont louer leurs bras à Ostende, ceux d'Ardoye s'emploient à l'usine, ceux du pays d'Alost vont travailler à Bruxelles. Enfin beaucoup, laissant la femme et les enfants continuer les travaux agricoles entrepris en leur absence, restent oisifs ou s'occupent des soins du ménage. Mais tous, en rentrant chez eux, connaissent la détente qui suit les longues privations et le travail excessif ; leur retour s'accompagne d'interminables séances à l'estaminet, suivies de batailles, de coups et de meurtres. Ainsi ils sont devenus de véritables prolétaires agricoles, dont les liens avec leur sol se relâchent sans cesse, et qu'un rien suffit à entraîner dans l'émigration définitive [2].

---

[1] Communiqué par M. Louis Raveneau.

[2] Au Nord-Est de la Flandre, quelques ouvriers émigrent ailleurs qu'en France. De Hulst, on va passer l'hiver à Essen, dans les usines métallurgiques ; les gens de La Clinge vont faire des briques en Westphalie. D'autres travaillent au canal de Charleroi, à Seneffe.

L'émigration définitive.

L'émigration définitive est beaucoup moins considérable aujourd'hui qu'il y a 50 ans ; cependant elle subsiste. Chaque flux et reflux des Flamands abandonne au loin quelques épaves ; parmi les ouvriers qui se déplacent à la journée, à la semaine, pour une saison, pour 10 mois, il en est toujours qui restent en route, se fixent dans les villes, aux alentours de la région lilloise, en Wallonnie, en France. Pour atténuer l'influence politique que le séjour en France exerce sur les émigrants, le parti catholique encourage un mouvement qui s'est dessiné depuis une trentaine d'années vers l'Amérique du Nord. C'est vers le Canada (Manitoba), la région des grands lacs (Détroit) et l'Ouest que se dirigent les émigrants, la plupart ouvriers agricoles. Il en part de Flandre zélandaise, de toute la Flandre Orientale, de quelques communes de Flandre Occidentale. La quantité des départs varie avec l'état des travaux agricoles ou industriels. Dans certaines communes, cette émigration a disparu ; ailleurs, elle est en faveur. En avril 1904, West-Roosebeke voyait partir 17 de ses habitants ; à Swevezeele, il y a des départs chaque semaine, une centaine au moins par an ; à Wynghene 150. Tout l'arrondissement de Thielt en fournit ; le village d'Eeghem menaçait un moment de se vider. La crise de l'industrie cotonnière en 1903-1904 a précipité les départs autour de Gand : à Bellem, tout ce qui est fort va en France ou en Amérique. Groede, en Flandre zélandaise, a perdu 150 personnes dans les 6 premiers mois de 1904 ; 70 émigrants sont partis d'un seul coup de Breskens. Dans tout l'Est, les enseignes d'estaminets sont nombreuses qui portent les titres « In Amerika » et « In de stad New-York ». D'ailleurs tous les émigrants ne sont pas perdus pour le pays ; le Flamand se résigne difficilement à quitter son sol ; beaucoup reviennent au bout de quelques années avec une petite fortune, louent des terres et deviennent des fermiers aisés.

Ainsi l'émigration définitive en pays lointain ne plaît pas au Flamand ; il n'aime pas les décisions brusques et irrévocables ; pour qu'il se décide à quitter son village, il faut qu'il ait été longuement sollicité, qu'il ait essayé d'abord du déplacement quotidien, ou de la migration saisonnière. Aussi est-ce tout près de chez eux, à quelques lieues, parfois à quelques kilomètres de leur ancienne demeure, que vont se fixer la plupart des émigrants. Le Brabant wallon, le Tournaisis, le Hainaut, en sont remplis ; ils forment des groupes compacts dans toutes les communes de la Flandre française. Ceux-là viennent généralement des villages belges les plus proches, où ils sont remplacés à leur tour par des plus pauvres, venus de l'Est. Les

communes frontières sont ainsi comme des relais d'une émigration à longue échéance, par où se prépare l'absorption des Flamands en route pour l'Ouest. A Neuve-Eglise, la moitié des habitants sont des étrangers, venus d'Ypres, Passchendaele, qui prennent la place des indigènes partis pour les campagnes, les villes et les charbonnages de France; à Westoutre, la liste électorale comprend 40 % d'hommes non originaires de la commune, venus du Nord et de l'Est. Le mouvement est constaté dans toute la West-Flandre belge : à Messines il n'y a comme ouvriers agricoles que des gens venus d'au delà d'Ypres ; Wervicq s'augmente par émigration de Gheluvelt, Becelaere, Roulers ; à Gulleghem les ouvriers de ferme sont originaires de Gits, Hooglede, Deynze; leurs enfants deviennent teilleurs de lin ou s'expatrient à leur tour en France; à Zandvoorde et Hollebeke, les gens de Zillebeke, Gheluvelt, Zonnebeke remplacent les anciens habitants partis pour Comines, Quesnoy, Lille ; le flamand s'avance avec eux, refoulant le français vers la Lys. A Elverdinghe, tous les fermiers viennent de Lichtervelde, Thourout, Roulers ; ce sont eux qui ont importé la chicorée il y a trente ans. Merckem descend sur Noordschoote. Peu à peu, la Flandre roule de l'Est vers l'Ouest, des pays pauvres vers le pays riche. C'est une nouvelle invasion des Barbares, semblable à celle qui s'est accomplie pacifiquement tout au long des quatre siècles de l'empire romain ; comme jadis leurs ancêtres des bords du Rhin, ces Germains pauvres et prolifiques viennent louer leurs bras, se font colons des riches territoires que les Latins quittent pour habiter les villes ; peu à peu ils s'établissent, la naturalisation automatique les transforme en Français, et ces nouveaux citoyens ne se distinguent bientôt des autres que par leur docilité et leur endurance au travail. Aucun des 4 à 500 Belges fixés à Bousbecque, à Bondues, à Steenvoorde, à Ghyvelde, dans toutes les communes frontières, ne s'avise de revendiquer pour ses enfants son ancienne nationalité ; ils deviennent Français sans esprit de retour ; les traiter de Belges leur paraît déjà une insulte.

CONCLUSION.

« La Flandre s'est formée, pour ainsi dire, malgré la nature ; c'est une œuvre du travail humain » [1]. Rien n'est plus exact. Les qualités physiques de la terre flamande sont maigres et rares, ses défauts sont gros et nombreux. Climat désagréable, surtout par son humidité qu'aggrave l'imperméabilité du sol. De la terre, deux parts : l'une féconde à souhait, mais trop basse, recouverte d'eaux stagnantes, menacée en haut par les grandes marées, en bas par les infiltrations ; l'autre moins humide quoiqu'imperméable, mais d'une médiocre fertilité, surtout dans l'Est. Pour les cours d'eau, des ruisseaux nombreux et indigents, des rivières trop lentes, attardées en bras morts et en marécages, noyant leur vallée de crues régulières et aussi d'inondations inattendues. Dans l'ensemble, une nature renfrognée, peu accueillante. Mais l'admirable situation géographique du pays y appelait les hommes ; la Flandre devait être un lieu de passage, une contrée d'échanges. Les habitants y vinrent donc nombreux, et forcèrent la nature. Il y a peu de pays où l'aspect, la valeur du sol, le tracé des cours d'eau, leur régime, en un mot les conditions géographiques, aient été pareillement transformées par l'homme. La plaine maritime a été asséchée, ses eaux évacuées, ses terres « endiguées, purgées, raffermies ». Les forêts ont disparu, et les arbres isolés auront demain le même sort, si l'agronomie l'exige ; les bruyères sont mises en culture, quitte à y rétablir des bois si l'opération paraissait profitable. Les terres maigres de l'Est portent plus de moissons que les plus riches sols arables, nourrissent plus de bétail que les grandes régions de pâturages. On a changé le cours de certaines rivières, raccourci ou allongé le lit des autres ; on les a toutes barrées, creusées, asservies. L'empreinte de l'homme est partout ; sa présence domine l'étude géographique du pays. La « plantureuse Flandre » est

---

[1] Michelet, Hist. France, V, p. 320.

une légende, si l'on entend par là un pays naturellement gras et fertile, la terre de l'abondance et de la bonne chère ; la prospérité du pays est l'œuvre exclusive de sa population. Ailleurs, on n'a eu qu'à tirer parti des ressources qu'offrait la nature ; ici, il a fallu les lui arracher, et ce long effort n'a pas suffi ; victime de sa population débordante, la Flandre doit continuer à peiner et à souffrir, pour rendre de plus en plus habitable cette terre peu favorisée.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

LA FLANDRE, RÉGION NATURELLE.

Pages

I. *La Flandre d'après l'histoire* 1

II. *Définition géographique de la Plaine flamande* 6

CHAPITRE II

LE CLIMAT.

I. *Les éléments du climat.* Température. Anomalie de la plaine maritime. Pluie. Vents 14

II. *Caractères du climat.* Influences sur la nature et sur l'homme. Prétendus changements 33

CHAPITRE III

LE SOL.

I. *Histoire géologique.* La dépression flamande. Primaire et crétacé. Landénien. Yprésien-Paniselien et Parisien. Oligocène, Miocène, Pliocène. Erosion quaternaire 42

II. *Le sol actuel.* Imperméabilité : les nappes aquifères. Le sol quaternaire..... 54

CHAPITRE IV

RELIEF. — FORMES DU TERRAIN.

I. *Aspect et origines du relief.* L'ancien plan incliné. Les collines. Hypothèse des Cuestas. Rôle des collines 60

II. *Les formes du terrain.* Les sables. Les argiles 72

CHAPITRE V

LES COURS D'EAU.

I. *Hydrographie.* Hypothèses sur l'origine des cours d'eau. Cours d'eau conséquents et subséquents. Les rivières au Nord de Gand 81

II. *Hydrologie.* Éléments du régime. Crues régulières et inondations. Travaux de régularisation. Rivières à marée 95

CHAPITRE VI

DIVISIONS DE LA FLANDRE: LES VARIÉTÉS RÉGIONALES.

Pages

Les noms de pays. Distinction essentielle : Plaine maritime et Intérieur..... 117

CHAPITRE VII

RÉGIME DE LA MER FLAMANDE.

La mer flamande. Régime des marées : le gain de flot. Formation des bancs.. 122

CHAPITRE VIII

FORMATION DE LA PLAINE MARITIME.

I. *La Plaine avant l'inondation du Ve siècle.* Hypothèses sur l'origine de la Plaine. Structure du sol. Date de l'inondation. Nature de l'invasion marine. 135

II. *Assèchement de la Plaine : Ve-XIIe siècles.* Les premières localités : VII-Xe siècles. Estuaires, digues et dunes. Disparition des estuaires..... 151

III. *Vicissitudes de la Flandre zélandaise.* Prospérité des endiguements aux XIIIe et XIVe siècles. Inondations et réendiguements : XIVe-XIXe siècles ; rôle des évènements historiques..... 170

IV. *Le Zwin*..... 191

CHAPITRE IX

LA COTE. — LES DUNES.

I. *Aspect et mouvements de la côte.* Recul de la mer à l'Ouest. Recul de la terre à l'Est. Causes des mouvements de la côte..... 201

II. *Les Dunes : caractères physiques.* Largeur des dunes. Formes. Mouvements et fixation..... 217

III. *La vie dans les Dunes.* L'agriculture. L'homme et l'habitation..... 225

CHAPITRE X

LA COTE (*suite*). — LES PORTS.

I. *Origine des ports.* Ports naturels : leurs transformations. Ports artificiels.. 234

II. *Caractères des ports.* Les ports de l'Ouest mieux abrités. Les ports de l'Est moins encombrés..... 242

III. *Les installations maritimes.* Ports de voyageurs : Calais, Ostende. Port de marchandises : Dunkerque. Port d'escale : Zeebrugge..... 249

IV. *Les villes ; les plages.* Aspect et évolution des villes. Les plages..... 256

CHAPITRE XI

L'EAU DANS LA PLAINE. POLDERS ET WATERINGUES.

Pages

I. *Lutte contre la mer*..... 265
II. *Lutte contre les eaux intérieures.* Objet des Wateringues. Leur organisation. 270
III. *L'œuvre des Wateringues.* Les rivières : Aa, Yser. Canaux d'assèchement.. 276
IV. *Résultats de l'assèchement.* Calaisis. Marais de St-Omer. Moëres. Terres basses de l'Est. Progrès accomplis et à accomplir..... 282

CHAPITRE XII

LA VIE DANS LA PLAINE.

I. *L'agriculture.* Qualités du sol. Anciennes cultures. La betterave. Pâtures et bétail. Procédés et exploitations..... 294
II. *L'habitat rural.* La grande ferme. Les agglomérations..... 307
III. *Les villes.* Marchés agricoles de la Plaine et de la lisière. Bruges. L'absence d'industrie..... 313
IV. *La population*..... 319
V. *La Flandre zélandaise.* État actuel de la lutte contre la mer. Agriculture, habitat, population. Isolement économique..... 322

CHAPITRE XIII

FLANDRE INTÉRIEURE. — L'AGRICULTURE FLAMANDE.

I. *Le pays aux arbres.* Les forêts. Zone des bois et des bruyères. Les arbres. 333
II. *Caractères généraux de l'agriculture.* Défauts du sol. Les exploitations. Les procédés..... 341
III. *Variétés régionales:* Le pays du sable. Le pays de Waes. Le pays d'Alost. Le pays de Courtrai. Houtland de l'Ouest. Le pays de Lille. La plaine de la Lys..... 347
IV. *L'évolution actuelle ; les spéculations animales*..... 364

CHAPITRE XIV

FLANDRE INTÉRIEURE. — L'INDUSTRIE.

I. *Nécessité de l'industrie : son ancienneté.* Industrie drapière. Industrie de la toile. La crise de 1846..... 370
II. *Persistance d'anciennes formes : industrie à domicile.* Tissage à domicile. Autres industries à domicile : la dentelle..... 378
III. *La grande industrie.* Caractères généraux. Région gantoise. Groupe de Courtrai-Renaix-Roulers..... 383
IV. *Le groupe de Lille.* La main-d'œuvre étrangère. La protection douanière. Lin, laine, coton, confection..... 393

CHAPITRE XV

FLANDRE INTÉRIEURE. — LE MILIEU HUMAIN.

Pages

I. *La vie et les mœurs* 409

II. *L'habitation rurale.* L'Hofstede. La Cense. Les matériaux 414

III. *Dispersion des habitations.* Dans l'Ouest : les maisons isolées. Dans l'Est : les maisons groupées en rues 418

IV. *Les villes.* Les villes avant le XIXe siècle. Les villes au XIXe siècle : influence de l'industrie. Vieilles villes et villes neuves. Le groupe de Lille. 427

CHAPITRE XVI

LES VOIES DE COMMUNICATION. — LE COMMERCE.

I. *Communications par terre : les routes.* Voies romaines. Mauvais état des chemins dans l'Ouest 444

II. *La voie d'eau.* Le réseau navigable avant le XVIe siècle. Transformations des XVIe et XVIIe siècles. Établissement du réseau français. Les voies navigables au XIXe siècle 449

III. *Les voies ferrées* 459

IV. *Le commerce.* Trafic intérieur. Trafic extérieur : échanges avec l'Artois et l'Angleterre. Mouvement commercial des ports. Le transit 461

CHAPITRE XVII

LE PROBLÈME DE LA SURPOPULATION.

I. *Origines de la population flamande.* Les anciennes populations. Invasions germaniques. La frontière linguistique 475

II. *La Surpopulation.* La surpopulation précoce. Mouvements de population au XIXe siècle. Causes des transformations. Densité actuelle de la population ; ses conséquences 485

III. *L'Émigration.* Nécessité de l'émigration. Déplacements quotidiens et hebdomadaires. Migrations saisonnières. L'émigration définitive 507

Conclusion 520

TABLE DES FIGURES.

Pages

Fig. 1. Influence de l'éloignement de la mer sur les moyennes saisonnières de température 17
2. Températures moyennes à Dunkerque et à Selzaete 19
3. La moisson du froment en Flandre (Carte) 20
4. Courbes annuelles de quelques stations pluviométriques 29
5. Altitude de la surface du Primaire sous la Flandre 44
6. Altitude de la surface du Crétacé sous la Flandre 45
7. Altitude de la surface du Landénien sous la Flandre 47
8. Coupe à travers la Flandre, de l'Artois au Braakman 54
9. Carte géologique de la Flandre à 1 : 1.500.000 54
10. Type de vallée du pays d'Alost aux flancs dissymétriques 62
11. Profil de la vallée de l'Escaut à Gavere 63
12. Ligne des collines de Cassel à Kemmel 64
13. Hauteurs du Ferrain 65
14. Rebord du pays de Waes à Thielrode 66
15. Profil des collines de Renaix 69
16. Allure théorique des collines de Flandre 69
17. Profil et coupe des hauteurs d'Anseghem 74
18. Profil Nord-Sud et coupe du mont de l'Hotond 75
19. Glissement d'argile paniselienne 76
20. Glissement de février 1904 au Waienberg 77
21. Tête de vallon à flancs raides et fond plat 78
22. Tête de vallon à flancs raides et fond plat 79
23. Tête de vallon en entonnoir 79
24. Direction des cours d'eau flamands 88
25. Exemple de chevelu : le bassin de la Dendre 96
26. L'Escaut de Melsen à Zwynaerde (régularisation) 110
27. Carte de la mer flamande 128
28. Profil du fond de la mer flamande entre North Foreland et Dunkerque 129
29. Découvertes d'objets romains et pré-romains dans la Plaine (carte) 136
30. Coupe théorique des terrains propres à la Plaine maritime 142
31. Altitudes dans le Calaisis (carte) 148
32. Essai de reconstitution de la Plaine maritime à la fin du Xe siècle 159
33. Répartition des noms de paroisse en Kerke, Eglise, Capelle 162
34. Reconstitution de l'estuaire de l'Yser au début du XIIe siècle 168
35. Essai de reconstitution de la Flandre zélandaise au début du XIIIe siècle 172
36. Partie occidentale de la Flandre zélandaise au XVe siècle 181
37. La Flandre zélandaise vers 1570 186
38. La Flandre zélandaise à la fin du XVIIe siècle 189
39. Essai de reconstitution du Zwin au début du XIIIe siècle 192
40. Essai de reconstitution du Zwin au milieu du XIVe siècle 195

Pages

Fig. 41. Endiguements du Zwin aux XVIIIe et XIXe siècles..... 199
42. Les Hems-St-Pol en 1747..... 203
43. Gains de la terre sur la mer à l'Ouest de Dunkerque..... 205
44. Allure théorique des chaînes de dunes..... 220
45. Port de Calais au XVIe siècle..... 236
46. Port d'Ostende au XVIIIe siècle..... 241
47. Port de Calais. État actuel..... 250
48. Port d'Ostende. État actuel..... 251
49. Dunkerque vers 1840..... 252
50. Dunkerque en 1900..... 252
51. Port de Dunkerque. Projets d'agrandissement..... 253
52. Une ville balnéaire : Middelkerke..... 261
53. Profil d'une digue de Flandre zélandaise..... 267
54. Le réseau d'évacuation du Calaisis..... 281
55. L'habitation dans la Plaine maritime (carte à 1 : 80.000)..... 311
56. Type de carte de la Flandre zélandaise..... 329
57. Répartition des cultures dérobées en Flandre belge..... 348
58. Répartition de la culture du seigle en Flandre belge..... 349
59. Répartition de la culture du froment en Flandre belge..... 353
60. Répartition des bêtes bovines en Flandre belge..... 368
61. Répartition des ouvriers à domicile en Flandre belge..... 382
62. Dispersion des habitations dans l'Ouest de la Flandre..... 421
63. Maisons groupées en rues dans l'Est de la Flandre..... 424
64. Un village de l'Est : Caprycke..... 425
65. Un village de l'Est : Doorezeele..... 426
66. Deynze, ville formée d'une chaussée à travers une vallée marécageuse.. 433
67. Roubaix-Tourcoing vers 1840..... 442
68. Roubaix-Tourcoing vers 1900..... 443
69. Les voies navigables de la plaine flamande..... 458
70. Le réseau ferré de la plaine flamande..... 460
71. Densité de la population flamande au début du XIXe siècle (Carte)..... 490
72. Diminution de population au XIXe siècle (Carte)..... 493
73. Augmentation de population au XIXe siècle (Carte)..... 495
74. Diminution de population dans la 2e moitié du XIXe siècle (Carte)..... 497
75. Augmentation de population dans la 2e moitié du XIXe siècle (Carte)... 498
76. Densité de la population flamande en 1900-1901 (Carte)..... 505

TABLE DES CARTES HORS TEXTE
A LA FIN DU VOLUME.

I. Répartition des pluies en Flandre.....
II. Carte de la Flandre et des contrées voisines à l'échelle de 1 : 500.000.....

TABLE DES PHOTOGRAPHIES.

Nos		Pages
1.	L'Artois vu du bas pays (Landrethun-lès-Ardres)	8
2.	Le plateau crayeux du Mélantois, vu de Lille	
3.	Rebord de la plaine de la Lys, derrière Ploegsteert	64
4.	Vue dans la région des collines : flanc Sud du mont Vidaigne	
5.	Une colline flamande : le Mont-Aigu, près Locre	71
6.	Une colline flamande : le Muziek-Berg, près Renaix	
7.	Rebord Est de la vallée du Molenbeek, à Moortzeele	78
8.	Tête de ravin en entonnoir, boisé (collines de Renaix)	
9.	L'Escaut à Audenarde	96
10.	La Lys à Deynze (Moulins de Petegem)	
11.	La digue du Comte Jean, près Mardick	206
12.	Défense d'une dune attaquée : fascinages (Breskens)	
13.	Protection de la côte par des épis (Groede)	218
14.	Mur côtier des Dunes (Kadzand)	
15.	La côte Ouest : vue de Grand-Fort-Philippe	220
16.	Une panne dans les dunes (Zuydcoote)	
17.	Contraste entre l'argile (pays découvert) et le sable (boisé) à Loon	228
18.	Un village du sable (Loon)	
19.	Ligne de maisons au long du mur intérieur des dunes (Bray-Dunes)	230
20.	La maison des dunes (Fort-Mardick)	
21.	La digue de Heyst	260
22.	Digue de mer et épis à Nieuwe-Sluis (côte de Kadzand)	
23.	Une écluse d'évacuation de Wateringue (Suatie-geul) à Groede	276
24.	Les terres basses de l'Yser : pâtures d'Eessen	
25.	Un clair (ancienne tourbière) dans les Marais d'Ardres	284
26.	Les terres basses : le Marais de Guînes	
27.	Vue en Furnambacht (Lampernisse)	304
28.	Vue en Flandre zélandaise (Groede)	
29.	Type de grande ferme de la Plaine (Cappelle)	308
30.	Type d'agglomération au bord d'un canal (Pont-de-Zuydcoote)	
31.	Type de village de la Plaine (Oostkerke, près Bruges)	314
32.	Type de village accroché à une digue (Westdorpe)	
33.	Ferme de la Flandre zélandaise (Schoondijke)	326
34.	Le bâtiment d'exploitation en Flandre zélandaise (Schoondijke)	
35.	Vue en pays de Waes (Nieuwkerken)	352
36.	Vue dans la Plaine de la Lys (Vieille-Chapelle)	

Nos		Pages
37.	L'ancienne industrie flamande : la halle aux draps d'Ypres	378
38.	Industrie à domicile : sabotiers du pays de Waes (Haasdonck)	
39.	Le rouissage à la Lys (Courtrai)	394
40.	Un village de West-Flandre (Volkerinckhove)	
41.	Type de l'Hofstede (Esquelbecq)	414
42.	Type de la petite exploitation (Lederzeele)	
43.	Ceuse wallonne à bâtiments disparates (Capinghem, près Lille)	416
44.	Ceuse wallonne à bâtiments homogènes (Richebourg-l'Avoué)	
45.	La maison d'ouvrier dans une pâture (Saint-Jans-Cappel)	422
46.	Type de maison d'ouvrier agricole (Westoutre)	
47.	Audenarde, vu de la colline d'Edelaere	466
48.	Vue dans le port de Gand (Quai aux Bois)	

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur de l'Académie de Lille.
G. LYON.

Vu :
Le 1er décembre 1905,
Par le Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Lille,
P. DUPONT.

LILLE, IMPRIMERIE L. DANEL.

GB
226
B43

Blanchard, Raoul
La Flandre

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 24 04 07 015 9